

MARIUS AUDIN

# SOMME

TYPOGRAPHIQUE

TROISIÈME VOLUME

L'IMPRIMERIE



EN FRANCE

PARIS  
ÉDITIONS PAUL DUPONT  
1947

#1

# SOMMAIRE DU TROISIÈME VOLUME

## TOME I

I - LES HISTORIENS ET LES BIBLIOGRAPHES FRANÇAIS DE L'IMPRIMERIE

II - INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

A / PRINCIPAUX TRAVAUX SUR LA QUESTION

III – LES IMPRIMEURS ET LIBRAIRES FRANÇAIS

A / IMPRIMEURS ET LIBRAIRES DE 1470 À 1500

B / IMPRIMEURS DE 1500 À 1640

1/ L'IMPRIMERIE D'ÉTAT

## TOME II

III - SUITE. LES IMPRIMEURS FRANÇAIS

C / IMPRIMEURS DE 1640 À 1754

2 - LES DIDOTS

D / IMPRIMEURS FRANÇAIS DE 1754 À 17936

IV - LES INTRODUCTIONS ANONYMES (TABLE)

1/ TABLE ALPHABÉTIQUE DES INTRODUCTIONS PAR VILLES

2/ TABLE ALPHABÉTIQUE DES INTRODUCTIONS PAR IMPRIMEURS

## L'IMPRIMERIE EN FRANCE

### TOME PREMIER

#### I. LES HISTORIENS ET LES BIBLIOGRAPHES DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

Avant que ne mourût à Paris, en 1934, l'excellent historien de l'imprimerie que fut Philippe Renouard, nous avions eu l'intention de publier ensemble l'énorme fichier réuni par nous sur l'imprimerie française ; il fallut y renoncer.

On envisage généralement avec beaucoup trop d'indifférence et de légèreté la besogne énorme des bibliographes, ces travaux ingrats qui parfois leur ont demandé toute une vie de recherches et qui, parfois aussi, tiennent en moins de cent pages d'impression.

Le bibliographe est celui dont la science, tout à fait méconnue, consiste en la connaissance des livres anciens, manuscrits non imprimés ; qui en sait les éditions successives, et qui connaît celles de ces éditions auxquelles il convient de donner la préférence ; d'un discerner savamment le mérite, d'exercer sur la multitude des livres qui encombrant aujourd'hui nos bibliothèques, le contrôle que cette abondance impose et la sévérité nécessaire pour en limiter judicieusement le nombre.

Le Bibliographe digne de ce nom sera donc « celui qui, préférant les bons ouvrages à ceux qui ne sont remarquables que par leur rareté ou leur bizarrerie, aura prisé une véritable science dans les meilleurs auteurs, anciens et modernes, et saura communiquer les renseignements les plus propres à se bien diriger dans les études auxquelles on voudra se livrer » (Barbier<sup>23</sup>).

« On n'apprécie pas assez leur talent » disait déjà cet auteur en 1857 ; il ne peut être, cependant, que « le fruit d'une immense lecture et de profondes méditations ».

Tranquillisons toutefois les gens de bonne volonté, mais scrupuleux qui, se considérant comme bibliographes, ne connaissent en réalité que l'existence de livres sans en pouvoir apprécier la valeur : c'est aujourd'hui tout ce que l'on demande à un homme du livre, c'est-à-dire, « savoir où trouver l'objet d'une recherche donnée » et d'écrire avec soin le livre qui le renferme.

Les bibliographes sont innombrables ; les bons bibliographes le sont beaucoup moins : je n'inventerai que quelques-uns, en même temps que les principaux auteurs français de l'imprimerie. Bibliographes et historiens, d'ailleurs se confondent quelque peu dans la

somme de l'histoire ; il faut qu'ils se confondent aussi dans notre reconnaissance, car ils ont tout bien mérité de l'imprimerie tout entière.

Il paraît bien difficile d'ailleurs, que, dans un livre de la nature de celui-ci, il ne soit pas dit un mot des auteurs qui, chez nous, se sont occupé peu ou prou de l'imprimerie : c'est à eux cependant, que nous devons de savoir ce que fut cet art, d'en connaître les origines, les débuts, le développement ; c'est par eux que nous savons les tribulations qu'ont subies les hommes vaillants qui ont apporté jusqu'à nous une technique que nous avons laissée périr.

Il n'y a, au surplus, pas si longtemps –deux ou trois siècles, pas davantage- que l'on se préoccupe de recueillir des souvenirs sur cet art qui a bouleversé notre vie, en mettant une barrière entre le vieux monde et le monde moderne.

Les Anciens et les hommes du Moyen Âge paraissent avoir été fort peu curieux de ce qu'avaient pensé leurs devanciers ; il semble qu'ils se soient fiés à leur propre science. Ce ne fut guère qu'à la fin du dix-septième siècle où l'on parut s'apercevoir que des hommes, des chercheurs, des savants avaient existé avant soi, qu'ils avaient écrit, sur l'imprimerie notamment, des choses dont l'intérêt pourrait bien n'être point négligeable.

Jean de Caille ayant été chargé « par un des premiers magistrat de France » de rechercher la législation concernant l'art de l'imprimerie et de la librairie, en profite pour « travailler à cette histoire » : ce fut, je crois, l'un des premiers qui s'en préoccupât. Chevilliers suivit, qui en fit autant.

Enumérons ces hommes.

- C.J. ACHARD, administrateur, en 1800, du Musée de Marseille, auteur d'un *Catalogue raisonné de tous les monuments littéraires et scientifiques réunis dans le Musée National de Marseille* ; Marseille, 1800, inachevé, d'une *Description historique, géographique et typographique de la Provence et du Comtat Venaissin* ; Aix, 1797, inachevée, et d'un *Catalogue de la Bibliothèque de feu l'abbé Rive* ; Marseille, 1793. Achard mourut après 1803.

---

Types des notices de cette partie :

---

- Eugène DUVERGER, né à Tulle en 1805, imprimeur à Paris. Auteur d'une *Histoire de l'invention de l'Imprimerie* ; Paris, 1840. Mort à Paris en 1863.

Cf. A. Durand, *Eugène Duverger* ; Paris, 1863.

- Alphonse ALKAN, dit *Alkan aîné*, né à Paris le 12 février 1809, typographe, fondateur des *Annales de la Typographie française et étrangère*, 1838 ; beau-père d'Anatole Blandin.

Il a écrit pendant près de quarante ans sur divers sujets de typographie :

*Notice sur P.J. Fessin, fondateur en caractères* ; Paris, 1/853.

*Discours prononcé lors de sa réception comme membre honoraire de la Société fraternelle des Protes des imprimeries de Paris* ; Paris, 1856.

*Les femmes compositrices d'imprimerie sous la révolution française en 1794...* ; Paris, 1862.

*Mémoire à son Excellence le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts sur le projet d'élever une statue sur la place de la Sorbonne, à Ulrich Gering, l'introducteur de l'imprimerie à Paris* ; Paris 1879.

*Les Étiquettes et les inscriptions des Boîtes volumes de Pierre Jannet, fondateur de la bibliothèque elzévirienne* ; Paris 1883.

*Particularités concernant un volume sorti des presses de Jules Didot...* ; (Paris), 1886.

*Un Fondateur de caractères, membre de l'institut (Édouard-René Lefebvre de Laboulaye)* ; Paris 1886.

Compositrice (*Typologie Tucker*, 1886, 539).

Avec Leprince, *les Quatre doyens de la typographie parisienne : Théotiste Lefèvre, Henri Fournier, Jules Blaye, Alkan aîné* ; Angers, 1889.

Alkan mourut à Neuilly le 18 juin 1889.

- Augustin et Aloÿs de BACKER, nés à Anvers, respectivement le 8 juillet 1809, et le 18 juin 1823 ; jésuites (auteurs de la *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, continuée par le P. Carlos Sommervogel ; morts, le premier à Liège le 1er décembre 1873, le second à Louvain le 7 avril 1883.

Cf. R.P. SOMMERVOGEL, *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, B.I. Cal. 753-754.

- Adrien BAILLET, né à La Neuville-au-Hez, près de Beauvais en 1649, prêtre, bibliothécaire de Lamoignon, auteur des *Jugemens des Savans sur les principaux*

*ouvrages des auteurs* ; Paris, 1685-1686, q vol., et d'un grand nombre d'autres ouvrages ; mort à Paris en 1706.

Cf. *Encyclopédie du XIV<sup>e</sup> siècle*, IV, 449.

- Étienne BALUZE. ; né à Tulle le 24 décembre 1630. Auteur des Capitulaires des Rois francs, professeur de Droit canon au Collège de France (1670-1707), chanoine de Reims ; bibliothécaire de Colbert, mort à Paris en 1718, le 28 juillet.

Cf. *Bibliotheca Baluziana*, 1719.

- Honoré de BALZAC, né à Tours le 16 mai 1799 ; écrivain romancier ; mort à Paris en 1850. On sourira peut-être de ce que j'ai compris ce romancier énorme parmi les historiens de l'Imprimerie ; mais ne souriront que ceux qui n'ont pas lu *César Birotteau*, *Illusions perdues* ou *Louis Lambert* : il y a plus à puiser dans ces trois petits livres que dans l'œuvre entière d'un Boutmy ou d'un Achaintre.
- Antoine Alexandre BARBIER, né le 11 janvier 1765 à Coulommiers. Bibliothécaire et bibliographe. Collaborateur de l'Encyclopédie. Auteur du *Dictionnaire des ouvrages Anonymes et pseudonymes composés...*, 1806-1809. Mort le 5 décembre 1825 à Paris.
- François-Paul BARLETTI de SAINT-PAUL, né à Paris le 8 février 1734 ; pédagogue et grammairien, secrétaire du Protectorat de France à Rome. Il inventa le polytopage et y consacra, en 1775, son *Nouveau Système typographique*. Ce procédé, appelé aussi logotypie, consistait à fondre les caractères par syllabes, économisant ainsi des frais de composition importants, disait-il. Il n'en est rien resté, sinon l'usage des ff, fi, ffi liés, ce qui est vraiment peu de chose. Barletti de Saint-Paul mourut le 13 octobre 1809 à Paris.
- Henri Louis BAUDRIER, né à probablement Lyon, le 29 mai 1815, président de la chambre en la Cour d'appel de cette ville, où il mourut le 17 juin 1884. C'est lui qui fut « l'initiateur » et son fils Julien, le puissant auteur de la *Bibliographie lyonnaise*

(voir l'article qui suit), dont il colligea le premier volume. Henri Baudrier a écrit *De l'Orthographe du nom de Guillaume Rouville et de quelques autres particularités de sa vie, à propos du livre de M. le docteur Giraudet de Tours, sur l'origine de l'imprimerie en cette ville* ; Lyon, 1883.

- Alain Henri Louis Julien BAUDRIER (dit *Julien*), né à Trévoux, le 19 octobre 1860, bibliographe. Auteur de remarquables travaux bibliographiques, notamment sa monumentale *Bibliographie lyonnaise* en douze volumes in-8° jésus, dont le dernier fut publié par M. de Terrebonne, son beau-frère. Julien Baudrier a publié encore *Acquisition en 1582 d'un matériel d'imprimerie à Lyon par Ugolino Martelli, évêque de Glandèves (atelier d'Entrevaux en Provence), 1581-1583* ; Paris, 1909, notice dont une erreur est rectifiée dans la dixième série, p. 3585, r sav; mort à Lyon en 1915.

Cf. H. de TERREBASSE, *Julien Baudrier, bibliographie..., 1860-1915* ; Lyon, 1917.

- Pierre BAYLE, né au Tarbat, comté de Foix, en 1647. Auteur du *Dictionnaire historique et critique* ; publié premièrement à Rotterdam en 1697, puis à Amsterdam en 1702 ; mort à Rotterdam en 1706.
- Vincent de BEAUVAIS, né à Boran-sur-Oise, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle vers 1184-94 ; dominicain, surintendant de l'éducation des fils de Louis IX, de qui la bibliothèque servit de prétexte et de base à sa *Bibliotheca mundi*, premièrement publiée à Bâle en 1481. Auteur du *Speculum maius*. Vincent de Beauvais, qui fut le premier bibliographe français connu, mourut après l'année 1250 à l'abbaye de Royaumont.

Cf. ROLLANDE, Vincent de Beauvais (*Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*, N° Vincent).

- Auguste BERNARD, voir *infra*, note 5. On lui doit : *Notice historique sur l'Imprimerie Nationale* ; Paris, 1848. – *Lettre au sujet de l'Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France* ; Paris 1849. – *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe* ; Paris, 1853. – Archéologie typographique (*Bulletin du Bibliophile belge*, 1853). – *Proposition d'un congrès typographique à tenir à Paris en 1855* ; Paris, L.d. – *Les Estienne et les Types grecs de François Ier. Complément des Annales stéphaniennes, renfermant l'historique complet des Types royaux, enrichie d'un spécimen de ces caractères, et suivie d'une notice historique sur les*

*premières impressions grecques* ; Paris 1856. – *Du premier emploi par l'imprimerie et dans la langue française de l'apostrophe, de l'accent et de la cédille* ; Montbrison, 1857. – *Geoffroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I<sup>er</sup>* ; Paris, 1857 (1865). – *Antoine Vitré et les caractères orientaux de la Bible polyglotte de Paris. Origine et vicissitudes des premiers caractères orientaux introduits en France, avec un spécimen de ces caractères* ; Paris, 1857. – Résumé de l'Origine de l'Imprimerie (Bulletin du Bibliophile belge, 1859). – Simon de Colines (*Bulletin du Bouquiniste*, 1860). – *Antoine Vérard et ses Livres à miniatures au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1860. – Jean Anisson, premier de ce nom (*L'imprimerie*, 1866, 373). – *Histoire de l'Imprimerie royale du Louvre* ; Paris, 1867.

- Stanislas BERTHIER, né en 1834 ; fabricant de matériel typographique à Paris. Auteur d'un *Traité de l'Imprimerie*, concernant l'usage des petites machines ; mort à Paris le 10 mai 1912.
- Louis Jacques François de Paule BERTRAND-QUINQUET, imprimeur et libraire à Compiègne, 1788-1795, puis à Paris, rue Germain l'Auxerrois, 53 ; chef de division à la Préfecture de police de la Seine, imprimeur du *Prytanée français*, auteur d'un *Traité de l'Imprimerie* ; dédié à Pierre Didot ; Paris, 1799 ; mort en 1808. Son nom patronymique était, je crois, Bertrand, et non Quinquet (nom de son épouse), comme on semble le croire : son traité de l'Imprimerie porte, en effet : A Paris, chez Bertrand-Quinquet, imprimeur.
- René (F. G.) BILLOUX, dit *Renbill*, né à Dijon le 22 janvier 1870 ; ouvrier typographe, administrateur du *Bulletin des Maîtres-Imprimeurs de France* ; retiré rue Jasmin à Paris. Il a beaucoup écrit. Son grand Dictionnaire typographique est quelque peu ahurissant !

Cf. René BILLOUX, *Encyclopédie chronologique des Arts graphiques*, 1543, v<sup>o</sup> Billoux.

- André BLUM, né à Paris, le 18 juin 1881 ; conservateur des Collections Rothschild, professeur à l'Ecole du Louvre. On lui doit notamment : *les Origines de la Gravure en France. Les Estampes sur bois et sur métal. Les Incunables xylographiques* ; Paris, 1927. – *Les Origines du Livre à gravures en France ; les Incunables typographiques* ; Paris, 1928. – *La Route du Papier* ; Grenoble, 1946. Ce dernier



livre s'accouple avec *l'Épopée du Papier*, de Marius Audin ; Paris, 1944. – *Un nouvel Ancêtre de la Gravure sur bois* ; Paris, 1923. – *Une prétendue découverte de la Gravure* ; Paris, 1925. – *Les Origines du Papier* ; New-York, 1934. – *Les Origines du Papier de l'Imprimerie et de la Gravure* ; Paris, 1925, New-York, 1940.

- Jean BOUDOT, né à Paris en 1685, libraire, 1706, classificateur des livres. Il mourut à Paris en 1754. Auteur de Catalogues de ventes très estimés.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 114 – *L'Année littéraire*, 111, 11b.

- Sylvestre BOULARD, né le 16 mai en 1748 ; imprimeur-libraire. Auteur d'un *Manuel de l'Imprimerie* ; Paris, 1791 ; d'un *Traité élémentaire de Bibliographie* ; Paris, 1804, et d'une *Notice sur la Vie et les Ecrits d'Augustin Martin Lottin l'aîné, Libraire et imprimeur à Paris*. Il mourut en 1809.
- Victor BRETON, né à Mulhouse ; typographe, professeur à l'École Estienne de Paris, 1890. Auteur de nombreux articles sur des sujets typographiques, notamment dans *l'Intermédiaire des Imprimeurs*. ; mort à Parc-Saint-Maur le 5 octobre 1914.
- Jacques Charles BRUNET, né à Paris en 1780 ; bibliographe, auteur du célèbre *Manuel du Libraire et de l'Almateur de Livres* ; Paris, 1842-1880 ; mort à Paris en 1867.
- Gustave BRUNET, dit *Philomneste junior*, né à Bordeaux en 1807 ; auteur de nombreuses observations concernant le Livre.
- André-Charles CAILLEAU, né à Paris en 1731 ; imprimeur-libraire. Auteur du *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des Livres rares, précieux, singuliers...* ; Paris, 1790, 3 volumes, qui est, en réalité de l'abbé Duclos, et dont il existe des contrefaçons ; Cailleau est mort à Paris en 1798.

- Armand Gaston CAMUS, né à Paris, le 2 avril 1740 ; garde des Archives de la République, membre de l'Institut. Auteur des *Notices d'un livre imprimé à Bamberg en 1462 et de Histoire et Procédés de Polytypage et de Stéréotypage* ; Paris, 1802. ; mort à Paris, le 2 novembre 1804.
- Pierre CAPELLE, né à Montauban le 4 novembre 1772, typographe, inspecteur de l'Imprimerie et de la Librairie. Auteur en collaboration avec Charles Nodier et Rigault, d'un très savant *Manuel de la typographie française ou Traité complet de l'imprimerie* ; Paris, 1826, inachevé. Mort à Paris en 1851.
- Léopold CARTERET, né à Paris le 12 janvier 1873, éditeur à Paris ; il a publié le *Trésor du Bibliophile romantique et moderne* ; Paris, 1920 ; *Un demi-siècle de Bibliophilie*.
- Alfred CARTIER, né à Genève d'une famille protestante, le 30 août 1854, directeur du Musée d'Art et d'Archéologie de cette ville, 1910, bibliographe. Auteur de la *Bibliographie des de Tournes*, mise au net après sa mort par Marius Audin. Il a publié encore les ouvrages suivants qui concernent la typographie française : libraire Jean Morin et le Cymbalum Mundi de Bonaventure des Périers devant le Parlement de Paris et La Sorbonne, 1537-1538 (*Bull. de la soc. De l'Histoire du Protestantisme français*, XXXVIII, 575). Avec A Chenevière, Un Homme de Lettres du XVIIe siècle, Antoine du Moulin... (*Rev. D'Hist. Littér. De la France*, 1896, 218). – La Fable du Faux Cuyder ; Lyon. Jean de Tournes, 1547 (*Revue des Livres anciens*, 1913, 307). – Les Origines de la Famille de Tournes (*Bull. soc. Hist. Arch. Genève*, 1919, 269). Alfred Cartier est mort à Genève, le 8 juin 1921.

Cf. Ed. FAVRE, Alfred Cartier (*Bulletin de la Société de l'Histoire et d'Archéologie de Genève*, 1921, IV, 1).

- André CHEVILLIER, né à Pontoise en 1636 ; docteur et bibliothécaire de Sorbonne. Auteur de *l'Origine de l'Imprimerie. Dissertation historique et critique* ; Paris, 1694 ; mort à Paris, le 8 août 1700.

- Arthur CHRISTIAN, né à Paris en 1838, ancien préfet directeur de l'Imprimerie Nationale, 1895. (Auteur de : *Origines de l'Imprimerie en France* ; Paris, 1900 ; *Début de l'Imprimerie en France* ; Paris, 1900 ; *Début de l'Imprimerie en France* ; Paris, 1904 ; *Études sur Paris d'autrefois* ; Paris, 1905 ; mort à Corcelles-en-Beaujolais le 17 septembre 1906.
  
- Anatole CLAUDIN, né à Orléans en 1823 ; libraire et bibliographe, mort à Charenton le 24 février 1906. Son œuvre est considérable ; on la trouvera ci-dessous :
  - *Cercle de la Librairie, Première Exposition* ; Paris, juin 1880
  - *Origines de l'Imprimerie à Albi en Languedoc, 1480-1484. Les Pérégrinations de J. Neumeister, compagnon de Gutenberg, en Allemagne, en Italie et en France ; 1463-1484 ; son établissement définitif à Lyon, 1485-1507* ; Paris, 1880.
  - *Origines et débuts de l'Imprimerie à Poitiers, Bibliographie des premiers livres imprimés dans cette ville, 1479-1515* ; Paris, 1890.
  - *Monuments de l'imprimerie à Poitiers, fac-similés des premiers imprimés dans cette ville, 1479-1515* ; Paris, 18.
  - *Les Origines de l'Imprimerie à Hesdin en Artois, 1512-1518* ; Paris, 1891.
  - *Origines de l'Imprimerie à Reims, les trois premiers imprimeurs : Claude Chaudière, Nicolas Trumeau, Nicolas Bacquenois* ; Paris, 1891.
  - *Les Origines de l'Imprimerie à Salins en Franche-Comté, 1484-1485* ; Paris, 1892.
  - *Les Antécédents d'Henry poivre et de Jean de Vingles, premiers imprimeurs de la ville de Pau, XVI<sup>e</sup> siècle* ; Auch, 1893.
  - *Les Enlumineurs, les relieurs, les Libraires et les Imprimeurs de » Toulouse aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, 1480-1530. Documents et notes pour servir à leur histoire* ; Paris, 1893.
  - *Le premier livre imprimé à Agen. Recherches sur la vie et les travaux du premier imprimeur agenais* ; Paris, 1894.
  - *Les Origines de l'Imprimerie à Auch* ; Paris, 1894.
  - *Notes pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Limoges. L'imprimeur Claude Garnier et ses pérégrinations, 1520-1557* ; Paris, 1894.
  - *Les Origines de l'Imprimerie en Normandie* ; Paris, 1894.
  - *Les Débuts de l'Imprimerie à Poitiers. Les Bulles d'indulgences de saintes, Jean Bouyer, Saintongeais, prototypographe poitevin* ; Paris, 1894.
  - *Les Origines de l'Imprimerie à Saint-Lô en Normandie* ; Paris, 1894.
  - *Les Origines de l'Imprimerie à Sisteron en Provence en 1513. Les pérégrinations d'un imprimeur, 1507-1513. Imprimerie établie à Servoules, commune de Sisteron, pendant la Révolution* ; Paris, 1894.
  - *Les origines de l'Imprimerie à La Réole en Guyenne, 1517. Recherches sur la vie et les travaux de Jean Le More, dit Maurus de Coutances, imprimeur et professeur de grammaire, 1507-1580* ; Paris, 1894.
  - Examen de l'ouvrage « l'Imprimeur Claude Garnier à Auch », par Paul Ducourtieux (*Bibliothèque du Limousin*, octobre 1894).

- *Les Libraires, les relieurs et les Imprimeurs de Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle, 1531-1550, d'après les registres d'imposition conservés aux Archives municipales ; Paris, 1895.*
- *Notes sur une impression de Toulouse et sur un libraire rouennais établi à Castres en 1519 ; Paris, 1895.*
- *Un typographe rouennais oublié, maître JG, imprimeur d'une édition de commines en 1525 ; Paris, 1896ca.*
- *Les Origines de l'imprimerie à Limoges ; Paris-Limoges, 1896ca.*
- *Monuments de l'imprimerie à Poitiers ; Paris, 1897.*
- *Bibliographie par ordre chronologique des premiers Livres imprimés à Poitiers, 1479-1515, pour servir de suite aux Origines et Débuts de l'imprimerie à Poitiers ; Paris, 1897.*
- *Les Imprimeries particulières en France au XV<sup>e</sup> siècle ; Paris, 1897.*
- *Les origines et les débuts de l'imprimerie à Bordeaux ; Paris, 1897.*
- *Notes pour servir à l'histoire de l'Imprimerie à Limoges : l'atelier de Paul Berton (Bibliophile du Limousin, avril 1897).*
- *The first Paris Press. An account of the Books printed for Guillaume Fichet and J. Heynheim in the Sorbonne, 1470-1472; Londres, 1897.*
- *Premiers essais à Avignon en 1444 (1441). Analyse de documents découverts par l'abbé Requin Résumé de la question ; Paris, 1898.*
- *Les Origines et les Débuts de l'Imprimerie à Poitiers. Nouvelles recherches ; Paris, 1898.*
- *Les Travaux sur l'Histoire de l'Imprimerie. Congrès international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898..., Paris, 1899.*
- *Origines de l'Imprimerie à Paris : la première presse de la Sorbonne ; Paris, 1899.*
- *Pierre César et Jean Stoll, imprimeurs parisiens du XV<sup>e</sup> siècle. Documents inédits ; Besançon, 1900.*
- *Histoire de l'Imprimerie en France au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles ; Paris, 1900, 3 vol. Un quatrième publié par Paul Lacombe ; Paris, 1914.*
- *Liste chronologique des imprimeurs parisiens du XV<sup>e</sup> siècle, 1470-1500 ; Paris, 1901.*
- *Lucien Sarrazin, Louis Pierre Cl. Hadrien, imprimeur à Saint-Lô ; (Paris ?), 1912.*
- *Un nouveau Document sur Gutenberg. Témoignage d'Ulrich Gering, le premier imprimeur parisien, et de ses compagnons en faveur de l'invention de l'imprimerie ; Paris, s.d.*

Cf. aussi Seymour DE RICCI, *Documents sur la typographie et la Gravure en France au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, réunis par A. Blandin ; Londres, 1926.*

- Jules Alexandre Saturnin CLAYES, né à Paris, le 11 mai 1806 ; prote puis imprimeur à Paris. Auteur d'un recueil de poésies sous le titre de *Fautes d'un imprimeur ; Paris, 1885*, et d'un *Manuel de l'Apprenti compositeur ; Paris, 1871 ; mort à Paris le 8 juillet 1886.*

Cf. Alkan aîné, *les quatre Doyens de la Typographie française ; Angers, 1889 ; J.A.S. Claves.*

- Claude CLÉMENT, né le 23 juin 1596 à Ornans (Doubs). Jésuite, professeur de belles-lettres à Madrid. Il a publié *Muséi sive bibliothecae tam privatae quàm publicae extrucio, instructio, cura, usus ; libri IV. Accessit accurata descriptio regiae bibliothecae S. laurentii Escurialis : insuper paraenesis allegorica ad amorem literarum* ; Lyon, 1635. Il mourut le 23 novembre 1642 à Madrid (Espagne).
- David CLÉMENT, né le 16 juin 1701 à Hofgeismar dans la Hesse. Bibliographe. Il a publié une *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné des livres difficiles à trouver* ; Göttingen, Hanovre et Leipzig 1750-1760, 9 vol, in-4°, inachevé. Mort le 10 janvier 1760 à Hanovre.
- Jean-Baptiste COTTON des HOUSSAYES, né en 1727 à La Neuville Chant d'Oisel (Normandie). Docteur de Sorbonne, professeur de théologie, bibliothécaire, prêtre. Il a écrit et laissé en manuscrit des ouvrages de bibliographie. Il mourut en 1783.
- Georges Adrien CRAPELET, né le 13 juin 1789 à Paris ; imprimeur à Paris ; auteur de *Études sur la Typographie* ; Paris, 1837 ; *Du Progrès de l'imprimerie en France et en Italie au XVI<sup>e</sup> siècle* ; 1836 ; *Des Brevets de l'imprimerie* ; 1840 ; Robert Estienne, imprimeur royal, et le roi François 1<sup>er</sup>..., Paris, 1839 ; *De l'Imprimerie considérée sous les rapports littéraires et industriels* ; Paris, 1827 ; *De la profession d'Imprimeur* ; gendre de Charles Lahure. Mort le 11 décembre 1842 à Nice.
- Louis-François DAIRE, né à Amiens en 1713 ; religieux, bibliothécaire des Célestins de Paris. Il a écrit des livres historiques ; mort à Chartres en 1792.
- Pierre-Claude-François DAUNOU, né à Boulogne-sur-Mer le 18 août 1761 ; oratorien, professeur de théologie à Troyes (1781), à Soissons (1784), à Boulogne (1785) et à Montmorency prêtre (1787), rédacteur du *Journal des savants* (1816), professeur au Collège de France (1819), député (1819), (auteur d'un *Essai historique sur la puissance temporelle des*

*Papes*), archiviste de France, (après Camus) ; il abjura ses premières croyances ; mort à Paris en 1840.

Cf. A. de PONTÉCOULANT, Daunou (*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, IX, 582).

- Gustave. DAMPELEY-GOUVERNEUR, né en 1809 ; correcteur à Paris puis imprimeur à Nogent-le-Rotrou. Auteur de *Le Compositeur et le Correcteur-typographe* ; Paris, 1880. Il mourut en 1881.
- Guillaume DEBURE, né en 1734, bibliothécaire du roi Louis XVI. Il a publié des catalogues de livres et de bibliothèques ; mort à Paris en 1820.
- Guillaume-François DEBURE, dit DEBURE le Jeune, né à Paris en 1731 ou 1732 ; libraire et bibliographe. (Auteur de *Museum typographicum, seu collectio in qua omnes fere libri rarissimi... recensur*, tiré à 12 exemplaires, 1755 et d'une *Bibliographie instructive, ou Traité de la Connaissance des Livres rares et singuliers*, 1763-1768, 7 volumes. *Catalogue des Livres du cabinet de L.-J. Guignat* ; Paris, 1769, 2 volumes, supplément au traité ci-dessus. Les Debure furent les organisateurs en 1767 et en 1783, de la fameuse vente de la Bibliothèque du Marquis de La Vallière. Guillaume-François Debure mourut à Paris, le 15 juillet 1782.
- Georges DEGAAST, né à Paris le 4 septembre 1884 ; directeur d'imprimeries. Auteur de *Les Industries graphiques ; Manuel d'apprentissage de la composition typographique* ; mort à Angoulême le 7 janvier 1940.
- Léon-Joseph DEGEORGE, né à Arras le 3 janvier 1843 ; écrivain de l'Imprimerie. Auteur des *Notices sur le Musée Plantin ; Numismatique de l'Imprimerie* ; bibliothécaire de la ville de Lisieux, où il mourut le 25 décembre 1922.

- Jean de La CAILLE, né en 1645 probablement à Paris. Libraire en cette ville, rue Saint-Jacques à la Prudence, adjoint de la Communauté des Libraires de Paris, 1679-1688. Auteur d'une *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie, Où l'on voit son origine et son progrès jusqu'en 1689* ; Paris, 1689 ; mort à Paris en 1720.
- Paul DELALAIN, né en 1840 probablement à Paris. Imprimeur, président du cercle de la Librairie, il a publié : *Les Marques de Libraires et imprimeurs du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles* ; Paris (1885). – *Inventaire des marques d'Imprimeur et de Libraires faisant partie de la Collection de la Bibliothèque Technique du cercle de la Librairie* ; Paris, 1886 et 1892. – *Galliot du Pré, libraire parisien de 1512 à 1560* ; Paris, 1890, complém., Paris, 1891. – *Les Publications en dépôt à l'imprimerie Nationale il y a cent ans* ; Paris, 1892. – *Les marques aux Cicognes du Libraire-Imprimeur Sébastien Nivelles* ; Paris, 1893. – *Cercle de la Librairie, Catalogue de la bibliothèque technique* ; Paris, 1894. – *L'Imprimerie et la Librairie à Paris de 1789 à 1813* ; Paris, s.d. – *Liste des imprimeurs typographes de Paris, du 1er avril 1811 au 10 septembre 1870, sous le régime du brevet* ; Paris, 1900. – *Le Bilboquet ou ouvrage de ville* ; Paris, 1900. – *Essai de Bibliographie de l'Histoire de l'Imprimerie typographique et de la Librairie en France* ; Paris, 1903. – *Les Libraires et les Imprimeurs de l'Académie Française de 1634 à 1793. Notice biographiques, Jean Camusat, Pierre LePetit, Les trois Jean-Baptiste Coignard, Bernard Brunet, Antoine Demonville* ; Paris, 1907. – *Histoire de l'Imprimerie typographique (Bulletin du Aux maîtres-imprimeurs de France, 1908)*. – *Momoro (Antoine-François), libraire, imprimeur et fondeur* ; (Paris), 1910. – *Études sur les annales typographiques, Recueil bibliographique ayant paru de 1759 à 17693* ; Paris (1910). – *La question de l'apprentissage (Courrier du Livre, novembre 1912)*, Paul Delalain ist.
- Antoine-François DELANDINE, né à Lyon le 6 mars 1756 ; avocat, bibliothécaire de la ville de Lyon. Auteur de nombreux mémoires bibliographiques, notamment *Bibliothèque de Lyon, Notices sur les Manuscrits qu'elle renferme...* ; Paris, 1811, 3 vol. – *Catalogue des livres de la Bibliothèque publique de Lyon* ; 2 vol. ; Lyon, 1819. – *Mémoires bibliographiques et Littéraires* ; Lyon, 1816. Mort à Lyon le 5 mai 1820.
- Léopold DELISLE, né à Valognes le 24 octobre 1826 ; créateur et directeur de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, administrateur de la Bibliothèque Nationale. Son œuvre typographique n'est pas considérable, mais elle est de premier ordre : *Deux notes sur des impressions du XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1888. – *Épître adressée à*

Robert Gaguin le 1<sup>er</sup> janvier 1472 par Guillaume Fichet sur l'introduction de l'Imprimerie à Paris ; Paris, Champion, 1889. – *Essai sur l'Imprimerie et la Librairie à Caen de 1480 à 1550* ; Caen, 1891. – Les Bibles de Gutenberg, d'après les recherches de Karl Dziatzko (*Journal des Savants*, juillet 1894). – L'imprimeur parisien Josse Bade et le professeur écossais Jean Vaus (*Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1896)... – *Livres imprimés à Cluny au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1896. – *Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au XV<sup>e</sup> siècle...* ; Paris, 1900. – *A la mémoire de Jean Gutenberg* ; Paris, 1900. – *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle...* ; Caen, 1903-1904. – La bibliothèque d'Anne de Polignac et Les origines de l'Imprimerie à Angoulême, (*Mélange de Paléographie et de Bibliographie*). Mort à Chantilly le 22 juillet 1910.

- DESESSARTS (Nicolas-Toussaint), voir LEMOYNE.
  
- Tibulle DESBARREAUX-BERNARD, né à Toulouse le 20 novembre 1798 ; médecin-chef à l'Hôtel-Dieu de cette ville, professeur à l'École de Médecine ; mort à Toulouse le 15 janvier 1880. Il a publié notamment : *Recherches sur les Débuts de l'Imprimerie dans quelques villes de France* ; Paris, 1849. – *L'Imprimerie à Toulouse au XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Catalogue raisonné des Livres imprimés au XV<sup>e</sup> siècle* ; Toulouse, 1865. – *Le monogramme d'Henri Mayer, imprimeur à Toulouse* ; Toulouse, 1866. – *Les pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur à Toulouse au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle* ; Montauban, 1866. – *Études bibliographiques sur l'édition du Speculum Quadruplex de Vincent de Beauvais, attribué à Jean Mentel (Mentelin ou Mentlin, Mentels)* ; Paris, 1872. – *Le missel d'Uzès imprimé à Lyon en l'année 1495, par Jean Neumeister de Mayence* ; Toulouse, 1874. – *Établissement de l'Imprimerie dans la province du Languedoc* ; Toulouse, 1875. – *Quelques recherches sur les Débuts de l'imprimerie à Toulouse (Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse, 18.. - Anomalies des Signatures dans les premiers livres, où on la rencontre* ; Toulouse, s.d. Avec Tibulle Pellet (de son vrai nom Tibulle Pellet-Desbarreaux), *Guyon de Boudeville, imprimeur à Toulouse, 1541-1542* ; Toulouse, 1875. – *Histoire de l'Imprimerie à Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle, Nicolas Viellard, 1534-1540*. Il mourut à Toulouse le 15 février 1880. Toulouse, 1880.

Cf. aussi J.L. HUBAUD, *Examen critique d'un nouvel opuscule de M. Desbarreaux-Bernard intitulé l'Imprimerie à Toulouse aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* ; Marseille, 1866.

Cf. BAUDOIN, Éloge de Desbarreaux-Bernard, (*Mémoires de l'Académie de Toulouse*, 1881, 14, 40).



- Nicolas Lemoyne dit DESESSARTS, né à Coutances le 1<sup>er</sup> novembre 1744 ; avocat puis libraire, auteur d'un *Dictionnaire bibliographique portatif*, 1800 ; et d'une *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, 1798, 3 vol., publié à nouveau par Barbier en 1808. Desessarts mourut à Paris le 5 octobre 1810.
- Émile DESORMES, né en 1840 ; typographe puis antiquaire. Auteur d'un *Polylexique méthodique* ; Angers, 1898 et de *Notions de typographie*, 1888 ; directeur, à Paris, de l'école, Gutenberg, 1886 ; mort en 1910.
- Felix DESVERNAY, né à Lyon le 19 avril 1852 ; conservateur-adjoint de la Bibliothèque de Lyon. Auteur de divers opuscules sur l'imprimerie, notamment *Origines de l'Imprimerie à Lyon* ; Paris, 1896 ; *Les Origines de l'Imprimerie à Montpellier... Dernière pérégrination de l'imprimeur lyonnais Jean du Pré* ; Lyon, 1904 ; mort à Lyon le 27 novembre 1917. Desvernay avait accumulé une énorme documentation sur l'Imprimerie Lyonnaise ; après sa mort, on s'est empressé – souci bien lyonnais- de dissimuler ces documents qui ne furent jamais communiqués à quiconque : singulier hommage à rendre à ceux qui ont tant travaillé !
- Pierre DIDOT, né à Paris le 25 janvier 1765 ; libraire, 1785, imprimeur en cette ville, 1789. Auteur d'un *Essai de Fables nouvelles*, dont les notes sont une véritable histoire de l'Imprimerie ; en même temps qu'un hommage rendu à François-Ambroise Didot, son frère ; mort à Paris le 31 décembre 1853, à 93 ans.

Cf. *infra*, p.

- Lucien DUC, né à Vallauris le 7 septembre 1849 ; instituteur puis imprimeur à Lyon, 1880 (Billoux) et à Paris, 1890. Auteur d'une *Etude sur l'Imprimerie*, parue dans la *Province*, en 1911 ; mort à Toulon en 1914.
- Louis Elliès DUPIN (ou DU PIN), né en Normandie en 1657, docteur de Sorbonne, professeur de philosophie au Collège Royal. Il a écrit une *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages* ; Paris, 58 vol. in-8° et plusieurs autres importants

ouvrages, notamment *Bibliothèque universelle des Historiens*, en 2 vol., inachevée ; mort en 1719.

- Paul DUPONT, né à Périgueux en 1795 ; imprimeur à Paris, dans l'Hôtel de la Cour des Fermes, 1825, puis à Clichy, 1861, député de la Dordogne, sénateur. Auteur d'une très érudite *Histoire de l'Imprimerie* ; Paris, 1854 ; mort à Paris le 11 décembre 1879 : le présent ouvrage est placé sous l'égide de la mémoire de cet homme, de qui les successeurs vont le publier.
- François Antoine Brutus DUPRAT ; chef de la Fonderie de l'Imprimerie Nationale, puis secrétaire du Conseil de cette organisation. Auteur d'un *Précis historique sur l'Imprimerie Nationale, accompagné de spécimens de ses caractères français et étrangers* ; Paris, 1848 ; d'une *Histoire de l'Imprimerie Impériale de France, suivie des spécimens des Types étrangers et français de cet établissement* ; Paris, 1861, et d'un *Aperçu sur les progrès de la Typographie depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et sur l'état actuel de l'Imprimerie à Paris* ; Paris, 1863.

Cf. A. DURAND, de *l'Histoire de l'Imprimerie Impériale de France*, par M.F.A. Duprat ; Paris, 1861.

- Eugène DUTUIT, né à Marseille le 7 avril 1807 ; collectionneur. Auteur de *Quel est l'inventeur de l'Imprimerie (Le Livre, 1883, IV)*. – *Manuel de l'Amateur d'Estampes* ; Paris, 1881 ; mort à Rouen le 25 juin 1886.
- Antoine DU VERDIER, seigneur de Valprivas, né à Montbrison en 1544. Auteur d'une savante *Bibliothèque, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont écrit ou traduit en français* ; Lyon, 1585 ; mort à Vienne en 1600.

Cf. Chanoine REURE, *le Bibliographe Antoine Du Verdier* ; Paris, 1897.

- Eugène DUVERGER, né à Lille ; imprimeur à Paris. Auteur en 1840, d'une *Histoire de l'Invention de l'Imprimerie par les monuments*, et d'un mémoire sur *La Typographie musicale* sur lequel Francoeur fit un rapport ; mort à Paris en 1863.

- Jacques ÉCHARD, né à Rouen en 1644, dominicain. Il a écrit un *Tableau chronologique de tous les écrivains du son ordre jusqu'en 1720 Scriptorum ordinis Praedicatorum recensiti notisque historicis et criticis*, 1719-1721, 2 vol., commencé par Jacques Quétif.
- Émile EGGER, né à Paris en 1813. Auteur d'une *Histoire non-datée du Livre depuis ses origines jusqu'à nos jours*, et d'un mémoire sur *Le Papier dans l'Antiquité et dans les temps modernes* ; Paris, 1866 ; mort à Royat en 1885.
- Martin Dominique FERTEL, né à Saint-Omer en 1672 ; (prêtre ?) typographe. Auteur de *La Science pratique de l'Imprimerie...* ; Saint-Omer, 1723 ; mort en la même ville en 1752.

Cf. N. BRETON, un Manuel typographique en 1723 (*Intermédiaire des Imprimeurs*, avril 1888).

- Charles Marie FÉVRET de FONTETTE, né à Dijon en 1710, conseiller au Parlement de Bourgogne. Auteur de nombreuses additions à la *Bibliothèque historique* du Père Jacques Lelong ; mort à Dijon en 1772.
- Ambroise Firmin DIDOT, né à Paris le 7 décembre 1790 ; attaché d'ambassade, 1816, imprimeur, bibliophile, écrivain. Ambroise Firmin Didot, fils de Firmin, a laissé une œuvre littéraire considérable ; j'en extrais les quelques ouvrages les plus précieux pour l'histoire typographique : *Essai sur la Typographie* ; Paris, 1851. – *Typographie (Encyclopédie moderne* ; Paris, 1854 cal. 557-922). – *les Estienne : Henri I<sup>er</sup> et François I<sup>er</sup> et II, Robert I<sup>er</sup>, II et III ; Henri II, Paul et Antoine* ; Paris, s.d. – *Gutenberg* ; Paris, s.d. – *Essai typographique et bibliographique sur l'Histoire de la Gravure sur bois* ; Paris, 1863. Mort à Paris le 12 février 1876.

Cf. *infra*. p...

- Édouard FOURNIER, né à Orléans en 1819 ; littérateur. Auteur, avec Paul Lacroix et Ferdinand Séré, d'une *Histoire de l'Imprimerie* ; Paris, 1851 ; mort à Paris en 1880.
- Henri FOURNIER, né à La Rochecorbon le 19 novembre 1800, typographe à Paris. Auteur, avec Viot ; 1919, et E. Morin, 1925, d'un *Traité de la Typographie*. Mort dans cette ville le 12 mars 1888.

Cf. ALKAN aîné, *Les quatre doyens de la Typographie parisienne...* ; Angers, 1889.

- Pierre Simon FOURNIER (dit Fournier Le Jeune), né à Paris le 15 septembre 1712 ; graveur et fondeur de lettres à Paris. Auteur de nombreux écrits sur des sujets typographiques, notamment du rarissime *Manuel typographique utile aux gens de lettres et à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'Imprimerie* ; Paris, 1764-1766 ; mort à Paris le 8 octobre 1768.

Cf. *On XVIII<sup>th</sup> Century French Typography and Fournier-le-Jeune* ; Londres, 1926.

- Antoine FREY, typographe. Auteur d'un *Nouveau Manuel de typographie*, publié premièrement en 1828, réédité trois fois : 1835, 1855 (Nicolas-Edme Roret), et un peu plus tard, révisé par E. Bouchez.
- Claude Pierre GOUJET dit *l'abbé Goujet*, né à Paris en 1697 ; prêtre, chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital. Auteur d'une *Bibliothèque française ou Histoire de la Littérature française depuis l'origine de l'Imprimerie jusqu'à nos jours* ; Paris, 1740, 18 vol. ; mort à Paris en 1767.

Cf. BARBIER, Notice sur le Catalogue raisonné des Livres de la Bibliothèque de l'abbé Goujet (*Magasin encyclopédique*, 1803). –BARRAL, *Mémoires historiques et littéraires sur la vie de P. Goujet*, La Haye (Paris), 1767. – *Nécrologie de 1768*.

- François GRUDÉ sieur de LA CROIX DU MAINE, (en latin *Grucithanius*), né au Mans en 1552. Auteur de la *Bibliothèque française* dont Rigoley de Juvigny publia à Paris une belle édition commentée en 1772 ; avec des remarques historiques et

critiques de La Monnaie, Bouchier et Falconnet, 6 vol. in-4°. Elle y précède la bibliothèque de Du Verdier (v.p.167). J.-L Croix du Maine mourut, assassiné à Tours, en 1592.

Cf. *Biographie universelle*, de FURNE, III, 1603.

- Joseph de GUIGNES, né à Pontoise en 1721 ; savant orientaliste. Auteur d'un *Essai historique sur l'Origine des Caractères grecs de François I<sup>er</sup>*, appelés communément « grecs du roi » ; Paris, 1787, et des *Principes de Composition typographique pour diriger le compositeur dans l'usage des Caractères orientaux de l'imprimerie Royale* ; Paris, 1790. Mort à Paris en 1800.

Cf. *Biographie Universelle*, de FURNE, II, 1358.

- Le Père Louis-JACOB de SAINT-CHARLES, dit *Ludivicius*, né à Châlon-sur-Saône en 1608, prêtre de l'Ordre du Carmel, bibliothécaire du cardinal du Retz, chapelain du Premier Président de Harlay. Il a écrit une *Bibliotheca pontificia cui adiungitur catalogus haereticorum accedit, un Fragmentum libelli S. Marcelli Romani Martyris*, en 1643, un *Traité des plus belles Bibliothèques du monde* ; Paris, 1644, une *Bibliographia parisiensia* ; Paris, 1645, et un tombeau de Gabriel Naudé, 1659. Il est mort à Paris en 1670.
- Philippe LABBÉ, né à Bourges en 1607, jésuite, professeur de rhétorique et de philosophie il a écrit beaucoup et de bons ouvrages de bibliographie. Il est mort en 1667.
- Jean de LA CAILLE, imprimeur à Paris, 1689. Fils de l'imprimeur-libraire parisien Jean I de La Caille. Chargé vers 1685, par un des premiers magistrats de France de rassembler la législation concernant l'Imprimerie et la Librairie, de La Caille en prit prétexte pour composer son *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie, où l'on voit son origine et son progrès, jusqu'en 1689*. Divisée en deux livres ; Paris, M.D.C.LXXXIX.

- Paul LACROIX, né en 1806 dit *Le Bibliophile Jacob*. Auteur de nombreux ouvrages sur l'Art, et notamment, en collaboration avec E. Fournier et F. Séré, d'une *Histoire de l'Imprimerie et des Arts et professions qui se rattachent à la Typographie* ; Paris, 1852 ; mort en 1844.
- François Xavier LAIRE, né à Dôle en 1738, bibliothécaire du cardinal, de Brienne, puis de la ville d'Auxerre. Il a publié, notamment, des *Dissertations sur l'Origine et les progrès de l'Imprimerie en Franche-Comté pendant le XV<sup>e</sup> siècle* ; Dôle, 1785. Il mourut en 1801.
- Pierre LAMBINET, né à Tourne en 1742 ; jésuite. Auteur de *Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'origine de l'Imprimerie, particulièrement sur les premiers établissements au XV<sup>e</sup> siècle dans la Belgique* ; Bruxelles, 1798 ; publié à nouveau sous le titre *Origine de l'Imprimerie d'après les titres authentiques, l'opinion de M Daunou, ...* ; Paris, 1810 ; mort à Paris en 1813.
- Georges LANDAIS, dit *LEPREUX*, né à Dunkerque en 1858. Auteur de la *Gallia typographica*, magnifique enquête malheureusement inachevée ; mort à Paris le 15 janvier 1918. Il a écrit encore : *Antoine Estienne, premier imprimeur ordinaire du Roy* ; Besançon, 1907. – des vieilles imprimeries de France (*Bulletin des maîtres-imprimeurs*, 1908, passim. – *Les imprimeurs d'Estampes, 1708-1765* ; Besançon, 1908. – *Les Typi argentei...* ; Paris, 1909. – *Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie parisienne* ; Paris, 1909. – *Notes additionnelles et Documents inédits concernant les imprimeurs de l'Académie Française* ; Besançon, 1909. – *Charles Estienne et ses pupilles* ; Paris, 1909. – *Les Frédéric Morel et leur famille* ; Paris, 1909. – Ulrich Gering, prototypographe parisien... (*Bulletin des maîtres-imprimeurs*, août 1910. – *une Enquête sur l'Imprimerie à Paris en 1644* ; Besançon, 1910. – *les Imprimeurs belges en France* ; Paris, 1910. – *Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie parisienne* ; Paris, 1911. – Le buste d'Ulrich Gering (*Bulletin des maîtres-imprimeurs*, 1911). – les Ancêtres du Livre, du Journal et de l'Almanach en France (*Bulletin des maîtres-imprimeurs*, Noël 1925). – *Les trois premiers siècles de l'Imprimerie en France* ; 1926 (HID., Noël, 1926).
- *LEPREUX*, voir LANDAIS.

- Charles Antoine LASERNA de SANTANDER, né à Colindres en Biscaye en 1752. Auteur d'une *Note additionnelle à l'extrait de l'Instruction sur la manière d'inventorier les Dépôts littéraires* ; Bruxelles, 1794. – *Dictionnaire bibliographique choisi du quinzième siècle et Essai sur l'Origine de l'Imprimerie* ; Paris, 1805-1807. – *Mémoire historique sur la Bibliothèque publique dite de Bourgogne, à Bruxelles* ; Bruxelles, 1809. – *Catalogue des Livres de la Bibliothèque de Don Simon de Santander* ; Bruxelles, 1792. – *Observations sur le Filigrane du papier employé dans le XV<sup>e</sup> siècle*. – *Mémoire sur l'Origine et le premier usage des Signatures et des Chiffres dans l'Art typographique* ; Bruxelles, 1795. Mort à Bruxelles en 1813.
  - Charles de LASTEYRIE (le Comte), né à Brive-la-Gaillarde le 4 mars 1759 ; vulgarisateur de la lithographie en France. Auteur de *Typographie économique, ou l'Art de l'Imprimerie à la portée de tous*, 1837 ; mort en 1849.
  - Émile LECLERC, né à Paris en 1857 ; typographe, écrivain technique. Auteur d'un *Nouveau Manuel complet de Typographie* ; Paris, 1897, rédacteur en chef de la *Fonderie typographique*, où il publia de nombreux articles, ainsi que dans la *Revue de l'Industrie du Livre* et dans *Papyrus* ; mort à Paris le 6 mars 1932.
  - Jacques LELONG, né à Paris le 19 avril 1665 ; oratorien, bibliothécaire de l'oratoire. Auteur de la *Bibliothèque historique de la France*, dont une édition publiée par Févret de Fontette, comprend 5 volumes in-folio ; mort à Paris le 13 avril 1721.
- Cf. *Biographie universelle*, LE FURNE, III, 1672.
- Otto LORENZ, né à Leipzig en 1831 ; bibliographe. Auteur du *Catalogue général de la Librairie française depuis 1840* ; mort à Paris en 1895.
  - Augustin Martin LOTTIN dit *Lottin l'aîné*, né le 8 août 1726 à Paris, libraire et imprimeur. Auteur d'un *Catalogue chronologique des Libraires et Imprimeurs de*

*Paris, depuis l'an 1470 jusqu'en 1789*, 2 vol. ; mort probablement à Paris le 6 juin 1793.

Cf. BOUCHARD, Notices sur la vie et les écrits d'Augustin Martin Lottin l'aîné, libraire et imprimeur à Paris (*Journal de la Librairie*, 1797, et *Magasin encyclopédique*, 1803, I, 374).

- Jean-Patrice-Auguste MADDEN, né en Angleterre en 1808. Auteur de savantes études sur l'imprimerie, notamment de *Lettres d'un Bibliographe*, parues en 1874-1875, dans le *Typologie Tucker* ; agrégé de l'université ; mort en 1889.
- Jean Mabillon *Dom Mabillon*, né à Saint-Pierremont en 1632 ; bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Il a publié un bel ouvrage sur la *Diplomatique*, 1681 et suppl. 1704. Mabillon mourut à Paris en 1707.
- Michel MAITTAIRE (de son vrai nom Mettayer), né en France en 1668 ; professeur à Westminster, à Londres, bibliographe. Auteur de *Annales typographici al artis inventée origine ad annum 1557*, avec un appendice ; La Haye, 1719-1741, 9 vol. ; de *Stephanorum Historia...* ; Londres, 1709, de *Historia typographorum aliquot parisiensium vitas et libris complectens* ; Londres, 1717, et de nombreux autres ouvrages. Maïttaire mourut à Londres en 1747.
- Prosper MARCHAND, né à Guise en 1675 ; libraire à Paris, 1698. Auteur d'une *Histoire de l'Origine et des premiers progrès de l'Imprimerie* ; La Haye, 1740, continuée par Mercier de Saint-Léger (voir ce nom). Établi plus tard, 1711, en Hollande, il mourut à Amsterdam en 1756.

Cf. Barthélemy Mercier de SAINT-LÉGER, *Supplément à l'Histoire de l'Imprimerie (de Prosper Marchand), ou additions et corrections pour cet ouvrage* ; Paris, 1773.

- Gabriel MARTIN, né à Paris en 1679 ; libraire et classificateur. Il a publié de nombreux catalogues : Colbert, de Boze, Bochart etc. Il est mort en 1761



- Jacques MARTIN, né à Fanjeaux en 1684 ; bénédictin. Il a publié, notamment, *Eclaircissements littéraires sur un projet de Bibliothèque alphabétique* ; Paris, 1735. Il mourut en 1751, à Paris.
- Anicet MELOT, né à Dijon en 1697 ; conservateur de la Bibliothèque du roi Louis XV, avocat au Parlement. Il est mort à Paris en 1759.
- Gilles MÉNAGE, né à Angers en 1613, avocat, bibliographe. Auteur d'un *Dictionnaire étymologique sur les Origines de la Langue française* ; Paris, 1650 et 1694.

Cf. MENAGIANA ; Paris, 1693, 1715,1729. – Brunet, *Manuel du Libraire*, II, 468.

- Barthélemy MERCIER de Saint-Léger, né à Lyon en 1734 ; génovéfain, Abbé de Saint-Léger des Soissons, bibliographe, le bibliothécaire de Sainte-Geneviève à Paris. Auteur d'un grand nombre d'écrits, notamment d'un supplément à *l'Histoire de l'Imprimerie de Prosper Marchand* ; Paris, 1772 ; 1775. Mort à Paris en 1799.

Cf. Simon CHARDON de LA ROCHETTE, Notice sur Mercier de Saint-Léger (*Magasin encyclopédique*, 1799, le II).

- Antoine François MOMORO, né à Besançon le 13 novembre 1755 ; imprimeur, graveur et fondeur de lettres à Paris, 1787. Auteur d'un *Traité élémentaire de l'Imprimerie ou le Manuel de l'Imprimeur* ; avec 36 planches en taille-douce ; Paris, 1793 ; *Epreuve d'une partie des Caractères de (sa) fonderie*, 1787 ; *Manuel des Impositions typographiques*, 1789, 1792, 1819. Il fut, croit-on, l'imprimeur du Journal des Cordeliers, dont il fut l'un des membres les plus remuants ; mort révolutionnairement à Paris, avec les hébertistes, en 1794.

Cf. BASILE, un fondeur révolutionnaire (*La Fonderie Typographique*, octobre-décembre 1902).

- Bernard de la MONNOYE, né à Dijon le 15 juin 1641 ; avocat au barreau de Dijon, membre de l'Académie française, 1713. Il a publié de nombreux ouvrages, notamment *Le Ménagiana* en quatre volumes in-12 et une dissertation sur le *De tribus Impostoribus*. Il mourut en 1728, à Paris.
- Bernard de MONTFAUCON, né au château de Montfaucon à Soulages en Languedoc, en 1655 ; bénédictin. Auteur de nombreux ouvrages bibliographiques, notamment d'une Dissertation sur la plante appelée Papyrus, sur le papier d'Egypte, sur le Papier de coton, et sur celui dont on se sert aujourd'hui (*Mémoires de littérature*, 17..., p 59. Mort à Paris en 1741, en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Cf. TASSIN<sup>1</sup>, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* ; Paris-Bruxelles, 1776.

---

1 : René Prosper Tassin, né à Lonlay-l'Abbaye en 1697 ; bénédictin ; mort à Paris en 1770.

- Edmond MORIN, né à La Chapelle Saint-Denis en 1859 ; ouvrier-typographe, puis représentant de fabrique. Auteur de nombreux articles se rattachant à la typographie, et d'un *Dictionnaire typographique* ; Lyon, 1903 ; mort en 1938 à Thorigny, où il s'était retiré.
- Louis MORIN, né à Troyes le 19 octobre 1866 ; typographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de cette ville, où il mourut le 21 novembre 1942.

Voici sa bibliographie revue par lui-même quelque temps avant sa mort :

*Histoire des Imprimeries de Troyes depuis 1789 et des autres Imprimeries du département de l'Aube depuis leur fondation* ; Troyes, 1893. –Yves Girardon, *imprimeur-libraire à Troyes...* ; Arcis-sur-Aube, 1893. –*L'apprentissage des Imprimeurs et des Relieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle...* ; Paris, 1895. –*Délibération...relative à l'impression des Livres liturgiques* ; Paris, 1896. – Les dernières années de la Communauté des imprimeurs-libraires de Dijon, 1772-1790 (*Intermédiaire des Imprimeurs*, février 1896). – Marie Moreau (*Journal des Typographes*, 26 mars 1896). –Jean Antoine Etienne Garnier (*Hid.*, 29 août 1896). – association des Imprimeurs troyens pour lutter contre l'avisement du prix en 1644 (*Intermédiaire des Imprimeurs*, juillet 1897). Les dernières années de la Communauté des Imprimeurs-libraires de Châlons-sur-Marne (*Journal des typographes*, septembre-novembre 1897). –*Les Apprentis Imprimeurs au temps passé* ; Lyon, 1898. –*Essai sur la police des Compagnons imprimeurs sous l'Ancien Régime* ; Paris, 1898. –Bilboquet d'autrefois (*Intermédiaire des Imprimeurs*, 1899 pass.). –Une Fonderie typographique à Avignon au

XVIII<sup>e</sup> siècle (*Fonderie typographique*, 1899, N°10 et 11). – *Une Imprimerie troyenne trois fois séculaire. Pierre Chevillot et ses successeurs jusqu'à nos jours, ... 1594-1899... précédés de quelques (antécédents ?) probables depuis... 1560* ; Troyes, 1899. – Têtes et vignettes (*Fonderie typographique*, 1899, N°9). – *Les Garnier, imprimeurs et libraires à Troyes* ; Paris, 1900. – *Histoire corporative des Artisans du Livre à Troyes* ; Troyes, 1900. – *Les Febvre, imprimeurs et libraires à Troyes, à Bar-sur-Aube et à Paris* ; Paris, 1901. – *Les Dudot, imprimeurs-libraires à Troyes, à Paris, à Sens et à Tours* ; Paris, 1901. – *Questions bibliographiques, Michel Félix, imprimeur* ; Paris, 1901. – Nicolas Cirier, typographe, correcteur, auteur et pamphlétaire (*Fonderie typographique*, 1901, N° 34). – *Les Bridou, imprimeurs et libraires à Troyes et à Chaumont* ; Paris, 1902. – *L'imprimerie du Port Saint-Nicolas (Aube)* ; Troyes, 1902. – *L'imprimerie Syllabique (Fonderie typographique*, 1902, N°39). – *Les Typotes à travers les siècles (Hid., 1902, 139)*. – *Les Bollet, imprimeurs, libraires relieurs et cartonniers à Troyes et à Paris* ; (Troyes ?), 1904. – *Coup d'œil sur l'Imprimerie à Troyes* ; (Troyes ?), 1904. – *Essai historique sur les Marques d'imprimerie (Fonderie typographique*, 1904, N° 68). – *Les Adenet, dits aussi Maillet, imprimeurs, libraires et relieurs à Troyes, à Paris, et à Sens* ; Henri Charles Huguier, imprimeur à Troyes et à Paris ; Paris, 1905. – *Editions troyennes des « Petits Métiers et Cris de Paris »* ; Paris, 1907. – *Sur des Cartes géographiques typographiques* ; Perpignan, 1907. – *Un chef-d'œuvre de malfaçon typographique* ; Paris, 1909. – *Quelques faux en mention bibliographique* ; Paris, 1909. – *Un Imprimeur troyen apocryphe, Jean Damian, 1568* ; Besançon, 1909. – *Les Editions troyennes de Rabelais* ; Paris, 1909. – *Une curiosité typographique* ; l'édition du Petit Carême de Massillon, donnée par Jean Erasme Kleffer en 1827 (*Bulletin des Maîtres Imprimeurs*, juillet 1910). – *Un champion de la Propriété littéraire, Claude Laurent Bournot, imprimeur-libraire à Langres, 1766-1847 (Hid., juin 1911)*. – *Les Livres liturgiques et les Livres d'église imprimés à Troyes pour d'autres diocèses* ; Paris, 1911. – *Sur quelques Impressions troyennes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1911. – *Un Format encombrant : la Sphère de MM A Desmadryl, François et Benoît* ; Perpignan, 1914. – *La Famille Dolet à Troyes* ; Troyes, 1917. – *Recherches sur l'impression des « Coutumes » au XVI<sup>e</sup> siècle à Troyes et en Bourgogne* ; Paris, 1927. – *L'Imprimerie glorifiée (Bulletin des maîtres-Imprimeurs*, Noël, 1923). – *Les Ancêtres du Livre, du Journal et de l'almanach, de Lepreux (Hid., Noël 1925°*. – *Les trois premiers siècles de l'Imprimerie, de Lepreux (Hid., Noël 1926)*. – *Iconographie de l'Imprimerie et du Livre (Hid., Noël, 1927)*. – *Le livre et la Pensée moderne (Hid., Noël, 1928)*. – *Florilège de l'Imprimerie (Hid., Noël, 1929)*. – *Les Livres à la ville (Hid., 1932)*.

- Paul Louis Charles MORTET, né à Nancy en 1852 ; bibliothécaire à Paris, professeur à L'École des Chartes. Auteur de *Les Origines et le Début de l'Imprimerie d'après les recherches les plus récentes* ; Paris, 1922 ; mort à Paris en 1927.
- Arnold MÜLLER, né à Turany (Bohème, Slovaquie) en 1859 ; typographe, fondateur de *l'Annuaire de l'Imprimerie et de la Revue des Industries du Livre*.

Auteur de *Notice sur le prix de revient* ; Paris, 1902 ; *Nouveau Manuel de l'Imposition*, 1903 ; *Nouveau Manuel de Typographie*, 1912 ; *Dictionnaire de l'Imprimerie et des Arts graphiques*, avec Émile Désormes, 1913 ; *Méthode rationnelle pour l'établissement des Devis et prix de revient*. Il mourut à Paris en avril 1925.

- Gabriel NAUDÉ, né à Paris le 2 février 1600 ; médecin, bibliothécaire à Rome des cardinaux Bagni, Barberini puis de Mazarin à Paris ; mort à Abbeville le 10 juillet 1653. Il a publié *Recherches sur les bibliothèques (Mémoires de Nicéron)*, IX, *Le Marfore, ou Discvours contre les libelles* ; Paris, 1620 ; *Advis pour dresser une Bibliothèque* ; Paris, 1627
- Jean-Baptiste François NÉE de La ROCHELLE, né à Paris le 9 novembre 1751 ; libraire à Paris, 1773. Il a publié une *Vie d'Etienne Dolet, imprimeur à Lyon au seizième siècle, avec une note des Libraires et imprimeurs auteurs que l'on a pu découvrir jusqu'à ce jour* ; Paris, 1779, et une *Table des anonymes de la Bibliographie instructive de Debure, avec un Discours sur la Science bibliographique et sur les Devoirs du Bibliographe*.
- Jean Pierre NICÉRON, né à Paris en 1685 ; écrivain et barnabite. Auteur de *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres, de la République des lettres* ; Paris, 1727-1745, 39 vol. (43) ; mort à Paris en 1738.

Cf. GOUJET, Éloge de Nicéron (*Mémoires ci-dessus*, vol.40).

- Jean-Charles Emmanuel NODIER, né à Besançon le 29 avril 1780 ; écrivain, bibliographe et bibliothécaire à l'Arsenal, membre de l'Académie Française en 1833. Auteur d'une *Histoire de l'Imprimerie par les monuments* ; Paris, 1840, avec Duverger ; mort en 1844.
- Marie Jean Luc NYON, né à Paris en 1768 ou peu après, libraire à Paris. Co-auteur, en 1774, du *Catalogue de La Vallière* (deuxième partie qui comprenait les livres

ordinaires). Cette deuxième partie fut, paraît-il, acquise en bloc par le marquis de Paulmy, qui la céda au comte d'Artois. Marie-Jean-Luc Nyon mourut en 1799.

- Jérémie Jacques OBERLIN, né le 8 août 1735 à Strasbourg ; antiquaire, archéologue et philosophe. Il a publié notamment *Miscellanées littéraires de Strasbourg*, en 1770 ; *Exercice public de bibliographie, Essai d'annales de la vie de Jean Gutenberg* -18 fructidor An IX, 45p ; Strasbourg. Il mourut en 1806.

Cf. *une Notice dans le Magasin encyclopédique*, 1807, u, 72.

- Henri OMONT, né à Evreux en 1857 ; membre de l'Institut. Auteur de très importantes contributions à l'histoire de la Typographie parisienne, notamment à l'Imprimerie de Saint-Denis à Paris. Jérôme et Benoît de Gourmont, 1535 (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1881, 108). –Un nouveau document sur David Chambellan et Claude Garamond (*Hid.*, 1884, 10). –Alphabets grecs et hébreux publiés à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle (*Hid.*, 1884, 174). –Un Incunable grec de l'Imprimerie parisienne au XVI<sup>e</sup> siècle (*Hid.*, 1886, 108). –(A propos des Caractères gravés par Garamond) (*Hid.*, 1888). –Gérard Morrhe, imprimeur parisien, (1530-1532 (*Hid.*, 1891, 133). –Adrien Turnèbe et les grecs du roi (*Hid.*, 1903). –Les Imprimeries parisiennes en 1721 (*Hid.*, 1908, 222). –*Inventaire sommaire des archives de la Chambre syndicale de la Librairie et de l'Imprimerie à Paris* ; Paris, 1886. –*Spécimens de Caractères grecs, latins et de musique gravés à Venise et à Paris par Guillaume Le Bé, 1545-1592* ; Paris, 1892. – *Essai sur les débuts de la Typographie grecque à Paris, 1507-1516* ; Paris, 1892. –L'Imprimerie a-t-elle été introduite à Lisieux par Jean Clémence en 1608 ? (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1917).
- Jean-Baptiste Louis OSMONT, né à Paris ; libraire et bibliographe. Auteur d'un *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés* ; Paris, 2 vol. in-8, 1768 ; mort en 1773.
- Casimir DUDIN dit *Dudini*, né à Mézières en 1638 ; religieux prémontré, qui adjura ses vœux ; bibliographe. Auteur de *Commentarius de scriptoribus ecclesiae antiquis* ; Francfort (ou Leipzig), 1722.

Cf. Nicéron, t.x.

- Philibert PAPILLON, né le 2 mai 1666 à Dijon ; chanoine de la Chapelle-au-Riche. Il est l'auteur d'une *Encyclopédie littéraire* en deux volumes, une remarquable *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* en deux volumes, en 1742-1745. Il mourut le 23 février 1738, à Dijon.
- Étienne Gabriel PEIGNOT, né à Arc-en-Barrois, le 15 mai 1767 ; bibliographe, littérateur. Auteur de nombreux travaux de bibliographie, notamment : *Essai de Curiosités bibliographiques* ; Paris, 1804. – *Dictionnaire raisonné de Bibliographie...* ; Paris, 1802-1804, 3 vol. – *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux Livres condamnés au feu, supprimés ou censurés...* ; Paris, 1806. – *Répertoire bibliographique universel* ; Paris, 1812. – *Essai historique sur la Liberté d'écrire chez les Anciens et au Moyen Âge ; sur la Liberté de la Presse depuis le quinzième siècle...* ; Paris, 1832. – *Recherches historiques et bibliographiques sur les Imprimeries particulières et clandestines qui ont existé tant en France qu'à l'Etranger, depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, prospectus (1842).*
- Antoine PÉRICAUD (*Antonius Pericaldus*), né à Lyon le 4 décembre 1782 ; avoué à Lyon (1810-1839), bibliographe, conservateur de la Bibliothèque de Lyon, archéologue. Auteur de : *Bibliographie lyonnaise du quinzième siècle, 1473-1500* ; Lyon, 1840, contenant 339 collations ; et aussi de *Bibliographie cicéronienne* ; Paris, 1821 – *Notice sur la Bibliothèque de la ville de Lyon*, Rusand; Lyon, 1831. – *Catalogue des Livres doubles de la Bibliothèque de Lyon, avec divers auteurs* ; Lyon, 1831. Il mourut à Lyon le 25 octobre 1867.
- Émile PICOT, né le 13 septembre 1844 à Paris ; linguiste, écrivain, professeur d'université et romaniste. Il a publié *Note sur l'enlumineur parisien Guillaume Guichardièrre et sur son beau-père Philippe Danfrie* ; Paris, 1889. Il mourut à Saint-Martin-d'Ecublei le 24 septembre 1918.
- Étienne PSEAUME, né à Commercy le 21 février 1769 ; bibliographe ; assassiné à Commercy le 27 octobre 1828.

- QUINQUET, voir BERTRAND
  
- Philippe Ernest Augustin RENOUARD, né le 15 septembre 1862 à Paris ; imprimeur à Paris, bibliothécaire du cercle de la Librairie, éditeur, bibliographe. Auteur de plusieurs ouvrages sur les Imprimeurs et les Fondateurs parisiens, notamment : *Bibliographie des éditions de Simon de Colines, 1520-1546, avec une notice biographique* ; Paris, 1894. – *Quelques documents sur les Petits Libraires parisiens, et leur famille* ; Paris, 1896. – *Imprimeurs parisiens, libraires, Fondateurs de caractères et Correcteurs d'imprimerie, depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris, 1470, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1898. – *Les Fonderies de caractères parisiens et leur clientèle de province à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1900. – *Documents sur les Imprimeurs, Libraires, Cartiers, Graveurs, Fondateurs de Lettres, relieurs, Doreurs de Livres, faiseurs de fermoirs, Enlumineurs, Parcheminiers et Papetiers ayant exercé à Paris de 1450 à 1600* ; Paris, 1901. – *Les « Grecs du Roi »* ; Paris, 1901. – *Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462-1535* ; Paris, 1908. – *Imprimeurs parisiens de 1470 à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, suppl. (Revue des Bibliothèques, janvier-juin 1922)*. – *Les Marques typographiques parisiennes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* ; Paris, 1926 sq.
  
- Antoine Augustin RENOUARD, né le 21 septembre 1765 à Paris ; industriel, libraire et bibliographe. Il a publié : *Annales de l'Imprimerie des Alde, ou Histoire des trois Manuce et de leurs Editions* ; Paris, 1803, 2 volumes. – *Note sur Laurent Coster, à l'occasion d'un ancien livre imprimé dans les Pays-Bas* ; (Paris, 1819). – *Note sur la famille Du Junte (De Giunta ?)...* ; Paris, 1834. – *Annales de l'Imprimerie des Estienne, ou Histoire de la famille des Estienne et de ses Editions* ; Paris, 1837-1843. – *Note sur Laurent Coster...* ; Paris, 1838. – *Alde Manuce et Henri Estienne* ; Paris, 1838.

Cf. J TARDIEU, *M. Antoine Augustin Renouard, né à Paris le 21 septembre 1765, mort à Saint-Valéry-sur-Somme le 15 décembre 1853* ; Paris, 1854.

- Jules RENOUVIER, né à Montpellier le 13 décembre 1804 ; mort en la même ville le 23 septembre 1860. Homme politique et historien de l'art de la gravure. Il a

publié : *Les Gravures en bois dans les livres d'Anthoine Vérard, maître libraire, imprimeur, enlumineur & tailleur sur bois, 1485-1512* ; Paris, 1859. – *Les origines de la Gravure sur bois (Gazette des Beaux-Arts, 1859).*

- Jean Joseph RIVE, né à Apt le 19 mai 1730 ; prêtre, curé de Mollèges, bibliographe et bibliothécaire du duc de La Vallière, puis à Aix en 1792. Il a écrit des notices sur les manuscrits de la Bibliothèque de La Vallière, des éclaircissements historiques et critiques sur *l'Invention des Cartes à jouer* (imprimé par Ambroise-Firmin Didot à Paris, 1780), le prospectus d'un ouvrage proposé par souscription sous le titre *Essai sur l'Art de vérifier l'âge des Miniatures jointes dans les manuscrits depuis le quatorzième siècle, de la Calligraphie au second tome des teintures antiques de Pierre Santi Bartoli, notices calligraphiques et typographiques*. Il est mort à Marseille le 20 octobre 1791.
- Antoine RIVET de LA GRANGE (Dom Rivet), né à Confolens en Poitou le 30 octobre 1683 ; bénédictin et historien. Auteur d'une *Histoire littéraire de la France*, 12 vol. Il est mort au Mans dans l'abbaye de Saint-Vincent, le 7 février 1749.

Cf. Dom TAILLANDIER, *Histoire littéraire de la France*, t. IX, 1750.

- Édouard ROUVEYRE, né à Paris le 16 août 1849 ; essayiste, éditeur et libraire à Paris. Il fut un fervent bibliophile, spécialiste et collectionneur d'ouvrages anciens. Il a publié : *Connaissances nécessaires à un bibliophile, Etablissement...* ; Paris, 1877-1879. – *De la Matière des Livres* ; Paris, 1886. Mort le 26 août 1930 au Coudray-Montceaux.
- Jean SAAS, né le 4 février 1703 à Saint-Pierre-de-Franqueville ; secrétaire de l'Archevêché de Rouen, curé de Saint-Jacques-sur-Danétal, chanoine de Rouen, bibliographe et historien. Il publia une édition du *Nouveau Dictionnaire historique portatif* de Chaudon, et d'autres ouvrages bibliographiques. – *Lettres sur le catalogue de la Bibliothèque du roi* ; 1749. Il mourut le 20 avril 1774.

Cf. *Éloge de Saas, par Cotton des HOUSSAYES* ; Paris, 1776.



- Claude SALLIER, né le 4 avril 1685 à Saulieu en Bourgogne ; prêtre, garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi, linguiste, professeur d'Hébreu au Collège de France, membre de l'Académie française ; mort le 6 septembre 1761 à Paris.

Cf. LEBEAU, Éloge de Sallier (*Recueil de l'Académie des Inscriptions*, XXXI).

- Carlos SOMMERVOGEL, né à Strasbourg le 8 janvier 1834 ; jésuite, 1853 ; enseignant, bibliographe et écrivain. Continuateur d'Augustin et Aloÿs de Backer, à qui il ne fournit pas moins de 150 000 notes pour leur *Dictionnaire des ouvrages des Pères de la Compagnie de Jésus* ; mort à Paris le 4 mai 1902.

Cf. Henri CHÉRET, Un grand bibliographe du XIX<sup>e</sup> siècle, le Père Carlos Sommervogel (*Bulletin du Bibliophile*, 1902).

- Henri Frédéric Alexandre STEIN, né le 28 février 1862 à Pierry (Marne) ; bibliothécaire à Paris, archiviste, professeur à l'École des Chartes jusqu'en 1885, historien. Auteur de nombreux mémoires concernant l'Imprimerie et la Papeterie, notamment : *Recherches sur les Débuts de l'Imprimerie à Provins* ; Paris, 1889. – *Germain Lauerjat, imprimeur à Bourges, 1587-1600* ; Chartres, 1889. – *Wolfgang Hopyl, imprimeur-libraire parisien du XV<sup>e</sup> siècle, Note sur un Atelier typographique* ; Fontainebleau, 1891. – *L'Atelier typographique de Wolfgang Hopyl, à Paris* ; Gand, 1891. – Antoine Urbain Coustelier, imprimeur-libraire à Paris (*Bulletin des la Société de l'Histoire de Paris*, 1892, 80). – Jacques Foillet et Jean Exertier, imprimeurs à Besançon (*Mélange de Bibliographie*, 1893). – Le premier typographe de Laon (*HID.*, 1893). – Les Ateliers typographiques de Laon (*HID.*, 1893). – Le premier séjour de Jean Jannon à Sedan (*HID.*, 1893). – *Estienne, Imprimeurs parisiens, 1507-1665* ; Nogent-le-Rotrou, 1895. – *Nouveaux documents sur les Estienne* ; Paris, 1895. – L'histoire de l'Imprimerie, État de la Science en 1895 (*Revue Internationale des Archives, des Bibliothèques et des musées*, 1895 1<sup>re</sup> partie, 1). – Une fausse Impression de Charleville (*Le Bibliographe moderne*, 1897). – Une production inconnue de l'Atelier de Gutenberg (*HID.*, 1898, 297). – L'origine flamande de Chrétien Wechel, imprimeur à Paris (*Hid.*, 1899, 194). – Un atelier typographique à Senlis au début du XVI<sup>e</sup> siècle (*Hid.*, 1901). – *Nouveaux documents sur Wolfgang Hopyl, imprimeur à Paris* ; Paris, 1905. – Notes pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Bourg-saint-Andéol (*Le Bibliographe moderne*, 1910). – Les ateliers typographiques de François Chayer à la Ferté-sous-Jouarre et à Sedan (*Le Livre et l'Image*). – Une imprimerie clandestine à Valognes (*Le Bibliographe moderne*, 1897, 149). – *Notice sur l'Imprimerie à Châteaudun avant la Révolution ; Châteaudun*, s.d. Il a publié un *Résumé historique de l'Introduction de l'Imprimerie à Paris* ; Paris, 1837. Henri Stein est mort à Paris le 23 mai 1940.

- Antoine TEISSIER, né à Montpellier le 28 janvier 1632 ; historien et conseiller d'ambassade et historiographe du roi de Prusse. Protestant. Il a publié un *Catalogi auctororum qui librorum catalogos, indices, bibliothecas...scriptis consignarunt, auctuarium, ab...* ; Genève, 1686. Il est mort à Berlin le 7 septembre 1715.
  - Francis THIBAudeau, né à Cholet le 19 avril 1860 ; typographe. Il a travaillé pour la Fonderie G Peignot & Fils, puis Deberny et Peignot. Il a conçu le premier système rationnel de classement des caractères (Classification Thibaudeau) en élaborant les volumineux catalogues typographiques des Fonderies G Peignot et Fils (1901-1925). Auteur de *La Lettre d'imprimerie* (1921) et *Le Manuel français de Typographie moderne* (1924). Il est mort à Paris le 7 mars 1925.
  - Olgar THIERRY-POUX, né le 1<sup>er</sup> avril 1838 à Montauban ; conservateur du département des imprimés à la Bibliothèque Nationale. Auteur de *Premiers Monuments de l'Imprimerie en France au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1890. –Voir aussi *Recherches sur l'Etablissement et l'Exercice de l'Imprimerie à Troyes...*, par M Corrard de Bréban, troisième édition... par Olgar Thierry Poux ; Paris, 1873.
  - Joseph Basile Bernard VAN PRAËT, né à Bruges le 24 juillet 1754 ; conservateur à la Bibliothèque Royale, 1784, président du Conservatoire de cette bibliothèque, 1829. Auteur de *Recherches sur la vie, les Écrits et les Éditions de Colard Mansion*, et d'un *Catalogue des Livres imprimés sur vélin, avec date, depuis 1457 jusqu'à 1472* ; Paris, 1813. Mort à Paris le 5 février 1837.
- Cf. L.C.P LAMBINET, *Origine de l'imprimerie d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van Praët...* ; Paris, 1810.
- Mathurin VEYSSIÈRES de LA CROZE, né le 4 décembre 1661 à Nantes ; érudit orientaliste, bénédictin, puis bibliothécaire du roi de Prusse, margrave de Bayreuth ; mort à Berlin le 21 mai 1739.

- Bonaventure VINÇARD, 1770ca-1853 ; imprimeur-libraire à Paris. Il a publié *l'Art du Typographe, ouvrage utile à MM. Les Hommes de Lettres, bibliographes et Typographes, contenant par chapîtres et sommaires, les détails de chacune des deux parties de cet art..., un vocabulaire typographique...* ; Paris, 1806 et 1823. – *Traité de Ponctuation* ; Paris, 1809.
  
- Vincent de BEAUVAIS, voir BEAUVAIS.
  
- Edmond Jean-Baptiste-Antoine WERDET dit *Edmond*, né le 6 novembre 1793 à Bordeaux ; éditeur et libraire à Paris. Auteur d'une *Histoire du Livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789...* ; Paris, 1861-1862. Il mourut le 27 février 1870 à Champs-sur-Marne.

\*\*\*

Né en Allemagne, l'art typographique devait nécessairement être l'enfant de parents allemands, et c'est bien ce qui arriva. Il semble n'y avoir plus aucun doute en effet, que sa patrie soit la ville de Mayence, car si c'est à Strasbourg que Gutenberg fit ses essais et reçut les concours financiers dont il avait besoin, c'est à Mayence, sa ville natale retrouvée, qu'il paracheva ses tentatives et réalisa de façon définitive sa remarquable invention.

On a vu plus haut, en effet, l'imprimerie conçue à Strasbourg par cet homme de génie, naître à Mayence par ses soins et par les diligences de ceux qu'il avait associés à son entreprise, puis sa répandre, comme l'eût fait une large tache d'huile, dans tous les pays voisins, et enfin couvrir le Monde d'un vaste réseau.

Les hommes qui tissèrent ce réseau, n'étaient certes point tous des génies, maints d'entre eux furent des savants, parfois de très grands savants, presque toujours des hommes instruits, dont les moindres disciples *devaient connaître* la langue latine et « être congrus » en langue grecque.

Il ne faudrait point, cependant, se laisser trop impressionner par de telles expressions : sans doute les jeunes apprentis typographes savaient-ils le latin et le grec à la manière dont nos maçons d'aujourd'hui connaissent les prières dont ils se servent au long des jours : Ils savent que tel moellon vient de telle carrière, que sa cassure est franche ou brouillée sans même connaître l'origine ni la véritable nature de ces matériaux.

Ainsi, quand Jacques Sacon<sup>8</sup> de Lyon publia en 1498, sa « Nef des Fous », il laissa imprimer « *salutifera* » navis au lieu de « *stultifera* », et cela ne ressemble guère à une étourderie.

Et faut-il citer aussi le cas de ce libraire « instruit » qui, voulant transcrire en français le titre de Marcus Tullius Ciceronis Opera, pour qu'il fût mis, disait-il, à la portée du public ignorant, l'annonçait ainsi dans son catalogue : *Opéra de Monsieur T. Cicéronis*.

Et, à ce même propos, on peut bien rappeler encore ce mot délicieux par quoi répondait un distributeur de la Bibliothèque de Lyon à un lecteur qui lui demandait si cette dernière possédait les *Opera* d'Horace : « Monsieur, nous n'avons pas de fonds musical ! ».

Qu'il y a loin, vraiment, des rudiments qu'avait appris le petit apprenti typo de Robert Estienne ou de Christophe Plantin<sup>11</sup>, à la crasse ignorance de nos apprentis d'aujourd'hui !

Ces hommes qui manièrent les lettres d'imprimerie avec tant d'art, parfois avec tant de génie, il nous faut les connaître un peu mieux ; connaître aussi les marques dont ils se sont servis : ce sera le sujet du chapitre qui va suivre plus loin.

## L'IMPRIMERIE EN FRANCE

L'histoire des premiers imprimeurs français n'est guère autre chose que l'histoire même des origines de l'imprimerie et de ses débuts qui ont été étudiés dans le premier volume de ce livre-ci.

Mais il nous faut maintenant reprendre le déroulement de la vie de cet art à Paris, à Lyon et dans les bourgades de France ; revenir sur ces vaillants artisans qui l'ont fait, cet art, et l'ont engagé dans la voie triomphale suivie par leurs successeurs, ceux qui l'ont amenée jusqu'à nous ; sonder ces existences laborieuses, usées à façonner l'art « plus divin que humain » qu'à si fort glorifié Louis II et à la propager dans le vaste monde.

Toutefois, si depuis 1470 jusqu'à la fin du quinzième siècle, tout au moins pour Paris et pour Lyon, on s'est appliqué à noter à peu près tous les imprimeurs et les libraires qui ont été découverts, à partir de 1501, c'est-à-dire après l'expiration des trente premières années de l'imprimerie, on ne trouvera plus dans cette nomenclature que les typographes dont l'existence a été marquée quelque particularité notable : les introducteurs de l'imprimerie dans les villes de France ; nombre de ces artisans que les souverains ont honorés du titre d'imprimeurs du roi ; que les municipalités ont investi de celui d'imprimeuse de leur ville ; que les organisations se sont attachés ; ceux aussi qui se sont signalés par des travaux particulièrement remarquables, ou par une science typographique transcendante : les Estienne<sup>C</sup>, les de Tournes<sup>D</sup>, Simon de Colines<sup>E</sup>, Vascosan<sup>F</sup> par exemple ; ceux enfin qui ont appelé sur eux l'attention du monde savant. Car les signaler tous eut été besogne surhumaine, ce qui n'est évidemment point une excuse, mais aussi besogne inutile, ce qui est autrement grave.

Toutefois, cette longue énumération sera sans commentaires : je sais trop le caractère laborieux de ces longues nomenclatures, fastidieuses pour celui qui lit comme pour celui qui les a rédigées ; où les auteurs doivent mettre leur plume à la torture pour varier leurs phrases

tout en disant toujours la même chose, et pour dissimuler de leur mieux les efforts qu'ils ont dû faire pour en rendre le déroulement moins pénible.

Le but de l'auteur, dans ces sortes de travaux, étant d'ordinaire d'en rendre le ou les héros le plus sympathiques possible, il doit user des qualificatifs les plus élogieux, de poncifs s'entrechoquant en un interminable cliquetis ; et comme le nombre de ces éloges sonores est limité, ils reviennent sans cesse sous la plume d'un rédacteur résolument excédé, en une fanfare infernale que j'ai voulu m'épargner.

## LES IMPRIMEURS FRANÇAIS ET LEURS MARQUES

1470-1793

On a vu dans le premier volume de ce livre que les imprimeurs de la période héroïque furent en général non des graveurs sur bois, comme l'on eût pu s'y attendre à cause de la nature même et de la similitude de la technique typographique avec celle du bois gravé, mais des orfèvres et des médailleurs. Si, en effet, les xylographes furent irrésistiblement amenés à graver les légendes de leurs estampes, il ne s'ensuit point du tout que l'impression tabellaire les ait conduits à la typographie. Celle-ci, écrit Mortet<sup>G</sup>, « est un procédé tout différent, dont les origines doivent être recherchées, non pas dans l'art des graveurs sur bois, mais dans les industries du métal », et c'est pourquoi les premiers imprimeurs, du moins les premiers artisans qui dirigèrent leurs efforts et leurs recherches vers des réalisations typographiques : Gutenberg<sup>H</sup>, Fust<sup>I</sup>, Waldfogel<sup>J</sup>, Jenson<sup>K</sup>, étaient tous des orfèvres ou des ouvriers du métal.

Quant aux marques des imprimeurs, dont cette partie-ci va contenir de nombreux spécimens, elles datent en France, des dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, soit que Nicolas Muller<sup>L</sup> de Lyon ait été en 1483, le précurseur à qui il faut, après Claudin en faire l'honneur ; soit que, en réalité, l'usage n'en ait daté que d'un peu plus tard, c'est-à-dire que Martineau, associé de Caillaut, ait à Paris, édité la première en 1485.

Quoi qu'il en soit, aussitôt les marques se multiplièrent. Elles se multiplièrent même à tel point que Henri II, en 1551, dut prendre un arrêt aux termes duquel il était fait dépense « à tous imprimeurs de faire l'exercice et estat d'impression... que ce ne soit sous un maistre imprimeur duquel le nom, le domicile et la marque soient mis aux livres par eux, imprimeurs, le temps de ladite impression et le nom de l'auteur... ».

Cette obligation pour les imprimeurs d'user d'une marque, fut réitérée par une ordonnance du 10 septembre 1572 et encore par des lettres patentes du 12 octobre 1586, aux termes desquelles ils étaient « tenus à choisir et avoir une marque particulière, laquelle ils mettront ou feront mettre les livres qu'ils imprimeront ou feront ci-après imprimer, sans qu'ils puissent prendre les marques les uns des autres, et feront, lesdits libraires, mettre et apposer

leurs marques au devant et au commencement desdits livres qu'ils feront imprimer, comme aussi les imprimeurs seront tenus de mettre leurs marques en fin desdits livres ».

Et plus va le temps, plus sévère deviennent les dispositions au sujet de la marque ; on n'en finirait pas s'il fallait les citer toutes.

Maints auteurs se sont préoccupés de réunir ces emblèmes que choisiront imprimeurs et libraires depuis la fin du quinzième siècle. Certains ont constitué des albums d'originaux, découpant odieusement les livres qui en contenaient, sur le lit Procuste de de leurs gabarits meurtriers ; d'autres ont largement formé de grands recueils de reproductions qu'ils ont réunies dans de remarquables publications, dont voici les principales :

Louis-Catherine Silvestre<sup>1</sup>, *Marques typographiques, ou Recueil des Monogrammes, Chiffres, Enseignes, Emblèmes, Devises, Rébus et Fleurons des Libraires et des Imprimeurs qui ont exercé en France, depuis l'introduction de l'Imprimerie, en 1470, jusqu'à la fin du seizième siècle* ; Paris, 1853-1867.

Paul Delalain<sup>2</sup>, *les Marques des Libraires et Imprimeurs du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles* ; Paris, 1886-1888.

Paul Delalain, *Inventaire des Marques d'Imprimeurs et des Libraires, faisant partie de la Collection de la Bibliothèque technique du Cercle de la Librairie* ; Paris, 1887 et 1892.

Philippe Renouard, *les Marques typographiques parisiennes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* ; Paris, 1926 sq.

Oscar-Edmond Ris-Paquot, *Dictionnaire encyclopédique des Marques et Monogrammes, Chiffres, Lettres initiales, Signes figuratifs...* ; Paris, 1892.

Robert Lauren-Vibert<sup>3</sup>, et Marius Audin, *les Marques de Libraires et d'Imprimeurs en France aux dix-septième et dix-neuvième siècles* ; Paris, 1925. Interrompu par la mort de l'un des auteurs.

Louis Polain<sup>4</sup>, *Marques des Imprimeurs et Libraires en France au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1926.

Indépendamment de ces corpus, des ouvrages traitant de l'imprimerie ou des imprimeurs ont publié des reproductions de marques, plus ou moins nombreuses ; en voici quelques-uns :

Antoine H. FR. Corrad de Bréban, *l'Imprimerie à Troyes* ; Paris, 1837 ; Marques des premiers Imprimeurs français (*La Fonderie typographique*, 1900. 303. 351. 399. 447, 503 sp ;

Henri Jadart, *les Débuts de l'Imprimerie à Reims et les Marques des premiers imprimeurs* ; Reims, 1893 ;

Joseph L. Le Gay-Lussac, *les Marques typographiques des Imprimeurs de Limoges* ; Limoges, 1889 ;

Henri de Mazières-Mauléon, *Marques héraldiques et Devises des Imprimeurs et Libraires normands du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1905 ;

Barbier, *Marques typographiques (Bulletin du Bibliographe, 1864, 991, 1613).*

L. Morin<sup>5</sup>, *Essai historique sur les Marques d'Imprimerie (Fonderie typographique, 1904, n°68).*

L. Dorez, *La Marque de la Fleur de lys de Florence, Giovanna Giunta et Filippo Tinguy* ; Paris, 1897.

Claudin<sup>6</sup>, *Histoire de l'Imprimerie en France au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1900-1904, 4 volumes, le dernier par Lacombe.

Baudrier<sup>7</sup>, *Bibliographie lyonnaise...* ; Lyon, 1895-1921, 12 volumes, avec des commentaires sur les marques.

*L'Iconographie ancienne du Cœur de Jésus, Les Marques commerciales des premiers Imprimeurs français* ; Loudun.

Bien d'autres ouvrages encore contiennent des marques plus ou moins nombreuses. La plupart des monographies d'imprimeurs, qui sont innombrables, comme on va le voir, contiennent quelque marque isolée, si ce ne sont plusieurs.

La bibliothèque Nationale de France possède, en outre, 23 volumes de marques sous la cote K4, 122A à 126V.

On me permettra, fût-ce pour la commodité, de diviser le temps typographique en époques, que je ferai aussi rationnelles que possible.

## PREMIÈRE ÉPOQUE (1470-1520)

Période dite « Incunable »



On peut être d'accord sur ce mot « incunable » qui peut définir, Littré en mains, « édition datant des commencements, c'est-à-dire, du *berceau* de l'imprimerie » ; on ne l'est pas du tout sur la fin de ces commencements, si j'ose dire, soit, sur la date qu'il convient de fixer à cette fin.

En général, on considère comme incunables les livres imprimés depuis l'origine des temps typographiques (vers 1450) jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. On a vu plus haut (vol. I, p 14) le cas que je fais de la division séculaire du temps, notion éminemment factice et qui ne répond à aucune réalité.

Certains auteurs ont pensé qu'il serait possible de fixer cette date au moment où l'imprimerie cessa d'utiliser les caractères gothiques. Ce parti serait, en effet, très rationnel si cet abandon avait été brusque et unanime : il n'en fut point du tout ainsi. Sans doute les vieux caractères allemands eurent tendance à disparaître dès les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle ; beaucoup d'imprimeurs cependant, s'obstinèrent à se servir de ces lettres périmées, mais si belles, jusqu'au-delà du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est donc bien difficile de se servir de ce moyen commode.

D'autres auteurs un peu désarmés, ont usé d'empirisme, en fixant la fin de la période incunable à l'année 1520, et c'est à quoi je me suis moi-même résolu devant l'impossibilité de trouver à ce petit problème une solution vraiment logique.

Les sources de ma documentation étaient trouvées : pour Paris, j'ai surtout consulté le « Claudin », dont les quatre volumes sont une mine vraiment inépuisable de renseignements de toute sorte.

J'ai, pour Lyon, beaucoup puisé à cette source intarissable qu'est le « Baudrier ». Mais il faut observer que cet ouvrage, à quoi, si non le « Claudin », rien ne peut être comparé, offre quatre séries de documents : le répertoire général, plus ou moins complet, des imprimeurs et des libraires lyonnais qu'est le premier des treize volumes de l'ouvrage ; une longue suite d'imprimeurs et de libraires catalogués et étudiés dans les onze volumes suivants ; une autre suite d'artisans du livre que la mort de l'auteur l'a empêché d'étudier, du moins de publier, et parmi lesquels figurent des personnages extrêmement intéressants, tels que François Juste<sup>N</sup>, l'imprimeur des Almanachs de Rabelais, Jacques Moderne<sup>O</sup>, l'un des premiers imprimeurs de musique, ou Guillaume Le Roy lui-même, sur lequel l'auteur n'avait visiblement pas eu le temps d'amasser toute la documentation désirable ; enfin, une quatrième série, la bibliographie des de Tournes, dont s'était chargé M. Alfred Cartier<sup>O</sup>, de Genève. J'en ai rédigé deux volumes avec des notes, auxquelles j'ai ajouté une longue préface, complétée par une biographie rédigée par Eugène Vial<sup>R</sup>.

Quant à ce que l'on me permette d'appeler la « province », la province typographique, les très nombreuses monographies locales m'ont été d'un précieux secours : que l'on ne s'y trompe pas ; c'est dans ces études particulières, infiniment poussées d'ordinaire, et publiées le plus souvent par des revues locales, qu'est toute l'histoire du pays : combien j'ai vu d'énormes erreurs propagées par les grands ouvrages généraux, corrigées par des auteurs locaux qui, plus près des sources, ont pu approcher de plus près aussi de la vérité.

On a vu dans un précédent chapitre (vol.I, p... ?) que, dès 1458, l'éveil avait été donné en France sur le fait de l'imprimerie. Le bruit de son invention à Mayence s'y était répandu ; le roi lui-même s'en préoccupait. Cependant, il fallut encore douze ans –mettons dix afin de laisser aux faits la marge qui leur convient- pour que cette rumeur devînt une réalité : n'est-ce point surprenant ?

On se rappelle la genèse : 1458, Charles VII, attentif aux progrès de l'art naissant, recherche un homme qui allât à Mayence pour en surprendre le secret. Les directeurs des Monnaies de France, alertés par lui ou en son nom, désignent Jenson<sup>K</sup> pour cette mission. Nicolas Jenson part pour Mayence en 1469. L'envoyé du roi n'en revint pas : n'est-ce point étrange ?

Mais d'autres que lui sont venus du pays d'Allemagne, avec qui, maintenant, nous allons faire connaissance.

Le meilleur travail qui n'ait jamais été publié sur ce sujet est à l'évidence le mémoire de Georges Lepreux<sup>T</sup>, inséré en 1925 dans le numéro de Noël du *Bulletin des Maîtres-Imprimeurs de France*. Lepreux venait de mourir, et « si qualifié que fût son continuateur par ses travaux antérieurs, pour mener à bien cette nouvelle édition des derniers ouvrages du regretté bibliographe », il ne pouvait publier que ce qu'il y a trouvé : c'était beaucoup déjà, mais ce n'était pas tout, et il fallut encore puiser ailleurs.

A vrai dire, Lepreux avait bien cherché : ma cueillette a été mince, et pour n'être point accusé d'avoir seulement reproduit le travail d'autrui –il y a un mot qui qualifie ce genre de publications-, j'ai dû ajouter à mes notices une bibliographie, à laquelle le savant Lepreux semble n'avoir pas songé.

D'autres encore avaient, avant lui, fait de semblables recherches ; plus sommaires, à vrai dire, avec moins de soin et moins de science.

Quand une revue débute, elle a généralement beaucoup de prétentions : quand parut le premier numéro de la revue de l'Imprimerie, en janvier 1864, elle avait l'intention de « publier l'histoire de l'Imprimerie dans chaque ville de France et même de l'Étranger », parce que, disait-elle, « telle localité aujourd'hui sans importance à ce point de vue, a jeté autrefois un vif éclat sur la typographie » : ne disais-je point que les revues nouvelles ont beaucoup de prétentions ?

Le fait est que, dans son numéro de juin suivant (N°6), cette revue reconnut qu'un travail de cette nature exige une grande exactitude de détails, et elle annonce que, pour le moment, elle donnera seulement « un tableau indiquant les dates de l'introduction de la typographie dans les villes de France » : c'était fort sage. Ce tableau avait été dressé « par un érudit, Maurice Ternaux-Compans » et « rectifié en plusieurs de ses parties » par M. Auguste Bernard<sup>U</sup>, le plus savant écrivain qui se soit occupé des origines de l'imprimerie ».

La nomenclature de M. Ternaux-Compans occupe moins d'une page de l'*Imprimerie* ; elle groupe cependant, mais sans commentaires, 224 noms de villes où l'imprimerie fonctionnait alors (1864).

Et puis l'on n'en parla plus.

Un peu plus tard, un autre « érudit », mais fort connu celui-là, Anatole Claudin<sup>9</sup>, organisait la première exposition à laquelle ait songé « haute et vénérable personne » le Cercle de la Librairie : c'était en juin 1880.

Cette exposition qui avait pour titre *Histoire de la Typographie Française par les Livres, depuis l'origine jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, était visiblement l'œuvre à peu près exclusive de Claudin lui-même, de qui le nom revient à chaque ligne du catalogue :

Abbeville, 1486. –*JEAN DUPRÉ ET PIERRE GÉRARD, imprimeurs*. –Cité de Dieu de Saint-Augustin d'Hippone ; traduit par Raoul de Presles. –*M. Claudin*. -1

« Premier livre imprimé à Abbeville ; certains bibliographes ne lui assignent que la seconde place...

« Vitry-le-François, 1660. –*QUENTIN SENEUZE, imprimeur*. Commentaires sur la coutume de Vitry. – *M. Claudin*.-imprimé à Vitry-le-François »...

Le mémoire de Claudin n'est donc pas, en réalité, une histoire de l'introduction de l'imprimerie dans les villes de France, mais comme il le dit lui-même, l'histoire de l'imprimerie française *par les premiers livres* publiés dans ces villes, livres qui étaient exposés au Cercle de la Librairie, et c'est un peu différent ; car le ou les livres présentés par Claudin ne sont parfois, pris isolément, que l'un des premiers livres édités dans lesdites villes. Mais l'auteur a pris grand soin, le plus souvent, d'indiquer quelle y fut l'origine de l'imprimerie, et il le savait fort bien !

Il existe d'autres ouvrages encore sur le même sujet, travaux de détail épars dans la littérature typographique ; ce sont eux que Lepreux a omis de noter : je me suis appliqué à corriger cette regrettable négligence.

## PRINCIPAUX OUVRAGES TRAITANT DE L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE DANS LES VILLES DE FRANCE

Auguste Bernard<sup>U</sup>, *Lettre au sujet de l'Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France* ; Paris, 1894.

Desbarreaux-Bernard, *Recherches sur les Débuts de l'Imprimerie dans quelques villes de France* ; Paris, 1849.

Ternaux-Compans et Auguste Bernard, Tableau de l'Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*L'Imprimerie*, 1864, N°6).

Cercle de la Librairie, *Première Exposition* ; Paris, juin 1880 : « Histoire de la Typographie française par les Livres », p13, article de Anatole Claudin.

Carlos Sommervogel, *Introduction de l'Imprimerie dans différentes villes au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles* ; Paris, 1894.

Georges Lepreux<sup>T</sup>, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin... des Maître-Imprimeurs de France*, Noël 1925).

On avait eu l'intention de publier séparément la liste générale, au sens restreint de ce mot, des imprimeurs français et la nomenclature des industriels ayant introduit l'imprimerie dans quelques villes de France, mais cette disjonction eût obligé à de trop nombreuses répétitions ou à des renvois incessants ; leur réunion les évite, tout en allégeant cette longue énumération.

# L'INTRODUCTION DE L'IMPRIMERIE EN FRANCE

## À PARTIR DE 1470,

### ET SA DISPERSION DANS LES VILLES DU PAYS

Ceux qui ont étudié tant soit peu l'histoire de l'imprimerie ont pu voir cet art se disperser d'abord parmi les villes de l'Empire, puis en Italie, puis en France. On va la voir maintenant se propager rapidement chez nous ; en trente ans s'étendre sur tout le territoire de notre pays, en trente autres années, atteindre jusqu'aux plus petites bourgades, et passer au contraire, parfois, aux portes de villes importantes sans y pénétrer –ceux qui n'est pas rare, d'ailleurs-, ou pour n'y entrer que fort tard, et quand les nécessités de leur industrie et de leur commerce en eurent fait une sorte d'obligation.

La date de cette pénétration successive dans les différentes villes de France est l'un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de l'imprimerie ; il est toutefois fort périlleux de rien affirmer dans un domaine encore si imparfaitement exploré et où la découverte d'un jour est trop souvent démentie par celle du lendemain. Aussi, je vais non seulement ne rien affirmer, Dieu m'en garde ! Mais encore n'avancer certaines dates qu'avec une extrême prudence et en quelque sorte sous d'expresses réserves.

Mon énumération principale sera, bien entendu, chronologique. Elle n'a aucune prétention, sinon à résumer à l'intention des autres ce que d'autres ont découvert avant moi. On dira peut-être qu'elle est inutile ; ce serait une erreur : retrouver les éléments de cette nomenclature parmi les livres presque innombrables que j'ai consultés pour la rédiger, serait une besogne bien ingrate : je l'ai faite, cependant, il faut donc qu'elle profite à autrui.

Cette triple liste est coordonnée ainsi : la nomenclature capitale comprend deux sortes de noms. D'abord ceux des imprimeurs ayant introduit l'imprimerie dans une, deux ou plusieurs villes de France ; ensuite ceux des typographes ayant simplement demeuré dans leur résidence. Les premiers seuls portent un numéro 1, 2, 3 etc. Ce numéro est répété dans chacune des deux listes qui accompagnent la liste principale, de telle sorte que la concordance étant ainsi réalisée, les recherches sont extrêmement faciles.

D'ailleurs, -et là, je vais faire bondir bien des auteurs timorés ou incompréhensifs-, ne s'y trouverait-il que la moitié de ses dates exactes, et le reste seulement approximatives, que cette longue liste aurait encore quelque utilité.

Pour la commodité et le profit des gens exigeants, elle sera accompagnée de deux autres nomenclatures, alphabétiques celles-là : l'une par noms de localités, l'autre par noms d'imprimeurs.

## PARIS:

Ce fut seulement en 1470 que, à la diligence de deux hommes éminents : Jean Heynlin (Johannes Heynlin) et Guillaume Fichet, l'imprimerie fut introduite à Paris, première ville qui l'accueillit chez nous.

Jean Heynlin, « de la nation d'Allemagne », était originaire de Königsbach-Stein en Argovie et c'est pourquoi on l'appela Jean de la Pierre (*de l'allemand, stein=pierre*) ; il vint à Paris pour y faire ses études, y prit le grade de maître ès-arts, devint régent du Collège de Bourgogne, 1459, associé de Sorbonne, 1462, puis il alla à Bâle, où il demeura pendant cinq ans. De retour à Paris, il y devint prieur de Sorbonne, 1467, puis successivement recteur à l'Université, 1468, prieur pour la seconde fois, 1470, et enfin bibliothécaire, 1471. Il mourut à la Chartreuse de Bâle en 1496.

Guillaume Fichet, lui était né en Savoie, « en un lieu dont il prit le nom, dit-on, en se faisant appeler *Alnetanus* », ce qui est douteux, car il était, je crois, originaire du Grand-Bornand en Savoie. En réalité, ce nom d'Aletanus qui lui fut donné, venait, je crois, du bénéfice d'Aulnay, « que lui avait procuré l'évêque de Paris ». Elève lui-même de l'Université, 1459, Fichet devint prieur de Sorbonne, 1464, recteur, 1467, puis bibliothécaire, 1469 et 1470. Il mourut à Rome, en 1478.

Heynlin et Fichet étaient donc, en 1470, l'un prieur, l'autre bibliothécaire de la grande école de théologie, quand ils prirent le parti d'y appeler trois imprimeurs : Ulrich Gering, Michel Friburger et Martin Crantz.

1.1470. GERING, FRIBURGER et CRANTZ, introducteurs de l'Imprimerie à Paris.

Ulric Gering, que J.A. de Balthazar<sup>V</sup> fait naître « dans le canton de Lucerne » était en réalité de Constance, ainsi qu'il le dit lui-même<sup>X</sup>. Ambroise Didot<sup>W</sup> l'a cru « associé d'un chanoine qui venait d'établir une imprimerie à Munster-en-Argau, la première de Suisse ».

Michel Friburger, de Colmar –Michel de Columbaria- dit le livre Matricule de l'Université de Bâle –paraît avoir été le *primus inter pares* de cette association ; aussi, dans une lettre de Fichet, que l'on va lire bientôt, celui-ci le cite-t-il le premier : Michel, Ulric et Martin, maîtres du nouvel art ; Friburger ; était maître ès-arts et condisciple de Heynlin, à Bâle.

Quant à Martin Crantz, qui semble originaire de Stein, il était le comparse de l'association.

Friburger, Gering et Crantz, vinrent donc à Paris et Jean de La Pierre les installa dans la maison-mère de la Sorbonne. C'est-à-dire qu'ils publièrent, sans doute au cours de l'année qui suivit leur établissement à Paris, les lettres de Gasparino Barzizi<sup>Z</sup>, de Bergame :

*Gasparini pergamensis epistolae* ; 1470. Onze cahiers de dix feuillets et un huit, soit 118 feuillets de vingt-deux longues lignes à la page (voir vol...., fig..).

C'est dans ce premier livre que l'on trouve la preuve certaine de l'intervention de Heynlin et de Fichet dans l'établissement à Paris de nos trois imprimeurs :

On y lit en effet :

« *Guillaume Fichet, docteur en théologie de Paris, à Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, salut : Vous m'avez envoyé il y a quelque temps, les élégantes épîtres de Gasparino de Bergame. Non seulement vous les avez corrigées avec soin, mais encore vos imprimeurs d'Allemagne en ont fait des copies belles et correctes. Combien l'auteur vous doit de reconnaissance !*

« *Vos longues veilles ont rendu son livre parfait de gâté qu'il était ; mais combien plus de gratitude vous doivent les savants, à vous qui non seulement étudiez avec ardeur les lettres sauvées, ainsi que le veulent vos fonctions, mais encore vous appliquez avec talent à restituer les textes des auteurs latins ! C'est un soin digne de votre science et de votre mérite...*

« *Aussi quelle joie de voir que votre sagesse délivre enfin Paris de ce véritable fléau (les mauvais copistes) ! En effet, avec quelle fidélité ne reproduisent-ils pas les livres d'après le manuscrit corrigé, ces *librarii* que vous avez fait venir en cette ville d'Allemagne votre patrie ! Vous-même avec quel zèle infatigable vous veillez à ce qu'ils n'impriment rien sans que vous l'ayez corrigé d'après tous les manuscrits que vous avez rassemblés...*

« *Écrit en Sorbonne par Fichet, de sa main la plus vive* ».

Voilà pour l'introducteur.

Voici maintenant pour les imprimeurs eux-mêmes : « Le soleil verse sa lumière sur le monde, et toi, tu lui verses la science, ô Lutèce, noble nourrice des muses.

« Reçois donc cet art presque divin, cet art nouveau, d'écrire, qu'à découvert la Germanie.

« Tu vois ici les premiers livres qu'ait produits cette industrie, sur le terre de France et dans ta Sorbonne !

« Michel, Ulric et Martin, maîtres du nouvel art, viennent de l'imprimer et vont en imprimer d'autres encore

Et à propos de Fichet, il n'est pas inutile de rappeler l'une de ses lettres qui « proclame hautement la gloire de Gutenberg et établit son droit à l'invention de l'imprimerie » :

« Les ouvriers typographes racontent ici à qui veut l'entendre, que c'est un nommé Jean, dit Gutenberg, qui le premier a inventé, aux environs de Mayence, l'art de l'imprimerie, par le moyen duquel on fait maintenant des livres... avec des lettres de métal... ».

Ces « ouvriers typographes », Friburger, Gering et Crantz étant vraisemblablement des collaborateurs de Schoiffer à Mayence, venant, en tous cas, des bords du Rhin, leur témoignage ne manque pas de valeur.

Nos trois typos exercèrent pendant trois ans à la Sorbonne même dans les locaux mis à leur disposition par le Collège, et, croit Claudin<sup>9</sup>, avec un matériel et des caractères appartenant à Fichet.

Quand celui-ci quitta Paris pour de rendre à Rome, où il avait été désigné pour servir de camérier à Sixte IV, il leur fallut s'établir ailleurs ; ils allèrent alors « dans une maison de la rue Saint-Jacques » à l'enseigne du Soleil d'Or.

En 1477, Friburger et Crantz « retournèrent en Allemagne ». En 1483, Gering, qui était demeuré à la Sorbonne, signe, le 24 septembre, « un bail à vie de la maison de Buis, attenante au Collège de Narbonne » et- appartenant aux docteurs de cet établissement, et il y transporta, du début de 1484, son atelier et son enseigne.

Gering avait comblé de biens le Collège de Montaigne :

*« Ulricus Gering natione Germanus, unus ex primis typographis, qui adhuc multas eleemosynas hujus domûs pauperibus erogaverat, tandem sus testamento legavit ipse pauperum communitas anno domini 1510. Mediam suorum bonarum partem, & debitourm tertiam, ex quâ pecuniâ empta est terra d'Aunet sitae juxta fluviam Matronam. Emptae sunt quoque domus de Vezelay, quae pars est hujus Colleii protensa à medio Arcae usque ad Collegium D. Michaëlis, unde usque & aedificae sunt Grammaticorum Classes »* (La Caille).

C'est en 1510, après avoir été associé, à Paris, pendant seize ans avec Barthold Rembolt<sup>17</sup> de Strasbourg, que Gering y mourut : « obitur Ulrici Gering, cuvis et Typographi Parisiensis, insignis Bonefactoris hujus domus pro quo missa solennis et duae privatae de defunctis. Die praecedenti Vigiliae ».



Cf. sur l'imprimerie à Paris :

Edouard TROMP, *Étude sur l'origine et l'histoire de la Communauté des Libraires et imprimeurs à Paris*, 1922. –A. TAILLANDIER, *Résumé historique de l'Introduction de l'Imprimerie à Paris*, 1837. –S.P. MADDEN, *Essai sur l'Origine de l'Imprimerie à Paris (Lettres d'un Bibliographe*, 1878). –A. CLAUDIN, *Les Origines de l'Imprimerie à Paris*, 1899. –A. CLAUDIN, *The first Paris press*, 1898. –W. Far. GRESSWELLE, *Annals of parisian typography*, 1818. –P. CHAMPION, *Les plus anciens monuments de la Typographie parisienne*, 1904. –E. GRESSWELLE, *A view of the early parisian greek press*, 1833. –PH. RENOUARD, *Imprimeurs parisiens*, 1898. –A. CLAUDIN, *Liste chronologique des Imprimeurs parisiens du XV<sup>e</sup> siècle*, 1901. –G. LEPREUX, *Une statistique des Imprimeurs et Libraires en 1625 (Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie*, ch. VII). –J. PICHON et G. VICAIRE, *Documents pour servir à l'histoire des Libraires de Paris*, 1895. –Vte de GROUCHY, *Documents officiels sur quelques imprimeurs et libraires parisiens (Bulletin du Bibliophile*, 1895). –J.C. WIGGISHOFF, *Imprimeurs et Libraires parisiens, correcteurs, graveurs et fondeurs*, 1900. –J. DOREZ, *Notes sur les Libraires, relieurs, enlumineurs, papetiers et parcheminiers jurés de l'Université*, 1906. –G. LEPREUX, *Contribution à l'Histoire de l'imprimerie parisienne*, 1909-1911. –N. WEISS, *Requête des vingt-quatre Libraires jurés au Parlement (1545)*, 1891. –J. POCHE (Pierre Deschamps), *Quelques adresses de Libraires, Imprimeurs, relieurs du XVII<sup>e</sup> siècle*, 1899. –P. DELALAIN, *Les Libraires-Imprimeurs de l'Académie Française*, 1907. –G. LEPREUX, *Notes additionnelles concernant les Imprimeurs de l'Académie Française*, 1906. –L. JACOB, *Bibliographie parisienne, 1645-1651*. –G. LEPREUX, *Une enquête sur l'Imprimerie à Paris en 1644*, 1910. –Les Libraires et Imprimeurs du XVII<sup>e</sup> siècle (*Magasin pittoresque*, 1852). –Le Bibliophile Job, *La Librairie parisiennes au XVIII<sup>e</sup> siècle (Miscellanées bibliographiques*, 1879). –P. DELALAIN, *l'Imprimerie et la Librairie à Paris de 1789 à 1813*, 1900. –Douglas C. MURTRIE, *An examination of the evidence relating to correctors at the press at work in Paris prior to 1500*, 1921. –H. DUMONT, *Inventaire des Archives de la Chambre syndicale de l'Imprimerie et de la Librairie (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et Ile-de-France*, 1886. –Règlements de l'Imprimerie et de la Librairie sous le ministre Richelieu (*L'Ami des Livres*, 1862). –Ph. RENOUARD, *Bibliographie des Impressions et des Œuvres de Josse Badius*, 1908. –Ernest COYECQUE, *l'Imprimeur Josse Bade et ses traductions de Ch. De Seyssel (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1894) - Léopold DELISLE, *l'Imprimeur parisien Josse Bade et le professeur écossais Jean Vocus (Hid.*, 1896). –Alphonse ROERSCH, *J. Badius ascencis Gandesis (Revue des Bibliothèques*, 1909). –H. OMONT, *Richard Breton, Libraire et Relieur parisien (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et Ile-de-France*, 1900). –A. CLAUDIN, *Pierre Cesar et Jean Stoll*, 1900. –A. JARRY de MANCY, *Un Bienfaiteur des maîtres-ès-arts de Paris ; Jean-Baptiste COIGNARD, s.d. –FIQUET, Simon de Colines (Bulletin du Bouquiniste*, 1859). –A. BERNARD, *Simon de Colines (Hid.*, 1860). –H. OMONT, *les Imprimeurs parisiens en 1721. L'imprimerie de Jacques Collombat*, 1908. –*Arrêt du Conseil qui condamne les compagnons imprimeurs de Didot jeune, Chardon et la veuve Valade, 1786. –Zacharia JANSSON, ab alma loven, de Vitis Hephonorum, 1683. –H. HEIN, Nouveaux documents sur les Estienne, 1895. –Ph. RENOUARD, Les Grecs du roi, 1901. –G. LEPREUX, Antoine Estienne, deux documents inédits, 1907. –Tableau généalogique de la Famille Estienne, 1826. –Léon FEUGÈRE, *Essai sur la vie et les Ouvrages de Henri Estienne*, 1853. –A. LOÈVE-VEIMARS, *Le Trésor de H. Estienne*, 1830. –L. CLÉMENT, *Henri Estienne et son œuvre française*, 1898. –Frank PUAUX, *Robert Estienne, s.d. –Edgar EWING BRANDON, Estienne et le dictionnaire français au XVI<sup>e</sup> siècle*, 1904. –A.M. BOULARD, *Notice sur Robert Estienne décédé en 1794 (Répertoire de la librairie*, 1807). –H. OMONT, *Un nouveau document sur David Chambellan et Pierre Garamond (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et Ile-de-France*, 1888). –ALKAN aîné, *Sur le projet d'élever une statue à Ulrich Gering*, 1879. –Alfred BEGIS, *Jean-Jacques Girouard, imprimeur-libraire, exécuté le 8 janvier 1794 (Le Livre*, 1884). –L. DOREZ, *Une lettre de Gilles de Gourmont (Revue des Bibliothèques*, 1895). –G. BROTIER, *Vie de M. Guéron, imprimeur-libraire à Paris*, 1802. –Ph. RENOUARD, *Guillaume Guerson musicien (Revue des Livres anciens*, 1914). –J. DUMOULIN, *Charlotte Gaillard, imprimeur au XVI<sup>e</sup> siècle*, 1896. –*Arrêt du Conseil qui interdit le prier Hoffman, 15 février 1787. –Arrêt du Conseil qui le relève de son interdit, 10 mars 1787. –Arrêt du Conseil portant suppression de l'Imprimerie politype, 1er novembre 1787. –Arrêt du Conseil qui supprime le privilège du Journal politype, 9 décembre 1787. –Relation de ce qui s'est passé le 21 juillet 1649 (sur l'imprim. Claude Morlot), 1649. –J. DUMOULIN, Vie et Œuvre de Frédéric Morel, 1901. –G. LEPREUX, les trois Frédéric Morel (Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie parisienne). –H. OMONT, *Nouveau Document sur Gérard Morrhe (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et Ile-de-France*, 1895). –*Mémoire pour le citoyen Houpe, imprimeur, contre les citoyens Caille et Ravier, libraires, au XIX<sup>e</sup> siècle. –Georges PROTAT, Archéologie et Moralité typographiques (Tory)*, 1922. –H. OMONT, *Adrien Turnèbe et les Grecs du roi (Bulletin de la Société de Paris et Ile-de-France*, 1903). –Ch.de BUR, *Vie et Œuvres de Michel de Vascosan*, 1906 - M. André, *Sur une Gravure d'Antoine Vérard (Revue des Livres anciens*, 1913). –J. MacFARLANE, *Antoine Vérard*, 1900. –G**

HEILBRON, Antoine Vérard, (*Arts et Métiers graphiques*, 1928). –Antoine VITRÉ, *le May des Imprimeurs*. – Lettres inédites d'Antoine Vitré (*Bulletin du Bouquiniste*, 1873). –E. COYECQUE, Simon Vostre, Simon Hadrol (*Bulletin de la Société de Paris et Ile-de-France*, 1887). –H. STEIN, l'Origine flamande de Chrétien Wechel (*Bibliographie moderne*, 1899). –H. STEIN, *Nouveaux documents sur Wolfgang Hopyl*, 1905. –H. OMONT, *Catalogue des Editions françaises de Denis Janot*, 1898. –H. MONCEAUX, *Du Le Rouge de Chablis*, 1896. – A.M. BOULARD, Notice sur Auguste Martin Lottin l'ainé (*Répertoire de Librairie*, 1807. –*Notice nécrologique sur Antoine Prosper Lottin*, s.d. –*Tableau généalogique des Lottin*, s.d. –P. DELALAIN, *Momoro, libraire-imprimeur et fondeur*, 1910. –

Cette liste, dressée par Philippe Renouard au moment où nous avons eu l'intention de publier une bibliographie de l'imprimerie en France, est incomplète. J'y ajoute quelques titres :

J. de LA CAILLE, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie, où l'on voit son origine et ses progrès, jusqu'en 1689* ; Paris, 1689. –CHEVILLIER, *Origine de l'Imprimerie à Paris. Dissertation historique et critique* ; Paris, 1694. –J. PHILIPPE, *Origine de l'Imprimerie à Paris* ; Annecy, 1892. –CLAUDIN, *The first Paris Press, An Account- of the Books Printed for G. Fichet and J. Heynlin in the Sorbonne, 1470-1472* ; Londres, 1897, trad., Paris, 1899. –LEPREUX, *Gallia Typographica* ; pass.

Et sur Gering personnellement :

LEPREUX, Ulrich Gering, prototypographe parisien (*Bulletin de l'Union des Maîtres-Imprimeurs de France*, avril 1900). –J. PHILIPPE, *Introduction de l'Imprimerie à Paris d'après des documents inédits* ; Paris, 1885. –L. SICHER, *Guillermi Ficheti Pariensis th. Quam ad Robertum Gaguinum de Johannes Gutenberg et de artes impressoriae in Gallia primordiis... conscripsit epistola denno edidit L.s.* ; Bâle, 1887. –*Epître adressé à Robert Gaguin<sup>22</sup>, le 1<sup>er</sup> janvier 1472, par Guillaume Fichet, sur l'introduction de l'Imprimerie à Paris* ; Paris, 1889. –J. de LA CAILLE, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie* ; Paris, 1689, V.56). – Jules PHILIPPE, *Guillaume Fichet, sa vie, ses œuvres. Introduction de l'Imprimerie à Paris* ; Annecy, 1892 ; Lyon.

NIP18, 1470.

## LYON

Si Paris a trouvé dans maints auteurs, notamment dans Jules Philippe<sup>10</sup> et Anatole Claudin<sup>9</sup>, des érudits qui ont pu solidement fixer la date de l'origine de l'imprimerie dans cette ville, il ne semble pas que Lyon ait eu le même avantage : « Il est douteux, écrit, en effet Parret<sup>11</sup>, que l'on puisse conserver à l'égard de ce problème trop d'illusions ».

C'est que Charles Perrat avait, depuis quelques temps déjà, quand il parlait ainsi, mené à ce propos « une longue enquête », soit aux Archives du Rhône où sont réunis les protocoles des notaires de Lyon ; soit dans notre fonds municipal : »Les minutes des notaires qui instrumentèrent à Lyon à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, dit-il, ont aujourd'hui à peu près disparus », et la part qui, dans la « masse imposante » des registres de la ville et des églises est « bien modeste ».

Reste l'opinion.

Or l'opinion, qui d'une façon générale repose sur de très vieilles traditions, est singulièrement chancelante ; si elle enseigne que l'imprimerie commença à Lyon en 1473, où puise-t-elle ses certitudes ? Dans le fait que cette date est celle du premier livre daté connu !

Disons donc qu'il en fut ainsi, en effet.

Mais, avant l'imprimerie, il y eut des libraires, ne fût-ce que le suivant :

Cf. Arch. Lyon, cc4, f<sup>o</sup>qv<sup>o</sup> ; q, f<sup>o</sup>601 ; 10, f<sup>o</sup>68 ; Claudin, III, 1, 112 ; Baudrier, *passim.*, notamment XI, 174. –F. Duvernay, *Origine de l'Imprimerie à Lyon* ; Paris, 1896. –Perrat, *Barthélemy Buyer et les Débuts de l'Imprimerie à Lyon* ; Paris, s.d. (194).\*

\*\*\*

GUILLAUME LE ROY,  
PREMIER IMPRIMEUR DE LYON  
Par CHARLES PERRAT

\* La bibliographie sommaire que l'on trouve à la suite de la plupart des notules ne répond pas toujours exactement au personnage que ces notules concernent ; elle se rapporte toujours à la ville même dont il est question.

- Barthélemy DARMÈS(ou DALMÈS) ; libraire à Lyon, 1460-1492, le plus ancien de cette ville, dit Baudrier, qui suppose que ce Darmès fut le beau-père des Barthélemy Buyer, introducteur de l'imprimerie à Lyon, et qu'il dut, ajoute-t-il, « contribuer à l'installation de Guillaume Le Roy » mais Charles Perrat dit et prouve que, en

réalité, Barthélemy Buyer épousa Louise, fille de Claude Darmès, frère de Barthélemy : il n'était donc pas le gendre de ce dernier, mais son neveu.

Cf. BAUDRIER, XI, 81. –PERRAT, *Barthélemy Buyer et les Débuts de l'Imprimerie à Lyon* ; Paris, s.d., 79.

## ABRÉVIATIONS :

Par pure mesure d'économie, on a dans la longue énumération qui suit, abrégé certains titres dont la répétition l'eût abusivement allongée ; en voici la liste :

BAUDRIER = *Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les Imprimeurs, Libraires, relieurs et Fondateurs de lettres au XVI<sup>e</sup> siècle* ; Lyon, 1895.

LEPREUX, *Gallia* = *Gallia typographica ou Répertoire biographique et chronologique de tous les Imprimeurs de France depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution... Livres d'Or des Imprimeurs du roi* ; Paris, 1911.

LEPREUX = Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des maîtres-imprimeurs de France*, Noël, 1925).

CLAUDIN = *Cercle de la Librairie. Première Exposition* ; Paris, juin 1880.

TERNAUX = Ternaux-Compans, Tableau de l'Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*L'Imprimerie*, 1864, n°6).

\*\*\*

- 2. Barthélemy BUYER, né à Lyon vers 1433 et mort à Lyon 1483<sup>ca</sup>, introducteur de l'imprimerie à Lyon, 1473, en l'Herberie, imprimeur et libraire, 1473-1483. Il fut le premier imprimeur à faire apparaître son nom sur un colophon. Barthélemy Buyer était fils de Pierre Buyer, marchand de Lyon, « docteur ès-Loys » ; il demeurait « au coeur du vieux bourg, dans le quartier qui s'étend depuis l'ostel qui fut Guillaume Gontier tirant par la Bocherie et par rue Longue, ce qui situe sa demeure rue de la Boucherie Saint-Nizier, qui porte aujourd'hui le nom de rue saint-Côme ». Sa mère, Marie Buatier est issue d'une riche famille de merciers de Lyon, dont neuf membres furent échevins entre 1398 et 1560.

Il a été impossible à Charles Perrat de préciser les dates auxquelles naquirent les trois enfants de Pierre Buyer : Peronnette, Barthélemy et Jacques.

Barthélemy, envoyé à Paris « pour y parfaire son instruction » en revint à une époque que l'on n'a pas elle-même indiquée de façon précise. En 1472 ou 1478, il s'y trouve pour accueillir Guillaume Le Roy (dit aussi Guillaume régis, son nom d'origine étant Wilhem König, originaire de Liège), venu peut-être de Bâle ou de Beromunster, comme le veut Claudin, peut-être de Venise, comme le suppose Haebler<sup>48</sup>, peut-être de Mayence, comme je l'ai moi-même pensé, et chacun de nous trois peut fort bien avoir raison, car, parti de l'atelier de Schoiffer en 1462, Le Roy a pu se rendre à Bâle, puis à Beromunster, puis à Venise, et enfin, gagner Lyon en 1472, dix ans après sa fuite de Mayence.

D'ailleurs, peu importe.

Je viens de dire de Buyer « qu'il peut être considéré comme le premier imprimeur de Lyon » : ce n'est, certes, pas l'avis de tout le monde.

« La thèse de La Serna Santander<sup>41</sup> et d'Antoine Péricaud<sup>42</sup>, qui voyaient en Buyer un véritable imprimeur » écrite Perrat, n'a guère trouvé de défenseurs ;

Delandine, qui était bibliothécaire de la ville de Lyon, « résolut la question par la négative » ;

Auguste Bernard<sup>43</sup>, se montra tout aussi catégorique : « Buyer n'a jamais été typographe ; il n'a jamais pratiqué par lui-même » ; il « a été seulement l'associé, le bailleur de fonds de Guillaume Le Roy » ;

Et Rondot<sup>44</sup>, « héritier de cette tradition », renchérit encore : « les mentions faites dans les colophons de la *Légende dorée* de 1476 de la *Légende des Saintz Nouveaulx*, du *Nouveau testament* et de *Le Miroir de Vie Humaine*, constatent une participation de Buyer au travail qui n'a été que nominale ». que signifie, grands dieux, cette polémique stupide ? Est-il donc indispensable d'avoir hanté la casse pour devenir imprimeur ?

Sur maints des livres sortis de l'atelier de l'Herberie n'est-il point dit formellement qu'ils furent « imprimez par Bartholomieu Buyer ? Oui, je sais bien : Buyer, autant de fois en a menti. Pauvre de nous !

Buyer, en venant au monde, pas plus, d'ailleurs, que Robert Estienne, n'était imprimeur. Quand il eut passé quelque temps aux côtés de Guillaume Le Roy, il connaissait déjà les secrets arcanes de la typographie, et lorsque, en 1483, il passa de vie à trépas, il était à l'évidence un imprimeur accompli qui eût peut-être remontré à son maître. Voilà la vérité toute crue, du moins en suis-je persuadé.

Cf. Ch. PERRAT, *Barthélemy Buyer et les débuts de l'Imprimerie à Lyon* ; Paris, s.d.

Barthélemy Buyer mourut 1483, non pas en août comme l'a dit Claudin, mais entre le 15 et le 20 juillet. A ce moment, François Massoud, le délégué à Paris du Consulat lyonnais, écrivait aux conseillers de ville une lettre qui montre combien Buyer était tenu en haute

estime parmi le monde administratif, et qu'il y avait à cette considération de majeures questions d'intérêt :

« Avons, écrit Massoud le 4 août 1483, perdu à Lyon beaucoup en la mort de feu maistre Barthélemy Buyer. Dieu ait son âme. Car comme je vous ay autrefois escript il avoit de bons amis par de ça à cause de ses livres qui est viatille, comme povez penser. Et escripvoit souvent à son clerc qu'il porroit que nécessaire vous seroit comme j'ay veu par ses lettres. Et si avoit entencion et grant affection de vous servir et la ville & vous l'avez assez peu cognoistre par l'argent qu'il m'a fait délivrer par cy devant pour vous par deça. Et non pas seulement estoit enclin à fournir argent qui vous estoit chose pourtee et bien aisée mais aussi à emplyer pour vous tous ses amis acquis et ses biens de par deça. Et posé qu'il ne feust grand clerc, neantmoins il estoit & est digne de mémoire d'avoir maintenu par tout ce royaume si a pleint livres en toutes sciences comme il a fait & dont estoit loé & amé de plusieurs grant gens qui ne le virent jamais. Pour quoy ne me puis taire d'en parler et du grant dommage qui est à la ville & à la chose publique de la mort de luy & de maistre François Raffolle. J'ay entendu aussi que sire Robinet du Pré est pareillement alé de vie à trépas qui est autre grant dommage à la ville, dont me desplait : anime ipsorum requiescat in pace. Amen. (Arch. Lyon , AAI01, n°63).

Buyer, que l'on peut considérer comme le premier imprimeur de Lyon, fut inhumé en l'église Saint-Nizier, dans une chapelle « dédiée jadis à Saint-Nicolas et maintenant à Saint-François de Salles ». Jacques Buyer data cette chapelle : une inscription en conserve le souvenir

(Cf. A. Péricaud, *Bibliographie lyonnaise du XV<sup>e</sup> siècle* ; Lyon, 1859,.. et Perrat, op.cit.).

Fig.1 – Plaque tumulaire de Buyer

(image manquante)

On voudra bien noter que je n'affirme rien, moi non plus, que je suppose, simplement.

Le Roy, en tous cas, était né à Liège –c'est lui qui le dit<sup>46</sup>-. Où passa-t-il par la suite ? Nul ne le sait au juste. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, en 1473, il est à Lyon ; le 17 septembre, il y a déjà composé, tiré et publié son premier livre, le *Compendium breve* du Cardinal Lothair<sup>47</sup>, imprimé « *p magistrûm guillermiê regis huins artis impressorie expertû* ».à la requête de « *honorabilis viri Bartholomei Buyerii dicte civitatis civis* » ; et d'est peut-être cette mention qui va déchaîner la longue controverse qui, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mit aux prises certains bibliographes inoccupés sur le fait de savoir si Barthélemy Buyer fut ou non imprimeur, ou si sa collaboration avec Le Roy fut purement nominale. Leurs noms, en tout cas, sont inséparables.

Guillaume Le Roy demeura auprès de Buyer jusqu'au moment de la mort de ce dernier, en 1483. C'est seulement après cet événement que, libéré de la tutelle de son associé et commanditaire, l'imprimeur wallon édita sous son propre nom les livres sortant de ses presses, en particulier le Livre des Eneydes ; toutes ses impressions avaient jusqu'ici été publiées soit « par Bartholomieu Buyer », soit « à sa requeste ».

- 3. Henri TURNER, d'Allemagne, mort à Toulouse, 1477 ; introducteur de l'imprimerie à Toulouse, 1471 (*Courrier du Livre*), imprimeur au Couvent du Grands Carmes, 1471ca-1483, associé de Jean Parix (voir p...).

Cf. *Courrier du Livre*, 1913, 155. – C. DALBANNE et E. DROZ, *l'Imprimerie à Vienne en Dauphiné au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1930, 50. –DESBARREAUX-BERNARD, *op. pass.*

- Pierre de KAYSERE dit *Caesaris*, né à Schwiebus en Brandebourg, mort à Paris, 1509) ; « maître ès-arts libéraux », libraire à Paris, juré de l'Université, ancien ouvrier de Gering, *Au Soleil d'Or* ; imprimeur à Paris, associé de Jean Stoll, qui suit (voir p...), 1473-1499, rue Saint-Jacques, en face du Collège de Cambrai, *au Cygne* ; régisseur ou principal du Collège des Allemands, au Clos Bruneau, 1494.

Cf. CLAUDIN, *Pierre César et Jean Stoll, imprimeurs parisiens du XV<sup>e</sup> siècle. Documents inédits*, Besançon, 1900. – CLAUDIN *Cercle*, 35.

- 4. Guillaume LE ROY<sup>22</sup>, de Liège (*Arch. Lyon*, EE4, f°1 v°, mort à Lyon, 1498ca) ; compagnon en Allemagne, 1468, premier imprimeur de Lyon, attiré par Barthélemy Buyer, à l'Herberie (rue Saint-Côme, aujourd'hui rue Chavannes), 1473, puis rue Mercière, dans la maison de Messire Philibert, curé de Commelles, 1493, où il est « amodéré comme étant pauvre ». Son premier livre, à Lyon, fut *Reverendissimi Lotharii dyaconi cardinalis sanctorum serbi et Bacchi q' vosteia Innocentius III*<sup>12</sup> *papa appellatus e compendium breve...* voir fig...

Guillaume Le Roy venait d'Allemagne. Habitant de Liège, écrit Claudin, « il aurait quitté sa demeure à la suite du siège et du sac de cette ville par Charles le Téméraire, en 1468 ». De là, il serait allé à Bâle, puis à Beromunster en Argovie, où, dès 1470, le chanoine Hélié de Lauffen<sup>45</sup> avait établi une imprimerie. Il serait enfin, de là, venu à Lyon.

Admettons ce processus qu'aucune argumentation ne vient démentir, mais la forme dubitative sous laquelle Claudin nous raconte cette odyssée ; les raisons singulièrement chancelantes qu'il en donne, autorisent amplement à se poser une question : Pourquoi Le Roy n'aurait-il point été tout aussi bien un ouvrier de Schoiffer, à Mayence ? Pourquoi en l'année 1462, n'aurait-il point été chassé de cette ville par les troubles qu'y avait suscités la guerre des deux archevêques, par le siège et par le sac de la grande ville rhénane ? Tout, sans doute, n'est qu'hypothèse dans ces événements lointains, mais, puisqu'il semble parfaitement admis que les ouvriers dont étaient remplis les ateliers mayençais essaimèrent à travers l'Europe, pourquoi Le Roy ne se serait-il point trouvé parmi eux ? (On pourrait encore, pour faire reste de droit à Madden, se demander si Le Roy, élève lui-même de la fameuse école typographique des Frères de la Vie commune de Weidenbach, ne fut point parmi « ces essaims de jeunes imprimeurs qui, partis vers 1472 de Cologne », ont installés des presses dans de nombreuses cités : Jenson à Venise, Caxton à Londres, Rood à Oxford, Veldener et Braem à Louvain, Paffroet à Deventer, Bernard à Trévise, Lichtenstein à Vienne, Jean de Cologne à Venise, Jededia à Montane etc.

- Richard BLANDIN, d'Evreux, imprimeur à Paris, 1477 ; dans la Cité, à l'*Image Sainte-Catherine*, ancien imprimeur du *Soufflet Vert* (v. p 1505).
- Martin HUSZ ou HUTZ, né à Bottwar en le Wurtemberg en 1445. Après des études à Erfurt, il obtient le grade de magister artium (maître ès-arts). Il a appris l'art de l'imprimerie à Bâle. Ainsi formé aux humanités, il se lance dans une carrière d'imprimeur, s'associant à Jean Siber, à Lyon, 1477-1478. Puis seul 1478-1482. Frère de Mathieu, qui lui succéda. C'est lui qui fut primitivement chargé, par le Chapitre de saint-Jean, de la publication du Missel de Lyon, imprimé par les soins de Jean Neumeister et publié par lui en 1487 (*Arch. Rhône*, Act. Capit. Saint-Jean, XXVI, 169). Est-ce lui ou son parent, Mathieu, qui imprima *Le Miroir de la Salvation (ou de la Rédemption) de l'humain lignage*, paru sans nom d'imprimeur en 1478 ? (voir plus loin).



Cf. CLAUDIN, III, 1SS ; IV, 507. -Sachet, *le Pardon annuel de la Saint-Jean et de la Saint-Etienne à Saint-Jean de Lyon*, 1392-1790 ; Lyon, 1914, II 448sq. -C. DALBANNE, les premiers travaux d'imprimerie exécutés pour le Chapitre de Saint-Jean de Lyon (*Gutenberg -Jahrbuch*, 1937, p. 85).

## LA QUESTION HUSZ

Il y a, en effet, une question Husz, à propos de la paternité du *Mirouer de la Redemption de l'humain lignage* : elle ne pourra guère recevoir une solution définitive qu'à Paris, où se trouvent réunis tous les éléments de comparaison indispensables.

La première impression de ce livre rare remonte à 1478 : en août de cette année-là sortait de l'un des ateliers lyonnais ce beau livre in-folio, orné de 256 gravures sur bois.

Antoine Péricaud, à la suite de Brunet, en attribuait la paternité -à tout seigneur, tout honneur- à Guillaume Le Roy lui-même (*Bibliographie lyonnaise du XV<sup>e</sup> siècle* ; Lyon, 1840, 24 s.q.) : cette attribution ne tint pas, comme on va le voir.

La deuxième édition sortit l'année suivante, 1479 : Péricaud, cette fois, est muet sur la paternité de l'impression de ce livre : « imprime, dit-il, lan Milcccc. Lxxxiii, le sxvi iour daoust... ». Mais, sous le numéro ccxx de sa bibliographie, il décrit de nouveau cette « deuxième édition, la date du xxviii toujours d'après Brunet : c'est évidemment un double emploi.

La troisième édition date du « xii may mil ccc. Lxxxii ; elle est, assure Péricaud, « exécutée avec les mêmes caractères « dont s'était servi la même année Mathieu Husz, pour imprimer le *Propriétaire des choses*.

Les éditions postérieures nous intéressent moins

Quel que fut donc, vraisemblablement, l'imprimeur des premières éditions lyonnaises du *Mirouer*, il est assez difficile de le déterminer.

En 1477 ou vers cette année-là, arrivait à Lyon des environs de Bottwar dans le Wurtemberg, un ouvrier imprimeur qui s'y établit. Il avait pour nom Martin Husz, mais l'on se contentait d'ordinaire de l'appeler Maître Martin tout court. Aussitôt, il prend langue avec Messieurs du Chapitre de Saint-Jean, qui lui confient l'impression de leur premier missel qui ne fût point manuscrit.

Ce fut tout une histoire.

Dalbanne raconte que « après avoir obtenu l'autorisation d'imprimer ce missel, Martin Husz n'exécuta pas le travail, probablement, dit-il, pour la seule raison que les chanoines consacèrent trop d'années à la correction de leur texte ». Entre temps, ajoute-t-il, Martin Husz était mort ou avait quitté Lyon », et ce fut un autre imprimeur, Jean Neumeister, qui avait été compagnon de Gutenberg, et venu sans doute de Mayence à Lyon, qui « recueillit sa succession auprès du Chapitre de Saint-Jean, vraisemblablement dès son arrivée, en 1483 ».

Le fameux missel ne parut qu'en 1487.

Est-ce Martin Husz qui imprima, en 1478, le *Mirouer* ? C'est fort possible.

En tout cas, lorsque cet imprimeur disparut de Lyon, vers 1482, un autre Husz, son frère Mathieu –d'autres disent son parent- se trouvait, semble-t-il, dans cette ville ; il paraît même, si j'en crois une fiche de mon dossier, qu'il s'y trouvait déjà en 1478, « dans la rue tendant de la porte Chenevier à l'Herberie ». S'il en fut ainsi, ce que je ne saurais affirmer, ils étaient donc, à Lyon, deux Husz susceptibles d'avoir imprimé le *Mirouer* : Brunet, puis Péricaud, croient que ce fut Mathieu ; d'autres, -la plupart des autres- penchent pour Martin.

Quid ?

M. Cl. Dalbanne, que j'avais pressenti pour une courte note sur ce « cas », résume ainsi son opinion :

Voici les éditions successives du *Mirouer* =

- -*Der Spiegel des menschlicher behaltnuss* ; Bâle, Bernhard Richel, 31 août 1476, in-folio. (Bibl. Nation ; Rés ; A 1249).
- -Traduction du latin en français, par frère Julien Macho ; s.l.ni nom (Lyon, Martin Husz, 24 août 1478, in-folio. (*Bibli. Nation.*, A 1241).
- -*Id.*, s.d.ni nom (Lyon, Martin Husz), 28 août 1479, in-folio. (*Bibl. Natio.*, Rés., A1242. – Lyon, 419).
- *Id.*, s.d.ni nom (Lyon, Martin Husz), 12 mai 1482, in-folio. (*Bibl. Natio.*, Rés., A1243.-Lyon, 420).

*Id.*, traduction revue par Guillaume Lemenand ; marque de Mathieu Husz ; s.l. ni nom (Lyon, Mathieu Husz), 1488, in-folio. (*Bibl. Natio.*, Rés.A1245).

*Id.*, traduction anonyme ; Paris, Nicolas Desprez pour Jean Petit, s.d., in-folio. Cf. John PIERPONT MORGAN, 558 (Reichling, 1394, pour J Treperel).

*Id.*, Paris, pour Ant. Vérard, sur le pont N. Darne, s.d., in-folio. (*Biblio. Natio.*, Vélín, 906).

*Id.*, Paris, pour Ant. Vérard, rue Saint-Jacques près du Petit Pont, s.d., in-folio. (*Bibl. Natio.*, Rés., A1247) ».

•

Je le répète, c'est seulement à Paris, avec les éditions de ce livre que conserve notre Bibliothèque Nationale, que l'on pourra résoudre ce petit problème : on s'en préoccupe.

\*\*\*

- Jean STOLL (allemand), imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, *au Soufflet Vert*, 1475. Deuxième imprimerie de Paris (voir p. ...). Associé de Pierre de Keysere et, avec lui, ancien élève de Gering.

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 35

- Gaspard de RUSSANGIS, de Paris ; Louis SIMONEL, de Bourges ; Richard BLANDIN, d'Evreux, et Jean SIMON ; imprimeurs à Paris, 1475-1484*ca.* Successeurs du précédent ?, *au Soufflet Vert*, rue Saint-Jacques, près les Frères Prêcheurs, 1479.

Cf. CLAUDIN, III.- CLAUDIN, *Cercle*, 35

- Pasquier BONHOMME (ou Paschalis ; Pascharius Boni Hominis) ; imprimeur-libraire et relieur, né à Paris (14..-1496), fils d'Aspaïs Bonhomme, également libraire juré de l'Université de Paris, demeurait rue Neuve-Notre-Dame – « devant la grant église »-, à *l'enseigne de Saint-Christophe*, 1475. « En l'ostel de Pasquier Bon-homme » décrit LaCaille, 1489 ; imprimeur de l'Université.

« C'est, écrit Ambroise Firmin-Didot, le premier imprimeur de France dont le nom soit français ».

Cf. CLAUDIN.

- Jean de La Tour ou de Turre ; introducteur, avec Jean Morel, qui suit, de l'imprimerie à Angers, 1476. Puis seul, 1478. Imprimeur de l'Université, 1495.

Cf. CLAUDIN, dans *Cercle*, 14 -G LEPREUX, 11.

- Jean MOREL, imprimeur à Angers, associé de Jean de La Tour, ci-dessus, 1476-1478, puis seul, 1478-1496.

Cf. CLAUDIN , opp-cit. *ante*.

- Guillaume FEVRIER (ou Frevier), imprimeur à Paris, 1477-1488, au Champ Gaillard (sans doute chez Gui Marchant), associé de Blandin, ci-dessous.

- Nicolas MÜLLER, alias *PHILIPPE*, PHILIPPI ou PISTORIUS, de Benssheim, mort à Lyon en septembre 1488. Imprimeur à Lyon, 1477-1488, associé de Marc Reinhart, qui suit, 1477, puis seul, 1482. Il est, dit Claudin, le premier imprimeur qui ait fait usage d'une marque, 1483. Son atelier passa aux mains de Jean Trechsel, l'un de ses ouvriers.

Cf. CLAUDIN, III, 113 ; IV, 507. – A FIRMIN-DIDOT, c. 220.

- Marc REINHART, de Strasbourg, imprimeur à Lyon, 1477-1482, associé du Nicolas Müller, 1477-1482, année où il s'en retourne dans son pays.

Cf. CLAUDIN,.....A. FIRMIN-DIDOT, c.220

- Jean SYBER ou SIBER ou SIBERT, d'Allemagne, mort à Lyon 1504<sup>ca</sup>. Imprimeur-libraire à Lyon, en Bourgneuf, tirant à Saint-Christophe, 1490, associé de Martin Husz, ci-dessus, 1477-1478, puis seul ; 1478-1504. Imposé de 2 livres 5 sous en 1490 (*Arch. Lyon*, cc 105) ; il est « quicté » en 1503, parce qu'il « y avait pitiez ».

Cf. CLAUDIN, III, 193 ; IV, 507.

- André ALMERAS, ou AMARAZ ou DALMERAS, dit PICARD, de Picardie ; relieur, 1477, puis libraire à Lyon, 1479-1504. Il demeurait rue Mercière, dans la

maison d'Étienne Arigon ; en 1504, le scribe du Consulat met en face de son nom decessit et vacat ; il avait donc quitté Lyon.

Cf. BAUDRIER, XI, 80 – CLAUDIN.

- Jean SCHMIDT, alias FABRI ou FAURE, dit *Farfa* (ou Fafan), né en Allemagne et mort à Toulouse en 1523. Imprimeur à Lyon, 1492-1505, « de puis le portail Chenevier, tirant jusques à l'Erberie », chez Gibolet, 1493-1499, puis « depuis la maison Glaude Thomassin...tirant par la rue Mercière jusques a Saint-Anthoine », 1503 ; enfin à Toulouse, « a la maison de Gme Combret », 1506-1523.

Cf. BAUDRIER, X, 326 ; CLAUDIN ; III, 185 ; IV, 119.518.

- 5. Pierre LE ROUGE est établi comme imprimeur, graveur sur bois, dessinateur et enlumineur à Chablis en 1478. Il y a introduit l'imprimerie. Installé plus tard à Paris, 1485-1493, « en la rue Neuve-Nostre-Dame, à la Rose Rouge, ou à *la Rose* tout court, dans la maison du libraire Vincent Commin », imprimeur du roi. Il y imprime, pour Commin et Antoine Vérard, *La danse des morts* ou *Danse macabre* en 1485, puis le *Livre d'Heures* à l'usage de Rome, en 1486.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, ... *l'Imprimerie à Troyes* ; Paris, 1873-1759. – H. MONCEAUX, *les Le Rouge de Chablis (1470-1531), calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs...* ; Paris, 1896. – LEPREUX, 11, - LEPREUX, *Gallia*, I, 342

- Mathieu HUSZ, né dans les environs de Bottwar en Wurtemberg, mort à Lyon 1507ca. Imprimeur à Lyon, « dans la rue tendant de la porte Chenevier à l'erberie », 1478, associé de Pierre Le Hongre, qui suit, 1483, puis de Jean Schabeler, 1483, voir p.... Il était toujours, en 1493, propriétaire de la maison de la rue « tendant du portail Chenevier à l'Erberie ». Il fut, certaines années, gagé de six bréviaires reliés ». En 1504, « Messieurs (du Consulat ont ordonné le tenir en suspens pour ceste fois (pour ses taxes), actendues les services qu'il a faict et peult faire à la ville, touchant l'artillerie (Arch. Lyon, cc 240, 185) ; en 1507, il est « roy du jeu de la colevrine ». Frère de Martin. C'est lui ou son parent, Martin Husz, qui, en 1478, édita à Lyon le premier livre à gravures qui ait été publié en France, mais ce fut avec du bois bâlois : *le Mirouer de la redemption de l'umain lignage*. Il en publia, en tout cas, deux éditions.

Il imprime, avec Pierre Le Hongre, en 1483 à Lyon, *La légende Dorée*, de Jacques de Voragine. Il publia aussi, en 1499 à Lyon, *La Grant danse Macabre*, avec sa célèbre gravure sur bois représentant pour la première fois un atelier typographique du XV<sup>e</sup> siècle. Tous les éléments essentiels du matériel de la typographie et de l'imprimerie y sont représentés.

Cf. CLAUDIN, III, 269.

- Pierre LE HONGRE, de Hongrie, mort à Lyon 1510ca. Fondateur et imprimeur à Lyon, 1482, associé de Mathieu Husz, 1483, pour l'impression d'une *Légende Dorée*, et en 1500 d'Antoine Doucet. En 1493, il est cataire de Jean Crotin, changeur, en la rue de l'Eaulme (Arch. Lyon, cc 4 et 12). Imposé cause qu'il est pauvre et qu'il a servi et sert la chose publique de primerie. En 1510, il est « recessit in patria sua ».

Cf. CLAUDIN, III, 329 ; IV, 509.

- G. Hans SCHILLING ou Jean SOLIDI en français, né entre 1472-1478 et mort 1480ca à Winternheim-en-Hesse ; imprimeur à Bâle, vers 1470-1477, puis à Vienne en Dauphiné, 1478-1480.

Cf. C. DALBANNE et E. DROZ, *l'Imprimerie à Vienne en Dauphiné au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, -E. DROZ, 1930. – Ch. JAILLET, *Vienne, berceau de la papèterie et de l'imprimerie en Dauphiné* ; Vienne, 1946, pass. – H. HARRISSE, *les premiers Incunables bâlois et leurs dérivés : Toulouse, Lyon, Vienne-en-Dauphiné, Spire, Eltvil, etc., 1471-1484. Essai des synthèses typographiques* ; Paris, 1902. – LEPREUX, p. 11.

- 7. Jean et Étienne DU GREZ, introducteurs de l'imprimerie à Poitiers, 1479 (Lepreux).

Cf. CLAUDIN, *Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers, 1479-1515, (Antiquités typographiques de la France, 1890-1897, II)*.

- Auguste de LA BOURALIÈRE, *Les Débuts de l'Imprimerie à Poitiers (1479-1515)* ; Paris ; éd., Paris, 1893. – Anatole CLAUDIN, *Les Débuts de l'Imprimerie à Poitiers. Jean Bouyer Saintongeais, prototypographe poitevin* ; Paris, 1894. – A. de LA BOURALIÈRE, *Nouveaux Documents sur les Débuts de l'Imprimerie à Poitiers* ; Paris, 1894. – H. CLOUZOT, *Notes de B. Fillon pour servir à l'histoire de l'Imprimerie en Bas-Poitou* ; Niort, 1895. – A. CLAUDIN, *Monuments de l'Imprimerie à Poitiers* ; Paris, 1897. – A. CLAUDIN, *Bibliographie par ordre chronologique des premiers livres imprimés à Poitiers (1479-1515), pour servir de suite aux Origines et Débuts de l'Imprimerie à Poitiers* ; Paris, 1897. – E. BOURLOTON, *À propos de l'Origine de l'Imprimerie à Poitiers* ; Vannes, 1897. – A. de LA BOURALIÈRE, *Chapitre rétrospectif sur les Débuts de l'Imprimerie à Poitiers* ; Paris, 1898. – M.L. POLAIN, *Note sur leurs impressions poitevines du*

XVI<sup>e</sup> siècle ; Rennes, 1898. - A. CLAUDIN, *les Origines et les Débuts de l'Imprimerie à Poitiers. Nouvelles recherches* ; Paris, 1898. - A. de LA BOURALIÈRE, *l'Imprimerie et la Librairie à Poitiers pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, précédé d'un chapitre rétrospectif sur les Débuts de l'Imprimerie dans la même ville* ; Paris, 1900. - A. de LA BOURALIÈRE, *l'Imprimerie et la Librairie à Poitiers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* ; Paris, 1905. - H. CLOUZOT, *l'Imprimeur du Manuale ecclesiasticum de 1587. Documents inédits sur les Imprimeurs et Libraires de Poitiers à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* ; Besançon, 1907. - Lepreux, p.12.

- Pierre LE MASSON, dit *Perrin Lathomus*, originaire de Lorraine ; imprimeur à Lyon, 1479-1500, associé avec Jean Boniface (dit Bonnet ou Faujehan) et Jean de Villeveille (voir p....).

Claudin croit qu'il ne fut qu'un mécène, comparable à Barthélemy Buyer : *vir commendabilis*.

Cf. BAUDRIER, XII, 14.

- Guillaume BRUCELLEMENT, libraire. Il était « un gros propriétaire de Charly » en Lyonnais et demeurait, « vers le Sablet », une maison dont il était propriétaire indivis avec son frère Martin Pennel et messire Annequin, prêtre, 1493, puis il demeura « depuis l'église Georges tirant par la ruelle Delort jusques la rue du Sabliz et Ferrachat, et par la Grand Rue tirant dudict Saint-Georges au portail Saint-Denis-le-Bas », 1499. Baudrier croit qu'il fut associé avec Jean Schabler.

Cf. BAUDRIER, XI, 21.

- Jean PARIX<sup>14</sup>, né en Allemagne, imprimeur à Toulouse, 1480, associé d'Esteban Clébat, 1489.

Cf. Marquis Jehan de CASTELLANE, *Essai d'un Catalogue chronologique de l'Imprimerie à Toulouse (Mémoires Soc. Archéolog. du Midi, 1841-1847, passim. - DESBARREAUX-BERNARD, l'Imprimerie à Toulouse aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Catalogue raisonné des livres imprimés au XV<sup>e</sup> siècle ; I.I.n.d. - DESBARREAUX-BERNARD, Recherches sur les débuts de l'Imprimerie dans quelques villes de France ; Paris, 1849. - DESBARREAUX-BERNARD, l'Imprimerie à Toulouse aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ; Toulouse-Paris, 1865-1866. - DESBARREAUX-BERNARD, le Monogramme de Henri Mayer, imprimeur à Toulouse ; Toulouse, 1866. - DESBARREAUX-BERNARD, les Pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur à Toulouse au commencement du XV<sup>e</sup> siècle ; Montauban, 1866. - F. M., l'Imprimerie à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle (Bulletin du Bouquiniste, 1866). - DESBARREAUX-BERNARD, et Tibulle PELLET, Guyon de Bondeville, imprimeur à Toulouse (1541-1542) ; Toulouse, 1879. - DESBARREAUX-BERNARD, et Tibulle PELLET, Histoire de l'Imprimerie à Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle, Nicolas Viellard (1534-1540) ; Toulouse, 1880. - DESBARREAUX-BERNARD, Quelques recherches sur les Débuts de l'Imprimerie à Toulouse (Mém. Soc. De Sciences de*

Toulouse). –An. CLAUDIN, *les Enlumineurs, les Relieurs, les Libraires et les Imprimeurs à Toulouse aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (1480-1530). Document et notes pour servir à leur histoire* ; Paris, 1893. –CLAUDIN, *les Libraires, les relieurs et les imprimeurs de Toulouse au XVI<sup>e</sup> siècle (1531-1550) d'après les registres d'impositions conservés aux Archives municipales* ; Paris, 1895. –CLAUDIN, *Note sur une impression de Toulouse...* ; Paris, 1895. –Émile BONNET, *Lucidari, un Incunable toulousain perdu et retrouvé* ; Besançon, 1898. –MACARY, *Étude sur l'origine et la propagation de l'Imprimerie à Toulouse au XV<sup>e</sup> siècle*, 1898. – Henry HARRISSE, *les premiers Incunables bâlois et leurs dérivés : Toulouse, Lyon...* ; Paris, 1902

- 10. Jacques DURANDAS et Gilles QUIJOUE, introducteurs de l'imprimerie à Caen, 1480.

Cf. Léopold DELISLE, *Essai sur l'Imprimerie et la Librairie à Caen, de 14780 à 1550* ; Caen, 1891. –Charles VALIN, *l'Imprimerie à Caen* ; Paris, 1894. –Léopold DELISLE, *Catalogue des Livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle...* ; Caen, 1903-1904. –LEPREUX, p.12.

- 11. Guillaume LE TALLEUR, introducteur de l'Imprimerie à Rouen, 1480 *ca* (Lepreux), 1483*ca* (Claudin).

Cf. *Album typographorum et bibliopolarum in urba Rothoma gensi* ; Rouen, 1771. – J. FÉLIX, *Certificat de l'Examen universitaire d'un Imprimeur rouennais (Étienne-Vincent Machuel)* ; Rouen, 1883. – SAUVAGE, *Souvenirs de l'Exposition typographique de l'Imprimerie à Rouen* ; Rouen, 1887. –*Recherches sur l'Introduction de l'Imprimerie à Rouen* ; Rouen, s.d. –Espérance CAGNIARD, *Des Progrès de l'Imprimerie à Rouen au XIX<sup>e</sup> siècle, et Des Arts qui s'y rattachent* ; Rouen, (1881 ?). –GOSSELIN, *Notes sur les Imprimeurs et Libraires rouennais, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Revue de Normandie)*. –A. CLAUDIN, *un Typographe rouennais oublié, maître J. G. (Jacques Gentil) imprimeur d'une édition de Commines, 1525* ; Paris, 1894. –Ed. FRÈRE, *de l'Imprimerie et de la Librairie à Rouen*, 1843. – Ch. De BEAUREPAIRE, *recherches sur l'introduction de l'imprimerie à Rouen* ; Rouen, 1860. – Jules GIRIEUD, *une Famille d'Imprimeurs rouennais, 1795-1855* ; Rouen, 1905. – Pierre LE VERDIER, *l'Atelier de Guillaume Le Talleur, premier Imprimeur rouennais. Histoire et Bibliographie* ; Rouen, 1916. –Léon de LABORDE, *Étude sur le Bibliothèque de la Cathédrale de Rouen, le Portail des Libraires, les commencements de l'Imprimerie à Rouen, texte et autres revues par M. le Chanoine Porée et M. l'Abbé Blanquart* ; Paris, 1919. –LEPREUX, p. 13. – CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie en Normandie* ; Paris, 1894. – CLAUDIN, *Cercle*, 54.

- 12. Jean DU PRÉ (ou Johannes Prato), (14..-1504). Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, derrière l'église saint-Séverin, *aux deux Cygnes*, 1481-1504 ; associé de Didier Huyon, 1481. Introducteur de l'imprimerie à Chartres en 1482 ; à Rouen, 1483 ; à Tours, 1485 ; à Abbeville, avec Pierre Gérard, 1486. Marié à « Clère Dymanche » qui lui succéda, 1504.

Cf. Jacques Marin GARNIER, *Histoire de l'Imagerie populaire et de Castes à Rouen, à Chartres* ; Chartres, 1863. –Georges DURAND, *les Imprimeurs typographes de Chartres depuis 1482...* ; (Chartres), 1900. –LEPREUX, p.12, 13. – A. FIRMIN-DIDOT, *Essais sur la Gravure sur bois*, col 221.



- Gaspard ORTUIN, d'Allemagne, mort à Lyon en 1502. Imprimeur à Lyon, 1481, rue Neuve, locataire de Claude Perret, pelletier, son gendre, 1493 ; associé, un moment, de Pierre SCNENCK, 1482 ca.

Cf. CLAUDIN, III, 379 ; IV, 510. – BAUDRIER, XII, 438. –E. DROZ, *Ponthus et la belle Sidoine. Publication de l'Association Guillaume Le Roy* ; Lyon, 19....

- Godefroy et Enguilbert de MARNEF, de Belgique, imprimeurs-libraires et fondeurs de caractères à Paris, rue Saint-Jacques, *au Pélican*, 1481. Fils de l'imprimeur-libraire Jean de Marnef dit du Liège.
- 13. Jean NEUMEISTER ou NEUMISTER, dit *Jean d'Albi*, né à Mayence, mort à Lyon entre 1507-1512. Prototypographe. Élève puis associé de Gutenberg à Mayence ; imprimeur à Albi, où il introduisit l'imprimerie, 1481, puis à Lyon, 1483-1522, rue Mercière, dans la maison de Claude Gibolet, son confrère (vers 1486), puis rue de l'Arbre-sec, « dans la maison de Messire Jullian prebitre », 1493, enfin « en la rue tendant du Puys Pelloux au Puys Grillet ». Vers 1483, il est désigné pour imprimer le premier missel typographique de Lyon, à la place de Martin Husz, qui « était mort ou avait quitté la ville ». Neumeister tomba dans la misère et devint, en 1498, ouvrier de Michel Topiés, son serviteur, à qui il avait vendu son matériel ; il ne fit plus d'ailleurs que végéter. En 1499, il est imposé de 15 sous (*Arch. Comm.* CC107). Il mourut vers 1512, « en la rue tendant du Puys Pelloux au Puys Grillet ».

Cf. A. CLAUDIN, *Origine de l'Imprimerie à Albi en Languedoc (1480-1484). Les Pérégrinations de Jean Neumeister, compagnon de Gutenberg en Allemagne, en Italie et en France (1463-1484). Son établissement définitif à Lyon (1485-1507)...* ; Paris, 1880. –A. CLAUDIN, *Histoire de l'Imprimerie en France au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles* ; Paris, 1904, III, 3SS. –LEPREUX, p.12. –C, dans..... *Revue Lyonnaise*, 1881, I, 16. –F. DESVERNAY, *Origine de l'Imprimerie à Lyon (Bull. du Bibliophile, 1896--., 397)*. –CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p. 13. –SACHET, *Le Pardon annuel...* ; Lyon, 1914, 1, 469. –C. DALBANNE, *les premiers travaux d'imprimerie exécutés pour le Chapitre de Saint-Jean de Lyon (Gutenberg-Jahrbuch, 1937, p. 85)*. – BAUDRIER, XII, 3q, 43.

- Antoine CAILLAUT, né en Touraine. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, près de Saint-Benoît, à *l'Homme Sauvage*, 1482-1493, puis à *la Coupe d'Or*, 1493-1505. Associé de Louis Martineau, qui suit, 1482-1484, puis seul, 1484-1505.

- Jacques MAILLET (Jacobus Malieti), des environs de Saint-Claude en Franche-Comté, mort à Lyon, 1515. Imprimeur à Lyon, 1482, rue Bonnevaux « Depuis le Puy Grillet tirant en Bonnevaux », 1493 ; « depuis Bonnevaux jusqu'à la porte des Cordeliers, touchant Perrin Chappuis », 1498 ; « depuis le pont du Rosne jusqu'à la Croisette comprenant les traversaures, ou les rues foraine », 1503 ; « depuis le Puy Grillet tirant par la rue Bonnevaux », 1512. Beau-frère d'Étienne GUEYNARD (voir p....), Maillet était riche et possédait un moulin sur le Rhône, lequel, en 1515, au moment de la mort de Maillet, passa à Symon Vincent.

Cf. BAUDRIER, XII, 436. - CLAUDIN, IV, 97.517.

- Louis MARTINEAU, né en Touraine, imprimeur à Paris, 1482-1485 ; associé de Caillaut, qui précède, 1482-1484, puis seul, 1484-1485.
- 14. Jean COLINÉ, religieux de l'ordre des Carmes, introducteur de l'imprimerie à Metz, 1482 ; associé de Gérard de Villeneuve, qui suit.

Cf. Guillaume Ferdinand TEISSIER, *Essai philologique sur les commencements de la Typographie à Metz, et sur les Imprimeurs de cette ville* ; Metz-Paris, 1828. - LEPREUX, p. 12.

- Gérard de Villeneuve, associé de Coliné, qui précède, 1482.
- Pierre SCHENCK, dit *Boutellier*, (Polain) ou Pincerne ; d'Allemagne, mort à Vienne vers 1495. Imprimeur à Lyon vers 1482. Associé de Gaspard Ourtuin, vers 1482, puis seul, vers 1483, enfin à Vienne en Dauphiné, 1484. Il était, probablement, le gendre de Martin Bellon. Schenck demeurait à Lyon, dans le quartier de la rue Lanterne, « tirant au Bessal ». En 1499, il était mort et remplacé par ses héritiers (Arch. Lyon, CC 107). D'après Dalbanne, Schenck aurait débuté à Vienne, vers 1483, puis il serait venu s'établir à Lyon en 1485, où il devint associé d'Ortuin, post 1485.

Cf. CLAUDIN, III, 425 ; IV, 510. -H. de TERREBASSE, *Pierre Schenck* ; Grenoble, 1924. -DALBANNE, *l'Imprimerie à Vienne en dauphiné* ; Paris, 1930. -Ch. JAILLET, *Vienne, berceau de la papeterie et de l'Imprimerie en Dauphiné* ; Vienne, 1946.

- Jean SCHABLER, dit *WATTEN* ou Watten-Schnee signifiant Trotte en neige, dit Claudin. « Il se mettait en route par les plus mauvais temps ». Né à Bottwar en Wurtemberg, mort à Bâle en 1525 post. Imprimeur à Lyon, 1482, rue « Pepin, depuys le puy Grillet tirant en rue Tupin, dans une maison d'Étienne Gueynard » ; puis, de 1503 à 1513, « depuys le puy Grillet, tirant en rue Pepin jusques en rue Merciere ». Ce fut un pérégrin, assidu des foires, et qui se trouvait souvent dans la gêne : en 1488, il fut « gagé d'un livre imprimé pour XXVI sols VIII deniers tournois, qu'il devait pour son impôt ».

Cf. BAUDRIER, X, 449. –CLAUDIN, III, 353 ; IV, 509

- Simon BÖTTICHER dit *Doleatoris*. Né à Allenstein en Prusse, mort 1503*ca*. Bachelier de Saint-Andrew d'Écosse, 1477, procureur de la Nation germanique, 1483 et 1492 ; imprimeur à Paris au Collège de Narbonne, 1481.
- Guillaume LE FEBVRE, imprimeur à Paris, 1480 *ca*.
- 8. Jean BOUYER, né à Saintonge, introducteur de l'imprimerie à Poitiers (selon Claudin), associé de Bellesculée, qui suit, (voir p....), vers 1490, puis de Guillaume Bouchet, 1492-15... (voir p....).

Cf. CLAUDIN,... Origine et débuts de l'Imprimerie à Poitiers (*Antiquités typographiques de la France*, 1890-1897, II). –*Les Débuts de l'Imprimerie à La Réole...Jean Bouyer, Saintongeais, prototypographe poitevain* ; Paris, 1894.

- 9. Ja P., introducteur de l'imprimerie à Tréguier (1479, Ternaux-Compans ; 1485, Lepreux).

Cf. L. DELISLE, *Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1900. – LEPREUX, p. 12. – TERNAUX.

- Guillaume LEFÈVRE, imprimeur à Paris, 1479-1480. Ne serait-ce point le même que Guillaume Février ci-dessus ? Associé de Richard Blan, vers 1477. (voir p....).

- Eberhardt FROMMOLT, serait né à Bâle. Imprimeur à Vienne, 1480-1482 *ca.*, successeur de Jean Solidi (voir p....).

Cf. DALBANNE et DROZ, *ante.* –Ch. JAILLET, *ante.*

- Guillaume MAYNIAL, imprimeur à Paris, 1480-1487, associé de Gering, 1480, puis seul, 1487.
- 15. Jean LE ROUGE ou LEROUGE, probablement le frère de Pierre. Peut-être né à Chablis, introducteur de l'imprimerie à Troyes, à la sollicitation de l'évêque Jacques Raguier, 1483, puis imprimeur à Paris, 1483-1489, et à Troyes, 1486 (*Arch. Troyes*, K1, f° 23).

Cf. CORRARD de BREBAN, *Recherches sur l'établissement et l'exercice de l'Imprimerie à Troyes, contenant la nomenclature des Imprimeurs de cette ville depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1789* ; Paris, 1873, 2q, note. – VARLOT, *Xylographie et l'Imprimerie troyenne pendant les XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* ; Troyes, 1859. – Alexandre ASSIER, ... *Notes ... sur Nicolas Paris, imprimeur à Troyes* ; Troyes, vers 1854). –Alexis SOCARD, *un mot sur un imprimeur de Troyes au XVI<sup>e</sup> siècle (Étienne de LaTuproye)* ; Troyes, 1863. –A. JOCARD, *Livres populaires imprimés à Troyes de 1600 à 1800...*, Paris, 1864. –A.J., *Livres populaires Noël et Cantiques imprimés à Troyes depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, avec les mots bibliographiques sur les Imprimeurs Troyens* ; Troyes, 1865. –A.J., *Livres liturgiques du Diocèse de Troyes imprimés au quinzième et au seizième siècles...* ; Paris, 1863. –E.S. *Supplément à la Xylographie et à l'Illustration de l'Ancienne Imprimerie troyenne* ; Paris, 1880. –Albert BABEAU, *Imprimeurs, Libraires et relieurs troyens d'autrefois (1623-1725)* ; Troyes, 1883. –A. ASSIER, ... *la Bibliothèque Bleue depuis Jean Dudat Ier jusqu'à M. Boudot (1600-1823)* ; Paris, 1874. –Louis MORIN, *Histoire des Imprimeries de Troyes depuis 1789 et des autres...* ; Troyes, 1893. –L. MORIN, *Yves Gérardon, imprimeur-libraire à Troyes* ; Arcis-sur-Aube, 1893. –L. MORIN, *Essai sur les Contrats d'Apprentissage à Troyes au XVIII<sup>e</sup> siècle* ; Troyes, 1894. –L. Morin, *la Bibliothèque Bleue à Troyes (Journ. Des Typographes, 6-13 nov. 1896)*. –L. MORIN, *Macé Moreau (Hid., 26 mars 1896)*. –L. MORIN, *Jean Antoine Étienne Garnier (Hid., 29 août)*. –A. ASSIER, *l'Imprimerie en Champagne et en Brie au XV<sup>e</sup> siècle...* ; Paris, 1897. –A. ASSIER, *l'Imprimerie en Champagne au XVI<sup>e</sup> siècle... (Nouv. Bibli. De l'Amateur champenois, 1897, IX)*. – A. ASSIER, *l'Imprimerie en Champagne de 1600 à 1650...* ; Paris, 1898. –L. MORIN, *Association des Imprimeurs troyens pour lutter contre l'avilissement des prix en 1644 (Intermédiaire des Imprimeurs, juillet 1897)*. – L. MORIN, *Une Imprimerie troyenne trois fois séculaire. Pierre Chevillot et ses successeurs* ; Troyes, 1899. –L. MORIN, *les Garnier, imprimeurs et Libraires à Troyes* ; Paris, 1900. –L. MORIN, *Histoire corporative des Artisans du Livre à Troyes* ; Troyes, 1900. –L. MORIN, *Les Febvre, imprimeurs et Libraires à Troyes, à Bar...* ; Paris, 1901. –L. MORIN, *les Oudot, imprimeurs libraires à Troyes...* ; Paris, 1901. –L. MORIN, *les Briden, imprimeurs et libraires à Troyes...* ; Paris, 1902. –L. MORIN, *Les Adenet, dits aussi « Maillet », imprimeurs, libraires et relieurs à Troyes...* ; Paris, 1905. –L. MORIN, *un Imprimeur troyen apocryphe : Jean Damian, 1568* ; Besançon, 1909. –L. MORIN, *Les Livres liturgiques et les Livres d'église imprimés à Troyes pour d'autres diocèses* ; Paris, 1911. –L. MORIN, *l'Imprimerie à Troyes pendant la Ligue* ; Paris, 1912. –L. MORIN, *la Famille Dolet à Troyes* ; Troyes, 1917. –L. MORIN, *Liste des Impressions politiques troyennes de 1560 à 1600* ; - LEPREUX, p.12.

- Guy MARCHANT (dit *Guyot* ou Guido Mercator), sans doute né en Bourgogne, prêtre puis maître-imprimeur à Paris, en Beauregard « dans une maison du Champ-Gaillard, derrière le collège de Navarre », 1483. En 1493, il est rue Saint-Jacques à *l'enseigne du Lilas* ou de la *Fleur du lis d'Or* (ad intersignium floris lili). Associé de Jean Petit vers 1496, puis seul. Guy Marchant travailla longtemps aux côtés d'imprimeurs tels Pierre et Guillaume Le Rouge.

Cf. A. FIRMIN-DIDOT, *Essai sur la Gravure sur bois*, col.130, 118.

- Georges MITTHELHUS, probablement né à Mittelhausen 1460*ca*. Imprimeur. Dès 1470, après avoir appris son métier chez des imprimeurs strasbourgeois, il s'établit à Paris, rue Saint-Jacques, à *la Clef d'Argent*. Au début de ses activités parisiennes, Mittelhus utilise des caractères qui rappellent l'influence strasbourgeoise, particulièrement celle de Johan Grüninger. Mais progressivement, il complète ses polices et prend modèle sur les imprimeurs parisiens à partir de 1492. Sa marque d'imprimeur montre dans un champ de sable noir encadré, surmonté d'une croix et d'un cœur. Dans la partie inférieure, apparaissent le prénom et le nom Georgius Mittelhus.
- Philippe PIGOUCHE, né en 1488. Imprimeur, graveur sur bois à Paris, 1484-1512. Son atelier était rue de la Harpe, au Collège de Deauville, en face Saint-Côme et Saint-Damien. Il a travaillé en étroite collaboration avec Simon Vostre. Libraire de l'Université. Célèbre par ses livres d'Heures. Il mourut en 1518.

Cf. A. FIRMIN-DIDOT, *Essai sur la Gravure sur bois*, col.130.

- Jean BONHOMME (14..-1552 ?), de Paris, mort à Paris. Frère de Pasquier, ci-dessus (voir p....) ; imprimeur à Paris, à *l'Image Saint-Christophe*, 1484-1490.

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 36.

- 16. Pierre BELLESCULÉE, de Poitiers, introducteur, avec Josses, de l'imprimerie à Rennes, 1484-85, puis imprimeur à Poitiers, associé de Jean Bouyer, 1490 *ca*.

Cf. Arthur de LA BORDERIE, *l'Imprimerie à Rennes au XV<sup>e</sup> siècle* ; Rennes, 1882-1885. –A. de LA BORDERIE, *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne...* ; Vannes, 1893. –LEPREUX, p. 13.

- Jean HIGMAN (ou Johannes), né en Allemagne. 14..-1500ca. Ancien ouvrier de Gering, *au Soleil d'Or*, imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, 1484-1499 au Clos Bruneau, *aux Lions* ; près des Ecoles de Decret, 1484-1499. Associé de Wolfgang Hopyl (voir p....), 1496-1498, puis de Guillaume Probat, s.d.

Cf. H. STEIN, *Wolfgang Hopyl, imprimeur-libraire parisien du XV<sup>e</sup> siècle. Note sur son atelier typographique* ; Fontainebleau, 1891.

- 17. Antoine NEYRET, imprimeur à Chambéry où il introduisit l'imprimerie en 1484, appelé sans doute par Charles I<sup>er</sup>, duc de Savoie. Il était, peut-être, graveur sur bois, plusieurs lettres ornées de son premier livre « portant son monogramme ».

Cf. Aug. DUFOUR et F. RABUT, *Notes pour servir à l'Histoire des Savoyards de divers états. L'Imprimerie, les Imprimeurs et les Libraires en Savoie, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle* ; Chambéry, 1877. –J. MORIZOT, Chambéry (*Revue des Industries du Livre*, mai 1895). –LEPREUX p.12. –CLAUDIN, *Cercle*, 18.

- 18. Jean DES PRÉS, introducteur de l'imprimerie à Salins, 1484, et à Lantenac, 1487/88. Ne serait-ce point le même personnage que Jean Crès, qui suit ? Le colophon du premier livre qu'il imprima à Salins porte Anno milleno bis quater valut centeno. A l'encontre de Bastan, Pellechat, Claudin et Thierry-Pour, qui ont lu 1484, Lepreux traduit cette énigme 1480 : « mille plus quatre, plus deux fois quatre, c'est-à-dire huit et zéro qui ne compte pas ». Quid ?

Cf. A. CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie à Salins en Franche-Comté (1484-1485)* ; Paris, 1892. –LEPREUX, p.12, 13.

- 19. Jean CRÈS, introducteur de l'imprimerie à Bréhant-Loudéac, 1484, et à Lantenac, 1487-1488. Associé de Robin Fouquet (ou Foucquet), qui suit.

Cf. LEPREUX, p. 13, deux fois.

- Robin FOUQUET, associé de Jean Crès, qui précède, 1484.

- Denys JANOT, fils de Jean, éditeur entre 1529 et 1544, et imprimeur à Paris, « en la rue de Marche pallu, à l'enseigne de *la Corne de Cerf*, devant la rue neufve Notre Dame », 1529-1531. « en la rue neufve Notre Dame, à l'enseigne de Saint Jean Baptiste, près Sainte Geneviève des Ardens, 1534-1545 ». Janot était imprimeur du roi en langue française, 1544.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, 278. –HARISSE, *Excerpta Columbiniana* ; Paris, 1887, XLIV. –PICOT, *compte-rendu de la Revue critique d'Histoire et de Littérature* ; 1887, 44.

- Henri MAYER, 14..-1499ca. Imprimeur et libraire à Toulouse, 1484-1496.

Cf. DESBARREAUX-BERNARD, *le Monogramme de Henri Mayer, imprimeur à Toulouse* ; Toulouse, 1866.

- Antoine VÉRARD, peut-être né en Touraine vers 1450. Imprimeur et éditeur à Paris, 1485-1512. Son colophon représente deux aigles soutenant un cœur sur lequel sont inscrites les trois lettres AVR. Il se définissait comme « marchand libraire » et se situait au Palais de la Cité, à Saint Jean l'Évangéliste, rue Saint-Jacques, près le petit pont, 1499. Puis rue Neuve Notre Dame, 1500-1513. Mort en 1514.

Cf. J. RENOUVIER, *Des Gravures en bois dans les Livres d'Anthoine Vérard, maître-libraire, imprimeur, enlumineur et tailleur sur bois, 1485-1512* ; Paris, 1859. –J. McFARLANE, *Antoine Vérard, A paper read before the Bibliographical Society* ; Londres, 1898. –G. HEILBRUN, ... *Antoine Vérard (Arts et Métiers Graphiques, 1928, N°8, p.489)*. –G. DUVAL, *Antoine Vérard* ; Toulouse, 1898. –G. DUVAL, *Nouvelles Recherches sur Antoine Vérard et sa famille* ; Paris, 1898. – G. DUVAL, *La Maison d'Antoine Vérard sur le pont Notre Dame (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris ; Paris, 1900, 78)*. –A. BERNARD *Antoine Vérard et ses Livres à miniatures au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1860. –A. FIRMIN-DIDOT, *Essai...*, c.114, 122.

- Guillaume BALSARIN ou BALARIN, né vers 1455, mort à Lyon en 1527. Imprimeur à Lyon de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, « depuis la porte Chenevier, tirant sur l'Arbre Sec, 1486 ; puis à l'angle de la rue du Petit-David, 1488 ; depuis la porte Chenevier, tirant sur l'Erberie, 1489 ; depuis la maison paternelle du feu Geoffroy de Saint-Barthélemy jusques à la maison église et tenement de saint-Anthoine, 1493 ; rue Merchiere joignant avec maisons Nicolas Mory, 1493 » (imprimeur du roi) ; « depuis le Puys Pelloux au Port Charlet », 1498. On le « quicte à 7 sous, 6 deniers » en 1488, dans une taille pour ce qu'il est nouveau ». Il a pris le titre de « maître-imprimeur » en 1498. À cette époque, il avait adopté un nouveau type de lettres bâtarde, inspirées de celles de son voisin, Jacques Maillet.

Cf. BAUDRIER, XII, 35. –CLAUDIN, III, 511 ; IV, 514.

- Bonnet FAUJEHAN, ou Boniface JEHAN, ou BONNET tout court, ou AUJAN. Né à Aubinges en Berry, mort 1507*ca.* Imprimeur à Lyon, 1485. Il est à cette époque, « depuis la maison d'Ambronay tirant au puy Pelloux ». En 1493, dans l'îlot « faisant le carré de la ruelle neufve tirant de nostre dame de Confort, à la rue de l'ospital », locataire de Jean Broaillié, tailleur ; associé de Perrin Le Masson (voir p....) et de Jean de Villevieille (voir p....), 1494.

Cf. BAUDRIER, I, 57.

- Jacques ARNOUILLET, né aux environs de Bourges, vers 1465, mort à Lyon, 1504. Imprimeur à Lyon, 1485*ca.*-1504, « depuis Notre Dame de Confort, tirant à l'ospital du pont du Rosne, en rue Chanu » ; associé de Claude Dayne (voir p....), 1491-1495 (*Arch. Comm. Lyon*, EEIV, 198d, 130).

Cf. BAUDRIER, X, 1. –CLAUDIN, IV, 147, 519.

- Louis MARTIN, dit l'Espagnol, libraire à Lyon, 1485-1515, rue Nouvelle Thomassin, « jouxte l'oste de l'Autruche ». L'un des plus éhontés contrefacteurs du XV<sup>e</sup> siècle.

Cf. BAUDRIER, I, 266 ; XI, 296 sq.

- Jean MACHERA, libraire à Lyon, 1485-1517. Taxé à 2 livres en 1489-1492 (*Arch. Comm. Lyon*, CC105).

Cf. BAUDRIER, I, 253.

- Pierre LEVET, imprimeur à Paris, 1485-1502, rue Saint Jacques, près le Petit Pont, *aux Balances d'Argent*, 1487, à la Balance, 1491, puis dans le faubourg Saint-Germain, à *La Croix d'Or*, 1494 ; associé de Jean Alissot, 1486, puis de Raoul Couturier et Jean Hardouin, 1499.



- Sixte GLOGKENGIESSER, dit *Campanaire*, de Nördlingen en Sonabe (Allemagne). Imprimeur, 1485-1487, puis hôtelier, 1487-1499.

Cf. CLAUDIN, III, 310 ; IV, 511.

- Pierre EVELET ou ENOLET, imprimeur à Lyon, 1485-1492 (voir Rohault, p...), 1489.
- Pierre de LA FONT, libraire à Lyon, 1485-1507*decessit*. En 1489, « pour ce qu'il est moult pauvre », le receveur des deniers de la vile lui « donne » une partie de la taille ; en 1493, il est locataire de Pierre Arigon, en rue Mercière ; depuis la maison de Claude Thomassin.

Cf. BAUDRIER, XI, 83.

- 20. Guyon CALABRE, introducteur de l'imprimerie à Bourges, vers 1485 (*Arch. Nation. Trésor des Chartes*) ; 1513 (Lepreux) ; 1530.

Cf. LEPREUX, 18.

- Étienne GUEYNARD, dit *Pinet*, libraire à Lyon, 1485-1530, le plus important libraire de Lyon du quinzième siècle. Il demeurait en 1480 « de puis le portal Figuet tirant sur l'arbre sec jusques en rue Longue », puis « de puis le coing de Saint Anthoine tirant jusques à la place des Jacopins et l'ostel de Pierre grolee » 1493 ; enfin, rue Mercière, près Saint Anthoine, devant l'enseigne de Saint Louis ». Il possédait « en la rue de Notre-Dame de Confort », une maison « joignant aux piez de Jean de Paris », et une vigne « sur la colline de Saint Sebastien ».

Cf. BAUDRIER, XI, 166 et *pass.*

- Denis DU VERGUIER, imprimeur à Lyon, 1485-1493. Exempté de la taille vers 1492, parce qu'il est « serviteur et pauvre » (*Arch. Comm. Lyon*, CC220, f° 16v) ; pourtant, vers 1489, il avait été taxé à 30 sous (*Hid.*, CC105).

Cf. BAUDRIER, I, 437.

- Jacques MORHARD ou MOERAERT, imprimeur et libraire à Paris, 1486-1501.

- 20. Pierre GÉRARD, né en Allemagne. Introduceur de l'imprimerie à Abbeville, 1486, avec Jean Dupré, de Paris, chez qui il avait loué son matériel.

Cf. G. RETAUX, l'Établissement de l'Imprimerie à Abbeville (*La typologie Tucker*, février 1877, p. 35). –A. LEDIEU, *l'Imprimerie et la Librairie à Abbeville avant 1789* ; Abbeville, 1887. –LEPREUX, p. 13. –CLAUDIN, *Cercle*, 13.

- 21. Jean DUPRÉ, imprimeur à Lyon, 1486-1501. Locataire, en 1493, de Pierre Delatour, de Vienne, « en la rue de puis le puy Pelloux tirant au port Charlet » (Arc. Comm. Lyon, CC6), où il « occupait dix-sept servieturs de divers pays » ; associé en 1486, de Nicolas Müller (voir p...). Introduceur de l'imprimerie à Uzès en 1493, sur l'invitation de l'évêque Nicolas Maugras ; à Avignon, en 1497, appelé probablement par Clément de La Rovère, vice-légat du pape ; puis à Montpellier, vers 1501. Il fut, en 1490, l'introduceur à Lyon des caractères romains (lettres rondes), qui entrèrent dans la composition des Satires de Juvénal.

Cf. CLAUDIN, III, 467 ; IV, 513. –F. DUVERNAY, *les Origines de l'Imprimerie à Montpellier... Dernière pérégrination de l'Imprimeur lyonnais Jean Dupré* ; Lyon, 1904. –LEPREUX, p.15. –CLAUDIN, l'Imprimeur à Uzès au XV<sup>e</sup> siècle (*Le Bibliographe moderne*, 1899). –P. ACHARD, *Notes sur l'Introduction de l'Imprimerie à Avignon...* (*Bulletin historique et archéologique du Vaucluse*, mai...1879). –Marquis de MONCLAR, Pierre Roux, imprimeur d'Avignon au XVI<sup>e</sup> siècle (*Bulletin historique et archéologique du Vaucluse*, 1879, 5M). –Marie Léontine Catherine PELLECHET, *Note sur les Imprimeurs du Comtat Venaissin...* ; Paris, 1887. – Marie Léontine Catherine PELLECHET, *Georges Serre, imprimeur à Avignon en 1502* ; Paris, 1889. –Comte de BLÉGIER-PIERREGROSSE, *Notice sur l'Origine de l'Imprimerie à Avignon* ; Avignon, s.d. – Abbé REQUIN, *Documents inédits sur l'Origine de la Typographie* ; 1890. –P. PANSIER, *Histoire du Livre et de l'Imprimerie à Avignon* ; 1922. –Maurice AUDIN, *la Métallographie et le problème du Livre (Gutenberg-Jahrbuch, 1930-1931, voir p...)*. –FR. TROMBAT, *une Imprimerie de province (Les Hamelin de Montpellier)* ; 1921. –Emile Bonnet, *Les Débuts de l'Imprimerie à Montpellier* ; Montpellier, 1895. –LEPREUX, p. 27. –LALANDE, *le premier Livre imprimé à Avignon au XV<sup>e</sup> siècle (Gutenberg-Festschrift)*, 1921, 295. – A. FIRMIN-DIDOT, *Essai...*, cal. 2205.

- Martin MORIN, mort en 1522. Imprimeur et libraire à Rouen, 1487.

Cf. CLAUDIN, *ibid.*

- Jean LE BOURGEOIS, imprimeur à Rouen, 1487-1499.

Cf. CLAUDIN, *ibid.*

- Durand GERLIER, imprimeur à Paris, 1487-1529.

- Jean CARCHAIN, CARCAIN, CARCAN, CARCAGNI ou CARCHANI, né en Italie. Imprimeur à Paris, sur le pont Saint-Michel, à *l'Image Saint-Jean-Baptiste*, 1487, puis à Lyon, 1488-1513. Locataire d'Antoine de Molesmes (*Arch. Comm. Lyon*, CC4), près du Palais « derrière Roanne ».

Cf. CLAUDIN, III, 451 ; IV, 513.

- 22. Pierre METLINGER, né à Augsbourg (Allemagne). Introduceur de l'imprimerie à Besançon, 1487, à Dôle, 1490, et en 1491, à Dijon où il demeurait dans l'Hôtel du Petit-Cîteaux.

Cf. Clément JANIN, *l'Imprimeur dijonnais et les imprimeurs de la Côte-d'Or* ; Dijon, 1873, et *les Imprimeurs et les Libraires dans la Côte-d'Or* ; Dijon, 1883. –Léon NARDIN, *Jacques Foillet, imprimeur, libraire et papetier (1554-1619). Les pérégrinations à Lyon, Genève, Constance, Bâle, Courcelles lès Montbéliard, Besançon et Montbéliard, d'après des documents inédits* ; Besançon, 1906 - H. STEIN, Jacques Foillet et Jean Exertier, imprimeurs à Besançon (*Mélanges de Bibliographie*, 1893). –Paul LACOMBE, *Origine de l'Imprimerie à Besançon*, 1916. - CLAUDIN, *Exposition*, 20 -LEPREUX, 13. –Louis MORIN, les Dernières années de la Communauté des imprimeurs-Libraires de Dijon (1772-1790) (*Intermédiaire des Imprimeurs*, février 1896). - Charles OURSEL, *Notes sur le Libraire et Imprimeur dijonnais Pierre Grangier. A propos d'une Edition inconnue du Computus novus de Pierre Turrel* ; Autun, 1906. –M. OURSEL, *Note pour servir à l'Histoire des Imprimeurs et des Libraires à Dijon* ; Paris, 1915. –Antoine-Louis. de SAINTE-AGATHE, *l'Imprimerie en Franche-Comté*.

- Jean TRECHSEL, né à Bâle, mort à Lyon en 1498. Ouvrier allemand de l'atelier de Nicolas Philippe (voir p...) de qui il épousa la veuve et dont il prit l'atelier, 1489 ; imprimeur à Lyon, rue Ferrandière, « despuys le puis Pelloux tirant par la rue Ferrandière jusque devant la cave d'Ainay », 1488-1498. Il occupa comme correcteur Josse Bade (voir p....), et lui donna sa fille Hostalie. Père de Melchior et Gaspard, imprimeurs.

Cf. BAUDRIER, XII, 230. –CLAUDIN, IV, 57. –RENOUARD.

- Michel TOPIÉ, de Pymont, en Westphalie. Imprimeur à Lyon, 1488-1512, successeur de Neumeister, associé de Jacques Heremberck, qui suit, 1488 (voir p...), puis de François Dalmès, 1498. En 1499, il est imposé de 1 livre (Arch. Comm. Lyon, CC107). Il avait acheté le matériel de Jean Neumeister (voir p....) qui devint son ouvrier.

Cf. CLAUDIN, IV, 517 ; XI, 382-383. – BAUDRIER, XII, 17.

- Jacques LE FORESTIER, imprimeur et libraire à Rouen, 1488ca.

Cf. CLAUDIN.

- Pierre LE DRU, imprimeur et libraire à Paris, 1488-1520, rue Saint-Jacques (près des boucheries Saint-Benoît) ; puis rue des Mathurins, devant la Maison de Cluny, *au Cornet*, 1495-1510 ; associé à Étienne Jeannot (voir p....).

- Jacques HEREMBERCK, né en Allemagne, imprimeur et graveur à Lyon, 1488-1490 ; associé de Topié, qui précède, 1488.

Cf. CLAUDIN, III, 1, 517.

- Jean de LA FONTAINE, né en Normandie, imprimeur à Lyon, 1488-1493, « en la maison des Celestins ».

Cf. CLAUDIN, III, 531 ; IV, 516.

- Wolfgang HOPYL, né à Utrecht aux Pays-Bas. Imprimeur à Paris, 1489-15..., rue Saint-Jacques, à *l'Image Sainte-Barbe*, puis à *l'Image Saint-Georges* ; associé de Jean Higman, 1496.

Cf. H. STEIN, *Wolfgang Hopyl, imprimeur libraire parisien du XV<sup>e</sup> siècle. Note sur son atelier typographique* ; Fontainebleau, 1891.

- Pierre LE BARON, serait né à Amiens. Imprimeur à Paris, 1489-1500, grande rue du Temple, 1489 ; puis rue Quincampoix, à *La Croix Blanche*, 1493 ; puis rue Saint-Merry ; puis rue de la Juiverie, à La Rose.
- Michel LE NOIR, né à Paris, mort à Paris en 1520. Imprimeur à Paris, 1489-1520, sur le pont Saint-Michel, à *l'Image de Saint-Jean l'Évangéliste*, 1492 ; puis rue Saint-Jacques, à *la Rose blanche couronnée*, 1520.
- Georges WOLFF, né à Baden en Allemagne. Imprimeur à Paris, 1489-1500. Ancien ouvrier de Gering, rue Bordelle, 1489 ; puis rue Saint-Jacques, à *l'Image Sainte-Barbe*, 1493 ; associé de Denis Meslier (voir p...) et de Philippe, de Kreusnach ; puis de Thielman Kerver (voir p...), 1497.
- Guillaume LE ROUGE, imprimeur et libraire à Chablis, 1489 ; à Troyes, grande rue, devant la Bellecroix ; puis à Paris, 1508-1517.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, *...l'Imprimerie à Troyes*, p.112. –MONCEAUX, *les LE ROUGE de Chablis*.

- François DARMÈS ou DALMÈS, né à Lyon, mort 1530<sup>ca</sup>. Probablement fils de Barthélemy. Libraire, 1489 ; puis imprimeur, 1496, à Lyon, « depuis la porte de l'ospital regardant la rue de la Blancherie », 1492 ; puis « depuis le portel Vieil, pardevant les Cordeliers, jusques au pont du Rosne », 1498 ; enfin, « depuis le portail Figuet, tirant par la rue de l'Arbre sec jusques à Saint-Esperit ». Il était le cousin de Barthélemy Buyer, et fut associé de Michel Topié, après le départ d'Heremberck.

Cf. BAUDRIER, XI, 82. –PERRAT, 79.80.

- 23. Jacques ou Jacotin LE ROUGE, venant de Milan. Après avoir travaillé chez Jenson, à Venise, puis à Pignerol (Monceaux), introducteur de l'imprimerie à Embrun, à la sollicitation de l'évêque Jean Bayle, 1489.

Cf. MONCEAUX, *op. cit.* –Ternaux. –LEPREUX, 13. –Louis MORIN, *Histoire corporative des Artisans du Livre à Troyes* ; Troyes, 1900, 21 s.q.

- Pierre ROHAULT, dit *Evellet*, originaire du diocèse d'Amiens. Libraire à Lyon, 1489, « de puis Notre Dame de Confort au Temple » ; puis « de puis la maison de Lange tirant par la rue Ventrant » ; en la maison de Claude Court, 1493 ; puis il s'établit à Avignon après 1499, mais il revint à Lyon en 1507 et se réinstalla dans les mêmes locaux.

Cf. BAUDRIER, X, 428.

- Lazare David GROSSHOFER, imprimeur à Lyon, 1489 (Péridaud).

Cf. CLAUDIN, (IV, 528) le considère comme imaginaire.

- Pierre MARTIN, libraire à Lyon, 1489-1493. Locataire, en 1493, de Pierre Bonte l'écrivain, rue de Bourgneuf (*Arch. Lyon*, CC4).

Cf. BAUDRIER, I, 270.

- Hervé BÉSINE, mort à Lyon, 1506. Correcteur, libraire et imprimeur, jurés consulte par surcroît vers 1479. Il demeurait à Bourgneuf, d'abord « tirant à Saint-Christophe », 1489 ; puis « dans la maison du chamarier et chapitre de Saint-Paul » ; ensuite dans celle « appartenant à Jean Thibaud, docteur en médecine », où demeure aussi Jean Syber, 1493 ; enfin, rue Mercière, « depuis l'oustel de Claude Thomassin jusques au grand hospital », 1503.

Cf. BAUDRIER, X, 172.

- Estevan CLÉBAT ou CLÉBLAT (Polain), imprimeur à Toulouse, 1490 ; associé de Jean Parix, qui précède (voir p...), 1489.
- Claude d'AVOST, dit de Troyes, imprimeur à Lyon, 1490-1524. « Locataire de Gillet Hubert, près les Jacobins ». Il est imposé de 3 livres, 6 sous et 8 deniers en 1503 (*Arch. Comm. Lyon*, CC13 ; 1495).

Cf. CLAUDIN, IV, 339, 523.

- 24. Étienne DE FORET, introducteur de l'imprimerie à Grenoble, 1490, appelé par le notaire Amabert, ou par le parlement de Grenoble (Lepreux).

Cf. MAIGNIEN, *l'Imprimerie, les Imprimeurs et les Libraires à Grenoble, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles* ; Grenoble, 1884-1885. –Vital BERTHIN, *De l'Imprimerie au Dauphiné (Revue de Vienne, 1839, 17)*. –LEPREUX, 14.

- Mathieu SCHENCK, dit Maistre Mathieu, né en Allemagne, imprimeur à Lyon, 1490-1499.

- JOSSES, imprimeur à Poitiers ; associé de Bellesculée, qui précède, 1490<sup>ca</sup>.

- Mathieu VIVIAN, introducteur de l'imprimerie à Orléans, 1490.

Cf. Henri Théodore Martin HERLUISSON, *Recherches sur les Imprimeurs et les Libraires d'Orléans. Recueil et documents pour servir à l'Histoire de la Typographie et de la Librairie orléanaise, depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours* ; Orléans, 1868. –HERLUISSON, *l'Université et la Typographie à Orléans. Exposition...* ; Orléans, 1884. –L. JARRY, *les Débuts de l'Imprimerie à Orléans* ; Orléans, 1884. –DESNOYERS, *l'Imagerie populaire à Orléans* ; 1898. –LEPREUX, 14.

- Henri GRAN, imprimeur à Haguenau, 1489-1520.

- Denis MESLIER ou MELLIER, imprimeur à Paris, 149*ante*, au *Pilier vert* ; puis rue Saint-Jacques, *aux Trois Pigeons*, 1491-1495 ; associé de Georges Wolff (voir p....).
- François DALIVEL, libraire à Lyon, 1490*circ.* Imposé à 22 sous et 6 deniers, en 1482-1492 (Arch. Lyon, CC105).

Cf. BAUDRIER, I, 115.

- Claude DAYNE dit *Vicaire*, né à Salins. Imprimeur à Lyon, 1490-1498 ; associé de Jacques Arnollet (voir p...), 1492-1495.

Cf. CLAUDIN, IV, 147.

- Pierre GACON ou GASCON, libraire à Lyon, 1490, mort en 1520, rue Mercière, et prêtre de Saint-Nizier. Il était bachelier en l'un et l'autre droit. Il vendit sa maison à Martin Boillon.

Cf. BAUDRIER, XI, 162.

- « Maistre MATHIEU », né en Allemagne. Imprimeur à Lyon, 1490-1499. Ce n'est pas Mathieu Husz, mais sans doute Mathieu Schenck (ou Sink), qui précède (Arch. Lyon, CC 105, 106 et 115).

- Dobriša DOBRIÉ, imprimeur croate connu en France sous le nom de Bouinus de BOUINES. Né à Raguse, mort à Lyon vers 1508. Imprimeur à Venise, 1478-1480 ; à Vérone, 1480-1483 ; à Brescia, 1483-1491 ; puis à Lyon, 1491-1503, où il devint libraire, rue Mercière, « depuis la place devant les Jacobins, tirant par la ruelle du Temple et retournant jusqu'à la cave d'Esney » (Arch. Lyon, CC112, f°58V°).

Cf. BAUDRIER, IV, 9. -CLAUDIN, IV, 283, 522. -M. BREYER, *Nesto gradge staroj havatskoj književno-Kulturnoj pojesti...* ; Križevac, 1898. -A. FIRMIN-DIDOT, *Essai sur l'Histoire de la Gravure sur bois*, p. 228.



- Antoine CABBILLON ou AVANT, imprimeur à Pavie (Sardaigne), ce qui paraît être une erreur, puis à Lyon, 1491-1515, rue d'Ambronay, 1493 ; associé de Marin Sarrazin, qui suit, venu de Venise en 1488 (voir p. ), 1491-1493 et peut-être 1495-1498 ; attaché à la Monnaie de Lyon, 1503 ; locataire de Jean Garbot, rue Saint-Georges, 1493.

Cf. BAUDRIER, I, 14. –CLAUDIN, IV, 137, 519.

- Benoît MONTAIGNE, libraire à Lyon, 1491-1507. Il demeurait rue Mercière, locataire de Jacques Barondeau.

Cf. BAUDRIER, XI, 526.

- Jean TREPPEREL, mort en 1511. Imprimeur et libraire à Paris, 1491-1511..., sur le pont Notre-Dame, à *l'Image Saint-Laurent* ; puis rue Saint-Jacques, auprès de Saint-Yves, à *l'Escû de France* (Didot).

- 26. Pierre ALAIN, introducteur de l'imprimerie à Angoulême, 1491, avec André Cauvin, qui suit.

Cf. Paul de FLEURY, *Recherches sur l'Origine et le Développement de l'Imprimerie à Angoulême* ; Angoulême, 1901. –L. DELISLE,... et l'Imprimerie à Angoulême (*Mélanges de Paléographie et de Bibliographie*). – LEPREUX, p. 14. –CLAUDIN, *Cercle*, p.14.

- 27. Michel ANDRIEU, prêtre et introducteur de l'imprimerie au presbytère de Goupillières (Eure), 1491.

Cf. LEPREUX, 14.

- Barthèlemi TROTTI, né à Borgo (Italie), mort à Lyon 1535. Libraire à Lyon, 1491-1535 ; facteur et associé de Boninus Boninis, ci-dessus, 1491 ; « rue Mercière, 1492 ; depuis la maison paternelle Geoffroy de Saint-Barthélemy, jusques à la maison, église tènement de Saint-Antoine, 1507 » ; « depuis la maison du Maillet et

le coing de rue Pepin tirant en la grand rue Saint-Anthoine jusqu'au coin de rue tirant au port du Temple jusques aux Célestins et dudit fort retournant en rue des Jardins Saint Anthoine jusque devant les Jacobins et à l'Asne Rayé », 1523. Associé à Balthazard de Gabians, 1491, pour la contrefaçon des Aldes, qu'il continua seul après la mort de son associé, 1519<sup>ca</sup>. Il épousa en 1506, Catherine Chastelain (Arch. Rhône, Min. Delagrangé). En 1529, il est cotisé à 11 sous VI deniers dans la collecte pour la rançon du roi, prisonnier en Espagne (*Arch. Comm. Lyon*, CC 136 f°23).

Cf. BAUDRIER, VIII, 409.

- André CAUVIN, ou CHAUVIN (Lepreux), associé de Pierre Alain, ci-dessus, 1491 (voir p...).
- Le petit LAURENS, imprimeur et libraire à Paris, 1491.
- Gilles COUTEAU, ou COUSTIAU, imprimeur à Paris, 1491. Associé de Jean Ménart, 1491-1492.
- Simon VOSTRE, libraire, 1491 et imprimeur, 1500, à Paris, rue Neuve Notre-Dame à Saint-Jean-l'Évangéliste. Mort en 1521.

Cf. E. COYECQUE, Simon Vostre, Simon Hadrat, libraires parisiens (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1887, 98).

- 28. Jean de GUERLINS, imprimeur à Toulouse, près du couvent des Augustins, 1491, et à Saint-Pons de Thomières, 1516. Eustache Maréchal de Lyon prit la suite de sa veuve, à Toulouse.

Cf. DESBARREAUX-BERNARD, *les Pérégrinations de Jean de Guerlins, imprimeur à Toulouse au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle* ; Montauban, 1866. –E. BONNET, *...Recherches sur les débuts de la Typographie à ...Saint-Pons de Thomières* ; Béziers, 1897. –LEPREUX, p.18.

- Pierre MARESCHAL, né en Bresse, 1460 *ca*, mort à Lyon, 1529. Imprimeur et libraire à Lyon, 1492-1529, « depuis la cave d'Esney jusques a Notre-Dame de Confort », 1492 ; « rue Mercière, inquilin de Robinet de la Saussaye », 1493 ; « près les Jacopins », 1493 ; « depuis la place des Jacopins tirant par la ruelle du Temple et retournant jusqu'à la cave d'Esney », 1503 ; « depuis le coing Saint-Anthoine jusques à la place des Jacobins », 1503 ; « depuis le coing Saint-Anthoine jusques à la place des Jacopins et l'ostel Pierre de Grolée », 1513 (en réalité en la grand rue du puy Pelloux, à l'*Image Saint-Pierre*). Associé de Barnabé Chaussard, 1492-1516, puis seul, 1516-1529, « depuis la maison d'Ambronay, tirant par rue Raisin à Notre-Dame de Confort », 1516 ; « depuis l'ospital du pont du Rosne jusqu'au puy Pelloux, d'une part et d'autre de la grant rue compris la route tirant a Grolée », 1523 ; « depuis le coing de Saint-Anthoine jusqu'à la place des Jacopins et l'hostel de M Grolée », 1524.

Cf. BAUDRIER, XI, 461. –CLAUDIN, IV, 173, 519.

- Jean de VILLEVIEILLE, imprimeur à Lyon, 1491-1495. Associé de Boniface Jehan et de Perrin Le Masson (voir p....).

Cf. CLAUDIN, III, 217.

- Damas DUTEIL, mort à Lyon, 1507. Relieur, 1491, puis libraire, 1492 à Lyon, rue Mercière, « en la maison Gonnin Torry », 1491 ; puis d'Antoine de la Vêhue, 1493 ; « depuis la maison de Claude Thomassin jusques a l'église et tenement de Saint-Anthoine », 1499.

Cf. BAUDRIER, XI, 84.

- Barnabé CHAUSSARD, né à Nevers 1460*ca*, mort à Lyon, 1527. Imprimeur à Lyon. Associé avec Pierre Mareschal, 1492-1515 ; puis seul, 1515-1527, « depuis la cave d'Aynay jusques a Notre-Dame de Confort », 1492 ; « depuis le coing Saint-Anthoine jusques a la place des Jacopins et l'hostel de Pierre de grolée », 1513 ; puis seul, 1515-1527 ; « depuis l'Ymage Saint-Jacques vis-à-vis la rue Thomassin et le coing de la dicte rue Thomassin où se tient Guillaume Le Roy jusques a Notre-Dame de Confort et d'ilee a l'opital du pont du Rosne ».

Cf. BAUDRIER, XI, 24. –CLAUDIN, IV, 173, 519.

- Martin HAVARD, imprimeur à Lyon, 1492-1515, « depuis la porte de l'ospital regardant la rue de la Boucherie », 1492 ; en la rue Raisin « pres Notre-Dame de Confort ». « En la grant rue du pont du Rosne » ; « depuis la maison d'Ambronay tirant en la grand rue jusqu'au Puy Peloux, 1492 ; « depuis la rue Chanu jusques à la maison d'Ambronay », 1503 ; « en la maison du seigneur de Mespyeu », 1515, rue de la Rotisserie, 1517. En 1512, il est dit « pauper ».

Cf. BAUDRIER, III, 99. –CLAUDIN, IV, 197, 519.

- Didier THOMAS, né à Lyon, 1470. Mort 1514<sup>ca</sup>. Compagnon imprimeur à Lyon, 1491-1514, rue Bonnevaux, dans la maison de Claude Gandil, 1492 ; « depuis la maison d'Ambronay tirant par la grant rue, jusqu'au puy Peloux », 1493. Inquilin de Thomas Duc . En 1492, c'est « un povre homme et n'a point d'arnoys pour l'establie en cas d'effroi ». Il devient maître en 1502.

Cf. BAUDRIER, XII, 24. –CLAUDIN, IV, 250, 523.

- Pierre REBERGET, dit *Lardillon*, mort probablement à Lyon, 1515. Libraire à Lyon, rue Mercière. En 1503, le Consulat le « quicte » d'une taxe « pour ceste foys pour ce quil est pouvre et a perdu sa maison par procez », et il ne paie que « le pont », c'est-à-dire les taxes pour les réparations du pont du Rhône. Il demeurait, en 1493, dans la maison de Claude Jacquier l'affameur et de Pierre Lespine ; puis « en rue Merchiere, tirant à la cave d'Ainay », 1498 ; « depuis la maison de Claude Thomassin qui fut de Geoffroy de Saint-Barthélemyn tirant par rue Mercière jusques à Saint-Anthoine ».

Cf. BAUDRIER, X, 405. –CLAUDIN, IV, 494.

- Michel DESPREAULX, libraire à Lyon, 1492, rue Mercière, 1512 ; depuis la maison Thomassin « tirant à Sainct-Anthoine », 1515. En 1512, il est « amodéré a cause du feu qui brusla sa maison en rue Merchiere ».

Cf. BAUDRIER, II, 40.

- Jacques HUGUETAN, né 1460<sup>ca</sup>, mort en 1523. Libraire à Lyon, depuis le portal des Frères Mineurs tirant par la grant rue jusques à l'ostel Anthoine Merle Maréchal,

1492 ; depuis le grand portal des Cordeleirs tirant par la grant rue de la Grenette jusques à la maison des Trois Pingons et du Moton, 1493 ; depuis la amison de feu Geoffroy de Saint-Barthélemy faisant le carré de rue Merciere jusques au carré de la maison Saint-Anthoine, 1503. Il avait des dépôts de livres à Toulouse et semble y avoir demeuré entre 1503 et 1512. Il tenait, sur le Rhône, un « moulin simple » dont Le Drouble était meunier, 1493. En 1517, il était loué à François Coutelet. En 1507, parce qu'il était messenger de l'Université de Paris, Huguetan demande à être exempté du guet et de l'escharguet ; le Consulat le lui refusa ; mais la même année, sa maison de la rue Mercière ayant été incendiée, il lui est fait remise de ses impositions.

Cf. BAUDRIER, XI, 262.

- Claude de TROYES, imprimeur à Lyon, 1493. Il est « locataire de la maison de Gollet Hubert, près les Jacobins » (Arch. Lyon, CC9).
- Guillaume SEIGNEURET, mort en 1507, libraire à Lyon, 1493-1507, rue Notre-Dame de Confort joignant aux maisons de Jean Broaille et de Charles Sochel, 1493 ; « depuis la place Notre-Dame du Confort tirant à l'ospital du Pont du Rosne », 1499.

Cf. BAUDRIER, XI, 527.

- Jean GENIN ou GENEVEY dit *Le Diamantier*, né en Lorraine. Libraire à Lyon, « grand' rue du Puy Pelu », dans une maison qui lui appartenait.

Cf. BAUDRIER, I, 184.

- Nicolas WOLF dit Renard, ou Luppi (Lupi, Luppy), né en Allemagne. Fondateur de lettres et imprimeur à Lyon, 1492-1516, « traversant en la rue de l'Archédiaire », 1493. Il imprima pour Étienne Gueynard et fut, dit-on, l'introducteur à Lyon des caractères grecs.

Cf. CLAUDIN, IV, 245, 520.

- Guillaume BOUCHET, imprimeur et libraire à Poitiers, 1492. Associé de Bouyer (voir p....).
- Michel TOULOUSE ou THOLOSE, imprimeur à Paris, 1492-1503.
- Jean MORAND, imprimeur à Paris, 1492.
- Jean PETIT, imprimeur à Paris, 1492-1530, rue Saint-Jacques, à *La Fleur de Lys d'Or*, puis *au Lion d'Argent*. Associé de Josse Bade (voir p...)

Cf. LEPREUX, 29.

- Guillaume BERTOLON, libraire à Lyon, rue Mercière, dans la maison de Mareschal et Chaussard. En 1493, il est locataire de Robinet de La Saussaye, dans la même rue ; puis depuis la maison de Claude Thomassin jusques à l'église tenement de Saint-Antoine.

Cf. BAUDRIER, XI, 19.

- Félix BALIGAULT (ou BALEGAULT), né en Champagne. Mort 1506<sup>ca</sup>. Libraire et imprimeur à Paris en 1493, rue Saint-Jacques à *La Corne du Cerf*, près du Collège de Beauvais.
- Jean de VINGLE, dit *Jean d'Ambeville* ou *Jean le Picart*, né à Abbeville (Picardie) en 1498, mort à Lyon en 1513. Il s'installe à Lyon en 1492 comme imprimeur et libraire, rue Mercière. Locataire de Claude et Jean Gibolet, 1493.

Cf. BAUDRIER, XII, 191. –CLAUDIN, IV, 221, 519. –James GUINCHARD, *l'Introduction de l'Imprimerie à Neuchâtel et Pierre de Vingle*, Neuchâtel, 1933.

- Jean HUGUETAN, frère de Jacques, né en 1465, mort à Lyon en 1527. Libraire à Lyon. Propriétaire d'une « grande maison antique depuis la porte des Cordeliers tirant par la grant rue de la Grenette à la maison du Moton et des Trois Pingons », joignant celle d'Arthaud de Varay, 1493. « Depuis la mayson paternelle de feu Geoffroy de Saint-Barthélemy, appartenant a present à Claude Thomassin a cause de sa femme, jusques a la maison, esglise et tenement de Saint-Anthoine », 1493. « Depuis l'oustel Claude Thomassin jusques au grand hospital », 1503. Rue Mercière, « joignant la maison de Jehan Chamet », 1515. « Depuis le coing de rue Chalamon tirant à la maison du Maillet et compris la rue Raisin jusque au Moton », 1523. Il fut un des plus riches libraires de Lyon, mais il se laissa aller à de coupables démarquages. Il fut la souche de toute la dynastie des Huguétan.

Cf. BAUDRIER, XI, 294.

- Pierre MARTIN, imprimeur à Lyon, 1493-1501, en Bourg-neufz, 1493. Locataire de Pierre Rich.

Cf. BAUDRIER, I, 270.

- 28bis. Arnauld BOCQUILLON, introducteur de l'imprimerie à Châlons, 1493

Cf. LEPREUX, p.15. –Henri MENU, *Recherches historiques et bibliographiques sur l'Imprimerie châlonnaise pendant les XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, et XVII<sup>e</sup> siècles* ; 1867. –Amédée LHOTE, *Histoire de l'Imprimerie à Châlons-sur-Marne. Notices...sur les Imprimeurs, Libraires, relieurs et l'Orthographe (1488-1894)...* ; Châlons, 1894. –Amédée LHOTE, *Liste des Imprimeurs, Libraires et relieurs de Châlons-sur-Marne*, 1893.

- Balthazar de GABIANO, né à Asti (Italie) vers 1450, mort à Lyon 1517<sup>ca</sup>. Libraire et imprimeur en 1493 à Lyon, au « coing de la rue Pépin », 1493 ; « depuis le Peloux, tirant au puy Galet », 1503 ; « depuis la maison Claude Thomassin faisant le coing de la rue Merciere, tirant en icelle jusques au coing Saint-Anthoine, 1515. Inquilin d'une maison de la Vefue et hoires Hugonin Regnaud, en rue Pépin. C'est lui qui, aidé par son compatriote Trotti, introduisit en France, les caractères italiques en contrefaisant ceux d'Alde Manuce. Il fut le fondateur à Lyon des Grandes Compagnies de Libraires.

Cf. BAUDRIER, VII, 1.

- Jacques ARNAULT, imprimeur à Lyon, 1493. Ne serait-ce point Jacques Arnoullet ?

Cf. BAUDRIER, I, 9.

- 29. Michel WENSSLER, dit *Michel de Bâle*, ou *Michel l'Allemand*. Né à Bâle. Imprimeur à Bâle, 1472 ; à l'abbaye de Cluny, 1493 ; à Mâcon, 1493 ; puis à Lyon, 1494-1511.

Cf. Henri GLORIA, *le Premier Imprimeur mâconnais, Michel Wenssler de Bâle. Notice biographique suivie d'une étude sur l'Établissement définitif de l'Imprimerie à Mâcon* ; Mâcon, 1877. –Armand BENET, *un Atelier d'Imprimerie et une Boutique de Libraire à Mâcon au XVIII<sup>e</sup> siècle* ; Mâcon, 1883. –LACROIX, Documents sur l'Établissement de l'Imprimerie à Mâcon (*Ann. Acad. Mâcon*, 1876, 128). –L. LEX, De quelques raretés bibliographiques mâconnaises (*Hid.*, 1911, 360). –LEPREUX, p.15. –CLAUDIN, IV, 257, 520. –A. BERNARD, Livres imprimés à Cluny en 1493 (*Mém. Doc. Des Antiquaires en France*, 1865, F.38). –LEPREUX, p.14. –L. DELISLE, *Livres imprimés à Cluny au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1896.

NIP, 1493

- Gaspard GREELIN, né en Allemagne. Imprimeur à Lyon, « rue Neuve, traversant en Montrible », 1493. Il s'agirait de Gaspard Hortuin (ou Ortuin) selon Baudrier, voir p.1529.

Cf. BAUDRIER, I, 199.

- Conrad HAED, né en Allemagne. Imprimeur à Lyon, rue de l'Arbre-sec, « dans la grande maison de Goujon », 1493.

Cf. BAUDRIER, I, 210.

- Jean LODET, imprimeur à Lyon, 1493-1514, rue Mercière, 1493, « au coin de la rue Saint-Antoine à la place des Jacobins, coté du Rosne », 1514.

Cf. BAUDRIER, I, 250.



- Pierre BERGET, libraire à Lyon, 1493, grande rue Mercière. Je soupçonne qu'il s'agit de P. Reberget.

Cf. BAUDRIER, I, 33.

- Jacques de VILLENEUVE, probablement mort à Lyon, 1512 *ante*. Imprimeur à Lyon, 1493-1512 *ca*.

Cf. BAUDRIER, I, 441.

- Aimé de CLUNY (sans doute originaire de cette ville), libraire à Lyon, 1493-1507. Locataire de Champier, rue du Temple, 1493 ; « depuis la place devant les Jacopins, tirant par la ruelle du Temple et retournant jusques à la cave d'Esnay », 1499.

Cf. BAUDRIER, XI, 79.

Jean BOSAN, libraire à Lyon, 1493.

Cf. BAUDRIER, I, 59.

- Martin BOILLON, libraire à Lyon vers 1493-1530 *post*. Propriétaire, rue Mercière, d'une maison que lui vendit Antoine de la Véhue, et d'une seconde, dans la même rue, qu'il acquit, en 1501, de Pierre Gacon, libraire et prêtre de Saint-Nizier ; cf. Vi Damas Duteil et Gacon.

Cf. BAUDRIER, III, 57.

- Geoffroy BERTHIN, libraire à Lyon, 1493-1512, en la ruelle de la Ferrandière ; 1493-1512 *ante*.

Cf. BAUDRIER, I, 40.

- Pierre L'AUVERGNAT, libraire à Lyon, 1493, mort en 1512. Locataire de Jean Jaquier, en la rue de la Ferrandière.

Cf. BAUDRIER, I, 13.

- Claude..., imprimeur à Lyon, 1493. Locataire de Loys Tézé, drapier.

Cf. BAUDRIER, I, 96.

- Jacques DE FRANCE, libraire à Lyon, 1493-1499. Locataire de Guillaume Andrevet, « de puis la maison du Mouton tirant par la rue de l'Aumosne ».

Cf. BAUDRIER, I, 165.

- Olivier et Yvonnet BRETON, libraires à Lyon, 1493-1499, rue de Bougneuf, « de vers la montaigne » (Arch. Lyon, CC 4).

Cf. BAUDRIER, I, 66.

- THURINGES, né en Allemagne. Libraire à Lyon, 1493-1499. Locataire de Guillaume Regnaud, « dans la maison du Sauvage, en la rue du coste de la riviere ».

Cf. BAUDRIER, I, 427.

- Jean de SAVOIE, imprimeur à Lyon, 1493-1512, rue Mercière.

Cf. BAUDRIER, I, 404.

- Hans GOBERT, imprimeur et libraire à Lyon, 1493-1512*ante*. Il ne résidait pas à Lyon, mais il y avait en commis, Cyriac Hochberg, rue Mercière.

Cf. BAUDRIER, I, 193.

- Anne LESME, libraire à Lyon, 1493.

Cf. BAUDRIER, XI, 361.

- Gaspard VITERGES, libraire à Lyon, 1493. Il possédait, du chef de sa femme, « un quart de maison rue Neuve, d'un revenu de 14 livres ». Baudrier l'assimile à Gaspard Ortuin ( ! ) de même que Gaspard Greelin, noms qui, selon lui, résulteraient « de mauvaises lectures ».

Cf. BAUDRIER, I, 443.

- Guillaume PERRIN, libraire à Lyon, « en la rue tirant de la Grand'Rue Saint-Paul ». Locataire de Jean de La Court, d'Escuyilly, 1493-1508.

Cf. BAUDRIER, I, 330.

- Jean THOMAS, né à Lyon 1478*ca*, mort à Lyon, 1518*ca*. Imprimeur à Lyon, depuis la porte de Pierre Scize jusques à la porte de Bourgneufz, tant du costé de la montagne que du costé de la rivière de Saonne », 1493-1503 ; « depuis la maison d'Ambronay, tirant par rue Raisin à Nostre Dame (de Confort) », 1503-1517. Associé de Bernard Rosier, 1511-1512, puis seul, 1513-1518. Locataire de Mayet de La Rue, en Bourgneuf, 1499.

Cf. BAUDRIER, I, 424 ; XII, 27.

- Pierre CLERC, libraire à Lyon, 1493-1499, « depuis l'Erberie tirant jusques a Saint Pierre », 1493-1499.

Cf. BAUDRIER, X I, 78.

- Claude FAURE, libraire à Lyon, 1493-1503. Gendre du Foreysant ; locataire de Gonin Turin, rue d'Ambronay.

Cf. BAUDRIER, I, 150.

- Pierre LUYET, libraire à Lyon, 1493. Locataire de Pierre Riche, de Saint-Romain de Couzon, « en Bourgneuf ».

Cf. BAUDRIER, I, 253.

- Jean POMESCHOT ou POMECHAT, né en Allemagne. Libraire à Lyon, 1493-1503. Locataire de Pierre Pocolot, « du coste de la riviere, en Bourgneuf ».

Cf. BAUDRIER, XI, 526.

- Jean MAZORNANT, dit de Salins. Libraire à Lyon, 1493, mort en 1511. Locataire des héritiers d'Antoine Merle, « depuis la maison d'Ambronay tirant a la grant rue au puys Peloux ».

Cf. BAUDRIER, XI, 524.

- Claude MEYNIER, libraire à Lyon, 1493, mort en 1512, rue d'Ambronay.

Cf. BAUDRIER, I, 276.

- NICOLAS, libraire à Lyon, 1493, « rue de Bourgneuf, du coste de la riviere, dans la maison de Robert du Sollier. Ne serait-ce point Huguetan ? (*Arch. Lyon*, CC4).

Cf. BAUDRIER r, I, 215.

- François FRADIN, dit *Poitevin*. Né dans le Poitou en 1470, mort à Lyon en 1537. Imprimeur à Lyon, près Notre-Dame de Confort, « en la mayson de Jehan du

Peyrat », 1493 ; « depuis la place devant les Jacobins, tirant jusqu'à la place du grant hospital », 1503 ; « depuis la maison d'Ambronay, tirant par la grant rue jusques au puy Pelloux », 1512 ; « depuis l'Image Saint-Jacques, jusques a Nostre dame de Confort, et d'ilée à l'ospital du pont du Rosne prenant les rues Raisin et Chanu », 1523 ; « depuis l'Image Saint-Jacques et le carré rue Thomassin, tirant jusques a l'Asne rouge, devant le plastre de confort », 1535. Associé de Jean Pévard (voir p....), 1497-1498, de Jean Fyroben (voir p...), 1500, puis seul, 1500-1512...., rue Mercière, pris Notre-Dame de Confort, en la maison de Jehan du Peyrat.

Cf. BAUDRIER, XI, 87. –CLAUDIN, IV, 329, 522.

- Benoît PUTIER ou PUTIEU, libraire à Lyon, 1493-1507*vacat*. Locataire de Gonin Curry, de Vienne, « en rue Merchiere, depuys la maison de Claude Thomassin jusqu'à l'église et tenement de Saint Anthoine ».

Cf. BAUDRIER, XI, 527.

- 30. Étienne LARCHER, introducteur de l'imprimerie à Nantes, 1493.

Cf. Arthur de LA BORDERIE, *l'Imprimerie en Bretagne au XV<sup>e</sup> siècle. Étude sur les Incunables bretons...* ; Nantes, 1878. - Arthur de LA BORDERIE, Notice sur l'Imprimerie à Nantes au seizième siècle (*Bulle. Du Bibliophile et du Bibliothécaire*, 1884, 8, 16). - Arthur de LA BORDERIE, *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne. Les races typographiques. Les Vatar, imprimeurs à rennes et à Nantes...* ; Vannes, 1893. -Marquis GRANGES de SURGÈRES, *Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie en France. Notes sur les anciens Imprimeurs nantais (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)* ; Paris, 1898. –LEPREUX, p.14.

- Pierre PARIEL, libraire à Lyon, 1493, mort 1498, « en la grand' rue depuys le carré de .D. du Palais tirant par la rue Tramarsal jusqu'à la maison de la Bombarde ».

Cf. BAUDRIER, XI, 524.

- Antoine AVANT, imprimeur à Lyon, « dans la rue Saint-Georges », 1493. C'est Antoine Lambillon.

Cf. BAUDRIER, I, 14.

- Natalis ABRAHAM, ou BRAHAM, imprimeur et libraire à Lyon, 1493-1509. « Le premier imprimeur du roi à Lyon » dit Baudrier, et le « premier éditeur de la presse politique » dans cette ville.

Cf. BAUDRIER, III, 4. –CLAUDIN, IV, 336, 522.

- Louis DE BOURG (sans doute de Bourg-en-Bresse), libraire à Lyon, 1493-1501, rue Mercière, dans la maison de Pierre Benoist dit « de Bourges », à l'extrémité de la rue, 1493 ; « depuis la maison de Claude Thomassin, jusqu'à l'église et tènement de saint Anthoine », 1499.

Cf. BAUDRIER, XI, 20.

- Nicolas BENEDETTI ou de BENEDICTIS, né en Catalogne. Imprimeur à Turin (Italie). Associé de Jacques Suigo (voir p...), 14489-1495 ; puis à Lyon, 1496-1513, encore associé avec le même Suigo.

Cf. CLAUDIN, IV, 263, 521.31.

- Simon POURCELET, introducteur de l'imprimerie à Tours, 1497.

Cf. *Une Association d'Imprimeurs et de Libraires de Paris, réfugiés à Tours au XVI<sup>e</sup> siècle...* ; Tours, 1877. – Comte L. CLÉMENT DE RIS, *la Typographie en Touraine (1467-1830)* ; Paris, 1878. –Eugène GIRAUDET, *les Origines de l'imprimerie à Tours (1467-1550), contenant la nomenclature des Imprimeurs depuis la fin du quinzième siècle jusqu'en 1550* ; Tours, 1881. –H. BAUDRIER, *de l'Orthographe du nom de Guillaume Rouville, et de quelques autres...* ; Lyon, 1883. –J.P.A. MADDEN, les origines de l'Imprimerie à Tours (*Lettres d'un Bibliographe*, 1886, ... Lettre XIII). –Louis Morin, *Les Oudot, imprimeurs-libraires à Troyes, à Paris, à Sens et à Tours* ; Paris, 1901. –G. LEPREUX, p5.

- Jacques ou Jacquemin SUIGO, né en Italie, à San Germano en Piémont. Imprimeur à San Germano, 1484-1485 ; à Verceil, 1485-1486 ; à Chivasso, 1486 ; à Venise, 1487 ; à Turin, 1487-1495 ; enfin à Lyon, 1496-1497. Associé de Nicolas de Bénédictis, 1496.

Cf. LALANDE, les premiers Livres liturgiques imprimés des églises provençales (*Gutenberg-Jahrbuch*, 1931, 166).

- Jean PHILIPPE, né à Kreuznach, près de Cologne, en Allemagne. Libraire et imprimeur à Paris, 1494-1519.
- Bertholo RENBOLT, né à Strasbourg. Imprimeur à Paris, 1494. Associé de Gering, 1494-1510, et son successeur, 1510, *au Soleil d'Or*.
- Pierre de VINGLE, fils de Jean (voir p. 1492), dit Pirot Picard. Né à Lyon, 1495ca, mort à Neuchâtel, 1536. Imprimeur à Lyon, gendre de Claude Nourry et son associé, 1526 ; puis imprimeur à Genève, 1532, et à Neuchâtel où il introduisit l'imprimerie, 1533.

Cf. BAUDRIER, XII, 216. – GUINCHARD, *l'Introduction de l'imprimerie à Neuchâtel et Pierre de Vingle*. – Théophile. DUFOUR, *Notices bibliographiques sur le Catéchisme de la Confession de foi de Calvin, 1537, et sur les autres livres imprimés à Genève et à Neuchâtel dans les premiers temps de la Réforme* ; Genève, 1878.

- Edmond DAVID, imprimeur à Lyon, 1495-1498. Témoin d'un contrat de mariage en 1498 (*Arch. Lyon*, Mén. Delagrangé, 1498).

Cf. BAUDRIER, X, 317. –CLAUDIN, IV, 316, 520.

- Jean PYVARD, imprimeur à Lyon, 1495-1500. Associé, en 1497, de François Fradin.

Cf. CLAUDIN, IV, 329, 522.

- James RAVYNELL, imprimeur et libraire à Rouen, 1495-1496.

- Étienne JEHANNOT, imprimeur à Paris, 1495-1497.

- Antoine DENIDEL, « maistre ès-arts », imprimeur à Paris, 1495-1501.
- 32. Jean BERTON, introducteur de l'imprimerie à Limoges, rue Faurie, 1495. Appelé par l'évêque Jean de Barthon.

Cf. CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie à Limoges* ; Limoges, 1890. –J.A. CHAPOULAUD, *Notice sur l'Etat de l'Imprimerie à Limoges* ; 1833. –P. ROYET, *Essai de Bibliographie limousine, comprenant : 1/Origines de l'Imprimerie à Limoges. 2/Liste des premiers imprimeurs. 3/Biographie des Barbon de Lyon, Limoges et Paris* ; Limoges, 1862. –P. ROYET, *Bibliographie limousine. Essai d'une Histoire de l'imprimerie et des Imprimeurs de Limoges de 1495 jusqu'à la Révolution* ; 1884. –P. DUCOURTIEUX et ED. GAUTIER, *Catalogue de l'Exposition de Limoges*, 1886. – Paul DUCOURTIEUX, *Une Marque typographique des Imprimeurs* ; Limoges, 1888. –LEGAY-LUSSAC, *les Marques typographiques des Imprimeurs de Limoges* ; Limoges, 1889. – P. DUCOURTIEUX, *les Marques typographiques des Imprimeurs de Limoges* ; Limoges, 1840. –L. GUIBERT, *les premiers Imprimeurs de Limoges* ; Tulle, 1886. – P. DUCOURTIEUX, *Addition aux Marques typographiques des Imprimeurs de Limoges (Bibliophile limousin, février, 1893)*. – P. DUCOURTIEUX, *Les Barbon, imprimeurs, Lyon, Limoges, Paris (1524-1820). Les Barbon de Lyon (1524-1566)* ; Limoges, 1894 ; Hid. *Les Barbon de Limoges (1566-1820)* ; Limoges, 1895. – P. DUCOURTIEUX, *Les Barbon, Lyon, Limoges, Paris (1524-1820)* ; Limoges, 1896. –*Le premier Centenaire du Livre à Limoges* ; 1896. –A. CLAUDIN, *Notes pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Limoges. L'imprimeur Claude Garnier et ses pérégrinations (1520-1557)* ; Paris, Limoges, 1894. – A. CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie à Limoges* ; Paris-Limoges, 1896. –G. CLÉMENT-SIMON, *Notice sur quelques livres des premiers Imprimeurs de Limoges* ; Limoges, 1895. – P. DUCOURTIEUX et L. BOURDERY, *Une Imprimerie et un Libraire à Limoges vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle* ; 1898. –A. FRAY-FOURNIER, *l'Imprimerie et les Imprimeurs à Limoges au XVIII<sup>e</sup> siècle (Bibliophile limousin, janvier 1898)*. –LEPREUX, p.15. –René FAGE, *Une Impression et une Marque inconnues du Typographe Claude Garnier*, 1913.

- Jean BACHELIER, né à Lyon, 1460<sup>ca</sup>, mort à Lyon, 1523. Imprimeur à Lyon, 1496-1523, « depuis le puy Pelloux tirant au puy Grillet », 1503, en la maison d'Estienne Gueynard, 1515 ; « depuis le carré d'Esnay jusqu'au coing de la rue Thomassin... », 1523. Associé de Pierre Bartelot, qui suit, 1496-1500, puis seul, 1500-1501, prote de Balthazar de Gabiano, 1501-1514 ; puis réétabli, 1515-1523.

Cf. BAUDRIER, XII, 7. –CLAUDIN, IV, 320, 521.

- Pierre BARTELOT, né à Lyon, 1450<sup>ca</sup>, mort 1512. Imprimeur à Lyon, « depuis le pont du Rosne jusques l'hospital », 1493. Associé de Jean Bachelier, ci-dessus, 1496-1500 ; puis seul, 1500-1512, comme compagnon.

Cf. BAUDRIER, I, 21 ; XII, 8,13.



- Jacques SACON, né à Romano en Piémont vers 1472, mort 1530<sup>ca</sup> probablement à Lyon. Imprimeur à Lyon, 1497-1529, « depuis la place les Jacopins tirant jusques à la place du Grant hospital », 1503-1523.

Cf. BAUDRIER, XII, 306.

- André BOCCARD, imprimeur à Paris, 1496-1531.

- 33. Hélie OLIVELLI, introducteur de l'imprimerie à Valence, 1496.

Cf. Charles de BELLET, *Albert de Chaléon et son œuvre ; l'Imprimerie valentinoise* ; Valence, 1905. – LEPREUX, p.15.

- Jean CALVEZ, imprimeur à Tréguier, 1496-1500.

Cf. L. DELISLE, *Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au XV<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1900.

- Nicolas LEROUGE, imprimeur à Troyes, 1496-1531, « en la grant rue » auprès de la Belle-Croix, à l'*Enseigne de Venise* ou à *Saint-Jean-l'Evangeliste*.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, *...l'Imprimerie à Troyes*, 113. –MONCEAUX, *les Le Rouge de Chablis*.

- Anjou SYROUDET ou FYROBER, imprimeur et fondeur à Lyon, rue Confort.

- Claude GIBOLET, imprimeur à Lyon, 1496-1529.

Cf. CLAUDIN, IV, 325, 521.

- 34. Guillaume TAVERNIER, introducteur de l'imprimerie à Provins, 1496.

Cf. H. STEIN, *Recherches sur les débuts de l'Imprimerie à Provins* ; Paris, 1889. –Léopold DELISLE, *Note sur un bréviaire de Viviers imprimé à Provins en 1503* ; Nogent-le-Rotrou, 1892. –Maurice LECOMTE, Contributions à l'Histoire de l'Imprimerie à Provins (*Le Bibliographe moderne*, 1898, 437). –LEPREUX, p.15.

- Michel du RUZEAU (du diocèse d'Angers), Pierre ROUHAULT (du diocèse d'Amiens) et Richard LE GENTILHOMME (du diocèse du Mans), imprimeurs à Avignon, 1497.

Cf. LALANDE, le premier Livre imprimé à Avignon au XV<sup>e</sup> siècle (*Gutenberg-Festschrift*, 1925, 295).

- Thilmann KERVER, de Coblenz, mort à Paris. Imprimeur à Paris, 1497-1522, sur le pont Saint-Michel, à La Licorne.

Cf. CLAUDIN, *pass.*

- Guillaume HUYON, probablement imprimeur à Lyon, 1497-1528.
- Constantion FRADIN, né 1475<sup>ca</sup>, mort probablement à Lyon en 1536. Imprimeur, 1515-1520 ; puis libraire, rue Mercière, près Notre-Dame de Confort, 1500-1536, « au quartier depuis la maison du Maillet-d'Argent et le coin de la rue Pépin », 1529 ; et à Montpellier « devant Notre-Dame des Tables », 1500-1536. Fradin fréquentait les foires de Beaucaire et les villes du midi, et il possédait un dépôt de livres à Montpellier, « devant Notre-Dame des Tables ». Associé de son frère François, 1515, et de divers autres libraires, pour la publication de centaines éditions.

Cf. BAUDRIER, XI, 112.

- Jean DRIART, imprimeur à Paris, 1498, rue Saint-Jacques, *aux Trois Pucelles*.

- Jean MAURICE ou MURISE, mort en 1512. Libraire à Lyon, « au bourg Saint-Vincent », 1498-1512.

Cf. BAUDRIER, XI, 522.

- Jean MATERNE, né en Allemagne. Libraire à Lyon, 1499.

Cf. BAUDRIER, I, 271.

- Jean POITTEVIN, imprimeur à Paris, 1498, rue neuve Notre-Dame.

- Robert de GOURMONT, né à Saint-Germain-de-Varreville (Manche). Imprimeur à Paris, 1498, rue Saint-Jean-de-Latran, à *La Corne de Daim*. Associé de son frère Jean.

- Nicolas DU PRÉ ou DES PREZ, imprimeur à Paris, 1498-1523, *au Miroir*.

- 35. Jean CARANT, introducteur de l'Imprimerie à Périgueux, 1498-1504.

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 51. –FOURGEAUD-LAGRÈZE, *...l'Imprimerie en Périgord, ses origines, ses progrès et ses principales productions, 1498-1874* ; Ribérac, 1875.

- Jean SCHWAB, dit Cleyn ou Jean l'Allemand ou Jean Claus. Né en Allemagne en 1466*ca*, mort en 1530. Compagnon, 1490 ; prote, 1493 ; puis maître-imprimeur, 1498-1530, « en la rue tendant du Puys Pelloux au puys Grillet, en la maison du Papegay », où il avait succédé à Jean Trechsel, après avoir épousé sa veuve, 1498.

Cf. CLAUDIN, IV, 222, 279. – BAUDRIER, XII, 264.

- Guillaume BUISSON, libraire à Lyon, 1498-1524. Il possédait à Toulouse un dépôt géré par Philippe Baret.

Cf. BAUDRIER, X, 175.

- Jean CLAMPS ou CHAMPS, né en Allemagne. Sans doute Janot des Champs (de Campis), qui suit. Imprimeur du XV<sup>e</sup> siècle (Baudrier).

- Jean FYROBEN ou Anjou SYROUDET, né en Allemagne. Fondateur de lettres, 1498 ; puis imprimeur, 1500 ; à Lyon, 1498-1517. Il fut passagèrement associé avec François Fradin, 1500. C'est à l'évidence le même que Ange Syroudet (Hans Fyroben=Anjou Syroudet) ; il demeurait « rue Mercière, dans une maison joignant celle de François Fradin », 1515. Puis à Venise, associé de Jean Divineur, 1519.

Cf. BAUDRIER, XI, 160.

- Jean de LA PLACE, libraire à Lyon, 1498-1545.

- Antoine CHAPPREL, imprimeur à Paris, 1499, rue Saint-Jean-de-Latran.

- Jean CHAPPUIS, libraire à Lyon, 1499.

Cf. BAUDRIER, I, 87.

- Jean LIVET, libraire à Lyon, 1499.

Cf. BAUDRIER, I, 250.

- Jean de CHANNY, né dans le Piémont (Italie), mort probablement à Avignon, 1536. Imprimeur à Lyon, 1500ca-1513, sans doute rue Channu. Puis à Avignon, 1513-1536, dans la maison des Deux-Faucons. Il succéda à Lyon, à Jacques Arnoulet, comme directeur de son atelier, et épousa plus tard sa veuve à Avignon.

Cf. BAUDRIER, X, 291.

- 36. Jean ROSENBACH, né à Heidelberg (Allemagne). Imprimeur catalan de Barcelone, qui, après avoir exercé à Tarragone, puis au monastère de Montserrat, en Espagne, introduisit l'imprimerie à Perpignan, 15800.

Cf. J. COMET, *l'Imprimerie à Perpignan* ; 1896. –J. COMET, *Rosenbach (1493-1520). Étude historique sur l'Imprimerie à Perpignan* ; Perpignan, 1897. –J. COMET, *les Imprimeurs roussillonnais depuis les origines jusqu'à nos jours* ; Perpignan, 1903. –J. COMET, *l'Imprimerie à Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours* (*Bull. Soc. ;Scientif. Et Littér. Des Basses-Pyrénées*, 1908). –LEPREUX, p. 16. –CLAUDIN, *Cercle...*, 51.

- Jean MÉRAUSSE, imprimeur à Paris, 1499, rue Saint-Jacques, *aux Deux-Crochets*.

- 37. Gaspard PHILIPPE, imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, *aux Trois-Pigeons*, 1499-1519 ; puis à Bordeaux où, d'après Claudin, il aurait introduit la typographie avec un Traicté contre la Peste, de Gabriel de Tarregua ; mais en 1913, Labadie acquit à Gand Ode Virginales Maturini Almandini Angeriaci Aquitani viri clarissimi ad illustrissimum francorum Regem Franciscum Valesium hujusce nomenclaturae primum... portant, outre la petite marque de Philippe (Ris-Paquot, I, 4096), au folio 25 (colophon) Exarata Burdigale opera Gaspardi Philippi honestissimi bibliopolae M.D.XVII. Quant à Lepreux, il se refusa à voir l'imprimerie à Bordeaux avant 1519, « en dépit de bien des suppositions et de tentatives ».

Cf. E. GAULLIEUR, *l'Imprimerie à Bordeaux en 1486* ; Bordeaux, 1869. –DAST de BOISVILLE, *Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux de 1572 à 1623* ; Paris, 1897. –Jean-Auguste BRUTAILS, *Nouvelles recherches sur les origines de l'Imprimerie à Bordeaux* : Jules Baudoin, imprimeur à Bordeaux (*le Bibliographe Moderne*, 1898, 197). –BRUTAILS, *l'imprimerie à Bordeaux en 1508* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1899). –Ernest LABADIE, *les Imprimeurs et Libraires de l'ancienne paroisse Sainte-Colombe de Bordeaux* ; Bordeaux, 1899. –E. LABADIE, *Notices biographiques sur les Imprimeurs et Libraires bordelais des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles...* ; Bordeaux, 1900. –LABADIE, *l'Imprimerie bordelaise et les Livres basques* ; Pau, 1913. –Pierre CARRÈRE, *l'Imprimerie à Bordeaux* (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, 1926, mai). –LEPREUX, p. 19. –CLAUDIN, *les Origines et les débuts de l'Imprimerie à Bordeaux* ; Paris, 1897.

- Robert ou Richard (Delalain) AUZOULT, libraire et probablement imprimeur à Rouen, 1500-1510, rue Barrée.

- 38. Jehan de LIÈGE, ou Jean de MARNEF (selon Lepreux), né en Champagne. Introduceur de l'imprimerie à Valenciennes, 1500ca, voir N° 130.

Cf. R. GIRARD et A. LEMAITRE, *les origines de l'Imprimerie à Valenciennes, Jehan de Liège* ; Paris, 1903. – LEPREUX, 15. –E. DROZ et C. DALBANNE, *Le Miroir de Mort de Georges Chastelain (Gutenberg-Jahrbuch)*, 1927-89. –CLAUDIN, III, 178.

- Claude NOURRY, dit *Le Prince*, né 1470ca, mort à Lyon, 1533. Imprimeur à Lyon, 1500 ca, « depuis la place au-devant les Jacoppins tirant jusques au-devant du grand hospital », 1503, « en la maison de Monsieur Le Prince à qui il emprunta son nom. Probablement associé de Pierre de Vingle, son gendre, 1526. Ce dernier s'enfuit à Genève, puis gagna Neuchâtel, où il introduisit l'imprimerie.

Cf. BAUDRIER, XII, 72. –Th. DUFOUR, *Livres imprimés à Genève et à Neuchâtel pendant les premiers temps de la Réforme* ; Genève, 1878.

39. N... introduceur de l'imprimerie à Bourges, 1500. (Catherinot), 1513 (Lepreux).

Cf. Nicolas CATHERINOT, *Annales typographiques de Bourges de 1490 à 1571* ; Bourges, 1683. –Hippolyte BOYER, *Histoire des Imprimeurs et Libraires de Bourges...* ; Bourges, 1854. –Henri STEIN, Germain Lauverjat, imprimeur à Bourges, 1587-1600 (*Bulletin des Bibliophiles et des Bibliothèques*, 1889). –Charles SAMARAN, Un Imprimeur et un Libraire à Bourges à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (*Bibliographe Moderne*, 1909, 342). –Joseph PIERRE, l'imprimerie à Bourges (*Revue du Berry*, 1923, 14). –LEPREUX, p.17.

- Claude de HUSCHIN, imprimeur à Lyon, s.d.

Cf. PANZER, I, 559. –CLAUDIN, IV, qui le considère comme imaginaire. – BAUDRIER, I, 215.

\*\*\*

Pour d'autres détails sur les imprimeurs, voir Péricaud (*Bibliographie lyonnaise du XV<sup>e</sup> siècle*), Baudrier (*Bibliographie lyonnaise*, passim.), et surtout Claudin (*Histoire de l'imprimerie en France*, III et IV), et sur les libraires, Baudrier, passim.

\*\*\*

PSEUDONYMES DE QUELQUES IMPRIMEURS LYONNAIS  
DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE :

ABBEVILLE Jean, voir Jean de Vingle.

ALBI, voir Neumeister.

ALLEMANUS, voir le même nom.

ARNAULT ou ARNOULT, voir Arnoullet.

ARNOLLET, voir Saccon.

AST (d'), voir Gabiano.

BÂLE Michel de, voir Wenssler.

CAMBRAI (de), voir Moylin.

CAMPIS (de), voir Janot des Champs.

CARCANI, voir Jean Carcan.

DALMERAS, voir Almeras.

ESPAGNOL (l'), voir Louis Martin.

EVELLET, voir Rohault.

FARFAN, voir Schmidt.

FABRE ou FAVRE, voir Schmidt.

GENEVEY, voir Genin.

GREELIN, voir Ortuin.

LARDILLON, voir Reberget.

LATHOMUS, voir Le Masson.

PINCERNE, voir Boutellier.

PINET, voir Gueynard.

PISTORIS, voir Philippi.

SACON, voir Arnollet.

SALINS (de), voir Mazornant.

SCHWAB, voir Cleyn.

TROYES (de), voir d'Avost.

WATTENSCHNEE, voir Schabler.

Il est malaisé de faire dans cette longue liste le départ entre les imprimeurs maîtres et les compagnons ; quand, dans un acte de baptême, de mariage ou de décès, intervient comme témoin un « imprimeur », le curé de la paroisse ne prend pas toujours le soin de préciser sa qualité ; dans les nommées et les taxes, les scribes du Consulat n'en prennent pas davantage, de sorte que, comme dans le cas d'un compagnon et non d'un patron, et ce pourrait être le cas pour tous les imprimeurs dont aucune œuvre n'a été retrouvée.

\*\*\*

On va maintenant abandonner tout à fait le parti que nous avons pris d'exhumer des archives de la typographie primitive le nom de tous les imprimeurs français connus. Pour beaucoup d'auteurs, la féconde et un peu mystérieuse période incunable est, avec le XV<sup>e</sup> siècle, maintenant passée ; l'activité fébrile et désordonnée des premiers imprimeurs s'est un peu calmée ; la pondération dans l'ordonnement des livres a remplacé les géniales spontanités des prototypographes, et lentement l'art divin s'achemine, si non vers la perfection, qu'elle semble avoir atteinte dès les premiers jours de sa vie, mais vers une sage maîtrise à laquelle ne tarderont point d'approcher les Estienne, les Colines, les Gryphins et les de Tournes : la forme de leurs lettres, aux yeux des futurs humanistes, va devenir moins barbare, la qualité de leurs encres et surtout celle de leurs papiers s'amélioreront grandement, et l'ornementation des livres donnera à ceux-ci une plus grande valeur avec une plus grande élégance.

Il n'est donc plus besoin de tant d'éclectisme ; nous avons le droit maintenant de choisir parmi la foule innombrable des imprimeurs français, ceux que leur habileté va placer très haut dans la noble hiérarchie ; ceux aussi de qui le talent va inspirer aux rois de leur confier les fonctions recherchées d'imprimeur de Leur Majesté, ou que les corps constitués attacheront à leur service ; ceux enfin qui auront eu l'honneur les premiers d'apporter dans les villes et les bourgades de la France, l'art « plus divin que humain ».



De même, on va, à partir d'ici, diminuer considérablement la proportion des marques qui entreront dans cette longue nomenclature, pour n'y conserver que les plus essentielles :

Henri ESTIENNE, né en Provence, 1470*ca*, fils de Godefroi Estienne et Laure de Montolivet, mort à Paris en 1520. Imprimeur à Paris, 1500-1520 -d'après l'un de ses descendants, le colonel Antoine (V.) Estienne, retraité aux Invalides, mort à Paris le 11 décembre 1826-, rue Saint-Jacques de Beauvais, *aux Lapins*, associé de Wolfgang Hopyl, 1502. Les Estienne semblent, d'après Ambroise Firmin-Didot, remonter à une très noble famille provençale, représentée au XIII<sup>e</sup> siècle par Pierre Estienne, seigneur de Lambesc en 1200, armé chevalier par Raymond du Porcelet, le docteur Bénassis le fait naître à Paris en 1460.

Cf. A.A. RENOARD, *Alde Manuce et Henri Estienne* ; Paris, 1838.

- Alexandre SERMET, imprimeur à Lyon, 1502-1506.

Cf. BAUDRIER, I, 406.

- 40. Charles de FORGES, introducteur de l'imprimerie à Arles, 1501.

Cf. Abbé RANCE-BOURREY, Débuts de l'Imprimerie et de la Librairie à Arles (*Bibliographie de la France*, 1886, 95). –LEPREUX, p.16.

- Jean HÉROUF, 14...-15... Imprimeur et libraire à Paris, rue Neuve Notre-Dame à *l'Image Saint-Nicolas*.

- Nicolas VAULTIER, imprimeur et libraire à Paris, rue de la Harpe, Cloître Saint-Benoît, *aux Rats*.

- Jean PASSET dit *Barbier*. Imprimeur à Westminster, puis à Paris, rue Saint-Jacques, à *l'Épée*.

- 41. Martin MOUROT, introducteur de l'imprimerie à Bar-le-Duc, 1501 (voir p.236) ; puis à Longeville devant Bar, 1502.

Cf. M.DANNREUTHER, *Martin Mourot, imprimeur à Longeville-devant-Bar-le-Duc, 1501-15. Sa marque typographique et son enseigne* ; Paris, 1898. -Victor SERVAIS, *Nouvelles Recherches sur la Situation de la Librairie, l'établissement et l'état de l'Imprimerie à Bar-le-Duc, pendant les XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1880, IX, 19.*

NIP, 1502.

- Constantin FRADIN, mort à Lyon, 1536. Imprimeur puis libraire à Lyon, 1501-1536, rue Mercière, « près Notre-Dame de Confort, depuis la maison du Maillet d'Argent...tirant par la grant rue de Saint Anthoine jusques à la maison qui fut de Jarrige... », 1529. Fradin fréquentait les foires du midi, notamment Montpellier où il devient jurat, y ayant un dépôt de livres. Associé avec François (son frère ?), 1515.

Cf. BAUDRIER, XI, 112.

- 42. Pierre JACOBI, introducteur de l'imprimerie à Saint-Nicolas-du-Port, 1501 et à Toul, 1504.

Cf. H. LEPAGE, *Saint-Nicolas du Port et son Imprimerie* ; Nancy, 1867. -Jean Nicolas de BEAUPRÉ, *Recherches sur le commencement et le progrès de l'Imprimerie dans le duché de Lorraine et dans les villes de Toul et de Verdun* ; Nancy, 1841, 42. -J.N de BEAUPRÉ, *Notices bibliographiques sur les Livres de liturgie du Diocèse de Toul et de Verdun imprimés au XV<sup>e</sup> siècle* ; Nancy, 1843. - J.N de BEAUPRÉ, *Recherches historiques sur les commencements de l'Imprimerie en Lorraine, et sur les progrès jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle* ; Saint-Nicolas du Port, 1845. - J.N de BEAUPRÉ, *Nouvelles Recherches de Bibliographie lorraine (1500-1700)* ; Nancy, 1852. -Louis MORIN, *l'Imprimerie du Port-Saint-Nicolas (Aube)* ; Troyes, 1902. -LEPREUX, p.16 et 18.

- 43. Pierre BESSON, introducteur de l'imprimerie à La Réole, 1502 (voir p.N°52).

Cf. E. FORESTIÉ, *Deux Nouveaux livres de Jean Maurus, ancien imprimeur à La Réole... ; Montauban, 1894. - An. CLAUDIN, les Origines de l'Imprimerie à La Réole en Guyenne (1517). Recherches sur la vie et les travaux de Jean Le More, dit Maurus, de Coutances, imprimeur et professeur de grammaire (1507-1550)* ; Paris, 1894. - LEPREUX, p.16.

- Josse BADE, né à Gand, 1462<sup>ca</sup> et mort à Paris, 1535. Correcteur chez Jean Treschel, de Lyon vers 1500. Imprimeur à Lyon, puis à Paris, 1503-1535, rue des Carmes, *aux Lionceaux d'Or*, puis rue Saint-Jacques, *aux Trois Brochets*. Connue en son temps sous la marque Iodoco Badio ascencio.

Cf. Ph ; RENOARD, *Bibliographie des Impressions et des Œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, 1462-1535* ; Paris, 1908. –L. DELISLE, l'Imprimeur parisien Josse Bade et le professeur écossais Jean Vaus (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1896).

- 44. Jean BELON, introducteur de l'imprimerie à Privas, 1503 ; à Romans, 1518 et à Heymans, 1518. NIP, 1502.

Cf. LEPREUX, p16 et 19. –CLAUDIN, *Cercle...*, 54.

- Étienne BALAND, né en 1485<sup>ca</sup>. Imprimeur à Lyon, 1503-1518, « grand rue du puy Pelu, au lieu-dit Paradis », 1511 ; « depuis le puy Peloux tirant par la rue de la Ferrandière jusque en rue Merchière », 1512-1513.

Cf. BAUDRIER, XI, 1.

- Janot de CAMPIS, né à Lyon dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, mort à Lyon, 1510<sup>ca</sup>. Imprimeur à Lyon, 1504-1510, sur la paroisse Saint-Paul, rive droite de la Saône.

Cf. BAUDRIER, XII, 15.

(MARQUES BD 12, 22-23)

(Image absente)

- Girard ROSSEAU, imprimeur à Lyon, 1504.

Cf. BAUDRIER, I, 389.

- François REGNAULT, né à Grenoble. Imprimeur à Paris, 1505-1520*ca*, rue Saint-Jacques, à *l'Image Saint-Claude*.

- Jean POULET, imprimeur à Lyon, 1505.

Cf. BAUDRIER, I, 357.

- Nicolas CRESPIN, imprimeur à Paris, rue Charretière, *aux Trois Croissants*.

- Jean MOYLIN, dit de Cambray, mort à Lyon, 1541. Imprimeur à Lyon, 1506-1541, « rue Ferrandièrre, inquilin d'Amandrin Hannebert », 1515. Il teste en 1540 (*Arch. Rhône*, Mém. Cotereau, 1540).

Cf. BAUDRIER, XII, 362.

- 45. Thomas de CLOCHES, dit *Breton*. Imprimeur à Lyon, « en la rue Notre Dame de Confort », 1506-1510 ; puis à Avignon, 1511-1512 ; puis à Sisteron, où il introduisit l'imprimerie, 1513. Associé à Lyon avec Jean de La Place, 1507-1508 ; puis avec Jacques Myt, 1509 ; puis seul, 1510.

Cf. Anatole CLAUDIN, *les Origines de l'imprimerie à Sisteron en Provence en 1513. Les pérégrinations d'un Imprimeur, 1507-1513. Imprimerie...* ; Paris, 1894. –LEPREUX, p.18. –BAUDRIER, X, 310.

- Gilles de GOURMONT, imprimeur à Paris, 1506-1533, rue Saint-Jacques de Latran, *aux Trois Couronnes* ; puis rue Saint-Jacques. Premier typographe de grec à Paris.

Cf. LEPREUX, Gallia, I, 19, 45, 467, 507, 508.

- Laurent HYLLAIRE ou HAYRE, imprimeur à Lyon, 1506-1530, « depuis la grant rue de l'hospital tirant par la rue Thomassin jusques en rue Merciere, en la maison du patissier Pierre Regnard », 1515-1517.

Cf. BAUDRIER, II, 65.

- Bernard LESCUYER, imprimeur à Lyon, 1506-1519.

Cf. BAUDRIER, II, 151.

- 46. Nicolas LE CARON, né à Auxy-le-Château. Introduceur de l'imprimerie à Amiens, rue des Lombars, 1507 (voir N° 140).

Cf. LEPREUX, 18.

- Sylvestre GARNIER, né en 1480<sup>ca</sup>. Imprimeur à Lyon, « depuys l'image Saint Jacques vis-à-vis la rue Thomassin et le coing de ladicte rue où se tient Guillaume Le Roy, tirant par la grant rue d'un costé et d'autre jusques à Nostre Dame de Confort et d'ilée à l'ospital du pont du Rosne prenant les rues Raisin et Chanu ». Associé d'Antoine d'Aubenas, 1515-1516.

Cf. BAUDRIER, I, 176 ; XII, 3.

- Guillaume NYVERD, imprimeur et libraire à Paris, 1507-1519, rue de la Juiverie, à *La Rose*.

- 47. Mathias RINGMANN, dit Philésus Le Vosgien (selon Lepreux). Introduceur de l'imprimerie à Saint-Dié, 1507, avec Lud qui suit.

Cf. Arthur BENOÎT, Note sur les commencements de l'Imprimerie à Saint-Dié (1507-1790) (*Bulletin Société Philom. Vosgienne*, 1887-1888, 183). –G. LEPREUX, p.18.

- 48. Gauthier LUD, chanoine de Saint-Dié. Introduceur de l'imprimerie dans cette ville, avec Ringmann, ci-dessus, 1507.

Cf. G. LEPREUX, p.18.

- Jean LECOQ, mort à Troyes, 1524. Imprimeur à Troyes, 1507, rue Notre-Dame.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, ... *l'Imprimerie à Troyes*, p.90.

- Veuve Jean LECOQ, morte à Troyes, 1532. Imprimeur à Troyes, devant Notre-Dame, 1525-1532.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, ... *l'Imprimerie à Troyes*, p.90.

- Louis LANCHART, imprimeur à Lyon, « en face l'enseigne de la Madeleine », 1508-1515.

Cf. BAUDRIER, II, 147.

- Jacques MARESCHAL, dit *Roland*. Né à Lyon, 1475<sup>ca</sup>, mort 1529. Imprimeur, 1508, et libraire à Lyon, « depuis l'ostel Pierre de La tour, tirant par la rue de la Blancherie et Grolee », 1512 ; « depuis la porte du pont du rosne tirant par la grant rue jusques à l'hostel-Dieu du pont du Rosne », 1515 ; rue Chanu à l'enseigne de La trinité. Associé avec Jean Moylin, 1521 ; puis à Clermont-Ferrand, 1522.

Cf. BAUDRIER, XI, 375. –LA CAILLE, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, p.88.

- Pierre VIDOUE alias VIDOUE ou VIDOVE, né à Verneuil. Imprimeur à Paris, 1510-1544.

- Gilbert DE VILLIERS, né à Villiers-le-Ménestrel en Bourbonnais, 1475<sup>ca</sup>, mort à Lyon, 1528. Imprimeur à Lyon, 1510-1528, rue Mercière, à l'enseigne de Saint-Jean-Baptiste, « jointe la maison de Mons. de Passins », 1516 ; « depuis la maison du Maillet... jusques aux Célestins », 1523 ; « en la rue Saint Anthoine », 1528. Il dut avoir pour associé son beau-fils, Claude Veysseilier.

Cf. BAUDRIER, XII, 402.

- Jean THOMAS, né à Lyon, 1478<sup>ca</sup>, mort même ville, 1518<sup>ca</sup>. Imprimeur à Lyon, 1511-1518. Associé avec Bernard Rosier, 1511-1512 ; puis seul, 1512-1518 ; « depuis la porte de Pierre Scize jusques à la porte de Bourgneufz », 1493 ; « depuis la maison d'Ambournay, tirant par la rue Raisin à Notre Dame de Confort », 1515-1517.

Cf. BAUDRIER, XII, 27.

- Claude CHEVALLON, mort en 1542. Imprimeur à Paris, 1511-1537, rue Saint-Jacques, *au Soleil d'Or*.
- Bernard ROSIER, mort en 1524. Imprimeur à Lyon. Associé de Jean Thomas, 1511-1512, rue de l'Hôpital ; puis seul, 1512-1524.

Cf. BAUDRIER, XII, 32.

- Claude GARAMONT, ou GARAMOND, mort à Paris, 1561. Graveur de caractères et imprimeur à Paris, rue des Carmes ; puis rue du Mont Saint-Hilaire, 1511-1561.

Cf. PAILLARD, *Claude Garamont* ; Paris, 1914. –H. ORMONT, Un nouveau document sur David Chambellan et Claude Garamond (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1884, 10). –M. AUDIN, *le Garamond, dit à tort « Caractère de l'Université »* ; Paris, 1931.

- Geoffroy TORY, né à Bourges, 1480<sup>ca</sup>, mort à Paris, 1533. Imprimeur à Paris, 1512-1533, « sur le Petit-Pont », 1512-1525, rue Saint-Jacques, devant l'Écu de Bâle, 1525-1532 ; « en rue Juiverie, devant la Madeleine », 1532-1533 ; *au Pot-Cassé*, imprimeur du roi, 1530. Il est l'auteur du fameux Champfleury (voir p. suivante) ; Paris, 1529.

Cf. A. BERNARD, *Geoffroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'Orthographe et de la typographie sous François Ier* ; Paris, 1857. – J. MEGRET, *Geoffroy Tory (Arts et Métiers graphiques, 1932, N°28,7)*. – G. COHEN, *Champfleury* ; Paris, 1931.

- 48. Bauldrain DACQUIN, introducteur de l'imprimerie à Hesdin, 1512, « en la rue Saint Martin, à l'Hymage de Saint Jehan levangeliste ». Élève de Nicolas Le Caron.

Cf. Anatole CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie à Hesdin en Artois (1512-1518)* (*Bulletin des Bibliophiles et des Bibliothécaires*, 1891, 6). – G. LEPREUX, p.18. – V. ADVIELLE, *Bauldrain Dacquin, premier imprimeur de la province d'Artois* ; Abbeville, 1893.

- 49. X..., introducteur de l'imprimerie à Vendôme, 1514.

Cf. Marquis de ROCHAMBEAU, *les Imprimeurs vendômois et leurs œuvres (1514-1881)...* - Nouvelle édit. ; Paris, 1881. – LEPREUX, p.34.

- Olivier ARNOULLET, né à Lyon, 1486<sup>ca</sup>, mort probablement à Lyon 1567. Imprimeur à Lyon, 1514-1567, rue Chanu, 1515, « du costé du Rosne », 1515, « joignant à la maison de Messire Archimbaud Rosselet devers le vent et la maison de Noël Lamy devers le matin, 1516-1517 » ; « depuis l'Ymage Saint Jacques et le carré rue Thompassin jusqu'à l'asne rayé devant la place Confort », 1535 ; « rue Paradis, autrement petite bellecourt, joignant ladite rue devant, 1564 ».

Cf. BAUDRIER, X, 28.

- Jean de LA ROCHE, fondeur de lettres et imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques ; puis rue des Poirées ; enfin à Orléans.



- Pierre ATTAINGNANT, probablement né à Paris, mort à Paris, 1552. Libraire puis imprimeur à Paris, 1514-1552, rue de la harpe, « devant le bout de la rue des Mathurins, près l'église Saint-Côme ». Imprimeur de musique, 1529 ; imprimeur du roi pour la musique, 1538.

Cf. LEPREUX, *Gallia typographica*, I, 57. –Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, I, 160.

- Regnault CHAUDIÈRE, imprimeur à Paris, 1514-1551, rue Saint-Jacques, à *l'Homme Sauvage*.
- Guillaume MONNIER, imprimeur à Lyon, 1515. Il épousa la veuve d'Adam Emery, sergent royal (Arch. Lyon, CC20).

- 50. Jean CORTAL, introducteur de l'imprimerie à Senlis, 1515-1526*ca*.

Cf. H. STEIN, Un atelier typographique à Senlis au début du XVIe siècle (*Bibliographe moderne*, 1901). – LEPREUX, p18.

- Simon BEVILAQUA ou BOILEAU, né à Pavie (Italie). Imprimeur à Venise, 1494 ; à Saluces, 1506 ; à Novi, 1512 ; puis à Lyon, 1515-1518.

Cf. BAUDRIER, 12.

- Ponset LE PREUX, probablement imprimeur à Paris, « en la grant rue Saint-Jacques à l'enseigne du Loup, devant les Mathurins », 1515. Gendre de Pigouchet, bourgeois de Paris. C'est sans doute en hommage à cet imprimeur que Georges Landais a pris le nom de Georges LePreux.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, 58-59 note. –COYECQUE, *Recueil d'Actes notariés*, N°620. –

- Étienne de BASIGNANA, né à la Gorgone, île de la mer Tyrrhénienne ou de Gorgo en Lombardie ? Religieux de l'ordre des Carmes. Imprimeur d'occasion à Lyon, 1516.

Cf. BAUDRIER, XII, 2.

- Antoine d'AUBENAS, probablement fils de Jean d'Aubenas. Serait né à Lyon, 1490ca. Imprimeur à Lyon, 1516-1538, « en la maison de Jacques Baranguier, chez Sylvestre Garnier », 1516 ; « au quartier de la cave d'Aynay », 1538.

Cf. BAUDRIER, XII, 2.

- 51. Jean de BUYENS, introducteur de l'imprimerie à Arras, 1517-1528 (Lepreux). Il épousa la veuve de Bauldrain Dacquin.

Cf. Louis CAVROIS, *l'Imprimerie à Arras*; Arras, 1878. –A.M. SERVIN, Comte d'Héricourt, recherches sur les Livres imprimés à Arras (*Mémoires de l'Académie d'Arras*, 1815-1858, N°25-30). - Comte d'Héricourt et CARON, *Recherches sur les Livres imprimés à Arras depuis l'origine de l'Imprimerie dans cette ville jusqu'à nos jours* ; Arras, 1853. –Louis CAVROIS, *l'Imprimerie à Arras* ; Arras, 1878. –Victor ADVIELLE, *Bauldrain Dacquin, premier Imprimeur de la province d'Artois* ; Abbeville, 1893. –G. LEPREUX, *Gallia typographica*, I ; Paris, 1909. - G. LEPREUX, p20. –Le Baron F. de REIFFENBERG, l'Imprimerie à Arras (*Bull ; Bibliograph. Belge*, 1850, 133). -Guillaume de LA RIVIÈRE, Un Imprimeur artésien contemporain de Plantin (*Bulletin de l'Imprimerie et de la Librairie*, 6 n°. 1866).

- 52. Jean LE MOORE, introducteur de l'imprimerie à La Réole, 1517 (Claudin), voir N°43.

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 23

- 53. Bonaventure BRASSART, introducteur de l'imprimerie à Cambrai, 1518.

Cf. A. DINAUX, *Bibliographie cambrésienne* ; Cambrai, 1822. –LEPREUX, 18-19.

- Eustache MARESCHAL, fils de Pierre. Né à Lyon, 1498ca, mort à Toulouse, 1535post. Imprimeur, simultanément à Lyon, « rue du Puits Pelu, à l'enseigne Saint-Pierre », et à Toulouse, « en la mayson de Messire Peyre Bonat », 1507 ; de

Messire Johani Galop, 1521 in vico Portarie ; de Messire Helias, 1529, de Ressegnier, 1533-1535. Il prit, à Toulouse, la succession de la veuve de Jean de Guerlins.

Cf. BAUDRIER, XI, 363. –DESBARREAUX-BERBARD, *les Pérégrinations de Jean de Guerlins* ; Montauban, 1866.

- Martin MORIN, mort en 1522. Imprimeur à Rouen.
  
- Balthazard de THUERD, prêtre, imprimeur dans l'abbaye d'Ainay, à Lyon, 1520. NIP, 1520.

Cf. BAUDRIER, I, 424.

- 54. Guillaume AUBRIÉE ou AUBRÉE, introducteur de l'imprimerie à Guillerville, 1520.

Cf. CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie en Normandie* ; Paris, 1894. –LEPREUX, 19.

- Philippe LE NOIR, fils de Michel. Imprimeur à Paris, 1520-1541.

\*\*\*

C'est ici que finira pour nous, comme pour beaucoup d'autres, la prodigieuse épopée incunable. Les prototypographes ont « sorti » des merveilles ; quand ce ne sont point les mêmes hommes qui, partis de Paris, ou de Lyon, sont allés dans d'autres villes pour y imprimer les mêmes livres, comme Jean Du Pré ou Rohault, ce sont d'autres qui, partis de petites villes, sont venus à Lyon ou à Paris, comme Pierre Le Rouge, y apportant ce qu'ils avaient si bien appris ailleurs.

Les vieux caractères soi-disant gothiques qui, importés de Mayence par les premiers ouvriers chassés de cette ville saccagée, peu à peu ont perdu leur allure barbare ; la lettre ronde, dans beaucoup d'ateliers a prévalu sur eux ; l'italique du vieux Manuce, subrepticement a pénétré

à Lyon, et déjà, sans doute, Garamond travaille à Paris au beau caractère qui bientôt va devenir le seul type français dont les imprimeurs se serviront pendant bien plus de deux siècles.

L'imprimerie, pour beaucoup, s'est civilisée ! Pour d'autres, elle a déchu.

L'illustration elle-même, peu à peu deviendra décoration, et le petit Bernard, qui donnera plus tard sa fille à Robert Granjon, entré au service de Jean de Tournes n'en sortira que pour mourir, accumulant ses petites planches de bois délicieuses, dont le Musée d'Art de Genève permet de voir encore quelques-unes.

La période 1520-1570 fut donc véritablement, en typographie, l'âge du bois de fil dans ses plus élégantes manifestations, si non dans les plus belles, et l'on verra au volume de cet ouvrage, consacré à la gravure, le prodigieux déroulement de cet art pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, soit à Paris, soit à Lyon.

\*\*\*

## DEUXIÈME ÉPOQUE (1520-1570)

### Renaissance française

Étant admis que la période incunable est arbitrairement fixée à la date de 1520, la deuxième époque du livre part nécessairement de cette date. Elle correspond donc approximativement à la période de la Renaissance française, c'est-à-dire, sensiblement au règne de François Ier pour se prolonger jusqu'au moment où, sous l'impulsion de l'imprimeur Plantin\* d'Anvers, l'illustration du livre, qui n'avait admis jusque là que la gravure sur bois, entra brusquement dans la voie chalcographique, c'est-à-dire, qu'elle se fit désormais presque exclusivement avec des planches gravées sur cuivre : on y reviendra plus loin.

---

\*Christophe Plantin, né à Montlouis en Touraine, en 1514 ; relieur, imprimeur à Anvers (1514-1589), premier imprimeur du roi d'Espagne, Philippe. Son gendre, Moretus, lui succéda.

- Simon de COLINES, ou BONTHIEU. Mort à Paris, 1546. Graveur et imprimeur à Paris, 1520-1546, rue Saint-Jean-de-Beauvais, au Soleil d'Or ; puis rue Saint-Marcel, aux *Quatre-Evangélistes*. Introduceur de l'imprimerie à Meaux, 1522. Simon de Colines fut l'un des plus habiles imprimeurs français du XVI<sup>e</sup> siècle. Il avait épousé la veuve d'Henri Estienne et succéda à ce dernier.

Cf. PH. RENOUARD, *Bibliographie des Editions de S. de Colines, 1520-1546...* ; Paris, 1894. –J. MÉGRET, Simon de Colines (*Arts et Métiers graphiques*, 1829, XI, 153. –MAITTAIRE, *Historia typographorum aliquot parisiensium vitas et libros complectens* ; Londres, 1717. – TERNAUX-COMPANS, *Supra* - LEPREUX, p19. –A. BERNARD, Simon de Colines (*Bulletin du Bouquiniste*, 1860). –E. DROZ, Un ex-libris de Simon de Colines (*Gutenberg-Jahrbuch*, 1932, 212).

- 56. Claude GARNIER, imprimeur à Limoges, « en face du Monastère Saint-Martial », 1520-1530 ; puis près de Saint-Michel des Lions », 1550-1560. Introduceur de l'imprimerie à Bozas, 1530, et à Auch, 1533.

Cf. CLAUDIN, *Notes pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Limoges. L'imprimeur Claude Garnier et ses pérégrinations, 1520-1557* ; Paris, 1894. –TERNAUX-COMPANS, *Supra*. –LEPREUX, p20. –P. LAFFORGUE, *Histoire de l'Imprimerie à Auch jusqu'en 1790* ; Auch, 1862. –A. CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie à Auch* ; Paris, 1894.

- Philibert ROLLET, dit *Megrelin*. Né en 1495, mort à Lyon, 1562ca. Imprimeur à Lyon, 15250ca-1560. Associé avec Barthélemy Frein, 1547-1550 ; puis seul, 1550-1560, « rue Mercière tendant à l'hospital du Rosne », 1554.

Cf. BAUDRIER, X, 432.

- Chrétien WECHEL, né dans les Flandres. Imprimeur à Paris, 1522-1564, rue Saint-Jacques, à l'*Ecu de Bâle* ; puis à *Pégase ou Cheval volant* ; rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Cf. H. STEIN, l'Origine flamande de Chrétien Wechel, imprimeur de Paris (*Bibliographe moderne*, 1899, 194).

- Jean CITOYS, imprimeur à Poitiers, 1522-1526.

- Sébastien GRYPHINS, né à Reutlingen en Wurtemberg, 1493, mort à Lyon, 1556. Imprimeur à Lyon, 1522-1556, « depuis la cave d’Esnay jusqu’à l’image de Saint-Jacques et le coin de la rue Thomassin comprends la dicte rue Thomassin... », 1522 ; « dans la maison d’Esmé de La Porte », 1523-1556. Outre son frère François, imprimeur à Paris, Sébastien avait encore un parent ; peut-être un autre frère, peut-être un neveu, établi imprimeur à Venise, vers 1560. Ce dernier se servait des mêmes marques que Sébastien ; ses livres, d’ailleurs, sont remarquables.

Cf. BAUDRIER, VIII.

## LE TESTAMENT DE SÉBASTIEN GRYPHIUS

Par Jean TRICOU

Il semblerait, après les consciencieuses recherches de Baudrier sur Sébastien Gryphe I, notre grand imprimeur-libraire, latiniste et érudit du XVI<sup>e</sup> siècle, que les documents lyonnais le concernant sient tous été publiés.

Et cependant, le hasard nous a fait découvrir son testament. Cette pièce inédite se trouve parmi les feuillets arrachés de registres d’insinuations de la Sénéchaussée de Lyon. Ces insinuations, nous dirions aujourd’hui enregistrements d’actes notariés, dépendaient d’un greffe particulier ; le Greffe des Insinuations. Celui-ci, pour des raisons qu’il serait trop long de raconter ici, appartient à la Ville de Lyon, de 1554 à 1562. C’est pour cela que, tandis que la collection des insinuations ordinaires a passé jadis des Archives de la cour d’Appel de Lyon à celles du Département du Rhône, celle concernant la période 1554-1562 faisait partie de nos archives municipales. Elle n’aurait jamais dû les quitter. Mais lorsqu’il y a une vingtaine d’années, notre municipalité eut l’idée de faire transporter ses archives dans les caves de la Bibliothèque, les quatre-vingt-trois registres d’insinuations, cotés FF2à FF84, demeurèrent à l’Hôtel de Ville. Nous venons de voir pourquoi ces registres étaient là, et, dès 1868, dans un article dans les Mémoires de la Société Littéraire, Brouchoud l’avait déjà fort bien expliqué.

En 1942, l’archiviste départemental d’alors eut connaissance de ces registres et les fit transporter aux Carmes Déchaussés, pour les joindre à ceux de la Sénéchaussée qui s’y trouvaient déjà, fusion qu’on est obligé de qualifier d’hérésie historique. Elle n’est pas plus grave, d’ailleurs, que celle qui maintient à la Bibliothèque l’importante série de manuscrits provenant du fonds Coste, détournés au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Des dépôts dont la place est aux Archives Départementales.

Cependant, et par une autre méprise, alors que les registres ont gagné les Archives Départementales, le carton FF85, qui leur faisait suite et qui contenait les feuillets lacérés en

question, a suivi le déménagement à la Bibliothèque où il se trouve encore et où il a repris la cote XX-30, de l'ancien inventaire Chappe.

Cette lacération de registres provient de quelque vandalisme effectué au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. On a détruit des volumes jugés encombrants, en conservant heureusement les textes qui ont semblé les plus intéressants. C'est le cas 'u testament de Sébastien Gryphe et de quelques autres parmi lesquels : celui, inédit aussi, de Luxembourg de Gabiano ; celui de Symphorien Champier dont on ne connaissait qu'un court extrait provenant des notes de Laboureur et qui se trouve là dans son intégralité, et de bien d'autres pièces importantes pour l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle lyonnais, que l'on chercherait en vain ailleurs.

Alors que les registres du Greffe consulaire ont été souvent parcourus et utilisés par les chercheurs, et notamment par Baudrier, les fragments dont nous venons de parler, semblent leur avoir échappé.

Déjà la *Chronique* de Jean Guéraud, à propos de l'enterrement de Gryphe, le 8 septembre 1557, nous avait appris que notre imprimeur, dont Baudrier date la naissance à Reutlingen, près de Tubingen en Wurtemberg, en 1493, et l'installation à Lyon à la fin de 1522 ou au commencement de 1453, était venu en cette ville « en soldat » (4), ce qui n'est peut-être qu'une tradition, mais qui contredit celle d'après laquelle il y serait venu de Venise comme imprimeur.

Déjà aussi, nous avons eu l'occasion de publier quelques documents inédits se rapportant à lui comme ces reliures composées spécialement pour les livres sortant de ces presses et qui portent sa marque : le griffon, symbole de la Diligence, attaché à un cubé, symbole de la Constance par une chaîne qui soutient le globe ailé de la Fortune, ce qui d'après Ménestrier, signifie que pour réussir dans ce monde, il faut de la Diligence, de la Constance et du Bonheur (5) ; comme aussi ce curieux jeton allemand de 1722 qui montre le même emblème accompagné de la célèbre devise de notre imprimeur *Virtute duce comite fortuna* (6).

Le testament, lui, ajoute bien des précisions à sa biographie.

Reçu par le notaire Jean Brun, dont les protocoles sont perdus, il est daté du 28 août 1556, onze jours avant la mort de Gryphe, 7 septembre, et passé dans sa demeure. Elle se trouvait, nous le savons par ailleurs, rue Ferrandière, dans l'une des maisons de l'imprimeur appelé à Lyon.

Les formules du début et l'élection de sépulture à Saint-Nizier, confirment que Gryphe professait, officiellement tout au moins, la religion catholique. Mais ses affinités protestantes étaient nombreuses. On remarquera spécialement l'absence de ces longues stipulations relatives à la cérémonie des obsèques, et de ces legs de messes ou de fondations à la paroisse ou aux couvents de la ville, qui étaient alors la règle dans les actes de ce genre. Hugues de la Porte et Henri de Gabiano, ses deux exécuteurs testamentaires, Jean de la Porte et Jean de Tournes, deux amis qu'il a choisis comme témoins, se montreront, bientôt, lors des événements de 1562, de sérieux huguenots, et Jean Guéraud qui appartenait au parti adverse n'aura pas assez de termes pour fustiger leur attitude.

On savait que Gryphe reposait dans la nef de Saint-Nizier, où sa veuve Françoise Miraillet fit graver sur son tombeau une inscription détruite lors de la réparation du dallage à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais on ne savait pas que ce tombeau était celui du premier mari de la dame, et surtout on ignorait le nom de celui-ci. Baudrier avait déduit d'actes postérieurs qu'il s'appelait Pertend, sinon qu'il était allié de cette famille. Le testament le nomme exactement : Jehan Piston.

Gryphe, s'il oublie l'Église, songe aux pauvres. Suivant l'usage lyonnais, il lègue 200 livres à l'Aumône Générale et 100 livres à l'Hôtel-Dieu.

Puis il gratifia ses serviteurs : 50 livres à Catherin Fontanel, et 25 livres à Jehan Cytois, « celui-ci n'était pas qu'un simple domestique », mais un employé, libraire ou imprimeur, qui dès l'année suivante, 1557, s'installera à son compte, et aura la bonne fortune d'être l'éditeur des œuvres du parisien Charles Fontaine. Il a imprimé notamment *l'Ode de l'antiquité et excellence de la ville de Lyon*, qui contient le célèbre quatrain, trop connu, pour qu'on le répète ici, sur le trépas de Gryphe. On sait que c'est le premier texte où le nom de notre imprimeur qui s'appelait GREIF ou le plus souvent GRYPHIUS, ait été ainsi francisé. Ce nom de Gryphe, qu'il n'a jamais porté de son vivant, lui est cependant demeuré dans l'histoire. Baudrier s'est posé la question des origines de Jehan Cytois, imprimeur éphémère <sup>(7)</sup>. Le testament nous apprend qu'il avait débuté comme serviteur de Gryphe.

Puis il nomme Françoise Miraillet, fille de Jacques Miraillet, marchand gantier à Lyon, et par conséquent nièce et sans doute filleule de la femme du testateur. Cette fillette, de 4 à 5 ans, avait été recueillie par le ménage Gryphe. Son père, Jacques Miraillet, doit être le frère du libraire Paul Miraillet, qui le nomme dans son testament du 14 mai 1557 <sup>(8)</sup>.

Le texte nous apprend ensuite qu'une sœur de Gryphe, avait épousé un Strober. Leur fils Sébastienh, donc un filleul de l'imprimeur, habitait alors Paris ; ils avaient deux fils, dont l'oncle, vieux et malade, oublie les prénoms, dans les dispositions dont il les gratifie.

À Antoine Gryphius, son « donné », ainsi désignait-on les enfants naturels, il lègue seulement 300 livres. Cet Antoine, son seul descendant, il l'avait eu, avant 1527, et aux premiers temps de son mariage, de Marion Miraillet, sœur et servante de sa femme Françoise Miraillet. Ce bâtard mit le trouble dans le ménage, et fut cause, si l'on en croit Baudrier, de ce que Gryphe ne put jamais parvenir aux honneurs du rectorat de l'Aumône ni du Consulat. Même sans connaître le testament, cet auteur a très clairement défini la situation de l'enfant vis-à-vis de Françoise Miraillet et de l'héritage paternel. Plus tard, en 1561, après la mort de Gryphe, Antoine légitimé et marié, put partager avec la veuve de son père les avantages de la raison sociale : *héritiers de Sébastien Gryphius*. Plus tard aussi, il fut, pour son compte exclusif, libraire, mais ses affaires périclitèrent. Il mourut en 1599. Il a bénéficié de la réputation de son père dont il était loin d'avoir la valeur et la compétence <sup>(9)</sup>.

Puis Hugues de la Porte est largement gratifié de 3500 livres. Celui-ci, marchand libraire et imprimeur (1500-1572), était l'ami et l'associé de Gryphe <sup>(10)</sup>. Là encore Baudrier, avec sa clairvoyance habituelle, a, d'après des actes postérieurs au testament, démontré que ce legs n'était qu'un fidéicomis au profit d'Antoine Gryphius, à qui de la Porte restitua plus tard, sous forme de donation, le montant des 3500 livres. Gryphe avait chargé son ami de remettre la somme au « donné sachant bien qu'il était imprudent de confier ce soin à sa veuve.

La Société, la « compagnie » comme on disait alors, entre Sébastien Gryphe et Hugues de la Porte, était connue, mais on ignorait qu'elle remontait au 9 février 1535, les minutes du notaire Durand Blanc étant également perdues. Elle durait encore au décès de Gryphe en 1557.



Le même Hugues de la Porte et Henri de Gabiano (1540-1571) son gendre, libraire lui aussi <sup>(11)</sup>, sont désignés comme exécuteurs testamentaires.

Après l'inévitable legs de cinq sols tournois à chacun des parents ou autres qui réclameraient quelque chose de l'héritage, il institue pour l'héritière universelle sa « chère femme » Françoise Miraillet, qu'il avait épousée vers 1524.

Laissons de côté les longues formules de style de la fin et venons aux témoins. Ils sont sept, et certains sont des personnages et non point des comparses amenés par le notaire. Tous sont des amis ou des confrères de Gryphe.

Le premier est Claude de Bellièvre (1487-1557), l'ancien premier président du Parlement de Dauphiné, l'auteur du *Lugdunum Priscum*, une illustration lyonnaise du XVI<sup>e</sup> siècle, qui doit être ici à la fois le conseiller et l'ami. C'est un juriste éminent en même temps qu'un lettré et un historien, l'un des premiers en date de nos historiens locaux. Il est d'ailleurs, à la fin de sa carrière, puisqu'il mourra l'année suivante, le 2 octobre 1557 <sup>(12)</sup>.

Jehan de la Porte, seigneur de Charneyrieu <sup>(13)</sup>, 1510-1557, est l'associé et le commanditaire de son frère Hugues, associé lui-même de Gryphe. Tous deux sont fils de cet Aimon de la Porte qui accueillit et logea notre imprimeur à son arrivée à Lyon.

Jehan Marcel, marchand, ne serait-il pas ce Jehan Marceau signalé en 1562, comme libraire à Lyon par Baudrier, qui se demandait si ce n'est pas un nom supposé <sup>(14)</sup>.

On n'est pas surpris de trouver là ni l'illustre Jean de Tournes (1504-1564) qui avait fait ses débuts chez Gryphe, ni Guillaume Gazeau, marchand libraire à Lyon, qui est, depuis 1545, gendre de Tournes, et depuis 1547, son associé <sup>(15)</sup>.

Jehan Mirelle, imprimeur, serait-il ce Jehan Miraillet, frère, sinon parent de la femme de Gryphe, Il est cité l'année suivante (1557), au testament de son frère Paul Miraillet, qui fut lui-même libraire à Lyon, de 1558 à 1561 (16).

Le dernier témoin est Jehan Fenain ou Faynin, imprimeur. Nous le retrouverons comme correcteur d'imprimerie en 1584 (17).

Voilà tout ce que l'on peut tirer de nouveau et d'inédit pour l'histoire de Sébastien Gryphe, de ce testament qu'a eu l'heureuse idée de sauver le mauvais plaisant auquel nous devons la destruction de quelques-uns des registres du Greffe des Insinuations de la sénéchaussée, alors qu'il appartenait à la Ville de Lyon.

- (1) BAUDRIER, VIII, 41-408
- (2) BROUCHOUD, Etudes Historiques sur les anciennes archives judiciaires de LYON - Registres des Insinuations. Mémoire de la Société Littéraire de Lyon, 1868, p.49-63
- (3) Dr. ANDRY, Les Testaments de Simon de Pavie et de Symphorien Champier, Lyon Médical, Juin 1938, p.757-760
- (4) La Chronique Lyonnaise de Jean GUERAUD, 1536-1562, Lyon, Badiou-Amand, 1929, § 168
- (5) Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris, Paris 1932, p.102
- (6) Jetons Armoriés de personnages lyonnais, Lyon, 1942, p.59
- (7) Baudrier, II, 25-28
- (8) Baudrier, III, 117
- (9) Baudrier, VIII, 309-407
- (10) Baudrier, VII, 262-342
- (11) Baudrier, VII, 147-157
- (12) La bibliographie de Claude BELLIEVRE est trop vaste pour prendre place ici. Signalons seulement :  
 → Pernetti, Lyonnais dignes de mémoire 1757, I, 308-312;  
 Allut, Inventaire des Titres recueillis par Samuel Guichenon... Lyon, 1851, p.V, XI.  
 → A. Vachez, Les tombeaux de St Pierre le Vieux. Mémoires de la Société Littéraire, Lyon, 1866, p.273-280.  
 → Auvray, La Bibliothèque de Claude Bellièvre, dans Mélanges offerts à Emile Picot, 1913,  
 → Ch. Ferrat, Claude BELLIEVRE et Etienne DOLET - Humanisme et Renaissance, 1943
- (13) Baudrier, VII, 362-363, Cet auteur imprime Charvreyrieu (I, 180 et Chameyrier (VII, 362 )
- (14) Baudrier, I, 257
- (15) Cartier, Audin et Vial - Bibliographie des Editions des de Tourne imprimeurs lyonnais, Paris, Editions des Bibliothèques Nationales de France, 1937, 2 vol.
- (16) Baudrier, I, 282; III, 117.
- (17) Baudrier, I, 152

## Texte du Testament

*« Au nom de la très sainte et indivise trinité du Père du Fils et du Saint Esprit. Amen. Nous garde du sel commun royal estably aux contratz et baillage de Mascon et Sénéchaussée de Lyon, à tous ceulx qui ces précentes verront, scavoir faisons que par devant Jehan Brun notaire et tabellion royal demourant à Lyon soubzsigné, et en présence des tesmoings cy après nommez, personnellement constitué et estably honorable homme Sébastien Gryphius, marchand libraire cytoien de Lyon, lequel, sachant de son bon gré sans aulcune contraincte, ains de son bon voulloir, pour luy et les siens et successeurs quelconques à l'advenir, estant au lict mallade debille de sa personne, touteffois sain de ses sens mémyre et entendement, considérant qu'il n'y a riens en ce monde plus certain que la mort ni chose plus certaine (sic) que l'heure d'icelle, et ce que à présent est en estre en ung moment vient à non estre, désirant ordonner de luy et des biens que Dieu luy a donnez par fin qu'il ne decedde ab intestat, et que ses parents n'ayent procès par l'advenir pour cause de sesdicts biens, a faict et ordonné, il faict et ordonne par ces précentes son testamentnuncupatif et ordonnance de dernière volonté en la forme et manière que s'ensuyt. Premièrement, a recommandé comme il recommande son âme de présent et quand elle partira de son corps à Dieu le père, le fils et le Saint-Esprit, à la glorieuse benoiste Vierge Marie, à Monseigneur Saint-Michel*

*l'archange, et à toute la court celestielle de paradis, faisant le vénérable signe de la croix + sur luy, disant In nomine patris et filii et spiritus sancti. Amen. Item led. Testateur a esleu et eslit la sépulture de son corps en l'église parrochiale Sainct Nizier an vas de feu honorable homme Jehan Piston premier mary de sa femme cy-après nommée et quant aux fraictz funeraulx dudict testateur, icelluy testateur s'en remet et confu totalement à la bonne volonté et discrétion de sad. Femme. Item led. Testateur donne et lègue à la grande aulmosne généralle de Lyon pour une foys la somme de deux cens livres tournois, laquelle somme de deux cens livres tournoi led. Testateur veult et ordonne estre payée et baillée à lad. Grande aulmosne par son héritière soubz nommée scavoit cent livres tournois ung an prochain après le décès dud. Testateur, et les aultres cent livres tournois l'aultre an après suyvant. Item ledict testateur donne et lègue aux paouvres de l'Hostel Dieu du Pont du Rosne dud. Lyon par une foys la somme de cent livres tournois, laquelle somme de cent livres tournois ledict testateur veult et ordonne estre payée et baillée auxdits paouvres dud. Hostel-Dieu par sad. Héritière soubz nommée scavoit cinquante livres tournois ung an prochain après le décès dudict testateur, et les aultres cinquante livres tournois l'aultre an après suyvant. Itm led. testateur donne et lègue à Catherin Fontanel son serviteur pour les agréables services que ledit Catherin Fontanel lui a faitz par cy-devant et qu'il espere encores qu'il luy fera apr cy après et à son héritière soubznommée, oultre ses gaiges et sallaires, la somme de cinquante livres tournoi une foys laquelle somme de cinquante livres tournois led. Testateur veult et ordonne estre payée aud. Catherin Fontanel par sad. Héritière soubz nommée, incontinent après le décès d'icelluy testateur. Item aussy donne et legue led. Testateur à Jehan Cytois son serviteur oultre ses gaiges et sallaires la somme de vingt-cinq livres tournois par une foys laquelle somme de vingt-cinq livres tournois led. Testateur veult et ordonne estre payée audict Jehan Cytois par sadicte héritière soubznommée incontinent après le décès d'icelluy testateur. Item donne et lègue led. Testateur à françoise Miralliect fille de hon. Homme Jacques Miralliect marchand gantier dud. Lyon aagée d'environ de quatre à cinq ans à présent demeurant en la maison dud. Testateur, scavoit la somme de deux cens livres tournois pour une foys, laquelle somme de deux-cens livres tournois led. Testateur veult et ordonne estre payée, baillée et délivrée par sad. Héritière soubz nommée à lad. Françoise Myralliet quant elle constituée en aage, trouvera son bon party en mariage et sera mariée et non aultrement. Item icelluy testateur donne et lègue à Sébastien Strober son nepveu fils d'une seur dud. Testateur à présent résidant à Paris la somme de deux cens livres tournois par une foy, laquelle somme de deux-cens livres tournois ledict testateur veult et ordonne estre payée audict Sébastien Strober par sad. héritière soubz nommée à scavoit la moytié ung an prochain après le décès d'icelluy testateur, et l'aultre moytié l'aultre an après suyvant. Item aussy donne et lègue ledict testateur à deux frères dud. Sébastien Strober aussy ses nepveux, des propres noms desquels il n'est de présent record, scavoit à chascun d'eulx loa somme de deux cens livres tournois par une foys, laquelle somme de deux cens livres tournois led. testateur veult et ordonne leur estre payée à chacun ung an prochain après le décès dud. Testateur, et l'aultre moytié l'aultre an après suyvant. . Item icelluy testateur donne et lègue par droict d'institution delaisse à Anthoine Griphius son donné, eqstant de présent en loa maison dud. testateur, la somme de troys cens livres tournois par une foys, laquelle somme se troys cens livres tournois ledict testateur veult et ordonne estre payée et baillée aud. Anthoine Griphius par sad. Héritière soubznommée assavoir : cens livres tournois à chacun an le premier payement en commençant ang an prochain après le décès d'icelluy testateur et toujours ensuyvant chascun an cent livres tournois. Item plus ledict testateur donne et lègue à honorable homme sieur Hugues de la Porte, marchand citoyen de Lyon, pour la bonne amitié qu'ils ont*

heu longuement ensemble et encores ont de précent tant durant leur compaignie laquelle dure encores que aultrement, la somme de troys mil cinq cens livres tournois par une foys, laquelle somme de troys mil cinq cens livres tournois led. Testateur veult et ordonne estre payée et délivrée audict Hugues de la Porte par sad. Héritière soubz nommée en cinq ans assavoir sept cens livres tournois à chascun an, le premier payement commençant ung an prochain après le décès d'icelluy testateur et toujours en après suyvant à chascun an sept cens livres tournois comme dict est jusques afin de payement de lad. Somme de troy-mil-cinq-cens livres tournois. Item ledict testateur donne et lègue et par droict d'institution delaisse à tous et chacun ses parens et aultres qui à présentou pour le temps advenir pourroient et voudroient demander et quereller aulcune chose en ses biens à chacun d'iceulx cinq sols tournois par une foys les djectans pour ce de sesdictz biens et les faisans ses heritiers particulliers quand à ce. Au résidu de tous et chacuns ses biens tant meubles que immeubles, droictz noms et actions présents et advenir quelconques lesquels il n'ait dessus donnez ny leguez et desquels par cy après ne donnera ny léguera, icelluy Sébastien Griphius testateur a faict et nommé, faict et nomme par ces présentes de sa propre bouche » son héritière universelle de plain droict assavoir honorable femme Françoise Myrailliet sa chère femme en payant tous ses debtes, légats, aussy à la charge qu'elle soyt tenue compter à tous ceulx à quy icelluy testateur a heu affaire et leur rendre bon compte et reliqua. Mesmes au susdict Hugues de la Porte pour raisonh de la compaignie et trafficque de marchandise de librerie qu'ils ont faictz cy ensemble et qu'ils font encores pour le présent, laquelle compaignie commençast le neufviesme de febvrier l'an mil-cinq-cens-trante-quatre comme appert par icelle receue et signée par le feu Me Durand Blanc en con vivant notaire royal dudict Lyon et combien que icelle ainsi receue par led. Blanc soy expiré touteffoys a esté continuée entre eulx jusques a présent et continuera encores cy après juxte la forme et tenuer de ses paches receues comme dict est suyvant leurs inventaires et comptes entre eulx faicts après l'expiration des dictes paches signées par ledict Blanc lesquels inventaires et comptes sont signez de leurs mains dont le dernier compte et inventaire clos faict et signé de leurs mains est en datte du unziesme de juillet mil cinq cens cinquante ung dernier passé, par lequel compte il appert que le susdict Hugues de la Porte a de fond et principal à ladicte compaignye la somme de vingt huict mil livres tournois consistant comme appert par ledict inventaire en marchandise, devniers contans et debtes que icelluy testateur devoit alors à lad. Compaignye, le tout estant entre les mains dud. testateur cy comme icelluy testateur dict et confesse estre vray, et veult et ordonne led. Testateur que par sa dicte héritière soyt rendu bon et loyal compte et reliqua audict Hugues de la Porten présent et acceptant ou des siens tant du principal que du prouffict faict despuys led. Dernier inventaire à lad. Comapignie jusques au jourd'huy date des présentes et tant que lad. Compaignie durera pour l'advenir et jusquesad ce qu'elle luy ait rendu compte et relicqua et ce à la seulle et première requeste dud. sieur de la Roche ou des siens après le décès dud. testateur, et a deffendu et deffent ledict testateur que aucun inventaire de sesdictz biens soit faict par auctorité de justice, ains veult et ordonne icelluy testateur qu'il soit faict incontinent après son décès par led. Sr Hugues de la Porte et honorable homme Henry de Gabiano marchand cytoien de Lyon en la précence de sad. Heritière susnommée lesquels Srs de la Porte et de Gabiano led. Testateur les a faicts executeurs dud. présent testament. Item icelluy testateur a recocqué, cassé et annullé, comme il revocque, casse et annulle par ces présentes tous alutres testamens, codicilles, donations et aultres dispositions tant à cause de mort que entre vivant que par cy il pourroit avoir faicts et passez en escript ou sans escript en quelque façon et manière que ce soyt, le présent sondict testament et ordonnance de dernière volonté demeurant comme led. Testateur veult et entand en sa vertu, force et puissance perpétuelle. Voullant led.

*Testateur ce présent sondict testament estre vallable par testament solempnel, et s'il ne vault ainsi veult qu'il vaille par testament par escript et par testament nuncupatifs, et s'il ne vault ainsi, veult qu'il vaille par codicille et par donation irrevocable faicte à cause de mort et vallable incintinant après son décès, et s'il ne vault ainsi veult qu'il vaille par canonicques cautions et par louables coustumes introduictes enn faveur des testateurs et par tous aultres meilleurs moyens de droictz tant canons que civils et que en tel cas lesd. Droictz le requierent, priant et requerant led. Testateur les témoingts cy-après nomez voulloir tenir les choses susdites secrettes jusques après son décès et en avoir souvenance et lors en porter bon, vray et loyal tesmoiniage de vérité. Faict et passé aud. Lyon en la maison dud. testateur le vendredy vingt-huictiesme jour du moys d'aoust l'an mil-cinq-cens-cinquante-six. Trésens à ce honorables personnes Monsieur le Président M Claude Bellièvre cytoien de Lyon, sire Jehan de la Porte Sr de Charveyrieu, Sr Jehan Marcel marchand, Sr Jehan de Tournes Me imprimeur, Guillaume Gazeau libraire, Jehan Mirelle et Jehan Fenain imprimeurs demeurans audict Lyon, tesmoingts a ce appelez et requis en presence desquels je notaire royal soubzsigné ay dict et déclaré à l'héritière susnommée qu'elle face insinuer ce présent testament pour la vallidité d'icelluy suyvant l'edict du roy notre sire. En tesmoingt desquelles choses nous garde susdict ledictzscel commun royal avons ordonné estre mis et appausé auxdites présentes le susdit sébastien Griphius receu et stipullé par moy notaire royal subdit et soubssigné. Expédié est au prouffict et utilité de la susdite dame Françoyse Mirailhet héritière universelle soubz ce précent mon seing manuel, cy mys et apposé comme prié et requis. Brun »*

Jean TRICOU

\*\*\*

Gryphius mourut à Lyon, dix jours plus tard, le 7 septembre 1556.

« Sébastien Gryphius de nation germanique, homme de bonnes lettres, citoyen de Lyon ? et de son temps quasi à nul autre seconde, décéda de ce monde en l'autre le septième jour de septembre 1556 ; la mort duquel laissa grand regret aux poures gens de ladite ville » (Les Gestes et faits du roi Henri II ; Lyon, J. S.Deyrolles, 1559, p.116).

\*\*\*

- (1) BAUDRIER, VIII, 11-408
- (2) BROUCHOUD, Etudes Historiques sur les anciennes archives judiciaires de Lyon – registres des Insinuations. Mémoire de la Société littéraire de Lyon, 1868, p.49-63.
- (3) Dr AUDRY, Les Testaments de Simon de Pavie et de Symphorien Champier, Lyon Médical, juin 1938, p.757-760.
- (4) La Chronique Lyonnaise de Jean GUERAUD, 1536-1562, Lyon, Badiou-Amand, 1929, pagr.168.
- (5) Archives de la société des Collectionneurs d'Ex-libris, Paris, 1932, p.102.
- (6) Jetons Armoriés de personnages lyonnais, Lyon, 1942, p.59.
- (7) BAUDRIER, II, 25-28.
- (8) BAUDRIER, III, 117.

- (9) BAUDRIER, VIII, 309-407.
- (10) BAUDRIER, VI, 262-342.
- (11) BAUDRIER, VII, 147-157.
- (12) La bibliographie de Claude Belleïèvre est trop vaste pour prendre place ici. Signalons seulement :
  - PERNETTI, Lyonnais dignes de mémoire 1757, I, 308-312 ; ALLUT, Inventaire des Titres recueillis par Samuel Guichenon ; Lyon, 1851, p ;v ;XI.
  - A. VACHEZ, Les tombeaux de St-Pierre le Vieux. Mémoires de la société Littéraire ; Lyon, 1866, p.273-280.
  - AUVRAY, La Bibliothèque de Claude Belleïèvre, dans Mélanges offerts à Emile Picot, 1913.
  - Ch. PERRET, Claude Belleïèvre et Etienne Dolet. Humanisme et Renaissance, 1943.
- (13) BAUDRIER, VII, 362-363, Cet auteur imprime Charveyrieu (I, 180) et Chameyrier (VII, 362).
- (14) BAUDRIER, I, 257.
- (15) CARTIER, AUDIN et VIAL, Bibliographie des Editions des de Tournes, imprimeurs lyonnais ; Paris, Editions des bibliothèques Nationales de France, 1937, 2 vol.
- (16) BAUDRIER, I, 282 ; III, 117.
- (17) BAUDRIER, I, 152.

\*\*\*

- Robert GRANJON, né à Paris, 1513 et mort probablement à Rome le 16 novembre 1589 ou en mars 1590. Il était bourgeois de Paris. Graveur et fondateur de lettres et imprimeur à Paris, 1525-1549, « in taberna Gryphiana », 1549. Associé de Michel Fezandat, « ad montem d'Hilarii, sous l'enseigne du Jonc », 1551-1557<sup>ca</sup> ; puis à Lyon, 1557-1563, où en 1557, il contracta une association avec Guillaume Guérout et Jehan Hiesse, pour l'impression de petits livrets de musique, association qui lui procura quelques déboires. Puis il est imprimeur à Rome, 1563-1588, enfin à Paris, où il « perfectionna les types grecs ». Il avait épousé la fille du peintre lyonnais Bernard Salomon. Granjon est surtout connu pour avoir introduit une nouvelle écriture typographique, inspirée de la petite cursive gothique du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle : les caractères de civilité. Il est l'un des principaux graveurs de caractères, égal de Claude Garamont ou de Pierre Haultin, avec près de 90 polices : italiques, civilités, grecques ; romains ; hébreux et orientaux et aussi musique.

En raison de l'écart invraisemblable que l'on constate dans les dates relatives à la vie et à la mort de Robert Granjon, Lepreux a supposé qu'il avait pu exister deux personnages portant ce nom.

Cf. BAUDRIER, II, 49. -SABLA et AUDIN, *les Caractères de Civilité de Robert Granjon et les Imprimeurs flamands* ; Lyon, 19... -M. AUDIN, *la Lettre de Civilité* ; Paris, 1932. -DALBANNE, Robert Granjon, imprimeur de musique (*Gutenberg-Jahrbuch*, 1939, p.226).

- Antoine BLANCHARD, né à Gressa en Limousin, mort probablement à Lyon, 1535<sup>ca</sup>. Imprimeur à Lyon, dans la maison Senetier, 1523-1535.

Cf. GUIBERT, *les premiers Imprimeurs de Limoges* ; Tulle, 1886. -BAUDRIER, V, 92.

- Guillaume BOULLÉ, mort à Lyon, 1545. Libraire et probablement imprimeur à Lyon, 1523-1545, « dans la maison appelée le Bœuf, traversant la rue Granete sur la rue Mercier et du coste de rue Merciere », 1528.

Cf. BAUDRIER, IV, 17.

- 57. Armand FARCKALL, introducteur de l'imprimerie à Colmar, 1523-1540.

Cf. CLAUDIN, *Cercle du Livre*, sup.19. –LEPREUX, p.20.

- Pierre HAULTIN, ou HAULTE, né à Villaine-sous-la-Flèche près de La Rochelle, 1510<sup>ca</sup>. Mort en 1587. Imprimeur, libraire, graveur de musique et fondateur de lettres à Paris, 1523-1560, rue Saint-Jacques, à la *Queue de Renard*. Puis à Lyon, 1560-1568, syndic de la Librairie dans cette ville, 1568. Il reste célèbre comme l'un des principaux éditeurs protestants du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cf. LEPREUX, *Opecit*, 60.65, 179. – BAUDRIER, III, 96 ; VII, 118.

- François JUSTE, né à Lyon, 1490<sup>ca</sup>, mort à Lyon, 1547<sup>ca</sup>. Imprimeur à Lyon, 1524-1544, rue Notre Dame de Confort. Il est le fils d'Aymon Juste, le premier fondateur de caractères à Lyon. Il a imprimé en 1524 la Grand Nef des Folz.

Il est bien fâcheux que Baudrier n'ait point eu le temps d'étudier ce personnage si intéressant, qui imprima à Lyon également les Almanachs de Rabelais.

Cf. P. LACROIX, François juste, 1524-1544, libraire et imprimeur à Lyon (*Bulletin des Bibliophiles et des Bibliothèques*, 1869, 632).

- Robert ESTIENNE, fils d'Henri (voir p....). Né à Paris, 1499, mort à Genève, 1559. Imprimeur et libraire à Paris, 1525-1550. Imprimeur du roi pour le latin et l'hébreu, 1539, et pour le grec, 1540, rue Saint-Jean de Beauvais, « vis-à-vis les Escolles de Decret », 1526-1550, à l'Olivier ; puis à Genève, 1550-1559. Beau-fils de Simon de Colines.

Robert Estienne ayant été déclaré le plus habile imprimeur de France, sa bibliographie est extrêmement abondante : nous la passerons sous silence ici.

Cf. A. RENOUARD, *Annales de l'imprimerie des Estiennes ou Histoire de la Famille Estienne et de leurs Editions* ; Paris, 1837-1843.



- 59. Simon DU BOIS, imprimeur à Paris, 1525-1529. Introducteur de l'imprimerie à Alençon, 1529 (appelé par Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, 1529 ?).

Cf. Gerasime DESPIERRE, *l'Imprimerie à Alençon de 1529 à 1575 (Bulletin historique et philom. Comité des Travaux histor. et scientif. ; 1893, 244)*. –G. DESPIERRES, *Établissement d'imprimeries à Alençon de 1529 à 1575* ; Paris, 1894. –Louis DUVAL, *l'Imprimerie et la Librairie à Alençon et sous le diocèse de Féz* ; Alençon, 1900. –LEPREUX, p.20. –Georges CLUTTON, *Simon du Bois of Paris and Alençon (Gutenberg-Jarhbuch, 1937, 124)*.

- 60. Antoine REBOUL, introducteur de l'imprimerie à Agen, 1526.

Cf. J. LABRUNIE, *Les Livres liturgiques de l'Église d'Agen* ; 1861. –Jules ANDRIEU, *Histoire de l'Imprimerie en Agenais depuis l'origine jusqu'à nos jours* ; Paris-Agen, 1886. –A. CLAUDIN, *le premier Livre imprimé à Agen. Recherches sur la Vie et les Travaux du premier imprimeur agenais* ; Paris, 1894. –MARBOUTIN, *Note sur l'imprimerie à Agen en 1792 (Revue de l'Agenais, 1918, 61)*. –CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p.13. –LEPREUX, 20.



- 61. Jean GARNIER, imprimeur à Paris, 1526-1529, puis à Bourges, 1529.

Cf. J. PIERRE, l'Imprimerie à Bourges (*Revue du Berry*, 1923, 14).

- Bonin BALSARIN, né à Lyon, 1480*ca*, mort 1515*ante*. Imprimeur à Lyon, 1527-1529, rue Merchière, 1527 ; puis à Grenoble, 1530-1534 ; et encore à Lyon, 1534-1545*ante*, « depuis le coin rue Chalamont, tirant par la grant rue...jusques à la maison du Maillet... », 1535.

Cf. BAUDRIER, XII, 64.

- 62. René HERNAULT, introducteur de l'imprimerie à Saumur, 1527.

- Jacques MODERNE, imprimeur, musicien et compositeur à Lyon, 1527-1557.

- Jean DAVID, dit *Daudin* ou la *Mouche*. Relieur, 1515 ; imprimeur, 1527 ; et probablement libraire à Lyon, 1515-1545, « depuis la porte du pont du Rosne, tirant par la grant rue jusques à l'hostel-Dieu, 1515 ; « en la rue Noyre, tyran en grollee », 1529.

Cf. BAUDRIER, V, 137.

- 63. Le Frère Hugues de VARENNE, introducteur de l'imprimerie dans l'Abbaye des Bonshommes, à Passy (*ancien Nygêon*), 1528.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 50-51. –LEPREUX, 20.

NIP, 1528.

- Claude VEYCELLIER, né à Lyon, 1495<sup>ca</sup>, mort même ville, 1536<sup>ca</sup>. Imprimeur à Lyon, 1528-1536, « en rue mercière », 1525-1536.

Cf. BAUDRIER, XII, 422.

- Jeanne de LA SAULCÉE, VEUVE de Barnabé CHAUSSARD, épouse de Jean Lambany. Puis veuve de Jean Lambany, imprimeur à Lyon, 1529-1533.

Cf. BAUDRIER, XI, 42.

- François GRYPHIUS, né à Reutlingen en Wurtemberg. Imprimeur et libraire à Paris, rue des Carmes, 1528-1545. C'était le frère de Sébastien Gryphe. Ils avaient un neveu, Jean, imprimeur et libraire à Venise, qui se servait de la marque au griffon.

Cf. *Catalogue raisonné de la Collection de Livres de P.A. Crevenna* ; Amsterdam, 1776.

- Denis JANOT, né et mort à Paris ? 1545 ; imprimeur et libraire à Paris, 1529-1545, « en la rue du Marché Pallu, devant la rue Neuve Nostre Dame, à la Corne de Cerf », 1529-1532, « en la rue Neuf Nostre Dame, près Sainte-Geneviève des Ardens », à *Saint-Jean-Baptiste*, 1532-1545 ; imprimeur du roi « en langue francoyse », 1543.
- Guillaume GOBERT, mort à Nérac, 1549. Imprimeur à Lyon, 1529-1538 ; à Agen, 1541 ; puis à Nérac, 1549.

Cf. BAUDRIER, XII, 5. –ANDRIEU, *Histoire de l'imprimerie à Nérac-en-Agenais*.

- Jean BARBOU, dit Normant. Né à Saussay en Normandie, 1489<sup>ca</sup>, mort à Lyon, 1542. Imprimeur à Lyon, 1529<sup>ca</sup>-1542, « en rue Ferrandière », maison de rubys, 1529 ; maison de Granger, 1529 ; maison de François Fradin, 1530<sup>ca</sup>.

Cf. DUCOURTIEUX, *Les Barbou, imprimeurs...* ; Limoges, 1894. - BAUDRIER, V, 6.

- Barthélemy FREIN, dit *Rapallus*. Né en 1498, mort en 1556. Imprimeur à Lyon, 1520-1556, « depuis l'ospital du pont du Rosne jusqu'au pont du Rosne et d'illée

tirant à Esnay et le quartier Saint-Michel jusqu'aux Celestins », 1535 ; « jouxte Jehan du Bois de bize », 1551.

Cf. BAUDRIER, X, 348.

- Bernard GARNIER, imprimeur à Lyon, 1529 ; puis à Agen, 1541.

Cf. BAUDRIER, XII, 4. –J. ANDRIEU, *Histoire de l'Imprimerie en Agenais depuis l'origine jusqu'à nos jours* ; Paris-Agen, 1866.

- Denis JANOT, né à Paris ?, mort à Paris, 1545. Imprimeur et libraire à Paris, 1529-1545, « en la rue du Marché Pallu, devant le rue Neuve Nostre Dame, à la Corne du Cerf », 1529-1532 ; « en la rue Neufve Nostre Dame, près Sainte-Geneviève des Ardens, à Saint-Jean Baptiste », 1532-1545. Imprimeur du roi « en langue francoyse », 1543.

Cf. J. Omont, *Catalogue des Éditions françaises de Denys Janot, libraire parisien, 1529-1545* ; Paris, 1899. – LEPREUX, *Gallia*, I, 278. –HARISSE, *Excepta Columbiana* ; Paris, 1887, XLIV.

- Hugues DE LA PORTE, fils d'Aymon. Né en 1500, mort probablement à Lyon, 1572. Libraire et imprimeur à Lyon, 1529-1572. Associé avec ses frères François et Jean jusqu'en 1547. C'est lui qui, en 1529, acquit de Roland Gerbaud, les Tables de Claude (Tables claudiennes), découvertes dans une vigne du coteau de Saint-Sébastien.

Cf. BAUDRIER, VII, 262.

- Melchior TRESCHER, né probablement à Lyon, 149..., mort probablement en Espagne, 157... Fils aîné de Jean Treschel (d'origine allemande). Imprimeur et libraire à Lyon, 1529-1540. Associé avec son frère Gaspard, qui suit. Puis à Alcalá (Espagne), jusqu'en 1564.

Cf. BAUDRIER, XII, 233.

- Gaspard TRESCHÉL, né probablement à Lyon, 149..., mort à Salamanque (Espagne), 1570. Fils puîné de Jean Treschel. Imprimeur et libraire à Lyon, rue Pépin, 1529-1540. Associé avec son frère, Melchior, qui précède ; puis seul à Vienne en Dauphiné, 1540-1542 ; puis encore à Lyon seul, 1542-1549 ; enfin à Salamanque, 1562-1570.

Cf. BAUDRIER, XII, 233.

- Jean de ROIGNY, imprimeur à Paris, 1529-1565, rue Saint-Jacques, *au Basilic*. L'un des gendres de Josse Bade.

- Denis MARECHAL, fils de Pierre. Né en 1503*ca*, mort, 1559. Imprimeur à Lyon, 1529-1550, « depuis l'image Saint-Jacques et le carré rue Thomassin, tirant par la grant rue d'un costé et d'autre jusques à l'âne rayé, devant le plastre Confort... », 1535.

Cf. BAUDRIER, XI, 362.

- Antoine AUGEREAU, né en 1485*ca* en Poitou, probablement à Fontenay-le-Comte. Mort à Paris le 24 décembre 1534. Imprimeur, et libraire à Paris, « rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Jacques », 1531-1534. Il fut, dit-on, l'un des premiers graveurs de caractères, s'inspirant de ceux d'Alde Manuce et inspirant les siens à Claude Garamont. À la suite de l'affaire des placards, il est jugé et condamné à être pendu, étranglé et brûlé. Mort tragiquement place Maubert en 1534.

- Thibaud PAYEN, né à Troyes, mort à Lyon, 1570. Imprimeur à Lyon, 1529-1570, « près Nostre Dame de Confort », s.d., « rue Mercière, sourtissant sur la Saone et aboutissant à ladite rue Merciere », 1533 ; sus les cartiers depuys la maison du Maillet d'Argent...jusques a la maison du Peret... », 1545 ; « rue Mercière, sourtissant sur la Saône et aboutissant à ladite rue Merciere », 1561.

Cf. BAUDRIER, IV, 206. –H. JOLY, Trois impressions inconnues de Thibaud Payen (*Gutenberg-Jahrbuch*, 1932, 212).

- 64. Pierre DU PUIS, probablement l'introducteur de l'imprimerie à Béthune, 1530.

Cf. LEPREUX, p.20.

- Jean MARESCHAL, dit *Roland*. Fils aîné de Jacques. Né à Lyon, 1550*ca*, mort à Heidelberg, 1590. Imprimeur et libraire à Lyon, 1530-1550, « rue Paradis, dict Chanu, jouxte la maison de Me Roche, de matin, la maison de la Dauphine de soir, la maison de François Pradin devant... », 1571*post* ; puis libraire à Bâle, 1554*ca* et à Heidelberg, 1566-1590. Associé de Pierre Bernard, 1568-1573.

Cf. BAUDRIER, XI, 432.

- Gérard MORRHE ou MORRHY, né en Allemagne. Imprimeur à Paris, 1520-1532, « au Cloître Saint-Benoît ».

Cf. H. OMONT, Gérard Morrhe, imprimeur parisien, 1530-1532 (*Bulletin de la Société d'Histoire de Paris*, 1891, 133).

- Jacques BOUCHET, imprimeur à Poitiers, « devant les cordeliers... », 1530. Vraisemblablement le fils de Guillaume.
- Claude CARCAN, veuve de Claude NOURRY, imprimeur à Lyon, 1532-1559. Il faut expliquer ce que signifie cette présence. Claude Carcan, fille de Janou, (voir p. ), avait épousé en premières noces Claude Nourry, puis à la mort de celui-ci, en 1532, son prote Pierre de Sainte-Lucie en Provence. « Cette seconde union, dit Baudrier, fut loin d'être heureuse : ruinée, battue, mutilée, chassée plusieurs fois hors de sa maison », Claude Carcan subit mille violences de la part de son second mari, qui « lui dit des paroles infames pour avoir ses titres d'imprimeur ». Aussi, Claude Carcan refusa toujours et obstinément ces titres à son mari ; bien plus, ayant, le 11 juillet 1542, testé en faveur de ce dernier pour la moitié de ses biens, elle se ravisa et par une disposition ultérieure, elle déshérita totalement Sainte-Lucie. Cette attitude, bien entendu, l'oblige à assurer la gérance de son atelier.

- Corneille DE SEPTGRANGES, graveur sur bois, imprimeur et tailleur de lettres à Lyon, 1531-1556, rue Mercière, « devant la Maison Saint Anthoine », à *l'Image de l'Église*.

Cf. BAUDRIER, II, 371.

- Michel DE VASCOSAN, probablement né à Amiens, 1500ca, mort à Paris, 1577. Imprimeur et libraire à Paris, 1532-1576, rue Saint-Jacques, à *la Fontaine*, « dans la maison du Regnard qui ferre ». Imprimeur du roi, 1561. Gendre de Josse Bade.

Cf. Ch. DU BUS, *Vie et Œuvres de Michel Vascosan, imprimeur à Paris* ; Paris, 1906. –RENOUARD, *Bibliographie des Éditions de Simon de Colines, 1520-1546* ; Paris, 1894. –LEPREUX, *Gallia*, I, 514. – MAITTAIRE, *Historia typographorum aliquat parisiensium...*, 17-32.

- Étienne CAVEILLER, imprimeur à Paris, 1533-1542, rue du Bon-Puys, *aux Cinq Miroirs*.
- Jeanne de LA SAULCÉE, veuve de Barnabé CHAUSSARD, puis de Jean Lambany. Épouse de Jean Cautarel, 1533, imprimeur à Lyon, 1533-1552, en la maison de Barnabé Chaussard, 1533.

Cf. BAUDRIER, XI, 51.

- 65. Guillaume DU VAL, introducteur probable de l'imprimerie à Pont-Audemer, 1533, venant de Montauban.

Cf. G. LEPREUX, p.20.

- Olivier MALLARD, mort à Paris, 1544ca. Imprimeur à Paris, 1533-1545, rue de la Juiverie, *au Pot Cassé*. Successeur de Geoffroy Tory (voir p...) ; imprimeur du roi, 1538. Puis s'est sans doute installé à Rouen.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 378.

- 66. Jacques COLOMIEZ, probablement introducteur de l'imprimerie à Castel-Sarrazin, 1534.

Cf. LEPREUX, p.21.

- PIERRE, dit *LePrince*, né à sainte-Lucie en Languedoc, 1490<sup>ca</sup>, mort à Lyon, 1558. Prote de Claude Nourry, de qui il épousa la veuve (Claude Carcan, 1534). Imprimeur à Lyon, « grande rue Confort, jouxte Jean Martynières », 1534-1558. Imprimeur de la Ville, 1534-1544.

Cf. BAUDRIER, XII, 151.

- Mathieu ou Macé BONHOMME, probablement né à Paris, mort à Lyon, 1563<sup>post</sup>. Imprimeur à Lyon, ...1535-1540 ; puis à Vienne, 1541-1542 ; de nouveau à Lyon, 1542-1557, « aux Célestins », 1545. « Depuis le coing rue Chalamont tirant par la grant rue jusques à la maison du Maillet, entrant par la rue Pépin jusques à la Pomme », 1557 ; à Avignon, aux Changes, 1553. De nouveau à Lyon, où il s'associa avec Barthélemy Molin, 1563.

Cf. BAUDRIER, X, 185.

- André WECHER, fils de Chrétien (voir p...). Imprimeur à Paris, 1535-1569 ; puis à Francfort, 1569.

- Jean FLAJOLLET, imprimeur à Lyon, 1535-1557, « depuys le puys Pelluz...jusques au tènement de l'hospital »; 1535.

Cf. BAUDRIER, XII, 430

- Sulpice SABON, imprimeur à Lyon, « près la grant porte des Cordeliers ».

Cf. BAUDRIER, IV, 309.

- 67. Gabriel POMAR, imprimeur espagnol établi d'abord à Lyon, 1513 ; puis à Genève, 1521, d'où il fut appelé, en 1535, par l'évêque de Genève, Pierre de La Baume, pour introduire à Annecy.

Cf. A. PERRIN et E. SERRAND, Liste des Imprimeurs et Libraires d'Annecy et leurs impressions peu connues (*Revue savoisienne*, 1892, XXXII. –LEPREUX, 21. –CLAUDIN, *Cercle...*

- Gilles CORROZET, mort en 1566. Libraire et imprimeur. Traducteur, historien à Paris, 1536-1566.
- Étienne DOLET, né le 3 août 1509 à Orléans, 1508, mort brûlé à Paris place Maubert le 3 août 1546 (la place Maubert est réservée aux bûchers des imprimeurs). Imprimeur à Lyon, 1536-1546, rue Mercière, « le long de la Maison des Antonins, à l'enseigne du Maillet d'Argent ».



Cf. Richard COPLEY-CHRISTIE..., *Étienne Dolet, le martyr de la renaissance. La vie et la mort, traduc.* ; Paris, 1886. –J. ALARY, ...*Étienne Dolet et ses luttes avec la Sorbonne* ; Paris, 1898. –C.N. AMANTON, *Étienne Dolet...* ; Lyon, 1827.

- Philippe RHOMAN, imprimeur à Lyon, 1536-1545<sup>ca</sup> ; puis correcteur, 1545-1560.

Cf. BAUDRIER, III, 171.



- Jean II et François FRELLON, frères. Libraires et imprimeurs à Lyon, rue mercière, à *l'Ecu de Cologne*. Jean seul, 1536 ; puis associé avec Guillaume de Quelques, 1536. François, associé de son frère, 1536-1546, mort 1546*ca*. Puis Jean seul, 1546-1553 ; associé d'Antoine Vincent ; puis de Simon Vincent, son fils, 1553-1568. Mort en 1568.

Cf. BAUDRIER, V, 152, 154.

- Godefroy et Marcellin BERINGEN, frères d'Allemagne. Imprimeurs et libraires à Lyon, rue Mercière, à *l'enseigne de La Foy*. Godefroy seul, 1544-1545 ; associé avec son frère, 1545-1556 ; puis seul, 1556-1559. Marcellin mourut en 1556.

Cf. BAUDRIER, III, 31.

- Conrad BADE, fils de Josse (voir p. ). Mort à Orléans, 1562. Imprimeur à Paris, 1545-1549 ; puis à Genève, 1549.

- François DE LA PORTE, probablement mort à Lyon, 1543. Libraire et imprimeur à Lyon, 1537-1543.

Cf. BAUDRIER, VII, 360.

- Michel FEZANDAT, né dans le Dauphiné. Imprimeur à Paris, 1538-1546, au Mont-Saint-Hilaire, Hôtel d'Albert. Associé de Robert Granjon (voir p...).

- Hubert JULLET, imprimeur à Paris, rue de la Harpe, près de l'église Saint-Cosme, 1538-1543. Imprimeur du roi pour la musique, 1538. Il était gendre de Pierre Attaignant et son associé, 1538-1543 (voir p....).

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 282.

- Conrad NÉOBAR, né à Kempis-Vorst en Allemagne, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mort à Paris, 1540. Imprimeur à Paris, rue du Mont-Saint-Hilaire, à l'Image Notre Dame, 1539-1540. Imprimeur du roi pour le grec, 1539.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 465.

- 68. Nicolas PARIS, imprimeur à Troyes, 1540<sup>ca</sup>-1546, « rue de l'Espisserie, auprès du Chef Saint-Jean ». Introduceur de l'imprimerie dans l'abbaye de Larrivour (Aube), 1545 (voir p.).

Cf. CORRARD de BRÉBAN, *Op. cit* ; p.158.

- Jean DE TOURNES, né à Lyon, 1504, mort à Lyon, 1564. Imprimeur à Lyon, 1542-1564, rue Raisin, aux Deux Vipères. Imprimeur du roi, 1559.

Cf. A. CARTIER, *Bibliographie des Éditions des de Tournes, mis en ordre par M. Audin* ; Paris, 1937, 2 vol. –J. MÉGRET, Jean de Tournes (*Arts et Métiers graphiques*, 1928, V, 293. –M. AUDIN, *Le Thesaurus amicorum de Jean de Tournes* ; Lyon, 1927.



- HÉRITIERS DE JEAN DE TOURNES, maison dirigée par Balthazar Arnoullet, 1543-1545, « depuis l'Image Saint-Jacques...tirant par la grand rue jusques à l'asne rayé devant le grand portail de Confort ».

Cf. BAUDRIER, V, 18.

- Denys de HARSY, imprimeur à Lyon, 1543. Le Consulat lui délivre mandat « pour avoir fait en impression huit cents cedulles, pour icelles bailler avec citoyens et habietans coctisez par prest ; quarnet de quietances des cleres et sergens, qui vacque à la sollicitation et en contraincte dudit emprunt ». (*Arch. Lyon*, CC 959).
- Thibault TRUMEAU, mort à Troyes, 1553. Imprimeur à Troyes, « *in vico dive Marie commorantis* », 1543.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, *Op. cit.*, 170.

- Balthazar ARNOULLET, fils d'Olivier. Né probablement à Lyon, 1517, mort à Lyon, 1556. Compagnon, 1537 ; puis associé de Jean Barbou, son beau-père, 1541-1542. Administrateur de la Société Balthazar Arnoullet et les héritiers de Jean Barbou, 1542-1556. En déplacement à Vienne, 1552-1553, où il eut de graves difficultés à propos de l'édition de *Christianismi restitutiis* de Michel Servet, qu'il imprima en 1553.

Cf. BAUDRIER, X, 91. –J. MÉGRET, Balthazar Arnoullet, imprimeur Lyonnais du XVI<sup>e</sup> siècle (*Arts et Métiers graphiques*, 1938, 63, 22).

- Jean PIDIÉ ou Grand Jean PIDIÉ, imprimeur à Lyon, 1544-1566, près Notre Dame de Confort. Gendre de Claude Nourry.

Cf. BAUDRIER, XII, 220.

- Martin LHOMME, imprimeur à Paris, rue du Mûrier, près la rue Saint-Victor, « *aux Trois Marches du Degré* ».
- Guillaume ROUILLÉ dit Roville. Né à Wolus en Touraine, 1518<sup>ca</sup>, mort à Lyon, 1589. Libraire à Lyon, 1544<sup>ca</sup>-1589 ; Bien qu'il n'ait jamais été imprimeur, il est bien difficile de passer sous silence un pareil trafiquant de livres.

Cf. BAUDRIER, IX, 13-469.

- Jean BARBÉ, imprimeur à Paris, 1545-1547, rue Saint-Jacques, à l'Écu de Cologne.

- 69. Denis GAIGNOT, introducteur de l'imprimerie au Mans, 1546.

Cf. TERNAUX-COMPANS, *Supr.* –LEPREUX, 21.

- François et Claude MARCHANT, frères. Imprimeurs à Lyon, 1546-1556, puis François libraire à Genève, 1557.

Cf. BAUDRIER, X, 368.

- 70. Nicole PARIS, né à Troyes. Introducteur de l'imprimerie dans l'abbaye de Larrivour (Aube), 1545.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 23. –LEPREUX, 21. –CORRARD de BRÉBAN, *l'Imprimerie à Troyes*, 1873, 158.

NIP, 1545*ante*.

- 71. Angelin JAQUI, introducteur de l'imprimerie à Aix-en-Provence, 1547 (voir Wast Cavallier, p...).

Cf. J. MÉGRET, le premier Livre imprimé à Aix-en-Provence (*Arts et Métiers graphiques*, 1936, N°55, p.66). –LEPREUX, 21.

- 72. Nicolas BACQUENOIS, originaire de Berne-en-Champagne, mort à Verdun, 1568. Imprimeur à Lyon, 1547. Associé de Jean Pidié, 1547 ; puis seul, 1547-1552, « depuis les maisons d'Esnay...jusques à celle de Me Blaise Vazel », 1548. Introducteur, avec Chaudière (voir p...), sur les instances du cardinal de Lorraine, de l'imprimerie à Reims, 1553 ; puis à Verdun, 1560.

Cf. BAUDRIER, VIII, 1. –JADART, *les Débuts de l'Imprimerie à Reims* ; Reims, 1894. Jean Nicolas BEAUPRÉ, *recherches sur les commencements et le progrès de l'imprimerie dans les duchés de Lorraine et dans les villes de Toul et de Verdun* ; Nancy, 1841-1842. –BEAUPRÉ, *Notices bibliographiques sur les Livres de liturgie des Diocèses de Toul et de Verdun imprimés au XV<sup>e</sup> siècle* ; Nancy, 1843. –BEAUPRÉ, *Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'Imprimerie en Lorraine, et sur ses progrès jusqu'à la*

*fin du XVII<sup>e</sup> siècle* ; Saint-Nicolas du Port, 1845. –BEAUPRÉ, *Nouvelles recherches de Bibliographie lorraine (15100-1700)* ; Nancy, 1852. –LEPREUX, p.21, 22. –CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie à Reims* ; Paris, 1901.

- Jean DES PLANCHES, et son fils. Imprimeurs à Dijon, 1548-1621.

Cf. M.H. CLÉMENT-JANIN, *les Imprimeurs de la Côte-d'Or* ; Dijon, 1883.

- Guillaume MOREL, né à Tilleul en Normandie, mort à Paris, 1564. Imprimeur et éditeur à Paris, 1549-1556, rue des Sept Voyes, « vis-à-vis le collège de Reims à saint-Etienne », 1549-1550 ; rue Chartière, « auprès le Collège de Coqueret », 1550-1564. Imprimeur du roi pour le grec, 1550. Helléniste.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 413.

- Nicolas GUERIN, imprimeur à Lyon, 1548-1588.

Cf. BAUDRIER, X, 353.

- Pierre FRADIN, né 1518<sup>ca</sup>, mort en 1597. Imprimeur à Lyon, 1548-1567, rue Écorcheboeuf, 1554. Imprimeur de la Ville, 1548<sup>ca</sup>-1554.

Cf. BAUDRIER, XI, 139.

- Barthélemy BONHOMME, frère de Mathieu, né probablement à Paris, mort à Avignon, 1557. Compagnon imprimeur à Lyon, 1549-1552 ; puis chef de l'atelier de Mathieu Bonhomme à Avignon, 1553-1557.

Cf. BAUDRIER, X, 178.

- Robert BALLARD, probablement né en Bourgogne, mort à Paris, 1588/89. Imprimeur et libraire à Paris, 1550-1588. Imprimeur du roi pour la musique, 1553,

rue Saint-Jean de Beauvais ; à *Sainte-Geneviève*, 1550-1560 ; puis *au Mont-Parnasse*, 1561-1588. Associé d'A. LeRoy, 1551.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 63.

- Jean et Enguilbert de MARNEF, imprimeurs à Poitiers, à *l'enseigne du Pélican*, 1550.
- 73. Antoine d'AUGICOURT, imprimeur à Fontenay-le-Comte où il introduisit l'imprimerie, 1550.

Cf. LEPREUX, 21.

- 74. Claude CHAUDIÈRE, fils de Regnault. Né à Paris. Introduceur de l'imprimerie, avec Bacquenois et Trumeau, à Reims, 1551. Imprimeur du cardinal de Lorraine.

Cf. Henri MENU, *Origine de l'Imprimerie Rémoise*. (Archives de l'Académie de Reims, 1866). –Anatole CLAUDIN, *origines de l'Imprimerie à Reims. Les trois premiers Imprimeurs : Claude Chaudière, Nicolas trumeau, Nicolas Bacquenois* ; Paris, 1891. –Henri JADART, *les Débuts de l'Imprimerie à Reims et les Marques des premiers imprimeurs, 1550-1650* ; Reims, 1893. –Henri MENU, *A propos des Origines de l'Imprimerie rémoise* (Annuaire de la Marne, 1893). –LEPREUX, p21.

- Richard BRETON, imprimeur à Paris, 1551-1572, rue Saint-Jacques, à *l'Écrevisse d'Argent*. Associé à Philippe Danfrie, qui suit.

Cf. E. PICOT, *Note sur l'enlumineur parisien Guillaume Richardière et son beau-père Philippe Danfrie* ; Paris, 1889.

- Adrien TURNÈBE, né à Les Andelys, 1512<sup>ca</sup>, mort à Paris, 1565. Imprimeur du roi pour le grec à Paris, 1551-1555.

Cf. MAITTAIRE, *Historia typographorum aliquot Parisiensium vitas et libris complectens*; Londres, 1717. – LEPREUX, *Gallia*, I, 512.

- Philippe DANFRIE, associé de Breton, ci-dessus.

Cf. E. PICOT, *Note sur l'enlumineur parisien Guillaume Richardière et son beau-père Philippe Danfrie* ; Paris, 1889.

- Charles ESTIENNE, troisième fils d'Henri. Né à Paris, 1504*ca*, mort à Paris, 1564. Médecin et imprimeur à Paris, 1551-1561. Imprimeur du roi, 1552, rue Saint-Jean-de-Beauvais, « devant les escolles de Decret ».

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 229.

- Adrien LE ROY, mort 1594*ca*. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais, à Sainte-Geneviève, 1550-1560 ; *au Mont-Parnasse*, 1561-1594. Imprimeur du roi pour la musique, 1551. Associé de Robert Ballard (voir p...).

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 347.

- Guillaume II NYVERD, mort 1573*post*. Imprimeur et libraire à Paris, 1552-1573, vers le Pont aux Meuniers, au Bon Pasteur, 1558-1567 ; rue de la Tannerie, près le Pont Notre Dame, à *La Tête de Bœuf*, 1567-1573. Imprimeur du roi, 1568.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 467.

- 75. Henry POYVRE, introducteur, avec Jean de Vingle (voir p...) de l'imprimerie à Pau, 1552.

Cf. CLAUDIN, *Note pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie en Béarn : les antécédents d'Henri Poivre et de Jean de Vingle, premiers imprimeurs de la Ville de Pau* ; Auch, 1893.

- 76. Jean II de VINGLE, fils de Jean I<sup>er</sup>. Né à Lyon, 1498*ca*. Imprimeur et graveur sur bois à Saragosse, 1547-1550. Introducteur de l'imprimerie à Pau, avec Henry Poyvre, ci-dessus, 1552.

Cf. CLAUDIN, *Note pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie en Béarn : les antécédents d'Henri Poivre et de Jean de Vingle, premiers imprimeurs de la Ville de Pau* ; Auch, 1893. – L. LACAZE, *les Imprimeurs et les Libraires en Béarn (1552-1883)* ; Pau, 1884. – DUBARRET, *l'Imprimeur béarnais Louis Rabier (1583-1606)*.

*Renseignements inédits sur lui et sa famille* ; Paris, 1897. –Ernest LABADIE, *les Débuts d'un Imprimeur en Béarn, Abraham Rouyer* ; Auch, 1906. –LEPREUX, p.22.

- 77. François GIRAULT, introducteur de l'imprimerie à Sens, 1552, à la sollicitation de Louis de Bourbon, archevêque du diocèse.

Cf. Louis MORIN, *Les Oudot, imprimeurs libraires à Troyes, à Paris, à Sens et à Tours* ; Paris, 1901. –Félix CHANDENIER, *les Débuts de l'Imprimerie à Sens en 1551(François Girault-)* ; Sens, 1904. –Louis MORIN, *Les Adenet, dits aussi « Maillet », imprimeurs, libraires et relieurs à Troyes, à Lyon, à Paris et à Sens...* ; Paris, 1905. –Félix CHANDENIER, Gilles Richeboys, deuxième Imprimeur sénonais (1556-1565) (*Bulletin Société Archéologique de Sens*, 1916, 198). –LEPREUX, p.22.

- 78. Vas CAVALLIS ou Wast CAVALLIER, né probablement à Aix, fin 1552. Introducteur de l'imprimerie à Aix-en-Provence, vers 1552. Ce personnage semble n'avoir été qu'un simple libraire.

Cf. Antoine HENRICQ, *Notice sur l'Origine de l'Imprimerie en Provence* ; Aix, 1826. –LEPREUX, 21. – Jacques MEIGRET, le premier livre imprimé à Aix-en-Provence (*Arts et Métiers graphiques*, 1936, fasc.55, p.66). –LALANDE, les Origines de l'Imprimerie à Aix-en-Provence (*Gutenberg-Jarhbuch*, 1939, 269).

- 79. Julien ou Julian ANGELIER, de la famille des Angelier de Paris. Introducteur de l'imprimerie à Blois, 1553-1554.

Cf. R. PORCHER, *Notice sur les Imprimeurs et Libraires blaisois du XVI<sup>e</sup> siècle* ; Blois, 1895. –LEPREUX, 22. –CLAUDIN, *Cercle de la Librairie* ; Paris, 1880, p.16.

- Jean LE ROYER, mort à Genève, fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Imprimeur du roi pour les mathématiques, 1554-1575. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, *au Vrai Poirier*, 1560 à 1575.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, 348.

- Jean MARCORELLE, né à Millau, mort à Lyon, 1576<sup>ca</sup>. Imprimeur à Genève, 1585-1569 ; puis imprimeur et libraire à Lyon, 1560-1576.

Cf. BAUDRIER, X, 375.



- Guido BONDEUIL, imprimeur à Toulouse, 1554. Imprimeur de l'académie.
- Gilles RICHEBOYS, imprimeur à Sens, 1555*ca*.
- Olivier de HARSY, imprimeur à Paris, 1555-1584, rue des sept-Voies, à *La Corne de Cerf*.
- Benoît RIGAUD, mort à Lyon, 1597. Imprimeur à Lyon, 1555-1597. Associé de Jean Saugrain (voir p...), 1556-1558, rue Mercière, « au coin de la rue Ferrandière » ; puis seul, 1558-1597. Imprimeur du Gouvernement de Lyonnais. Il avait épousé Pernette de Septgranges, fille de Corneille (voir p...).

Cf. BAUDRIER, III, 175.

- Nicolas CHESNEAU, né en Anjou, mort à Paris, 1584. Imprimeur à Paris, 1556-1584, rue Saint-Jacques, à *l'Ecu de Froben* ; puis *au Chesne verd*.
- LES HÉRITIERS DE SÉBASTIEN GRYPHIUS, imprimeurs à Lyon, 1556-1565 : Françoise Miraillet, veuve Gryphius (morte à Lyon, 1565), gérante, 1556-1561 ; avec Antoine Gryphius fils de Sébastien (né à Lyon, 1527*ca* ; mort même ville, 1599), 1561-1565.

Cf. BAUDRIER, VIII, 286.

- Philippe et Justinien GARL, de Beaujeu, 1556.

J'ai cité le nom de ces deux personnages uniquement pour faire cesser une équivoque un peu bien ridicule et dangereuse. On tremble, en effet, en pensant que, peut-être, dix, vingt, cent erreurs tout aussi graves ont pu se glisser dans les longues nomenclatures que l'on doit à des auteurs non seulement comme Jean Poche-ce qui n'est pas pour nous surprendre-, mais comme Claudin (*Cercle de la Librairie. Première Exposition*, 15), Lepreux (*Les trois premiers siècles de l'Imprimerie en France*, dans Noël 1926 du *Bulletin officiel des Maîtres-imprimeurs de France*, 39) ou même Baudrier (*Bibliographie lyonnaise*, I, 175).

Aussi, ne faut-il point s'étonner quand des gens plus ou moins bien intentionnés viennent vous dire : « Untel, méfiez-vous ! Cet autre auteur, attention », soyez prudent ! On croit parfois, à de la malveillance ; erreur : c'est un service que l'on entend vous rendre.

Mais alors, qui faut-il croire ? À qui faire confiance ?

À personne.

Voir *infra.*, p..., pour la justification de cette critique.

Cf. BAUDRIER, *Op. cit.*, I, 175. - M. AUDIN, Beaujeu eut-il une imprimerie au seizième siècle ? (*Arts et Métiers graphiques*, 1929, N°12, 814). - CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p15. - LEPREUX, p.22. - M. AUDIN, *le Chapitre de Beaujeu* ; Villefranche, 1938, III, 288 : « *l'Imprimerie à Beaujeu* ».

NIP, 1556.

- Robert II ESTIENNE, fils de Robert. Né à Paris, 1530, mort à Genève, 1570. Imprimeur et libraire à Paris, 1556-1570, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Imprimeur du roi, 1561.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 220.

- Jean FRADIN, fils de François. Né en 1525<sup>ca</sup>, mort 1566.3 Imprimeur et libraire à Lyon, « en la mayson de Jacques Grapaillon », 1556-1566. Il commença surtout avec l'Espagne.

Cf. BAUDRIER, XI, 154.

- Melchior ARNOULLET, né à Lyon 1520 <sup>ca</sup>, mort à Lyon 1585. Imprimeur et libraire à Lyon, 1556-1585, « depuis l'Image Saint-Jacques et le carré rue thomassin...jusques à l'asne rayé », 1568 ; rue Chanu, dans la maison de Germain Duchef, 1585.

Cf. BAUDRIER, X, 152.

- Nicolas LUCE, né à Lyon, mort à Troyes, 1572 ou 1574. Imprimeur à Troyes, 1556-1572/74, rue Notre-Dame, « devant celle de la Petite-Tannerie ».

Cf. CORRARD de BRÉBAN, *...l'Imprimerie à Troyes*, 119.

- 80. Jean MOTTIER, introducteur de l'imprimerie à Rodez, 1556.

Cf. TERNAUX-COMPANS, *supr.* –LEPREUX, 33.

- Jean MOREL, imprimeur à Paris, 15..-1559.

- Jacques I, Jacques II et Jacques III COLOMIEZ, imprimeurs à Toulouse, 1556-1593, 1593-1621 et 1577-1630.

- Frédéric MOREL, né en Champagne, 1523*ca*, mort à Paris, 1583. Imprimeur et libraire à Paris, 1557-1583, rue Saint-Jean de Beauvais, *au Franc Meunier* ; 1557-1578, rue Saint-Jacques, *à la Fontaine*, 1578-1581. Imprimeur du roi, 1571.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 420. –MAITTAIRE, *Historia typographorum aliquat parisienium vitas et libros complectens* ; Londres, 1717.

- 81. Pierre ROUSSIN, imprimeur à Lyon. Introducteur de l'imprimerie à Nevers, 1556 et à Montluel, 1576.

Cf. Prosper BÉGAT, *Notice sur l'imprimerie à Nevers* ; Nevers, 1864. –LEPREUX, 22 et 24. –H. GLORIA, *Michel Wenssler*, p.3, note.

- 82. Barthélemy, Paul (Brousse) BERTON, introducteur de l'imprimerie à La Rochelle, 1557 (voir N°106).

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p.23. –LEPREUX, p.22.

- Jean CITOYS, probablement né dans le Poitou. Imprimeur à Lyon, 1557.

Cf. BAUDRIER, II, 25.

- 83. Jean SCHIRENBRAND et Pierre SCHMID, dit *Faber* ou *Fabricius*. Imprimeurs à Mulhouse, 1557-1558 ; puis Schmid seul, 1558-1564.

Cf. J. COUDRÉ, *Inventaire inédit d'une Imprimerie et Imagerie populaire de Mulhouse (1557-1559)...* ; Mulhouse, 1877. –LEPREUX, p.22.

- François DURELLE, né en 1535<sup>ca</sup>, mort, 1603<sup>ca</sup>. Imprimeur à Lyon, 1557-1577<sup>post</sup>, « depuis le coing de la cave d'Esnay à l'ane rayé », 1568 ; « rue Escorche-Beuf près le jeu de paume », 1585.

Cf. BAUDRIER, X, 318.

- Gabriel BUON, imprimeur à Paris, 1558-1597, rue du Mont Saint-Hilaire, à *Saint-Claude*.

- Jean SAUGRAIN, né à Ferrières-Haut-Clocher en Normandie, 1518. Mort à Pau, 1568. Libraire à Lyon, 1558-1568. Associé de Benoît Rigaud, son oncle, 1555-1558 (voir p. ). Imprimeur de la Ville, 1568 ; puis imprimeur à Pau, 1570<sup>post</sup>. Imprimeur de l'Académie de cette ville.

Cf. BAUDRIER, IV, 317.

- Hugues BARBOU, fils de Jean. Né à Lyon, 1538, mort à Limoges, 1603. Imprimeur à Lyon, « devant Notre-Dame de Confort et l'église des Jacopins, maison François Fradin » 1558-1565 ; puis à Limoges, 1568-1603.

Cf. DUCOURTIEUX, *les Barbou, imprimeurs : Lyon, Limoges, Paris, 1524-1820...* ; Limoges, 1894. – BAUDRIER, V, 1.

- Jean BIENNÉ, imprimeur à Paris, 1560ca-1572. En ou vers 1565, il épousa Barbe de Mascon, veuve de Guillaume Morel, et de qui il prit la maison.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 355, 417, 522.

- Nicolas EDOARD, né en Champagne. Imprimeur et libraire à Lyon, 1559-1561 ; puis à Paris, 1562.

Cf. BAUDRIER, IV, 103.

- Nicolas ROFFET, mort à Paris, 1581. Imprimeur à Paris, rue Neuve Notre-Dame, *au Faucheur*, 1560-1574 ; sur le pont Saint-Michel, *à la Rose blanche*, 1575-1581. Imprimeur du roi pour les Monnaies, 1579.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 494.

- Jean MOREAU, dit *Lecoq*. Imprimeur à Troyes, 1562-159..., rue Notre-Dame, *au Coq*. Imprimeur du roi, 1588. Imprimeur de la Sainte-Union, 1589.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, *Op. cit.*, 129.

- 84. Jacques BOSCARD, né à Louvain. Introduceur de l'imprimerie à Douai, 1563, à la demande du Consulat.

Cf. H.R.J. DUTILLOEUL, *Bibliographie douaisienne, ou Catalogue...des livres imprimés à Douai depuis l'année 1563 jusqu'à nos jours* ; Douai, 1842-1854. –A. DINAUX, Imprimerie particulière à Douai (*Bibliographe belge*, 1851, 398). –LEPREUX, p.23.

- Jean II de TOURNES, fils de Jean I, (voir p.1740). Né à Lyon, 1539, mort à Genève, 1615. Imprimeur à Lyon, 1564-1568, rue Raisin, *aux Deux Vipères* ; puis à Genève, 1565-1615. Imprimeur du roi, 1564.

Cf. A. CARTIER, *Bibliographie des Editions des de Tournes...* ; Paris, 1937.

- 86. Thomas BOUCHARD, introducteur de l'imprimerie à Saint-Lô, avec Jacques LeBas, 1564.

Cf. CLAUDIN, *Les Origines de l'imprimerie à saint-Lô en Normandie* ; Paris, 1894. –Emile TRAVERS, *les Premiers Imprimeurs de Saint-Lô* ; saint-Lô, 1895. –A. CLAUDIN, *Lucien Sarrazin, Louis Pierre Claude Hodiou, imprimeur à Saint-Lô* ; 1912. –LEPREUX, p.23.

- 86. Josuin ou Gosuin GOEBERI, introducteur de l'imprimerie à Sedan, 1565 ; 1589, Ternaux-Compans.

Cf. Henri STEIN, le premier séjour de Jean Jannon à Sedan (*Mélanges de Bibliographie et d'Histoire*, 1893). –LEPREUX, p.23. –TERNAUX-COMPANS, *supr.*

- Pierre L'HUILLIER, mort 1601. Libraire à Paris, rue Saint-Jacques à *La Coquille*, 1566 ; à *l'Olivier*, 1566-1589 ; à Blois, 1589. Imprimeur à Paris, 1590-1611 ; à Saint-Denis, 1590-1594, où il introduisit l'imprimerie ; à Paris, au Mont-Saint-Hilaire, à La Cour d'Albret, près les Carmes, 1594-1611. Imprimeur du roi, 1594.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 353. –CLAUDIN, 55. –LEPREUX, 26.

- Jean de MINIÈRES, imprimeur à Angoulême, 1566-1580.

Cf. L. DELISLE, ...les Origines de l'Imprimerie à Angoulême (*Mélanges de Paléographie et de bibliographie*).

- Guillaume TESTEFORT, imprimeur à Lyon, 1566-1587, « rue Saint-Georges et en la rue de Beauregard », 1584 ; rue Paradis, 1586.

Cf. BAUDRIER, II, 417.

- Nicolas GUÉRIN, imprimeur à Lyon, « près le port du Temple », 1548ca. Mort 1588 ca.

Cf. BAUDRIER, X, 353.

- 87. Nicolas HIÉROSME, introducteur de l'imprimerie à Nancy, 1566 (Lepreux).

Cf. Émile DUVERNOY, les Hoener, Imprimeurs nancéens (*Le Pays lorrain*, septembre 1925). –CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p.32. –LEPREUX, p.23. –A. KOLB, dee Anfange der Drucker kunst in Nancy (*Gutenberg-Jarhbuch*, 1930, 209).

- Jean VALLIER, né probablement à Paris, mort 1575. Imprimeur à Paris, sur le pont Saint-Michel, à *la Rose blanche*, 1567-1575. Imprimeur du roi pour la Monnaie, 1559.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 177.

- Jean LE LIÈVRE, imprimeur à Bourges, 1568. Imprimeur du roi.

Cf. H. BOYER, *Histoire des Imprimeurs et Libraires de Bourges...* ; Bourges, 1854. –N. CATHERINAT, *Annales typographiques de Bourges*, de 1491 à 1571 ; Bourges, 1683.

- 88. Paul MIRAILLET, mort probablement à Lyon, 1557. Introducteur de l'imprimerie à Crêches, 1567ca. J'ai grand peur que la soi-disant imprimerie de Crêches soit du genre de celle que l'on a voulu absolument voir Beaujeu (voir p...). C'est d'ailleurs l'opinion implicite de Baudrier.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie. Première Exposition* ; Paris, 1880, 20. –G. LEPREUX, p.23. –BAUDRIER, III, 116.

- Julien DU CLOS, fondateur de lettres et imprimeur à Rennes, 1546-1582. Imprimeur du roi et du Parlement de Bretagne.

- 89. Jacques BULLINGES, introducteur de l'imprimerie à Bourg-en-Bresse, 1568 (Gloria) ; 1571 (Lepreux). (voir p. 172).

Cf. Alexandre SIRAND, *Bibliographie de l'Ain, précédée d'une Histoire de l'Imprimerie dans le département de l'Ain* ; Bourg, 1851. –H. GLORIA, *Michel Wenssler...* ; Mâcon, 1877. –A. VAYSIÈRE, *les commencements de l'imprimerie à Bourg-en-Bresse* ; Bourg, 1877. –*Notice sur la Maison P.F. Bottier fondée en 1792. Précédée d'un Aperçu historique de l'Imprimerie à Bourg-en-Bresse depuis le XVI<sup>e</sup> siècle* ; Bourg, 1880. –LEPREUX, 23.

\*\*\*

## TROISIÈME ÉPOQUE (1570-1640)

### L'ÂGE DU CUIVRE

Cette période du Livre est caractérisée par une prédominance très nette, dans l'illustration, de la gravure au burin sur cuivre. Christophe Plantin, d'Anvers, en avait donné le signal dans sa Bible de 1569, et son atelier était devenu « une véritable école de gravure où s'élaborait une petite révolution artistique ». dès lors, tous les livres de Plantin furent inondés de planches d'un travail pénible et précieux, qu'imiteront en France Debanne, Léonard Gaultier, Jaspard Isac, Jean Picart, Rabel, Lasne et vingt autres : on y reviendra plus loin.

- Sébastien II GRYPHIUS, né à Lyon 1570<sup>ca</sup>. Fils d'Antoine. Imprimeur et Libraire à Bordeaux, 15..-1605.

Cf. BAUDRIER, VIII, 407.

- Antoine BLANC, dit *Antonius Candidus*. Né à Lyon, 1546, mort à Grenoble, 1621<sup>post</sup>. Imprimeur à Lyon, 1571-1584 ; à Genève, 1584-1598 ; à Grenoble, 1598-1605 ; à Alais, 1606-1607 ; à Montpellier, 1608-1612 ; à Orange, 1609 ; enfin à Grenoble, 1615-1621.



Cf. H. de TERREBASSE, *Antoine Blanc. Antonius Candidus, imprimeur à Lyon, Genève, Montpellier, 1546-1621* ; Lyon, 1920. –BAUDRIER, XII, 468.

- Simon MILLANGES, né à Limoges. Professeur au collège de Bordeaux. Imprimeur à Bordeaux, 1572-1623 ; et à Bazas.

Cf. Dast de BOISVILLE, *Simon Millanges, imprimeur à Bordeaux de 1572 à 1623* ; Paris, 1897.

- Jacques BERTRAND, imprimeur à Chambéry, 1572-1576.

- 90. Jean Jenson, introducteur probable de l'imprimerie à Nancy, 1572 (Claudin).

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 32.

- 91. Jean ou Jamet METTAYER, mort à Paris, 1605<sup>ca</sup>. Imprimeur et libraire à Paris, 1573-1588, près les Boucheries Sainte-Geneviève, devant le Collège de Laon, à *l'Image Saint-Jean* ; puis à Blois, 1589 ; à Tours, 1589-1594 ; de nouveau à Paris, 1594-1605. Imprimeur du roi pour les Mathématiques, 1580 ; puis imprimeur ordinaire, 1583. Introducteur probable de l'imprimerie à Corbeil, 1590.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 382. –CLAUDIN, *Cercle*, 19. –LEPREUX, 26.

- 92. Adam DU MONT, introducteur de l'imprimerie à Orange, 1573 (Lepreux) ; anonyme, 1537 (Ternaux).

Cf. M.L.C. PELLECHET, *Notes sur les Imprimeurs du Comtat Venaissin et de la principauté d'Orange...* ; Paris, 1887. –Martial MILLET, *Notice sur les Imprimeurs d'Orange et les livres sortis de leurs presses* ; Valence, 1877. –A. ARNAUD, *Supplément à la Notice sur les Imprimeurs d'Orange du Docteur Millet* ; Paris, 1888. –G. LEPREUX, p.24

- Mamert PATISSON, né à Orléans, mort à Chastres-sous-Montléry, 1602. Correcteur de Robert Estienne, ...-1570, de qui il épousa la veuve, 1574. Imprimeur et libraire à

Paris, 1574-1602, rue Saint-Jean-de-Beauvais, au Logis de Robert Estienne.  
Imprimeur du roi, 1578.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 475.

- 93. Pierre ROUX, né à Avignon. Introduceur de l'imprimerie à Aix-en-Provence, 1574. Il exerça dans cette ville jusqu'en 1577.

Cf. LALANDE, les Origines de l'Imprimerie à Aix-en-Provence (*Gutenberg-Jarhbuch*, 1939, 269).

- Jean BOGARD, né à Louvain. Imprimeur à Douai, 1574-1627, à *la Bible d'Or*.
- Pierre ROLLET, dit *Mégrelin*. Fils de Philibert (voir p....). Né 1540ca. Imprimeur à Lyon, 1574-1578.

Cf. BAUDRIER, X, 447.

- Pierre LE VOIRRIER, imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à *l'Écu de Bourgogne*, 1575-1587. Imprimeur du roi pour les mathématiques, 1575.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 352.

- Basile BOUQUET, né à Saint-Rambert en Savoie, mort à Lyon, 1586. Imprimeur à Lyon, « dans la rue tendant de l'Hôtel-Dieu à Notre-Dame de Confort », 1574-1586.

Cf. BAUDRIER, X, 270.

- 94. René TROISMAILLES, imprimeur à Angers, 1570. Introduceur de l'imprimerie à La Flèche, 1575 ; de nouveau imprimeur à Angers, 15.. ; enfin, à Niort, 1600-1610.

Cf. H. CLOUZOT, *Nouvelles notes pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres* ; Paris-Niort, 1914. –Baron Sébastien de La BOULLERIE, *Histoire de l'Imprimerie à La Flèche depuis son origine jusqu'à la Révolution, 1575-1789* ; Mamers, 1896. –LEPREUX, p.24.

- Guichard JULLIERON, mort à Lyon, 1627. Imprimeur à Lyon, 1576-1624. Imprimeur du roi, 1594 ; et de la Ville, 1600.

Cf. AUDIN, *l'Imprimerie du roi* ; Lyon, 1925. –AUDIN, *l'Imprimeur de la Ville* ; Lyon, 1925.

- Étienne BRIGNOL, mort 1589. Imprimeur à Lyon, 1576-1589, dans la maison de Sébastien Thévenard ; puis « dans la rue tendant de Notre-Dame de Confort à l'Hôpital », 1580 ; puis rue Chanu, 1584, à *la Coppe d'Or*, 1585-1589.

Cf. BAUDRIER, X, 279.

- Claude GARNIER dit *Saupiquet* ; imprimeur à Troyes, 1576-1588, « en la petite Tannerie, sur le premier pont », imprimeur du roi.

Cf. CORRARD de BREBAN,... *l'Imprimerie à Troyes*, 70.

- Pierre BOUCHIER, imprimeur à Bourges, 1576-1587. Imprimeur de l'Université.

- 95. Charles de LA FONTAINE, introducteur de l'imprimerie à Lunéville, 1577.

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 24. –LEPREUX, 74.

- Bonaventure NUGO, imprimeur à Lyon, 1578-1603, rue Blancherie ?, 1600.

Cf. BAUDRIER, I, 308.

- Jean COLLET, imprimeur à Troyes, 1578-1609, « è regione Syrenis », 1578 ; puis rue Notre-Dame, au coin de la Petite tannerie. Imprimeur du roi.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, 56.

- 96. Sébastien JAQUY, né à Embrun, mort 1612. Introduceur de l'imprimerie à Nîmes, 1578-1590.

Cf. A. PUECH, les Débuts de l'Imprimerie à Nîmes : Sébastien Jaquy, 1578-1612 (*Bulletin historique et archéologique du Vaucluse*, 1884, 207). –LEPREUX, 24.

- Pierre CHEVILLOT, imprimeur à Paris, 1579-1594 ; puis à Troyes, 1594, rue Notre-Dame. Imprimeur du roi, 1594.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, 54.

- Étienne PRÉVOSTEAU, imprimeur et libraire à Paris, 1579. Imprimeur du roi pour le grec, 1581 ?

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 488, qui le révoque.

- Pierre VALENTIN, imprimeur à Rouen, 1580-1626. Imprimeur du roi.

- 97. Jean SAVINE, introduceur de l'imprimerie à Auxerre, 1580 ; venant de Sens, dans l'abbaye de Cîteaux, 1602 ; et dans celle de Clairlieu-lès-Nancy, 1609.

Cf. H. RIBIÈRE, *Essai sur l'Histoire de l'Imprimerie dans le département de l'Yonne et spécialement à Auxerre* ; Auxerre, 1858. –M. CHALLE, *Note sur l'Imprimerie à Auxerre* ; s.l.n.d. –LEPREUX, p.24, 28, 29. –CLAUDIN, *Cercle...*, 19.

NIP, 1602 et 1609.

- Nicolas LEVEZ, imprimeur à Bourges, 1581-1594. Imprimeur du roi.

Cf. N. CATHERINOT, *Annales typographiques de Bourges, de 1491 à 1571* ; Bourges, 1683.

- Frédéric II MOREL, fils de Frédéric I (voir p...). Né à Paris, 1552, mort à Paris, 1630. Imprimeur à Paris, 1581-1602, rue Saint-Jacques, à *la Fontaine*. Imprimeur du roi, 1581.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, 427.

- 98. Jean DES PREZ, introducteur de l'imprimerie à Langres, 1581 (voir Guyot, 1588).

Cf. JOLIBOIS, Sur les Origines de l'Imprimerie à Langres (*Chronique de Champagne*, 1838, III, 267). – PISTOLLET de SAINT-FERJEUX, l'Invention de l'Imprimerie et les Imprimeurs langrois au XV<sup>e</sup> siècle (*La Haute-Marne*, 18..., 287). –Abbé MARCEL, *Les Livres liturgiques du diocèse de Langres, étude bibliographique suivie d'un appendice...* ; 1892. –DAGUIN et Frère ASCLÉPIADES, *l'Imprimerie et la Librairie dans la Haute-Marne et dans l'ancien diocèse de Langres*. –LEPREUX, 24. H. GLORIA, *Michel Wenssler...* ; Mâcon, 1877. –P.J. GAUTHIER, *Recherches sur les anciens maîtres-imprimeurs chalonnais et leurs successeurs* ; Chalon, 1913. –LEPREUX, p.28. –Armand BENET, *Un atelier d'Imprimerie à Mâcon (Claude Desaint, imprimeur à Chalon)* ; 1883.

- 99. François CONRARDO, originaire de Bruxelles. Libraire à Marseille. Introducteur de l'imprimerie à Saint-Pons pour l'évêque de Glandèves, 1581.

Cf. BAUDRIER, *Acquisition, en 1582, d'un matériel d'imprimerie à Lyon par Hugolino Martelli, évêque de Glandèves (atelier d'Entrevaux en Provence, 1581-1583)* ; Paris, 1909. –LEPREUX, 24. –BAUDRIER, V, 135 ; X, 355. –Abbé A. RANCE-BOURREY, *l'Imprimerie de Hugolino Martelli, évêque de Glandèves* ; Nice, 1910.

NIP, 1582.

- François CONRARD, probablement imprimeur à Lyon, 1581-1583. C'est évidemment le même personnage que ci-dessus.

Cf. BAUDRIER, V, 135 ; X, 355.

- 100. Abraham LE MAIRE, introducteur de l'imprimerie à Calais, 1582.

Cf. LEPREUX, 24.

- 101. Claude MICHEL, introducteur de l'imprimerie à Tournon, 1582.

Cf. Anatole de GALLIER, l'Imprimerie à Tournon (*Bulletin de la Société départ. Archéol. Et statist. De la Drôme*, 1877-1878). –LEPREUX, p.25.

- 102. Martin MARCHANT, introducteur de l'imprimerie à Mont-de-Marsan, 1582.

Cf. J.A. SCHMIT, *Notice pour l'Histoire de la typographie mussipontaine* ; 1878. –Eugène ORY, *Une restitution bibliographique pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie mussipontaine* ; Mont-de-Marsan, 1878. –LEPREUX, p.25.

- Thibaud ANCELIN, imprimeur à Lyon, 1583-1608. Imprimeur du roi, 1595.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925.

103. Antoine CHAPUIS, probable introducteur de l'imprimerie à Saumur, 1585 (voir N° 62 et 113).

- 104. Louis RABIER, introducteur de l'imprimerie à Orthez, 1583 et à Lescar, 1583. Imprimeur du roi de Navarre (Henry IV). Imprimeur à Montauban et à Orléans.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 34. –LEPREUX, 25. –TERNAUX-COMPANS, *supr.*

- Claude COTTEREAU, imprimeur à Chartres, 1585-1624.

- Jean de FOIGNY, imprimeur à Reims, 15...-1587. Imprimeur de l'Archevêché.

Cf. JADART, *les Débuts de l'Imprimerie à Reims et les marques des premiers imprimeurs, 1550-1650* ; Reims, 1893. –H. MENU, À propos des Origines de l'Imprimerie rémoise (*Annales de la Marne*, 1893).

- 105. Jacques ROUSSEAU, introducteur probable de l'imprimerie à Cahors, 1585.

Cf. A. de ROUMEJOUX, Notes sur les Dalvy, Imprimeurs-libraires à Périgueux, Tulle et Cahors (*Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1898, 377). –LEPREUX, p.25.

- 106. Gilbert VERNOT (selon Ternaux), ou VERNOY (selon Lepreux), introducteur de l'imprimerie à La Rochelle, 1585 ; puis probablement à Bergerac, 1585 (voir N°84).

Cf. TERNAUX, *Supr.* –LEPREUX, 25.

- Jacques ROUSSIN, imprimeur à Paris, 1586, rue Saint-Jacques, à *la Pie en Cage*.

- Olivier de MÉNIÈRES, imprimeur à Angoulême, 1586.

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 14.

- Pierre CHASTAIN, dit *Dauphin*. Né à Lyon, mort à Lyon, 1595. Imprimeur à Lyon, 1586-1595, en rue Paradis, 1591. Il fut inhumé en l'église de Confort.

Cf. BAUDRIER, VI, 1.

- 107. Jacques FOILLET, né à Tarare. Introducteur de l'imprimerie à Montbéliard, 1587. Imprimeur à Montbéliard, 1587-1619 ; puis à Besançon.

Cf. H. STEIN, Jacques Foillet et Jean Exertier, imprimeurs à Besançon (*Mélanges de Bibliographies*, 1893). – Albert ROUX, *Recherches sur l'Imprimerie à Montbéliard depuis ses origines (1586) jusqu'à la réunion de Montbéliard à la France en 1793* ; Montbéliard, 1905. –Léon NARDIN, *Jacques Foillet, imprimeur, libraire et papetier (1554-1619). Ses pérégrinations à Lyon, Genève, Coutances, Bâle, Courcelles-les-Montbéliard, Besançon et Montbéliard...* ; Besançon, 1906. –LEPREUX, p.25.

- Raphaël du PETIT-VAL, imprimeur à Rouen, 1587-1614. Imprimeur du roi.

- 108. Claude GUYOT, imprimeur à Paris, 1588-1584. Introduceur de l'imprimerie à Langres, 1589*ca.* Imprimeur à Châlons ; puis à Dijon. Imprimeur du roi (voir N°98).

Cf. PISTOLLET de SAINT-FORJEU, *l'invention de l'imprimerie et les Imprimeurs langrois au XVIe siècle* (La Haute-Marne, 1900, 287).

- Jérôme HAULTIN, fils de Pierre. Imprimeur à La Rochelle, 1588-1600. Publie des œuvres de Philippe de Mornay.

Cf. BAUDRIER, III, 97.

- 109. Tarabin TARABAT, (supposition de nom). Introduceur de l'imprimerie à Épernay, 1588 ?

Cf. TERNAUX-COMPANS, *sup.* –LEPREUX, p.25.

- 110. Jean BOURRELIER, introduceur de l'imprimerie à Vannes, 1589 (Lepreux) ; 1597 (Claudin) ; 1672 (Ternaux).

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, p.62. –LEPREUX, p.26. –TERNAUX. *op.cit.*

- 111. Jean COSTERAUSTE, introduceur de l'imprimerie à Riom, 1589 ; 1784 (Ternaux).

Cf. TERNAUX-COMPANS, *sup.* –LEPREUX, p.26.



- 112. Arnaud LE BERNARD, imprimeur à Bordeaux, 1579 ; puis à Montauban ; enfin à Paris. Introduceur de l'imprimerie à Tulle, 1589 ; 1625 (Ternaux). Voir N°161.

Cf. René FAGE, *Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie à Tulle : Pierre et Jean Guitard, Annet Bleygeat, maîtres-imprimeurs* ; Limoges, 1894. –René FAGE, *Idem, F. Varolles, maîtres-imprimeurs, les frères Delbos, fondateurs de caractères* ; Limoges, 1895. –R. FAGE, *idem, Wolpmann et Rossignol...* ; Limoges, 1896. –Paul DUCOURTIEUX, *les premiers Imprimeurs de Tulle* ; 1896. –Paul DUCOURTIEUX, *les Imprimeurs de Tulle à L'exposition du Livre limousin* ; Limoges, 1896. –R. FAGE, *Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie à Tulle (Bibliophile limousin, 1899)*. –A. de ROUMEJOUN, *Notes sur les Dalry, imprimeurs libraires à Périgueux, Tulle...* (*Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1898, 377). –LEPREUX, p.26. –Paul DUCOURTIEUX, *les premiers Imprimeurs de Tulle* ; 1894-1899. –René FAGE, *Notes pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Tulle* ; Tulle, 1879.

- Michel LOGEROYS, imprimeur à Rennes, 1589-1600. Imprimeur du roi.

Cf. T. GAUTIER, *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne* ; Rennes, 1857.

- 113. Thomas PORTAU, introduceur de l'imprimerie à Saumur, 1589 ; à Pons-en-Saintonge, 1590 ; et à Niort, 1594 (voir N°62 et 103).

Cf. Henri CLOUZOT, *Notes pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres* ; Niort, 1891. –H. CLOUZOT, *Nouvelles notes pour servir à l'Histoire de l'imprimerie à Niort et dans les Deux-Sèvres* ; Paris-Niort, 1904. –A. de LA BOURALIÈRE, *Notes sur quelques Libraires de Niort et de Saint-Maixent* ; Poitiers, 1906. –LEPREUX, p.26/27. –TERNAUX, sup. –CLAUDIN, *Cercle*, 52.

- 114. Pierre LHUILLIER, mort probablement à Paris, 1610. Imprimeur à Saint-Denis, 1590 ; puis à Paris, au Mont Saint-Hilaire, à la Tour d'Albret, près les Carmes, 1594-1611. Libraire du roi, 1594.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 353.

- 115. Jean LE CARTEL, mort à Coutances, 1618. Introduceur de l'imprimerie à Arranches, 1590 ; et à Coutances, 1597 ; 1605<sup>ante</sup> (Claudin) ; 1608 (Ternaux).

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 20. –LEPREUX, 26-27. –TERNAUX, *supr.*

- 116. Balthazar BELLÈRE, né à Anvers. Imprimeur à Douai, 1590-1634.

- 117. N... MENISEL, probablement né à Provins. Introduceur de l'imprimerie à Melun, 1590 (voir N° 119).

Cf. LEROY, Recherches sur l'introduction de l'Imprimerie à Melun (*Bulletin de la Société archéologique de Seine-et-Marne*, 1875, VIII). –LEPREUX, 26. –CLAUDIN, *Cercle*, 31.

- Guillaume de LA RIVIÈRE, imprimeur à Arras, 1591-1627.

Cf. L. CAVROIS, *l'Imprimerie à Arras* ; Arras, 1878.

- Les OUDOT, de Troyes : Jean, Nicolas, Jean II, Nicolas II, Jean III, Jacques, Jean IV, 1592-1750ca. Rue Notre-Dame, *au Chapon couronné* ; puis rue du Temple, spécialement :

Jean OUDOT, imprimeur, 1592-1609..., rue Notre-Dame, *au Chapon couronné*.

Nicolas, son fils (voir p 1876).

Cf. CORRARD de BRÉBAN, 141, Dq.

- 118. Julien AUBINÈRE, introduceur de l'imprimerie à Dinan, 1593-1595.

Cf. LEPREUX, 26.

- 119. Claude BRUNÉVAL, introduceur probable de l'imprimerie à Melun, 1593 (voir N° 117).

Cf. CLAUDIN, 31.

- Philippe COTTEREAU, frère de Claude. Imprimeur à Chartres, 1594-1630. Imprimeur du roi.

- 120. Antoine TACK, né à Anvers ou à Bruxelles. Introduceur de l'imprimerie à Lille, 1594.

Cf. J. HOUDOY, *les Imprimeurs lillois...*, 1595-1700 ; Paris, 1879. –Henri HELBIG, le premier Livre connu imprimé à Lille (*Bibliophile Belge*, 1856, 377). –QUARRE-REYBOURDON, *une Impression lilloise à gravures sur bois* ; Lille, 1903. –Fernand DANCHIN, *les Imprimeurs lillois de 1594 à 1815* ; 1926. –LEPREUX, p.26-27.

- 122. Pierre MASCARON, libraire puis introduceur de l'imprimerie à Marseille, 1594, avec diligences de Charles de Casaulx, premier consul.

Cf. P. ANATOMARCHI, *Étude bibliographique sur le premier Livre imprimé à Marseille* ; Marseille, 1928. - Jacques Thomas BORY, *les Origines de l'Imprimerie à Marseille. Recherches historiques et bibliographiques* ; Marseille, 1858. –LEPREUX, p.27. –LECLÈRE, le premier Livre imprimé à Marseille (*Papyrus*, 1930, 569). –LEPREUX, 27.

- 123. Jacques LE ROY libraire, puis imprimeur. Introduceur de l'imprimerie à Chinon, 1595-1643, à la prière de la municipalité.

Cf. H. GRIMAUD, *les Origines de l'imprimerie à Chinon* ; Tours, 1891. –LEPREUX, 27.

- Pierre METTAYER, probablement né à Paris, 1639. Imprimeur à Paris, 1595-1638, près des Boucheries Sainte-Geneviève, à l'Image Saint-Jean. Imprimeur du roi, 1596.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 390.

- 124. Jean GILLET, né à Lyon. Introduceur de l'imprimerie à Montpellier, 1595 (Lepreux). Imprimeur en cette ville, 1594-1621 ; puis à Orange, 1614 (voir Jean Dupré, de Lyon, p...).

Cf. E. BONNET, *les Débuts de l'Imprimerie à Montpellier* ; Montpellier, 1895. –BAUDRIER, I, 188. – DESCHAMPS, *Dictionnaire de géographie bibliographique*, 881. –MILLET, *Notice sur les Imprimeurs d'Orange*, 12.

- 125. R... COLOMIEZ, né à Toulouse. Introduceur de l'imprimerie au château de Vennès en Languedoc, en 1595 ou 1603.

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, p.62.

NIP

- Jacques REZÉ, imprimeur à Paris, 1596-1606 ; puis à La Flèche, 1606 ? Imprimeur du roi.

Cf. Bon S. de LA BOULLERIE, *Histoire de l'Imprimerie à La Flèche depuis son Origine jusqu'à la Révolution, 1575-1789* ; Mamers, 1896.

- Martin LE MÉGISSIER, imprimeur à Rouen, 1596-1632. Imprimeur du roi.
- Pierre DORIOU, imprimeur à Nantes, 1597-1638. Imprimeur du roi
- André CITOYS, imprimeur à Poitiers, 1597.
- Robert PÉRON, imprimeur à Rouen, 1597-1630.
- François JULLIOT, imprimeur à Paris, 1597-1627, rue du Paon, *au soleil d'Or*, près la porte Saint-Victor.

- Georges NYVERD, imprimeur à Paris, 1597-1608 ; puis à Sens, 1608.

- 126. Quentin MARESCHAL, libraire à Langres. Introduceur de l'imprimerie à Chaumont en Bassigny, 1598 ; à Brousseval en Champagne, 1607 ; à Jargeau, 1606 ; à Loudun, 1619 ; et à Châtellerault, 1621.

Cf. E.H. TOURLET, *Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie à Loudun et à Châtellerault* ; Tours, 1900. – LEPREUX, p.32. – JOLIBOIS, Sur les Origines de l'Imprimerie à... Chaumont (*Chronique de la Champagne*, 1838 ? III, 267. – CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p.19-21. – LEPREUX, p21-27. – L. MORIN, *les Briden*, 1902. – BAUDRIER, XI, 518. – LEPREUX, *Gallia*, II, 350.

- 127. François AUDEBERT, mort à Saintes, 1605. Introduceur de l'imprimerie à Saintes ? 1598.

Cf. L. AUDIAT, *Essai sur l'Imprimerie à Saintonge et en Aunis* ; Pons, 1879. – LEPREUX, 27.

- 128. Jean LEFÈVRE ou de FÈVRE, introduceur de l'imprimerie à Pontorson en Normandie, 1599.

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 53. – LEPREUX, 27.

- Claude MOREL, né à Paris, 1574, mort, 1626. Imprimeur et libraire à Paris, 1599-1626, rue Saint-Jacques, à la Fontaine. Imprimeur du roi, 1625.

Cf. MAITTAIRE, *Historia typographorum...* -LEPREUX, *Gallia*, I, 435.

- Étienne de LA HUPROYE, imprimeur à Troyes, 1600ca. Créateur de la Bibliothèque bleue, 1600.

Cf. CORRARD de BREBAN, 85.

- Jean de LA FONTAINE, imprimeur à Pont-à-Mousson.

Cf. J.A. SCHMIT, *Notices bibliographiques pour servir à l'Histoire de la Typographie mussipontaine* ; Pont-à-Mousson, 1878.

- Sébastien NIVELLE, imprimeur à Paris. Il était beau-père de Sébastien Cramoisy, premier directeur de l'Imprimerie Royale, en 1640.

Cf. P. DELALAIN, *la Marque aux cigognes du libraire-imprimeur Sébastien Nivelles* ; Paris, vers 1893.

- David GENFROY, imprimeur à Rouen, 1600-1636.

- 128. Antoine LE MARIÉ, libraire et imprimeur à Paris. Introduceur de l'imprimerie à Evreux, attiré par l'évêque Davy du Perron, 1600.

Cf. TERNAUX. -LEPREUX, 27.

- Éloy GIBIER, imprimeur à Orléans.

Cf. H.R.M. HERLUISSON, *Recherches sur les Imprimeurs et Libraires d'Orléans...* ; Orléans, 1868.

- Tite HARAN, imprimeur à Caen, 1607-1621. Imprimeur, à Caen ; Paris, 1894.

Cf. Ch. VALIN, *l'Imprimerie à Caen* ; Paris, 1894.

- Nicolas HAMILTON, imprimeur à Rouen, 1601-1629 ; puis à Évreux, 1631. Imprimeur de l'évêché, 1631.

- Thomas BERTRAND, imprimeur à Chambéry. Imprimeur du duc de Savoie, 1601-1617.

Cf. DUFOUR et RABUT, *Notes pour servir à l'Histoire des Savoyards de divers états. L'Imprimerie, les Imprimeurs et les Libraires en Savoie du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles* ; Chambéry, 1877.

- 129. François BELLET, probablement l'introducteur de l'imprimerie à Saint-Omer, 1601.

- 130. Laurent KELLAN, ré-introducteur de l'imprimerie à Valenciennes, 1601-1603 (voir N°38).

- 131. Eustache VIGNON, introducteur de l'imprimerie à Saint-Gervais-les-Bains, 1601*ca.*

Cf. LEPREUX, p.28.

- 132. Marc de LA RUE, introducteur de l'imprimerie à Thonon, 1602*ca.*

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p.60. –LEPREUX, p.28. –L. QUILLIER, *l'Imprimerie ...à Thonon au XVI<sup>e</sup> siècle* ; Grenoble, 19414, 47.

NIP

- Frédéric III MOREL, fils de Frédéric II (voir p...). Né à Paris, 1573. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à la Fontaine, 1602-1624. Imprimeur du roi, 1602.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 433.

- 133. Pierre MARCIGAY (Claudin) ou MARCIGNY (Lepreux), introducteur de l'imprimerie à Saint-Malo, 1602, 1606 (Lepreux).

Cf. LEPREUX, 29.

- 134. Claude MORILLON, né à Villefranche-en-Beaujolais. Introduceur de l'imprimerie à Trévoux, venant de Lyon, 1603 (Lepreux), 1696 (Ternaux). (Voir Ganeau, 1700, et aussi N°235).

Cf. LEPREUX, 28. –CLAUDIN, *Cercle*, 61.

- Nicolas LOYSELET, imprimeur à Rouen, 1604-1635. Imprimeur du roi.

- Pierre FABRY, introduceur de l'imprimerie à Castres, 1605. Établi par le Consulat.

Cf. Ch. PRADEL, *Note sur l'Imprimerie à Castres* ; Toulouse, 1882. –A. CLAUDIN, ...*Notes sur une impression de Toulouse et sur un libraire rouennais établi à Castres en 1519* ; Paris, 1895. –LEPREUX, p.29.

- Jean PETIT, de Rouen. Introduceur de l'imprimerie à Honfleur, 1606.

Cf. LEPREUX, 29.

- Robert III ESTIENNE, fils de Robert II. Né 1560<sup>ca</sup>, mort probablement à Paris, 1629. Imprimeur à Paris, 1601-1629, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Imprimeur du roi, 1618.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 240.

- Sébastien CRAMOISY, né à Paris, 1585<sup>ca</sup>, mort à Paris, 1669. Imprimeur et libraire à Paris, 1606-1669, rue Saint-Jacques, *aux Cigognes*. Imprimeur ordinaire du roi, 1633. Premier directeur de l'Imprimerie Royale, 1640. L'un des imprimeurs les plus actifs du XVII<sup>e</sup> siècle, qui fut consul, 1636 ; échevin, 1641 ; marguillier de Saint-Benoît, 1650 ; directeur et administrateur de l'Hôpital Général du Bureau des pauvres mendiants de Paris, 1656.



Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 156.

- Nicolas JULLIERON, né à Lyon, 15.., mort à Lyon, 1628. Imprimeur à Lyon, 1607ca-1628. Imprimeur du roi, 1608. Fils aîné de Guichard (voir p.1806).

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925.

- 140. Adrien DELAUNAY, ré-introducteur de l'imprimerie à Amiens, 1607 (voir N°46).

Cf. F. POUY, *Recherches historiques sur l'Imprimerie et la Librairie à Amiens...* ; Amiens, 1861.

- Pierre BALLARD, mort à Paris, 1639ca. Imprimeur à Paris, 1607-1638, rue Saint-Jean-de-Beauvais, *au Mont-Parnasse*. Imprimeur du roi pour la musique, 1594. Fils de Robert.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 69.

- Luc GOBERT, imprimeur à Nantes, 1607-1616. Imprimeur du roi.

- Adam CAVELIER, imprimeur à Caen, 1607-1654. Imprimeur du roi.

- 142. Pierre VERNOIS ou VERNAY, introducteur de l'imprimerie à Moulins, 1610 (Lepreux et Claudin), 1606 (Ternaux), 1607 (Mosnier). Imprimeur du roi.

Cf. Claude MOSNIER, *Notice sur le premier Livre imprimé à Moulins en 1607...* ; Paris, 1921. –TERNAUX. – CLAUDIN, *Cercle*, p.32. –LEPREUX, p30.

- 143. Martin VÉRAC, introducteur de l'imprimerie dans le Château de Gaillon, 1607. Appelé par l'archevêque de Rouen, François de Joyeuse.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p.21. –TERNAUX-COMPANS. –LEPREUX, p.29.

NIP, 1607.

- 144. Rémy LE BOULLENGER, né à Rouen. Introducteur de l'imprimerie à Lisieux, appelé par l'évêque de Médavy, 1605 (voir N°145).

Cf. LEPREUX, 30.

- 145. Jean CLÉMENCE, introducteur de l'imprimerie à Lisieux, vers 1608.

Cf. H. OMONT, l'Imprimerie a-t-elle été introduite à Lisieux par Jean Clémence en 1608 ? (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1917). –LEPREUX, p.30.

- David DU PETIT-VAL, sans doute fils de Raphaël (voir p1831). Imprimeur à Rouen, 1609-1658. Imprimeur du roi.

- Nicolas OUDOT, fils de Jean. Imprimeur à Troyes, rue Notre-Dame, *au Chapon*, 1609-1634. Associé avec la veuve Adenet, 1662.

Cf. CORRAD de BRÉBAN, ...*l'Imprimerie à Troyes*, 146.

- 146. Jean GAUTIER, né à Chêne, puis Genève. Introducteur de l'imprimerie à Die, 1609, 1613 (Ternaux).

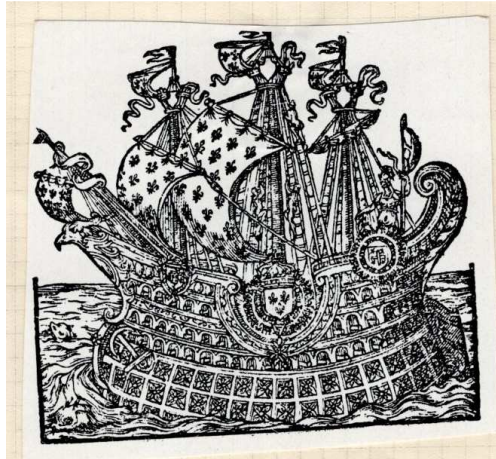
Cf. E. ARNAUD, *Notice historique et bibliographique sur les Imprimeurs de l'académie protestante de Die en Dauphiné* ; Grenoble, 1870. –TERNAUX-COMPANS. –LEPREUX, p.30.

- Abel L'ANGELLIER, libraire à Paris. Introduceur de l'imprimerie à Châteaudun, 1610.

Cf. Henri STEIN, *Notice sur l'Imprimerie à Châteaudun avant la Révolution* ; Châteaudun, s.d. –LEPREUX, p30.

- Pierre ROCOLET, né à Paris, mort à Paris, 1662. Imprimeur à Paris, 1610-1662, dans la grand salle de Palais juxte la Chambre des Consultations, 1614-1620 ; dans la Galerie des Prisonniers, 1621-1662, *aux Armes de la Ville*, 1635-1636 ; *aux armes du roi et de la ville*, 1636-1662. Imprimeur de la ville, 1625 ; puis imprimeur du roi, 1635.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 489.



Marque de P. ROCOLET, Fig 163

- Nicolas CALLEMONT, mort à Paris, 1631. Imprimeur à Paris, rue qui quetourne, 1610-1631. Imprimeur du roi, 1622.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 116.3

- Jean JULLIÉRON, fils de Guichard (voir p...). Né à Lyon, 15.. ; mort à Lyon, 1650*post*. Imprimeur en cette ville, 1610*ca*-1650. Imprimeur de la ville, 1624. Imprimeur du roi, 1628.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925 et *l'Imprimeur de la ville* ; Lyon, 1925.

- Edmé MARTIN, de la Champagne, mort à Paris, 1647*ca.* Imprimeur à Paris, 1610-1647, rue Saint-Jacques, à la corne de Cerf. Prote sous-directeur de l'Imprimerie Royale, 1640.

- 147. Étienne ANDRÉ, introducteur de l'imprimerie au Puy, 1611.

Cf. Paule LE BLANC, *Inventaires d'Étienne et Claude André, imprimeurs au Puy, 1626.* –Paul LE BLANC, *les Débuts de l'Imprimerie au Puy-en-Velay. L'Imprimerie Marchesson. Le journal de la Haute-Loire, 1813-1893* ; Le Puy, 1894. –LEPREUX, 32.

- Jean JANNON, né probablement à Paris, 1580, mort à Sedan, 1635*ca.* Imprimeur et fondateur de lettres à Paris, rue Saint-Jean-de-Latran ; puis à Sedan, 1610-1635. Créateur des « Caractères de l'Université ».

Cf. H. STEIN, le premier séjour de Jean Jannon à Sedan (*Mélanges de Bibliographie*, 1893). –P. BEAUJON, (Mrs Ward), *The 1621 specimen of Jean Jannon Paris and Sedan...*; Londres, 1927.

- 148. Jean PECH, introducteur de l'imprimerie à Béziers, 1612 (Lepreux), 1617 (Ternaux), attiré par le chapitre, et à Pézenas, 1630 (Lepreux), 1661 (Ternaux), à l'occasion de l'assemblée des Etats provinciaux.

Cf. E. BONNET, *l'Imprimerie à Béziers au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles...* ; Béziers, 1897. –TERNAUX-COMPANS. –LEPREUX, p30/34. –E. BONNET, *Recherches sur les Débuts de la Typographie à Pézenas...* ; Béziers, 1897.

- Julien COURANT, né à Rouen. Imprimeur à Rouen, 1612-1635 ; puis à Pontoise, appelé par le roi ; puis suivant la cour à Compiègne où il introduisit l'imprimerie, 1652 (voir p.1886).

Cf. A. SOREL, *Recherches historiques sur l'Imprimerie et la Librairie à Compiègne avant 1789* ; Compiègne, 1889. –LEPREUX, 36.

- 149. Jérôme MARAN, de Bordeaux. Introduceur de l'imprimerie à Jonzac, 1612 et à Sainte-Foy-la-Grande, 1626.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, p.22-57. –LEPREUX, p.31-33.

- Julien COURANT, imprimeur à Rouen, 1612-1625. Imprimeur du roi (voir p. 1930).
- Antoine ESTIENNE, fils de Paul. Né à Genève, 1592, mort à Paris, 1674<sup>ca</sup>. Imprimeur à Paris, rue des Carmes, au Collège des Lombards, 1612-1613 ; rue Saint-Jacques, au Collège de Clermont, 1613-1616 ; même rue, devant le Collège de Marmontier, à *l'Image Saint-Martin*, 1616-1620 ; même rue, devant Saint-Yves, 1620-1621 ; à *l'Olivier de Robert Estienne*, 1622-1674. Imprimeur du roi, 1613. Introduceur de l'imprimerie à Pontoise, 1639.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 247. –CLAUDIN, *Cercle*, 53.

- 150. Jean et François DU BOIS, père et fils. Introduceurs de l'imprimerie à Saint-Mihiel en 1613, 1615 (Claudin). Imprimeurs à Pont-à-Mousson et à Verdun. Imprimeur de son altesse royale de Lorraine.

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, p.56. –LEPREUX, p.31.

- 151. Claude VATARD, venant de Troyes. Introduceur de l'imprimerie à Charleville, 1613<sup>ca</sup>, à la sollicitation des Jésuites.

Cf. Henri STEIN, Une fausse impression de Charleville (*Le Bibliographe moderne*, 1897). -Numa ALBOT, Recherches sur les Impressions de Charleville aux XVIIe et XVIIIe siècles (*Revue historique ardennaise*, 1899). –LEPREUX, p.31.

- 152. N... LE NATIÉ, probablement l'introduceur de l'imprimerie à Gentilly, 1613<sup>ca</sup>. Deschamps et Lepreux croient que cet imprimeur et ce lieu d'impression sont fictifs.

Cf. LEPREUX, p.31.

- 153. Godefroy VALLER, introducteur de l'imprimerie à Beauvais, 1614 (Lepreux), 1602 (Ternaux), venant de Paris.

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, p31.

- 154. Fabian DU MOULIN, introducteur de l'imprimerie à Mézières, 1614.

Cf. LEPREUX, p31.

- 155. Sébastien CHAPPELET, mort à Paris, 1642. Imprimeur à Paris, 1614-1642, rue Saint-Jacques, à l'Olivier, puis au Chapelet. Imprimeur du roi, 1638.

Cf. LEPREUX, Gallia, I, 119.

- 156. Antoine VITRÉ, né à Paris, 1585<sup>ca</sup>, mort à Paris en 1674. Imprimeur à Paris, 1615-1674, proche l'Horloge du Palais et au Collège Saint-Michel, 1615-1628 ; rue des Carmes, proche le Collège des Lombards, 1629-1640 ; rue Saint-Jacques, 1640-1674. Imprimeur du roi pour les langues orientales, 1630.

Cf. LEPREUX, Gallia, I, 525.



- 157. Jean MOUSSAT, introducteur de l'imprimerie à Maillé, 1616.

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, p32.

NIP, 16..

- 158. AMBROISE, introducteur de l'imprimerie à Mirecourt, 1616 (Lepreux), 1733 (Ternaux). Graveur. Il exerça ensuite à Épinal.

Cf. LEPREUX, p32. –TERNAUX.

NIP, 1616.

- 160. François AUDEBERT, introducteur de l'imprimerie à Saint-Jean-d'Angély, 1616ca. Il venait de Saintes, qu'il dut quitter vers 1605, ce qui fait dire à Lepreux qu'il « est probable qu'il s'installa à Saint-Jean-d'Angély beaucoup plus tôt qu'on ne le pense ».

Cf. Henri CLOUZOT, les premiers Imprimeurs et Libraires de Saint-Jean-d'Angély (*Bulletin du Bibliophile*, 1894). – LEPREUX, p32.

- 159. Pierre HOVION, imprimeur à Troyes, rue Notre-Dame, près de la Grüe. Introducteur de l'imprimerie à Épinal, 1618.

Cf. LEPREUX, p31. –CORRARD de BRÉBAN, ...*l'imprimerie à Troyes*, 84.

- Amy de POLLIER, imprimeur à Lyon, 1616. Imprimeur des ouvrages de François de Sales, notamment de son *Traité de l'Amour de Dieu*, 1617.

- Guillaume CITERNE ou CISTERNE, imprimeur, libraire et fondeur de lettres, à Paris, rue Saint-Jacques, au coin des Mathurins, 1616-1619 ; carrefour Sainte-Geneviève, à *la Rose Blanche*, 1620-1624 ; Pont Notre-Dame devant Saint-Denis de la Chartre, à *l'Image Saint-Claude*, 1625-1626 ; sous l'Horloge du Palais, 1627 ; rue d'Arras, proche la Porte Saint-Victor, à *l'Image Notre-Dame*, 1630-1660. Imprimeur du roi et de la Venerie Royale, 1635, dont il était garde-chasse.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 123.

- 161. François ALVITRE, probablement l'introducteur de l'imprimerie à Tulle, 1616 (voir N°112).

Cf. DUCOURTIEUX, *les premiers Imprimeurs de Tulle* ; Limoges, 1896. –LEPREUX, 26.

- Jean BERTHIER, imprimeur à Troyes, 1616.

Cf. CORRARD de BRÉBAN, 49.

- 165. François CASTELLO, fils de Honorat, de Belvédère, mort en 1627. Introduceur de l'imprimerie à Nice en 1616 (Lalande) ; 1620 (Lepreux), proche la porte Saint-Éloi. D'après Lepreux, le 15 octobre 1614, le Consulat de Nice « tenta d'attirer (dans cette ville) un imprimeur de Turin,...qui n'accepta pas ».

Cf. A.J. RANCE-BOURRAY, *les Incunables niçois ; 1908 et l'Imprimerie de Hugolin Martelli, évêque de Glandèves, 1572-1573 ; 1910*. –LEPREUX, 32. –LALANDE, *les Origines de l'Imprimerie à Nice (Gutenberg-Jahrbuch, 1935, 245)*.

- Arnaud de SAINT-BONNET, né à Lyon 1595<sup>ca</sup>, mort à Auch 1650<sup>post</sup>. Imprimeur à Lyon, 1617-1621 ; à Grenoble, 1621, « dans la maison faisant le coing devant le Palais, regardant la place Saint-André » ; à Cahors, 1630-1638 ; à Montauban, 1642 où il fut imprimeur de l'archevêché.

Cf. CLAUDIN, *les Origines de l'Imprimerie à Auch* ; Paris, 1894. –E. FORESTIÉ, *les Pérégrinations de l'Imprimeur Arnaud de Saint-Bonnet à Lyon, à Grenoble, à Montauban et à Auch (Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques, 1890, 354)*.

- Joseph MORICET, imprimeur à Vannes, 1617-1648. Imprimeur du roi.
- Louis de LA GALLIÈRE, imprimeur à Troyes, 1618.
- Pierre PATRIS, imprimeur à Troyes, 1618.



- Robert III ESTIENNE, fils de Robert II. Mort en 1629. Imprimeur, trésorier du Bâtiment du roi, seigneur des Fossés, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Probablement imprimeur du roi.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 240.

- Georges GRIVEAU, imprimeur à La Flèche, 1619-1653. Imprimeur du roi.

Cf. Bon S. de LA BOULLERIE, *Histoire de l'Imprimerie à La Flèche depuis son origines jusqu'à la Révolution, 1575-1789* ; Mamers, 1896.

- 162. Guillaume DOUBLET, introducteur de l'imprimerie à Saint-Brieuc, 1620.

Cf. LEPREUX, p.33.

- 163. Noël DESVERGIERS, probablement l'introducteur de l'imprimerie à Quimper, 1620 (Lepreux), 1650 (Ternaux).

Cf. LEPREUX, 32.

- 164. Firmin RUFFIN, introducteur de l'imprimerie à Doué en Anjou, 1620. C'est, d'après Lepreux, un imprimeur supposé. Mais, comme, au dire de Claudin, cette petite ville « possédait au XVII<sup>e</sup> siècle un collège de Jésuites », on pourrait supposer qu'ils avaient été attiré à eux un imprimeur.

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 20. –LEPREUX, p.32.

- Jean CAMUSAT, imprimeur à Paris, 1621-1639, rue Saint-Jacques, à la *Toison d'Or*. Premier imprimeur de l'Académie française.

Cf. P. DELALAIN, *les Libraires et Imprimeurs de l'Académie Française de 1634 à 1793. Notices biographiques, Jean Camus et...* ; Paris, 1907.

- François HARAN, imprimeur à Rennes, 1622-1677. Imprimeur du roi.
- 166. Georges ALLIENNE, né à Rouen. Introduceur de l'imprimerie à Morlaix, 1621 (Lepreux), venant de Rouen.

Cf. LEPREUX, p.32-33.

- 167. Jean CHARPENTIER, introduceur de l'imprimerie dans l'abbaye d'Avenay en Champagne, 1622, à la demande de l'abbesse Françoise de Beauvilliers.

Cf. Henri MENU, *Notice sur l'Atelier typographique établi en 1622 par l'abbesse Françoise de Beauvilliers dans l'abbaye d'Avenay (Marne)* ; Paris, 1875. –H. MENU, *l'Imprimerie à Avenay (Marne)* ; Paris, s.d. –LEPREUX, p.33.

NIP, 1622.

- 168. Nicolas ACHER, introduceur de l'imprimerie à Dieppe, 1623. Lepreux pense que l'on pourrait faire remonter l'imprimerie dans cette ville à 1609, et que Thomas Estienne pourrait en avoir été l'introduceur.

Cf. Abbé COCHET, *Histoire de l'Imprimerie à Dieppe* ; Dieppe, 1848. –SAUVAGE, *Premiers Libraire et Imprimeurs dieppois. Introduction à l'Histoire de l'Imprimerie à Dieppe, de l'abbé Cochet* ; Rouen, 1891. –LEPREUX, p.23.

- Christophe BAYS, imprimeur à Lille, 1624.
- Jean APPIER-HANZELET, imprimeur à Pont-à-Mousson, né en 1596, mort à Nancy en 1647.
- 169. Jean BUREAU, né à Lyon. Introduceur de l'imprimerie à La Forest-sur-Sèvre, 1624 (Lepreux), 1629 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, p.33

NIP, 1624.

- 170. Claude FÉLIX, d'origine troyenne. Introduceur de l'imprimerie à Vic de Lorraine, 1624. Imprimeur de l'évêque de Metz, Henri de Bourbon.

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, p.33

- Claude PRÉVOST, imprimeur à Paris. Imprimeur du roi, 1624. Gendre de Frédéric III Morel.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 487.

- 171. Charles LE QUEUX, procureur et notaire à Guise en Picardie, puis typographe. Introduceur de l'imprimerie à Saint-Quentin, 1625.

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 57. –LEPREUX, 33.

- Jacques DUGAST, probablement né à Paris, mort 1635ca. Imprimeur à Paris, rue de la Vieille-Boucherie, *au Gros-Tournois*, 1626-1628 ; rue de la Harpe, *à la Limace*, 1628-1631 ; même rue, *aux Gants Couronnés*, près la Rose Rouge, 1631-1633 ; rue Saint-Jean-de-Beauvais, *à l'Olivier de Robert Estienne*, 1633-1641 ; rue de la Vieille-Boucherie, proche et au bout du pont Saint-Michel au proche de la Barbe-d'Or, *à l'Olivier*, 1642-1652. Imprimeur du roi, 1643.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 216.

- 172. Jean TAINURIER, introduceur de l'imprimerie à Bourg (Ain ?), 1626 (auct.). (Voir N°90).

Cf. LEPREUX, 23. –CLAUDIN, *Cercle...*, 17.

- Charles MOREL, né à Paris, 1612. Imprimeur et libraire à Paris, 1627-1638, rue Saint-Jacques, *à la Fontaine*. Imprimeur du roi, 1635. Secrétaire du roi, 1638.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 439.

- Jean et François JACQUARD, frères. Imprimeurs à Troyes, 1627-1639, rue de la Corderie, près du Jeu de Paume. Imprimeurs de l'évêché.

Cf. CORRARD, 86.

- Paul ESTIENNE, fils d'Henri II. Né à Genève, 1566, mort à Paris 1637<sup>ca</sup>. Imprimeur probablement à Paris. Imprimeur du roi, 1637.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 245.

- Jacques POINSAT et Claude BRICET, imprimeurs à Nemours, 1627-1645.

Cf. Comte L. CLÉMENT de RIS, *la Typographie en Touraine (1467-1830)* ; Paris, 1878.

- Nicolas SPIRINX, imprimeur à Dijon, 1628-1633. Beau-père de Pierre Palliot (voir p.1906).

- Edme PRÉVOST, imprimeur à Troyes, rue du Temple, *au Grand Prévost*, 1631-1698<sup>ca</sup>.

Cf. CORRARD, 167.

- 173. Pierre LE ROUX, introducteur de l'imprimerie à Bayeux, 1628 (Lepreux), 1622 (Hermite), 1675 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, 34.

- François de LA SAUGÈRE, introducteur de l'imprimerie à Vendôme, 1629 (voir N°131). Imprimeur à Blois, 1637-1670.

Cf. LEPREUX, 34. –Marquis de ROCHAMBEAU, *les Imprimeurs vendômois et leurs œuvres (1514-1881)* ; Paris, 1881.

- 174. Toussaint LANGE, introducteur de l'imprimerie à Pin-l'Emagny, 1629 (Lepreux), 1630 (Ternaux). Toussaint Lange imprimait avec les caractères de l'abbé Vernier qui l'avait attiré à Pin-L'Emagny : E Pino, typis Joannis Vernierii parochi.

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, p.34.

- 175. Jacques THEVENYN, libraire à Châlons. Introducteur de l'imprimerie à Sainte-Menehould, 1629 (Lepreux), 1733 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, p.34.

- François BOURDOT, introducteur de l'imprimerie à Bayonne, 1630 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, p.35.

- Jacques LANGLOIS, né à Paris, 1604, mort à Paris, 1678. Imprimeur, libraire et fondateur de lettres, 1631-1678, rue Saint-Jean-de-Beauvais, *au Cadran*, 1631-1633 ; au Mont-Sainte-Geneviève, vis-à-vis La Fontaine, *à la Reine de Paix*, 1634-1678. Imprimeur du roi, 1649.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 288.

- Laurent MAURRY, imprimeur à Rouen, 1631-1669.

- Jean VATAR, imprimeur à Rennes, 1631-1678.

Cf. A. de LA BORDERIE, *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne. Les races typographiques : Les Vatar, imprimeurs à Rennes et à Nantes...* ; Vannes, 1893.

- 177. François CORMIER, probablement l'introducteur de l'imprimerie à Laval, 1632 (Lepreux).

Cf. A. ANGOT, *Histoire de l'Imprimerie à Laval jusqu'en 1789* ; Laval, 1892. –LEPREUX, p.34.

- 178. Gaspard BERNARD, de Pont-à-Mousson. Introduceur de l'imprimerie à Vandières (Meurthe-et-Moselle), 1632. Imprimeur de l'Université mussipontaine.

Cf. LEPREUX, p.34.

- Pierre PALLIOT, né à Paris, 1608, mort à Dijon, 1698. Imprimeur à Dijon, 1633-1687. Héraldiste et graveur sur bois et au burin (Voir p.1901).

Cf. H. BEAUNE, *Pierre-Palliot, imprimeur, historiographe bourguignon* ; Dijon, 1888.

- Jean BICHON, imprimeur à Saintes. Imprimeur du roi.

- 179. Blaise SIMONNOT, né à Troyes. Introduceur de l'imprimerie à Autun, 1633.

Cf. LEPREUX, 21. –CORRARD de BRÉBAN, ... *l'Imprimerie à Troyes*, 169.

- Jean BOUDE, imprimeur à Toulouse, 1634-1659, près le collège de Savoie, à *l'Enseigne Saint-Jean*. Imprimeur des Etats de Languedoc.

- Arnaud COLOMIEZ, imprimeur à Toulouse, 1634-1666, rue Saint-Rome, à *la Bible d'Or*. Imprimeur du roi et de l'Université. Introduceur de l'imprimerie à Lodève, 1641 (Ternaux), 1644 (Lepreux).

Cf. E. BONNET, ...*Étude sur les débuts de la Typographie à... Lodève* ; Béziers, 1897. –LEPREUX, 35. –TERNAUX.

- 180. Arnaud MANAS, introducteur de l'imprimerie à Condom, 1634 (Lepreux) venant de Nérac, 1645 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. –LEPREUX, p.35.

- René BAUDRY, imprimeur à Paris, 1634-1678. Imprimeur du roi pour les Aides, 1634.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 100.

- Antoine CHEVILLOT, imprimeur à Troyes, 1637-16.., rue Moyenne « devant Saint-Urbain ». Associé de Jean Blanchard. Imprimeur du roi.

Cf. CORRARD, 54.

- Abraham FABER, né à Metz en 1560. Imprimeur à Metz. Directeur de l'Imprimerie ducale. Échevin de Metz. Mort en 1638.

- Robert II BALLARD, né à Paris, 1610ca, mort à Paris, 1673. Imprimeur et libraire à Paris, 1638-1673, rue Saint-Jean-de-Beauvais, *au Mont-Parnasse*. Imprimeur du roi pour la musique, 1638.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 73.

- Gilles MOREL, fils de Claude. Né à Paris, 1616ca. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, *à la Fontaine*, 1638-1643. Imprimeur du roi, 1639. Conseiller au Présidial du Châtelet, 1650. Conseiller au Grand Consul, 1655.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 441.

- 182bis. Gédéon PONCELET, probablement l'introducteur de l'imprimerie à Torcy, 1639, puis imprimeur à Charleville.

Cf. LEPREUX, p.35.

- Charles CHENAULT, mort en 1694<sup>ante</sup>. Imprimeur et libraire à Paris, 1640-1682, rue de la Pelleterie, 1641-1650 ; rue de la Huchette, 1650-1682.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 121.

\*\*\*

## QUATRIÈME ÉPOQUE (1640-1793)

### L'ÂGE DU BOIS

Cette époque est véritablement celle où la gravure sur bois, qui ne cesse jamais d'être l'auxiliaire rationnel du livre, lui apporta son concours le plus complet.

Sans doute, c'est aussi le moment où les vignettistes du cuivre, dont l'art était issu à la fois de l'eau-forte et du burin, s'emparèrent de la librairie ; mais, si alarmantes qu'aient été leurs petites planches, elles ne laissaient point que de jurer quelque peu au milieu de compositions pour lesquelles elles n'étaient point faites, surtout à côté des motifs bien harmonisés à la typographie qu'étaient les jolis motifs taillés dans les bois par les Papillon, les Le Sueur et leurs équipes de graveurs anonymes.

On les a beaucoup trop méconnus ces xylographes du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui, s'ils n'ont pas la verdeur et la spontanéité des artisans de la première heure, ni la maîtrise des coryphées du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont su très modestement, très bonnement remplir la littérature de cette dernière époque d'une brassée de petites planches sans prétention, à peine signées bien souvent, si non parfois de simples initiales, preuve qu'ils ne considéraient leur rôle ni comme une nécessité, ni comme un sacerdoce.

C'est en 1640, deux ans seulement avant sa mort, que Richelieu s'avisa de donner à la Fonderie Royale, fondée depuis un grand nombre d'années déjà, une raison d'être, en créant une imprimerie d'État ; en voici l'histoire :

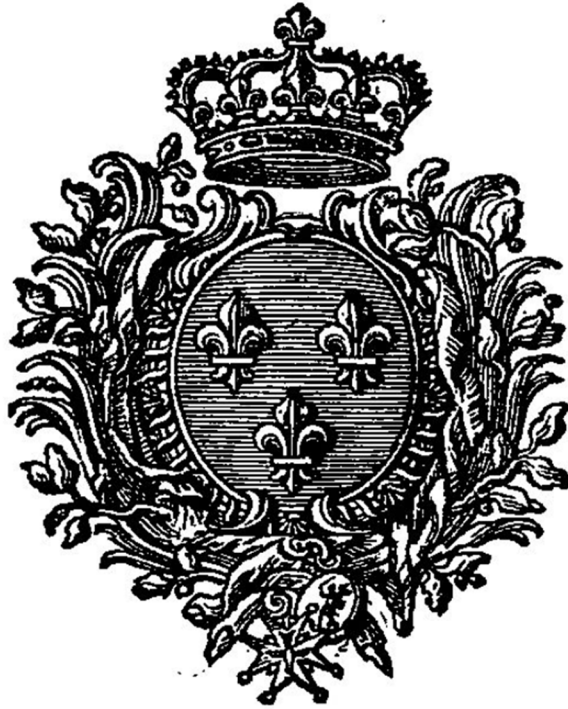


# 1. L'IMPRIMERIE D'ÉTAT

En 1933, à propos d'une étude imprimée en Angleterre sur les Livrets typographiques des Fondateurs français, j'ai parlé assez longuement de notre Imprimerie d'État, de ses origines, de ses types, des graveurs et des fondeurs auxquels ces derniers sont dus : ce livre m'a mis en goût de poursuivre la très intéressante étude de cette imprimerie, et c'est l'origine et la cause de ce mémoire-ci.

Mais je dois ajouter que, c'est M. Stanley Morison, à qui en remonte la première idée : « Les études qui existent présentement de votre imprimerie d'État, me disait-il alors, sont purement administratives ; Bernard<sup>1</sup> et Duprat, qui seuls ont écrit sur ce sujet passionnant, ont à peu près totalement oublié qu'à côté des menus événements de la vie administrative d'une grande organisation comme celle d'une imprimerie nationale, il y a sa vie technique, autrement importante, ses instruments, son mécanisme, ses réalisations, sa raison d'être, en un mot ; il y a l'exemple qu'elle a donné, l'influence qu'elle a exercée sur le mouvement professionnel de la nation et sur celui des pays qui l'entourent ». Or, M. Morison, dont on sait la compétence pour tout ce qui concerne les questions typographiques, est le premier persuadé que l'Imprimerie de France a joué un rôle capital dans la marche typographiques de l'Europe entière ; que, sans parler de ce rôle pendant la belle période du seizième siècle, son influence fut très grande au moment où les Didot rivalisaient d'habileté avec Baskerville, Bodoni et d'autres remarquable imprimeurs : si, hélas, cette influence s'est amoindrie, il ne faut s'en prendre qu'à l'apathie et à l'indifférence navrantes où nous nous sommes volontairement plongés.

Mais, ne récriminons point outre mesure.



L'une des nombreuses marques de l'Imprimerie Royale

\*\*\*

# I - LES IMPRIMEURS DU ROI

## LES IMPRIMEURS DU ROI

### AVANT LA CRÉATION DE L'IMPRIMERIE ROYALE

Avant qu'existât l'Imprimerie Royale, le seul lien qui rattachât la typographie au souverain était l'existence des imprimeurs royaux ; l'institution en remontait au quinzième siècle.

Pierre Le Rouge, qui ornait volontiers ses livres du lys royal surmonté d'une couronne, dut être l'un des premiers imprimeurs pourvus de cet office ; au colophon des *Quodlibeta* de Guillaume d'Ockam<sup>1</sup> bis, en 1488, il écrivait cette mention : *Impressaq. Parisii arte magistri Petri Rubei<sup>2</sup> impressoris regiss.* Mais Le Rouge fut-il le premier imprimeur du roi ? Rien ne le prouve ; et l'absence de titres de nomination de ces lointains dignitaires nous prive de savoir quels furent à cette époque les devoirs qui leur incombaient, les droits et les prérogatives dont ils jouissaient.

On ne sait pas davantage quels furent les successeurs immédiats de Pierre Le Rouge, ni même s'il en eut ; mais en 1530, à la suite de la publication d'un livre qui avait fait grand bruit, le Champ Fleury, François I<sup>er</sup> avait décerné à son auteur, Geoffroi Tory<sup>2</sup>, un brevet d'imprimeur du roi, comme en témoigne de ce titre :

*In Lodoicas Regis Matris mortem, Epitaphia Latina & Gallica...* On les vend à Paris devant Lesglise de la Magdeleine, imprimé à Paris... par Maistre Geoffroi Tory de Bourges Marchant, Libraire & Imprimeur du Roy, Le XVII Jour Doctob. M.D.XXXI.

Bardé de préjugés, gorgé de naïveté grandiloquente, Tory avait dit dans ce beau Champ Fleury, que tant de gens admirent à l'égal d'un chef d'œuvre incomparable, de copieuses sottises ; mais il les avait dites avec habileté, cette habileté qu'il avait mise aussi à copier les belles œuvres décoratives de la Renaissance italienne ; mais cela, c'est une autre histoire !

Tory mourut peu de temps après avoir reçu du roi l'office d'imprimeur de Sa Majesté ; il eut pour successeur Olivier Mallard<sup>4</sup> :

« *Supremae Parisiorum Curiae decretum. Concessum est Olivario Mallardo Regis typographo ac libraris, hos duos de Iunisdictione et Imperio Libros, et cum qui titulus est, Isagoge in juris civilis sanctionem, exendere vaenalisq. Proserbere, coeteris autem omnibus calcographis ac bibliopolis interdictum, ant exendere, ant ab alio quocumque excusos vaenum proponere idque intraproximum quadriennium. Sanctio, si quid ad mulcta vindicatur* »

(LEPREUX, *Gallia typographica*, Imprimeurs du Roi, I, 381 note).

Olivier Mallard fut lui-même remplacé, en 1544, par Denis Janot<sup>5</sup> :

« *Françoys, par la grace de Dieu roy de France, à tous ceux qui ces presentes lettres verront, salut. Sçavoir faisons que nous, ayants esté bien et deuement advertis de la grande dextérité et experience que nostre chier et bien-amé Denys Janot a en l'art d'imprimerie et ès choses qui en despendent, dont il a ordinairement fait grande profession, et mesmement en la langue fracoise, et considerant que nous avons ja retenu et fait deux noz imprimeurs, l'un en la langue grecque et l'autre en la latine ; ne voulants moins faire d'honneur à la nostre qu'ausdictes deux aultres langues, et en commettre l'impression à persnnaige qui s'en saiche acquiter, ainsi que nous esperons que scaura très-bien faire ledict Janot, icelluy, pour ces causes et aultres à ce nous mourants ; avons retenu et retenons par ces presentes nostre imprimeur en ladicte langue francoyse, pour doresnavant imprimer bien et deurement, en bon caractere et le plus correctement que faire se pourra,, les livres qui sont et seront composez, et qu'il pourra recouvrer en ladicte langue, et aussi nous servir en ceste stat, aux honneurs, auctoritez, privileges, preeminences, franchises, libertez et droicts qui y peuvent appartenir, tant qu'il nous plaira. Et affin de luy donner meilleure volonté, moyen et occasion de s'y entretenir et supporter les fraiz et mises, peines et travaulx qu'il luy conviendra faire et prendre, tant ès impressions, corrections, qu'aultres choses qui en dependent, nous avons voulu et ordonné, voulons et ordonnons et nous plaist, et audict Janot permis et octroyé par ces presentes, qu'il puisse imprimer tous livres composez en ladicte langue francoyse qu'il pourra recouvrer, aprez toutesfoiz qu'ilz auront esté bien, deuement et suffisamment veuz et visitez et trouvez bons et non scandaleux... Donné à Paris, le douziesme jour d'avril l'an de grâce mil cinq cens quarante-trois et de nostre reigne le vingt-neufiesme. »*

(BERNARD, *Geoffroi Tory* ; Paris, 1865, 264)

Le titre d'imprimeur du roi était donné, sous l'ancien regime, à un « officier royal, rétribué en principe, exclusivement chargé de l'impression soit des actes du Pouvoir, soit d'ouvrages déterminés, et jouissant, pour garantir l'authenticité et la pureté des textes, ainsi que pour en assurer la publicité rapide, d'immunité et avantages propres à la fonction et de privilèges spéciaux et personnels. Ce titre donnait à son titulaire la qualité de commensal de la Maison du roi, le droit à un émolument de quelques centaines de livres et à un logement gratuit au Collège Royal (aujourd'hui Collège de France) ; il lui conférait tout un ensemble de faveurs qu'a fort bien précisées Lepreux dans le livre que je rappelle. Cet office semble avoir été « une charge à caractère personnel, dont le bénéfice périssait avec la disparition de celui qui en avait été pourvu ».

« La mission précise et très formelle de l'imprimeur du roi était *d'imprimer ou de faire imprimer* et mettre en publication tous les édits, ordonnances, lettres patentes ou closes, publications, modérations,

limitations et arrêts de la Cour du Parlement de Paris provenant directement du roi » : je dis bien ou de faire imprimer, ce qui signifie que l'imprimeur du roi pouvait être un simple libraire qui avait acquis son titre d'imprimeur par le fait seul qu'il assurait l'exécution des impressions administratives de l'État.

L'institution des Imprimeurs royaux a été évidemment un véritable conservatoire des traditions typographiques françaises, « non seulement à cause du principe de sélection qui a constamment guidé le souverain pour la désignation de ses imprimeurs, amis encore par les soins que les rois ont apportés à perpétuer dans certaines familles de typographes... la même émulation et l'amour de leur art, qui incitaient sans cesse ces élus à sacrifier au besoin leurs intérêts personnels au bien public, et qui poussaient les autres à les imiter pour obtenir de semblables faveurs ».

Je pourrais m'étendre longuement sur ce sujet ; donner des détails plus complets sur les devoirs, les droits, les privilèges et les prérogatives des imprimeurs du roi, le caractère exact de leurs fonctions et les modifications que le temps et les circonstances ont apportées à ce caractère ; ces plus longs détails me paraissent inutiles ; d'ailleurs, « placé entre l'enclume et le marteau –le roi et le parlement-, l'imprimeur du roi voyait surgir à chaque instant de nouvelles difficultés dans l'accomplissement des devoirs de sa charge », et tels d'entre eux furent souvent amenés, pour vivre en paix, à s'abstenir de faire acte d'imprimeur officiel.

Le souverain nommait des imprimeurs du roi par spécialité : il en était pour les français, pour le grec, pour la musique, pour les langues orientales, pour les mathématiques et même pour les monnaies ; mais, comme le dit Lepreux, « les grandes spécialités avaient dû cesser d'exister avec le XVI<sup>e</sup> siècle », et, dès lors, « on remarque une volonté fortement accentuée, de la part du monarque, à ne nommer des imprimeurs qu'en remplacement les uns des autres et à mesure qu'une vacance se produisait ». « La charge d'imprimer pour le français, ajoute cet excellent historiographe, est peut-être la première en date »... Primitivement tenue, semble-t-il par Pierre Le Rouge, puis par Tory et enfin par Olivier Mallard, elle fut conférée, en 1543, à Denis Janot, comme on l'a vu plus haut.

Je serais surpris que la fonction n'eût eu aucun titulaire entre Pierre Le Rouge, qui mourut, croit-on, vers 1493, et Tory, qui ne fut nommé qu'en 1530. En tous cas, il est des raisons de supposer que, jusqu'à Tory, le titre d'imprimeur du roi, pour tant est qu'il ne fût point purement honorifique, dut être général, et non point particulier à une langue ou à une spécialité.

## 1. L'IMPRIMEUR DU ROI POUR LE FRANÇAIS

Les lettres de nomination de Tory au titre d'imprimeur du roi, qu'Auguste Bernard date de 1530, ne sont pas connues, la seule preuve que l'on ait de sa fonction est la mention que, dès 1531, Tory lui-même fit de ce titre dans ses propres livres : preuve un peu précaire, on s'en rend compte, et Lepreux l'a fort bien compris.

Si l'on en croit cet auteur, il semble même que le premier imprimeur royal pour le français dut Denis Janot, dont la nomination date seulement de 1543 (v.s.) : « Les lettres de provision de ce dernier, dit-il, ne permettent pas d'affirmer qu'il fut le successeur (de Le Rouge, Geoffroy Tory et Olivier Mallard)

dans une charge que François Ier déclare solennellement instituer à cette époque, « ne voulant, dit-il, moins faire d'honneur » à la langue françoise qu'aux grecque et latine ». Il faudrait donc logiquement en conclure que les trois premiers ne furent que des imprimeurs royaux sans spécialité, si l'on n'en pouvait aussi inférer une sorte de remords de la part du monarque de n'avoir pas encore nommé *personnellement*, à l'instar de ses prédécesseurs, un imprimeur du roi à cet égard, il faut constater que ses successeurs ne jugèrent pas à propos de continuer la tradition, car, après Denis Janot, la fonction se trouva de fait supprimée ; ou plutôt, « elle fut exercée cumulativement par les imprimeurs en lettres grecques et latines ».

De sorte que, si l'on en croyait Lepreux, il n'y aurait jamais eu qu'un seul imprimeur du roi pour le français, Denis Janot : c'est peut-être aller un peu loin !

À Denis Janot succéda Charles Estienne<sup>7</sup>.

Come pour beaucoup d'autres, on n'a pas réussi à retrouver les lettres de nomination du frère de Robert Estienne<sup>8</sup> à la charge que ce dernier abandonnait ; mais celle-ci résulte de maints documents certains, notamment, dit Lepreux, du fait qu'il fit figurer sa qualité d'imprimeur du roi sur ses livres « sans soulever de protestation de son vivant », ce qui, on en conviendra, n'est pas une raison bien solide ; mais la preuve de sa fonction résulte surtout, ajoute-t-il, des « lettres de privilège émanant de la chancellerie ».

(LEPREUX, *Gallia typographica*, Imprimeurs du roi, I, 330).

Après Charles Estienne, Vascosan<sup>9</sup>.

Ce fut un rude imprimeur que ce Vascosan, si non par sa science littéraire, comme l'avaient été les Estienne, mais par le soin qu'il mit à réaliser de magnifiques impressions, « véritables chefs-d'œuvre », ont pensé maints hommes de goût.

C'est en 1561 que, par acte du 2 mars, Vascosan reçut de Charles IX les lettres lui conférant la charge d'imprimeur du roi pour le français. Ce document est trop long pour être reproduit ici *in extenso* ; j'en extrais les passages les plus intéressants :

*« Charles..., considérant que nostre cher et bien amé Michel de Vascosan, imprimeur...a, puis 25 ans en ça, employé tout sontemps, estude et industrie, a mettre en lumiere tous les plus beaux et rares livres qu'il a peu trouver en toutes langues, arts et sciences et avec tel soing et diligence que ce qui est sorty de luy se trouve si bien, fidelement et correctement imprimé, que chacun peut voir le proffit et utilité qui en est venu, non seulement à nostre Royaume, amis aussi a toute la Christienté... Iceluy pour ces causes, et autres bonnes considerations a ce nom mouvans, avons retenu et retenons par ces presentes nostre imprimeur en toutes langues, aux honneurs, autoritez, prerogatives et droits tels qu'ont accoustumé avoir noz autres imprimeurs : et pour par ledit de Vascosan imprimer toutes lettres d'edits, ordonnances, remonstrances des estats, resolutions donnees sur icelles, propositions, apologies et autres choses qui toucheront les affaires de nostre royaume, que nous voudrons estre imprimees et pulbiees : et semblablement tous livres Ebrieux, Grecs, Latins et François... »*

(B.N., J 729)

Bien avant que Vascosan ne fût mort, le 22 novembre 1568, des lettres patentes de Charles IX avaient nommé un nouvel imprimeur, Guillaume Nyver<sup>10</sup> ; en voici la justification :

*« venues par la Court les lettres patentes du Roy donnees a Orleans le vingt deuxiesme jour de novembre l'an mil cinq cens soixante huict soulz signees par le Roy, Robert et, par lesquelles ledict seigneur retient Guillaume de Nyverd imprimeur et libraire de ceste ville Paris, en l'estat de son imprimeur ordinaire en langue francoyse, pour doresnavant le servir et ce faisant imprimer et exposer en vente ensemblement ou separement toutes ordonnances, esdictz et publications qui seroient par lui faictes... »*

(A.N., Xia 1626, fo 86 V°)

De plus en plus, à ce moment, les imprimeurs du roi pour les spécialités tendaient à disparaître. Lorsque, inopinément, en 1570, survint le décès de Robert II Estienne<sup>11</sup>, rendant vacante l'une des charges d'imprimeur du roi, celui-ci confia à Frédéric Morel<sup>12</sup> le quadruple titre d'imprimeur pour le français, le grec, le latin et l'hébreu ; c'était d'ailleurs, ce qui s'était déjà passé, dix ans plus tôt, pour Vascosan. Ce document est trop intéressant pour que j'hésite à le transcrire ici en partie :

*« Charles..., scavoir faisons que pour le bon tesmoignage et rapport en nostre bonne ville et université de Paris et a plain confians de ses sens, suffisance, loyaulté, prudhommage, experience en l'art d'imprimerie et bonne diligence, et mesmes ayant regard qu'il a cy devant imprimé plusieurs beaux livres tant en grec, latin que francoys et autres langues, comme il desire continuer pour le prouffict et comodité publique. Pour ces causes et aultres bonnes et grandes considerations a en nous mouvans, avons ce jordhuy retenu et retenons ledict Morel en l'estat et charge de nostre imprimeur ordinaire tant en hebreu, grec, latin que francoys et mesmement pour le fait de nos esdictz, ordonnances, statuz, lettres patentes et aultres noz mandemens et lettres qui debvront estre imprimees et publiees et ledict estat vacquant a present par la mort du feu Robert estienne, luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces presentes pour icelluy tenir et exercer et en joyr et user par ledict Morel aux honeurs, autoritez, prerogatives, preeminances, privileges tant generaux que particuliers, franchises et libertez, gaiges et droitz accoutumez et audict estat appartenans, voulans en outre qu'il ayt les poinçons, moules, matrices, caracteres et fontes de nostre grec, pour en joyr et nous en servir quand besoing sera et en sera requis,... »*

(A.N., Xia 8629, f° 90V°)

Dès lors, la charge d'imprimeur pour les quatre langues va se trouver réunie sur une seule tête, et ce sera, jusqu'en 1681, celle de Frédéric Morel. Aussi, peut-on se demander le cas qu'il convient de faire de ce que, en 1578, Mamert Patisson<sup>13</sup>, successeur temporaire de Robert II Estienne, porte lui-même le titre d'imprimeur du roi.

Il en est d'ailleurs de même pour Pantonnier<sup>14</sup> et PrévotEAU<sup>15</sup> qui, en 1581 aussi, s'affublent du titre d'imprimeur du roi pour le grec ; mais là, il semble évident que, comme on le verra, ces deux imprimeurs aient simplement voulu bénéficier d'une équivoque.

En 1583, tout semble renté dans l'ordre : Jamet Mettayer<sup>16</sup> qui, écrit Lepreux, « s'insinue chaque jour davantage dans la faveur royale », en laquelle il était entré depuis quelques années, cumule les charges d'imprimeur du roi, non seulement pour les quatre langues française, latine, grecque et hébraïque, mais encore pour les mathématiques, et cet état de choses va durer jusqu'en 1594, époque où il sera remplacé par Pierre Lhuillier<sup>17</sup>.

Sur ces entrefaites, d'ailleurs, un événement capital s'était produit : une décision du Conseil du Roi avait, en 1594, limité à deux « le nombre des imprimeurs de Sa Majesté ». Au début de l'année 1605, Lhuillier sollicita le roi de consacrer cette décision par de nouvelles lettres patentes, et Henri IV, le 12 février de cette année-là, décide en effet :

*« Henry..., dès l'instant de la reduction en nostre obeissance de ceste nostre bonne ville de Paris, s'estant offert differend entre deffunct Jamet mestaier, Pierre Lhuillier, d'une part, et Frederic Morel pour raison de la charge et office de nostre imprimeur et libraire, pretendant ledict Morel deivoir seul posseder ladicte charge a l'exclusion des dicts Mestaier et Luillier, lesquels pendant tout le cours des troubles derniers estans demeurez en nostre suite et furent expeilsez comme nos serviteurs de nostre dicte ville, auroient esté par nous establis et ordonnez nos Imprimeurs et libraires et y auroient à grands perils, peine et frais, servy nous et le public, absent ledit Morel, nous aurions par arrest de nostre Conseil d'Etat,...ordonné entre autres choses que les dits Morel, Mestaier et Lhuillier demeureroient nos imprimeurs, exerceroient ensemble la dicte charge à communs frais, profficts et gaiges sans qu'ils peussent imprimer l'un sans l'autre, leur ayant sur ce et leur fonction donné le reglement que nous aurions jugé estre utile et convenable à nostre service... avons derechef ordonné et ordonnons que la charge de nostre dict imprimeur que tenoit et dont estait pourveu et jouissait ledict Mestaier a present vacante par sa mort sera et demeurera supprimée et revocquee, ainsi que nous la supprimons et revocquons... »*

(A.N., Xia8645, f°217 v°)

Malgré l'inattaquable authenticité de pareil document, Lepreux qui, on s'en rend fort bien compte, a tendance à révoquer tout ce qui a été écrit avant lui, doute de la Suppression irrévocable de la charge d'imprimeur du roi qui devait tout naturellement se reporter de Jamet Mettayer sur son fils et successeur, Pierre Mettayer. De fait, non seulement ce dernier continua à se servir du titre virtuellement révoqué, mais, en 1610, un arrêt du Conseil d'État, du 8 novembre, le désigne encore sous cette qualité. Il semblerait donc que pendant cinq ans encore, à partir de 1605, il y eut trois imprimeurs du roi, et non deux. On ne doit pas s'étonner que le titre d'imprimeur du roi ait suscité de retentissants et interminables procès. On vient de voir celui qu'avait intenté Frédéric Morel à Jamet Mettayer et Pierre Lhuillier, et la solution ou plutôt la suite un peu inattendue qu'avait eu cette procédure. En 1617, Frédéric III Morel<sup>19</sup> et Pierre Mettayer actionnèrent Antoine Estienne<sup>20</sup> pour de mêmes raisons.

En 1613, Antoine Estienne, petit-fils de Robert I, avait obtenu, grâce à la puissante protection du cardinal du Perron, entre les mains de qui il avait abjuré le protestantisme, des lettres d'imprimeur ordinaire du roi :

*« Sur la requeste presentee... contenant qu'il a pleu à Sa Majesté l'establir (Antoine Estienne) l'un de ses libraires et imprimeurs en la ville de Paris pour le servir en ladite qualité aux mesmes droitz, franchises et libertez dont ses ayeul et père ont jouy... »*

(A.N., V6 31)

Non seulement cette nomination manifestement abusive émut la Chambre des imprimeurs, éternellement jalouse de ses prérogatives, mais semblable favoritisme ne faisait point non plus l'affaire des deux titulaires de la fonction : Morel et Mettayer. Pourtant, à l'exploit d'ajournement qu'ils firent



signifier à Estienne, celui-ci répondit en se pourvoyant par devant le Conseil d'État du roi qui, par arrêt du 29 décembre 1617, l'autorisait à y appeler ses adversaires.

La solution définitive de ce conflit fut que, « *du consentement des parties, ayant esgard a la requeste dudit suppliant et sans s'arrester au renvoy requis par lesditsn Morel et Mestaier, ledit suppliant auroit esté maintenu en ladite charge d'imprimeur et libraire ordinaire de Sa Majesté pour en jouir avec les mesmes droitz, pouvoirs et franchises dont jouissaient lesdits Morel et Mestaier, sauf pour l'impression des esdictz et ordonnances, reiglemens, declarations de Sa Majesté et arrestz tant du Conseil que Cours du parlement et autres cours souveraines, laquelle ledit Estienne ne pourra entreprendre en façon quelconque, sinon après le decedz des dits Morel et Mettaier ou de l'un d'iceux...* »

(Lepreux, *Gallia typographica*, I, 250).

Antoine Estienne, qui exerçait la fonction d'imprimeur du roi en peu en marge de la légalité, puisque c'était à la fois par et contre la volonté du roi, conserva son privilège jusqu'en 1662. À cette époque, et par un acte passé le 5 août au Châtelet, il vendit cette charge à Sébastien Hure<sup>21</sup> au prix de 1200 livres.

(B.N. Ms fr, 22078, f°87)

De son côté Robert III Estienne<sup>22</sup>, en 1618, avait pris lui-même, dans *Liber Malachiae cum commentario doctissimo R-Davidis Kimhi...*, la qualité d'imprimeur du roi.

Par surcroît, un arrêt du Conseil privé du roi, du 29 mai de la même année, le maintenait dans la charge d'imprimeur de Sa Majesté, malgré l'opposition de Frédéric III Morel et de Pierre Mettayer, et –détail fort intéressant- l'autorisait à jouir des matrices du grec royal :

« *Sur la requeste presentee au Roy par Robert Estienne, imprimeur et libraire ordinaire de Sa Majesté, expositive que par arrest dudit Conseil du 29 mai 1618, il auroit ordonné que le suppliant pourra faire fondre sur les matruices grecques de parangon, gros-romain et cicero appartenantes à Sa Majesté aultant de fontes qu'il luy sera necessaire, avec injonction aux gardiens desdites matrices de les luy mettre entre les mains à sa premiere requeste, avec deffenses tant au suppliant qu'aus dits gardiens d'en communiquer à d'autres sans expres commandement de SaMajesté ; que neanmoins ledit gardien les ayant mises entre les mains de Guillaume Le Bé<sup>23</sup>, fondeur de lettres, il auroitourny des caracteres d'icelles à d'autres imprimeurs, ce qui peult apporter un grand desordre...et aultant que ledict desordre est arrivé de ce que depuis le decedz de Frederic Morel qui estoit gardien des dictes matrices, ce qui cause que ledit Le Bé en dispose à sa vollonté pour son utilité particulière* »...

Bref, écartons l'effroyable verbiage de ces procédures si touffues, et venons-en à l'épilogue :

« *Le Roy... a ordonné et ordonne que les matrices grecques de parangon, gros romain et cicero avecq leurs moules seront mis ez mains du sieur de Thou, conseiller de Sa Majesté et maistre des requestes ordinaire... qui en baillera récépissé audit Le Bé, qui luy servira de descharge valable mesmes envers les héritiers dudict feu Frederic Morel et que conformement au dict arrest du 29e may 1618, ledict Estienne pourra prendre les dictes matrices par les mains dudict sieur de Thou sur son récépissé jusques à ce qu'autrement par Sa Majesté en ais testé ordonné* ».

(A.N., V6 96).

En 16225, on constate encore l'existence d'un nouvel imprimeur du roi, Nicolas Callemont <sup>24</sup> :

*« ...le feu Roy... nostre tres honoré seigneur et père... auroit par son brevet du vingtiesme may XVIe vingt deux... accordé à Nicoles Calmont aussy imprimeur, de faire sa demeure ordinaire et fonctions d'imprimerie au lieu où il s'estait abitué, et pour marque de ladicte permission donné pouvoir de mettre sur sa boutique le tapis decoré de noz armes... »*

(A.N., Xia 8655, f°140).

René Baudry<sup>25</sup>, qui avait épousé la veuve de Callemont, obtint du roi, le 2 novembre 1634, la reconduction à son profit du privilège accordé à ce dernier et dont sa veuve avait joui après son décès. D'autre part, depuis 1624 Claude Prévost<sup>26</sup> avait succédé à Frédéric III Morel, son beau-père :

*« arrest du Conseil obtenu sur requeste par ledit demandeur portant qu'ayant esgard à la requeste desdits Estienne et Prevost, Sa Majesté a faict inhibitions et deffenses à Vesfve Hervy et Chareles Morel, son filz, de s'aider de l'arrest et commission sur celuy du deuxiesme juillet XVI<sup>e</sup> XXVII<sup>e</sup> et de se pourvoir audit Conseil contre l'arrest du XVIII<sup>e</sup> decembre XVI<sup>e</sup> XXVI<sup>e</sup> et deffence à ladicte vesve Hervy et Charles Morel, son filz et autres de troubler et empescher à l'advenir desdits Estienne et Prevost en l'exercice et fonction de ladite charge à peine de tous despens... »*

(A.N., V6 94).

« À partir de ce moment, écrit Lepreux, il se passe des choses étranges : le 12 décembre 1625, Pierre Mattayer fait opposition à la réception de son nouveau collègue (Claude Morel), tandis que Prévost, revenant sur sa décision première, entend profiter des avantages d'une fonction à laquelle il a renoncé », et il s'oppose à l'entérinement des lettres de nomination ; mais la constitution d'une rente annuelle de cent livres tournois que fait Claude Morel à son profit, suspend la procédure, et bientôt la mort de ce dernier, survenue le 16 novembre 1626, aplanit toutes les difficultés.

Nous sommes à cette époque où le népotisme et le favoritisme ont remplacé la science technique et les capacités professionnelles ; où, à Lyon comme à Paris, se sont multipliés les procès, oppositions, revendications véhémentes à propos de tout et à propos de rien ; où la fraude règne en maîtresse dans la corporation ; où les libraires vivent de contrefaçons éhontées et les imprimeurs de prostitution à leurs ordres.

Le 26 novembre 1633, Sébastien Cramoisy<sup>27</sup> qui, depuis 1628 avait obtenu maintes faveurs du roi et que ses collègues avaient mis à la tête de leur communauté, recueillait la charge d'imprimeur du roi :

*« Louis...scavoir faisons que comme pour le bon et louable rapport qui nous a esté fait de la personne de nostre cher et bien amé Sebastien Cramoisy, libraire juré et imprimeur en nostre ville de Paris et a plein confians de ses sans suffisans, loyauté, prudhomie, experience, bonne diligence et fidelité, nous avonsicelluy retenu en l'estat et charge de l'un de nos imprimeurs ordinaires par nos lettres de retenues de vingt sixieeme de novembre dernier... donné à Saint germain en Laye le vingt quatriesme jour de decembre l'an de grace mil six cens trente trois... »*

(A.N., Xia 8652, f°270 V°)

Aussi, lorsque, à quelques temps de là, fut fondée par Richelieu l'Imprimerie Royale, celui-ci songea-t-il à Cramoisy pour lui en confier la direction.

(A. Bernard, Histoire de l'Imprimerie Royale du Louvre ; Paris, 1867, p.69, qui semble n'avoir pas vu l'acte de sa nomination).

(B. Nous retrouverons Cramoisy au chapitre de la fondation de l'Imprimerie Royale.

## 2. L'IMPRIMEUR DU ROI POUR LE GREC

Le roi étant, en 1530, pourvu avec Tory -je persiste à le croire- d'un imprimeur pour la langue française, dut songer bientôt à investir de la même fonction un imprimeur pour le latin, un autre pour le grec et un autre aussi pour l'hébreu. Le Collège de France, en effet, dont le nom était à ce moment-là « Collège des Trois Langues », venait d'être créé depuis quelques années, et, comme le dit Bernard, « ce n'était pas le tout que d'avoir des chaires, il fallait des livres dans ces langues » : on pourvut à en mettre entre les mains des élèves.

Vers 1538, François I<sup>er</sup> fut donc amené à créer de nouveaux imprimeurs du roi.

Conrad Néobar<sup>28</sup>, premier imprimeur pour le grec, fut nommé le 17 janvier 1538 (v.s.) :

*« François, par la grace de Dieu, roi des François, à la nation française, Salut.*

*« Nous voulons qu'il soit notoire à tous et à chacun que notre desir le plus cher est, et a toujours esté, d'accorder aux bonnes lettres nostre appui et nostre bienveillance speciale, et de faire tous nos efforts pour procurer de solides estudes a la jeunesse. Nous sommes persuadé que ces bonnes estudes produiront dans nostre royaume des theologiens qui enseigneront les saintes doctrines de la religion ; des magistrats qui exercent la justice, non avec passion, mais dans un sentiment d'équité publique ; enfin des administrateurs habiles, le lustre de l'Etat, qui sauront sacrifier leur interest privé à l'amour du bien public.*

*« Tels sont en effet les avantages que l'on est en droit d'attendre des bonnes estudes presque seules. C'est pourquoi nous avons, il n'y a pas longtemps, liberalement assigné des traitements a des savants distingues, pour enseigner a la jeunesse les langues et les sciences, et la former à la pratique non moins precieuse. Des bonnes mœurs. Mais nous avons consideré qu'il manquait encore, pour haster les progres de la littérature, une chose aussi necessaire que l'enseignement public, savoir : qu'une personne capable fust spécialement chargée de la typographie grecque, sous nos auspices et avec nos encouragements, pour imprimer correctement des auteurs grecs à l'usage de la jeunesse de nostre royaume.*

*« En effet, des hommes distingues dans les lettres nous ont representé que les arts, l'histoire, la morale, la philosophie et presque toutes les autres connaissances decoulent des escrivains grecs, comme les ruisseaux de leurs sources. Nous savons egalement que, le grec etant plus difficile a imprimer que le françois et le latin, il est indispensable, pour diriger avec succes un etablissement typographique de ce genre, que l'on soit versé dans la langue grecque, extremement soigneux, et pourvu d'une grande aisance ; qu'il n'existe peut estre pas une seule personne, parmi les typographes de nostre royaume, qui reunisse tous ces avantages, nous voulons dire la connaissance de la langue grecque, une soigneuse activité et de grandes ressources ; mais que chez ceux-ci c'est la fortune qui*

*manque, chez ceux-là le savoir, ou telle autre condition chez d'autres encore. Car les hommes qui possèdent à la fois instruction et fortune aiment mieux poursuivre toute autre carrière que de s'adonner à la typographie, qui exige la vie la plus laborieuse.*

*« En conséquence, nous avons chargé plusieurs savants, que nous admettons à notre table ou à notre familiarité, de nous désigner un homme plein de zèle pour la typographie, d'une erudition et d'une diligence éprouvées, qui, soutenu de notre libéralité, serait chargé d'imprimer le grec.*

*« Et nous avons un double motif de servir ainsi les études. D'abord, comme nous tenons de Dieu tout-puissant ce royaume, qui est abondamment pourvu de richesses et de toutes les commodités de la vie, nous ne voulons pas qu'il le cède à aucun autre pour la solidité donnée aux études, pour la faveur accordée aux gens de lettres, et pour la variété et l'estendre de l'instruction ; ensuite, afin que la jeunesse studieuse, connaissant notre bienveillance pour elle et l'honneur que nous vous plaisons à rendre au savoir, se livre avec plus d'ardeur à l'étude des lettres et des sciences, et que les hommes de mérite, excités par notre exemple, redoublent de zèle et de soins pour former la jeunesse à de bonnes et solides études.*

*« Et comme nous recherchions à quelle personne nous pourrions confier en toute sûreté cette fonction, Conrad Neobar s'est présenté fort à propos. Comme il desiroit beaucoup obtenir un emploi public qui le plaçast sous notre protection, et qui pût lui procurer des avantages personnels proportionnés à l'importance de son service, d'après les témoignages qui nous ont été rendus de son savoir et de son habileté par des hommes de lettres nos familiers, il nous a plu de lui confier la typographie grecque, pour imprimer correctement dans notre royaume, soutenu par notre munificence, les manuscrits grecs, sources de toute instruction.*

*« Mais, voulant pourvoir en même temps à l'ordre public, et prévenir toute fraude au préjudice de notre typographe Neobar, nous l'établissons dans son office dans les clauses et conditions suivantes :*

*« Premièrement, nous entendons que tous les ouvrages qui n'ont pas encore été imprimés ne soient mis sous presse, et encore moins publiés, avant d'avoir été soumis au jugement de nos professeurs de l'Académie de Paris, chargés de l'enseignement de la jeunesse ; en sorte que l'examen des ouvrages de littérature profane soit confié aux professeurs de belles lettres, et celui des livres de religion à des professeurs de théologie. Par ce moyen la pureté de notre très-sainte religion sera préservée de superstition et d'hérésie, et l'intégrité des mœurs mise à l'abri de la souillure et de la contagion des vices.*

*« Secondement, Conrad Neobar déposera dans notre bibliothèque un exemplaire de toutes les premières éditions grecques qu'il mettra au jour le premier, afin que, dans le cas de quelque événement calamiteux aux lettres, la prospérité conserve cette ressource pour réparer la perte des livres.*

*« Troisièmement, les livres que Neobar imprimera porteront la mention expresse qu'il est notre imprimeur pour le grec, et que c'est sous nos auspices qu'il est spécialement chargé de la typographie grecque ; afin que non-seulement le siècle présent, mais la postérité, apprenne de quel zèle et de quelle bienveillance nous sommes animés pour les lettres, et qu'instruite par notre exemple, elle se montre disposée comme nous à consolider les études et à contribuer à leur progrès.*

*« Du reste, comme cet office est plus que tout autre utile à l'Etat, comme il exige de l'homme qui veut l'exercer avec zèle des soins si assidus qu'il ne peut lui rester un seul moment pour des travaux qui pourraient le conduire aux honneurs ou à la fortune, nous avons voulu pourvoir de trois manières aux intérêts et à l'entretien de notre typographe Neobar.*

*« D'abord nous lui accordons un traitement annuel de cent escus d'or dits au soleil, à titre d'encouragement, et pour l'indemniser en partie de ses dépenses. Nous voulons en outre qu'il soit exempt d'impôts, et qu'il jouisse des autres privilèges dont nous et nos prédécesseurs avons gratifié le clergé et l'Académie de Paris, en sorte qu'il tire un plus grand avantage de l'exploitation des*

*livres, et qu'il acquiere plus facilement tout ce qui est necessaire à un etablissement typographique. Enfin nous faisons defense tant aux imprimeurs qu'aux libraires d'imprimer dans notre royaume, ou de vendre, pendant l'espace de cinq ans, les livres d'impression estrangere, soit grecs, soit latins, que Conrad Neobar aura publiés le premier, et pendant deux ans les livres qu'il aura reimprimés plus correctement sur d'anciens manuscrits, soit par ses propres soins, soit d'apres le travail d'autres savants.*

*« Tout contrevenant aux presentes sera passible d'une amende envers le fisc, et remboursera a notre typographe tous les frais de ses editions. Mandons en outre au prevost de la ville de Paris, ou son lieutenant, ainsi qu'a tous autres magistrats actuellement en exercicie, ou qui tiendront de nous des charges publiques, de faire jouir pleinement Conrad Neobar, notre typographe, de tous les privileges et immunités qui sont accordés par les presentes ; comme aussi d'infliger une peine severe à quiconque lui apporterait trouble ou empeschement dans l'exercicie de son emploi : car nous entendons qu'il soit à l'abri des atteintes des meschants et de la malveillance des envieux, afin que le calme et la securité d'une vie paisible lui permettent de se livrer avec plus d'ardeur à ses graves occupations.*

*« Et pour qu'il soit ajouté foi pleine et entiere et à toujours a ce qui est ci-dessus prescrit, nous l'avons revestu de nostre signature, et y avons fait apposer nostre sceau. Adieu.*

*Donné à Paris, le dix-septieme jour de janvier, l'an de grace 1538, et de notre regne le vongt-cinquieme ».*

(Bernard, *Geoffray Tory* ; Paris, 1865, p.379, traduct.)

Néobar, paraît-il, « ne réunissait pas les qualities nécessaires pour remplir (l'emploi dont il venait d'être investi, n'étant) ni libraire ni imprimeur de profession, et c'est probablement en s'adjoignant quelque bon praticien qu'il put satisfaire à la volonté royale et nous transmettre le produit de ses presses ». Il mourut en 1539 (1540 n.s.) et eut pour successeur Robert Estienne.

On ignore les lettres royaux par lesquels François 1<sup>er</sup> conféra à Estienne la charge d'imprimeur pour le grec. Il va sans dire, toutefois, que sa fonction résulte d'une documentation incontestable, et notamment de l'arrêt qui suit :

*« Après que, au Conseil privé du Roy, ont esté ayez Messieurs les Docteurs en la saincte faculté de theologie depputez de la part du college des docteurs en lad. Faculté à Paris sur les censures qu'ilz ont advis de devoir faire sur aucuns lieux des sommaires, anotacions et indices tant des bibles que nouveaux test atemens en latin imprimez par Robert Estienne, imprimeur du Roy, et mesmes sur un Indice qu'il a imprimé à part, ad savoir lesd. Bibles es annees MVcXXVII, XXXII, XXXIV, XXXV et XXXVI et les nouveraux testatmens et indices es annes MVcXLI, XLIII et XLV, et led. Indice a part en l'an MVcXXXVII, et que lesd. Depputez ont allegué qu'il y a encore plusieurs autres choses à corriger et refformer esd. Livre. Il a esté dict que deffenses seront faictes aud. Robert Estienne et tous autres imprimeurs de n'imprimer, vendre ou faire vendre lesd. Bibles, nouveaux testamens et indices jusques a ce que par ledict seigneur autrement en ay testé ordonné. Fait aud. Conseil privé tenu à Fontainebleau le X<sup>e</sup> jour de decembre MVcXLVII ».*

(B.N., franç., 18153, fo20v°).

Si François 1<sup>er</sup> avait été aimable pour Robert Estienne en lui conférant le titre d'imprimeur du roi pour le grec, Robert Estienne le lui rendit bien :

« Si le divin Platon, écrit-il dans le premier livre qu'il imprima avec le grec du roi, a eu raison de dire que le genre humain serait heureux quand les philosophes régneraient, ou quand les rois deviendraient philosophes, il faut s'empresse de proclamer la France réellement haureuse sous un roi tel que François 1er. N'est-ce pas en effet, une merveille que ses entretiens avec les hommes les plus instruits dans lesquels, presque tous les jours, après avoir réglé les affaires de l'État, il traite, au grand étonnement de ceux qui l'écoutent, toutes sortes de questions littéraires et scientifiques ?...

« Aussi son premier soin a-t-il été de choisir, avec une scrupuleuse attention, les maîtres les plus habiles dans les plus belles sciences, ert de leur donner des chaires dans cette école si fameuse, où l'amour de l'étude attire de toutes parts d'innombrables élèves...

« Enfin, il a formé à grands frais une vaste bibliothèque, où il a rassemblé des livres de tout genre, et il ne se passe pas de jour qu'il n'en ajoute de nouveaux. Il a fait venir à grands frais de la Grèce et de l'Italie les ouvrages des poètes et des historiens les plus célèbres de l'Antiquité, et il a pris tous les moyens de faire jouir de ses richesses quiconque le désire. C'est dans ce but qu'il a ordonné aux ouvriers les plus habiles d'exécuter des caractères de forme moderne et élégante. Avec ces caractères, les plus beaux ouvrages, imprimés avec soin et multipliés à l'infini, se répandront dans toutes les mains, et déjà nous en livrons au public un spécimen en langue grecque.

« Pour parvenir plus sûrement à nous acquitter, comme nous le devons, de l'office que le roi nous a confié, nous avons pris soin de collationner et comparer les textes de plusieurs anciens manuscrits ; nous avons appelé à notre aide les soins et les lumières des hommes les plus consommés dans ce genre de travail, et particulièrement attachés à notre maison. Paris, la veille des calendes de juillet 1544. »

*(Histoire ecclésiastique d'Eusèbe ; Paris, 1544)*

Robert Estienne, qui dut s'exiler à Genève en 1551, eut pour successeur, au titre d'imprimeur du roi pour le grec, Adrien Turnèbe<sup>29</sup>. Les lettres qui le nommèrent à cette charge, écrit Lepreux, ne nous sont point parvenues ; mais on sait par les diverses procédures qu'il eut à suivre contre Charles Estienne, au commencement de l'année suivante, que Turnèbe héritait non-seulement des privilèges et sans doute des appointements accordés à ses prédécesseurs, mais encore du « droit de garde et d'usage des grecs royaux », ce qui constituait bien, en effet, un véritable brevet d'imprimeur du roi *de facto*, pour le grec.

Adrien Turnèbe, titulaire au Collège royal de la chaire de littérature grecque, lui donna un tel lustre que Montaigne disait de lui qu'« il estoit le plus scavant et le plus grand homme qui fut il y a mille ans ».

Accablé sans doute par le poids de tant d'éloges, « excédé peut-être aussi du surcroît de travail que lui occasionnaient ses fonctions, Turnèbe passa la main ». Sa charge d'imprimeur pour le grec fut recueillie par son associé Guillaume Morel<sup>30</sup>, Turnèbe ayant jugé que « personne plus digne que lui n'était capable de la remplacer... ».

Guillaume Morel, imprimeur, reconnaît avoir reçu, au moins de juillet passé (1555), d'Adrien Turnèbe, les lettres, casses, matrices, etc. que Charles Estienne avait remises à ce dernier les 17 août et 28 septembre 1551 ».

(B.N., Pièces origin., vol.2047)

On a remarqué que ce récépissé ne fait pas mention des poinçons du grec du roi qui, en effet, « se trouvaient déposés... dans la Bibliothèque du roi à Fontainebleau », où Morel lui-même avait sollicité qu'ils fussent transférés, pour assurer « leur meilleure conservation ». Mais notre imprimeur du roi ne les perdait point de vue, et, au mois de janvier 1563, il présentait requête à la Cour, à l'effet de les faire « visiter, huiler et accoustrer » pour les soustraire au danger « d'estre enroillez et gastez ».

(P. RENOUARD, *les Grecs du Roi*, dans *Bulletin du Bibliophile*, 1901, p.168).

Qui d'Étienne PrévotEAU, gendre de Guillaume Morel, ou de Pierre Pautonnier, recueillit la charge d'imprimeur du roi pour le grec ? Nul ne le sait, ou plutôt nul n'en est absolument certain. Une liste des Imprimeurs du Roi que contient le Manuscrit français N°22078 de la Bibliothèque Nationale, en sa pièce 52, donne Pautonnier pour imprimeur du roi « pour le grec et langues orientales » nommé aux lieu et place de Guillaume Morel, en 1603.

Quant à Lepreux, il n'accepte ni PrévotEAU ni Pautonnier, parce que, concernant ce dernier, la souscription lue par les auteurs sur un assez grand nombre de ses impressions : *Parisiis typographia Petri Pautonnier, Nepotis Guillelmi Morellii in graecis typographi Regii*, ne signifie peut-être point que Pautonnier fût lui-même imprimeur pour le grec. Cette mention est bien, en effet, l'une de ces nombreuses ambiguïtés, voulues ou inconscientes, dont les hommes de cette époque ont été si prodigues. Concernant PrévotEAU, le cas est le même, si non qu'il écrivait, lui « *hoeredis Guillelmi Morellii in Graecis Typographi Regii* ».

S'il en fut comme le pense Lepreux, il serait donc possible que Frédéric II Morel eût été le successeur de la veuve de Guillaume Morel, avec qui il n'avait d'ailleurs, écrit cet auteur, « aucun lien de parenté », hasard singulier !

« *Veues par la Cour les lettres patentes du Roy donnees a Paris le deuxiesme jour de novembre mil cinq cens quatre vingtung, signees sur le reply, par le Roy, Pinard, par lesquelles ledict Seigneur pouvoit Frédéricq Morel, fils de Frédéricq Morel, imprimeur ordinaire du Roy, dudict estat et office d'imprimeur du Roy, dudict estat et office d'imprimeur ordinaire tant en hebreu que de latin, François et autres, à la survivance dudict Morel père, pour en jouir par ledict Morel fils et le survivant d'eulx deux, aux honneurs, autoritez, prerogatives, franchizes, privileges tant general que particuliers, auctoritez, droit, gages, libertés et autres accoutumez et audict estat appartenant, sans que au moyen du decez advenant de l'un, ledict estat et office soit déclaré vaccant ne impetrable n'y qu'il y puisse estre pourveu tant que l'un des deux vivra, comme plus ou long le contiennent lesdictes lettres, par lesquelles ledict seigneur veult et entend que eulx et chascund'eulx ayant les poiçons, mousles, matrices et carractaires et fontes du grec audict seigneur appartenant, pour eux s'en aider et s'en servir quand requis en seront, avec deffences à tous imprimeurs et libraires d'imprimer et vendre aucuns livres imprimez par les dictes Morel sans leur consentement, les dictes lettres de l'ordonnance de la dicte Cour communiqees au Procureur General du Roy, des conclusions sur ce, et tout considéré, Ladikte Cour, en entherinant lesdictes lettres, a ordonné et ordonne qu'elles seront communicquees et enregistrees ez registres d'icelle... »*

(A.N., Xia 1673, f°267)

Il semble que Frédéric Morel ait été le dernier imprimeur du roi pour le grec ; ce serait donc entre ses mains qu’auraient échoué et seraient demeurés jusque fort longtemps après sa mort, survenue en 1630, les poinçons du grec du roi, puisdque l’arrêt du 29 juillet 1594 les lui avait confiés.

### 3. L’IMPRIMEUR DU ROI POUR LA MUSIQUE

Le Premier titulaire de la charge d’imprimeur du roi pour la musique fut Pierre Attaingnat<sup>31</sup>, gendre de Philippe Pigouchet<sup>32</sup>. Ayant « tout de suite compris de quelle utilité serait pour son pays le nouveau genre d’impression » qui venait d’être inventé par Philippe Hautin<sup>33</sup>, lequel réunissait « sur le même poinçon la note et un fragment de portée », alors qu’en l’atlie la portée et la note nécessitaient chacune un poinçon, attaingnat acquit de Hautin un « assortiment de fontes et peut-être de matrices ».

Lepreux, à qui j’emprunte ces citations, croit que la nomination d’Attaingnat comme imprimeur du roi pour la musique, date de 1538, mais il n’en a aucune preuve. D’autre part, la qualité que prenait Hubert Jullet<sup>34</sup>, son gendre, dans leurs publications communes, relève uniquement du fait de leur association.

Le premier livre de la série des trente-cinq chansons musicales imprimées par Attaingnat, de 1538 à 1549, et que possèdent les bibliothèques de Wolfenbüttel, de Vienne et de Munich porte :

*« imprimees par Pierre Attaingnat et Hubert Jullet, libraires et imprimeurs de musique du Roy » ce qui a donné à penser que leur nomination à ce titre date de cette année 1538, puisqu’en 1537 ils signaient seulement « ...par Pierre Attaingnat et Hubert Jullet imprimeurs et libraires de musique ».*

Quoi qu’il en soit, tout l’intérêt de la fonction d’imprimeur du roi, au point de vue historique, qui est celui où je me place ici, est dans la vie industrielle des Ballard, existence qui remplit presque un siècle et demi, et voici le premier document qui intéresse leur office :

*« Henry par la grace de Dieu Roy de France, A nos amez et feaux les gens tenans notre cour de parlement, prevost de Paris, generaux conseillers sur le fait de la justice, de nos aydes... Scavoit faisons que nous ayant egard aux bons et agreables services que nous ont par cy devant fait nos chzers et bien amez Adrian Le Roy<sup>35</sup> et Robert Ballard<sup>36</sup>, Imprimeurs de musique, demeurant à Paris, en consideration desquels et de leur sens, suffisance, prudhommie et bonne experience, iceux avons retenus et retenons par ces presentes es etats et offices de nos imprimeurs pour imprimer toute sorte de musqie tant vocalle qu’instrumentale et esdit estats nous servir doresnavant aux honneurs, aotorités, prerogatives, franchises, libertés, privileges, profits, revenus et emolumens accoutumés tels et semblables que ont accoutumé jouir ceux qui ont- par ci-devant été par nous retenus audit etat et d’abondant leur avons permis et permettons de toujours et à l’avenir imprilmer toute sorte de musique tant vocalle qu’instrumentale de quelque auteur ou auteurs que ce soit, nonobstant toutes autres lettres à ces presentes contraires impetrees que à imetrer, auxquelles par notre expresse volonté et par ces presentes avons derogé et derogeons pour le regard des choses qui n’ont été imprimees et desquelles le*



temps est expiré. Si vous mandons, commandons et expressement enjoignons que de tout le contenu en ces presentes vous faites, souffrés et laissiés iceux supplians jouir et user pleinement et paisiblement, cessans et faiss&ant cesser tous empeschemens contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le seize jour de fevrier l'an de grace mil cinq cent cinquante deux... »

(BRUNET, *Librairie musicale de France de 1653 à 1790*, 404).

Ces fonctions furent confirmées à Ballard par lettres de Charles IX, du 27 avril 1558, puis à sa veuve par un brevet d'Henri IV du 18 avril 1594.

J'ai dit, deux lignes plus haut, que la charge d'imprimeur du roi pour la musique avait été confirmée à la veuve de Robert Ballard ; en réalité, cette survivance profita surtout à leur fils Pierre :

*« Aujourd'huy dix huitiesme d'avril mil cinq cens quatre vingt quatorze, le Roy estant à Paris et voulant bien favorablement traiter Adrien Le Roy et Pierre Ballard<sup>37</sup>, eu egard qu'il y a plus de trente ans qu'ils ont toujours esté employés es estats des maisons des feus Roy en la qualité de leurs imprimeurs de musique aux gages de cinquante escus chacun jusques au commencement des troubles, sa Majesté les voulant conserver en la meme grace que ses dits predecesseurs leur a continué et continue ladite qualité de ses imprimeurs de musique pour en jouir ainsi qu'ils ont fait du vivant du feu Roy... »*

(B.N., Man franç., 22077, pièce9)

Le 29 avril 1637, Louis XIII confirmait Pierre Ballard dans sa fonction :

*« Louis... Notre cher et bien aimé Pierre Ballard, notre imprimeur de musique tant vocale qu'instrumentale, pourvu dudit état et office par lettres du feu Roy, notre très-honoré seigneur et père, du vingt cinquième mars mil six cent sept..., voulons et nous palît que ledit Ballard jouisse seul pleinement et paisiblement, à l'exclusion de tous autres, du pouvoir, faculté, permission et privilège attribuez audit office..., d'imprimer ou faire imprimer toutes sortes de musique tant vocale qu'instrumentale... avec très-expresses inhibitions et défenses à tous imprimeurs, libraires, tailleurs et fondeurs de caractères et autres personnes généralement quelconques, de tailler, fondre ni contrefaire les notes, caractères, lettres grises et autres choses inventées par ledit Ballard, ny entreprendre ou faire entreprendre ladite impression de musique en aucun lieu de notre royaume... »*

(B.N., Man franç., 22077, pièce15)

Les lettres furent confirmées par Louis XIII le 24 octobre 1639 :

*« Louis... feuz Robert et Pierre Ballard, père et fils, s'estant l'un après l'autre acquis la perfection en l'art de musique..., pour leur tesmoigner le contentement et satisfaction qu'ils en auroient et des continuels services qu'ils auroient rendus... luy avons (à Robert II et Ballard II), en confirmant nostre brevet du huictiesme janvier XVc trente huict cy avecq lesdites lettres des feuz roys noz predecesseurs et de nous attachees soubz le contres cel de notre chancellerie, donné et accordé, et par ces présentes*

*signéers de nostre main donnons et accordons ledict estat et charge de nostre imprimeur de musique tant vocalle que instrumentalle dont jouissait ledit Pierre Ballard son père... »*

(B.N., Xia 8654, f°6 V°)

Pendant près de trente années Robert II Ballard, parfois en butte aux tracasseries intéressées de ses confrères, poursuivit sa carrière d'imprimeur de musique pour le roi ; en 1666, il y associa son fils Christophe<sup>39</sup>, qui d'ailleurs reçut lui-même, en 1672, des lettres de retenue :

*« Aujourd'huy vingt cinquieme octobre mil six cent soixante douze, le Roy... lui a fait don à Christophe Ballard de ladite charge de son imprimeur ordinaire pour la musique, dont ledit Ballard père s'est demis en ses mains, à condition toutefois de survivance, pour par lui l'exercer, en jouir et user aux honneurs, privileges, gages, droits, profits, revenus et emolumens y appartenans... »*

(B.N., Man franç., 22077, pièce18)

Bien mieux, deux ans après, un brevet de noteur de la chapelle du roi était octroyé à Christophe Ballard :

(B.N., ibid., f°22 v°)

Ce dernier mourut en 1715, mais depuis 1695 son fils Jean-Baptiste Christophe<sup>40</sup> était lui-même imprimeur du roi :

*« Louis..., sur le bon rapport qui nous a été fait de la personne dudit Ballard fils, nous lui avons donné et octroyé... l'état et charge de nostre imprimeur de musique tant vocale qu'instrumentale, dont ledit Ballard père demis en sa faveur, pour par ledit Ballard fils l'exercer conjointement avec son père... ».*

(A.N.,0139, f°190 v°)

Et ainsi de suite jusqu'à la chute de la Royauté, qui vit abolir tous ces privilèges.

## 4 – L'IMPRIMEUR DU ROI POUR LES LANGUES ORIENTALES

« Quant à l'imprimerie orientale, écrit Lepreux (*Gallia typographica*, I, 49), elle est tout entière en la personne d'Antoine Vitré<sup>41</sup>... ». Est-ce bien sûr ? Et n'allons point trouver dans Lepreux lui-même la preuve qu'il se trompe ?

« Vers 1560-1561, lit-on à la page 234 du même livre, Robert II Estienne avait été nommé imprimeur du roi pour les langues « hébrée, chaldée, grecque, latine et françoise ». Ou je me trompe fort, ou il

s'agit bien là, pour partie du moins, d'une fonction d'imprimeur de langues orientales, et il est, semble-t-il, tout au moins excessif de prétendre que ce titre ne fut porté « que par Vitré ».

Celui-ci fut institué le 16 avril 1630, par l'acte que voici :

*« Louis, par la grace de Dieu... Salut. Ayant eu advis qu'Antoine Vitré, imprimeur en l'Université de nostre bonne ville de Patris a une particuliere congnoissance et experience pour l'impression des livres composés en langues orientalles, dont l'usage est utile pour la decoration plus grande de la dicte université et le secours et edification des peuples usans des dictes langues, scavoir faisons que nous, à plain confians de la personne dudict Vitré et de ses sens sufizans, preudhommie, fidelité, capacité et diligence, icelluy pour ces causes et autres considerations à ce nous mouvans, avons choisy, faict, commis et estably et de nostre grace speciale, plaine puissance et auctorité royale choisissons, commettons et établissons par ces presentes signees de nostre main, nostre imprimeur en ladicte université pour imprimer les livres es langues orientales, hebraïques, caldaïques, arabesques, turquesques, persiennes et caracteres armeniens, samaritains et autres, et à cet effect avons audict Vitré donné et donnons la qualité de nostre imprimeur, voulons et nous plaist qu'à cause de ce il jouisse des mesmes honneurs, auctorités, privileges, franchises, libertez,, gages et preminances que jouissent les autres noz imprimeurs en ladicte université. Sy donnons en mandement... Donné à Troyes le seizieme jour d'avril l'an de grace mil six cent trente ».*

(A.N., X1a 8651, f°253)

Avant le décès d'Antoine Vitré qui, dit-on, serait mort centenaire (Lepreux), son neveu Marin Vitré<sup>42</sup> avait recueilli la charge d'imprimeur du roi, ainsi qu'en témoigne le titre suivant :

*Aegidii Menagii poëmata.*

À la fin :

*Excudebat Marinus Vitré, linguarum Orientalium Regis typographus ; 1667.*

## 5 – LES IMPRIMEURS DU ROI POUR LES MATHÉMATIQUES, POUR LES MONNAIES ET POUR LES AIDES

Il y eut encore des, ou plutôt un imprimeur du roi pour les mathématiques, mais cette fonction, dont fut investi, en 1554 (1555, n.s.), Jean Le Royer<sup>43</sup>, concerne le graveur qu'était ce dernier, bien plus que son rôle d'imprimeur, car ce fut surtout pour « ce qu'il luy conviendra faire grands frais... en la taille des figures de mathématiques », qu'Henri III lui conféra la charge d'imprimeur du roi.

Il en est de même pour Jean Dallier<sup>44</sup>, à qui, le 23 avril 1559, Henri III donne permission et privilège « d'imprimer et exposer en vente tous et chacuns les edicts, ordonnances, cris, decris, mandemens et declarations faictes et à faire concernans les monnoyes dudict Seigneur... ». Il s'agissait vraisemblablement de la gravure des effigies monétaires.

Je ne parle pas de l'imprimeur du roi « pour les impressions des Aides de France et des Droits y joints » : cette fonction, elle non plus, n'intéresse nullement à mon sujet (Cf. Lepreux, V° Baudry).

Pour de plus amples et meilleurs renseignements sur les imprimeurs du roi, je renvoie au livre magistral de Lepreux sur ce sujet.

# BIBLIOGRAPHIE DES IMPRIMEURS RU ROI

Mémoires conservées dans les archives de la Bibliothèque Nationale, concernant les imprimeurs royaux :

1. Tableau chronologique des Imprimeurs du Roy (Recueil Imbert Chatres du Cangé) ;
2. Origine et Généalogie des Imprimeurs du Roy ;
3. Imprimeurs du roi. Imprimerie Royale. Bibliothèque du Roi.
  - Roberto Stephano regio typographico Lutetiae parisiorum (*Pandectarum sive partitionum universalium Conradi Gesneri*; Zurich, 1545-1549, liv. V, dédicace et notice.
  - *Les Privilèges anciens et nouveaux des Officiers domestiques & Commensaux de la Maison du Roy, de la Royne, Enfants de France et autres* ; Paris, 1620.
  - J. de La Caille, *Histoire de l'Imprimerie et de Librairie à Paris...* ; Paris, 1689.
  - *Liste des Imprimeurs ordinaires du Roy, qui ont exercé les dites charges, et de ceux qui l'exercent présentement en cette ville de Paris* ; s.l.n.d.
  - M. Maittaire, *Historia typographorum aliquot Parisiensium vitas et libros complectens* ; Londres, 1717.
  - A.M. Lottin, *Catalogue chronologique des Libraires et Libraires-imprimeurs de Paris, depuis l'an 1470, époque de l'établissement de l'imprimerie dans cette capitale, jusqu'à présent* ; Paris, 1789.
  - G.A. Crapelet, *Études pratiques et littéraires sur la Typographie* ; Paris, 1837.
  - G.A. Crapelet, *Robert Estienne, imprimeur royal, et le roi François I<sup>er</sup>* ; Paris, 1839.
  - Le Père Adry, *Catalogue chronologique des imprimeurs et Libraires du Roy, publié par Leroux de Lincy* ; Paris, 1849.
  - L. Lalanne, dans *Correspondance littéraire* ; Paris, 1859.
  - *Bulletin du bibliophile* ; Paris, 1858.
  - L. Clément, *Henri Estienne et son œuvre française* ; Paris, s.d.
  - J. Dumoulin, *Vie et Œuvres de Frédéric Morel* ; Paris, 1901.
  - G. Lepreux, *Gallia typographica, ou Répertoire biographique et chronologique de tous les Imprimeurs de France...* ; Paris, 1911.

## II – L’IMPRIMERIE ROYALE

Puisque, avant cette dernière, il y eut, non point peut-être à proprement parler une fonderie, mais un dépôt de fontes typographiques, commençons donc par lui.

### A- CRÉATION DE LA FONDERIE ROYALE

Si, comme le dit Auguste Bernard, « ce qui constitue une imprimerie, ce sont les types et non la maison qui les renferme », *a fortiori* ces types constituent-ils une fonderie. L’introduction, entre les mains de l’imprimeur du roi, des types grecs –si tant est que ceux-ci vinrent bien les premiers- fut donc l’origine de la Fonderie Royale, qui s’enrichit successivement de maints caractères que nous verrons passer bientôt.

Quand je dis « Fonderie Royale », évidemment je vais un peu loin : en dépit de l’avis exprimé par Auguste Bernard, il est vraiment excessif de considérer comme une véritable fonderie la réunion, entre les mains d’un imprimeur, fût-il pourvu du titre envié d’imprimeur royal, de quelques centaines de poinçons et d’un stock de matrices à l’aide desquels il frappait des lettres qu’il mettait à la disposition de ses confrères, ou dont il se servait lui-même pour d’occasionnelles impressions.

Tout de même, un siècle plus tard, cette prétendue fonderie royale était en possession d’un nombre de poinçons tel, que Richelieu devait songer à en faire l’embryon d’une véritable imprimerie d’État.

## B -CRÉATION DE L'IMPRIMERIE ROYALE

« *Grand roy,*

*Fait dire à « l'Imprimerie » J. Baudoin, dans les Délices de la Poésie françoise, en 1620,*

*Grand roy, mon bonheur est extresme,*

*De t'avoir pour ferme support,*

*M'ayant donné ton Louvre mesme,*

*Qui me sert d'asyle et de port... »*

Si ce quatrain ne brille pas précisément par sa valeur poétique, du moins semble-t-il prouver que, dès les premières années du dix-septième siècle, il se trouvait au Louvre un petit organisme qui pouvait mériter le nom d'imprimerie du roi.

Mais c'était là tout simplement une royale fantaisie, une fantaisie du genre de celle que s'offrirent à cette époque maints grands seigneurs, et il faudra attendre vingt ans encore pour apercevoir dans ce rudiment les éléments d'une véritable imprimerie d'État.

Ainsi qu'en témoigne un petit opuscule de la Bibliothèque Nationale portant le simple titre *Typographia Regia*, celle-ci fut complète et consommée en 1640 :

ANNO MIRABILI M. DC. XL

CASALE SERVATO

ATREBATO EXPUGNATO

TAVRINO RECVPERATO

HOSTIBVS TERRA MARIQVE FVSIS

REGIA PROLE AC SAECVLI FELICIT. AVCTA

STVPENDE ORBE

LVDVICVS IVSTVS

NE QVID SVI NOMINIS GLORIAE DEESSET

SVADENTE MVSARVM FAVTORE

E.C.D.RICHELIO

TYPOGRAPHIAM

IN AEDIBVS REGIIS COLLACAVIT.

Auguste Bernard, qui rapporte cette inscription, l'étaie de deux ou trois documents qui lui donnent date certaine :

Tout d'abord un arrêt de Coutances, rendu le 13 mars 1640, réglementant la vente du papier, et dans lequel il est fait déjà allusion à l'Imprimerie Royale :

*« Sur l'avis qui a esté donné au Roy que les papetiers des provinces de Limosin, Angoulmois, Xaintonge et lieux voisins, voulans troubler la resolution que Sa Majesté a prise d'establir une imprimerie royale dans son chasteau du Louvre, à la gloire de la France et à l'honneur des lettres, ne se sont pas contentez de faire diverses cabales et monopoles pour surhausser la valeur du papier ; mais aussi ont fait divers marchés et contracts avec des marchands estrangers, mesmes avec ceux des pays ennemis, qui espuisent la France du papier qui seroit le plus propre à ladite impression royale ; à quoi voulant pourvoir, Sa Majesté en son conseil a fait tres-expresse inhibition et defense à tous propriétaires et fermiers de moulins à papier, marchands papetiers... de vendre et debietr, en gros ny en detail... à qui et pour quelque cause que ce puisse être, sans en avoir la permission par escrit du sieur de Noiers<sup>45</sup>... qui leur sera donnée gratuitement, apres que les magasins de ladite imprimerie royale auront esté fournis... Veut et entend Sa Majesté que tout le papier que ledit sieur de Noiers certifiera estre pour l'Imprimerie royale soit exempt de tous imposts et levees mises et à mettre sur le papier, en quelque lieu du royaume qu'il puisse passer, et ce en vertu du simple certificat dudit sieur de Noiers. Permet sa Majesté auxdits marchands de vendre et debietr à ses sujets seulement le papier qui n'excede la valeur de 3 sous la main A. ».*

(N., E157, Bernard)

Puis, par une lettre de l'administrateur de l'Imprimerie Royale, Sublet de Noyers, dont le nom vient d'être évoqué, écrit à notre ambassadeur en Hollande, Brassat :

*« Monsieur, il y a desjà quelque temps que je suis dans le dessein d'establir une imprimerie royalle au Louvre, et parce que je desire y faire toutes choses avec le plus de perfection qu'il sera possible, et que j'apprends qu'aux imprimeries de Hollande on a un secret pour l'encre qui rend la lettre beaucoup plus belle et plus nette, que l'on ne fait en France, et qu'aussy il se trouve un bon nombre de compagnons imprimeurs en ce pays-là, mesme à Amsterdam, Leyden, Blaeu, etc. qui seroyent peut-estre bien aises de venir gagner mieux leur vie par deca, je vous prie de prendre la peine de vous infromer si l'on pourra trouver des ouvriers esdites imprimeries, et au moins quatre pressiers et quatre compositeurs, et entre eux si l'on en pourra avoir un qui sçache faire de cette encre d'imprimerie, et traiter au plus tost avec eux, pour les frais de leur voyage et pour leur entretenement, au prix plus raisonnable qu'il se pourra, comme entre particuliers, car il n'est pas à propos de mesler en quelque façon que ce soit- le nom du roy en cela, ni de descouvrir notre dessein aux estrangers, qui voudroyent le traverser en ce qu'ils pourroyent. Il vous plaira donc de faire toutes les diligences comme de vous et pour quelqu'un de vos amis. Vous pourrez bien, s'il vous plaist, dire que c'est le sieur Cramoisy, libraire de Paris, qui, ayant entrepris quelque grand ouvrage, vous a& fait cette priere ; mais il n'est pas à propos, et je ne desire pas que l'on sçache en façon quelconque que ce soit*



*pour l'Imprimerie royale, ny que je m'en mesle. Je vous supplie de me mander, le plus tost que vous pourrez, ce que vous vous en promettez, et demeure, Monsieur... »*

(Bibl. de Pétersbourg)

Enfin, par une autre lettre du même, adressée à Sébastien Cramoisy, qui allait devenir bientôt le premier directeur technique de l'Imprimerie Royale :

*« De Ruel, ce 17 novembre 1640.*

*« Je trouve très à propos que vous faciez composer le sonnet du P. Lemoine<sup>144</sup>, et vous aiez trois ou quatre pièces de satin blanc pour en présenter à S.E. quand il viendra voir l'imprimerie. Mais il fault que tout soit bien ajusté et qu'il n'y ait rien à reffaire quand cela arrivera, ce qui sera sans doute bien tost. Il fault aussi composer l'épigramme latine, mais, entre nous, elle ne me revient pas comme le sonnet, et si vous avez quelque bon poëte qui soit de vos amis, nous me ferez plaisir d'en faire une autre sans demain et me l'envoies aussi tost.*

*« Votre fils aura son emploi à l'ordinaire.*

*« DE NOYERS »*

(Lalanne, *Correspondance littéraire*, 5 août 1859, p 393)

Lepreux ajoute à ces documents irréfutables une quatrième preuve tirée d'une quittance donnée par Cramoisy, le 25 octobre 1640, d'une somme de 20700 livres tournois, qui lui avait été payée par le roi pour l'entretien de l'imprimerie royale établie pour le service du Roy : « papier, fontes de lettres, gages des ouvriers et autres choses nécessaires ».

(B.N., Ms fr., 27405, pièce 921/13).

Dès le mois de novembre 1640, donc, l'Imprimerie Royale est créée ; aussitôt, on se préoccupe de la pourvoir du personnel nécessaire à son administration et à son fonctionnement technique ; tout à fait à la tête, on place le marquis de Dangu, Sublet de Noyers<sup>45</sup>, que nous avons vu plus haut s'agiter déjà autour de notre imprimerie ; Sébastien Cramoisy<sup>46</sup>, imprimeur du roi, en est nommé directeur, avec un traitement annuel de 1400 livres, et Edme Martin<sup>47</sup> sous-directeur, chef de travaux, prote ou quelque chose d'analogue ; Tanneguy Le Fèvre<sup>48</sup> est chargé de l'inspection des impressions, aux appointements de 100 livres, et Trichet de Fresne<sup>49</sup> est désigné comme correcteur au prix de 300 livres. En plus de tout cela, on fait choix d'un dessinateur pour composer l'ornementation des livres, et c'est Poussin<sup>50</sup> que l'on en charge : « non seulement, dit Bernard, il les composait, mais encore il veillait à leur exécution, et l'on voit par quelques-unes de ses lettres que ces dessins lui demandaient un temps considérable ».

L'imprimerie Royale était installée dans la Galerie Lesdiguières, au Palais du Louvre ; elle y occupait une série de beaux locaux « remplis, dit Sauval<sup>50bis</sup>, d'une si grande quantité de pièces et d'ouvriers,

qu'en deux ans seulement il en est sorti soixante et dix grands volumes in-folio... » ce qui, écrit Bernard, est une exagération.

Inutile de dire que l'imprimerie fut l'objet de toute la sollicitude du roi ; tout jeune encore, en 1648, il vint la visiter et y arriva « au moment où allait se tirer la première feuille des *Mémoires* de Comines<sup>50<sup>er</sup></sup> » : ce fut pour lui l'occasion de « tirer le barreau » sur la première forme de ce livre, et pour le rédacteur de la préface, celle d'y déclarer courtoisement que « le roi, se trouvant fortuitement lorsque l'on commençait à tirer la première feuille, la vit et la mania avec plaisir, ce qui fut pris à bon augure de l'estime qu'il feroit de cet ouvrage ».

L'Imprimerie Royale créée, que devinrent les imprimeurs du roi ?

Les directeurs de l'Imprimerie ne se confondaient pas du tout avec eux, comme on pourrait le supposer : les premiers restaient des officiers royaux, chargés, comme on l'a dit plus haut, de l'impression des actes officiels ; les autres, des fonctionnaires appointés, investis de pouvoirs administratifs restreints mais réels, et qui pourtant avaient le droit, dont ils usaient, de conserver leur imprimerie personnelle : ils le faisaient à peu près tous. Rien, d'ailleurs, ne leur interdisait le cumul des deux fonctions ; la plupart d'entre eux : Cramoisy, Mabre<sup>51</sup> son petit-fils, Jean Aisson<sup>52</sup>, furent à la fois imprimeurs du roi et directeurs de l'Imprimerie Royale.

Celle-ci, écrit Bernard, « était exploitée jadis comme une autre imprimerie, par le directeur et à ses frais. Il était payé de ses travaux sur des tarifs arrêtés par le roi, et avait de plus le privilège de la vente de certaines impressions. Aussi ne recevait-il qu'un modique traitement fixe de 1400 livres par an... Les administrations publiques, à cette époque, payaient leurs impressions d'après certains tarifs, et les bénéfiques, au lieu de faire retour à l'État, servaient de complément de traitement au directeur, qui de son côté faisait toutes les avances ». Les poinçons, matrices, moules, instruments de fonderie, presses, casses, étaient au roi ; le directeur était obligé de les représenter ainsi que la « matière » dont les inventaires dénonçaient la présence ; le reste du poids de la matière était au directeur qui, bien entendu, en achetait pour son compte. Les frais à la charge du roi étaient, entre autres, un logement pour le directeur aux galeries du Louvre, les gages d'un graveur pour l'entretien des poinçons et des matrices, et qui s'élevaient à 800 livres ; des pensions à quelques vieux ouvriers. La vente de certaines impressions « constituait, au profit du directeur, un privilège très lucratif ». Aussi, quand vint la fin de l'Ancien Régime et que l'Imprimerie Royale dut passer aux mains de la Nation, l'inventaire qui fut fait tient en deux lignes :

« 10.662 livres pesant de matières à caractères et dix presses au roi ; le reste, au directeur » !

On voit donc que la fonction de directeur de l'Imprimerie Royale n'avait à peu près rien du fonctionnariat, si non que le titulaire émargeait d'un traitement, d'ailleurs dérisoire.

Après la mort de Sébastien Cramoisy, en 1669, le titre de directeur de l'Imprimerie Royale passa à son petit-fils Sébastien Mabre<sup>51</sup>, qui jouissait du droit de survivance depuis 1660 :

*« Louis, etc. à tous ceux,...Salut.*

*« L'intention qu'eut le feu roi, notre très-honoré seigneur et père, de faire donner au public les divers ouvrages des bons auteurs, en caractères dignes de leurs travaux, et de suivre, en cette louable*

*curiosité, le dessein de ses prédécesseurs, le fit résoudre de commettre la garde des poinçons, matrices, moules, layettes, caractères, fontes, servant à cet effet, et à nous appartenant, à notre cher et bien amé Sébastien Cramoisy, notre imprimeur ordinaire et directeur de notre Imprimerie royale, établie dans notre château du Louvre, son expérience, ses soins assidus, et les effets qui en ont paru aux plus célèbres impressions qui ont été faites en ce siècle, ayant fait remarquer qsu'on ne pouvait la confier à personne qui pût s'en acquitter plus dignement que lui. Comme il a confirmé, par sa conduite et par ses travaux, les bonnes impressions qu'on avait eues de son intelligence et de sa fidélité, et que Sébastien Mabre, son petit-fils, qu'il a élevé dans la même profession et dans la pratique de ses bonnes mœurs, témoigne n'être pas moins jaloux de succéder à sa réputation que mériter notre bienveillance, nous avons aussi cru ne pouvoir donner une plus singulière marque de l'estime que nous faisons du père, qu'en faisant passer la reconnaissance que nous avons de ses services en la personne du fils, en lui conservant cette charge pour l'obliger à suivre son exemple.*

« Fait à Paris, le 27 novembre 1660.

« Louis »

(Crapelet51bis, *Études pratiques et littéraires sur la Typographie* ; Paris, 1837).

Comme l'avait fait son grand-père, Mabre dirigea l'Imprimerie Royale avec autorité et distinction, et c'est sans doute en reconnaissance de ses bons offices que, lorsqu'il mourut en 1687, le surintendant des bâtiments, de Pontchartrain, laissa à sa veuve la direction de l'Imprimerie, qu'elle conserva jusqu'en 1691.

Aussi, que signifie donc cette accusation portée par les imprimeurs de Paris contre Mabre ?

En 1701, disent-ils, le petit-fils de Sébastien Cramoisy, ayant provoqué sa destitution par des fautes extrêmement graves, on chercha, pour le remplacer, un sujet plus digne de confiance, dont les biens offrissent une « garantie suffisante en cas de malversation ».

(B.N., Réserve, F719, pièce 114, p.3)

En 1701, il y avait quatorze ans que Mabre était mort, et dix que Jean Anisson avait succédé à sa veuve !

Jean Anisson<sup>52</sup>, en effet, fut nommé directeur de l'Imprimerie Royale le 15 janvier 1691 :

*« Louis,... ayant établi une imprimerie royale dans les galeries de notre château du Louvre en notre bonne ville de Paris, où est la source des belles impressions et où se trouvent les hommes les plus habiles dans l'imprimerie, dont la perfection est si nécessaire pour mettre au jour les nouveaux ouvrages des savants et pour conserver ceux des anciens auteurs, il y aurait commis à la direction de cette imprimerie Sébastien Cramoisy, marchand libraire et imprimeur, et pour garder les poinçons, matrices, caractères, planches gravées, presses et autres ustensiles de ladite imprimerie, sous les ordres du sieur de Noyers, l'un des secrétaires d'Etat, tant pour faire travailler aux impressions qui lui seraient ordonnées que pour en faire le débit en ce royaume et dans les pays étrangers ; auquel*

*Sébastien Cramoisy aurait succédé Sébastien Mabre-Cramoisy, son petit-fils ; et voulant remplir lesdites charges d'une personne épérimée, nous avons fait choix de Jean Anisson, marchand libraire et imprimeur en notre ville de Lyon, étant suffisamment informé de ses sens, suffisance, fidélité, expérience et capacité audit art d'imprimerie, et de plusieurs beaux ouvrages qui ont été donnés au public par ses soins. A ces causes, nous avons ledit sieur Anisson fait, ordonné et établi, faisons, ordonnons et établissons par ces présentes, signées de notre main, directeur et conducteur de notre Imprimerie royale, et garde des poinçons, matrices, caractères, planches gravées, presses et autres ustensiles servant aux impressions, sous les ordres de notre amé et féal conseiller en tous nos Conseils, le sieur marquis de Louvois, secrétaire d'Etat et de nos commandements, chancelier de nos ordres, surintendant et ordonnateur général de nos bâtiments, jardins, arts et manufactures de France, pour en jouir aux mêmes honneurs, privilèges, prérogatives et appointements qu'en ont joui ci-devant lesdits sieurs Cramoisy, même la faculté de vendre et débiter dans notre royaume et dans les pays étrangers tous les livres de notre Imprimerie royale.*

*« Voulons que, nonobstant la translation de domicile dudit Anisson, de notre ville de Lyon en celle de Paris, il conserve les droits et jouisse des privilèges de l'échevinage de son père et de la bourgeoisie de ladite ville de Lyon. Mandons au marquis de Louvois qu'après lui être apparu de bonnes vie, mœurs, religion catholique, apostolique et romaine dudit Anisson, et de lui pris et reçu le serment en tel cas requis et accoutumé, il le fasse jouir desdites charges de directeur et conducteur de ladite imprimerie et garde des poinçons, matrices, caractères, planches, presses et autres choses servant à ladite imprimerie, ensemble des honneurs, prérogatives, privilèges et appointements, tout ainsi qu'en ont joui lesdits Cramoisy, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements.*

*« Mandons aussi aux trésoriers généraux de notre maison et à tous autres nos receveurs et comptables qu'il appartiendar, que lesdits gages et droits ils avaient à payer par chacun an, aux termes et en la manière accoutumée, audit Anisson, en rapportant par eux ces présentes ou copie d'icelles dûment collationnées pour une fois seulement avec quittance dudit Anisson, sur ce suffisantes : nous voulons que tout ce qui lui aura été payé à cette occasion soit passé en leurs comptes par nos amés et féaux les gens de nos comptes à Paris, auxquels mandons ainsi le faire sans difficulté.*

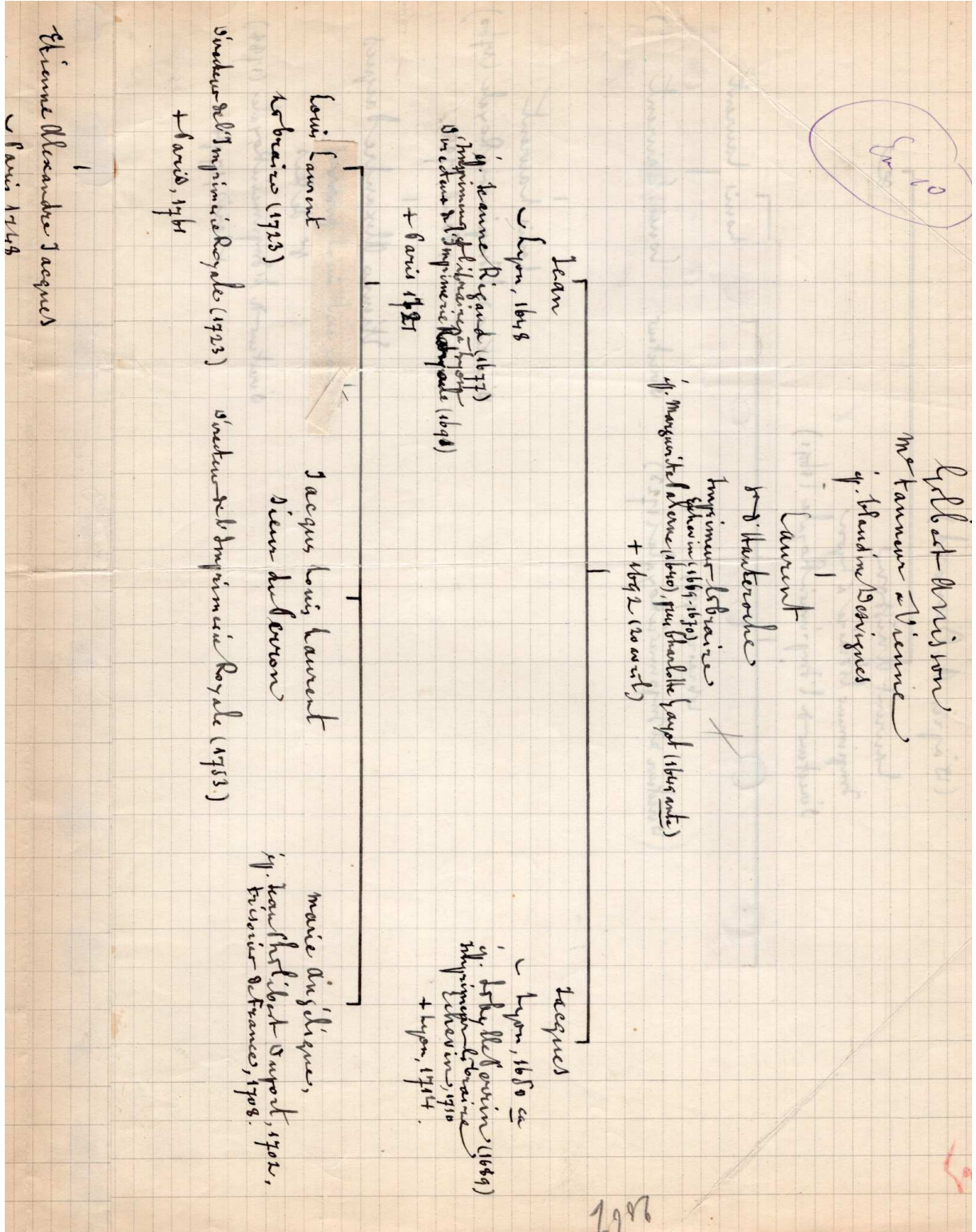
*« A Versailles, le 15 janvier 1691.*

*« Louis ».*

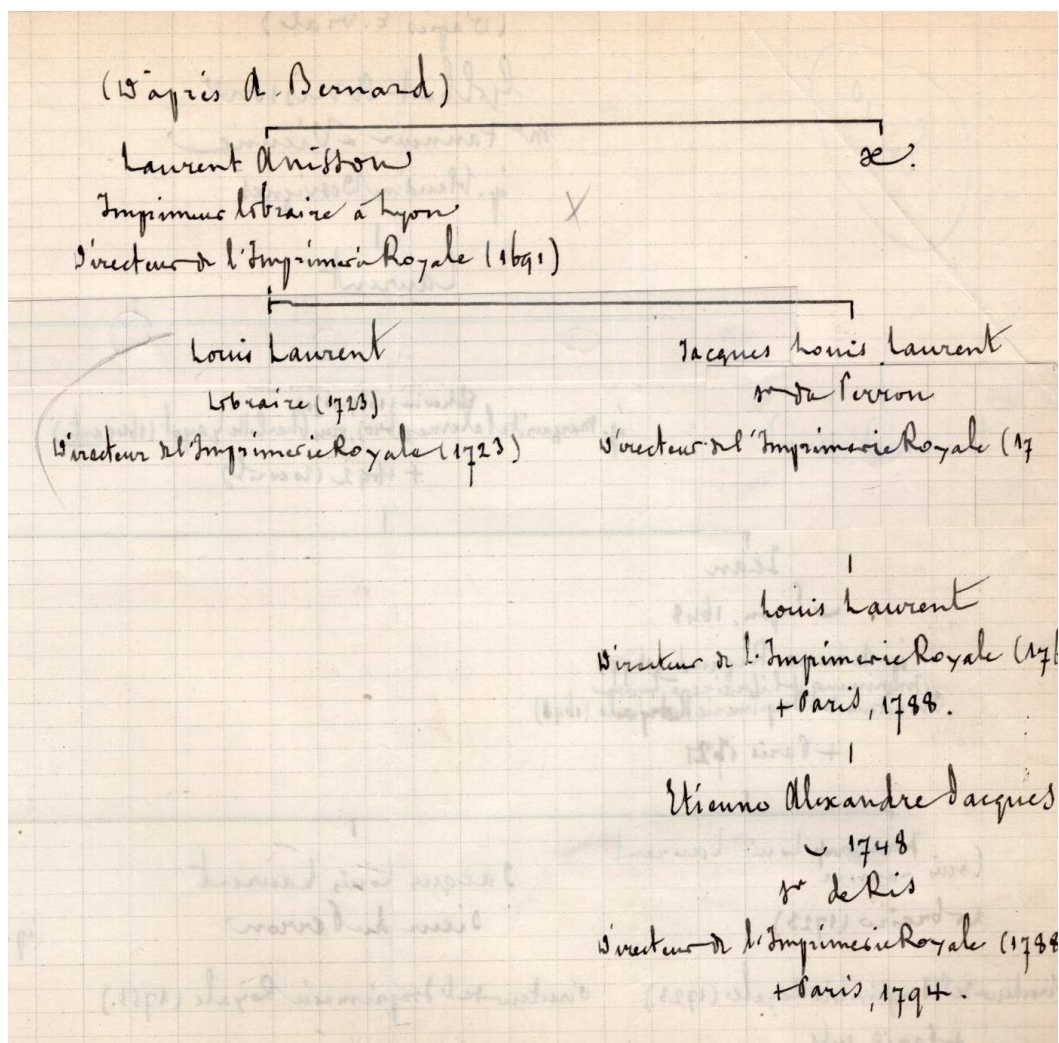
(Crapelet, *Études pratiques et littéraires sur la typographie* ; Paris, 1837).

# 1- LES ANISSON

Voici un essai de généalogie de la famille Anisson, dressé d'une part par Eugène Vial<sup>52a</sup>, de l'autre par Auguste Bernard à l'aide de documents épars, encore incomplets et passablement incertains.







D'après Auguste Bernard

Anisson venait de Lyon, où il avait exploité pendant dix-huit ans, avec son frère Jacques, un fonds d'imprimerie et de librairie : non point, comme l'a dit Lepreux, celui de leur père, Laurent Anisson<sup>53</sup>, successeur de Cardon, mais une maison qu'ils avaient eux-mêmes créée.

Ce n'avait point été sans peine que Jean Anisson s'était élevé à la haute situation que la confiance du roi lui avait octroyée ; il le devait à la protection de Jean Mabillon<sup>54</sup>, l'un des plus savants religieux bénédictins de Saint-Maur, que le roi avait chargé naguère d'une mission d'exploration littéraire en Italie. Il s'y était fait accompagner par Jacques Anisson<sup>55</sup>, qui lui avait rendu des services dans le choix des livres que le savant bénédictin avait acquis pour la bibliothèque du roi. Mais c'était peut-être surtout à cause du gros effort qu'avaient fait les frères Anisson pour réaliser la publication du glossaire latin<sup>146</sup> de Du Cange<sup>56</sup>, dont aucun imprimeur parisien n'avait osé, paraît-il, assumer la lourde charge. C'est Jean Anisson qui eut l'honneur de suivre pas à pas l'entreprise de la typographie royale de 1692, dont il avait eu, évidemment, la première idée.

Il présenta lui-même ces magnifiques lettres dans le beau livre qu'il avait imprimé à la gloire du roi, *Medailles sur les principaux evenemens du regne de Louis le Grand*, publié en 1702.

Mais, avec son imprimerie personnelle, qu'il avait conservée, Jean Anisson, déjà âgé, chargé d'ailleurs par la ville de Lyon de la représenter auprès du Conseil du Commerce, ne suffisait plus à ces multiples besognes : il démissionna de sa charge de directeur de l'Imprimerie Royale en 1707, et en sollicita le titre pour Claude Rigaud<sup>57</sup>, son beau-frère, qui fut mis en possession par ordonnance royale du 16 février :

« Notre cher et bien-ami Jean Anisson, directeur de notre imprimerie royale, nous ayant représenté qu'à cause de plusieurs occupations qu'il a, même pour notre service et pour le bien du commerce, il ne peut donner les soins nécessaires, nous avons en agréable la démission qu'il a faite entre nos mains de ladite charge en faveur de Claude Rigaud, marchand libraire à Paris, lequel s'est acquis depuis plusieurs années avec ledit Sieur( Anisson la capacité de l'expérience requises... A ces causes, nous avons ledit Rigaud fait, ordonné et établi...

« Voulons que, nonobstant la translation du domicile dudit Rigaud de notre ville de Lyon en celle de Paris, il conserve les droits et jouisse des privilèges de l'échevinage de son père et de la bourgeoisie de ladite ville de Lyon... »

(A. Bernard, *Hist. Imp. Royale du Louvre*, 84).

Avec le directorat de Claude Rigaud venait, pour l'Imprimerie Royale, une période de calme qui ressemble beaucoup à une décadence ; les *Mémoires de l'Académie des Sciences et la Gallia Christiana* mis de côté, il ne s'y imprimait plus, de loin en loin, que de vagues ouvrages administratifs qui n'apportaient ni beaucoup d'argent dans la caisse royale, puisqu'ils étaient au compte du directeur, ni beaucoup d'honneur à ce dernier.

En 1725, Rigaud, malade s'associa à son neveu Louis Laurent Anisson, (et non à son beau-frère, comme on l'a dit) fils de Jean, et qui lui succéda.

Le dernier directeur, sous l'Ancien Régime, fut Etienne Alexandre Jacques Anisson<sup>59</sup>, qui avait obtenu, en 1783, la survivance de son père et qui lui succéda en 1788 :

« Le roi s'étant fait rendre compte, en son Conseil, des motifs qui ont donné lieu à l'établissement de l'Imprimerie Royale, Sa Majesté a reconnu que, cette imprimerie ayant pour objet principal et direct, outre l'avancement et le progrès des lettres, la plus prompte et la plus sûre impression des choses qui doivent être publiées de l'ordre de Sa Majesté, il était juste d'accorder au directeur de ladite imprimerie royale une indemnité des frais et avances que son zèle l'engage à faire journellement pour le bien de son service. A quoi voulant pourvoir, ouï le rapport, le roi, étant en son conseil, et confirmant, entant que besoin serait, le titre de directeur de l'Imprimeire royale au sieur Etienne Alexandre Jacques Anisson Duperon, défend à tous libraires et imprimeurs de la ville de Paris ou des provinces, autres que ceux choisis et avoués par ledit directeur, d'imprimer, vendre ni débiter, sous quelque prétexte que ce soit, aucun des ouvrages, édits, déclarations, arrêts, ordonnances militaires et règlements de son conseil, qui auront été remis, de l'ordre de Sa Majesté, à ladite Imprimerie royale pour y être imprimés ; le tout à peine d'amende et de confiscation, et autres plus grandes peines s'il y échoit. Ordonne Sa Majesté que, pour les ouvrages ainsi remis de son ordre pour être imprimés à



l'Imprimerie royale, ledit directeur sera payé de tous ses frais conformément au tarif arrêté à ce sujet, lorsque ce seront des ouvrages qui ne sont pas de nature à être vendus ; et que, lorsque ce seront des ouvrages de nature à être vendus, tels que des édits, déclarations, arrêtes, ordonnances militaires, règlements de son conseil, et autres du même genre, il en fournira, sans prétendre aucun apyement, trois cents exemplaires pour le service de Sa Majesté. N'entend néanmoins Sa Majesté que, dans le cas où ell »e le jugerait convenable, pour l'utilité de ses sujets ou de son service, qu'il fût donné des secondes éditions de ces ouvrages...ledit directeur puisse y prétendre droit ; Sa Majesté se réservant de le permettre à tel de ses libraires ou imprimeurs qu'Elle jugera à propos, atnt dans la ville de Paris que dans les provinces... »

(B.N, Inventaire de 1791, Imprimeurs)

C'est à ce moment 1787 que, voulant « concentrer de plus en plus les travaux administratifs à l'Imprimerie royale », Anisson-Dupéron obtint de la veuve Hérissant<sup>60</sup> qu'elle lui cédât « une petite imprimeire qui avait été établie à Versailles en 1785 » pour les besoins du Conseil du roi. On trouva dans ces fonds, outre quelques presses, un certain nombre de caractères (poinçons et matrices) dont il est parlé.

Les avantages obtenus du roi par l'acte reproduit ci-dessus, et le besoin d'accaparement dont faisait preuve Anisson en annexant l'imprimerie de Versailles, lui valurent, en même temps que le titre « d'imprimeur du Cabinet et maison de Sa Majesté », d'amasser une très grosse fortune ; il exécutait, en effet, « d'immenses travaux administratifs soldés par les parties prenantes », et soldés à lui-même, qauï en retirait tout le bénéfice, de sorte qu'Anisson était toujours en découvert avec l'État, auquel il faisiat d'importantes avances.

Surtout après 1789, l'esprit législatif aidant, les commandes de l'État étaient considérables ; à ce point qu'à certain moment, pour satisfaire aux demandes de plus en plus nombreuses, Anisson dut, aux dix presses de son imprimerie, en ajouter quarante-quatre « sans compter, dit Bernard, une trentaine d'autres presses succursales dans les imprimeries de Clousier<sup>61</sup> et de Prault<sup>62</sup>.

À ce train-là, la fortune d'Anisson, qui était le véritable propriétaire de l'Imprimerie Nationale, devint considérable, et si la raison apparente qui, en 1794, le conduisit à l'échafaut fut la publication d'un arrêté inconstitutionnel du département de la Somme, il y a tout lieu de penser que la rapidité de sa fortune, qui devait sembler scandaleuse, n'y fut point tyout à fait étrangère.

Dans *Monsieur Nicolas*, ouvrage qui est les mémoires intimes du licencié Restif de La Bretonne<sup>63</sup>, cet auteur donne de curieux détails sur l'imprimeur royal de ce temps, Laurent Anisson : Restif était à ce moment ouvrier à l'Imprimeurie Royale, et il raconte :

*« Nous dépensions pour notre nourriture trois livres par semaine et nous mettions en bourse deux livres, Boudard et moi, les ouvriers n'ayant alors que cinquante sous par jour à l'Imprimeire royale ; les cinquante autres, des cent sous alloués par le Gouvernement, restaient au directeur, qui nous faisiat, en outre, travailler pour son compte. Cet homme, de la famille des mêmes Anisson, de Lyon, dont parle Gui Patin, a fait par ce moyen une fortune immense. Il a marié sa fille, ou plutôt 1.500.000 livres de dot, au marquis de Lambert, outre un trousseau de 400 000 livres.*

*« C'est le frère de cette marquise qui est aujourd'hui (1784) directeur à la place de son père. C'est un sot, avare jusqu'à la ruauté ; il a fait de l'Imprimerie royale (aujourd'hui Nationale) une geôle où les ouvriers sont enfermés, pour être lâchés comme de vils animaux, à l'heure de prendre les repas. Si*

*son, pères a gané quatre millions environ, il faut espérer que le fils en gagnera dix, de la manière dont il s'y prend. Mais pourquoi les ouvriers ont-ils la bassesse de se laisser emmuseler par ces méprisables tyrans subalternes ? On était libre de mon temps, et mon cal n'est point flétri par l'empreinte de la chaîne de l'esclavage ».*

(Restif de La Bretonne, *Monsieur Nicolas* ; Paris, 17..)

Depuis longtemps, au moment de l'exécution de Jacques Anisson (1794), l'Imprimerie Royale, devenue Imprimerie du Louvre (1790), puis successivement Imprimerie Nationale, Imprimerie Nationale exécutive et enfin Imprimerie du *Bulletin des Lois*, après sa fusion avec l'organisme qui portait ce nom, l'Imprimerie d'État, donc, n'imprimait plus d'éditions et se trouvait accaparée par l'avalanche croissante des impressions administratives.

Duboy de Laverne<sup>64</sup>, « factotum d'Anisson », dès que ce dernier fut arrêté, prit sa place à l'Hôtel Beaujon, « où se trouva bientôt accumulé un matériel immense » ; elle n'y demeura pas longtemps : dès les premiers jours de 1795, elle se trouvait rue La Vrillière, dans l'Hôtel de Penthièvre, et les deux imprimeries : Imprimerie du Louvre et Imprimerie du *Bulletin des Lois*, passèrent en 1796 sous la direction effective et officielle de Duboy de Laverne. Depuis le 8 pluviôse an III cette organisation avait pris le nom d'Imprimerie Nationale, mais ce ne fut pas pour bien longtemps : le 18 germinal, elle s'appelait Imprimerie de la République, et le 14 brumaire suivant, l'Imprimerie des Administrations nationales lui était agréée.

Il est piquant de constater que, après l'apaisement, la première République prit solennellement un décret que l'on croirait ordonné par François I<sup>er</sup> : « il sera libre aux imprimeurs français de se pourvoir à l'imprimerie de la république des fontes de caractères des langues grecques et orientales dont les poinçons y sont déposés... »

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, toujours installée rue de la Vieille-du-Temple, l'Imprimerie Nationale était à l'évidence, non seulement la plus importante imprimerie de Paris, avec ses 94 presses à bras, 14 presses mécaniques, 800 000 kilos de caractères, dont 85 corps de romain, 15 000 formes, le tout mis en œuvre par 1000 ouvriers ; mais elle était la première surtout par l'irréprochable qualité de ses impressions.

2. Voici la liste des imprimeurs du roi à Paris, depuis leur origine, ce qui me dispensera d'y revenir plus tard :

- 1488-1493. Pierre Lerouge (Monceaux, *les Le Rouge de Chablis...* ; Paris, 1896) ; français.
- 1530-1533. Geoffroi Tory (A. Bernard, *Geoffroi Tory...* ; Paris, 1865) ; français.
- 1538-1545. Olivier Mallard (*Le Concile des dieux...* ; Paris, 1536) ; français.
- 1538. Pierre Attaingnat (*Trête et quatre chāsōs musicales* ; Paris, 1538... Biblioth. de Munich) ; musique.
- 1538-1543. Hubert Jullet (concurrentement avec son beau-père) ; musique.
- 1539-1540. Conrad Néobar (A. Bernard, *Tory*, p.379) ; grec.

- 1539-1550. Robert Estienne (B.N., Ms.fr., 21816, F° 22 v°) ; hébreu et latin.
- 1540-1550. Robert Estienne (Duprat, *Hist. Imp. Impér.*, 526) ; grec.
- 1544-1545. Denis Janot (A. Bernard, *Tory*, p.384) ;français.
- 1551-1564. Charles Estienne (Sur les livres imprimés par lui); français.
- 1551-1555. Adrien Turnèbe (P. Renouard, les grecs du roi, dans *Bull. du Bibliophile*, 1901, 163-164) ; grec.
- 1553-1588. Robert Ballard (B.N., Ms fr., 22077, pce 2, doc.23); musique.
- 1553-1594. Adrien Leroy (*Ibid*) ; musique.
- 1554-1575. Jean Le Royer (Arch. Nat., Y10, F°317 v°) ; mathématiques.
- 1555-1564. Guillaume Morel (Omont, Inv. Des grecs du roi en 1556, dans *Bull. de la Soc. Der l'Hist. De Paris*, 1881, p.113-115) ; grec.
- 1559-1575. Jean Dallier (B.N. Ms fr., n.a., 8058, F°416 v°) ; monnaies.
- 1561-1576. Michel de Vascosan (Amyot, *la Vie des Hommes illustres de Plutarque* ; Paris, 1565) ; français, grec, hébreu et latin.
- 1561-1571. Robert II Estienne (Arch. Nat., Y11, F°244) ; 1571 français.
- 1568. Guillaume II de Nivard (B.N., Ms fr., n.a., 8064, F°559 v°) ; 1573 français.
- 1569-1571. Robert II Estienne (A. Bernard, *Hist. Imp. Roy.*, 14) ; 1571 grec, hébreu, chaldéen, latin.
- 1571-1581. Frédéric Morel (Arch. Nat., Xia, 8629, F°90 v°) ; 1581 français.
- 1575-1587. Pierre Le Voirrier (Lepreux, *Gallia typographica*, sér. Paris., 352) ; mathématiques.
- 1575-1601. Mamert Patisson (*Ibid.*, 476) ; français.
- 1579-1581. Nicolas Roffet (Arrêt du Parlement de Paris, du 26 mai 1579) ; monnaies.
- 1580. Jean Jamet Mettayer ( *EIIITOμN Twv ...* ; Paris, 1580) ; 1581 mathématiques.
- 1581-1600. Étienne Prévosteau (Douteux) ; grec.
- 1581-1602. Frédéric II Morel (Lepreux, *supra*, 429 II,28) ; grec, français, hébreu et latin.
- 1581. Pierre Pautonnier (Douteux) ; grec.
- 1583-1605. Jamet Mettayer (Lepreux, *Imprimeurs du Roi*, 382) ; français.
- 1594-1638. Pierre Ballard (B.N., Ms fr., 22077, pièce 9) ; musique.
- 1594-1611. Pierre Lhuillier (B.N.,Ms., 18159, F°2 v°) français.
- 1596-1638. Pierre Mettayer (Lepreux, *supra*, 391) ; français.
- 1602-1624. Frédéric III Morel (Arch. Nat., Xia 8645, F°2 v°) ; français.
- 1613-1662. Antoine Estienne (Arch. Nat., V6 31 ) ; 1662 français.
- 1618. Robert III Estienne (Tableau chronol., Coll. Anisson) ; français.
- 1622-1631. Nicolas Callement (Arch. Nat., Xia 8653, F°16 v°) ; français.
- 1624-1634. Claude Prévost (Arch. Nat., V6 96) ; français.
- 1625-1626. Claude Morel (Arch. Nat., V6 65) ; français.
- 1630-1674. Antoine Vitré (Arch. Nat., Xia 8651, F°253) ; langues orientales.
- 1633-1664. Sébastien Cramoisy (Arch. Nat., Xia 8652, F°270 v°) ; français.
- 1634-1678. René Baudry (Arch. Nat., Xia 8653, F°16 v°) ; aides.
- 1635-1661. Pierre Rocollet (Arch. Nat., Xia 8652, F°436) ; français.
- 1635-1661. Guillaume Citerne (Lepreux, *supra*, 123) ; vénerie.
- 1635-1639. Charles Morel (Arch. Nat., Xia 8652, F°406 v°) ; français.
- 1637. Paul Estienne (Douteux, cf. Lepreux, *supra*, 247) ; français.
- 1638-1642. Sébastien Chappelet (Arch. Nat., V6 135) ; français.
- 1638-1673. Robert II Ballard (B.N., Ms fr., 2207, pièce 15); musique.

- 1639-1647. Gilles Morel (Arch. Nat., Xia 8654, F°268) ; français.
- 1643. Pierre Moreau
- 1644. Jean de La Caille
- 1645. Étienne Migon
- 1647. Pierre Le Petit
- 1647. Guillaume Sassier
- 1647. Michel Mettayer
- 1649. Jacques Langlois
- 1651. Sébastien Mabre
- 1652. Henri Estienne
- 1653. Marin Leché
- 1657. Charles Chenault
- 1661. François Muguet
- 1662. Damien Foucault
- 1663. Sébastien Huré
- 1667. Frédéric Léonard
- 1672. Christophe Ballard
- 1678. Jean-Baptiste Coignard
- 1678. Jacques Langlois.
- 1680. Antoine Fournot
- 1686. Guillaume Desprez
- 1687. Étienne Michallet
- 1680. Élie Jean-Baptiste Coignard
- 1693. Jacques Langlois
- 1694. Théodore Muguet
- 1695. Jean-Baptiste Christophe Ballard
- 1696. Frédéric Pierre Léonard
- 1699. Jean Anisson
- 1699. Guillaume Desprez
- 1701. Jean Boudot
- 1702. François Hubert Muguet
- 1707. Jean Boudot
- 1712. Jean-Baptiste Frédéric Léonard
- 1713. Jean-Baptiste Alexandre Delespine
- 1714. Jacques Colombat
- 1715. Christophe Jean François Ballard
- 1717. Jean-Baptiste Coignard
- 1720. Jacques François Collombat
- 1736. Charles Jean-Baptiste Delespine
- 1740. André François Lebreton
- 1740. Guillaume Nicolas Desprez
- 1742. Claude Charles Thibaust
- 1749. Pierre Alexandre Le Prieur
- 1750. Antoine Chrétien Boudet
- 1751. Jean-Jacques Étienne Collombat

- 1763. Jean Thomas Hérissant
- 1765. Pierre Robert Christophe Ballard
- 1774. Laurent François Prault
- 1775. Augustin Martin Lottin
- 1779. Philippe Denis Pierres
- 1781. Louis François Prault
- 1785. Jacques Gabriel Clousier (G. Lepreux, *Gallia*, I, 51-52)

Les imprimeurs royaux subsistèrent jusqu'à la veille de la Révolution, avec les mêmes fonctions, les mêmes charges et les mêmes prérogatives ; mais, écrivant une histoire de notre imprimerie d'État, je n'ai voulu, en parlant des imprimeurs du roi, que rappeler sommairement l'organisme qui, avant l'existence de cette imprimerie nationale, rattachait la typographie à la nation. À partir de 1640, ce lien devient, à l'évidence, l'Imprimerie Royale : voici la liste de ses directeurs depuis leur institution jusqu'aujourd'hui :

- 1640. Sébastien Cramoisy
- 1669. Sébastien Mabre
- 1687. Veuve Mabre
- 1691. Jean Anisson
- 1707. Claude Rigaud
- 1725. L.L. Anisson
- 1733. J.L.L. Anisson
- 1760. L.L. II Anisson
- 1784. Marquis de Lambert (Restif)
- 1788. E.A. Anisson-Dupéron
- 1796. P.D. Duboy de Laverne
- 1803. J.J. Marcel
- 1814. A.J.L. Anisson-Dupéron
- 1823. L.G. Michaud
- 1824. E. M. L. M. de Villebois
- 1830. E. Duverger
- 1831. P.A. Lebrun
- 1848. E. Duverger
- 1848. A. Desenne
- 1850. Peauger
- 1850. J.B. Vernoisz de Saint-Georges
- 1861. A. Pétetin
- 1870. J.B. Hauréau
- 1882. J.H.A. Doniol
- 1895. A. Christian
- 1906. V. Dupré
- 1911. L. Ricaud
- 1912. L.G. Méjan
- 1914. S.J.F. Moutou
- 1925. F. Tardif

- 1926. Gilbert Peycelon
- 1938. François Cusin
- 1940. Charles Gourdin
- 1941. Raymond Blanchot

Date s	Français	Grec	Latin et Hébreu	Langues orientales	Mathématiques	Musique
1488	Le Rouge					
1530	Tory					
1538	Mallard					Attaignant et Jullet
1539		Néobar	R. Estienne			
1540		R. Estienne				
1544	Janot					
1551	Ch. Estienne	Turnèbe				Ballard et Leroy
1553					Le Royer	
1554						
1555		G. Morel				
1559						
1561	Vascosan	Vascosan	Vascosan			
1568	Nyverd					
1569		R. II Estienne	R. II Estienne			
			F. Morel			
					Le Voirrier	
	Patisson					
					Mettayer	
	F ; II Morel	Prévotau ou Pautonnier				
	Mettayer					

	Lhuillier					
	P. Mettayer					P. Ballard
	F. III Morel					
	Estienne					
	R. III Estienne					
	Callemont					
	Prévost					
	Morel					
	Cramoisy			Vitré		
	Rocolet et C. Morel					
	P. Estienne					
	Chappelet					

	G. Morel					R. Ballard
	Huré (Lepreux, I, 253)					

## BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

- *Typographia Regia* ; Paris, 1650.
- SAUVAL, *Histoire et recherche des Antiquités de la ville de Paris* ; Paris, 1724, II.
- S.A.R. le duc de Bordeaux, *Précis... sur la Fondation de l'Imprimerie Royale, suivi de quelques détails. Statistiques relatifs à cet établissement* ; Paris, 1830.
- F.A. DUPRAT, *Histoire de l'Imprimerie impériale de France* ; Paris, 1861.
- J.-B. M. VERNOIS de SAINT-GEORGES, *Notice historique sur l'imprimerie Impériale* ; Paris, 1853.
- CAILLET, *Histoire de l'Administration en France sous Richelieu* ; Paris, 1857.
- BERNARD, *Geoffroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie sous François I<sup>er</sup>* ; Paris, 1865.
- Arthur LEGRAND, *l'Imprimerie Nationale* ; Paris, 1885.
- BERNARD, *Histoire de l'Imprimerie Royale du Louvre* ; Paris, 1867.
- CHRISTIAN, *Débuts de l'Imprimeire en France. L'Imprimerie Nationale...* ; Paris, 1904.
- Mme VARDE, sub nom. Paul BEAUJON, *The « Garamond » Types sixteenth et seventeenth Century sources considered*; Londres, 1926.



### III – LES CARACTÈRES DE L’IMPRIMERIE ROYALE

Au moment de la création de l’Imprimerie Royale, en 1640, la fonderie du Louvre possédait un certain nombre de poinçons et de matrices, dont l’inventaire ne fut fait que longtemps après, soit au moment- où Sébastien Mabre fut investi de la fonction de son grand-père, Cramoisy, qui venait de mourir ; mais cet inventaire était plutôt, si je puis dire, une simple constatation qualitative ; le véritable récollement ne se fit que vingt ans plus tard, en 1687, après le décès de Mabre lui-même. La veuve de ce dernier ayant reçu de M. de Pontchartrain<sup>84</sup>, en même temps que l’autorisation de continuer la direction de l’imprimerie, « ordre de faire faire des épreuves de tous les caractères et de toute’s les planches que possédait l’établissement », on y trouva, en fait de caractères :

Romains (français)		Poinçons	Matrices
Gros-Canon	Romain	-	130
	Italique	-	111
Petit-Canon	Romain	-	128
	Italique	-	112
Gros-Parangon	Romain	-	152
	Italique	-	128
Tons de bréviaire		17	27

	Poinçons	Matrices
Grecs		
Gros-Parangon	82	497
Gros-Romain	447	1151
Cicéro	-	831

Orientaux		Poinçons	Matrices
Arménien		50	-
Arabes	Gros	384	1024
	Moyen	445	
	Petit	255	
Persan			383
Syriaque			161
Samaritain			Egarés
Arabe, Persan et Turc (voyelles)			68

En réalité, on ne trouva pas, à ce moment, à l'Imprimerie Royale, les poinçons des caractères orientaux : ceux-ci avaient jadis été déposés à la Bibliothèque du roi, et ils ne devaient entrer à l'Imprimerie qu'en 1692 ; mais ils faisaient cependant partie du matériel de la fonderie royale. Il est temps maintenant de faire l'histoire de ces caractères, d'en connaître les dessinateurs, les graveurs ; de rechercher aussi les circonstances dans lesquelles ils entrèrent dans le patrimoine de notre imprimerie nationale, et surtout de les montrer.

## A – LES TYPES QUI EXISTAIENT AU MOMENT DE LA FONDATION DE L'IMPRIMERIE ROYALE

### 1. *Les Types français de Garamont*

On n'a jamais pu retrouver aucun document qui permît de fixer d'une manière absolument certaine l'époque où furent gravés les poinçons des premiers caractères romains et italiques de l'imprimerie Royale. De nombreuses dates qui ont été proposées, aucune ne repose sur des preuves péremptoires. C'est Jean Paillard qui a le mieux étudié Garamont ; mais, pas plus que d'autres il n'apporte de date ; ce qui est certain, écrit-il, « c'est que Garamont débuta par graver des caractères romains, puis il grava des caractères italiques à la mode d'Alde Manuce, et couronna sa carrière par les caractères grecs de François I<sup>er</sup> ». Je voudrais bien savoir d'où notre auteur tient pareille certitude.

Paillard qui, je le répète, a fort bien étudié Garamont<sup>85</sup>, ne parle à peu près pas, dans son opuscule, des types français dont ce graveur de lettres est l'auteur ; seule la taille des caractères grecs y est évoquée. Auguste Bernard est encore plus concis en ce qui concerne les types français : « les premiers caractères dont se servit l'Imprimerie royale, dit-il, sont attribués à Garamont, célèbre graveur du seizième siècle, auquel on doit les types grecs de François I<sup>er</sup>. Ils sont connus sous le nom de *caractères de l'Université*. Leur forme est très gracieuse ». Et c'est tout. C'est tout, et je n'oserais jurer qu'il n'y ait point dans ces quelques mots si courts une grosse erreur.

Quant à Christian, il affirme que la gravure du Garamont est « d'une date voisine de 1540 ». Toutes ces opinions ne reposent sur rien et ne sont que pures suppositions.

On a beaucoup ratiociné sur la date probable de l'entreprise : certains l'ont placée en 1540, d'autres en 1520, d'autres encore en 1515 et même 1510 ; je ne crois qu'en la première de ces dates, pour des raisons que j'ai déjà dites, à savoir que, si cette gravure avait été faite pour le compte du roi, ce ne pouvait être qu'après la mort de François I<sup>er</sup>, qui survint en 1547 : je sens toute la fragilité de pareilles raisons, mais j'y persiste quand même.

Le romain nouveau fut-il gravé à la demande du roi ? Le Garamont fut-il rudiment sur quoi s'édifia la fonderie royale ?

Garamont était lié avec Jean de Gagny<sup>86</sup>, aumônier du roi. Gagny s'intéressait au pauvre fondeur qui « retirait vraiment peu de profit de son travail habituel », et il exhorta « de toute sa bienveillance des hommes habiles » afin que Garamont put « s'approcher de l'art libraire » : et cela arriva, en effet.

En 1545, Garamont publiait un petit livre, *Pia et religiosa meditatio in sanctam Jesus Christi crucem et ejus vulnera...*, dont l'auteur, David Chambellan<sup>87</sup>, était le beau-père de Jean de Gagny. Et c'est dans la préface de ce petit livre, intégralement reproduite par Jean Paillard dans sa plaquette sur Claude Garamont, que l'on trouve des explications susceptibles d'éclairer la genèse de ses romains. « Ô Révérend Père en Christ, dit Garamont, tu peux t'étonner à juste raison... que je t'offre et te dédie ces prémices de mon officine de librairie, à toi que je ne connaissais pas hier... Poussé que j'étais par les conseils et les exhortations (de Jean de Gagny) ce fut la raison de mes types de lettres se rapprochant des Aldines ; d'autres les jugeront avec plaisir, et déjà le jugement des seigneurs Danès<sup>88</sup> et Vatable<sup>89</sup> ne leur fut pas défavorable. Non content de cela, je me suis efforcé de graver d'autres types de même proportion et de même forme plus petits (en termes techniques nous les appelons glose). Ceux-ci aussi parurent au seigneur Jean de Gagny élégants et très purs ; alors il me confia qu'il avait un opuscule vraiment érudit et dévot de David Chambellan, son beau-père... »

Telle fut l'origine de l'italique de Garamont, un peu avant 1545. Mais le romain ?

Les livres publiés par Garamont ne sont pas composés entièrement en italique ; il s'y mêle, dans les titres, des lignes de romain, un romain très beau, par exemple le frontispice de *Iuenci Hispani* et celui de l'Histoire de Thucydide : cette belle lettre est-elle du Garamont ? Il est difficile de l'affirmer. Il est, en tous cas, deux raisons qui plaident le contraire : d'abord, ce que dit Garamont lui-même au sujet des lettres de Pia et religiosa : « ce fut la raison de mes types de lettres se rapprochant des Aldines... » ; il ne souffle mot de son romain qui paraît n'avoir pas été gravé encore ; ensuite la ressemblance des mots « Iuuenci » et « histoire » avec les romains de l'époque : celui de Simon de Colines (*Quadratura Circuli*, 1544), celui de Robert Estienne (*De Transitu Hellenismi ad Christianismum*, 1535 ; *Dictionarium Latinogallicum*, 1561, etc.), celui de Kerver (*Discours de Songe de Polophile*, 1541).

Le romain de Garamont, si mes présomptions sont justes, serait postérieur à 1545 et peut-être même à la mort du roi François ; et il y a assez peu de chances pour que le caractère devant quoi nous nous extasions ait été commandé par ce prince. Cependant, on lit dans un Mémoire écrit vers 1655 par Vitré : « Le roy François I<sup>er</sup>... ayant appris qu'il y avait à Paris un excellent graveur de caractères d'imprimerie appelé Garamond, qui avait fait les poinçons et les matrices de ces belles lettres romaines dont on imprime à présent au lieu de lettres gothiques... desiar voir cet excellent ouvrier... ».

À la fin de l'année 1561, en tous cas, Garamont était mort ; son fonds passait aux mains de Guillaume Le Bé, son élève. Que devinrent, à ce moment, les poinçons et les matrices de ce fonds ? Ceux des « grecs du roi », dont Garamont n'était que le détenteur, restèrent, bien entendu, à la fonderie royale : leur histoire est connue.

Quant aux poinçons et aux matrices du romain et de l'italique, ils ne suivirent pas le même chemin. En 1598, lorsque Guillaume Le Bé<sup>90</sup> le fils succéda à son père, qui venait de mourir, il possédait les poinçons du garamont des corps 18 (parangon), 16 (gros romain), 28 (petit canon) et 9 (petit romain) ; il ne lui manquait que les poinçons du petit texte (7) et ceux du saint-augustin (12), que son père avait vendus jadis à Christophe Plantin<sup>91</sup>. Le 12 décembre de cette année-là, Guillaume II Le Bé écrit au

gendre de ce dernier, Jean I Moretus<sup>92</sup>, pour le supplier de lui accorder « une frappe de matrices de ces corps, en beau cuivre et bien enfoncées ».

Donc, sauf pour le petit texte et le saint-augustin, les poinçons du romain de Garamont passèrent, en 1730, des mains des sœurs de Le Bé descendantes de cette dynastie, dans celles de Jean-Pierre Fournier l'aîné<sup>93</sup>, dont la maison dura jusqu'à la veille de la Révolution (1788).

Je ne crois pas que, comme on l'a dit, le fonds de Jean-Pierre Fournier, successeur des Le Bé, ait été, après sa mort, « acquis par Antoine-François Momoro<sup>94</sup> » ; c'est celui de Jean-François Fournier<sup>95</sup>, son fils, qui passa aux mains du fondeur hébertiste, de celui qui se donnait à lui-même le nom de « premier imprimeur de la Liberté » : Jean-François Fournier, qui était fondeur dès 1767, époque où il épousa la fille de François Gando<sup>96</sup>, mourut en 1786 ; or, en 1788, les sœurs Fournier, héritières de la fonderie de leur père, Jean-Pierre, exploitaient toujours ce fonds et en possédaient les poinçons et les matrices.

Où allèrent, après leur mort ou la disparition de ce fonds, le matériel de fonderie ? Je n'en sais rien : c'est la Révolution, et tout sombre...

Si, donc, le garamont n'avait point été commandé par le roi, il n'y avait aucune raison qu'on le retrouvât dans le patrimoine de la Fonderie d'État. Par conséquent, l'inventaire qui fut fait au moment où la veuve de Sébastien Mabre céda à Jean Anisson le matériel de la fonderie royale ne prouve exactement rien : les caractères romains et italiques qui y figurent sont ou ne sont pas des garamonts ; il n'y a, en tous cas, aucune raison péremptoire pour qu'ils « en soient ».

Dans ces conditions, où est le vrai garamont ? Où sont les livres incontestablement imprimés avec cette lettre ? Il est bien malaisé de le dire, et c'est peut-être à Anvers que nous avons le plus de chance de les retrouver : il faudrait les rechercher dans les éditions plantiniennes antérieures à 1561, qui sont imprimées en corps 7 et 12 !

Pourtant, en 1900, l'Imprimerie Nationale possédait encore « quelques corps de caractères connus sous le nom de caractères de l'Université ; aussitôt de les attribuer à Garamont, et, comme depuis cinquante ans, en France, on était revenu aux lettres jensonniennes, dites « Elzévir », Christian, directeur de l'Imprimerie Nationale, jugea ce délai suffisant pour qu'on ne l'accusât pas de modernisme : il fit dessiner et graver, sur le type même des « caractères de l'Université », sept corps de lettres auxquelles on donne le nom de garamond.

Cette pauvre lettre de Garamont est née sous le signe du sphinx ; on ne sait rien d'elle et le peu que l'on croit savoir, on le cache. Dans l'introduction à l'Histoire de l'Imprimerie en France de Claudin, que M. Christian écrivit en 1900, il dit : « Des caractères anciens, mais de fonte neuve, ont été choisis pour l'Histoire de l'Imprimerie en France ; ils ont l'inappréciable avantage d'être absolument conformes aux anciennes fontes, l'Imprimerie nationale conservant toujours les poinçons et les matrices des caractères gravés pour son usage particulier. Le type général de ces caractères diffère peu de celui des fontes que Garamond dessina sous François I<sup>er</sup> et qui remplacèrent à cette époque les types gothiques des débuts de l'imprimerie. Les caractères de Garamond, dits de l'Université, ... furent adoptés par l'Imprimerie royale lors de sa fondation par Richelieu en 1640... ».

Je m'arrête ici, parce que cette proposition est grosse de discussion.

Les Français sont peu curieux et indolents ; ils se reposent volontiers sur autrui du soin d'élucider leurs petites affaires quand il faut y déployer un peu trop d'activité. Ils ont laissé à une jeune femme,

M<sup>me</sup> Warde, celui de débrouiller la question du caractère de l'Université, et M<sup>me</sup> Warde a démontré, avec de singulières présomptions, que le caractère de l'Université fut gravé par Janon de Sedan.

J'ai déjà raconté, comment avait été fixée l'identité du beau caractère dit « de l'Université ».

« En 1644, dit M<sup>me</sup> Warde, un riche marchand de Caen, Pierre Cardonnel, voulut être éditeur. Les destinées de son imprimerie sont retracées en deux textes de la Bibliothèque Nationale. Dans l'un, les officiers du roi rendent compte de leur descente dans cet office clandestin. On doit se rappeler que les troubles de la Ligue motivèrent une censure rigoureuse. La police vint chez Cardonnel ; elle y trouva un nommé Pierre Capelle de Genève occupé à fondre des caractères, et avec lui Jean Jannon<sup>94</sup>, maître imprimeur et fondeur, qui prétendit employer ledit Capelle et être subventionné par Cardonnel. Généreusement, Jannon dégageait la responsabilité de son aide et refusait de la rejeter sur Cardonnel. Les officiaux trouvèrent six petites caisses plates d'un pied de long, de huit pouces de large et deux de profondeur ; elles étaient pleines de caractères employés dans l'officine. Les six caisses furent liées ensemble et scellées aux armes du roi. On trouva également une autre caisse avec sept paquets de caractères semblables, et plusieurs tas de caractères, un grand nombre de caractères de plomb dont ils prétendirent posséder 25.000 qui furent laissés dans l'imprimerie.

« Évidemment ces caisses n'étaient pas des casses ; les dimensions des six premières indiquent qu'elles contenaient des séries de poinçons et que les matrices qui tenaient moins de place furent toutes gardées en paquets séparés dans la septième boîte. À noter que ce matériel fut confisqué et devint propriété du roi.

« Les caisses scellées furent mises dans un tiroir, qui fut scellé à son tour. La chambre fut fermée. « Cardonnel fut naturellement indigné. Le travail en train n'était pas un travail de propagande, mais avait des tendances scientifiques : la Géographie sacrée de Simon Bochart. Il signa une protestation au chancelier, disant qu'il avait acheté grand nombre de caractères divers, même pour les langues orientales, qu'il avait pris à son service le sieur Jannon, doté de certificats prouvant son habileté et sa probité.

« Pour être autorisé à continuer d'imprimer, Cardonnel offrait de prendre un associé surveillant », Blaise Cramoisy, ou « un autre catholique de son choix ». Le nom de Cramoisy suggère immédiatement l'Imprimerie Nationale fondée en 1640, et avec laquelle sa famille fut intimement associée pendant les 50 années suivantes.

« Jannon retourna à Sedan avec son fils Pierre et imprima encore pour l'Académie. Nous ne savons pas s'il recouvra ses poinçons, mais il employait encore son romain 24 points en 1649, au moins dans un titre ; il en avait donc les matrices. Il mourut en 1658 et son petit-fils, Pierre II, continua l'affaire et finalement la transporta à Châlons, où il travailla pour Nicolas Denoux. Quelques-unes des frappes de Jannon passèrent à la fonderie Cot à la fin du siècle<sup>97</sup>.

« Dans l'inventaire des italiques de l'imprimerie royale, de 1691, on cite des italiques qui sont celles du Caractères de l'Université employé à l'imprimerie Nationale. Il y a peu de doutes que le romain correspondant fût aussi déposé au Louvre dans le temps où le vieux style passa de mode et où Grandjean de Fouchy dessina la première lettre moderne. Ainsi il fut possible aux caractères de l'Université (romain et italique) de Jannon de rester pendant deux siècles dans l'obscurité. Un mystère entoure leur nom ; ils n'ont pas de rapports avec l'Université (Sorbonne). Si l'on avait supposé de bonne heure que Garamond les avait gravés, ils auraient porté son nom. On peut penser que les Académies comme celles de Sedan et de Saumur n'étaient point des Académies comme on les concevait en France, mais de simples universités, quoique le Gouvernement leur eût interdit de porter ce nom ouvertement. Était-ce alors le nom qu'avait donné Jannon aux types de l'Académie de Sedan ? »

Ainsi s'exprime Madame Warde, et il y a mille chances pour que ses suppositions soient pure vérité. Le caractère que fit graver Christian en 1900, que Pelletan<sup>97bis</sup> utilisa pour maintes de ses éditions, que, depuis, l'on voit sortir de temps à autre de l'ombre où le tient l'Imprimerie Nationale et dont l'Édition a plein la bouche, ne serait donc point du tout le garamont, ni une émanation de cette lettre, mais celle même que grava Jean Jannon de Sedan et que l'État confisqua en 1644.

Il est d'ailleurs facile, faisant foi à l'avis de Christian, exprimé un peu plus haut, de se rendre compte que le garamont de 1898, s'il « diffère peu de celui des fontes (que l'on croyait avoir été dessinées par Garamond) sous François I<sup>er</sup> », reproduit beaucoup mieux le Jannon de 1620 que le Garamont de 1545 : l'examen de la lettre « a », par exemple, est on ne peut plus démonstratif !

## 2 – Les types grecs, dits « Grecs du Roi »

On a vu plus haut que, après la création du Collège Royal, François I<sup>er</sup> avait dû songer à donner aux élèves de cette école, des livres en langue latine, grecque et hébreue, et qu'il fut appelé, par conséquent, à nommer des imprimeurs royaux pour imprimer ces livres. Mais encore fallait-il, pour le faire, posséder des lettres, des matrices pour fondre ces dernières et des poinçons pour frapper les matrices.

On avait bien déjà, d'ici, de là, imprimé en France avec ces sortes de caractères, Vascosan et Gilles Gourmont<sup>98</sup>, entre autres, qui en possédaient ; mais le roi se devait d'avoir lui-même des lettres grecques bien à soi : il en ordonna donc la taille.

Il se trouvait à ce moment au Collège de France un calligraphe crêtois, le fameux Ange Vergèse<sup>99</sup>, dont l'écriture grecque était si belle, dit-on, qu'à lui remonterait l'expression, un peu énigmatique aujourd'hui, « écrire comme un ange ». Vergèse se chargea de dessiner des lettres, aidé par le fils de l'imprimeur du roi, Henri Estienne. Claude Garamont, qui avait gravé ou qui devait graver bientôt ses romains et ses italiques, fut chargé de la taille des poinçons.

Il est assez malisé de savoir comment se fit la tradition des ordres royaux. On suppose que ce fut Robert Estienne, devenu, par la mort de Néobar, imprimeur du roi pour le grec, à qui François I<sup>er</sup> confia cette mission. Le 1<sup>er</sup> octobre, en tous cas, le roi ordonnait ainsi le paiement de la typographie grecque :

*« François, par la grace de Dieu roy de France, à nostre amé et feal conseiller le tresorier de nostre epargne, maistre Jean Duval, salut et dilection. Nous voulons et vous mandons que, des deniers de nostre espargne, vous paieez, baillez et delivrez comptant à nostre cher & amé Robert Estienne, nostre imprimeru, demourant à Patris, la somme de deux cent vingt cinq livres tournois que lui avons ordonné, ordonnons par ces presentes et vouloir estre par vous mise en ses mains, pour icelle delivrer à Claude Garamont, tailleur et fondeur de lettres, aussi de mourant audit Paris, sur et en deduction du paiement des poinçons de lettres grecques qu'il a entrepris & promis taille et mettre es-mains dudit Estienne à mesme qu'il les fera pour servir à imprimer en grec pour mectre en noz librairie ; et par*

*rapportant es-dicte presente quictance sur ce suffisante dudit Robert Estienne... Donné à Bourg-en-Bresse, le premier jour d'octobre, l'an de grace mil cinq cent quarante & ung ».*

(B.N., F145, f°136)

Dès 1550, la gravure des « grecs » était achevée. On avait renoncé à les confier à un imprimeur unique, qui eût peut-être abusé de ce privilège. On les déposa –je parle des poinçons- à la Bibliothèque du roi, à Fontainebleau, où il semble qu'on les ait quelque peu perdus de vue. Quant aux matrices, elles étaient mises par l'imprimeur du roi, qui en avait la charge, à la disposition de ses confrères qui les lui demandaient : je veux dire qu'on leur en délivrait des fontes à leurs frais, et à la condition que les impressions qui en résulteraient portassent « *typis regiis* ».

Garamont en avait gravé trois corps :

- Un cicéro, qui est un corps 11 (Fig.5), dont on retrouvera, en 1691, au moment où Jean Anisson prit possession de l'Imprimerie Royale, 300 poinçons et 831 matrices ;
- Un gros-romain, qui est un corps 16, dont il restait, en 1691, 447 poinçons et 1151 matrices ;
- Et un gros-parangon, corps 22, dont il fut constaté non point 82 poinçons, comme le dit l'inventaire d'Anisson, mais plus de 300, et 497 matrices.

Beaucoup de ces dernières étaient à ce moment désassorties, et l'un des premiers soins du nouveau directeur, d'accord avec M. de Pontchartrain, fut d'en faire compléter les polices par Philippe Grandjean qui, par un contrat du 7 février 1692, s'engagea « de faire cent cinquante-six poinçons de lettres grecques de gros romain, plus d'en frapper deux matrices de chacun en beau cuivre rouge, avec une fleur de lys marquée, ainsi que sur le poinçon... ».

(De Guignes, *Notices et Extraits*, I, XCIII).

Mais il nous faut revenir à 1544.

À ce moment, c'est-à-dire quatre ans après la nomination de Robert Estienne au titre d'imprimeur du roi pour le grec, les poinçons de cette typographie étaient, écrit Lepreux, au complet. Ils se trouvaient dans la bibliothèque du roi, d'où ils allaient être, en 1563, transférés à la Chambre des Comptes.

« Quant aux matrices, ajoute Lepreux, elles furent laissées à la garde de Robert Estienne », et cette apparente négligence devait être la source d'un long conflit d'où la mémoire de l'ancien imprimeur du roi sortit passablement malmenée. Il n'y avait d'ailleurs rien de vrai dans cette histoire, et les choses ne s'étaient point passées comme on le laissait entendre. Ce qui est vrai, le voici :

Quand, pour cause d'opinions religieuses, Robert Estienne avait dû, comme tant d'autres, s'exiler à Genève, les matrices du grec étaient fidèlement passées aux mains de son successeur, Turnèbe, à qui Charles Estienne<sup>100</sup> les avait remises ; et lorsque, en 1556, Guillaume Morel remplaça Turnèbe, « il reçut au grand complet les matrices et caractères de la typographie grecque »

(Cf Omont, *Inventaire des Grecs du roi*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1881, 112).

Mais, sur ces entrefaites, le fils de Robert Estienne, Henri<sup>100bis</sup>, ayant « mis à profit les caractères par son oncle Charles pour éditer un Anacréon et un Denys d'Halicarnasse, demanda l'autorisation de faire frapper pour son usage une série de matrices des deux plus petits corps des grecs royaux ». Avait-il, comme le pense Lepreux, « donné pour raison de sa requête la nécessité où se trouvait son oncle de

remettre à Turnèbe les caractères conservés jusque-là, ce qui allait l'empêcher de continuer ses savantes éditions dans la maison paternelle » ? C'est parfaitement vraisemblable, car les rigueurs royales ne fussent point allées, sans doute, jusqu'à priver le fils de son gagne-pain, en expiation des prétendues fautes du père. Pierre de Montdor<sup>100</sup>ter, garde de la bibliothèque du roi à Fontainebleau, où se trouvaient alors les poinçons du grec, autorisa Henri Estienne à faire frapper les matrices qu'il désirait, « à charge par lui de verser une somme destinée à des achats de livres ».

Or, on sait qu'Henri Estienne quitta Paris en 1555, et qu'après s'être fixé à Genève, où les matrices l'avaient légitimement accompagné, il vint mourir à Lyon en 1598. Quant au matériel royal, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle les poinçons « étaient considérés comme perdus ; les matrices n'avaient plus de gardien responsable ni même connu ; les fontes étaient réduites à quelques échantillons à peu près impropres à l'impression ». Mais un stock de ces matrices royales se trouvait aux mains du fondeur Guillaume Le Bé.

Ce fut une vive surprise quand, en 1612, on apprit que les matrices des grecs royaux se trouvaient à Genève, et que, disait-on, « elles y avaient été engagées pour sûreté d'un prêt de 400 écus d'or fait à Henri Estienne ». Fut-ce, comme l'écrit Lepreux, « de bonne foi » que l'on crut qu'il s'agissait des matrices royales ? C'est fort possible, mais je crois, moi, que l'on confondait grossièrement matrices et poinçons ! Entous cas, quatre ans plus tard, Louis XIII « fit multiplier les démarches auprès de la République de Genève, à l'effet de ravoir ces matrices pour l'honneur de la France ».

Les négociations durèrent longtemps, mais les matrices stéphaniennes rentrèrent à Paris : ce n'était même pas les matrices du roi ! Celles-ci, en effet, que détenait en France, plus ou moins légitimement, le fondeur Guillaume II Le Bé, servaient à obtenir des fontes que ce dernier vendait à qui voulait en prendre.

Il faut donc laver la mémoire de Robert Estienne d'avoir « dérobé les matrices des grecs du roi et de les avoir emportés à Genève sans aucune espèce de droit ». Henri Estienne, son fils, n'y avait, en 1555, emporté que ce qui lui appartenait fort légitimement.

Il nous faut revenir, maintenant, aux poinçons.

Ceux-ci étaient conservés à la Bibliothèque Royale, à Fontainebleau. Dès 1563, Guillaume Morel, détenteur des matrices de ce caractère depuis 1555, se préoccupait fort de leur bonne conservation et présentait à la cour requête à l'effet de les faire « visiter, huiler et accoustrer », pour les soustraire au danger « d'estre enroillez et gastez » (P. Renouard). Bien mieux : non content de prodiguer sa sollicitude aux précieux poinçons, Morel sollicita, au début de 1562, leur transfert à la Cour des Comptes « pour assurer leur meilleure conservation ».

Jusque là, en effet, oublieux de la chaude alerte de 1551, ceux qui, de par leur fonction, détenaient ces poinçons, les confiaient « aux divers imprimeurs désireux d'en obtenir des matrices, et ceux-ci, de leur côté, laissaient le soin de la frappe à des ouvriers inexpérimentés, au risque de détériorer l'œuvre de Garamond ». Fallut-il qu'un arrêt du Parlement de 10 mars 1562, mit ordre à ce désordre et protégéât enfin ce précieux dépôt : « sur la requeste presentee à la Cour par Guillaume Morel, imprimeur du Roy es lettres grecques, tendant à ce que, pour les causes y contenues, comandement fust faict à André Wechel<sup>101</sup> et tous autres de cesser et surseoir à fraper en matrices les poinçons des trois sortes de grec que le feu Roy François premier avoit fait faire, les quelz poinçons il auroit par surprise retiré par une simple lettre missive, et iceux faisait fraper des matrices par gens inexpertz, ce qui ne se pouvoit faire sans les rompre, chose irreparable et dommageable au publiq... Ladict Court a ordonné et ordonne que les poisons et caracteres dont mention est faite en ladict requeste seront mis ès mains de Me Jean Camus, nottaire et secretaire du Roy et l'un des quatre nottaires de ladict Court, pour les garder



en faire porter là où le Roy commandera et a ce faire les dictz Wechel et autres en la possession des quelz ils sont, contraintz par toutes voyes, mesmes par emprisonnement de leurs personnes ».

(A.N. Xia, 1604, f°289 v°).

Et ainsi fut fait ; puis, des mains de Jean Camus, les poinçons du grec passèrent à celles du procureur Baron.

Tant avait été dévouée la sollicitude de Guillaume Morel pour les poinçons du grec qu'il avait reçus des mains du roi, qu'après sa mort, survenue à Paris le 13 février 1564, le même Turnèbe qui, en 1555, avait obtenu que ces choses rares lui fussent confiées, à lui Morel, sollicita le chancelier de l'Hospital que sa veuve en gardât la disposition :

*« Adr. Turnebuy Mich. Hospitali cancellario Galliae S.P.D. obsecro, vir amplissime ut ignoscas mihi si literis intempestivis tua tempora intepellare ausus sim. Jus et fas cogit me, ut apud te potius, solitudini et inopiae patrocines, quam tacendo desim. Gullielmus Morelius magno literarum incommodo idibus februariis obit magnumque sui desiderium bonis omnibus et accobum moerorem amicis reliquit. Is quandiu vixit, in iis edendis elaboravit libris, qui rem magis publicam juvent quam privatam auferent. Uxori et liberis nihil nummorum reliquit, aeris vero alieni multum. Demosthenum ingenti aerumosoque labore, plurinis excussis bibliothecis, collatisque exemplaribus inchoavit, longaque jam pregressus erat. Nunc tuam istam non tantum nostra Galliae, verum itiam orbi terrarum notam, imploramus fidem et acquitatem ne praeclara opera, excptis viduai mulieri matricibus regiis, irrita et inchoata jacere sinas: quod illi non majore damno quam doctis omnibus esset futurum. Hic etiam vere commemorare possum, literas regias actate detritas et fugientes ejus sumtibus fusas atque renovates esse. Est iniquum ex demortui et viduae incommodis homines alios sua comparare commoda conari. Non enim dubito quim jam ad vos multi advolarint petitores: sed qui ambitione neseio qua capti tituli regiae typographiae, malint etiam atque ipsas literas, quam operosas, habere, ut regis typographi dicantur, qui quidem eis non magis uti possent quam gladio pueri. Quam ob rem a te peto ut viduam tua justitia ab moni injuria tueris, alios petitores negligas. Equidem me petitorum libenter ferrem: et si perte haec nunc fero et profiteor, ut viduae potius et pupollis consulatur, quam subsidia vitae par alienos homines eis exipiantur: sed, ut exorsus eram dicere, obsecro te iterum, vir amplissime, ut ignoscas milui, si amicitia mortui impulsus, dum ejus uxori et liberis consultum cupio tuae amplitudinis non satis rationem habuisse videar, qui te his de rebus interpellare ausus sim. Vale. Lutetiae Parisiorum, XIII Kal. Martias»*

(B.N., Ms. Fr., *Epist. Clar. Vir.*, N°8)

Et un peu plus tard, Antoine Vitré pouvait « rendre témoignage à l'honneur de messieurs de la Chambre des Comptes, que les poinçons y (étaient) encore très soigneusement conservés dans des boîtes garnies de veloux... ».

C'est alors que, le roi, par des lettres du 15 décembre 1683, ordonna que fut incessamment remis poinçons et matrices entre les mains de Sébastien Cramoisy, directeur de l'Imprimerie Royale, « desquels il se chargera au bas du procès-verbal qui en sera fait, pour, par lui, être conservés en (sa) dite imprimerie » : la layette consistait en huit paquets de poinçons.

Cf. sur les types grecs :

Ph. RENOARD, *les « Grecs » du roi*, 1901.

H. OMONT, alphabets grecs et hébreux publiés à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1884, p.174).

H. OMONT, *Essai sur les débuts de la Typographie grecque à Paris, 1507-1536* ; Paris, 1892.

H. OMONT, Adrien Turnèbe et les Grecs du roi (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1903).

A. BERNARD, *les Estienne et les types grecs de François Ier. Complément des Annales stéphaniennes, renfermant l'histoire complète des types royaux, enrichie d'un spécimen de caractères et d'une notice historique sur les premières impressions grecques* ; Paris, 1856.

### 3- La Typographie orientale

À la fin du seizième siècle, notre ambassadeur à Constantinople était Savary de Brèves<sup>102</sup>. C'était un savant fort distingué ; entiché de belles lettres, il avait profité de son séjour en Turquie pour faire graver, « d'après les plus beaux manuscrits orientaux qu'il avait pu se procurer », des caractères turcs, persans, arabes et syriaques ; il avait eu l'intention de les faire servir « à l'impression de certains ouvrages » ; mais un rappel prématuré ne lui permit pas de réaliser ses projets sur place, et ce ne fut qu'un peu plus tard, pendant un séjour qu'il fit à Rome en 1613 et 1614, que l'occasion se présenta pour lui d'y inaugurer ses fontes : d'abord avec un catéchisme de Bellarmini<sup>102bis</sup>, puis avec un psautier, pour lequel il usa d'un magnifique caractère arabe de gros corps.

Pas plus que je n'ai suivi les avatars des grecs du roi, je ne veux, m'attacher aux pas des caractères orientaux ; leur histoire, elle aussi, est une longue histoire ; ces lettres furent, en 1632, après la mort de François de Brèves, achetées par le roi et entrèrent dans le patrimoine de notre imprimerie d'État : voici en quelle occurrence.

En 1627, François de Brèves mourait ; en 1631, sa femme. Dès 1632, les héritiers de l'ambassadeur mettaient en vente les poinçons et les matrices des caractères orientaux qu'il avait rapportés de Constantinople. Rien ne vaut un bon texte de l'époque : voici celui que publia, en 1656, Antoine Vitré, qui avait été le principal acteur de la petite tragi-comédie à laquelle donnèrent lieu les types orientaux :

*« Le feu roy ayant esté adverty que les heritiers de M. de Brèves vouloient vendre les poinçons des caractères syriaques, arabes de trois sortes et persan de deux sortes, avec les matrices toutes frappees, au nombre de plus de deux mille chacun, que ledit sieur de Brèves avoit fait faire en Levant, pendant le temps de son ambassade à Constantinople, outre plusieurs beaux manuscrits arabes turcs et persans, qu'il avoit fait amasser avec beaucoup de soin en divers endroits de l'Orient, sa Majesté envoya querir Vitré, son imprimeur aux langues orientales, et luy commanda d'avoir soin que des choses uniques, si belles et si admirables, ne fussent point vendues à des estrangers ny à d'autres personnes qui les emportassent hors de France, tant parce qu'ils en pourroient faire beaucoup de mal à la religion, qu'à cause que c'est un des plus beaux ornemens de son royaume...*

*« Vitré, obeissant d'autant plus volontiers au roy qu'il avoit connoissance du prix d'une chose si rare, se rendit adjudicataire en son nom, tant desdits poinçons, matrices, que des manuscrits, pour le prix seulement de quatre mil trois cens livres, quoyqu'en un autre temps M. de Noyers en eust fait offrir jusqu'à vingt sept mil livres.*

*« L'adjudication faite, ledit Vitré le fit savoir au seigneur cardinal duc, qui, l'ayant dit au roy, commanda qu'on lui delivrast une ordonnance de la somme de six mil livres seulement, le reste devant*

*estre employé pour faire graver les poinçons et frapper les matrices des langues ethiopienne et armenienne, que le roy y vouloit adjouter pour faire que sa Majesté eust en sa possession les caractères de tous les peuples de la terre. Voicy l'ordonnance qui fut mise entre les mains :*

« Ordonnance du Roi pour faire payer 6000 livres à Antoine Vitré, son imprimeur, comme prix de l'acquisition des matrices des caractères orientaux de Savary de Brèves.

*« thresorier de mon espargne, payez comptant à antoine Vitré, mon imprimeur es langues orientales, la somme de six mil livres tournois, que j'ay ordonné estre mise en ses mains, pour estre par luy employee au payement des poinçons et des matrices des caracteres de gros, moyen et petit arabe, syriaques, persans, armeniens et ethiopiens, avec les livres manuscrits en arabe, turc, persan et syriaque, qu'il a acheté par mon exprès commandement, en la vente qui s'est cy-devant faite des meubles du feu sieur de Breves ; en ce compris quelques autres caracteres et livres armeniens, qui ont été par luy achetés de quelques particuliers, selon que le tout est contenu en l'inventaire cy-attaché ; lesquels poinçons et matrices seront mis en ma Chambre des comptes, pour y estre gardés avec les caracteres grecs qui y sont desjà ; et quant aux livres manuscrits, ils seront mis en Bibliotheque. Laquelle somme de six mil livres sera employee au premier acquit de comptant...  
Fait à saint-Germain en Laye, le 6e jour de may 1632.*

« Pour executer le commandement du roy, Vitré, espérant qu'on payeroit l'ordonnance, veu que c'estoit pour une chose si utile, et où il n'avoit aucun interet en son particulier, fit marché au sieur de Sanlecque<sup>103</sup>, excellent graveur et fondeur de lettres d'imprimerie, pour graver des poinçons et frapper les matrices desdites lettres ethiopiennes et armeniennes, à commencer par les armeniennes.

« Ledit de Sanlecque, ayant achevé les armeniennes (comprenant cinquante poinçons), demanda son paiement à Vitré, qui le pria d'avoir patience qu'il eust reçu les fonds qu'on luy avoit destinés. Enfin ledit de Sanlecque ayant tesmoigné ne vouloir pas attendre les longueurs de messieurs des finances, Vitré fut contraint, pour eviter proces, de lui faire cette promesse :

« Je soussigné, imprimeur du roy es langues orientales, confesse que, suivant le commandement que j'en ay receu de Sa majesté, j'ay fait marché à monsieur de Sanlecque pour graver les poinçons, frapper et justifier les matrices de la langue armenienne, moyennant la somme de cent soixante livres. Et parce que ledit sieur Sanlecque estoit en resolution de me poursuivre, pour eviter les frais qui eussent pu tomber sur Sadite Majesté, j'ay retiré lesdits poinçons et matrices, moyennant ladite somme, que je luy promets payer en mon nom ; savoir : trente livres par moi jusques à la fin de payement de ladite somme de cent soixante livres ; le premier payement des dites trente livres commençant au 12<sup>e</sup> jour de may prochain, et ainsi continuer de mois en mois sans discontinuer, jusques à l'entier payement.

Fait à Paris, ce douziesme d'avril mil six cens trente trois ».

Vitré paya bien Jacques de Sanlecque, mais quand il s'agit de se faire rembourser lui-même, ce fut une tout autre affaire. Poursuivi par les héritiers de Brèves, il s'entêta à réclamer sans trêve, mais ce ne fut que beaucoup plus tard, en 1636, que le Clergé, dont Vitré était l'imprimeur, paya de ses deniers les créanciers, laissant poinçons et matrices à leur détenteur.

Au moment de la mort de Vitré, en 1674, le matériel oriental rentra dans la bibliothèque du roi. En 1692, y rentra aussi une partie des poinçons et des matrices qui avaient servi à la Bible polyglotte de Le Jay<sup>104</sup>.

Voici de quoi il s'agit :

En 1645 avait paru, sous le titre de *Biblia hebraica, samaritana, chaldaica, graeca, syriaca, latina et arabica*, le dernier volume d'un énorme ouvrage qui en comportait dix de format grand in-folio et dont l'éditeur était le président Le Jay ; Vitré lui-même en avait été l'imprimeur ; il l'avait bien en partie composé avec les caractères de François de Brèves, mais, comme il manquait dans cette typographie maintes lettres orientales, Vitré avait « fait graver par Guillaume Le Bé... des caractères hébreux, chaldéens, grecs et latins », et par Sanlecque, aux dépens de Le Jay, « les caractères samaritains et syriaques ».

En 1692, le fils de Le Jay<sup>105</sup>, écrivait ceci :

« Ayant toujours eu la volonté de donner à la Bibliothèque royale les poinçons et matrices qui sont restés après l'impression de la Bible de feu mon père, comme le sait parfaitement M. Clément, à présent bibliothécaire, ce que je ne fis pas alors, par la mauvaise disposition contre moi de M. Thevenot<sup>105a</sup>, son prédécesseur, et ce que je fis enfin au commencement de cette année, sollicité par ledit sieur Thevenot, que je trouvai dans d'autres sentiments, je les lui donnai, suivant la disposition que j'en avais faite Je lui portai d'abord à la bibliothèque du roi tout ce que j'avois de samaritain, qui consistoit en trente quatre poinçons et trente trois matrices ; je lui donnai depuis une matrice de la langue susdite, si je ne me trompe, qui s'étoit égaree, avec soixante onze poinçons de syriaque et soixante huit matrices de la même langue, justifiées, trente cinq matrices syriaques seulement frappées, dix sept matrices d'arménien justifiées, vingt neuf matrices même langue, seulement frappées ; plus, sept matrices d'accents arabes justifiées. Je lui portai mon alphabet des langues, imprimé par le sieur Vitré, et dédié à mon frère aîné ; plus, le Testament de Mahomet, en arabe, où le sieur Vitré reconnoit que ces caractères venoient de mon père. Il m'avoit promis de rendre ces deux livres, que je n'ai pu avoir, pretextant la confusion où étoient ces livres à cause de son déménagement au sorti de la Bibliothèque du Roi. C'est une vérité que j'atteste, et que je n'ai rien reçu de lui que des promesses d'offices auprès de messieurs les directeurs de cette bibliothèque royale, sans en avoir ouï parler du depuis jusqu'à présent.

« Fait à Paris le 15 septembre de 1692... »

Et ce sont tous ces types étrangers qui, en 1692, au moment où Jean Anisson prit possession de ses fonctions de directeur de l'imprimerie Royale, se trouvaient dans les archives de sa fonderie, soit :

		Poinçons	Matrices
Arabe	Gros	324	1024
	Moyen	445	
	Petit	255	
Persan			353
Syriaque			161
Arménien			50
Voyelles d'arabe, de persan et de turc			68

(BERNARD, *Histoire de l'Imprimerie Royale*, p.62)

Y eut-il de nouvelles gravures de poinçons de caractères orientaux après cet inventaire, ou bien ce dernier avait-il été inexact ? Le fait est que, lorsqu'en 1714 l'abbé Bignon<sup>106</sup>, bibliothécaire du roi, dressa un nouvel état de ce matériel, il trouva :

		Poinçons	Matrices
Arabe	Gros	329	//
	Moyen	889	
	et Petit	Total = 1218	
Persan		444	//
Syrien		143	//
Arménien		108	//

Dix ans plus tard, quelques-uns de ces nombres avaient encore augmenté, si l'on fait foi à un inventaire dressé en 1725 par M. de Foncemagne<sup>107</sup> :

		Poinçons	Matrices
Arabe	Gros	329	560
	Moyen	426	
	Petit	510	
		Total = 1265	
Persan		445	//
Syrien		150	61
Arménien		46	48

(A.VITRÉ, *preuves littérales, toutes de la main du sieur Gabriel Sionité, comme il a imposé en tout ce qu'il a dit sur le sujet de la Bible qu'imprima Vitré* ; Paris, 1640)

Cf. sur les types orientaux :

- *Histoire du Procès qu'on renouvelle de temps en temps à Antoine Vitré, à cause de l'achat que le Roy l'a obligé de faire des poinçons, des matrices, que feu M. de Brèves avait apportés du Levant* ; Paris, 1656. (B.N., A.11361)
- De GUIGNES, *Essay historique sur la Typographie orientale de l'Imprimerie royale (Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale* ; Paris, 1787, I)
- De GUIGNES, *Principes de composition typographique pour diriger un compositeur dans l'usage des caractères orientaux de l'imprimerie Royale* ; Paris, 1790.
- LE LONG, *Dissertation sur les livres polyglottes.*
- A. BERNARD, *Antoine Vitré et les Caractères orientaux de la Bible polyglotte de Paris. Origine et vicissitudes des premiers caractères orientaux introduits en France, avec un spécimen de caractères* ; Paris, 1857.

## LES TYPES QUI FURENT CRÉÉS DEPUIS

La série des types spéciaux à l'Imprimerie Royale ne fut inaugurée qu'avec la grande entreprise des romains du roi ; les caractères qui les avaient précédés sortaient de chez les fondeurs, notamment de chez Garamont.

### *LE ROMAIN DU ROI*

C'est en 1692 –Jean Anisson venait d'être nommé directeur de l'Imprimerie Royale- que le roi, à la suggestion du ministre Pontchartrain, donna l'ordre, dit-on, de graver de nouveaux caractères pour l'usage de cette imprimerie.

Aussitôt, dans le sein même de l'académie des Sciences, gardienne des traditions, se forma une commission qui fut composée de Jaugeon<sup>108</sup>, l'abbé Bignon, Filleau des Billettes<sup>109</sup> et le Père Sébastien<sup>110</sup>. Ceux-ci mirent dans leur jeu le nouveau directeur de l'Imprimerie Royale, et s'adjoignirent le graveur en titre de la fonderie, qui était en ce temps-là Philippe Grandjean<sup>111</sup>. Simonneau Philippe<sup>112</sup>, je crois, « graveur de l'académie des Sciences », fut chargé de la gravure des planches qui pourraient être nécessaires aux études des commissaires.

Ainsi équipée, cette savante commission eut longue vie, si j'en juge par le temps qui s'écoula entre sa constitution et l'époque où commença à se réaliser le projet qu'elle avait mis sur pied ; son labeur aussi fut copieux et exemplaire. Les résultats de ses discussions, qui se livrèrent en des séances sans nombre, est consigné dans un monument impressionnant que conserve la Bibliothèque Nationale :

*Description et perfection des Arts et Mestiers.*

*Des arts*

*de construire les caracteres,*

*de graver les poinçons de lettres,*

*d'imprimer les lettres & de relier les livres.*

(Bibl. Nat., Ms, 9157).

Cet ouvrage a paru au vieux typo qu'était Edmond Morin, digne d'entrer dans nos bibliothèques typographiques, et il l'a décrit ainsi :

« On connaît, dit-il, l'histoire de l'ouvrage dont nous allons parler. Jean Anisson venait d'être nommé directeur de l'Imprimerie royale, par ordonnance du 15 janvier 1691, il présenta au roi un projet tendant à remplacer les caractères de Garamond, dont se servait encore l'établissement qu'il avait sous sa garde et que les imprimeries du commerce employaient également, par des types gravés pour l'État et ne servant qu'à lui seul. Le roi entra dans ses vues et invita l'Académie des Sciences à donner son avis sur la forme qu'il conviendrait de donner à ces nouveaux caractères. L'Académie nomma une Commission composée de l'abbé Jaugeon, de M. Filleau des Billettes et du Père Sébastien Cruchet,

mécanicien habile, appartenant à l'ordre des Carmes. Cette Commission chargea l'abbé Jaugeon d'écrire le résultat de ses recherches, qui devaient former le premier volume d'une encyclopédie des arts et Métiers.

« L'auteur fait, tout d'abord, l'historique de l'écriture ; il en fait remonter l'invention au-delà du premier homme créé, qui l'aurait reçue, ainsi que le don de la parole, à sa naissance. L'abbé dit « que ceux qui se sont ingéniés à parler de ce sujet ont voulu que les Cieux fussent le lieu où les premiers (caractères) ont été pris ». Il cite l'opinion de Raziel qui, au second traité de ses Institutions, où il parle des pierres précieuses, et dans son livre intitulé : Du Feu, soutient que ce fut l'ange Raphaël qui apporta les premiers caractères en figures du Ciel à Adam pour composer ses ouvrages ». Il paraît que quelques-unes des œuvres d'Adam furent présentées à l'un des premiers papes de l'Église catholique. Mais il faut croire que celui-ci ne fut pas assez convaincu de leur authenticité, car il refusa de les recevoir. Une planche en taille-douce fait voir les caractères de l'ange Raphaël, des anges coelestes et ceux donnés par Abram, elle indique comment les étoiles ont été disposées dans le ciel pour figurer des caractères hébraïques. Avouons tout de suite qu'il a fallu beaucoup de bonne volonté pour trouver cela et que ceux qui les premiers l'ont fait ont donné de grandes preuves d'ingéniosité. Les planches remarquables qui émaillent tout l'ouvrage ont été gravées de 1716 à 1719 par Rochefort et G. Quineau, elles n'en sont pas un des moindres attraits.

« L'histoire de l'écriture se continue à travers les siècles et chez tous les peuples orientaux et occidentaux. L'écriture francisque ou des Francs, celle des Gaulois et des Français des périodes Carlovingienne et Mérovingienne sont pour nous très intéressantes à examiner, pour se rendre compte de la transformation qui a produit l'écriture aujourd'hui employée par presque tous les peuples civilisés.

« Il est un caractère que tous les amis de l'Imprimerie suivront avec intérêt ; nous voulons parler de celui qui fut apporté à Rome par Nicostrate, dite Carmenta, fille d'Isonius, roi d'Arcadie, que les Romains nommèrent déesse, et dont ils célébrèrent longtemps la fête, sous le nom de Carmentalia, le quinzième jour de janvier. Les dix-neuf signes dont il se compose sont l'origine de nos capitales. « Dans un chapitre spécial, l'auteur explique que les lettres ne sont pas placées sans ordre et qu'il n'est pas possible de croire que le hasard seul a voulu que l'A (alep en hébreu) qui signifie Dieu et principe soit la première lettre, que le B (beth), qui s'interprète la vie, c'est-à-dire la création, la seconde chose dans l'ordre des êtres, alla si à propos après alep, ou le principe, etc., sans avoir puisé dans la nature même leur propre arrangement.

« Arrivant au véritable but de cet ouvrage, M. Jaugeon donne les principes de la construction des lettres. Son procédé, auquel l'application n'a pu être donnée dans la pratique, n'en est pas moins ingénieux ; il consiste à tracer un carré divisé en soixante-quatre parties, se subdivisant chacune en trente-six autres, formant un total de deux mille trois cent quatre petits carrés servant à tracer les caractères avec une grande précision.

« Les caractères de Musique et de Chimie sont exposés avec de grands développements et planches à l'appui. Puis vient l'historique de l'art de faire les poinçons ou de graver sur le plan d'un des bouts d'un morceau d'acier toutes sortes de figures de lettres. C'est, dit l'auteur, l'un des plus anciens qui nous soient connus, s'il est vrai que les monnaies et les médailles ont été faites par ce procédé.

L'académicien fait ensuite connaître ce que c'est que l'acier, la manière de la préparer ; enfin, tout l'art du graveur, y compris la frappe et la justification de la matrice, l'outillage qui lui est nécessaire, avec l'histoire sommaire de chacun des outils. Les planches sont ici particulièrement intéressantes.

« L'art de fondre les lettres est traité avec tous les développements qu'il mérite ; mélange des métaux, outillage, tours de mains, etc., sont détaillés soigneusement. Une police des lettres nécessaires pour une fonte accompagne cette partie.

« Une histoire sommaire de l'imprimeur vient ensuite, puis l'auteur donne une description particulièrement curieuse des outils du compositeur et de sa manière de travailler, il s'étend quelque peu sur l'imposition et donne les plans des principaux formats. Le tirage, la presse, l'encre sont traités avec force détails et renferment quelques conseils bons à suivre encore aujourd'hui.

« Pour la distribution l'abbé dit que les compositeurs placent les lettres dans leur cassetin respectif en « observant religieusement de mettre à part des mots entiers qu'ils ont trouvés se répéter souvent dans les compositions, pour s'en servir ensuite et éviter la peine de les recomposer ». Il paraît même que les compositeurs appelaient ces mots des « saints-sauveurs à cause de la peine qu'ils leur sauvent de les refaire ».

« La reliure a fait l'objet de la dernière partie de l'ouvrage et ses procédés sont envisagés au point de vue historique et technique de façon à contenter des plus difficiles ».

Ainsi, Edmond Morin décrit-il ce manuscrit que l'on croit unique. Je ne sais sur quoi repose la qualification d'abbé qu'il donne maintes fois à Jaugeon : celui-ci était un mécanicien, membre de l'Académie des Sciences ; il semble n'y avoir eu dans cette entreprise qu'un prêtre : l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi ; Morin les aura, sans doute, confondus.

Bref, -et que l'on me permette maintenant de citer l'historiographe même de l'Académie qui, en 1732, en écrivit la biographie,- « Jaugeon, dit-il, a ramassé d'abord les Alphabets des Langues tant mortes que vivantes, avec les suppléments des lettres, c'est-à-dire les Caractères particuliers à certaines Sciences... Ensuite, ne se renfermant plus dans les bornes d'une simple description, il a fait voir à l'académie des nouvelles Lettres Françaises, que l'on a tâché de rendre les plus agréables à l'œil qu'il fût possible. Il est certain que de là dépend presque entièrement la beauté d'une impression, mais on aura peut-être de la peine à croire quels soins il a fallu se donner pour régler les proportions de grandeur, ou d'épaisseur, les contours, les intervalles des différentes parties qui composent la figure de chaque lettre. Après avoir consulté tous les auteurs qui en ont écrit... on a été réduit à consulter principalement les yeux, juges souverains, mais un peu incertains dans leurs décisions... S'étant déterminés pour une chose purement de goût, et par conséquent très délicate, ils ont trouvé une méthode géométrique, par laquelle les Ouvriers peuvent exécuter dans la dernière précision les figures de Lettres, telles qu'ils les ont réglées ».

Quand, en 1764, Pierre Simon Fournier<sup>13</sup> écrivit son *Manuel typographique*, il parla longuement des tentatives de Jaugeon et de ses commissaires, mais ce ne fut pas du tout pour les louer : « Ils trouvèrent sans doute dans les Fonderies et Imprimeries du temps, écrit-il, des secours pour l'explication de leur Art, mais pour le premier et le plus intéressant, qui est celui de la gravure et de la Taille des Poinçons et la Justification des Matrices, ils en eurent si peu qu'ils furent obligés de chercher dans leur imagination des principes que leur connoissance de l'art leur refusait ; et au lieu d'en rendre la pratique aisée par la simplicité des préceptes, ils ont au contraire surchargé l'art de calculs géométriques inutiles et impraticables. La preuve en est sensible par quelques-unes des planches gravées dès la fin du dernier siècle, que j'ai examinées avec tout le soin dont est capable un homme qui veut s'instruire...

« M. Jaugeon et ses adjoints, poursuit-il, divisent (le carré de leur gabarit) en 64 parties, subdivisées chacune en 36 autres ; ce qui forme une somme de 2304 petits carrés pour les capitales romaines. Les lettres italiques sont figurées par un autre carré, oblong et penché, ou parallélogramme, qui souffre encore de plus grandes subdivisions. Que l'on joigne à cela beaucoup de traits ronds faits au compas, par exemple, 8 pour l'a, 11 pour le g, autant pour l'm, etc. on sentira combien cette multiplité de traites inutile pour former des lettres sur un poinçon d'acier dont l'œil, pour les Caractères le plus en



usage dans l'Imprimerie, n'est que d'une demi-ligne géométrique de grandeur : l'intérieur des lettres formées par un contrepointon est encore plus petit.

*« Pour la seule taille des Calibres que je divise en sept parties assez difficiles à prendre pour les petits Caractères, on en donne les règles dans une des planches qui sont imprimées, où l'on voit que pour le Calibre on divise la ligne en deux cents quatre parties. Ces règles renvoient à l'idée des infiniment petits, où l'imagination seule peut atteindre ; ce qui fait que pour les rendre sensibles par des exemples, on a été obligé de dessiner les lettres trois ou quatre cents fois plus grandes que le même objet ne doit être représenté sur le poinçon pour les Caractères le plus en usage.*

*« Comment a-t-on pu rétrécir l'esprit et éteindre le goût, en donnant ainsi des entraves au génie par des règles si confuses et si hasardées ? Faut-il donc tant de carrés pour former un O, qui est rond, & tant de ronds pour former d'autres lettres qui sont carrées ? & n'aurait-il plus été permis à un artiste de varier la forme des lettres tant en hauteur qu'en largeur sous différentes nuances, ainsi que je l'ai fait comme on le verra dans le volume des Caractères ? Qu'est-il arrivé de ces prétendues règles ? C'est que les modèles que l'on en donne, surtout pour les italiques, sont si grossiers & si imparfaits, qu'ils se sentent de la gêne où ces ronds & ces carrés les tiennent comme enchaînés. Le génie ne connaît ni règle ni compas, si ce n'est pour des parties géométriques. Cela prouve que des personnes qui ne connaissent pas un Art, quelques habiles qu'elles soient d'ailleurs, comme l'étoient Messieurs Jaugeon, des Billettes & le Père Sébastien, ne sont pas en état d'en donner des principes. Ces Messieurs auroient pu s'en tenir à une règle qu'ils établissent, qui est de consulter principalement les yeux, juges souverains ; mais les ayant trouvés un peu incertains dans leurs décisions, ils ont proposé d'autres règles. Enfin, s'étant déterminés sur une chose purement de goût, & par conséquent très délicate, ils ont, disent-ils, trouvé une méthode géométrique, par laquelle les ouvriers peuvent exécuter dans la dernière précision les figures des lettres telles qu'ils les ont réglées.*

*« Cet esprit de multiplication avait tellement gagné, qu'il s'était étendu jusque sur divers instrumens aussi inutiles que confusément composés, & qui n'ont été inventés que faute de connaître la manière simple et commode avec laquelle nos anciens Maîtres faisoient certaines opérations de leur art. Quelques-uns de ces instruments, que j'ai vû représentés sur les planches, sont entr'autres une machine composée de huit ou dix pièces principales, destinée à retenir des lettres pour les fumer sur une chandelle & les imprimer, afin de voir si les matrices étoient bien justifiés, ce qu'on a toujours vérifié par de simples instrumens connus sous le nom de Justification & de Jeton ; une autre composée de vingt-cinq ou trente pièces, destinée à frapper les matrices : trois doigts de la main gauche font l'effet de cette machine, d'une manière simple et commode. Une troisième encore plus compliquée et aussi inutile, étoit destinée à la justification des matrices. On a toujours eu des manières si simples de procéder dans ces opérations, que l'ignorance seule en a pu faire imaginer de plus difficiles ; aussi n'ont-elles été d'aucun usage par la suite, & sont-elles restées dans l'oubli.*

*« Il est à présumer que les Académiciens éclairés qui ont entrepris de donner la description des Arts, dont plusieurs déjà publiés sont décrits d'une manière à leur faire honneur, ne négligeant rien pour rendre celui de la Typographie digne de la réputation qu'ils se sont si justement acquise ».*

J'ai tenu, malgré sa longueur, à transcrire ici cette longue critique, afin de pouvoir ou l'approuver ou la rétorquer : ce système typographique de 1692-1702 a suffisamment d'importance pour que je puisse, sans abuser des digressions, lui consacrer quelques pages.

Somme toute, dans cette querelle comme dans tant d'autres, s'opposent la théorie, toujours un peu naïve, et la pratique, dédaigneuse des « trouvailles » de la première. Théorie, tous les calculs

compliqués auxquels s'étaient livrés Jaugeon et ses acolytes pour aboutir à tous ces « petits carrés » qui ont débridé l'ironique répartie de Fournier ; pratique, eu contaire, la technique profonde de celui-ci, résultat de trente années de travail qui lui avait permis de devenir l'un des meilleurs graveurs-fondeurs de son temps.

En effet, que dut-il rester des puissants calculs que Jaugeon et ses commissaires avaient échafaudés dans ce fameux damier de sept centimètres de côté, quand il se fût agi de graver une lettre de corps 6, dont la hauteur d'œil ne dépasse guère deux millimètres ? Bien peu de chose, j'en ai grand'peur, et pour bien peu de chose aussi durent compter les jolis petits cercles qu'ils avaient tracés aux points d'intersection de leurs lignes éminemment géométriques.

« Le premier marché passé (par le roi) avec Grandjean pour la gravure des nouveaux caractères est du 13 juillet 1694 » : je ne sais s'il sortit rien, immédiatement, qui aît été imprimé avec les lettres de cette première gravure ; Bernard n'en fait aucune mention.

Quand parut la nouvelle gravure, ce dut être, en France, un grand scandale, quelque chose comme un impudent défi au bon sens : Grandjean –ou plutôt Jaugeon, puisque c'est lui qui dessina ou fit dessiner les originaux de ces lettres- avait bouleversé tous les sacro-saints principes de la Gravure typographique ; il ne restait plus rien des traditions d'antan ; plus d'inclinaison dans les obits : ils étaient devenus horizontaux ; plus rien non plus de cette ligne uniforme, d'épaisseur toujours pareille, dont était fait le vieux romain de Jenson : Jaugeon, audacieusement, avait ouvert la voie au délié typographique ; et pour combler la mesure, le graveur avait imposé à ses lettres deux modifications singulières : l'obit, ce petit trait qui coiffe le fût et qui était désormais tout à fait horizontal, se prolongea à droite comme à gauche du fût, ce qui rompit avec les traditions ; de telle sorte que la lettre I et la lettre l furent, sauf leur épaisseur, exactement semblable de forme ; mais pour obvier à une confusion possible, le graveur flanqua cette dernière d'une petite sécante sur le côté gauche, à la hauteur des lettres basses.

« Grandjean, dit Auguste Bernard, inventa des machines à frapper et à justifier les matrices, ainsi que divers perfectionnements qu'il appliqua à la fonte des caractères, et pour lesquels des rémunérations particulières lui furent accordées par le roi. À compter de 1701, il lui fut, en outre, alloué une somme de 300 livres par an pour indemnité de logement et pour payer de la fonderie. L'entretien des poinçons lui était payé à raison d'un sou pièce et par an ».

C'est ici le lieu de dire ce qu'était le graveur en titre de l'imprimerie Royale.

Grandjean était né à Mâcon le 17 juin 1665, de Philibert, procureur aux cours de cette ville, et d'Antoinette Dessaignes :

*Le jeudi XVIII jour du mois de juin mil six centz soixante cinq a esté baptizé Philippes, filz de Me Philibert Grandjean, procureur ès cours de Mascon, et de damoiselle Fraçoise Dessaignes, née (sic) le jour precedent sur les cinq heures du soir. A esté parrain Sr Phelippes Samyon, sieur de Terrille, et sa marraine damoiselle Benoiste Poussot, femme de Me Georges Dessaignes, notaire et procureur ès dictes cours, qui se sont subsignés.*

(Arch. Mâcon, reg. Saint-Pierre, GG37)

L'abbé de Fontenai, qui semble avoir bien connu, si non Grandjean lui-même, du moins sa famille descendante, a donné dans son *Dictionnaire des Artistes*, de pittoresques détails sur la destinée du

jeune Mâconnais ; Grandjean, dit-il, se rendit à Paris après la mort de son père pour y suivre un procès ; il descendit chez un ami qui le conduisit partout où ses affaires l'appelaient... ; il le mena dans divers ateliers et enfin dans une imprimerie. Là, le jeune abbé, (Grandjean avait, « par raison et par obéissance » embrassé l'état ecclésiastique) fut saisi d'admiration et d'étonnement... ; il examina avec beaucoup d'attention le mécanisme de cet art merveilleux... son goût exquis pour les belles formes lui découvrit les imperfections des différents caractères qui étaient alors en usage, et il proposa de les réformer pour son amusement. Son ami alla trouver M. le chancelier Pontchartrain, qui (fut surpris des essais qu'avait faits Grandjean) et promit d'en parler à Louis XIV. Le roi chargea son chancelier de mettre en œuvre le jeune homme... M. de Pontchartrain le fit venir, et lui ayant remis un brevet par lequel le roi le retenait à son service, lui recommanda de s'occuper spécialement de tout ce qui concernait l'imprimerie ; quant à l'exécution de la réforme des caractères, il le renvoya à M. l'abbé Bignon... »

Le graveur en titre de l'imprimerie d'État était non point un officier royal, comme le directeur, mais un fondeur entre les mains duquel étaient déposés les poinçons royaux et qui en avait la garde, moyennant la rémunération que l'on vient de voir. Quand l'imprimerie avait besoin de caractères, elle les lui demandait, et, la fourniture faite, le roi en ordonnait le paiement dans ces termes :

*« Garde... Antoine Paris, payez comptant à la veuve Grandjean, graveur, la somme de 12 230 l. 17 s. 6 d. que je lui ai ordonné, tant pour son paiement des poinçons et matrices d'alphabet qu'elle a fait faire et fournir pour son imprimerie royale que des fournitures de cuivre et acier faites à ce sujet, le loyer des fonderies et l'entretien et nettoyage des poinçons de madite imprimerie pendant les années 1718 et 1719... »*

Un second marché fut passé à Grandjean, le 27 mars 1702, pour une nouvelle fourniture de « romains du roi ».

Revenons, après cette digression, au romain de Jaugeon.

Cette belle lettre, qui rompt si nettement avec les antiques traditions jensonniennes –conservons ce nom-là, ne fut-ce que par déférence-, fut inaugurée par Anisson dans le beau livre *Médailles sur les principaux evenemens du regne de Louis le Grand*, paru en 1702 ; l'exemplaire de cet ouvrage que possède le Bibliothèque de la ville de Lyon contient un feuillet manuscrit évidemment calligraphié par Grandjean ou par un scribe à sa solde, et qui prouve que le corps avec lequel fut composé le livre des Médailles est bien de la même main que le manuscrit : je dis cela parce que cette entreprise ne fut point l'œuvre gravée exclusive de Grandjean, mais aussi pour une part importante celle d'Alexandre et un peu le labeur de son gendre Luce.

Un premier essai de caractères microscopiques, destinés à prendre place dans la série des Romains du roi, fut gravé par Grandjean et publié en 1728, sous le nom de « Sedanoise » : c'est le corps 5 ; on jugea « que c'étoit ce qu'il pouvoit y avoir de plus petit : néanmoins suivant l'ordre rétrograde que l'on a tenu, ce second alphabet n'annonçoit pas moins qu'il seroit nécessaire qu'il y en eût un premier, afin de rendre complets par là les caractères de l'Imprimerie Royale ».

En effet, après la publication de la Sedanoise de 1728, « on entreprit de graver un premier alphabet ; mais il fallut beaucoup de temps pour un caractère aussi fin que son premier degré le demandoit, ce qui a été cause qu'il n'a pu être fini qu'en cette année 1740. Il est le plus petit et le plus délicat qui se soit vu jusqu'à présent, étant d'un tiers de corps et d'œil au dessous de la Sedanoise ».

L'établissement du Romain du Roi, qui dura plus d'un demi-siècle, ne fut pas, je l'ai dit, l'œuvre d'un seul graveur ; Grandjean, qui l'avait commencée, mourut en 1714 et fut remplacé par sa veuve, celle-ci par Jean Anisson<sup>114</sup>, qui eut lui-même pour successeur Louis Luce, son gendre. Voici quel fut le rôle de chacun dans cette entreprise considérable, qui compte 22 corps :

Corps	Appellations	Graveurs
4 points	Perle	Louis Luce
5 points	Sédanoise	Grandjean et Alexandre
6 points	Nonpareille	Grandjean
7 points	Mignonne	Grandjean
8 points	Petit-Texte	Grandjean
9 points	Petit-Romain	Grandjean
10 points	Philosophie	Grandjean
11 points	Cicéri	Grandjean
12 points	Cicéro gros œil	Grandjean
13 points	Saint-Augustin	Grandjean
14 points	Saint-Augustin	Grandjean
15 points	Gros-Romain	Grandjean et Alexandre
16 points	Gros-Romain	Grandjean
18 points	Petit-Parangon	Grandjean
20 points	Petit-Parangon	Grandjean
24 points	Gros-Parangon	Grandjean
28 points	Petit-Canon	Grandjean
32 points	Gros-Canon	Grandjean
38 points	Double-Canon	Grandjean
48 points	Triple-Canon	Grandjean
56 points	Quadruple-Canon	Louis Luce

## *Les Types qui existaient en 1793*

Récapitulons maintenant le patrimoine de l'Imprimerie Royale en 1793 :

### 1- CARACTÈRES FRANÇAIS

Appellations	Déclinaisons	Graveurs		Poinçons	Matrices
Perle	Romain			276	251
	Italique			276	254
Sédanaise	Romain			132	254
	Italique			114	185
Nonpareille	Romain			293	234
	Italique			275	272
Mignonne	Romain			282	307
	Italique			277	314
Petit-Texte	Romain	Alexandre	Romain	366	499
	Italique	Grandjean	Italique	259	297
Petit-Romain	Romain	Alexandre	Romain	222	372
			Italique	305	361
	Italique	Grandjean	Romain	292	334
			Italique	278	314
Cicéro	Romain	Alexandre	Romain	298	343
			Italique	277	341
	Italique	Grandjean	Romain	313	283
			Italique	308	336
Saint-Augustin	Romain	Académie	Romain	339	380
			Italique	315	321
	Italique	Tournef	Romain	300	341
			Italique	308	350
Gros-Romain	Romain	Alexandre	Romain	309	358
			Italique	296	245
	Italique	Grandjean	Romain	316	359
			Italique	310	328
Petit-Parangon	Romain	Alexandre	Romain	248	297
			Italique	243	284
	Italique	Grandjean	Romain	315	353
			Italique	314	336
Gros-Parangon	Romain			315	312
	Italique			310	298
Petit-Canon	Romain			313	319
	Italique			307	306
Gros-Canon	Romain			289	355
	Italique			281	316
Double-Canon	Romain			260	249
	Italique			244	251
Triple-Canon	Romain			249	299
	Italique			243	272
Quadruple-	Romain			221	222

Canon	Italique		218	219
-------	----------	--	-----	-----

Bâtarde		Poinçons	Matrices
Triple-Canon		75	150
Corps 17		187	192

Gothique		Poinçons	Matrices
Sans désignation de corps		164	164

Moultures, filets, accolades et vignettes		Poinçons	Matrices
Corps divers		735	88

## 2- *TYPOGRAPHIE DE LOUIS LUCE*

La désignation de cette typographie est extrêmement ambiguë, comme on va le voir :

		Poinçons	Matrices
Premier corps	Vignettes et chiffres	40	60
Deuxième corps	Vignettes	116	80
Troisième corps	Romain	116	218
	Italique	146	218
Quatrième corps	Romain	116	444
Cinquième corps	Romain	164	213
	Italique	261	216
Sixième corps	Romain	130	197
Septième corps	Romain	155	211
	Italique	155	252
Corps du 7 ½	Romain	144	491
	Italique		
Huitième corps	Romain	151	173
	Italique	147	216
Neuvième corps	Romain	96	203
	Italique	49	250
Dixième corps	Romain	147	178
	Italique	146	179
Corps du 10 ½	Romain	57	140
	Italique	35	145
Onzième corps	Romain	83	208

	Italique	69	199
Douzième corps	Romain	122	202
	Italique	116	202

Hébreu	Premier corps	148	46
	Deuxième corps	148	99
	Troisième corps	148	104
	Quatrième corps	148	42

On cherchera en vain dans cette longue énumération les romains et les italiques du garamont, ou plutôt des jannons ; de même, dans les *Épreuves des Caractères français employés à l'Imprimerie Impériale*, publiées en 1810, on ne les trouve pas.

Qu'étaient-ils donc devenus ?

Cf. sur les romains :

- *Des arts de construire les Caractères, de graver les poinçons des lettres...* (Description et perfection des Arts et Métiers, mt B.N.
- *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1732.
- FOURNIER, *Manuel typographique utile aux Gens de Lettres* ; Paris, 1764, I
- A. BERNARD, *Histoire de l'Imprimerie Royale du Louvre* ; Paris, 1867, 78sq.
- A. CHRISTIAN, *Débuts de l'Imprimerie en France. Notice sur le Caractère Jeaugeon* ; Paris, 1904, 271
- AUDIN, *Le Livre...* ; Paris, 1924, 59
- AUDIN, Philippe Grandjean, « seul graveur des caractères de l'Imprimerie Royale (*Papyrus*, 1902, 625)
- J.-B. BRINCOURT, *Jean Jannon, ses fils, leurs œuvres* ; Sedan, 1924.
- P. BEAUJEON, The « Garamont » type sixteenth et seventeenth century Sources considered (*The Fleuron*; Londres, 1926, V, 131).

## *LES TYPES CRÉÉS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE*

La série des romains du roi reprit au XIX<sup>e</sup> siècle avec le « millimétrique », gravé par Firmin Didot<sup>115</sup>, chef de la fonderie impériale, et que l'empereur avait chargé « d'adapter les caractéristiques des types nationaux à ses propres formules » ; il sortit de cette appropriation une lettre qui ne se distinguait des didots des éditions du Louvre que par les accidents propres aux types de notre Imprimerie d'État.

Didot « proposa de remplacer par la division centésimale et métrique le système des points typographiques d'après lequel étaient construits les anciens types ». Ses idées ayant été approuvées, une typographie nouvelle dit « millimétrique », fut gravée de 1812 à 1815 par le célèbre artiste. Elle comprenait « treize corps de caractères romains et italiques. « Le premier emploi qui fut fait de ces caractères est l'impression de la Relation du sacre de Napoléon » (Fig 11).

Puis, en 1818, Jacques-Laurent Anisson, nouveau directeur de l'Imprimerie Royale « emprunta à l'Angleterre des modèles typographiques qui permirent à Jacquemin de graver neuf corps de caractères nouveaux ».

C'est l'un des plus beaux modèles de notre Imprimerie d'État ; trappu, à fûts larges, le jacquemin est, au demeurant, un beau didot gras (Fig.12).

Vint ensuite la double série du « Charles X », gravée par le tailleur de lettres Marcellin Legrand. En 1825, l'Imprimerie Royale ayant été réorganisée, l'Administrateur, M. de Villebois<sup>116</sup>, « proposa au Garde des Sceaux le renouvellement intégral des types » ; une commission fut nommée, qui était composée de Villemain<sup>116a</sup>, maître des requêtes, représentant l'Académie Française, Daunon<sup>116b</sup>, l'académie des Inscriptions, Lacroix<sup>116c</sup>, l'académie des Sciences, et Galle<sup>116d</sup>, l'Académie des Beaux-Arts ; Marcellin Legrand<sup>117</sup> fut chargé de la gravure de cette typographie nouvelle, qui prit le nom de « types Charles X » ; les frappes ne se distinguent du didot-type que par leur gracilité et un allongement des fûts qui les rapproche du type « Anglais » ; la sécante de la lettre l se trouve bien à sa place, mais les obits doubles du grandjean ont été abandonnés (Fig.13).

Il faut croire que, vingt ans plus tard, le Charles-X était usé ; en 1847, Marcellin Legrand reçut commande d'une nouvelle typographie. Dès lors, le Charles-X prit le nom de « gravure ancienne », et les dernières fontes celui de « gravure nouvelle ». Celle-ci s'apparentait assez étroitement au Charles-X, mais elle s'en distinguait par un allongement plus accentué, et par quelques détails morphologiques, notamment un aspect très particulier de la lettre (Fig.14).

C'est encore Marcellin Legrand qui, en 1859, grava le romain du *Bulletin des Lois*, ce caractère infiniment banal dont il n'y a vraiment rien à dire (Fig.15).

Enfin, en 1903, l'Imprimerie Nationale, fit graver par Hénaffe le « jaugeon », dont les formes et les détails furent puisés dans les planches gravées après 1692 pour l'entreprise du romain du roi (Fig.16).

## LA TYPOGRAPHIE CURSIVE

Et maintenant, mis à part quelques caractères étrangers : hébreu et chinois notamment, il faut revenir à la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle pour constater de nouvelles initiatives de la Fonderie royale : ce sera l'époque des cursives.

Il y avait déjà près de cent ans à cette époque que le branle en avait été donné par Robert Granjon<sup>118</sup>, imprimeur parisien égaré sur les bords du Rhône, avec sa fameuse « lettre françoise d'art de main », appelée plus volontiers « caractères de civilité ». (Fig.17).

En 1640, un maître-écrivain de Paris, ancien clerc aux Finances, qui s'était fait imprimeur, Pierre Moreau<sup>119</sup>, avait dessiné et présenté au roi les épreuves d'une série de caractères dits « d'écriture », pour lequel Louis XIV avait octroyé le privilège que voici :



*« Par grace et privilege de Sa Majesté, donné à Paris le quinziésme Jour de fevrier moy.c quarante huict, signé par le Roy... Il est permis à Pierre Moreau, son imprimeur Ord.re ez nouveaux caracteres de son Invention, d'imprimer un Livre Intitulé L'Eneide de Virgile, nouvellement traduite en vers François, durant l'espace de six ans, finis et accomplis, à commencer du Jour que ledit Livre sera achevé d'Imprimer & deffenses à tous Imprimeurs & Libraires de l'imprimer à peine de deux mil livres d'amende, & autres peines contenues esdites Lettres de privilège ».*

Cette lettre barbare avait passé, tout au début, pour « la plus belle de toutes les écritures et la plus agréable à lire » !

C'était la ronde (Fig.18). Sa bâtarde, qui date de la même époque, était une lettre beaucoup plus rationnelle (Fig.19), mais qui fut complètement déformée, dénaturée, avilie par les fondeurs modernes. Moreau appelait ses lettres « nouveaux caractères » ; on leur donna, avec raison, celui de « financières », plus tard celui de « caractères d'écriture » et c'est ce nom que Stanley Morison, le spécialiste des cursives, leur a donné.

Un siècle plus tard, s'épanouit tout une floraison de cursives au milieu desquelles les crétaions de l'Imprimerie Royale sont fort remarquables ; indiquons tout de suite que, le 16 août 1787, Marie Nicole Estienne, veuve de Jean Thomas Hérisant, cédait à Jacques Anisson, directeur de cette imprimerie, un petit fonds qu'elle possédait à Versailles « pour le service du Cabinet du Roi » et qu'il fut trouvé dans ce matériel :

	Poinçons	Matrices
Ronde de 44 points	122	133
Grosse bâtarde	41	38
Gros-Canon bâtarde	126	142
Petit-Canon bâtarde	122	128
Ronde de Petit-Canon	170	199
Brisée de Petit-Canon	56	64
Grosse-Brisée	19	18
Soit	= 659	722

Bien que Bernard, qui rapporte ces faits, dise que ces poinçons et matrices « doivent se trouver encore aujourd'hui (1867) au cabinet des poinçons de l'Imprimerie Impériale », je ne les trouve pas toutes dans les Épreuves de 1810 (Fig 21), et ce que j'y vois ne concorde pas d'une manière absolue, comme force de corps, avec les énonciations de l'inventaire de 1787 (ci-dessus).

Quoi qu'il en soit, ces sept corps d' « écriture » furent le fondement de la typographie cursive de l'Imprimerie Royale ; elle devait s'augmenter bientôt de plusieurs autres alphabets que je vais rapidement énumérer.

Molé<sup>120</sup>, « dessinateur et peintre, était, dit Capelle, passionné pour les arts ; il devint maître et conçut le projet hardi de graver lui-même tous les caractères d'une fonderie ; après trente ans d'études et de travaux, il fit paraître à l'Exposition de 1819 les épreuves générales d'un spécimen composé de deux cent six caractères français, grecs, hébreux, rabbiniques, arabes, et samaritains... À l'exposition de 1832, Molé présenta de nouvelles épreuves de caractères grecs, syriaques, samaritains et hébreux, qu'il avait améliorés sous la direction de M. Langlès ».

Molé avait, auparavant, gravé pour l'Imprimerie royale une coulée (Fig. 25) et une bâtarde (Fig. 26) sur 13, 18, 24, 38 et 48 points et une ronde de 18 et 24 points ; c'est une partie de ces lettres que l'Imprimerie Royale fit éditer en 1810 :

Les coulées et les bâtardes de Molé, écrit Morison, « sont d'une haute tenue et de valeur tout à fait égale à celles de Gillé. Le trait dominant du travail de ce dernier, c'est sa prédilection pour les caractères basés sur la cursive anglaise contemporaine ».

Jean-Charles Fagnon<sup>121</sup>, mort vers 1810 et qui fut, après Luce<sup>122</sup>, graveur en titre de l'imprimerie d'État, a gravé notamment une bâtarde qui figure sur les Épreuves de 1810 (Fig.24).

On trouve enfin une coulée de 96 points, gravée par Renard, dans les mêmes épreuves (Fig.29). Entre 1810 et 1819, l'Imprimerie Impériale (ou Royale) vit encore entrer dans ses casses une bâtarde dit « du Louvre », de 24 points, gravée par Louis Luce (Fig.31), qui en 1771, avait taillé une jolie ronde.

Ces épreuves contiennent aussi une anglaise de 28 points gravée par Firmin Didot (Fig.30). Personne n'ignore plus que ce graveur, second fils de François-Ambroise, fut, après la Révolution, non point graveur en titre –car la fonction, je crois, avait été supprimée- mais attaché, à une fin quelconque, à l'imprimerie Nationale. Il y tailla son « anglaise », qui lui valut les plus enthousiastes approbations. L'idée remontait à quelques années et la réalisation fut complète en 1805 : la cursive anglaise fut regardée comme un chef-d'œuvre de précision, le point de jonction des lettres étant à peine perceptible. Il y avait de grosses difficultés à vaincre pour adapter le parallélogramme métallique aux mille combinaisons de voisinage des lettres. Les anciens systèmes de cursive s'étaient libérés de ce souci ; même les lettres de Pierre Moreau n'avaient entre elles aucune liaison et procédaient purement des anciennes formules typographiques. L'anglaise de Didot, au contraire, se pliait à toutes les nécessités du rapprochement compliqué des lettres entre elles, et réalisait une imitation à peu près parfaite de l'écriture expédiée.

Cependant, l'anglaise de Firmin Didot n'eut pas plus de succès que les cursives qui l'avaient précédée ; ces lettres, déformées par les dessinateurs modernes, ne trouvèrent guère leur emploi que dans les vagues travaux de ville ; elles sont totalement délaissées aujourd'hui.

« De toute évidence, écrit encore Morison, l'introduction de l'anglaise fut un gros événement dans les milieux français de fondeurs de caractères. En dehors de l'expérience de Franklin, des produits de Gillé fils et de ceux de Molé, les résultats les plus intéressants sont, peut-être, les interprétations de Firmin Didot. Je ne sais pas exactement à quel moment Firmin Didot père a exécuté sa première anglaise » : nous venons de voir que ce fut vers 1858.

« Hautement estimés, poursuit Morison, ces caractères (regardés de tout temps comme les chefs-d'œuvre les plus parfaits en ce genre-Duprat-) furent acquis par l'Imprimerie Royale ».

En 1902, le directeur Christian s'avisait de faire graver une lettre gothique (Fig.32)

#### IV. Les planches et les Vignettes

Il a été dit plus haut que, lorsque l'Imprimerie Royale fut créée, on la pourvut de tout un personnel administratif et technique et que, parmi ceux qui composaient cet état-major, se trouvait Nicolas Poussin : le roi, en effet, venait de faire de lui son premier peintre ordinaire, avec une pension de 3000 livres, un logement au Louvre, et la direction générale de tous les travaux de peinture et d'ornementation des maisons royales.

On sait que Poussin partit pour Rome en 1642 ; il n'eut donc pas le temps, par conséquent, d'exercer longuement les fonctions qui lui avaient été ainsi dévolues. Toutefois, on connaît de lui de rares frontispices qu'il dessina pour l'Imprimerie Royale, et ces quelques planches servirent d'exemple aux dessinateurs et aux taille-douciens dont les compositions ornent les livres imprimés par elle pendant la deuxième moitié du dix-septième siècle : car on était encore, en 1650, en pleine période du burin.

Les frontispices de l'imprimerie Nationale furent réunis, à cette époque, en recueils, dont deux se trouvent encore aujourd'hui dans le fonds de la Bibliothèque Nationale : l'un, qui est aux « Imprimés », et l' « Inventaire officiel de tout ce qui se trouvait à l'Imprimerie royale en 1691 » ; il contient, notamment, l' « Epreuve de tous les gravures sur cuivre » que possédait l'Imprimeur à ce moment ; l'autre, qui est aux « Estampes », provient de la vente de Marolles ; il est intitulé *Recueil de frontispices de l'Imprimerie royale*, et contient « plusieurs dessins originaux de Poussin et autres ».

Poussin, tant s'en faut en effet, ne fut pas le seul à dessiner pour l'Imprimerie Royale ; d'autres que lui y furent employés, et notamment François Stella<sup>123</sup>.

- H. Goffredo, *Ovvero la Gerusalemme liberata*,..., 1644.
- *Exercicia & spiritualia S.P. Ignatii loyalae*, 1644
- *Conciliorum omnium generalium et provincialium collectio regia*, 1644 *ante*.

Parmi les graveurs:

- Grégoire Huret<sup>124</sup>, *Introduction à la vie dévote du Bienheureux François de Sales, evesque de Geneve*, 1641
- Claude Mellan<sup>125</sup>, *Publii Virgilii Maronis opera*, 1641
- *Les principaux points de la Foi catholique*..., 1642.
- *Quinti Horatii flacei opera*, 1642, etc.
- Gilles Rousselet<sup>126</sup>, H. Goffredo, *supra*.
- Duvet<sup>127</sup>, *Conciliorum*, *supra*.
- Chauveau<sup>128</sup>, Israël Sylvestre<sup>129</sup>, Sébastien Leclerc<sup>130</sup> et d'autres encore.

Quant aux vignettes, elles sont nombreuses, bien entendu, dans les casses de l'imprimerie nationale. Ont-elles une histoire ? Évidemment non : ces brimborions sont entrés là comme ils entrent d'ordinaire dans toutes les imprimeries, une à une, ou peu s'en faut.

Pourtant, « vers la fin du règne de Louis XV, on acheta pour l'Imprimerie Royale une série de culs-de-lampe, armes de France et autres fleurons gravés sur bois par Papillon... ».

Vers la même époque, l'Imprimerie royale acquit encore de la succession de Louis Luce, en même temps que la typographie « poétique » dont j'ai parlé plus haut, « une collection unique de 1457

vignettes représentant toute sorte de sujets allégoriques et ornements du meilleur goût, collection qui servit longtemps aux imprimeurs de l'Imprimerie royale ».

## V. LES IMPRESSIONS DE L'IMPRIMERIE d'ÉTAT DEPUIS SON ORIGINE

Les impressions de notre imprimerie d'État sont beaucoup trop nombreuses pour que l'on puisse songer à les répertorier ici ; l'intérêt, d'ailleurs, n'en vaudrait pas la besogne. Et puis, celle-ci a été faite par Auguste Bernard, dans son *Histoire de l'Imprimerie Royale du Louvre*, pour toute la belle période qui va de la fondation (1640) jusqu'à l'an III de la République (1796).

Quant à leur qualité, inutile de dire que, pour la plupart, elle est parfaite. « Ses premiers produits, dit Sauval, ravirent toute la terre ! ». En tenant compte de ces exagérations qui étaient monnaie courante au XVII<sup>e</sup> siècle, on peut bien dire que si l'univers tout entier ne fut point ravi, du moins le quarteron de lettrés qui s'intéressaient alors aux beaux livres, durent admirer sans réserve.

*De Imitatione Christi* fut le premier de cette longue suite de livres remarquables qui ne finit qu'au moment de la Révolution, pour reprendre après les troubles et ne plus cesser jusqu'aujourd'hui. Ce livre est orné à son frontispice d'un portrait gravé représentant Louis XIII à genoux.

On me permettra d'extraire de cette longue liste quelques indications particulièrement intéressantes ou qui se rapportent directement à notre art :

- *Les Triomphes de Louis le Juste, XIII du nom, roy de France et de Navarre*. Magnifique in-folio orné d'un grand nombre de gravures en taille-douce.
- *Typographia Regia*. Petit volume charmant, imprimé par Cramoisy en 1650, et qui est le premier catalogue des impressions de l'Imprimerie royale
- *Epreuve de Caractères et des planches gravées de l'Imprimeire Royale*, grand in-folio tiré en 1691 à deux exemplaires, dont un pour le directeur de l'imprimerie Royale, Jean Anisson, et l'autre pour M. de Louvois.
- *Medailles sur les principaux evenemants du regne de Louis le Grand*, grand in-folio dans lequel furent inaugurés les nouveaux caractères gravés par Philippe Grandjean et qui furent appelés « Romains du roi ».
- *Epreuve du second Alphabet (de l'Imprimerie Royale) appelé la Sedanoise*, petit in-16 pour présenter le caractère gravé par Louis Luce.
- *Catalogue des livres imprimez de la Bibliothèque du roy*.

- *Epreuve du premier Alphabet droit et penché, ornée de cadres et de cartouches, gravés par ordre du roi, pour l'Imprimerie Royale par Louis Luce, et finis en 1740, petite plaquette destinée à présenter le minuscule corps (5 points), dite Sedanoise, gravé par Louis Luce.*
- *Epreuve des Caractères de l'Imprimerie Royale gravés par MM. Grandjean, Alexandre et Luce.*
- *Nouveau système typographique, ou moyen de diminuer de moitié, dans toutes les imprimeries de l'Europe, le travail et les frais de composition, de correction et de distribution, découvert en 1774 par Mme H..., et les expériences faites en 1775 à l'Imprimerie Royale par don Francisco Barletti de S. Paul..., in-quarto consacré à la découverte de....*
- *Description d'une nouvelle Presse exécutée pour le service du Roi..., pour présenter une presse imaginée par Anisson fils.*
- *Principes de composition typographique pour diriger un compositeur dans l'usage des caractères orientaux de l'Imprimerie Royale, par M. de Guignes.*
- 

Quant aux grandes éditions sorties des presses de l'Imprimerie Royale sous l'Ancien Régime, elles sont vraiment innombrables. Voici celles qui touchent à l'imprimerie :

#### A. Catalogues :

- *Catalogue chronologique des Livres imprimés au Louvre depuis l'établissement de cette imprimerie en 1640 ; mt. De l'Imprimerie Nationale.*
- *Typographia Regia ; Paris, 1650.*
- *Catalogue des livres qui se trouvent au dépôt de l'Imprimerie Impériale ; Paris, 1811.*
- *Bibliothèque de l'Imprimerie Nationale ; Paris, 1849.*

#### - Livrets de Caractères (épreuves):

- *Alphabetum graecum registrium generum caracteribus postreno excusum ; Paris, 1550. B.N., X273, R.8°.*
- *Épreuve des Caractères et des Planches gravées pour l'Imprimerie Royale ; 1691. Cf. Bernard, p 150.*
- *Épreuve d'un Nouveau Caractère pour l'Imprimerie Royale ; à Paris, gravé par Grandjean, graveur de l'Imprimerie Royale, février 1702.*
- *Épreuve du Premier Alphabet droit et penché, ornée de cadres et de cartouches, gravé par ordre du Roy pour l'Imprimerie Royale ; 1740. B.N., U 46.*
- *Épreuve du second alphabet appelé la Sédanoise ; 1728.*
- *Épreuve des caractères de l'Imprimerie Royale, gravés par Mrs Grandjean, Alexandre et Luce ; 1760, B.N., U46.*
- *Essai d'une nouvelle Typographie, ornée de vignettes, Fleurons, trophées, Filets, Cadres et Cartels, inventés, dessinés et exécutés par L. Luce, graveur du Roi, pour son Imprimerie Royale ; 1771. B.MAZ, A12105.*
- *Epreuves des Caractères français employés à l'Imprimerie Impériale ; 1810. Bibliothèque de l'auteur.*
- *Épreuve de nouveaux Caractères gravés pour l'Imprimerie Royale par M. Marcellin Legrand ; 1828. B.N., U46.*
- *Spécimen typographique de l'Imprimerie Royale ; 1845. Fond. Deberny & Peignot ; Paris.*
- *Notice sur les types étrangers du spécimen de l'Imprimerie royale ; 1845ca.*

- Spécimen de l'Imprimerie Royale ; 1847. P.Dupont, *Hist. Impr.*, II, 465.
- *Spécimen de Caractères japonais Kata-Kana gravés par Bertrand Loelliet, graveur de l'Imprimerie Impériale* ; 1858. B.N., U 46.
- *Spécimen typographique de l'Imprimerie Impériale Nationale* ; 1851. Cf. Cat. Maggs, N°448, p. 53.
- *Spécimen des Types divers de L'imprimerie Nationale* ; 1878. Cercle de la Librairie, A130/2825.
- *Recueil de divers Alphabets étrangers* ; 1902. J.N.
- *Spécimens* ; s.d. J.N.
- A. Christian, *Débuts de l'imprimerie en France. L'Imprimerie Nationale* ; 1904. J.N.

\*\*\*

## VI. Liste générale des Types de L'imprimerie d'État

### TYPES FRANÇAIS :

Caractère dit « de l'Université », attribué par erreur à *Garamont* :

- 14 corps des romain : 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 20, 24, 36.
- 14 corps d'italique : les mêmes.
- Graveur : Jean Jannon, de Sedan, 1620

*Garamont*, de Christian

- Graveur : Hénaffe
- corps 18, 24 et 36
- 1896 à 1903

*Romain du roi*, dit aussi « Type Louis XIV » :

- 20 corps des romain : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 24, 28, 32, 38, 48, 56.
- 20 corps d'italique : les mêmes.
- Graveur : Philippe Grandjean et Jean Alexandre, 1692-1745

*Perle* :

- 3 corps des romain : 4, 11, 12,
- 1 corps d'italique : 12

- Graveur : Louis Luce, 1740.

*Millimétrique :*

- 23 corps romain
- 23 corps d'italique : 12
- Graveur : Firmin Didot, 1811.

*Jacquemin :*

- 1 corps romain gras : 12
- 1 corps d'italique grasse: 12
- Graveur : Jacquemin, 1818.

*Charles-X, gravure ancienne :*

- 16 corps des romain : 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 20, 24, 28.
- 1 corps d'italique : les mêmes
- Graveur : Marcellin Legrand, 1825.

*Charles-X, gravure nouvelle :*

- 13 corps romain : 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 20, 24.
- 1 corps d'italique : les mêmes
- Graveur : Marcellin Legrand, 1847.

*Type du « Bulletin des Lois » :*

- 32 corps romain
- 32 corps d'italique
- Graveur : Marcellin Legrand, 1825.

*Jaugeon :*

- 12 corps romain : 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 20.
- 12 corps d'italique : les mêmes
- Graveur : ....., 1902.

## Caractères cursifs :

*Coulée :*

- 5 corps : 13, 18, 24, 38, 48.
- Graveur : Molé.

*Coulée :*

- 1 corps : 16.
- Graveur : Renard

*Bâtarde :*

- 5 corps : 13, 18, 24, 38, 48.

- Graveur : Molé.

*Bâtarde dite « du Louvre » :*

- 2 corps : 24, 32.
- Graveur : Louis Luce.

*Bâtarde :*

- 1 corps : 98.
- Graveur : Fagnon

*Ronde dite « du Louvre »:*

- 1 corps : 24.
- Graveur : Louis Luce.

*Ronde :*

- 1 corps : 24.
- Graveur : Molé.

*Ronde vieux système, de Hérissant:*

- 1 corps : 46.
- 

*Brisée, de Hérissant:*

- 1 corps : 24.

*Anglaise :*

- Corps 28.
- Graveur F. Didot.

## Caractères Gothiques :

*Gothique :*

- Graveur : Jacquemin, 1818.

*Gothique de Christian :*

- Graveur : Hénaffe, 1902.

## Caractères Grecs :

*Grec de Garamond :*

- 3 corps : 9, 13, 20.
- Dessinateur : Ange Vergèce
- Graveur : Claude Garamond, 1530-1540



*Grec:*

- 1 corps : 6.
- Graveur : Hérissant, 1798.

*Grec d'inscriptions* (époque des Antonins):

- 2 corps : 7, 11
- Graveur : Léger Didot, 1844

*Grec d'inscriptions* (époque attique) :

- Graveur : Ramé fils, 1866.

*Grec d'inscriptions* (époque de Périclès) :

- 2 corps : 9, 12.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1840.

*Grec d'inscriptions* :

- Graveur : Loeulliet, 1854

*Grec d'inscriptions* (époque romaine):

- Graveur : Ramé fils, 1866.

*Grec d'ordinaire* :

- Graveur : Ramé, 1845.

## Types allemands :

*Allemand* :

- 8 corps : 7, 9, 10, 11, 12, 18, 22, 28.
- Fondateur : Dresler, de Francfort, 1839.

*Anglo-saxon* :

- 1 corps : 9.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1836.

## Types orientaux (ordre alphabétique) :

*Arabe coufique* :

- Graveur : Renard, 1806.

*Arabe Karmatique* :

- Graveur : Renard, 1806.

*Arabe Maghrébin :*

- Graveur : Renard, 1850.

*Arabe Neskhy :*

- 6 Corps : 13, 17, 22, 24, 29, 53
- Graveur : Robert Granjon et autres, 1586-1611.

*Araméen ancien :*

- Graveur : Aubert, 1883.

*Araméen des papyrus :*

- Graveur : Aubert, 1883.

*Araméen régulier :*

- Graveur : Delafond, 1826.

*Araméen cursif :*

- Graveur : Delafond, 1829.

*Arménien :*

- 5 Corps : 9, 11, 13, 16, 22, 26.
- Graveur : Delafond pour les corps 9 et 11, XVI<sup>e</sup> siècle et 1826.

*Assyro-babylonien :*

- Graveur : Marcellin Legrand, 1846.

*Bengali :*

*Birman :*

- 2 Corps : 12, 18.
- Graveur : Delafond, 1833.

*Bougui :*

- 1 Corps : 9.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1841.

*Cambodgien :*

- Graveur : Aubert, 1877.

*Canara :*

- Graveur : Loeulliet, 1862.

*Celtibérien :*

- Cham :
- Graveur : Hénaffe, 1904.

*Chinois :*

- 1 Corps : 16.

- Graveur : chinois, 1838.

*Chinois :*

- 1 Corps : 16.
- Graveur : inconnu, 1715-1742

*Chinois :*

- 3 Corps : 18, 24, 40.
- Graveur : Delafond, 1817-1834.

*Copte :*

- 1 Corps : 13.
- XVI<sup>e</sup> siècle.

*Copte memphitique :*

- Graveur : Hénaffe, 1898.

*Copte thébain :*

- Graveur : Aubert, 1874.

*Coréen :*

- Graveur : Marcellin Legrand, 1854.

*Cypriote (syllabaire):*

- Graveur : ..., 1852.

*Egyptien :*

*Estranghelo :*

*Éthiopien :*

- Graveur : Marcellin Legrand, 1851.

*Éthiopien amharique:*

- 1 Corps : 11. XVI<sup>e</sup> siècle.

*Étrusque:*

- 2 Corps : 6, 11.
- Graveur : Léger Didot, 1844.

*Étrusque:*

- 1 Corps : 11. XVI<sup>e</sup> siècle.

*Géorgien ecclésiastique :*

- Graveur : ..., 1643

*Géorgien vulgaire :*

- 2 Corps : 12, 16. XVI<sup>e</sup> siècle.

*Géorgien vulgaire :*

- 2 Corps : 9, 12, 14, 15 ½. XVI<sup>e</sup> siècle.
- Graveur : Delafond, 1824-1836.

*Géorgien ecclésiastique :*

- 1 Corps : 13. XVI<sup>e</sup> siècle.

*Guzerati (Goudjarati):*

- 1 Corps : 16.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1838.

*Hébreu :*

- Graveur : Villeneuve, 1722.

*Hébreu :*

- 3 Corps : 6, 8, 11
- Graveur : Marcellin Legrand, 1836-1838.

*Hiéroplyphique :*

- 2 Corps : 12, 18.
- Graveur : Delafond et Ramé fils, 1842-1852.

*Himyarite :*

- 1 Corps : 12
- Graveur : Marcellin Legrand d'après Arnaud, 1844.

*Indo-bactrien :*

- Graveur : Aubert, 1885.

*Irlandais:*

*Hira-Kana (Japonais) :*

- Graveur : Jacquemin, 1818.

*Kata-Kana (Japonais) :*

- Graveur : Bertrand Loeulliet, 1858.

*Japonais :*

- 1 Corps : 13.
- Graveur : Delafond, 1818.

*Javanais :*

- 1 Corps : 20.
- Graveurs : Delafond et Marcellin Legrand, 1844.

*Kavi :*

*Latin d'inscriptions :*

- Graveur : Bertrand Loeuillet, 1854.

*Latin d'inscriptions avec ligatures :*

*Magadha :*

- 1 Corps : 14.
- Graveur : Delafond, 1843.

*Mandaïte (sabéen) :*

- Graveur : Froyer, 1867.

*Mandchou :*

- Graveur : Firmin Didot, 1806.

*Mandchou :*

- 1 Corps : 9.
- Graveur : Delafond, 1841.
- 2 Corps : 19, 29.
- Gravé à Saint-Pétersbourg, 1822.

*Moeso-gothique :*

- 1 Corps : 13.
- Graveur : Jacquemin, 1818.

*Mongol :*

*Nabatéen :*

- Graveur : Béyaert, 1895.

*Néo-punique :*

- Graveur : Aubert, 1883. Nestorum.

*Ninivite*

*Oelet*

*Ouïgour*

*Pali :*

- 2 Corps : 12, 18.
- Graveur : Delafond, 1833.

*Palmprénien :*

- 1 Corps : 11.

- Graveur : Jacquemin, 1810.

*Palmprénien :*

- Graveur : Hénaffe, 1899.

*Pa-sse-pa :*

- Graveur : Fity, 1859.

*Pehlvi :*

- 1 Corps : 14.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1838.

*Persan :*

- 1 Corps : 28.
- Gravé à Constantinople, 1589-1611.

*Persépolitain (Vieux Persan) :*

- 2 Corps : 8, 11.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1838.

*Phénicien classique :*

- Graveur : Aubert, 1881.

*Phénicien archaïque :*

- Graveur : Aubert, 1883.

*Rabbinique :*

- Graveur : Bressler, 1861.

*Runique :*

- 1 Corps : 13.
- Graveur : Jacquemin, 1816.

*Russe :*

- 4 Corps : 28, 36, 48, 112.
- Graveur : Jacquemin, 1816.

*Russe :*

- Graveur : Loelliet, 1847.

*Russe italique :*

- Graveur : Béyaert, 1894.

*Sabéen (voir Mandaïte) :*

*Samaritain :*

- 2 Corps : 13, 18.

- Graveur : J. de Sanlecque, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

*Sanscrit :*

- 2 Corps : 13, 16.
- Graveur : Delafond, 1818-1840
- 1 Corps : 20.
- Graveur : Vibert, 1811.

*Siamois :*

- Graveur : Hénaffe, 1903

*Singhalais :*

*Slavon :*

- Graveur : Aubert, 1863.

*Syriaque (Estranghelo):*

- 3 Corps : 20, 24, 56.
- Graveur : XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

*Syriaque :*

- Graveur : Aubert, 1886.

*Syriaque jacobite :*

- Graveur : 1836.

*Tamachek :*

- Graveur : Loeulliet, 1858.

*Tamoul :*

- 1 Corps : 12.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1832.
- Graveur : Loeulliet, 1863, 1832.

*Télinga :*

*Thibétain :*

- 2 Corps : 11, 14.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1839-1841.

*Zend :*

- 2 Corps : 10, 16.
- Graveur : Marcellin Legrand, 1833-1834.

## 7. Chronologie des Caractères qui précèdent

Dates	Types
1530	Grec, de Garamont
1540 <i>ca</i>	Romain, de Garamont
1540 <i>ca</i>	Italique, de Garamont
1586	Arabe Neskly, de Granjon
1589	Persan, de Constantinople
XVI <sup>e</sup> siècle	Arménien
XVI <sup>e</sup> siècle	Copte
XVI <sup>e</sup> siècle	Éthiopien
XVI <sup>e</sup> siècle	Étrusque
XVI <sup>e</sup> siècle	Géorgien vulgaire
XVI <sup>e</sup> siècle	Géorgien ecclésiastique
XVI <sup>e</sup> siècle	Samaritain
XVI <sup>e</sup> siècle	Syriaque
1620	Caractère de l'Université, de Jannon
1636	Syriaque jacobite
XVII <sup>e</sup> siècle	Samaritain, de Sanlecque
1643	Géorgien ecclésiastique
1702	Romain du Roi, de Grandjean et Alexandre
1715	Chinois
1722	Hébreu, de Villeneuve
1740	Perle, de Luce
1740	Ronde, de Luce
1740	Bâtarde, de Luce
1794	Grec
1794	Bâtarde, de Molé
1794	Coulée, de Molé
1794	Ronde, de Molé
1794	Coulée, de Renard
1794	Bâtarde, de Fagnon
1794	Anglaise, de Firmin Didot
1806	Arabe coufique, de Renard
1806	Arabe Karmatique, de Renard
1810	Palmyrénien, de Jacquemin
1811	Sanscrit, de Vibert
1811	Millimétrique, de Firmin Didot
1816	Runique, de Jacquemin
1816	Russe, de Jacquemin
1817	Chinois, de Delafond
1818	Sanscrit, de Delafond
1818	Jacquemin gras
1818	Moeso-gothique, de Jacquemin
1818	Gothique, de Jacquemin
1818	Kata-Kana, de Jacquemin



1818	Japonais, de Delafond
1822	Mandchou de Delafond
1824	Géorgien, de Delafond
1825	Charles-X, de Marcellin Legrand
1826	Araméen, de Delafond
1826	Arménien, de Delafond
1829	Araméen cursif, de Delafond
1832	Tamoul, de Marcellin Legrand
1833	Birman, de Delafond
1833	Pali, de Delafond
1833	Zend, de Marcellin Legrand
1836	Allemand, de Dresler
1836	Anglo-saxon, de Marcellin Legrand
1836	Hébreu, de Marcellin Legrand
1838	Chinois, d'un grand graveur chinois
1838	Guzerati, de Marcellin Legrand
1838	Pehlvi, de Marcellin Legrand
1838	Persépolitain (voieux persan), de Marcellin Legrand
1839	Thibétain, de Marcellin Legrand
1840	Grec de Périclès, de Marcellin Legrand
1841	Bougui, de Marcellin Legrand
1841	Mandchou, de Delafond
1842	Hiéroglyphique, de Delafond et Ramé fils.
1843	Magadha, de delafond
1844	Javanais, de delafond et Marcellin Legrand
1844	Grec des Antonins, de Léger Didot
1844	Étrusque, de Léger Didot
1844	Himyarite, de Marcellin Legrand
1845	Grec ordinaire, de Ramé
1846	Assyro-babylonien, de Marcellin Legrand
1847	Charles-X, gravure nouvelle, de Marcellin Legrand
1847	Russe, de Bertrand Loeulliet
1850	Arabe maghrébin, de Marcellin Legrand
1851	Éthiopien, de Marcellin Legrand
1852	Cypriote
1854	Grec d'inscriptions, de B. Loeulliet
1854	Latine d'inscription, de Bertrand Loeulliet
1854	Coréen, de Marcellin Legrand
1854	Hira-Kana, de Marcellin Legrand
1858	Kata-Kana, de B. Loeulliet
1858	Tamacheq, de B. Loeulliet
1859	Bulletin des Lois, de Marcellin Legrand
1859	Pa-sse-pa, de Fity
1861	Rabbinique, de Dresler
1862	Canara, de Bertrand Loeulliet
1863	Singalais, d'Aubert
1863	Tamoul, de Bertrand Loeulliet
1866	Grec attique, de Ramé fils
1866	Grec d'inscription, de Ramé fils
1867	Mandaïte (sabéen), de Froyer
1874	Copte thébain, d'Aubert
1877	Cambodgien, d'Aubert
1881	Phénicien classique, d'Aubert

1883	Araméen des papyrus, d' Aubert
1883	Néo-punique, d' Aubert
1883	Phénicien archaïque, d' Aubert
1885	Indo-bactrien, d' Aubert
1886	Syriaque, d' Aubert
1894	Russe, de Béyaert
1895	Nabatéen, de Béyaert
1898	Copte memphitique, de Béyaert
1898	Garamond, de Christian
1902	Gothique, de Christian
1902	Romain de Jaugeon
1903	Siamois, de Hénaffe
1904	Cham, de Hénaffe

\*\*\*

- Jean BLANCHARD, dit *Chevillot*, imprimeur à Troyes, 1643-1666, « en la rue Moyenné, *aux armes de France et de Navarre*.

Cf. CORRARD, 49.

- Guillaume SASSIER, mort probablement à Paris, 1685. Imprimeur à Paris, rue des Cordiers, proche de la Sorbonne, *aux Deux-Tourterelles*, 1643-1661 ; rue Saint-Jacques, devant les Jésuites, 1662-1685. Imprimeur du roi, 1647.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 499.

- Jean DURAND, imprimeur à Rennes, 1644-1670. Imprimeur de l'évêché.

- Charles COIGNARD, imprimeur à Paris, 1644-1678, rue des Sept-Voyes, à l'Hôtel de Marly. Chef de la dynastie des Coignard, bourgeois de Paris.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, 126, X113.

- Martial BARBON, imprimeur à Limoges, 1658-1680.

Cf. DUCOURTIEUX, *op.cit.*

- Antoine Urbain COUSTELLIER, imprimeur et libraire à Paris, 1658.

Cf. H. STEIN, Antoine Urbain Coustellier, imprimeur libraire à Paris (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et H. de France*, 1892, 180. -LEPREUX, *Gallia*, I, 259.

- 185. Eustache REGNAULT, de Troyes. Introduceur de l'imprimerie à Vitry-le-François, 1645. Lepreux prétend que Regnault a si peu séjourné à Vitry-le-François que l'on considère plutôt, à juste titre, Quentin Seneuse (voir p...) comme le prototypographe de cette ville.

Voilà, vraiment une drôle de façon de découronner les saints !

Cf. Auguste DENIS, *Notice sur les communautés laïques de la ville de Vitry-le-François, suivie d'un court aperçu sur l'introduction et l'exercice de l'imprimerie dans la même ville*. - Auguste DENIS, *l'Imprimerie à Vitry-le-François*, 1874. - LEPREUX, p.35.

- 186. Étienne MIGNON, imprimeur à Paris, rue Neuve des Fossés, à l'entrée du faubourg Saint-Germain, près la porte Dauphine, au Gant Royal, 1645-1647 ; au Château de Richelieu, 1653-1656. Imprimeur du roi pour la Milice, 1645. Introduceur de l'imprimerie à Richelieu, 1653.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 402. -CLAUDIN, *Cercle...*, 53-54. - LEPREUX, 37 NIP, 1653

- André LAURENS, probablement mort à Lyon, 1727*ca*. Imprimeur à Lyon, 16..-1727, rue Raisin, à l'Ange Gabriel. Imprimeur de la ville, 1705.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur de la Ville* ; Lyon, 1925.

- André GUERRO, imprimeur à Nantes, 1691-1709. Imprimeur du roi.
- Hubert Valérien dit François Hubert MUGUET, fils de François (voir p...). Né à Paris, 1667*ca*, probablement mort à Paris, 1742. Imprimeur à Paris, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix-d'Or, 1691-1742. Imprimeur du roi, 1702, et du clergé de France.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 457

- 187. René LAVOIR, introducteur de l'imprimerie à Bétharram en Béarn, 1646.

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 13. -LEPREUX, 35.

- 187\*. François MESNIER, introducteur de l'imprimerie à Arles, 1647.

Cf. Abbé RANCE-BOURREY, *Débuts de l'Imprimerie... à Arles (Bibliographie de la France, 1886, 95)*.

- 188. François CHAYER, de Château-Thierry. Introducteur de l'imprimerie à la Ferté-sous-Jouarre, 1647 ; puis imprimeur à Sedan.

Cf. Henri STEIN, *les Ateliers typographiques de François Chayer à la Ferté-sous-Jouarre et à Sedan (Le Livre et l'Image)*. – LEPREUX, p.35.

- 189. Michel METTAYER, imprimeur à Paris, en l'Île Notre-Dame, proche le pont Marie, à l'Image Saint-Jean, 1647-1648 ; sur le pont Marie, au Cygne, 1649 ; à Saint-Germain-en-Laye, où il introduisit l'imprimerie, 1649 ; à Paris, sur le pont Marie, à la Coupe, 1650 ; rue de la Huchette, à la Croix-Blanche, 1664-1666 ; à l'enseigne du Temple, 1667 ; à la Bastille, 1668. Imprimeur du roi, 1647.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 394. -LEPREUX, 36.

- Sébastien II HURÉ, né à Paris, 1621, mort à Paris, 1678. Libraire à Paris, 1646. Imprimeur du roi, 1662, rue Saint-Jacques, à la Visitation ; puis au Cœur-Bon.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 272 et Doc. N°184.

- Marin LECHÉ, imprimeur à Paris, au premier pilier de la Grand'salle du Palais, au Soleil d'Or, 1649-1665 ; au Palais, au septième pilier de la grand'salle, 1665. Imprimeur du roi, 1653.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 306.

- Jacques OUDOT, fils de Nicolas II. Mort en 1711. Imprimeur à Troyes, rue Notre-Dame, puis rue du Temple.

- Guichard II JULLIÉRON, fils de Jean (voir p...). Imprimeur à Lyon. Imprimeur de la Ville, 1650-1665.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur de la Ville* ; Lyon, 1925.

- 190. Benoît COLLOMB, imprimeur à Lyon. Introduceur de l'imprimerie à Toulon, 1650.

Cf. R. REBOUL, *l'Imprimerie à Toulon (Var), 1650-1793* ; Paris, 1892. –LEPREUX, 36.

- Jean DALVY, imprimeur à Périgueux, 1650.

Cf. Charles AUBLANT, Lettres de sauvegarde accordées à Jean Dalvy, imprimeur à Périgueux, le 1er octobre 1650 (*Bull. Soc. Histor. et archéol. Du Périgord*, 1898, 142). –A. de ROUMÉJOUX, Notes sur les Dalvy, imprimeurs-libraires à Périgueux, Tulle et Cahors (*Bull. Soc. Histor. Et archéol. Du Périgord*, 1898, 377. –LEPREUX, p.15.

- Guillaume DESPREZ, né à Paris, 1630ca, mort en 1708. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à Saint-Prosper, 1651-1673 ; au pied de la tour de Notre-Dame, *aux Trois-Vertus*, 1674-1678 ; rue Saint-Jacques, à *Saint-Prosper et aux Trois-Vertus*, 1679-1708. Imprimeur du roi, 1686, et de MM de Port-Royal et de Blaise Pascal.

- Marin YVON, imprimeur à Caen, 1651-1676. Imprimeur du roi.

- Michel MARESCHAL, de Lyon. Imprimeur à Nantes, 1651-1704. Imprimeur de l'Université. Imprimeur du roi.

Quel est donc ce Mareschal, de Lyon, dont Baudrier ne fait aucune mention ?

- 192. Pierre LAYMERÉ, introduceur de l'imprimerie à Châtillon-sur-Seine, 1651. Imprimeur à Autun par la suite.

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, p.19. –LEPREUX, p.36

- Denis II THIERRY, de Paris. Imprimeur à Paris, 1652, rue Saint-Jacques, à *l'Image Saint-Denis* et à la Ville de Paris.

- 194. Pierre REGNAULT, introduceur de l'imprimerie à Rethel, 1652.

Cf. LEPREUX, p.36

- Damien FOUCAULT, né à Orléans, 1627, et mort probablement à Paris, 1675ca. Imprimeur et libraire à Paris, 1652-1676, au Palais, « en la Galerie des Prisonniers », aux Armes du Roy et de la Ville. Imprimeur du roi, 1662.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 257. –PERDOUX de LA PERRIÈRE, *Notes sur les Libraires et Imprimeurs d'Orléans*.

- 195. Pierre FOURNY, introducteur de l'imprimerie au Château de Lugny (Saône-et-Loire), 1653 (Lepreux), 1617 (Ternaux).

Cf. TERNAUX-COMPANS, *supra*. -LEPREUX, p.36  
NIP.

- 196. Gilles BOUQUET, imprimeur à Auxerre. Introducteur de l'imprimerie au Château de Saint-Fargeau (Yonne), 1653.

Cf. LEPREUX, p.37.  
NIP.

- Frédéric LÉONARD, né à Bruxelles, 1624, et mort à Paris, 1711. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, dans le Collège Royal, 1653-1656 ; à l'*Écu de Venise*, 1656-1696. Imprimeur du roi, 1667 ; du Clergé, 1670 ; du roi pour la Guerre, des Finances, la Monnaie, de la Cour du Parlement.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 307.

- Jean CHAUDIÈRE, imprimeur à Bourges, 1654-1659. Imprimeur du roi, de la Ville et de l'Archevêché.

- 197. Pierre Van OUWEN, introducteur de l'imprimerie à Bergues, 1656.

Cf. LEPREUX, p.37.

- Guillaume GROUT, introducteur de l'imprimerie à Dol (Ile-et-Vilaine), 1651 (Lepreux), 1710 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. -LEPREUX, p.36.

- 198. Jean LA BOTTIÈRE, de Bordeaux. Introducteur de l'imprimerie à Montbrison, 1655 (Lepreux), 1652 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. -LEPREUX, p.37.

- Jean-Baptiste et Étienne ROIZE, imprimeurs à Aix-en-Provence. Imprimeurs de l'Université. Imprimeurs du roi, 1657.

- Henry THOMAS, introducteur de l'imprimerie à Commercy, 1741. Imprimeur à Nancy.

Cf. LEPREUX, p.45.

- Siméon PIGET, imprimeur à Paris, 1640.

- Antoine JULLIÉRON, second fils de Guichard (voir p...). Imprimeur à Lyon, 1646-1701. Imprimeur du roi, 1650 ; imprimeur de la Ville, 1665.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925. - AUDIN, *l'Imprimeur de la Ville* ; Lyon, 1925.

- Henri V ESTIENNE, fils d'Antoine (voir p...). Né à Paris, 1631, et mort, 1661. Imprimeur à Paris, 1646, rue Saint-Jacques, au Collège Royal, devant Saint-Benoît, 1646-1661. Imprimeur du roi, 1652.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 255.

- Jean-Baptiste COIGNARD, né à Paris, 1637, et mort à Paris, 1689. Imprimeur et libraire à Paris, 1658-1689, rue Saint-Jacques, à *la Bible d'Or*. Imprimeur du roi, 1678 et de l'académie Française, 1687.

Cf. P. DELALAIN, *Les Libraires et les Imprimeurs de l'académie Française. Notices biographiques les trois Jean-Baptiste Coignard...* ; Paris, 1907. -LEPREUX, *Gallia*, I, 126.

- 199. François SIMONNOT, fils de Blaise. Introduceur de l'imprimerie à Beaune, 1658, et à Brives, 1659 ; 1635 (Ternaux).

Cf. P. TERNAUX. -CLAUDIN, *Cercle...*15 -LEPREUX, 37. -Paul DUCOURTIEUX, *Les Imprimeurs de Brive à l'Exposition du Livre limousin* ; Limoges, 1896.

- Benoît CORAL, imprimeur et libraire à Lyon, 1658-16.., rue Mercière, à la Victoire.

- Jacques CLERC, imprimeur à Annecy. Imprimeur du duc de Savoie et du Clergé, 1659-1683.

- 199\*. Antoine ALVITRE, introduceur de l'imprimerie à Brive, 1659.

Cf. LEPREUX, 37.

- Sébastien MABRE, petit-fils de Sébastien Cramoisy. Né à Paris, 1637, mort à Paris, 1687. Imprimeur à Paris, 1659-1687, rue saint-Jacques, *aux Cicognes*. Imprimeur du roi, 1651. Directeur de l'imprimerie Royale, 1660, en survivance puis seul, 1669.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 371.

- 199\*\*. François MUGUET, né à Lyon, 1630ca, mort à Paris, 1702. Imprimeur à Paris, 1659-1702, rue de la Harpe, à *l'Adoration des trois rois* ; puis *aux Trois Rois*. Imprimeur du roi, 1661. Introduceur de l'imprimerie à Versailles, 1683. Imprimeur del' Archevêché de Paris.

Cf. P. J.P.A. MADDEN, De la plus ancienne Imprimerie de Versailles (*Lettres d'un Bibliographe*, V). Félix ALKAN, et G. MONOD, *Léopold Cerf, imprimeur à Versailles*, 1844-1901 ; Paris, 1902. -LEPREUX, *Gallia*, I, 126. NIP, 1683.

- 200. Jean BORIE, introducteur de l'imprimerie à Saint-Flour, 1659.  
Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 55. –LEPREUX, p.37.
  
- Jean et Jacques CARTERON frères. Imprimeurs et libraires à Lyon, 1660-17..., rue Mercière, près la place Confort, à *la Cour des Anges*, 1713.
  
- 203. Jean WEINS, libraire à Dunkerque. Introducteur de l'imprimerie dans cette ville, 1662.  
Cf. LEPREUX, 38.
  
- 204. Nicolas ASSELINE, né à Paris. Imprimeur dans cette ville, 1665-1661. Introducteur de l'imprimerie à Soissons, 1663 (Lepreux), 1617 (Ternaux).  
Cf. TERNAUX. –LEPREUX, 38.
  
- Claude HYP, de Vendôme. Imprimeur à Montbéliard, 1664-1679. Introducteur de l'imprimerie à Mandeure, 1667.  
Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 21. –LEPREUX, 29.  
NIP, 1667.
  
- 205. Pierre BERTIÉ, introducteur de l'imprimerie à Puylaurens, en albigeois, 1664 (Lepreux), 1659 (Forestié). Protestant, il suivit l'académie protestante de Montauban quand, en 1659, elle fut transférée à Puylaurens.  
Cf. Emile FORESTIÉ, *l'Imprimerie à Puylaurens, à la suite de l'Académie protestante de Montauban transférée dans cette ville de l'Albigeois (1659-1685)* ; Montauban, 1896. –LEPREUX, p. 38.
  
- Lambert ROULLAND, imprimeur à Paris, 1663-1694, rue Saint-Jacques, *aux Armes de la Reine*.
  
- 206. Simon BONARD, mort à Mâcon, 1682. Réintroducteur de l'imprimerie dans cette ville, 1663ca.
  
- Christophe BALLARD, né à Paris, 1640ca, mort 1718. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jean de Beauvais, *au Mont Parnasse*, 1666-1715. Imprimeur du roi pour la musique, 1672.  
Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 79.
  
- 207. Jean DE CESNE, de l'Avranchain. Introducteur de l'imprimerie à Vire, 1664, venant de Paris.  
Cf. LEPREUX, 38.



- 208. Pierre BATTUT, né à Clermont-Ferrand, 1632<sup>ca</sup>. Introduteur de l'imprimerie à Boulogne-sur-Mer, 1665, à la demande de l'évêque François Perrochel.

Cf. A. MORAND, *Essai bibliographique sur les principales impressions boulonnaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* ; Boulogne-sur-Mer, 1841. –LEPREUX, 38.

- 209. Pierre PEDARD, né à Thouars ? Introduteur de l'imprimerie dans cette ville, 1665.

Cf. E.H. TOURLET, *Contribution à l'Histoire de l'Imprimerie à Thouars au dix-septième siècle* ; Tours, 1900. –LEPREUX, p. 38-39. –A. de LA BOURALIÈRE, *Notes sur les Imprimeurs de Thouars* ; 1895.

- 209\*. Louis De COURCY, mort probablement à Noyon, 1677. Introduteur de l'imprimerie à Noyon, 1667, appelé par l'évêque François de Clermont-Tonnerre.

Cf. LEPREUX, 39.

- Jean TOUBEAU, imprimeur à Bourges, 1667.

210. Jean-Baptiste BOTTIER, libraire à Montargis. Introduteur de l'imprimerie dans cette ville, 1668.

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 32. –LEPREUX, p.39.

- Étienne MICHALLET, né à Lyon, 1630<sup>ca</sup>, mort à Paris, 1699. Imprimeur et libraire à Paris, 1669-1699, rue Saint-Jacques, proche la fontaine Saint-Séverin, à *l'Image Saint-Paul*. Imprimeur du roi, 1687. Marguillier de saint-Séverin, 1697.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 397.

- Antoine MAURRY, imprimeur à Rouen, 1669<sup>ca</sup>-1694, rue Saint-Lo, derrière le Palais, à *l'Imprimerie du Louvre*.

- 211. Antoine BAUDRAND, introduteur de l'imprimerie à Villefranche-de-Beaujolais, 1669.

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 63. –LEPREUX, p.39. –J. BALLOFFET, *Histoire de Villefranche*.

- Jean DE LA CAILLE, de Paris. Libraire à Paris, rue Saint-Jacques, à *la Prudence*, 1669. Auteur d'une *Histoire de l'Imprimerie*.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, pasim, notamment 283.

- Guy François DELAGARDE, imprimeur au Puy, 16.-168.. Imprimeur de la ville et de l'évêché.

- Louis BLANCHARD, imprimeur à Troyes, rue du Domino, devant l'Hôtel de ville, 1670-1706. Imprimeur du roi, 1670, et de la ville, aux Armes de France et de Navarre.

Cf. CORRARD, 50.

- 212. Jacques GRUCHET, né à Rouen, où il fit son apprentissage, mort au Havre, 1687. Introduceur de l'imprimerie dans cette dernière ville.

Cf. G.D. QUOIST, *l'Imprimerie au Havre de 1670 à 1870* ; Le Havre, 1904. -LEPREUX, p.39

- 213. Jean François RUBELLIN, introduceur de l'imprimerie à Rumilly, 1670.

Cf. LEPREUX, p.39.

- 214. Pierre GRANDSAIGNE, de Rodez. Introduceur de l'imprimerie à Villefranche-de-Rouergue, 1670.

Cf. LEPREUX, p.39.

- Jean FLEURIAN, imprimeur à Poitiers, 1670-1720. Imprimeur du roi.

- Louis BILLAINE, imprimeur à Paris, 1672.

- Jean ANISSON, né à Lyon, 1644, et mort à Paris, 1721. Imprimeur à Lyon, associé avec son frère Jacques, 1672-1690 ; puis à Paris, 1690-1707, rue de la Harpe, à *la Fleur de Lys de Florence*. Imprimeur du roi, 1699. Premier directeur de l'Imprimerie Royale, 1691.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 53. -Abbé VANEL, *les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et les savants lyonnais...* ; Paris, 1894.

- Jean RESSAYRE, imprimeur à Dijon, 1673-1720. Imprimeur du roi.

- 215. Antoine HAN, introduceur de l'imprimerie à Semur, 1676, autorisé par la municipalité.

Cf. LEPREUX, p.39.

- Philibert MASSON, de Lyon. Imprimeur à Tours, 1677-1702. Imprimeur du roi.

- 216. Louis DUFOUR, imprimeur à Chambéry. Introduceur de l'imprimerie à la Chartreuse de Favrat en Savoie, 1670. La chartreuse de Favrat était une dépendance de la Grande Chartreuse et se trouvait dans sa proximité, sur la commune de Saint-Jeoire.

Cf. LEPREUX, p.39-40.

NIP

- 217. Claude MARCHIF, introduceur de l'imprimerie à Senez (Basses-Alpes), 1678, à la demande de l'évêque Anne Aubert de Villeserin ; 1680 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. -LEPREUX, 40.

- François VATAR, imprimeur à Rennes, 1678. Imprimeur du roi.  
Cf. LA BORDERIE.
  
- Jacques II LANGLOIS, fils de Jacques (voir p...). Né à Paris, 1630ca, et mort en 1693.  
Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à *l'Image Saint-Vincent*, 1678-1693. Imprimeur du roi,  
1678.  
Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 294.
  
- 218. Joseph MORARD, de Savoie. Imprimeur à Charleville. Introduceur de l'imprimerie à  
Maubeuge, 1679, appelé par l'intendant du Hainaut, résidant alors dans cette ville.  
Cf. LEPREUX, 40.
  
- 219. Jean CAUVIN, introduceur de l'imprimerie à Loches, 1680. On cite, cependant, un livre  
imprimé à Loches en 1608 : serait-ce une transposition de chiffre ?  
Cf. LEPREUX, 30.
  
- 220. Laurent GILIBERT, imprimeur à Grenoble. Introduceur de l'imprimerie à la Grande  
Chartreuse, 1680.  
Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 22. –*La Grande Chartreuse, par un Chartreux* ; Lyon, 1891. –A. de  
MONTAIGHEN, *Imprimerie particulière des Chartreux* ; Paris, 1878. –PEIGNOT, *op.cit.*, 170. –DUFOUR et RABUT,  
*l'Imprimerie en Savoie*. –LEPREUX, 40.  
CIP, 1680.
  
- 221. Jacques LABOÉ, imprimeur à La Flèche. Introduceur de l'imprimerie au Château du  
maurier, en Anjou, 1680.  
Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 24. –LEPREUX, 40.  
CIP, 1680.
  
- Antoine FOURNOT, né à Auberménil, 1646, mort probablement à Paris, 1702. Imprimeur à  
Paris, rue de la Huchette, à *la Bannière de France*, 1680-1682 ; au bout du Pont Saint-Michel,  
du côté du Marché-Neuf, à *l'Écrevisse Royale*, 1683-1702. Imprimeur du roi, 1683-1702.  
Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 261.
  
- 222. Pierre GIRARD, libraire à Mende. Introduceur de l'imprimerie dans cette ville, 1680.  
Cf. Ferdinand ANDRÉ, *l'Imprimerie en Gévaudan (Bulletin de la Société de la Lozère, 1865, XVI, 241)*. –Robert  
BARROUX et Henri CHAPTAL, *l'Imprimerie et la Gravure en Gévaudan* ; Mende, 1925. –LEPREUX, p.40.
  
- 223. Olivier DRILLET, introduceur de l'imprimerie à Brest, 1681.

Cf. Louis DELOURMEL, *l'Imprimerie à Brest les Malassis* ; Brest, 1903. –Toussaint GAUTIER, *Histoire de l'Imprimerie en Bretagne* ; Rennes, 1857. –François PLAINÉ, *Essai historique sur les Origines de l'Imprimerie en Bretagne* ; Nantes, 1876. –Georges LEPREUX, *Gallia typographica*, IV Boulogne ; Paris, 1913. -LEPREUX, p.40.

- 224. Jean-Baptiste DULUC, de Dieppe. Introduceur de l'imprimerie à Eu (Seine-Maritime), 1682, autorisé par Mademoiselle de Montpensier.

Cf. LEPREUX, p.41.

- François POTTIER, imprimeur à Réthel. Imprimeur de la ville, 1683.

Cf. LEPREUX, p.36.

- Pierre MESNIER, imprimeur à Marseille, 16..-1689, à *la Loge*. Imprimeur du roi, de la ville et de la Marine.

- Jean DESBARATS, imprimeur à Pau, 1687-1714. Imprimeur du roi.

- 225. Benoît COMBE, originaire de Lyon. Introduceur de l'imprimerie à Aire en Pas-de-Calais, 1684, venant de Paris.

Cf. LEPREUX, p.41.

- 226. Guillaume COSSIN, probablement de Cherbourg, 1696*ca*. Introduceur de l'imprimerie à Cherbourg, 1684.

Cf. LEPREUX, p.41.

- Théodore MUGUET, né à Paris, 1661*ca*, et mort 1723*ante*. Libraire à Paris, rue Saint-Jacques à *la Toison d'Or*, 1686-1702 ; rue de la Harpe, *aux Trois-Rois*. Imprimeur du roi, 1694 ; du clergé de France et du Parlement.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 455.

- Pierre VALFRAY, imprimeur à Lyon, 1688-1716, rue Mercière, à *la Couronne d'Or*. Imprimeur du roi, 1715, et de l'archevêché, 1701*post*.

Cf. CLAUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925.

- Élie Jean Baptiste II COIGNARD, né à Paris, 1667*ca*, mort à Paris, 1735. Imprimeur et libraire à Paris, 1690-1735, rue Saint-Jacques ; puis Saint-Séverin, au Livre d'Or, 1690-1698 ; à *la Bible d'Or*, 1699-1735. Imprimeur du roi, 1689 et de l'Académie Française, 1689.

Cf. P. DELALAIN, *Les Libraires et Imprimeurs de l'Académie Française. Notices biographiques...les trois Jean-Baptiste Coignard* ; Paris, 1907. -LEPREUX, *Gallia*, I, 129.

- François BARBIER, mort à Lyon, 1715*ante*. Imprimeur à Lyon, rue Mercière, près de la place des Jacobins, 169.-1714, au chef Saint-Jean. Imprimeur du roi, 1707.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925.

- Jacques MARESCHAL, imprimeur à Nantes, 1692-1723, *au Mercure Galant*. Imprimeur du roi. Probablement fils de Jacques (voir p...).

- François DESCAUSSAT, imprimeur à Montauban, 1693-1749. Imprimeur du roi.

- Jacques III LANGLOIS, fils de Jacques II (voir p...). Né à Paris, 1664, mort à Paris, 1701*ca*. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à *l'Image Saint-Vincent*, 1693-1695 ; même rue, vis-à-vis celle des Mathuriens, à *la Reine de Paix*, 1696-1701. Imprimeur du roi, 1693.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 297.

- 228. Charles JACQUARD, originaire de Poitiers. Introduceur de l'imprimerie à Rochefort, 1692. (Lepreux), 1740 (Ternaux).

Cf. TERNAUX-COMPANS, *supr.* -LEPREUX, p.41.

- Claude Louis THIBOUST, né à Paris, 16.., mort à Paris, 1737. Graveur, fondeur de lettres et imprimeur à Paris, 1694-1737. Il a écrit : *Essai sur l'Imprimerie* ; Paris, 1699 et *Typographiae excellentia, carmen cum notis* ; Paris, 1718, 1754*post*.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, *passim*.

- Jean-Baptiste BALLARD, né à Paris, 1663*ca*, mort à Paris, 1750. Imprimeur et libraire à Paris, 1694-1750, rue Fromental, près le Puits-Bertain, 1694-1715 ; rue Saint-Jean de Beauvais, *au Mont-Parnasse*, 1715-1750. Imprimeur du roi pour la musique, 1695.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 86.

- 229. Dominique LABARRE, introduceur de l'imprimerie à Carpentras, 1694.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 18 -LEPREUX, p.41.

- Louis COUAD, introduceur de l'imprimerie à Gray, 1694.

Cf. TERNAUX-COMPANS, *supr.* -LEPREUX, *Gallia*, I, 129.

- 231. N..... COULOMBET, introduceur de l'imprimerie à Sarlat, 1694*ca*.

Cf. TERNAUX-COMPANS, *supr.* -LEPREUX, p. 41.

- 232. Jacques MORNEAU, introducteur de l'imprimerie à Luçon, 1696. Imprimeur du roi, de la ville et de l'évêché.

Cf. LEPREUX, p. 42. –H. CLOUZOT, les Débuts de l'Imprimerie à Luçon (*Bulletin du Bibliophile*, 1911).

- 233. Jacques LEBLANC, introducteur de l'imprimerie à Thoissey (Ain), 1696ca.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 60 –LEPREUX, p.42.

- 234. Jean-Baptiste GUÉRIN, né à Toulouse. Introducteur de l'imprimerie à Vesoul, 1698 ; 1731 (Ternaux).

Cf. TERNAUX-COMPANS, *supr.* –LEPREUX, p.42.

- Frédéric Pierre LÉONARD, né à Paris, 1665, mort en Angleterre, 1713. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à l'Écu de Venise, 1696-1712. Imprimeur du roi, 1696, pour la Guerre, les Finances et la Monnaie, de l'Ordre des Prémontrés et des Jésuites.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 320.

- Guillaume BESSE, imprimeur à Narbonne, 1698-1744. Imprimeur du roi.

- Pierre BOURGOIN, imprimeur à Troyes, 1699-1739. Imprimeur du Gouvernement.

Cf. CORRARD, 51.

- 235. Étienne GANEAU, imprimeur à Trévoux, 1700 (voir N°134).

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, 61.

NIP.

- Jean Le CARTEL, mort à Coutances en 1618 ; introducteur de l'imprimerie à Coutances, 1597 (Lepreux), 1605*ante* (Claudin), 1608 (Ternaux).

Cf. CLAUDIN, *Cercle*, p21. –(LEPREUX) p27. – TERNAUX, *supr.*

- Jacques COLLOMBAT, né à Grenoble, 1668*ca*, mort à Paris, 1744. Imprimeur, libraire et fondateur de lettres à Paris, 1700-1744, rue Saint-Jacques, au *Pélican*. Imprimeur de la Maison, Bâtiments, Arts et Manufactures, 1709. Imprimeur du roi, 1714, et de l'Académie des Beaux-Arts, 1714. Directeur de l'Imprimerie du Cabinet du roi, 1718.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 135. –*L'Imprimerie du Cabinet du Roi* ; Nogent, s.d.

NIP, 1718.

- Jean-Baptiste Alexandre DELESPINE, né à Paris, mort en 1767. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, près la Fontaine Saint-Séverin, à l'*Image Saint-Paul*, 1700-1740. Imprimeur du roi, 1714. Imprimeur de l'archevêque de Paris, 1716 ; des Frères Prêcheurs et des Pères de l'Oratoire.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 188.

- 236. Jean LOCHET, introducteur de l'imprimerie à Bar-le-Duc, 1701 (voir N°41).

Cf. LEPREUX, p.42.

- Pierre MICHELIN, mort à Troyes, 1737. Imprimeur à Troyes, vis-à-vis de l'hôtel de ville, 1701-1737. Imprimeur du roi, 1706.

Cf. CORRARD, 122.

- 237. Jean BRIARD, de Caen, mort 1730*ca*. Introducteur de l'imprimerie à Sées (Savoie), 1701, à la demande de l'évêque Louis d'Aquin.

Cf. LEPREUX, p.42.

- Antoine CAVELIER, mort en 1744. Imprimeur à Caen, 1701-1744. Imprimeur du roi et de l'Université.

- Jean BOUDOT, né à Feurs, 1651*ca*, mort à Paris, 1706. Imprimeur à Paris, 1701-1706, rue Saint-Jacques, à la *Fontaine d'Or*, 1686-1691 ; rue Saint-Jacques, près la Fontaine Saint-Séverin, 1691-1706. Imprimeur du roi, 1701, et de l'Académie des Sciences.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 110.

- Veuve Antoine JULLIÉRON, imprimeur du roi à Lyon, 1701, et de la Ville, 1702.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi*; Lyon, 1925.

- 238. Jean LÉGIER, introducteur de l'imprimerie à Amboise, 1704. Imprimeur du roi et de la Ville.

Cf. LEPREUX, p.42.

- 239. CLAMORGAN, introducteur de l'imprimerie à Valognes (Manche), 1705*ca*.

Cf. Henri STEIN, Une imprimerie clandestine à Valognes (*Le Bibliographe moderne*, 1897, 149). -LEPREUX, p.43. NIP, 1605.

- 240. Jean-Claude SOMMIER, curé de la paroisse. Introducteur de l'imprimerie à Champs-le-Duc (Vosges), 1705.

Cf. LEPREUX, p.43.

NIP.

- Jean V BOUDOT, né à Paris, 1685, mort à Paris, 1754. Imprimeur à Paris, 1706-1754, rue Saint-Jacques, à la *Ville-de-Paris*. Imprimeur du roi, 1707.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 114.

- 241. Charles LE CORNU, né à Paris. Introduceur de l'imprimerie à Port-Louis, 1708 ; 1715 (Lepreux).

Cf. Dom F. PLAINE, *Essai historique sur les Origines et les vicissitudes de l'Imprimerie en Bretagne* ; Nantes, 1876. - LEPREUX, p.43.

- 242. Pierre GARLAVOIS, mort probablement à Redon (Ille-et-Vilaine), 1725. Introduceur de l'imprimerie dans cette ville, 1708.

Cf. LEPREUX, p.43.

- 243. Jean Joseph LE SIEUR, introduceur de l'imprimerie à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), 1708.

Cf. LEPREUX, p.43.

- François Gabriel ERNOU, imprimeur à Saumur, 1708-1744. Imprimeur du roi.

- Guillaume II DESPREZ, né à Paris, 1680*ca*, mort à Paris, 1753. Imprimeur et libraire à Paris, 1708-1743, rue Saint-Jacques, à *Saint-Prosper et aux Trois-Vertus*. Imprimeur du roi, 1699.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 207.

- 244. Jean BORDES, d'Orléans. Introduceur de l'imprimerie à Étampes, 1709.

Cf. LEPREUX, p.43. -LEPREUX, *Les Imprimeurs d'Étampes* ; 1908.

- Pierre II VALFRAY, fils de Pierre. Imprimeur à Lyon, 1710-1742, rue Mercière. Imprimeur de l'Archevêché, 1715. Imprimeur du roi, 1716. Août 2020

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925.

- Jean-Baptiste CUSSON, né à Paris, 1663, mort à Nancy, 1732. Imprimeur à Paris, 1695-1711 ; puis à Nancy, 1711-1732, rue Saint-Dizier, *au Nom de Jésus*. Imprimeur de Léopold, duc de Lorraine.

- Jean-Baptiste Frédéric LÉONARD, né à Paris, 1694, mort 1768*post*. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à *l'Écu-de-Venise*, 1712-1714. Imprimeur du roi, 1712.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 925.

- Martin Dominique FERTEL, né à saint-Omer, 1684, mort 1752. Imprimeur à Saint-Omer, 1713-1752, rue des Espeer, à *l'Image Saint-Martin*. Auteur du premier Manuel typographique.



Cf. ANNOY-VANDEVYER, *la Science pratique de l'Imprimerie par Fertel* ; Bruxelles, 1822. –N. BRETON, *Un Manuel typographique en 1732 (Intermédiaire des Imprimeurs, avril 1888)*.

- 248. Mathieu ROQUEMAUREL, imprimeur-libraire. Introduceur de l'imprimerie à Tarbes, 1714.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 60. - LEPREUX, p.44.

- 249. Pierre AMIOT, de Rouen. Introduceur de l'imprimerie à Pont-de-l'Arche (Eure), 1714, autorisé par une ordonnance du lieutenant de police ; mais son matériel fut saisi et vendu en janvier 1715, à la requête de la Chambre syndicale des Imprimeurs : c'est donc qu'il y avait des imprimeurs avant lui.

Cf. LEPREUX, p.44.

- 250. Jacques LEMALLE, de Dijon. Imprimeur à Avallon. Introduceur de l'imprimerie à Nuits, 1715.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 34. - LEPREUX, p.44.

- 351. N... SORIN, introduceur de l'imprimerie à Guéret, 1716.

Cf. TERNAUX-COMPANS, *supr.* - LEPREUX, p.43. –DUVAL, *Papetiers et Imprimeurs du Département de la Creuse* ; 1898. –P. DUCOURTIEUX, *Fabricants de papiers, Imprimeurs et Libraires du Département de la Creuse* ; 1901.

- Jean-Baptiste III COIGNARD, né à Paris, 1693, mort à Paris, 1768. Imprimeur et libraire à Paris, 1717-1752, rue saint-Jacques, *au Livre d'Or*, 1717 ; *à la Bible d'Or*, 1735. Imprimeur du roi, 1717, et de l'Académie Française, 1713. Il devint conservateur des hypothèques.

Cf. P. DELALAIN, *les Libraires et Imprimeurs de l'académie Française. Notices biographiques...les trois Jean-Baptiste Coignard...* ; Paris, 1907. - LEPREUX, *Gallia*, I, 132. –Notice sur J.-B. Coignard... (B.N., Ms fr. 22064, f°223)..

- Pierre Isaac BRUN, imprimeur à Nantes, 1719-1773. Imprimeur des Fermes du roi, de la Marine et de la Compagnie des Indes.

- Nicolas VERGER, imprimeur à Nantes, 1719-1750, *au Nom de Jésus*. Imprimeur du roi.

- 252. François MONNOYER, né à Neufchâteau. Introduceur de l'imprimerie à Neufchâteau, 1719 (Deschamps), 1799 (Claudin). D'après Lepreux, la pénétration de l'imprimerie à Neufchâteau est bien plus ancienne, puisque Jean-Baptiste Monnoyer, père de François, « y était installé ».

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 33. - LEPREUX, p.44.

- 253. René MORIN, introduceur de l'imprimerie à Vitré, 1720ca. Il demeurait rue de la Poterne et il était, dit Lepreux, un déplorable imprimeur.

Cf. LEPREUX, p.44.

- 254. Jean-Baptiste MONNOYER, de Lille. Imprimeur à Neufchâteau. Introduceur de l'imprimerie à Joinville, 1720, appelé par le prince, duc d'Orléans.

Cf. CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*, 22. - LEPREUX, p.44.

- Antoine DE FAY, imprimeur à Dijon, 17..-1730. Imprimeur des États de Bourgogne, de la Ville et de l'Université.

- Pierre PRAULT, libraire et imprimeur à Paris, 1723-1758, quai de Gesvres, *au Paradis*, 1740. Associé de Charles Guillaume Le Clerc. Imprimeur du Conseil d'État.

- Joseph BARBON, de Limoges, mort à Clamart, 1752. Imprimeur à Paris, 1724-1745, rue Saint-Jacques, *aux Cigognes*.

Cf. DUCOURTIEUX, *Op.cit.*

- Pierre Gilles LEMERCIER, imprimeur à Paris, 1724-1768, rue Saint-Jacques, *au Livre d'Or*. Imprimeur de la Ville.

- 255. Jean Martin Heller, introduceur de l'imprimerie à Étival (Vosges), 1725.

Cf. LEPREUX, 77.

NIP, 1725.

- 256. César CHAPUIS, de Lyon. Introduceur de l'imprimerie à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), 1725.

Cf. Henri STEIN, Notes pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Bourg-saint-Andéol (*Bibliographie moderne*, 1910). -R. LABRELLY, *l'Imprimerie à Bourg-Saint-Andéol au XVIII<sup>e</sup> siècle* ; Aubenas, 1917. -LEPREUX, p.44.

- 257. Jean VITALIS, de Lyon. Introduceur de l'imprimerie à Bar-le-Duc, 1725.

Cf. LEPREUX, 45.

- 258. Pierre Corentin LE MOUÉ, introduceur de l'imprimerie à Lorient, 1728.

Cf. LEPREUX, 44.

- 259. Laurent ELZÉAS, imprimeur à Aix-en-Provence. Introduceur de l'imprimerie à Tarascon, 1730 (Deschamps).

Cf. TERNAUX-COMPANS, *supr.* -LEPREUX, 45.

- 260. Henry DE BEAUSSART, imprimeur à Aire-sur-Lys (Pas-de-Calais). Introduceur de l'imprimerie à Armentières, 1733.

Cf. LEPREUX, 45.

- Laurent François PRAULT, né à Paris, 1712, mort à Paris, 1780. Libraire et imprimeur à Paris, 1733-1780, quai de Gesvres, *au Paradis*. Imprimeur du roi, 1774ca.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 483.

- Guillaume VATAR, imprimeur à Rennes, 1734-17..., à *la Palme d'Or* et à *l'Imprimerie Royale*. Imprimeur du roi et du Parlement de Bretagne.

Cf. A. de LA BORDERIE, *op.cit.*

- Claude François SIMON, né à Paris, 1713. Imprimeur à Paris.

- Claude Charles THIBOUST, né à Paris, 1701, mort Le-Petit-Bercy, 1758. Libraire, graveur et fondeur de lettres. Imprimeur à Paris, 1735-1758, place de Cambrai. Imprimeur du roi, 1742.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 503.

- 261. Jean CHARLOT, de Nancy. Introduceur de l'imprimerie à Remiremont, 1735.

Cf. LEPREUX, p.45.

- Martin BOURET de VILLENEUVE, imprimeur à Orléans.

- François JORRE, imprimeur à Rouen, 1732.

- André II LAURENS, fils d'André, mort à Lyon, 1736. Imprimeur à Lyon, rue Raisin, à *la Vérité*, 1727-1736. Imprimeur de la Ville, 1705 et du Palais.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur de la Ville* ; Lyon, 1925.

- Veuve André II LAURENS, imprimeur de la Ville de Lyon, 1736-1739.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur de la Ville* ; Lyon, 1925.

- Aimé DE LA ROCHE, imprimeur à Lyon, 1736-1793, aux Halles de la Grenette, à *l'Occasion*. Imprimeur de la Ville, 1739 ; du Gouvernement, de l'Archevêché, 1735*ante* ; de l'académie et des hôpitaux.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur de la Ville* ; Lyon, 1925.

- 262. Thomas François WALWEIN, d'Ypres. Imprimeur à Ypres. Introduceur de l'imprimerie à Bailleul (Nord), 1738.

Cf. LEPREUX, p.45.

- 263. François ANIEU, imprimeur à Berries (Ardèche), 1740. Claudin, qui exposa un livre imprimé par Anieu, au Cercle de la Librairie en 1880, le donne comme « le premier et seul livre » imprimé dans ce bourg de 1200 habitants, dit-il. Rendu prudent par l'exemple de Beaujeu, je doute un peu qu'il y eût un atelier dans cette bourgade.

Cf. CLAUDIN, *Cercle...*, 15-16. -LEPREUX, p.45.

- Pierre III VALFRAY, fils de Pierre II. Imprimeur à Lyon, 1740-1784, rue Mercière ; puis aux Halles de la Grenette. Écuyer du roi, seigneur de Salornay, échevin de Lyon. Imprimeur du roi, 1742, et de l'Archevêché.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925.

- Pierre Guillaume SIMON, imprimeur à Paris, 1741-1787, rue de la Harpe, à *l'Hercule*. Imprimeur du Parlement.

- Charles Jean-Baptiste DELESPINE, né à Paris, 1705, mort Saint-Denis, 1787. Imprimeur à Paris, rue Saint-Jacques, à *la Victoire* et *au Palmier*, 1741-1748. Imprimeur du roi, 1736. Huissier du Cabinet de la Dauphine, 1749 ; huissier du Cabinet de Madame sœur du roi, 1771.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 195.

NIP, 1758.

- Jean Jacques HAENER, né à UMSTADT (Allemagne), mort à Nancy 1794. Imprimeur à Nancy, 1754-1781. Imprimeur du roi, 1757. Imprimeur du duc Stanislas, 1751.

- François DIDOT, né à Paris, 1689<sup>ca</sup>, mort probablement à Saint-Firmin-lès- Chantilly, 1757. Imprimeur-libraire à Paris, rue Pavée Saint-André des arcs ; puis probablement quai des Augustins, à *la Bible d'Or*. Cette notice infiniment sommaire du premier des Didot imprimeurs va me donner l'occasion de placer, ici, une histoire plus étendue de cette remarquable dynastie.

- Jean DE LA CAILLE, de Paris, mort à Paris, 1673. Imprimeur à Paris, 1641-1673, rue Chartière, à *l'Image Saint-Sébastien* ; puis rue Saint-Jacques, *aux Trois Cailles*. Imprimeur du roi, 1644. Imprimeur de la police.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 283. -DE LA CAILLE, *Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie*, 295.

- Pierre LE PETIT, né à probablement Paris, 1617<sup>ca</sup>, mort à Paris, 1686. Imprimeur à Paris, 1642-1686, rue Saint-Jacques, 1642-1686 ; à *la Toison d'Or*, 1642-1648 ; à *la Croix d'Or*, 1649-1686. Imprimeur du roi, 1647, et de l'Académie Française.

Cf. P. DELALAIN, *Les Libraires et les Imprimeurs de l'Académie Française de 1634 à 1793. Notices biographiques...* Pierre Le Petit... ; Paris, 1907. -LEPREUX, *Gallia*, I, 326.

- Pierre DIDOT, fils aîné de François Ambroise. Né à Paris, 1761, mort à Paris, 1853. Imprimeur à Paris, 1789-1822. Imprimeur du roi, 1791.
- Nicolas Edme RESTIF DE LA BRETONNE, né à Sacy en Bourgogne, 1734, mort à Paris, 1806. Imprimeur à Paris, rue de la Boucherie, 27 (N° 16 actuel), 1789-1806. Littérateur.

Cf. *Arts et Métiers graphiques*, décembre 1934, 29.

- Jacques FERRÉ, libraire. Introduceur de l'imprimerie aux Sables d'Olonne, 1790, à la requête des officiers municipaux.

Cf. LEPREUX, 49.

- 279. Antoine AUBRY, compagnon imprimeur à Auxerre. Introduceur de l'imprimerie dans cette ville, 1790, à la requête des officiers municipaux.

Cf. LEPREUX, 49.

- 280. Joseph Marie Joachim NIEL, né à Avignon. Introduceur de l'imprimerie à Villeneuve-lès-Avignon, 1790, en vertu de deux arrêts du Conseil d'État.

Cf. LEPREUX, 49.

- 281. Jean Marie GARRIGAU, d'Avignon. Introduceur de l'Imprimerie à Beaucaire, 1790, en vertu de deux arrêts du Conseil d'État.

Cf. LEPREUX, 49.

- 282. Pierre BERNARD, imprimeur à Lyon. Introduceur de l'imprimerie à Saint-Genis-Laval, 1793.

Cf. TERNAUX.

- Antoine Guinard DEMONVILLE, né à Paris. Imprimeur à Paris. Imprimeur de l'Académie Française.

Cf. P. DELALAIN, *les Libraires et Imprimeurs de l'Académie Française de 1634 à 1793. Notice biographique...* Antoine Demonville ; Paris, 1907.

- Antoine Chrétien BOUDET, né à Paris, 1716*ca*, mort à Corbel, 1787. Imprimeur et libraire à Paris, 1742-1785, rue Saint-Jacques, à *la Fontaine d'Or*, 1742-1751 ; à *la Bible d'Or*, 1752-1779. Imprimeur du roi, 1750.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 103.

\*\*\*

Mais auparavant, il me faut déplorer le... appelons cela le préjugé qui fait que, avant d'aborder l'étude d'un sujet quelconque, il sied d'avoir le recul, ce fameux recul, si nécessaire, dit-on, si indispensable pour juger sainement de la valeur, de la signification même des événements.

Pauvre de nous ! Le recul. Eh oui, attendez donc, naïfs, le recul, le plus lointain recul, et vous me direz comment vous aurez bien pu retrouver les dates qui vous sont indispensables pour camper une bonne et belle biographie, les menus faits aussitôt oubliés qui en sont la trame, les mille petits riens, anecdotes infimes qui en sont souvent la seule philosophie.

Que les grands événements de l'Histoire aient besoin pour être jugés avec indépendance, d'un certain éloignement, rien de plus juste : la psychologie ne s'en dégage souvent qu'à la longue et lorsque toutes les causes qui les ont motivés sont bien connues et dépouillées de leur gangue politique ; mais la poussière historique, une biographie, une anecdote, la relation d'un « fait divers », ont-ils donc besoin de tant de précautions préalables ?

Une biographie, c'est en somme, un faisceau de faits menus, « kaléidoscopiques » en quelque sorte, n'ayant aucune valeur en soi et dont la réunion seule constitue un tissu dramatique assez continu pour constituer une vie réelle et appréciable.

Au surplus, une biographie est chose bien vaine, bien folle : quel est, en effet, le biographe de qui la vie ait été à ce point mêlée à celle de son héros, pour qu'il puisse, rétrospectivement, suivre ce dernier pas-à-pas dans toute son existence, et retracer les détails les plus intimes de celle-ci ? Je voudrais bien savoir, s'il revenait en ce monde, ce que penserait un biographié de sa propre biographie : neuf fois sur dix, beaucoup de mal sans doute, et il aurait bien raison.

La première qualité que, invariablement, le biographe reconnaît à son sujet et qu'il croit indispensable de révéler sans retard, c'est la modestie ; à les entendre, les biographes, le monde est peuplé de gens modestes. Or, vous qui me lisez peut-être, vous avez connu des gens modestes ? Moi pas, surtout dans ceux que l'on biographie.

Le document est donc, de ce fait, immédiatement et radicalement faux et mensonger, ce qui n'incite point du tout à le lire.

Il n'y a, en fait d'Éloge, qu'une sorte d'écrit qui compte : l'autobiographie. Seulement, voilà : nous nous heurtons ici à un autre écueil : la vanité, obstacle tout aussi redoutable pour la vérité que la flatterie elle-même.

C'est donc dire qu'une biographie, quel qu'en soit l'auteur, est le document le plus faux, le plus trompeur qui se puisse imaginer ; il faut, sauf pour les dates, s'en garder comme de la peste. Drôle de réclame, tout de même, que je fais là.

\*\*\*

manque des pages ?

.. fouler d'abord la première partie de la feuille, ensuite la seconde moitié.  
Pour réaliser cette amélioration capitale de la vieille machine si imparfaite dont avaient usé les premiers imprimeurs, Didot s'était servi, bien entendu, de la vis de pression.

Mais, disait-il, comme il n'est pas facile de concevoir qu'un solide qui descend de dix lignes par un bout ne descende néanmoins par l'autre que d'un peu plus de trois lignes, je vais essayer d'analyser cette vis, pour en faire connaître les effets. Et il démontrait, alors, « qu'une vis, dans son développement, représente un plan plus ou moins incliné conduit circulairement autour d'un cylindre ; que –par conséquent elle est– une extension du coin. La seule différence entre la vis et le coin, expliquait-il, est que celui-ci n'a que le mouvement instantané que lui donne la percussion, et que la vis a un mouvement continu qui lui est communiqué par un levier ».

Didot avait donc imaginé « une vis avec deux pas, l'un en haut, l'autre en bas, inclinés de manière que lorsque la vis descend de dix lignes, la machine qui y est attachée ne descende néanmoins que d'un peu plus de trois lignes ».

Mais ce perfectionnement que, profane, je ne chercherai pas à commenter plus avant, allait susciter à l'ingénieur Didot bien des déceptions.

L'imprimerie Royale de France avait alors pour directeur un lyonnais, Anisson, Jacques Anisson-Duperron<sup>8</sup>, fils de Louis Laurent, et qui, vingt ans plus tard, allait payer de sa tête les exactions qu'il avait eu l'impudence de commettre dans l'exercice de sa haute fonction. Un jour de l'année 1781, paraît-il, Anisson se présenta chez Didot, lui demandant de « voir ses presses à un coup », en fit prendre par un ouvrier mécanicien, Pagnier, toutes les dimensions exactes, et s'en fut.

Il n'était pas allé bien loin : deux ans plus tard, le 3 mars 1783, Anisson lisait devant les membres de l'Académie des Sciences un mémoire dans lequel, bien entendu, il s'attribuait tout le mérite de l'invention de la presse à un coup, et qu'il fit insérer en 1785 dans le tome X des Mémoires de Mathématiques et de Physique des Savants étrangers. L'ombrageux Didot –on le serait à moins– se vengea de cette... indélicatesse l'année suivante, déclarant qu'il ne « relèverait pas une inadvertance commise dans ce mémoire ». Il ne la relevait pas, certes, seulement, il témoignait sa surprise « de ce que M. Anisson n'ait pas senti que M. Moutard, qui avait rédigé le mémoire, lui faisait introduire le marbre entre la lettre et la platine, ce qui, sûrement, « ne pouvait être qu'une distraction de sa part ! ».

Il en concluait :

*« La manœuvre, dans la presse de M. Anisson, est plus lente que dans les anciennes, parce que les coulisseaux taillés en couteau, attachés sur le marbre, ont beaucoup de frottement dans la gouttière des bandes creusées en V, qui, ne permettant au train que de glisser en ligne droite sans aucun jeu latéral, rendent ce mouvement plus lent ; et que le temps nécessaire pour les deux-coups, très prompt dans les presses anciennes comparé avec celui du seul coup un peu moins prompt de la nouvelle, peut-être regradé comme nul relativement à toutes les autres opérations nécessaires pour tirer une feuille.*

*« Il résulte donc, et du plus grand frottement du train dans le creux des bandes, et du foulage insuffisant de sa vis, que la main-d'œuvre est plus pénible.*

*« Le talent des ouvriers, ajoutait-il, influe beaucoup sur la perfection de l'impression, parce qu'une presse, quelque juste qu'elle soit, ne fait pas l'ouvrage toute seule, et que la beauté de l'exécution est le résultat d'un grand nombre d'opérations qui dépendent toutes de la main des ouvriers ».*

Telle fut la défense de François Ambroise Didot, défense qui ressemble étrangement à une défaite, et s'il fut assez joueur pour convaincre ses lecteurs, il s'en faut qu'il ait eu le même bonheur avec le papier vélin.

Quel qu'il ait été, en effet, la ferveur avec laquelle Pierre Didot défendit l'œuvre de son père, fût-ce, je le crains, au prix de légers accrocs à la vérité vraie, il ne réussit pas toujours à forcer ses mérites.

*« Après la lecture et la correction des épreuves, qui est la partie principale de l'Imprimeur, dit-il quelque part, il ne lui reste plus qu'à prendre, sur le plus beau papier qu'il puisse se procurer, l'empreinte la plus exacte possible des caractères. Mais si son papier n'est pas véritablement beau, s'il ne peut avoir que des caractères imparfaits, quelque soin qu'il prenne d'ailleurs pour réussir, il ne peut prétendre à de grands succès.*

*« Ce sont ces considérations qui ont engagé mon père à faire, en 1776 et 1777 –et c'est dans ces dates, indispensables à la solidité de son argumentation, que Pierre Didot dépasse, peut-être quelque peu les limites permises de la piété filiale-, que mon père entreprit différents voyages dans quelques papeteries, pour animer de son zèle les fabricants qui lui semblèrent dès lors mériter la préférence, d'après l'examen impartial des plus beaux papiers de France...*

Le papier vélin.

*« Vers la fin de 1779, je m'aperçus que le papier de l'Épreuve des caractères d'un fondeur anglais nommé Caslon<sup>70</sup> n'avait ni pontuseaux ni verjures. Mes recherches me firent connaître que cette fabrication n'étoit point récente en Angleterre, et que la première édition du Virgile de Baskerville<sup>9</sup>, qui parut en 1757, étoit imprimée en grande partie sur cette sorte de papiers, depuis la page 17 (ou 25 dans quelques exemplaires) jusqu'à la page 223 inclusivement.*

*« Regrettant que cette fabrication ne fût point encore introduite en France, j'étudiai au microscope le tissu de ces papiers et je reconnus que les formes sur lesquelles ils avaient été fabriqués étoient recouvertes d'une toile de laiton tissée selon la manière des tissuerands ».*

Et voilà, justement, où j'en voulais venir :

Puisque, en effet, ce fut seulement « vers la fin de 1779 » que François Ambroise Didot « reconnut » la nature du papier vélin, qu'allait-il donc faire, deux ans plus tôt, « chez les fabricants qui lui semblaient mériter la préférence » ? Ce n'était pas pour la question de ce papier vélin, que personne encore, si ce n'était Benjamin Franklin<sup>23</sup> peut-être, ne connaissait.



Au fait, *personne* n'est excessif : les Montgolfier : Pierre<sup>10</sup>, le patriarche, et son fils Étienne<sup>11</sup>, déjà s'en étaient préoccupés. Dès le 17 mars 1777, en effet, ils étaient en correspondance à ce sujet avec leur agent de Roanne, Claude Chassaing, et lui écrivaient alors pour qu'il leur envoyât « de la toile de leton que fabriquoit Mr Lecoq<sup>96</sup> », deux morceaux « de deux pieds sur dix-huit pouces chacun », c'est-à-dire quantité suffisante pour en couvrir deux formes susceptibles de fournir du papier sans vergeures.

Et c'est ce fait, dont voici la preuve qui gênait fort l'omnipotent Didot.

Pierre, son fils, honnête homme, lui aussi, se refusait, bien entendu, à mentir ; mais avec une duplicité rare, il introduisit alors dans la discussion qu'il entendait soutenir, ces « voyages faits par son père en 1776 et 1777 », voyages qui, vraisemblablement, avaient eu lieu, mais sans doute pour un tout autre objet. Habilement, il créait ainsi une confusion dans l'esprit du lecteur, et cette confusion engendrait elle-même une équivoque, à savoir que tous ces déplacements avaient été faits en vue de l'introduction en France du beau papier créé en 1750, à Birmingham, par John Baskerville : on trouvera dans le tome... de cet ouvrage, consacré au papier, le développement de ma propre argumentation sur ce point. Au surplus, les Didot eux-mêmes reconnurent implicitement, plus tard, combien leur raisonnement était vain : dans un article de *l'Encyclopédie moderne*, dont ils étaient les éditeurs, article signé P.F.D., ce qui semble bien dissimuler quelque Didot, il est dit : « ...Montgolfier fit à sa fabrique d'annonay quelques essais sur ces papiers, et réussit à en obtenir qui ressemblaient aux plus beaux vélin d'autrefois ». Il ne dit mot de Johannot.

---

a. L'article est de P.F. Didot<sup>95</sup>.

## 2. LES PREMIERS DIDOT

Tout cela, tous ces artifices dont avait usé Pierre Didot, sans doute par pure piété filiale, n'empêchait point que François Ambroise Didot ne fût un excellent technicien, aux connaissances très étendues. Le roi, d'ailleurs, l'en récompensa en le choisissant, le 1er avril 1783, « pour imprimer les ouvrages destinés à l'éducation du dauphin ».

Mais il n'avait d'autres titres encore à la reconnaissance de ses confrères, reconnaissance qui, hélas, se traduisit plus d'une fois par des manifestations jalouses.

C'est, je crois bien, aussi vers 1775 que François Ambroise Didot avait créé ses premiers types ; ceux-ci, toutefois, ressemblent trop au Bodoni<sup>9bis</sup>, pour n'en être point une émanation. Cependant, les approches du didot sont un peu plus étroites, et déjà s'accuse dans ce caractère la fâcheuse tendance que consommeront, un peu plus tard, les fontes célèbres de Firmin Didot : ce déplaisant contraste entre des blancs bien nourris et une extrême ténuité des déliés, défaut qui fait chatoyer les lettres et en rend la lecture si pénible, dit le docteur Saval.

Les romains de François Ambroise Didot furent gravés par Wafard, à qui succéda Firmin Didot, frère de Pierre.

Cette lettre fut accueillie avec un grand enthousiasme et comme une création géniale : j'y reviendrai. Mais cet accueil délirant ne fut point, cependant, sans quelque réserve ; les éloges outrés qu'avaient suscités cette création eurent leurs revers. Certain lecteur de *Mercur de France* y répondit de verte façon, dans une lettre adressée à cette revue : « Je ne déciderai point, écrivait-il, si les efforts et le succès de M. Didot dans l'art de l'imprimerie méritent le suffrage et les applaudissements qui lui ont été prodigués. Mais, Monsieur, je vous demande la permission de n'être pas en tout de votre avis sur le jugement que vous portez des nouveaux caractères qu'il vient de graver, ou plutôt de faire graver ; d'abord, je n'ai point remarqué, comme vous, que *depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à nos jours, la Gravure Typographique n'avait fait aucun pas de plus vers la perfection*. L'inspection des caractères de Garamond<sup>15</sup>, si justement estimés, me laisse très peu de choses à désirer, et si j'étois assez connoisseur pour pouvoir prononcer, je hazarderois de dire que les caractères de Baskerville<sup>9</sup>, à l'exception de quelques lettres dont le goût arbitraire tient au genre de la Nation, me paroissent l'œuvre de gravure typographique la plus parfaite que nous ayons encore vue... »

Et le ton ne change point de cette épître, trop longue à rapporter ici tout entière.

D'ailleurs, le didot de François Ambroise était-il donc chose aussi nouvelle qu'on a bien voulu le dire ?

## UN PRÉCURSEUR

En 1692, -Jean Anisson<sup>14</sup> venait d'être nommé directeur de l'Imprimerie royale, en remplacement de Mable<sup>15</sup>-, Louis XIV fit nommer une Commission chargée d'étudier un nouveau système typographique à l'usage de l'imprimerie d'État. Cette commission était composée du mécanicien Jaugeon<sup>16</sup>, qui en devint président, l'abbé Bignon<sup>17</sup>, Jean Truchet de Fresnes<sup>18</sup>, religieux de l'Ordre des Carmes plus connu sous le nom de Père Sébastien, Gilles Filleau des Billettes<sup>19</sup>, Jean Anisson<sup>14</sup> dont je viens de parler, et l'un des Simonneau<sup>71</sup>. Le jeune graveur Grandjean<sup>20</sup>, que le chancelier Pontchartrain<sup>21</sup> protégeait, et que le roi avait retenu à son service, fut admis à y prendre part.

La Commission académique se mit à la besogne et, après bien des réunions, bien des discussions, bien des calculs compliqués, aboutit à une œuvre magistrale qui n'est peut-être que résumée dans l'impressionnant rapport qu'en dressa Jaugeon, monument d'un millier de pages, intitulé de *l'Art de construire les Caracteres et de graver le poinçon des lettres* (Bibl. Nation., 1895, I, 316)

En dix ans, la besogne de la Commission aboutit au très beau caractère que l'on appelle Type Louis XIV, et plus volontiers Romain du Roi : on le nomme aujourd'hui tout simplement « le grandjean ». Cette belle lettre, qui rompait avec les antiques traditions jensonniennes, se distinguait des vieux garamonts par deux caractères fondamentaux et deux détails qui devinrent particuliers aux fontes de l'Imprimerie Royale :

- Les apices triangulaires du caractère de Garamont étaient devenus rectilignes et parfaitement horizontaux ;

- Ces apices, dans les lettres b, d, i, k, l, dépassaient le fût de part et d'autre. De plus, cette lettre avait tendance très marquée à atténuer ses déliés, et la lettre l bas-de-casse portait sur son flanc gauche une petite sécante, qui est devenue un signe exclusif à l'Imprimerie Royale. Et maintenant, si l'on veut bien prendre la peine de rapprocher ces caractères de ceux qui distinguent la lettre que grava François Ambroise Didot en 1775, on constatera que si celle-ci ne réunit point toutes les caractéristiques qui ont distingué le grandjean des vieux romains, le grandjean, lui, possède toute celles qui, au dire des Didot, distinguent leur lettre de celles qui l'ont précédée : le didot est donc en puissance dans le grandjean et ne constituait nullement, en 1775, un type absolument nouveau.

## FRANÇOIS AMBROISE DIDOT TYPOGRAPHE

Remarquable graveur, fondeur tout aussi éminent, François Ambroise Didot inventa encore un instrument « au moyen duquel il parvenait à donner aux corps de caractères une juste proportion, et à établir entre eux un alignement parfait », ce rien qui donne aux compositions modernes leur raideur et leur « académisme » trop excessifs ; cette « correction », cette « netteté », cette symétrie mathématique qui, comme le disait Louis Perrin<sup>22</sup>, les ont fait réserver « à l'impression des rapports sur le chemin de fer ».

Rien, au surplus, en typographie, n'était resté étranger à F.-A. Didot : il avait substitué aux vieux coins de bois utilisés jusque-là au blocage des formes, serrage doux, élastique, solide, dont certains ateliers, et non des moindres, s'obstinent encore à conserver l'usage, les garnitures métalliques, beaucoup plus expéditives et que leur emploi facile a généralisé.

François Ambroise Didot se révélait donc, pas à pas, un parfait technicien.

Aussi, quand, en 1780, Franklin<sup>23</sup> vint lui faire visite, il n'hésita point à lui confier son petit-fils, Williams Temple, pour qu'il lui enseigne les principes de la typographie, la gravure et la fonte des caractères.

Un peu plus tard et pour les mêmes raisons, le Comte d'Artois, qui en 1824 allait devenir Charles X, le désigna comme son imprimeur, et Louis XVI lui-même, comme l'avait fait Louis XIV, en faveur de Frédéric Léonard, son imprimeur ordinaire, un siècle plus tôt, chargea Didot de l'impression d'une Collection de Classiques français destinés à l'éducation du dauphin. 62 volumes qui ne devaient être tirés qu'à soixante exemplaires.

## LA RETRAITE

François Ambroise Didot, qui avait épousé Antoinette Charlotte Voisin, eut deux fils : Pierre et Firmin, et une fille qui fut mariée à Louis Alexandre Jombert<sup>24</sup>, libraire du roi pour l'Art militaire. Comblé d'honneurs assurément mérités, il mourut à Paris, le 10 juillet 1804, et l'on grava sur sa tombe cette épitaphe éloquente :

IL FUT, DANS SES MŒURS, GÉNÉREUX, PROBE, LABORIEUX, ET PLUS JALOUX D'ACQUÉRIR  
L'ESTIME PUBLIQUE QUE D'AMASSER DES RICHESSES.

Il avait, en mourant, « cédé son imprimerie à son fils aîné, et sa fonderie à Firmin, son second fils. On a prétendu que c'est à lui que songeait Pierre Didot quand, dans son « Epître sur les Progrès de l'imprimerie » (Cf. *Essai de Fables nouvelles*, p.115), il écrivait : « Un bon Imprimeur doit faire la nuance entre l'homme de lettres et l'artiste. Il n'est pas nécessaire qu'il soit homme de lettres, il s'occuperait trop exclusivement de quelques parties qui auroient plus d'attrait pour lui ou qu'il auroit plus étudiées : mais il faut qu'il ait sur presque toutes des notions générales, afin que les diverses matières contenues dans les ouvrages dont on lui confie l'exécution ne lui soient point tout-à-fait étrangères. Il lui importe surtout d'être bon grammairien ; et il seroit à désirer qu'à la connoissance de la langue latine, exigée par les réglemens, il joignît celle du grec et de deux ou trois langues vivantes les plus répandues. Les principes de la mécanique doivent lui être assez familiers pour qu'il puisse les appliquer utilement à son art. Enfin, il doit être exercé dans les fonctions manuelles des ouvriers, afin de les diriger dans leurs travaux et de leur indiquer les méthodes les plus promptes et les plus sûres. Je sens combien ces connoissances sont au-dessus de mon âge et de mon expérience, puisque je vois mon père travailler encore tous les jours à les acquérir ».

#### BIOGRAPHIE\* DE FRANÇOIS AMBROISE DIDOT :

- *Lettre sur les Découvertes de M Didot l'Aîné dans les Arts de l'Imprimerie, de la Gravure des Caractères et de la Papeterie.* (Paris), 1783.
- P. DUPONT, *Op.cit.*
- E. MORIN, *Op.cit.*
- *Catalogue des livres de feu M. François-Ambroise Didot l'aîné, ancien imprimeur ;* Paris, DEBURE, au XIII<sup>e</sup> (1804).
- PIERRES, *Mélanges typographiques ;* Paris, 1785, II, 797.
- R. BERTIERI, *l'Arte di Giambattista Bodoni ;* Milan, s. d., 148 sq.
- G. MAGNUS, le Caractère typographique Didot (*Byblis*, N°1, 36).

---

\* : Il convient d'expliquer ici une fois pour toutes que le mot « Biographie » désigne les documents où il est question du personnage, et le mot « Bibliographie », l'ensemble des écrits dont il est l'auteur.

#### BIBLIOGRAPHIE DE FRANÇOIS AMBROISE DIDOT

On n'a signalé aucun mémoire qui ait été écrit par François Ambroise Didot.

## ÉDITIONS OU IMPRESSIONS DE F. A. DIDOT

La liste en serait interminable. Déjà, il est fort malaisé de déterminer clairement ce que furent les seules « Collections » que publièrent, d'une part François Ambroise Didot, et d'autre part son fils Pierre Didot l'aîné et le fils de ce dernier, Jules. On signale :

### *De François Ambroise :*

- Collection de Classiques français et latins pour l'éducation du Dauphin, terminée par son fils Pierre ;
- Collection dite « d'Artois » ;
- Collection du Dauphin ;
- Collection de Moralistes anciens ;
- Collection dite « de Bleuet » ; collection de Monsieur.

### *De Pierre Didot l'Aîné et de Jules, son fils :*

- Collection stéréotype ;
- Collection dite « du Louvre » ;
- Collection de Poètes grecs (Dupont) ;
- Collection de classiques en miniature ;
- Collection des meilleurs ouvrages, en deux séries ;
- Collection des meilleurs ouvrages, dédiée aux Amateurs de typographie ;
- Collection des meilleurs ouvrages, dédiée aux Dames.

J'ai grand'peur qu'il y ait dans ces treize collections plus d'un double emploi, tant les titres des livres qui les composent se répètent à l'envi. Il est vrai que, non seulement, en effet, les ouvrages qui étaient les plus estimés, s'imprimaient deux et parfois plusieurs fois, mais dans la même collection les mêmes livres étaient publiés en deux et souvent en trois formats, comme ce fut le cas, au dire de Gabriel Peignot, pour les classiques français, imprimés en in-4°, in-8° et in-16.

Au demeurant, je crois que l'on peut maintenir :

Collection d'Artois	De François Ambroise Didot
Collection de Classiques	
Collection des Moralistes	

Collection de Bleuet	De Pierre et Jules Didot
Collection stéréotype	
Collection du Louvre	
Collection miniature	
Collection des meilleurs ouvrages dédiée aux amateurs	
Collection des meilleurs ouvrages dédiée aux Dames	
Collection des Poètes grecs	

Je suppose que la Collection dite « de Monsieur » est l'ensemble des ouvrages imprimés par Pierre François Didot dans l'imprimerie du Comte de Provence, le futur Louis XVIII, éditions que Paul Dupont semble mettre sur le compte de François Ambroise Didot.

## COLLECTION DITE « d'ARTOIS »

Cette célèbre collection, composée d'ouvrages français, fut imprimée par François ambroise Didot sur l'ordre du Comte d'Artois, qui allait devenir Charles X. Elle fut commencée en 1780 et devait comprendre 64 volumes in-18. Le premier fut :

- Montesquieu, *le Temple de Gnide* ; 1780.

Et se termina par :

- *Tom Jones*, imité de Fielding ; 1784.

Je n'ai pu en dresser la nomenclature, même à l'aide du « Cohen-de Ricci ».

## COLLECTION AD USUM DELPHINI (pour l'Éducation du Dauphin), DE CLASSIQUES FRANÇAIS ET LATINS

Cette magnifique collection fut aussi fondée en 1780, mais par Louis XVI lui-même pour l'éducation de son fils. Elle ne fut sans doute pas illustrée, puisque Cohen, continué par Seymour de Ricci, n'en dit mot. Je pense que la collection dite « du Dauphin » (Claudin) est une même chose.

Voici ce que dit G. Peignot de cette collection (*Dictionnaire raisonné de Bibliographie*, II, 352) : « La collection Ad usum, en 62 volumes in-4°, n'a pas tout à fait répondu à l'attente de ses principaux auteurs, et voici la raison qu'en donne Huet en parlant des commentateurs : « *Nonnulli vel levius quam putabam tincti litteris, vel impatientes laboris, quam mihi commoverant expertationem sui fefellerunt* ». Les auteurs qui passent pour les mieux traités sont Pline commenté par Hardouin, les oraisons de Cicéron, par Charles de Mérouville, Tite Live par Donjat, Virgile par Larue, et Quinte Curse par Letellier.

Pierre Didot publia les quatorze derniers volumes.

---

A : cette collection fut imprimée dans les formats in-4°, in-8° et in-18.

B : Ce n'est pas l'avis de Capelle, qui écrit : « Il (Pierre Didot) s'occupa d'abord de terminer la belle Collection in-4° pour l'éducation du dauphin, dont son père avait publié 17 volumes, et qu'il (Pierre) porta jusqu'à 31 ».

## COLLECTION DES MORALISTES ANCIENS, DÉDIÉE AU ROI

Cette collection, commencée en par François Ambroise Didot et deBure, comprend 18 volumes, que voici :

- Epictète (Manuel d'), traduction de Maigeon ;
- Confucius (Pensées morales de), trad. Par Levesque ; 1782 ;
- Auteurs chinois (Pensées morales de divers), trad. Par Levesque ;
- Idocrate (Pensées morales d') ;
- Sénèque, 3 volumes ;
- Cicéron (Pensées morales de) ;
- Théophraste (Caractères de) et pensées morales de Ménandre ;
- Théognis (Sentences de), de Phocycle, de pythagore et des sages de la Grèce ;
- Socrate, 2 volumes ;
- Lacédémoniens ;
- Plutarque, 2 volumes ;
- Philosophes grecs ;
- Morale de Jésus-Christ, 2 volumes.
- (G.)

## QUELQUES AUTRES IMPRESSIONS DE FRANÇOIS AMBROISE DIDOT

Achèvement de *l'Histoire Générale des Voyages*, de l'abbé Prévost, 1775-1779, commencée par son père et continuée par sa mère.

- Du Paty de Cham, *La Science et l'art de l'Équitation* ; 1776 (S.)
- Jacob Spo, *De l'Origine des Étrennes* ; 1781 (nob.)
- Torquato tasso, *Aminta, favola pastorale* ; 1781.
- Florian, *Galathée, roman pastoral* imité de Cervantès ; 1783. Figures de Florrest, gravées par Guyard (s.)
- T. Tasso, *la Gerusalemme liberata*, 2 vol. ; 1784. Figures.
- Bitaubé, *Joseph*; 1786. Portarit et figures par marillier (G)
- Florian, *Mélanges de Poésies et de Littérature* ; 1787. Figures de Guéverdo, gravées par Dambrun, delignon et de Longueil (s).
- J. de La Fontaine, *Fables*, 6 volumes ; 1787. Figures de Simon et Coiny d'après Vivier (w).
- J. de La Fontaine, *Fables*, 6 volumes ; 1787. Vignettes de Wlenghels et de Coypel, gravées par Simonneau. Coypel, Gillot, Edelinck, Bernard Picast et rane.
- J. de La Fontaine, *Fables* ; 1788 (m).
- *Essai de Fables nouvelles*, de son fils Pierre ; 1786 (A)
- Duclos, *Acajou et Zirphile* ; 1780. De la collection d'artois.
- *Le temple de Gnide*, de Montesquieu ; 1780 voir ci-dessus ©
- J. de La Fontaine, *Les Amours de Psychée et de Cupidon* ; 1782 ©.
- Marquis de Montesson, *Œuvres anonymes*, 8 volumes ; 1782-1785. Figures de Jombert, gravées par Prévost (m)
- *L'art de vérifier les dates*, 3 vol. ; 1783-1787.

- Fénelon, *les Aventures de Télémaque*, fils d'Ulysse, 2 vol. ; 1783. Figures de Vivien, Cochin, Moilte, Marillier, Moreau, Hubert, Saint-Aubin et Moreau (G).
- *Œuvres* de Jean Racine, 5 volumes ; 1784 (G).
- *Tom Jones*, imité de Fielding ; 1784 ©.
- Le Tasse, *La Gerusalemme liberata*, 2 volumes ; 1784. Figures de Cochin, gravées par Tilliard (G). Cette impression fut faite pour le compte de Provence.
- *Epître sur les Progrès de l'imprimerie*, de P. Didot ; 1784 ©.
- Fénelon, *les Aventures de Télémaque*, fils d'Ulysse ; 1784 ©.
- P.J. Bitaubé, *Joseph* ; 1786. Figures de Marillier (G).
- *La Sainte Bible* ; 1785.
- *Numa Pompilius, second roi de Rome*, par Florian; 1786. Figure de Queverdo, gravée par Dambrun (Audin).
- *Oeuvres de M. François de Salignac de La Mothe Fénelon*, 9 vol. ; 1787-1792 (T).
- *Œuvres de Boileau-Despréaux*, 2 vol. ; 1787.
- *Œuvres d'Homère*, 24 volumes ; 1788. Figures de Cochin, gravées par SaintAubin.
- De La Borde, *Essai sur l'Histoire chronologique de plus de 80 peuples de l'Antiquité*, composé pour l'éducation de Monseigneur le Dauphin, 2 vol. ; 1788 (T).
- J.B. Massillon, *Petit Carême* ; 1789.
- *Il Filostrato. Poema di Gio. Boccaccio ora per la prima volta dato in luce*; 1789.

Gabriel Peignot, dans son *Dictionnaire raisonné de Bibliologie* (p.225), donne une liste assez copieuse des impressions des Didot, mais il néglige d'en faire l'attribution personnelle à chacun d'eux, de sorte que, les exercices de ces imprimeurs se chevauchant quelque peu, il est impossible de se servir utilement de cette nomenclature, que voici :

- *Télémaque* ; 1783, 2 volumes in-4° ; 1784, 2 volumes in-8° et 1783, 4 volumes in-18.
- Racine ; 1783, 3 volumes in-4° ; 1784, 3 volumes in-8° et 5 volumes in-18.
- *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet ; 1784, 1 volume in-4° ; 1786, 2 volumes in-8°, et 1784, 4 volumes in-18.
- *Bible latine* ; 1785, 2 volumes in-4° ; 1785, 8 volumes in-8°.
- *Fables* de La Fontaine ; 1788, 1 volume in-4° ; 1789, 2 volumes in-8° ; 1787, 2 volumes in-18.
- *Petit Carême* de Massillon ; 1789, 1 volume in-4°.
- Boileau ; 1789, 2 volumes in-4° ; 1788, 3 volumes in-18.
- *La Henriade*, 1 volume in-4°.
- *Œuvres* de Jean-Baptiste Rousseau ; 1790, 1 volume in-4°.
- Molière ; 1791, 6 volumes in-4°.
- Corneille (Pierre) ; 1796, 10 volumes in-4°.
- Malherbe ; 1797, 1 volume in-4°.
- *Amours de Psychée et Cupidon* ; 1796, 1 volume in-4° avec 5 figures.
- *Œuvres* de Bernard ; 1797, 1 volume in-4° avec 4 figures.
- *Le Temple de Gnide*, suivi d'arsace et d'Isménie ; 1796, 1 volume in-4°, avec 7 figures.
- *Contes* de La Fontaine ; 1793, 2 volumes in-4°, avec 80 figures.
- *Les Saisons*, par Saint-Lambert ; 1796, 1 volume in-4°, avec 4 figures ; 1795, 2 volumes in-18.
- *Pensées et maximes* de La Rochefoucauld ; 1796, 1 volume in-4°.
- *L'Illiade* d'Homère ; 1786, 4 volumes in-4°.



- *La Gerusalemme liberata* di Torquado Tasso, stampata d'ordine di Monsieur; 1784, 2 volumes in-4°.
- *Isocratis opera omnia graccè latinè, cum versione novâ, triplici indici, variantibus lectionibus et notis*; Edit. atan. Auger, 3 volumes in-4°.
- *Sysiae opera omnia*, etc., 2 volumes in-4°.
- *Œuvres complètes* de Fénelon ; 1787, 9 volumes in-4°.

Dans le format in-18, on distingue les éditions suivantes :

- *Œuvres complètes* de Montesquieu ; 1795, 12 volumes.
- *Œuvres complètes* d'Hevétius ; 1795, 14 volumes.
- *Le Temple de Gnide* ; 1795, 1 volume.
- *Les Lettres persanes* ; 1795, 2 volumes.
- *Les Maximes* de La Rochefoucauld ; 1796, 1 volume.
- *Télémaque* ; 1796, 4 volumes.
- *Primerose* ; 1797, 1 volume.
- *Manon l'Escaut* ; 1797, 2 volumes.
- *Voyages de Gulliver* ; 1797, 2 volumes.
- *Les Lettres péruviennes* ; 1798, 2 volumes.
- *Ollivier* de Cazotte ; 1798, 2 volumes.
- *Don Quichotte* de Florian ; 6 volumes.
- Collection des Moralistes ; 1782 et 1783, 12 volumes.
- *Apophthegmes des Lacédémoniens* ; 1794, 1 volume.
- *Morale de Jésus-Christ* ; 1790, 2 volumes etc. etc. etc.

## PIERRE DIDOT

Fils aîné de François ambroise, Pierre Didot, dit pour cette raison « Didot l'aîné », naquit à Paris en 1760 (auct.), ou en 1761 (Capelle, Dupont).

Voici un document qui va donner raison à ces derniers, en dissipant toute espèce de doute quant à l'origine de Pierre Didot :

*« Le dimanche vingt-cinq janvier 1761, a été batisé Pierre, né le même (jour), fils de François Ambroise Didot, libraire imprimeur et de Antoinette Charlotte Voisin, son épouse, rue Pavée, de cette paroisse. Le parrain, Pierre Couvers... oncle maternel de l'enfant. La marraine, Marie Marguerite Didot, tante paternelle de l'enfant ; soussignés ».*

*(Préfecture du Département de la Seine. Extrait des minutes des actes de baptême de la paroisse Saint-André des Arcs, année 1761, N°10 025).*

Pierre Didot succéda à son père dans sa librairie de la rue Pavée en 1785, et comme imprimeur, seulement en 1789.

Quand, en 1797, fut organisée au champ-de-mars, par les soins du ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau<sup>73</sup>, la première Exposition de l'industrie française, Pierre Didot y présenta les belles

éditions stéréotypes qu'il avait obtenues à l'aide des caractères gravés par son frère Firmin : il en rapporta pour son Virgile in-folio l'une des douze médailles d'or créées pour cette circonstance.

À la suite de cette exposition et sans doute à cause de la récompense qu'il y avait obtenue, Pierre Didot fut autorisé à installer ses presses dans le local qu'avait occupé naguère dans le palais du Louvre l'Imprimerie Royale.

On sait, en effet, que la création de cet atelier, qui remonte à l'année 1640, fut une initiative de Richelieu, et qu'il fut installé en un lieu « vaste et commode », consistant en « une longue suite de pièces spacieuses de la galerie qui s'étend du pavillon Lesdéguières au Louvre ». Ces pièces « furent alors remplies d'une si grande quantité de presses et d'ouvriers, qu'en deux ans (!) seulement il en sortit soixante et dix grands volumes grecs, français, latins, italiens, et entre autres les conciles, en trente sept volumes in-folio »<sup>74</sup>.

Quand, en 1790, la Révolution fût entrée dans sa période active, l'imprimerie Royale « renonça aux éditions savantes », l'impression des assignats et celle de la paperasserie administrative absorbant son activité.

Après l'affaire du 10 août 1792, « profitant des dispositions malveillantes que cette échauffourée avait suscitée à l'égard de l'atelier du Louvre », Marat en fit un jour enlever « quatre presses et leurs accessoires », ce dont Anisson, le directeur de l'imprimerie, se plaignit à l'assemblée nationale.

Bref, conformément aux prescriptions d'un arrêté du comité de Salut Public du 7 germinal an II, l'Imprimerie Royale, qui avait depuis quelques mois pris le nom d'Imprimerie du Bulletin des Lois, fut transférée dans l'Hôtel Beaujon.

Elle y était à peine installée que, « soit que le local fût trop restreint, soit qu'il fût jugé trop éloigné du centre de la ville », dans les premiers jours de janvier 1795, l'Imprimerie Nationale se trouvait dans l'Hôtel de Toulouse ou Hôtel de Penthièvre, rue de La Vrillière, sous la direction de Duboy-Lavergne.

Pierre Didot prit donc au Louvre la place de l'Imprimerie Royale et c'est de là que sortit, entre 1798 et 1805, la magnifique collection dite Éditions du Louvre. Aussi, à la seconde exposition des produits de l'Industrie française, en 1801, il obtint une nouvelle médaille d'or pour cette incomparable collection, dont il avait présenté le premier volume de l'Horace.

Pierre Didot quitta le Louvre en 1806, pour aller s'établir non loin de là, au numéro 2 de la rue du Pont-de-Lodi.

Les beaux caractères qui ont conservé et garderont toujours le nom de cette famille furent, jusqu'en 1809, gravés par son frère Firmin, à qui succéda, à cette date le graveur Vibert.

Sans rien abandonner de leurs droits légitimes ; sans rien négliger de ce qu'ils savaient être leurs devoirs les plus stricts, Pierre Didot et son frère Firmin surent attendre « avec confiance le retour du calme » qu'avaient troublé les premières inquiétudes d'un régime finissant. Ils « n'avaient pas déserté la carrière un seul instant » et allaient donner par leur attitude calme et la continuité de leurs efforts, « le signal d'une réaction nécessaire ». Ils ne furent point, comme leur confrère Baudouin, accusés de tripotages et de profits illicites ; ils n'avaient point, comme Duplain, signé « l'horrible circulaire adressée aux départements pour préconiser les massacres du 2 septembre » ; ils n'avaient pas non plus, comme ce sot de Momoro<sup>28</sup>, jugé de leur devoir de s'affilier au club des Cordeliers, pour le vain plaisir de se nommer *Les premiers imprimeurs de la liberté nationale*, et de pouvoir, au prix de sa tête,

recueillir douloureusement « quelques titres au respect de la postérité ». Les Didot avaient su rester sages, c'est-à-dire demeurer neutres, et recueillir, eux, abondamment, des titres autrement glorieux au respect de leurs ennemis : car ils n'en manquaient pas, quoi qu'on en dise.

Pierre Didot a peu écrit, mais il a beaucoup imprimé, et il peut être considéré comme le plus éminent typographe de la période qui est à cheval sur les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

L'un des livres les plus intéressants qu'il ait à la fois écrits et publiés est son

ESSAI / DE / FABLES NOUVELLES / DEDIEES AU ROI ; / SUIVIES / DE POÉSIES DIVERSES / ET D'UNE  
ÉPÎTRE / SUR LES PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE / PAR DIDOT FILS AÎNÉ



A PARIS, / IMPRIMÉ PAR FRANÇ. AMBR. DIDOT L'AÎNÉ / AVEC LES CARACTÈRES DE FIRMIN  
SON 2<sup>d</sup> FILS / M.DCC.LXXXVI.

Pierre Didot, certes, ne fut point un poète de haut lignage, cependant, Jean de La Fontaine lui « plut dès l'enfance » ; il lui découvrait, chaque fois qu'il l'interrogeait, « des beautés nouvelles qui lui avaient échappé jusques là ».

Mais lorsque, « inspiré par lui-même », il songea à l'imiter, « l'illusion cessa » bien vite et « à la place de ce fonds fertile de connoissances qui répandoit tant d'intérêt, tant d'agrément dans les fables de La Fontaine », il ne trouva chez soi « qu'un terrain sec et aride », et il se rendit compte que si, pour le poète

« *Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire,*

Pour lui, frêlon, la route qu'avait gravie son génial devancier était ce « chemin montant, raboteux, malaisé » dont cent fois il avait cotoyé les abymes ».

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, tout de même lui permit d'imprimer, de par l'autorité du sieur aubert, ces fables charmantes dont il était l'auteur, « offrant une morale saine, mise en action avec beaucoup de grace et de facilité » et ne pouvant « que faire honneur à l'esprit et au cœur du jeune écrivain ».

Mais ce qui fit le plus d'honneur à Pierre Didot devenu grand, ce fut sa magnifique Collection du Louvre, dont j'ai déjà parlé et que je rappellerai encore ; qui, entre 1798 et 1805, fut exécutée dans le local qu'avait occupé l'Imprimerie Royale au Palais de nos rois ; cinq beaux in-folio, dont le Racine, qui à lui seul en faisait trois, fut déclaré par le jury de l'exposition Nationale de 1801, « la plus parfaite production typographique de tous les pays et de tous les âges », jugement que confirma le jury de l'exposition de Londres, en 1851.

Les caractères de ce beau livre « avaient été gravés par Firmin Didot ; le papier fourni par la fabrique de Montgolfier d'annonay. L'ouvrage entier (formait) trois volumes grand in-folio. Il en existait deux cent cinquante exemplaires, plus un exemplaire imprimé sur vélin, que possède la Bibliothèque Nationale, et dont M. Firmin Didot avait refusé la somme de 32 000 francs, offerte par Junot<sup>27</sup> duc d'Abrantès. Les poinçons dont les frappes avaient servi à l'édition du Virgile et de l'Horace furent encore améliorés par Firmin Didot, étant jugés le nec plus ultra de la perfection par les membres du jury de Londres, qui, en 1851, lors de l'exposition universelle, se rendirent au British Museum pour y comparer les impressions d'Harra, de Bodoni, de Bulmer et de Bensley avec laquelle le Racine (Dupont).

Quand, en 1811, le 11 janvier, le baron de Pommereuil<sup>28</sup> fut nommé directeur général de l'imprimerie et de la librairie, en remplacement du comte Portalis<sup>29</sup>, l'un de ses premiers actes fut de réduire à soixante le nombre des imprimeurs -400 à ce moment- qui, exerçaient à Paris ; les ateliers de Pierre Didot et celui de son frère Firmin, furent épargnés. Ce nombre de soixante fut d'ailleurs aussitôt porté à quatre-vingt par un décret du 2 mars suivant, et parmi ces vingt ateliers nouveaux figurait celui de Pierre Nicolas Didot, fils aîné de Pierre François.

Roger Dévigne<sup>30</sup>, cet artiste du Livre, qui, sans du tout en avoir l'air, sait nous donner de dures leçons de typographie, a défendu, mais trop mollement à mon gré, le principe de la typographie pure : il n'y, à mon sens, pas de degrés dans ce parti : La Typographie pure, c'est la typographie dépouillée de tout ornement, intégralement pure, sans mélange d'aucune sorte ; et j'ai l'audace de proscrire même les vignettes qu'admet et défend Roger Dévigne, surtout celles-là.

Parce que, la typographie pure, c'est celle, justement, que nous a apprise Pierre Didot. On va, sans doute, pousser les hauts cris : « Pierre Didot, va-t-on dire ? Mais il a illustré presque tous ses livres, jusqu'aux plus beaux ». Je n'ai jamais dit le contraire, et il ne faut pas confondre illustration et décoration. Le Racine de la Collection du Louvre est illustré de figures de Prud'Hon<sup>79</sup>, de Chaudet<sup>76</sup>, de Gérard<sup>77</sup>, de Moitte<sup>78</sup>, de Giraudet<sup>79</sup> et d'autres artistes encore : elles ne me gênent en rien, ces belles figures hors texte, dont il est commode de faire abstraction. Enlevez-les donc par la pensée, et il ne vous restera plus que des pages magnifiques, des tableaux typographiques splendides dont aucun accident, pas même une lettre de deux points, n'altère, la souveraine splendeur.

Mais si, à ces pages de beauté plénière vient s'accrocher quelque brimborion, *l'honnête, sobre et solide vignette de fonderie* dont parle Roger Dévigne, par exemple, tout l'édifice laborieusement et intelligemment construit par le metteur en pages est irrémédiablement compromis et « ne tient plus ». Pierre Didot était un génial « metteur », et l'on ne saurait le comparer plus justement qu'au « metteur » incomparable qu'était au même moment que lui l'imprimeur ducal de Parme, le célèbre Bodoni<sup>31</sup>. J'ai dans ma bibliothèque l'un de ses chefs-d'œuvre, de Bodoni : les *Maximes et Réflexions morales du Duc de La Rochefoucauld*, qu'il imprima en 1811, dans un format 31x46 qui ne correspond à aucun de nos formats français habituels : quelle sobriété, quelle noblesse sans égale, et comme, en admirant ces belles pages dont aucune vignette n'altère la discrète élégance, on comprend la plénitude austère d'une page bodonienne !

Eh bien ! Pierre Didot égala, s'il ne le dépassa point, ce géant de la typographie italienne. Et pour beaucoup il le surpassa évidemment, puisque le Racine de la Collection du Louvre fut jugé, non seulement à Paris en 1801, mais à Londres, cinquante ans plus tard, la plus belle production typographique de tous les pays et de tous les âges, et le savant Brunet lui-même signale cette édition comme étant « le livre le plus magnifique que la typographie d'aucun pays ait encore produit ».

J'en vais finir avec Pierre Didot en citant tout au long ce que disait de lui, en l'an VII (1799), son contemporain et confrère Bertrand-Quinquet<sup>32</sup> :

« Les ouvrages de cet imprimeur « attesteront à la postérité, qu'au milieu des orages de la plus étonnante révolution, Pierre Didot a su, d'un pas ferme et tranquille, parcourir la carrière que le génie de son père et le sien lui avait tracée. Il n'a vu que l'Art qu'il chérissait dès sa plus tendre enfance ; aidé de Firmin Didot, son frère, graveur et fondeur, il a marché à travers des obstacles sans cesse renaissant, et de difficultés sans nombre ; il a su vaincre les uns et les autres, et arriver à son but ; modeste, comme le génie, il ne croit pas l'avoir atteint encore, quand les jaloux, comme les ent  
« Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'entrer dans quelques détails sur l'édition de Virgile, et nous aimons à penser que nos lecteurs ne les verront pas sans intérêt. Peut-être éveillerons-nous chez eux le désir de comparer l'édition de P. Didot avec celle de Bodoni de Parme, qui, toute parfaite qu'elle paraisse, toute admirable même qu'elle soit, ne peut, sous bien des rapports, et surtout sous celui de la pureté du texte, souffrir de comparaison »

Lorsque Pierre Didot forma le projet de donner une belle édition de Virgile, il n'en existait aucune assez magnifique pour obtenir sur les autres une prééminence notable. Des années se sont écoulées depuis le début de cette entreprise, qui cependant n'a point souffert d'interruption, et est enfin terminée. Pendant ce long intervalle, il parut une édition in-folio de Bodoni, Imprimeur à Parme, celle dont nous venons de parler.

« Jaloux d'élever au premier des poètes un monument digne de sa gloire, P. Didot crut ne pouvoir y réussir qu'avec l'aide de tous les arts qui pouvaient y concourir. Il fit part de son projet au plus célèbre peintre de l'Europe<sup>33</sup>, qui lui promit de faire les dessins lui-même, et, sises occupations ne lui permettaient pas d'y mettre assez de suite, d'en confier quelques-uns à deux de ses élèves, qu'il jugea capables de travailler avec lui. Les premiers dessins composés par chacun d'eux, le confirmèrent dans l'opinion qu'il en avait conçue ; et il avoua que lui-même auroit eu peine à les égaler. Ces deux élèves, l'honneur de l'école française, sont Gérard<sup>34</sup> et Girodet<sup>35</sup>, peintres, tous deux enthousiastes de Virgile, dont la langue leur est familière.

« Ces dessins, faits d'après nature, d'un style noble, élégant, et quelquefois voluptueux, ont été confiés à des graveurs habiles, dirigés par les auteurs des dessins. Ces estampes ne ressemblent en rien aux vignettes que l'on voit communément dans les livres. Celles qui n'avaient pas bien réussi d'abord, ont été retouchées et corrigées, ce qui leur donne un ensemble rare, et forme une suite précieuse. Il y en a une pour le frontispice, six pour les Bucoliques, quatre pour les Géorgiques, et douze pour l'Énéide.  
« Quant aux caractères, on ne connaît rien encore de plus élégant pour la forme, de plus régulier pour l'ensemble, de mieux aligné pour la fonte, de plus exact pour l'approche et l'espacement des lettres entr-elles. Ils ont été gravés et fondus par Firmin Didot, son frère et son émule ; avec un succès qui a passé toute espérance. Les poinçons ont été recommencés trois fois, jusqu'à ce qu'enfin ils n'aient rien laissé à désirer.

« Le papier vélin, est de la pâte la plus pure, d'un blanc toujours égal ; sans nuance d'azur, ni de verd, il présente le tissu le plus fin. Quant à l'exécution typographique, elle est soignée dans toutes ses parties, et la correction du texte est telle qu'il est impossible d'y trouver d'autre faute qu'un j sans point dessus. »

Je pense qu'il est impossible de rêver état-civil plus précis !

Pierre Didot devint, en 1800, imprimeur du Sénat et céda son imprimerie à son fils deux ans plus tard.

Ce n'est pas seulement dans le domaine de l'art pur que Pierre Didot a donné toute la mesure de ses capacités :

Il « avait remarqué que, dans la plupart des Dictionnaires, même les plus estimés, l'accent aigu et l'accent grave étaient appliqués sur un grand nombre de mots avec une variation si arbitraire, que l'e marqué d'un accent aigu dans tel Dictionnaire l'était d'un accent grave dans tel autre. C'est ainsi que l'on trouve dans le *Dictionnaire de Trévoux* sacrilège avec un accent grave et dans le *Dictionnaire de l'Académie* avec un accent aigu ; fève avec un accent aigu dans le premier, et fève avec un accent grave dans le second, etc. C'est pour faire disparaître des contrastes choquans dans des ouvrages qui devraient se distinguer par une immuable fixité de principes, et pour indiquer d'une manière certaine, surtout aux étrangers, la véritable prononciation, que M. Pierre Didot a employé dans sa *Collection des Classiques français*, et engage à adopter généralement un accent nouveau, dont la forme perpendiculaire marque un terme moyen entre l'accent grave et l'accent aigu, et s'applique sur les e qui semblent dans la prononciation, de voir participer de l'é fermé et de l'è ouvert ».

Mieux encore que de s'occuper de syntaxe et de grammaire, Pierre Didot « s'est fait connaître par deux préfaces écrites en latin, qu'il a placées à la tête de ses éditions in-folio de *Virgile* et d'*Horace* : elles sont, dit Capelle, remarquables par l'élégance et la pureté du style ». Mais ce passe-temps littéraire ne portait aucune atteinte à l'activité industrielle de notre fondeur, puisque, peu avant 1826, il parvint, aidé dans cette tâche par son fils Jules, à améliorer le moule polyamatype de Henri Didot dont ils sortirent six lettres à la fois. Puis, « dix années consécutives furent consacrées à perfectionner et à faire graver sous ses yeux, par M. Vibert, les types de dix-huit caractères différents, gradués dans une proportion nouvelle... avec quoi il a imprimé, en 1819, Boileau et la Henriade in-folio ».

Pierre Didot, dont la carrière fut « exceptionnellement longue et entièrement dévouée aux arts et aux lettres », reçut de Napoléon la croix de l'ordre de la Réunion, de Louis XVIII le cordon de Saint-Michel, et de Louis-Philippe la croix de la Légion d'honneur.

Il avait épousé Marie-Anne Victoire Rigault, de qui il eut un fils, Jules, dont il sera question plus loin. Retiré du commerce en 1841, il mourut à Paris, seulement en 1853, le 31 décembre, à l'âge de 93 ans, doyen des typographes français.

## BIOGRAPHIE DE PIERRE DIDOT

- *Éditions imprimées par Pierre Didot* ; 1761 ; Paris, s.d.
- Notice nécrologique sur Pierre Didot (*Bibliographie de la France*, 1854, 18).
- Ambroise Firmin-Didot, Discours prononcé sur la tombe de Pierre Didot, le 2 janvier 1854 (*Journal de la Librairie*, 1854).
- Capelle, *Manuel de la Typographie française*, ou Traité complet de l'imprimerie ; Paris, 1826, 40-42, note.
- *Spécimen des Nouveaux Caractères de la fonderie et de l'Imprimerie de P. Didot, l'Aîné...* ; Paris, 1819.
- *Supplément au Spécimen des Nouveaux Caractères de l'Imprimerie et de la Fonderie de Pierre Didot l'Aîné, et Jules Didot fils...* ; 1821.
- Alkan aîné, *...vers inédits de Pierre Didot* ; Paris, 1886.

## PORTRAIT DE PIERRE DIDOT

Dans un exemplaire de La Henriade de Voltaire, 1819 (Cf. Catalogue de W. Toscanini de Milan, s.d., p.373)



## BIBLIOGRAPHIE DE PIERRE DIDOT

- *Épître sur les Progrès de l'Imprimerie* ; Paris, 1784.
- *Épître sur les Progrès de L'imprimerie* ; Paris, 1785. (Y eut-il réellement deux éditions de ce livre à un an de distance ?).
- *Essai de Fables nouvelles dédiées au Roi, suivies de Poésies diverses et d'une Epître sur les Progrès de l'Imprimerie* ; Paris, 1786.
- *Pièces envoyées au Concours pour les Prix de l'Académie française en 1787* ; Paris, 1787. Traduction en vers du premier Livre des Odes d'Horace, 1796. Préfaces du « Virgile » de 1797 et de « l'Horace » de 1801.
- *Inscriptions morales ou Recueil de Quatrains moraux* ; Paris, 1806.
- *Spécimen des nouveaux Caractères de la Fonderie et de l'Imprimerie de Pierre Didot l'Aîné. Poésies légères dédié a son fils Jules*; Paris, 1819.
- *Essai d'un nouveau Caractère, offrant en Essai lyrique de P. Didot l'aîné* ; Paris, 1829.

- *Les Amours de Didon et sa mort, ou le quatrième Livre de l'Énéide de Virgile* ; Paris, 1822.
- *A M. Augustin Louis Couchy, le jour de son mariage avec ma cousine Aloïse de Bure* ; Paris, 1818.
- *Vers à l'occasion du mariage de M. Augustin Louis Couchy avec Mlle Aloïse de Bure.*
- *Épithalame pour le mariage de Mlle Voisin avec M. de Vilneuve.*
- *Épître à l'Institut national sur la nécessité d'encourager les artistes.*
- *La Laisse de Fido, ou Remerciements à Mlle Angebert* ; Paris, s.d.
- *Maximes et Réflexions morales* ; Paris, 1829.
- *Petit livre de tables pour les Enfants* ; Paris, 1824.
- Vers inédits ; Cf. Alkan aîné, p...

## ÉDITIONS OU IMPRESSIONS DE PIERRE DIDOT

Les publications de Pierre Didot l'Aîné sont considérables ; elles consistent en Collections de livres et en ouvrages isolés.

Les collections sont elles-mêmes de deux sortes : celles ordonnées par le roi ou les princes, et par les libraires, et celles qui étaient personnelles aux Didot ; il en est d'ailleurs tout à fait de même pour les publications isolées.

On ne voit aucune utilité à les distinguer.

D'autre part, dans cette nomenclature, comme dans celles qui précèdent ou qui vont suivre, il se trouve et des impressions des Didot et des publications qu'ils ont seulement éditées, sans que les suscriptions de ces livres puissent permettre de le déterminer avec certitude : il était nécessaire d'en informer le lecteur.

## COLLECTION AD USUM DELPHINI (suite des éditions de son père)

François ambroise Didot qui, on s'en souvient, avait, en 1780, sur l'ordre de Louis XVI, entrepris une Collection pour l'éducation du Dauphin, n'ayant pu l'achever de son vivant, son fils Pierre la continua et l'acheva en 14 volumes. Les voici, d'après G. Peignot (*Dictionnaire raisonné de Bibliologie*, II, 351).

Télémaque,  
Racine,  
Bossuet,  
Boileau,  
Voltaire,

J.-B. Rousseau  
Massillon,  
La Fontaine,  
Biblia sacra.



Cette collection n'étant vraisemblablement pas illustrée, il n'en est fait aucune mention dans le « Cohen », de sorte que je n'ai pu savoir si les neuf auteurs ci-dessus totalisent les quatorze volumes cités par Peignot.

Plusieurs de ces ouvrages, d'ailleurs, doivent d'autant mieux se confondre avec ceux que je donne à chacun des noms des didot, que les livres ci-dessus, de format in-4°, furent aussi édités en in-8° et en in-18 (G. Peignot, Op. cit., p.352).

### COLLECTION DITE DE « BLEUET »

C'est une collection créée par le libraire Bleuete, et entièrement imprimée par Pierre Didot.

- Cazotte, *Ollivier*, poème, 2 vol. ; 1798. Figures de Lefèvre, gravées par Godefroy.
- Madame de Grafigny, *Lettre d'une péruvienne*, 2 vol. ; 1795 (s). Figures de Lefèvre, gravé par de Launay et Coigny.

### COLLECTION STÉRÉOTYPE

La Collection stéréotype fut créée par Pierre Didot, après que son frère Firmin eut mis au point ce procédé de fonte destiné à épurer les compositions typographiques dont les erreurs étaient corrigées par un simple chevillage dans la masse.

Cette collection commença donc dès 1798 par le *Virgile* in-folio de Pierre Didot <sup>(C)</sup>, et se continua par :

- J. de La Fontaine, *Fables* ; 1799 (C).
- Q. *Horatii opera* ; 1800 (C).
- J. de La Fontaine, *les Amours de Psychée et de Cupidon* ; 1803.
- *Théâtre* ; 1812.

### COLLECTION DITE « DU LOUVRE »

Cette splendide collection, conçue en 1795, fut commencée seulement en 1798, par Pierre Didot, dans le local de l'ancienne imprimerie Royale, au Louvre dont elle prit le nom : cet atelier lui avait été abandonné en 1798, par François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur.

Elle comprend cinq volumes, composés avec les caractères mobiles gravés par Firmin Didot, qui les avait perfectionnés encore en vue de cette édition, qui fut tirée à 250 exemplaires, numérotés et signés.

Le premier volume fut :

- *Virgile* ; 1798. Figures de Gérard et Girodet ;

Puis vinrent :

- *Horace* ; 1800. Figures de Percier ;

- Racine, 3 volumes ; 1801-1805. Figures de Prudhon, Chaudet, Gérard, Girodet, Moitte, etc.

« Ce fut en 1795, écrit Capelle (*Manuel de l'Imprimerie française*, 41), au milieu des orages politiques et des difficultés de tous genres, qu'il (P. Didot) conçut le projet de sa belle collection in-folio. Aucun sacrifice, même celui d'une partie de sa fortune, ne lui coûta pour donner aux magnifiques éditions qui la composent tout l'éclat et tous les ornements qu'elles auraient pu recevoir dans des temps plus prospères. Les plus célèbres graveurs furent appelés, pour les embellir, à reproduire les brillantes compositions des David, des Gérard, des Girodet, des Prudhon, des Chaudet et des Percier ».

COLLECTION DES MEILLEURS OUVRAGES  
DE LA LANGUE FRANÇOISE,  
DEDIÉE AUX AMATEURS DE L'ART TYPOGRAPHIQUE,  
OU ÉDITIONS SOIGNÉES ET CORRECTES

Cette collection fut créée en 1812 par PierreDidot et son fils Jules. Elle devait comprendre 75 volumes, que voici :

- Massillon (*Petit Carême de*) ; 1812 (Cf. Bibliographie de la France, 4 décembre 1812) ;
- La Bruyère (*Les Caractères de*), suivies des caractères de Théophraste, 2 vol. ; 1813 ;
- J. Racine (*Œuvres de*), 5 vol. ; 1813
- La Fontaine, *Fables*, 2 vol. ; 1813 ;
- Bossuet (*Oraisons funèbres de*) ; 1814 ;
- Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne*, 2 vol. ; 1814 ;
- Pierre Corneille (*Les Chefs-d'œuvre de*), 3 vol. ; 1814.
- Fénelon, *les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*, 2 vol. ; 1814 ;
- Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence* ; 1814 ;
- Voltaire, *La Henriade* ; 1814 ;
- Boileau-Despréaux (*Œuvres de*), 3 vol. ; 1815 ;
- La Rochefoucauld (*Maximes et Réflexions morales de*) ; 1815 ;
- Malherbe (*Poésies de*) ; 1815 ;
- Blaise Pascal, *les Provinciales ou Lettres de Louis de Montalte*, 2 vol. ; 1816 ;

- Molière (*Œuvres de Jean-Baptiste Poquelin de*), 7 vol. ; 1817 ;
- *Pensées de Blaise Pascal*, 2 vol. ; 1817 ;
- Voltaire, *Histoire de Charles XII, roi de Suède* ; 1817 ;
- Trébillon (*Œuvres de*), 2 vol. ; 1818 ;
- J.-B. Rousseau (*Œuvres choisies de*) : *Odes. Cantates, Épîtres et Poésies diverses, suivies de sa Correspondance inédite avec l'abbé d'olivet*, 2 vol. ; 1818 ;
- Th. Corneille, *l'Esprit du grand Corneille... suivi des chefs-d'œuvre de Thomas Corneille*, 2 vol. ; 1819 ;
- Fénelon, *Dialogue des Morts*, composés pour l'éducation d'un Prince ; 1819 ;
- Le Sage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, 3 vol. ; 1819 ;
- Regnard (*Œuvres de F.F*), 4 vol. ; 1819 ;
- Montesquieu, *De l'Esprit des Lois*, 4 vol. ; 1820 ;
- Montesquieu, *Lettre persanes, suivies de ses Œuvres diverses*, 3 vol. ; 1820 ;
- Voltaire, *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*, 4 vol. ; 1820 ;
- Louis Racine, *la Religion*, poème ; 1821 ;
- Voltaire (*Romans de*) 3 vol. ; 1821 ;
- Voltaire (*Poésies de*), 5 vol. ; 1823 ;
- Fléchier (*Oraisons funèbres de*), évêque de Nismes ; 1824 ;
- J.-J. Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse, ou Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes*; 3 vol. ; 1824.

## COLLECTION DES MEILLEURS OUVRAGES DE LA LANGUE FRANÇOISE, DEDIÉE AUX DAMES

Pierre Didot créa cette collection en 1813, et il l'annonça ainsi dans la *Bibliographie de la France* du 5 novembre : « Collection des meilleurs ouvrages de la langue françoise, dédiée aux Dames curieuses de jolies éditions, petit format in-16, d'une proportion nouvelle ».

Elle devait comprendre et comprit, en effet, 23 volumes, que voici :

- Mme Riccoboni, *Lettres de Milady Juliette Catesby* ; 1813 ;
- Mme Riccoboni, *Lettres de la Comtesse de Sancerre, suivies d'Aloïse de Livarot*, 2 vol. ; 1814 ;
- Mme Riccoboni, *Histoire du Marquis de Cressy, suivie d'Ernestine* ; 1814 ;
- Mme Riccoboni, *Lettres de Mistress Fanny Butlerd à Milord Charles Alfred, comte d'Oxford* ; 1814 ;
- Hamilton, *Mémoires du Comte de Grammont*, 3 vol. ; 1815 ;
- *Contes d'Hamilton*, 3 vol. ; 1815 ;
- Mme de La Fayette, *Zayde, histoire espagnole*, 2 vol. ; 1815 ;
- *La Princesse de Clèves, suivie de la Princesse de Montpensier*, 2 vol. ; 1815 ;
- Mme de Tencin, *le Siège de Calais, nouvelle historique* ; 1815 ;
- Mme de Tencin, *Mémoires du Comte de Comminge* ; 1815 ;

- La Bruyère, *Les Caractères, suivis des Caractères de Théophraste*, traduit du grec, 4 vol. ; 1819 ;
- Voltaire, *La Henriade*, poème, 2 vol. ; 1819.

## QUELQUES IMPRESSIONS ISOLÉES DE FIRMIN DIDOT

- Florian, *Gonzalve de Cordoue, ou Grenade reconquise*, 3 vol. ; 1792. Figures de Guéverdo, gravées par Delignon, Gaucher, Hubert, Dambrun et Ingouf. Deux éditions (Cat. Maggs. N°418, 107) ;
- M.J.P.Rabaut-Saint-Étienne, *Almanach historique de la Révolution française pour l'année 1792* ; 1792. Six figures par Moreau (G) ;
- Florian, *Fables* ; 1792. Figures de Villiers et Flouest, gravées par Delignon, Gaucher et de Longueil (Cat. Bérès, N°18) ;
- Edme Boursault, *Le Prince de Condé, roman historique suivi d'éclaircissements et de pièces intéressantes sur les règnes de François II, de Charles IX et d'Henri III*, 2 vol. ; 1792 (G) ;
- Anacréon, *Odes. Inscriptions, Épitaphes, Épithalames et Fragments*. Traduction de Gail ; 1794. Figures de Guéverdo, gravées par Gaucher (Cat. Groupe, Berlin) ;
- John Owen, *Joannis Audoeni cambro-britanni Epigrammata*; 1794 (G);
- Lucain, *Pharsalia ex optimis ex emendate*; 1795;
- Madame Deshoulières, *Oeuvres*; 1795. Figures de Marillier, gravées par Rochard, Ponce, Dambrun et de Ghendt (S) ;
- J. de La Fontaine, *Contes et Nouvelles en vers*, 4 vol. ; 1795. Figures d'Eisen, Ficquet et Choffard (G) ;
- Jean-F. de Saint-Lambert, *Œuvres*, 2 vol. ; 1795 ;
- *Id.*, 2 vol. ; 1795. Ornés des figures de Fragonnard, Touzé, Mounet, etc. (S) ;
- *Œuvres complètes d' de Montesquieu, avec des Notes d'Helvétius sur l'Esprit des Lois*, 12 vol. ; 1795 (W) ;
- *Le Temple de Gnide*, suivi d'Arsace et Isménie ; 1796. Figures de Regnault et de Le Barbier (M) ;
- Fénelon, *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*, 4 vol. ; 1796. Figures de Vivien et Guéverdo, gravées par Gaucher, Dambrun, Delignon, de Launay et Villery (S) ;
- *Idem* ; 1796. Figures de Delvaux et Lefebvre, gravées par Delvaux, Godefroy, Simonet, Thomas et Trière (S) ;
- *Œuvres de P.J. Bernard*, ornées de gravures d'après les dessins de Prudhon, la dernière estampe gravée par lui-même ; 1797. Figures de Buisson, Copia et Prudhon (W) ;
- Morel de Vindé, *Primerose* ; 1797. Figures.
- *Histoire de Manon Lescaut et du Chevalier des Grieux*, de l'abbé Prévost, 2 vol. ; 1797. Figures de Lefèvre, gravées par Coigny (W) ;
- *Poésies* de Malherbe ; 1797 (W) ;
- Madame de Grafigny, *Lettres d'une Péruvienne*, 2 vol. ; 1797. Huit figures de Lefebvre, gravées par Coigny et un portrait par de Launay (W) ;
- Bitaubé, *Joseph*, 2 vol. ; 1797. Figures de Marillier, gravées par Née (S) ;

- *Voyages de Gulliver*, de Swift, traduit par l'abbé Desfontaines, 4 vol. ; 1797. Figures de Lefebvre, gravées par Masquelier (W) ;
- *Poésies* de Malherbe ; 1797 (W) ;
- *Virgile*, voir ci-dessus.
- *Virgile*, en caractères stéréotypes ; 1798 (c), en latin ;
- *Œuvres de François Joachim de Pierre, cardinal de Bernis* ; 1797. Figures de Callet, gravées par Lemire (S) ;
- *Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française*, 3 vol. ; 1798. Figures de Fragonard fils, Delvaux, Duplessi-Bertaux, Girardet, Meunier, Ozanne, Prieur, Desfontaines, Veny et Le Vachez (W) ;
- *Virgile* ; 1798 (Cat. Groupe Berlin W 35, N°78) ;
- Cazotte, *Ollivier*, poème, 2 vol. ; 1798. Douze figures de Lefèvre, gravées par Godefroy (G) ;
- *Horace*, en latin ; 1799 (C) ;
- Jean de La Fontaine, *Fables* ; 1799(C) ;
- Le Gail, *Odes* ; 1799. Figures de Le Barbier et Boichot, gravées par Gaucher et Petit (S) ;
- Florian, *Don Quichotte de la Manche*, trad. De Cervantès, 6 vol. ; 1799 ;
- *Horace* ; 1800 (voir ci-dessus) (C) ;
- *Odes d'Anacréon*, traduction de LeGail, 4 vol. ; 1800. Figures de LeBarbier, gravées par Gaucher et Guéverdo (S).
- *Les amours pastorales de Daphnis et de Chloé*, traduites de Longus par Amyot ; 1800. Figures de Prudhon et Gérard, gravées par Godefroy, Marais, Massard et Roger (W) ;
- Pierre et Thomas Corneille, *Chefs –d'œuvre*, 4 vol. ; 1800 ;
- Montague, *Letters of lady Mary Wortley Montafue* (sic) ; 1800 (T) ;
- *La Constitution de la République* ; 1800 (C) ;
- Morel de Vindé, *Zélorir* ; 1801. Figures de Lefebvre, gravées par Godefroy.
- *Œuvres* de Jean Racine ; 1801 (voir ci-dessus). Figures de Prudhon, Chaudet, Gérard, Girodet, Moitte etc. (G) ;
- P. J. Redouté, *les Liliacées*, 5 vol. ; 1802-1816. Figure (portrait) de Gérard, gravée par Pradier (Groupe, 51, N°252). 480 figures.
- Jean de La Fontaine, *Fables* ; 1802. Figures de Percier (S) ;
- Cassas, *Voyage pittoresque et historique de l'Istrie et de la Dalmatie* ; 1802. Figures de Cassas, gravées par Née (S) ;
- *Oraisons funèbres de Bossuet, évêque de Meaux*, édition stéréotype ; 1802 (T) ;
- Vancouver, *Voyage de découverte à l'océan Pacifique du Nord et autour du Monde*, 6 vol. ; 1802. Planches et cartes. Trad. De P.F. Henry (T) ;
- *Voyages de Denon*, dans la Basse et la Haute Egypte, pendant les campagnes du général Bonaparte, 2 vol ; 1802.3 Figures de l'auteur, gravées par Baltard, Bertault, Coiny, croutelle, Dinon, Duparc, Duplessi-Bertaux, Fosseyeux, Galien, Garreau, Malbeste, Pillement fils, etc. (S) ;
- A. Duval, *A l'ombre de Prascovia, comte de Shérémétoff* ; 1804. Figure d'Isabey (S) ;
- C. Clérisseau, *Antiquité de la France : monuments de Nîmes*, texte de J.G. Legrand ; 1804, 2 vol. (Cat. Groupe Berlin) ;
- Jacques Delille, *l'Homme des Champs ou les Géorgiques françaises* ; 1805. Figures de Catel, gravées par Buchoru, Guttenberg, Halderwang et Mayer (W) ;
- *Fables de Phèdre, affarnchi d'Auguste*, 2 vol. ; 1806. Portrait ;
- Goethe, *les Souffrances du jeune Werther* ; 1809 ;
- P.J. de Crébillon, *Œuvres*, 3 vol. ; 1812 ;
- John Milton, *Comus*, traduction ; 1812 ;

- F.H. Egerton, *A Compilation...*; 1812;
- Al. de Laborde, *Collection des Vases grecs de M. le Comte de Lamberg*, 2 vol. ; 1813-1824. Figures.
- Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, 2 vol. ; 1817 ;
- Blaise Pascal, *les Provinciales, Pensées*, 4 vol. ; 1816-1817. De la collection Les Meilleurs ouvrages ;
- *Spécimen des Nouveaux Caractères de l'Imprimerie de Pierre Didot l'aîné, poésies* ; 1819 ;
- *La Henriade*, dédiée à S.A.R., Monsieur ; 1819 ;
- Montesquieu, *de l'Esprit des Lois*, 4 vol. ; 1820 (M) ;
- *Poésies* de Malherbe ; 1822. Portrait de D. du Moustier, gravé par Dequevauviller (Lardanchet) ;
- *Iconographie grecque et romaine*, de Visconti ;
- Miguel de Cervantès Saavedra, *Don Quichotte*, traduction de Florian, 6 vol. ; 1836.

## IMPRESSIONS COLLECTIVES DE PIERRE ET FIRMIN DIDOT

- Voltaire, *Épîtres, stances et Odes* ; 1800 ;
- *Poèmes et Discours en vers* ; 1800 ;
- Pierre et Thomas Corneille, *Chefs d'œuvre*, 4 vol. ; 1800. (Baer, 765, N°56) ;
- Pierre et Thomas Corneille, *Chefs d'œuvre*, 4 vol. ; 1813. (Baer, Op.cit., N°57) ;

## 8. FIRMIN, 1789-1827,

Né en 1764, mort en 1836

Second fils de François Ambroise, Firmin Didot vint au monde à Paris en 1764, le 14 avril :

*« Le samedi quatorze avril mil sept cent soixante quatre, a été baptisé Firmin, né au même jour, fils de François Ambroise Didot, libraire imprimeur, et de Antoinette Charlotte Voisin son épouse, rue Pavée, de cette paroisse. Le parrain Marc Antoine Didot, conseiller du Roi, garde marteau de la maîtrise des Eaux et Forêts de Senlis, oncle paternel de l'enfant ; la marraine Marguerite Denise Voisin, épouse d'Étienne François Santilly, marchand mercier, tante maternelle de l'enfant, soussignés : M. D. Voisin, M. A. Didot, Didot l'aîné, et Delavaux ».*

*(Préfecture du département de la Seine, Extrait des minutes des actes de naissance de la paroisse Saint-André des Arts, année 1764, N°10 027).*

Élevé à l'école de l'un des plus remarquables imprimeurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle, Firmin Didot ne pouvait manquer de devenir l'un des plus remarquables imprimeurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fit mieux :

ce fut un graveur de lettres émérité, le plus puissant peut-être que la France ait jamais enfanté, si non par la beauté des lettres qu'il créa, du moins par l'habileté avec laquelle cette infinité de caractères sortit de ses mains prestigieuses.

## FIRMIN DIDOT GRAVEUR ET FONDEUR DE LETTRES.

Si Firmin Didot fut, en effet, un typographe de très grand talent, comme son frère, il fut surtout un graveur de caractères et un fondeur de haute classe, quoique plus dispersé que Pierre Didot, qui resta lui, fidèlement attaché à l'imprimerie.

Puissante dynastie de techniciens, les Didots furent dans leur branche de véritables novateurs, et si les critiques, surtout quand le succès s'ensuivit –ce qui arriva bien souvent- ne devaient point leur être épargnées, ils surent en triompher avec empire.

On a porté très haut les mérites de cette lettre massive, bien assise, de puissante carrure que grava Firmin Didot, et cet enthousiasme dura. En 1862, après plus d'un demi-siècle, Werdet<sup>83</sup>, dans un article courtois, écrivait encore :

« Les caractères gravés et fondus par Firmin Didot sont si parfaits, qu'essayer de les surpasser, sous le double rapport de « l'élégance et de l'harmonie, serait faire preuve d'une folle témérité, contre laquelle protesterait, en France et à l'Étranger, la typographie tout entière ». Seulement, Javal<sup>84</sup>, en 1905, écrivait à son tour : « Nous ne croyons pas que Didot ait été bien inspiré en adoptant les déliés d'une finesse excessive, et nous pensons que cette innovation a déjà trop longtemps été soutenue par la mode et devra disparaître très prochainement ».

Comme toujours, la vérité est entre ces deux opinions. Ni l'appréciation laudative de Werdet, ni la sévère critique de Javal, ni même l'opinion satisfaite de Cim ne peuvent faire loi. Le didot, dont on a dit récemment encore qu'il est « l'absolu de la perfection », est un beau caractère, certes ; il le serait bien davantage encore, sans l'extrême opposition des pleins et des déliés qui lui est reprochée.

La Révolution, bien entendu, arrêta net tout essor artistique ; la typographie ne fit aucun progrès jusqu'au moment où, en 1798, Pierre Didot commença, avec le caractère gravé par son frère Firmin, la splendide collection de ses classiques que l'on appelle Éditions du Louvre.

Firmin Didot qui, à côté de son frère Pierre et surtout à l'intention de ce dernier, s'occupait, à ce moment-là, presque exclusivement de gravure de lettres et de fonderie, pas plus que Pierre Didot ne se laissa beaucoup impressionner par les agitations sociales qui précédèrent les grands bouleversements, et commençaient à agiter l'opinion.

Tout au début du dix-neuvième siècle, il grava des alphabets de cursive dite « anglaise », qui furent regardés comme des chefs-d'œuvre de précision, le point de jonction des lettres les unes aux autres étant à peine perceptible. Il y avait, en réalité, de grosses difficultés à vaincre pour adapter le

parallélogramme métallique aux mille combinaisons de voisinage des lettres. Les anciens systèmes de cursive s'étaient libérés de cette contrainte ; même les lettres de Pierre Moreau n'avaient entre-elles aucune liaison et procédaient purement des anciennes formules typographiques. L'anglaise de Firmin Didot, au contraire, se pliait à toutes les nécessités du rapprochement compliqué des lettres entre-elles, et réalisait une imitation à peu près parfaite de l'écriture expédiée, c'est-à-dire que le délié d'une lettre donnée se soudait exactement par son extrémité à l'extrémité du délié de la lettre qui la suivait, combinaison qui simule la plus parfaite continuité de toutes les lettres d'un mot. Pour parvenir à un tel résultat, il avait fallu « faire subir à la lettre entière l'inclinaison qu'on donnait à l'œil ». Didot y parvint non sans peine en convertissant les rectangles métalliques dont chacun formait une lettre, en un bloc incliné. Pour fixer solidement de pareilles lettres dans la composition, on fondit des cadrats en équerre qui, placés au commencement et à la fin de chaque ligné, en maintient l'aplomb sur le composteur.

Comme toutes les tentatives de création de caractères d'écriture, celle de Firmin Didot était vouée à l'échec, du moins à un insuccès évident ; ces lettres n'ont guère trouvé leur emploi que dans quelques travaux commerciaux où elles furent d'ailleurs de moins en moins utilisées. En tout cas, l'édition ne les avait jamais employées que pour certains titres, certaines lettres-préfaces, certains appendices, lorsque les éditeurs tout à fait modernes se mirent à en faire des compositions tout entières en caractères cursifs.

D'ailleurs, avec la technique rigoureuse et impeccable de Firmin Didot la cursive avait perdu cet aspect imprévu et primesautier qu'elle avait encore en 1640, avec la lettre financière de Pierre Moreau.

Ce fut bien pis lorsque, à la même époque du début du dix-neuvième siècle, Firmin Didot s'en prit au grec, dont l'épure fut publiée en 1802 : cette page, qui eût été si pittoresque sous le burin d'un Garamont ou d'un Le Bé, même d'un Grandjean sans doute, devint, avec l'impeccable graveur qu'était Firmin Didot, d'un académisme glacial ; ces lettres si truculentes sont trop tirées au cordeau, trop tracées au compas ; elles sont trop parfaites et blessent le regard comme une page de Villon, par exemple, lue par un élève du Conservatoire, eût blessé sans doute l'oreille d'un Jean Richepin. Les formes trop parfaites sont insupportables, fût-ce dans une femme : ce n'est pas moi qui le dit le premier, certes.

Et pendant ce temps, en dépit des critiques parfois malveillantes, le didot était sorti, tout à fait acclimaté, d'une lutte quelque peu inégale. L'imprimerie Nationale, qui avait vécu jusque là sur les belles fontes de garamont, et aussi sur les grandjeans de 1702, ne pouvait ignorer sans limites les nouvelles gravures ; elle le pouvait d'autant moins que ces grandjeans s'apparentaient étroitement, on l'a vu, aux didot modernes, puisqu'ils en étaient les précurseurs.

En 1811, Firmin Didot fut chargé d'adapter les caractères des types « nationaux » à ses propres gravures, et il sortit de cette appropriation les lettres dites « millimétriques », des lettres semblables aux fontes de 1798, avec des traits terminaux coiffant le fût, et la sécante imposée à la lettre l.

La création du type didot, quand il eut été modifié par Firmin Didot, fut le départ de toute une gamme de caractères auxquels furent liés les noms de Jacquemin, Marcellin-Legrand<sup>90</sup>, Wueflard<sup>89</sup>, Léger<sup>91</sup>, Molé<sup>92</sup>, et d'autres encore. Ces lettres eurent le plus grand succès, non seulement en France, mais à l'Étranger, et les imprimeurs italiens se faisaient un point d'honneur de noter dans leurs livres qu'ils avaient été composés avec les caractères de Didot : *N. Palmerini, Opere*



*d'intaglio del Cav. Raffaello Moghen ; Firenze. N. Pagni ; impressa in Pisa CON CARATTERI DIDOT.*

Mais l'entreprise qui semble avoir fait le plus d'honneur à Firmin Didot fut la stéréotypie.

## FIRMIN DIDOT STÉRÉOTYPEUR

Il avait fait avec Herhan<sup>36</sup> une expérience instructive dans l'entreprise des assignats ; instructive surtout parce qu'elle leur donna l'idée de faire servir ce procédé à l'impression des ouvrages de librairie et des tables de logarithmes : la première impression sur le mobile étant faite, on en clichait les pages ; on évitait ainsi une nouvelle et onéreuse composition, et si quelque erreur, d'aventure s'y était glissée encore, on la corrigeait à l'aide d'un chevillage.

« En 1795, ayant à imprimer les *Tables de Logarithmes* de Callet, écrit E. Morin, il imagina de souder les pages par le pied afin de réaliser la parfaite correction indispensable à un ouvrage de ce genre ». Cette phrase, juste e, soi, demande à être interprétée : on se demande, en effet, comment le fait de souder des pages de composition par le pied peut en assurer la « parfaite correction ».

Voici :

Les imprimeurs n'ignorent pas que l'une des causes les plus fréquentes et les plus graves d'erreurs dans les compositions en conservation est le déblocage, c'est-à-dire que lorsque, à la longue, les casses de caractères s'épuisent et que des lettres y manquent, les compositeurs pêchent dans les « conserves » celles dont ils ont besoin : ce rapt n'est pas grave, c'est le remplacement de la lettre ainsi subtilisée qui va le devenir.

Pour éviter ces prélèvements dans les compositions conservées en rayon, Firmin Didot eut donc l'idée d'en immobiliser les lettres en les soudant les unes aux autres par leur pied ; il évitait ainsi le déblocage périlleux dont je viens de parler.

S'il subsistait quelque faute dans les pages soudées, la correction en était faite par chevillage aussitôt immobilisé lui-même.

De là à la stéréotypie, il n'y avait que la place d'un moment de réflexion ; ce ne fut pas long. Simultanément, en 1798, Herhan et Firmin Didot sollicitaient et obtenaient chacun séparément un brevet pour deux formes voisines de stéréotypage.

Louis Etienne Herhan était, dit-on, « compagnon chez Didot quand il imagina de frapper au moyen de poinçons d'acier des matrices négatives », c'est-à-dire en creux, dans des blocs de cuivre. Justifiées avec soin, ces matrices servaient à la composition même des textes, et il suffisait donc, ce travail fait, un flan métallique avec lequel l'imprimeur opérait son tirage.

Tout au début, le procédé de Herhan, à cause de l'obligation dans laquelle se trouvait l'imprimeur de poinçonner une à une chaque matrice dans la tige de cuivre, était fort onéreux, mais quand

L'inventeur eut mis au point une machine grâce à laquelle il était possible de « prendre automatiquement l'empreinte des poinçons », le procédé devint d'un extrême bon marché.

La stéréotypie de Didot était toute différente ; elle consistait à frapper une page de composition mobile en caractères durs (alliage de 50kg de régule d'antimoine, 30 d'étain et 20 de cuivre) dans un bloc de plomb vierge, puis de couler la matière habituelle dans le moule ainsi obtenu ; en d'autres termes, après avoir composé sa page en caractères mobiles en relief, Firmin Didot la plongeait dans une matière froide pour constituer une matrice avec laquelle il obtenait ensuite un cliché.

Il était cependant presque fatal que deux industries aussi voisines si non dans le détail de leur technique, mais dans leurs applications, se rejoignent un jour, et c'est ce qui arriva : Herhan, Pierre et Firmin Didot s'associèrent, et dès 1801 ils publièrent un prospectus-spécimen stéréotypé dans lequel ils annonçaient la réunion de leurs maisons destinée, disaient-ils, à « assurer plus de célérité et d'exactitude à l'emploi des nouveaux procédés de stéréotypage ». ils y vantaient « le mérite de la correction qui devait être, dans les éditions stéréotypes, porté au dernier degré de perfection », parce que, « en supposant que, dans les tirages, il se fût glissé quelques fautes, il devait être facile de les corriger sur la ploanche toujours existante, avant de faire un nouveau tirage ». Ces corrections, en effet, se faisaient par un simple chevillage soudé au revers du cliché.

La publication de ce prospectus causa, dit-on, une sorte de révolution dans l'imprimerie : il s'éleva, « ainsi qu'il arrive dans toutes les inventions utiles mais qui doivent occasionner des déplacements et léser certains intérêts », un concert de critiques ; cette innovation, criaient-ils de toutes parts, est tout juste bonne « à faire rétrograder l'imprimerie » ; c'est un « procédé sans utilité, ruineux pour ceux qui s'en serviront » : il eut été cent fois plus juste de crier : « halte-là, vous allez nous causer un très grave préjudice ! » ; en tout cas, ces clameurs n'empêchèrent point les inventeurs de poursuivre leurs études et les perfectionnements de leurs procédés, et tous les braillards aussitôt se firent stéréotypeurs eux-mêmes : il y avait une place à prendre, vingt se présentèrent pour l'occuper et vingt-cinq pour « gâcher le métier » : Henry, rue de la Cerisaie 7, Mussey et Fournier, rue Saint-Germain des Prés 15, Teste, Campbell & Cie, rue Dauphine 44, Chabert, rue de Verneuil, Petin, qui clichait les milliers de pages de *l'Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*, veuve Duplat, *é tutti quanti*.

Quand, en 1810, Lambinet publia son livre sur *l'Origine de l'Imprimerie d'après les titres authentiques*, il y décrivit comme je vais le dire le procédé de stéréotypie et les deux techniques de Didot et d'Herhan, que pratiquaient simultanément les frères Mame dans leurs ateliers de Tours : « Les caractères creux ou matrices mobiles, avec lesquels MM. Mame composent, sont en cuivre, au lieu d'être en plomb et régule, comme les caractères ordinaires. Ils sont passés à la filière, et frappés au lieu d'être fondus. On est parvenu, à l'aide de machines très ingénieuses, à donner à ces nouveaux caractères la même hauteur, la même force de corps, la même proportion dans leur épaisseur, qu'aux caractères mobiles fondus. La page se compose absolument de la même manière que dans les imprimeries ordinaires. Ce procédé paraît le meilleur et le plus simple. Il exige une opération de moins que dans celui de M. Didot, qui, après avoir composé sa page en caractères mobiles de relief, est obligé de l'enfoncer dans une matière froide pour obtenir une matrice, avec laquelle il obtient ensuite le cliché. Il est vrai que les caractères encuivre demandent dans la fabrication beaucoup d'adresse, de soins, et qu'ils nécessitent une mise de fonds considérable ; mais ils durent un temps infini ; ils peuvent produire des millions de volumes sans se détériorer. »

Je relève cette citation pour montrer les tendances de l'époque.

Le procédé d'Herhan et celui de Didot furent remplacés en 1800 par celui de Lord Stanhope<sup>98</sup>. Ce dernier, aidé des conseils de l'imprimerie Wilson de Londres, de ceux de Tilloch et de Toulis<sup>99</sup>, reprit les essais de Ged<sup>100</sup>, que l'on trouve décidément à la base de toutes les tentatives de stéréotypage.

Tant valait la technique nouvelle qu'avait découverte lord Charles Stanhope, que Didot lui-même, paraît-il, ne tarda pas à abandonner son procédé pour adopter celui de l'anglais.

Voici en quoi consistait ce dernier :

La composition typographique qu'il s'agissait de reproduire était tout d'abord entourée d'un châssis en fonte ; puis le plâtre –un plâtre de Paris extrêmement ténu- ayant été délayé dans de l'eau de chaux, on graissait légèrement l'œil de la lettre à l'aide d'un pinceau imbibé d'huile ; puis, avec une brosse plate dite « queue de morue », on enduisait la composition.

Cette opération achevée, on versait le plâtre sur la forme jusqu'à hauteur du châssis, et on l'égalisait soigneusement avec une réglette avec laquelle on effleurait dans les deux sens les bords du châssis.

L'emplâtre était alors enlevé et mis au four, après quoi la matière en fusion y était versée. Il ne restait plus qu'à dresser le cliché.

« Les éditions stéréotypes in-18 produisent une véritable révolution en librairie par leur correction et leur prix réduit », dit Morin : le Virgile, en effet, se vendait 75 centimes ; elles valurent à Firmin didot, en 1798, l'une des douze médailles d'or que comportait les récompenses affectées à cette exposition.

## FIRMIN DIDOT, TYPOGRAPHE

Firmin Didot qui, en 1789, avait succédé à son père comme fondeur, devint bientôt imprimeur de la Marine, puis imprimeur de l'Institut (1811) et imprimeur du roi (1814).

Mais ce fut évidemment dans la fonderie qu'il acquit des droits incontestables à la célébrité : à partir de 1783, tous les nouveaux caractères dont se servirent son oncle François Ambroise, son frère Pierre et lui-même furent gravés dans ses ateliers et sous ses yeux.

Firmin Didot était à ce point attaché aux respectables traditions de sa dynastie que, pendant que dura la fugue de son fils Ambroise, nommé attaché d'ambassade en Grèce, il vécut dans de véritables transes, tremblant que la fonction diplomatique qui le retenait en Orient ne le détournât de la carrière à laquelle toute cette famille devait sa transcendante considération. « Non, jamais, disait-il au jeune Ambroise voyageant en Grèce et en Troade, jamais tu ne renonceras à la typographie, puisque c'est à elle que notre famille doit une considération qu'il te faut non seulement maintenir mais accroître, en n'oubliant jamais que la considération attachée à un art diminue dès l'instant qu'il ne fait plus de progrès.

*« Je vois avec plaisir que tu désires, à ton retour, t'occuper de la gravure des caractères orientaux. Nous n'examinerons pas si ce travail doit nous être avantageux sous le rapport du commerce ; il suffit sans doute qu'il puisse te faire honneur sous le rapport de l'art, et contribuer à augmenter ton goût pour l'étude des langues savantes.*

*« Les principaux imprimeurs ont tous trouvé du temps à consacrer à l'étude. En effet, l'étude des sciences fait une grande partie du mérite de l'imprimeur. Comment, sans instruction, peut-il prétendre à donner des éditions correctes ? Comment pourra-t-il avertir les auteurs dont il mérite la confiance, ou de quelques négligences, ou de quelques erreurs qui lui seraient échappées ?*

*N'est-ce même là une partie de ses devoirs ?*

*« Il faut cependant qu'un imprimeur se préserve d'un danger qui n'a que trop de charmes. S'il est utile et même indispensable pour lui de conserver du temps à l'étude, il ne faudrait pas qu'il se permît d'en donner trop à la composition, et, moi-même, j'avoue que je me suis trop laissé séduire au doux chant des Syrènes. J'ai, dans ma jeunesse, introduit les Muses jusque dans les forges de Vulcain ; et, s'il faut même le dire, la médaille d'or que m'a accordée le jury des arts pour mes travaux typographiques, m'a peut-être moins flatté que la mention honorable qui m'a été accordée par l'Institut, pour une traduction en vers des pastorales de Virgile et de Théocrite.*

*« Toi-même, tu te souviendras un jour que, lorsque tu travaillais auprès de ton père, les écrits d'Homère, de Socrate, de Théocrite, de Virgile, d'Horace, disputaient la place à nos burins et à nos travaux commencés ; tu te rappelleras, non sans quelque douloureux souvenir, qu'en répétant les vers divins d'Homère, soit dans le morceau de Priam aux pieds d'Achille, soit dans les adieux d'Hector et d'Andromaque, ou se Sophocle, dans ceux d'Ajax à son jeune fils, ou de Virgile, dans la mort de sa Didon, des larmes d'attendrissement tombaient quelquefois sur ces types, qui, depuis, nous ont fait quelque honneur ».*

Je voudrais que l'on me pardonnât cette trop longue citation ; mais j'ai tenu à la transcrire ici toute entière, parce que, si Firmin Didot l'a écrite comme une excuse, une excuse dont il n'avait nul besoin, sa prodigieuse activité lui ayant permis de répondre à tous ses devoirs, je la répète, moi, comme une confession. Si, en effet, comme l'avait fait Firmin Didot, je n'ai pu – et pour cause – fôlatrer avec Homère et avec Sophocle, dans les champs interdits de l'Illiade, trop souvent et trop longuement, sans doute, je me suis attardé dans les arides sentiers de l'Histoire locale et du Folklore inflammatoire, oubliant parmi tant de fleurs, et tant d'épines aussi, les impérieux devoirs d'une industrie obsédante.

En tous cas, par pure piété filiale, Ambroise Didot renonça à la carrière diplomatique qui lui était promise et rallia bientôt les ateliers de son père.

Bien souvent, Firmin Didot, soit de par son autorité de grand industriel du Livre, soit en vertu de son mandat de député, fut mêlé aux discussions législatives concernant l'imprimerie.

En 1825, Franchet, directeur général de la Police, était « l'âme d'une politique odieuse » subjuguant l'imprimerie et « qui semblait avoir pris à tâche son humiliation et sa ruine ». Firmin Didot ayant certain jour de cette année-là, omis sciemment de signer partie d'une édition en langue espagnole destinée à l'Amérique du Sud, l'envoi qu'il en avait fait fut saisi à Bordeaux et l'imprimeur condamné à une amende.

Firmin Didot, qui n'avait pas oublié cet affront, s'en vengea, trois ans plus tard, en appuyant à la Chambre des députés « une pétition qui demandait le jugement par jurés des délits de presse : « Un imprimeur, dit-il, doit lire, quelque mauvaise que soit l'écriture et sur quelque matière que ce soit, tous les manuscrits qu'on lui présente, travail qui, dans un établissement de quelque importance, demanderait l'emploi de six personnes. S'il est malade, on lui attribue la faculté de communiquer à des commis son intelligence et son attention. Quand il croit pouvoir sans inconvénient imprimer un manuscrit, il faut que ses ouvriers fussent-ils au nombre de deux cents, lui fassent connaître les changements, les phrases, les membres de phrases qu'ajoutent ou que retranchent sur les premières, seconde et troisième épreuves ; enfin, jusqu'au moment où l'ouvrage est sous presse, il doit tout savoir : un mot, une syllabe, une lettre même ; car il pourrait encore être martyr d'une diphtongue. Si, malgré la plainte du procureur du roi, un tribunal juge qu'un ouvrage n'est pas répréhensible, et qu'un second tribunal juge l'ensemble coupable, aucun des juges du tribunal qui parût s'être trompé ne court le risque de perdre son état. Il n'en est pas ainsi de l'imprimeur. L'imprimeur est donc un être doué d'une intelligence surnaturelle ; il doit être présent partout ; il doit tout, tout voir, tout savoir ; enfin on le suppose infaillible ». Et dans la séance suivante, il appelle de nouveau l'attention de la Chambre sur l'état précaire que la législation a fait à l'imprimerie : « toutes les lois sur la Presse, dit-il, sans qu'aucune apporte jamais aucun avantage aux imprimeurs, leur apportent de nouveaux préjudices, de nouvelles chances pour la perte de leurs brevets. Si leur nom n'est pas sur le journal, ils encourent l'amende de 3000 francs. La loi nouvelle leur inflige une nouvelle amende de 500 francs. Faudra-t-il donc encore qu'ils soient passibles de la perte de leur brevet pour un oubli ou pour un accident typographique ? La loi que nous votons est la neuvième, et je prévois que la dixième loi sur la presse attaquera encore les imprimeurs ».

Telle était l'opinion motivée de Firmin Didot. Benjamin Coustant<sup>40</sup> allait plus loin encore : dans la même séance, il déclarait *inique et exécrationnelle* la législation sur les imprimeurs.

Et pourtant, ils ne risquaient qu'une amende, ou la suppression de leur brevet, les imprimeurs de 1825 : nous risquons aujourd'hui, imprimeurs de 1945, notre liberté et parfois notre tête. Qu'on en juge :

Un soir, un beau soir d'avril 1938, pendant que ma bonne terre beaujolaise, que j'ai lâchement abandonnée il y a plus de cinquante ans, gonflait de sève nouvelle la vigne à peine pouée, je vis, tout en face de mon bureau, mon vieil et excellent ami Mathieu Varille<sup>41</sup>, descendre de sa voiture, la figure longue d'une aune.

« Audin, mon vieil ami, me dit-il en entrant, puis-je vous parler ?

-mais assurément ! Prenez un siège.

-non, pas ici ; en particulier.

Et lorsque je l'eus mis à son aise :

-À quel jeu vous amusez-vousz donc ?

-Comment, à quel jeu ?

-Mais cette affiche.

-Quelle affiche ?

-Vous le savez, hélas, mieux que moi : l'affiche à la guillotine.

-Ah ! N'est-ce pas qu'elle est bien belle ?!...

-Allons, trêve de plaisanterie : si je ne m'en étais mêlé, la police d'État vous eût arrêté au milieu de la nuit dernière ».

Et voilà –j’abrège- : parce que j’avais imprimé une affiche dans laquelle étaient pris à partie deux parlementaires qui, je le crains, ne l’avaient point volé, j’allais être jeté en prison, alors que le rédacteur de cette affiche n’était même pas questionné. Voilà la destinée de l’imprimeur, bouc-émisnaire de toutes les turpitudes, et dont le nom, qu’on l’oblige à apposer –à bon escient d’ailleurs- au bas de tous les imprimés sortis de sa maison, un gage sur honneur, sa liberté et peut-être sa vie en certaines périodes, comme celle où j’écris.

INIQUITÉ ! Vous dis-je.

Je vais donc mettre à profit cette occasion qui me vient de parler d’une monstruosité légale contre laquelle, dans ma longue carrière, je n’ai jamais rencontré quiconque qui ne protestât, chez les indifférents comme chez les intéressés.

L’imprimé qualifié « affiche » est défini par l’Administration, « des feuilles, manuscrites ou imprimées, apposées dans un lieu public, soit par ordre du gouvernement, et des pouvoirs administratifs, soit en vertu de prescriptions légales ou de décisions judiciaires, soit enfin par la seule volonté des particuliers, agissant ordinairement dans un but d’intérêt commercial ou industriel ». Pour être complet, on pourrait ajouter à la fin de cette définition : « parfois aussi, politique ».

L’affiche ainsi définie, on conviendra que, aux yeux de chacun, fut-ce d’un enfant, l’agent responsable d’un tel imprimé est la personne qui l’a conçu et fait réaliser. Non pas, l’Administration voit cela tout autrement : l’agent responsable et punissable est, à ses yeux, celui qui, aveuglément, l’a matériellement réalisé, l’imprimeur.

Ah ! L’imprimeur, bête noire redoutée, condamnable à merci, et même bien au-delà ! Quand on te tient, quand le Pouvoir a mis la main sur toi, il ne te lâche plus. Didot l’a dit, qui affirmait que « toutes les lois sur la Presse apportent aux imprimeurs de nouveaux préjudices » ; Challier de Grandchamps l’a dit, qui stigmatisait vertement cette idée anti-française que « l’on peut être tenu pour responsable de faits que l’on n’a point commis » ; tous nous dit, tous nous sentons que rien ne blesse, rien ne choque plus profondément le caractère français que le sentiment de l’injustice. Et il est souverainement injuste de frapper, de frapper parfois durement, cruellement, celui qui, sur l’ordre formel de son commettant, réalise les yeux fermés, comme c’est son devoir, une chose qui risque de déplaire à... autrui.

Mais l’Administration tient bon.  
Passons, et revenons à Firmin Didot.

\*\*\*

Si inhumaine d'ailleurs, qu'avait été pour les imprimeurs la Restauration, la Révolution de 1830 renchérit encore sur ses rigueurs : « le 30 juillet, des ouvriers pressiers et quelques mécaniciens, les uns par égarement, les autres par calcul, s'introduisirent violemment dans les imprimeries de MM. Lachevardière. Tillard et Huzard et à L'imprimerie Royale où, par un abus odieux de la force brutale, ils brisèrent les machines ». La majorité des ouvriers typographes de Paris condamnèrent vertement des procédés aussi odieux, et Firmin Didot publia en septembre, à l'annonce de nouvelles agitations, l'avis que voici :

*« Firmin Didot, ancien typographe, aux anciens compagnons de ses travaux, Mes amis, vous m'avez vu, chez mon père, faire l'apprentissage dans toutes les parties de la typographie, soit comme graveur et fondeur de caractères, soit comme compositeur et pressier, soit comme libraire. Ouvrier ou chef d'établissement, je vous ai estimés ; et je puis dire que vous-mêmes estimez et aimez mes fils, qui ont suivi mon exemple. J'ai donc le droit de vous parler librement en cette circonstance.*

*« Quelques ouvriers ont, dans des jours de gloire pour leurs camarades, brisé ou détérioré des presses mécaniques, soit dans l'établissement de l'imprimerie royale, soit dans des maisons particulières. Ils n'ont eu, sans doute, d'autre intention que de s'assurer du travail. Nous allons voir s'ils ont bien calculé, et s'ils calculent bien en vous détournant vous-mêmes de vos travaux et en vous faisant participer à des rassemblements qui ne sont pas coupables, mais qui troublent le repos public :*

*« 1°- Vos rassemblements excitent de l'inquiétude parmi vos concitoyens. Les libraires, dont le commerce a surtout besoin de calme, d'ordre et de confiance, suspendent les travaux dont ils avaient chargé les imprimeurs.*

*« 2°- Si la France n'avait pas de presses mécaniques, tandis que les peuples voisins et la Belgique conserveraient les leurs, nos voisins et la Belgique s'empareraient de presque tout le commerce de la librairie française, et leurs ouvriers seuls travailleraient.*

*« 3°-Ce ne serait pas seulement à eux-mêmes que les ouvriers pressiers auraient fait du tort, ils auraient ruiné les ouvriers compositeurs, les graveurs et les fondeurs en caractères, les assembleurs, les brocheurs et les relieurs. Ils auraient ruiné dans toute la France les fabricants de papiers.*

*« 4°- En empêchant les journaux de paraître, vous jetez l'alarme dans les départements. Les journaux ne doivent s'imprimer que tard dans la nuit, et se distribuer à la pointe du jour : par conséquent les presses mécaniques sont indispensables à ceux qui sont tirés en grand nombre. Je sais tout ce que vous pouvez dire sur les doubles et les triples compositions de ces journaux ; mais généralement les presses mécaniques ont plutôt accru que diminué les travaux des ouvriers compositeurs. Ce n'est que par elles seules que nos journaux vont atteindre bientôt l'énorme dimension des journaux de l'Angleterre.*

*« 5°- les ouvriers pressiers, dont le nombre d'ailleurs est triple de celui qui existait dans ma jeunesse, est le double de celui qui était du temps de Napoléon (si toutefois quelques-uns d'entre eux ont contribué à la destruction des presses mécaniques), ont commis, j'ose le dire, une mauvaise action ; ils n'ont pas réfléchi qu'en détruisant les presses mécaniques ils détruisaient les instruments qui doivent servir à propager, pour en prix très-modique, l'instruction du peuple français.*

« Restez donc, mes amis, dans vos ateliers : c'est le seul moyen de faire renaître la confiance si nécessaire aux entreprises de la librairie et aux travaux de l'imprimerie ; songez que, si chacun est libre de travailler quand bon lui semble, nul n'a le droit d'empêcher les autres de travailler. »  
« Au reste, confiez-vous à la sagesse du roi, et à son amour pour le peuple français ».

En 1811, le 16 octobre, après la création de son « millimétrique » Firmin Didot fut nommé imprimeur de l'Institut de France, et, le 15 avril 1817, imprimeur du roi.

## FIRMIN DIDOT, BIBLIOPHILE

Familiarisé dès l'enfance avec les impressions de luxe qu'éditait son père, et surtout avec celles qui sortirent plus tard de l'officine de son frère Pierre, Firmin était devenu, par la force même d'une habitude de toujours, un ardent bibliophile. Il avait acquis, je ne sais à quelle date – vraisemblablement en 1807-, la belle bibliothèque de Naigeon<sup>42</sup>, mais en 1808 il « vendit ceux de ces livres qu'il ne lui convenoit pas de garder, ceux qu'il avait doubles, en retenant le plus beau, et plusieurs livres de sa bibliothèque personnelle ». Il vendit cette dernière en 1810 : « aucun catalogue, dit Gabriel Peignot<sup>43</sup>, n'a peut-être jamais présenté en un millier d'articles un ensemble aussi riche de belles et rares éditions de classiques dont tous les exemplaires, choisis par M. Didot, ou antérieurement par M. Naéigeon, étoient d'une beauté vraiment extraordinaire et remarquable » (G. Peignot, *Répertoire bibliographique universel* ; Paris, 1912, 95).

On verra au paragraphe de sa bibliographie que, ainsi que le dit de lui Capelle, « les Muses ont aussi charmé ses loisirs ».

Le réputation de Firmin Didot était de notoriété mondiale : « plusieurs imprimeurs de Paris et des départements, disait Paul Dupont, se sont formés à son école en faisant leur apprentissage dans ses ateliers », et il se faisait lui-même un « titre d'honneur » d'avoir été du nombre de ses élèves ».

En 1814, « l'empereur Alexandre de Russie vint visiter ses ateliers et lui confia deux jeunes Russes pour les instruire dans l'art typographique ».

Bibliophile, ami de Jacques Delille<sup>44</sup>, le poète français des *Géorgiques*, Firmin Didot, allait presque fatalement devenir un poète lui-même, un « poète distingué » dit encore Paul Dupont, et dont une tragédie, *la Reine de Portugal*, fut plusieurs fois représentée. Il dédia la traduction qu'il avait faite des *Bucoliques*, « son premier ouvrage littéraire », à son frère Pierre, à qui il disait : « Puissent nos enfants, par leur goût pour l'étude et par une érudition aussi solide que profonde, marcher sur les traces des anciens imprimeurs de Paris ! ».



## UNE FIN DE CARRIÈRE

En 1827, Firmin Didot fut nommé député du département d'Eure-et-Loir, où il possédait des biens. Il profita des obligations nouvelles que créait pour lui ce mandat honorable pour mettre sa multiple entreprise entre les mains de ses trois fils, Ambroise, Hyacinthe et Frédéric : les deux premiers prirent l'imprimerie et la librairie, le troisième la papeterie du Mesnil. Les trois frères, désormais, exploitèrent l'industrie sous la raison sociale Firmin Didot frères. Quant au quatrième, Pierre, il était banquier à Paris.

Le mandat de député de Firmin Didot lui fut renouvelé trois fois, ce qui le détermina plus tard à se fixer au Mesnil.

En 1830, le gouvernement de Charles X lui offrit la direction de l'Imprimerie Royale, mais les conditions qu'il mit à l'acceptation de ce mandat envié empêchèrent que cette proposition se réalisât :

*« J'accepterai la place de directeur de l'Imprimerie Royale, disait-il, aux conditions suivantes :*

*« 1°/ Qu'il sera rendu par degrés, et le plus tôt possible, aux imprimeurs de Paris et des départements toutes les impressions qui, sans nuire à la sécurité du gouvernement, doivent appartenir au commerce et lui ont appartenu ;*

*« 2°/ Que je puisse m'adjoindre quatre commissaires de mon choix pour cette opération, qui doit être faite avec justice sous tous les rapports ;*

*« 3°/ Qu'il sera livré, à un prix modéré, à tous les imprimeurs de France qui en feront la demande, des fontes de caractères orientaux et étrangers ;*

*« 4°/ Que je ne recevrai pas de traitement ».*

Gageons que, *apparemment*, c'est cette dernière exigence qui fit échouer le projet : un crédit était institué pour le traitement du directeur de l'Imprimerie d'État, il fallait qu'il fût touché –on connaît l'antienne !- et qu'il fût touché par le titulaire lui-même, porteur sans aucun doute d'un certificat de vie !

Firmin Didot, donc, intransigeant, dut renoncer à la situation éminente que lui avait offerte Charles X, et c'est Duverger<sup>38</sup> qui l'obtint.

Firmin Didot, qui avait pris au Mesnil la place occupée par son cousin Léger, mourut dans cette bourgade le 24 avril 1836 : « La Providence, disait-il en trépassant, m'avait réservé dans la vie un bon lot : je l'en remercie ».

C'est en souvenir de ce grand citoyen que tous les descendants de la branche cadette à laquelle il appartient ont ajouté le nom de Firmin à leur nom de famille pour n'en former qu'un seul patronyme : Firmin-Didot.

## BIOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT

- Pierre Didot, *Essai de Fables nouvelles dédiées au Roi* ; suivies de Poésies diverses et d'un Épitre sur les Progrès de l'Imprimerie ; A Paris, imprimé par Franç. Ambr. Didot l'Aîné, avec les caracteres de Firmin son 2d fils, M. DCC.LXXXVI, passim.
- *Catalogue des Livres de M. Firmin-) Didot* ; Paris, 1808.
- *Catalogue des Livres, précieux et très bien conditionnés du Cabinet de M. Firmin Didot* ; Paris, Debure, 1810.
- *Épreuve d'un nouveau Caractère pour l'Imprimerie Impériale, à Paris, gravé par Firmin Didot, chef de la Gravure et de la Fonderie de l'Imprimerie Impériale* ; Paris, février 1812.
- *Fonderie de Firmin Didot, rue Jacob 24, à Paris* ; juillet 1816.
- *Caractères de la Fonderie de Firmin Didot, rue Jacob, N°24, à Paris, avril 1817.*
- *Caracteres yngleses y goticos de Mr Didot, y viñetas y florones del mismo...*; Madrid, en la imprenta Real; 1827.
- P. David, *Notes sur la vie et les Ouvrages de Firmin Didot, membre de la Chambre* ; Paris, 1836.
- T. de L., (Notices), (*Archives des Hommes du Jour*, 1846).
- Brunet, *Firmin Didot et sa famille* ; Paris, 1870.
- *Notice sur M. Firmin Didot* ; Paris, s.d. Extrait du Biographe.

## PORTRAIT DE FIRMIN DIDOT

Peinture de Delacq, d'après Girodet (Musée de Versailles, M.V., 4827).

Sculpture sur la façade de l'Hôtel de Ville de Paris.

Gravure sur bois de A. F. d'après A(ndrew) et L(eloir).

## BIOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT (suite)

- *Les Bucoliques de Virgile*, précédées de plusieurs idylles de Théocrite de Bion de Moschus... ; Paris, 1806.
- *Annibal*, tragédie ; 1817.
- *Lettre à mon fils aîné, ambroise, voyageant dans la Troate et dans la Grèce* ; en-tête de la première édition d'Annibal (voir ci-dessus).
- Luis de Camões, *Os Lusíadas*. Poema Épico. Nova Edição correta e dada a luz, por Dom Joze Maria de Souza. Botelho, Morgado de Matteus; 1817. Portarit de Camoëns
- *Poésies et Traductions en vers de Firmin Didot* ; 1822. Ce petit volume contient la deuxième édition de Annibal, pp 11-80 ; Poésies diverses, pp 91-98 ; premier Chant de Tyrtée, pp 99-101 ; ode première d'Anacréon, p.101 ; Idylle de Bion et de Moschus, pp 105-113 ; les Bucoliques, pp 117-251 ; les Idylles de Théocrite, pp 255-397.
- *La Reine de Portugal*, tragédie en cinq actes, représentée à l'Odéon en 1823.
- Discours sur la pétition de M. Cordier, imprimeur à Paris (1828). Extrait du Moniteur, 28 avril 1828.
- *Discours sur l'Imprimerie Royale* ; Paris, (1829). Extrait du Moniteur, 20 mai 1829.
- *Amendements à la proposition de M. Benjamin Constant, tendant à rendre libres les professions d'imprimeurs et de libraires* ; Paris, 1830.
- *Poésies de Firmin Didot, député d'Eure-et-Loir, suivies d'Observations littéraires et typographiques sur Robert et Henri Estienne* ; Paris, 1834. Ce livre contient, outre un avertissement (p.1-2 et une préface (p.3-7), « Annibal » (p.9-117), « La reine de Portugal » (p.119-241), « Observations... sur Robert et Henri Estienne » (p.289-323). Des traductions de quelques Poésies espagnoles : sainte-Thérèse (p.245-247), Louis de Léon (p.249-257), Louis de Gongora (p.259-261), François de Riogha (p.263-271), Cadalso (p. 273-275), Villégas (p.277-279) et des notes.
- *Gutenberg* ; Paris, s.d.
- *Lettre à mon frère, Pierre Didot, sur le perfectionnement de l'Art typographique.*

# IMPRESSIONS DE FIRMIN DIDOT ET DE SES SUCCESSEURS

C'est avec Firmin Didot et ses descendants que va devenir fort malaisée l'attribution de leurs éditions.

La nomenclature de ces impressions est du reste extrêmement longue et compliquée.

Firmin Didot ne commença guère à imprimer que vers l'an 1800, c'est-à-dire après qu'il eut mis au point et fait un sort à son procédé de stéréotypage en le faisant breveter. Il signait alors ses impressions *Firmin Didot*.

Quand, vers 1820, ses fils Ambroise et Hyacinthe se trouvèrent suffisamment armés pour lui prêter un concours utile, il les prit auprès de lui et la signature devint Firmin Didot père et fils.

En 1827, devenu député, il dut abandonner quelque peu la maison et se reposer de sa direction sur ses fils qui, ayant obtenu l'autorisation de faire précéder leur nom de Didot du patronyme de leur père, Firmin qu'il avait tant illustré, continuèrent l'exploitation de la maison sous la raison sociale *Firmin Didot frères*.

Et puis, lorsque, en 1876, mourut Ambroise Firmin Didot, Frédéric, son troisième fils, s'étant consacré surtout à la papeterie que possédait son père au Mesnil sur Estrée, l'imprimerie, et la librairie qui y était annexée, continuèrent entre Alfred, fils aîné d'Ambroise, et son cousin Edmond Magimel, sous la raison *Firmin Didot et C<sup>ie</sup>*.

Enfin, il semble qu'à certain moment le fils d'Alfred Firmin-Didot, Maurice, et celui de son frère Hyacinthe, Paul, soient entrés eux-mêmes dans la maison, dont le nom devint alors *Firmin-Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>*.

Mais à ce moment, de grands changements étaient survenus déjà dans l'organisation de la maison. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Théotiste Lefèvre, qui était l'un des correcteurs de l'imprimerie de la rue Jacob, avait été chargé de créer au Mesnil-sur-l'Estrée, tout auprès de la papeterie que gérait Frédéric Firmin-Didot, un atelier d'imprimerie. Désormais, les travaux de l'imprimerie de Paris prirent le chemin d'Eure-et-Loir, et les livres qui sortaient des presses du Mesnil furent signés *Hyacinthe Firmin-Didot*.

A Paris, Laîné, qui était à ce moment-là prote-directeur de l'atelier de la rue Jacob, s'associa avec son neveu Julien Havard, et Laîné, « malgré son brevet personnel », dit Edmond Morin, continua l'exploitation de l'imprimerie sous le nom des Didot, *Firmin-Didot* sans doute.

En 1872 seulement, l'imprimerie Firmin-Didot frères passa à Georges Chamerot (Edmond Morin, *les Didot*).

Mais il y eut une autre complication ; les Didot furent toujours et d'abord libraires ; ils commencèrent ainsi en 1713, ainsi finirent-ils, en 1872.

Tant que la maison demeura une entreprise d'importance moyenne ou qu'elle se trouva entre les mains d'une seule personne, industrie et commerce : imprimerie et librairie se confondaient sous le même nom ; mais quand la maison grandit, grandit, quand elle fut devenue l'entreprise

considérable que mena depuis 1827 Ambroise Firmin-Didot, imprimerie et librairie, sans toutefois se séparer, eurent chacune ses associés, son conseil, son administration propre, dans un local particulier : en 1855, par exemple, imprimerie Firmin-Didot frères, et librairie Firmin-Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>.

J'ai cherché à retrouver ces différentes firmes, et voici ce que j'ai pu constater :

Dates	Imprimerie de	Librairie de	Dans
1800	P. et F. Didot		
1813	P. Didot l'Aîné et Firmin Didot	F. Didot	
1817	Firmin Didot		
1819		Firmin Didot	
1822	Firmin Didot, rue Jacob, 24.		<i>Poésies et Traductions en vers.</i>
1824		Firmin Didot père et fils	
1825	Firmin Didot, rue Jacob, 24.	Firmin Didot père et fils Firmin Didot, rue Jacob, 24.	Brun, <i>manuel de la typographie</i>
1826		Firmin Didot père et fils	
833	Firmin Didot frères, rue Jacob, 24.		<i>Droits et Devoirs municipaux</i>
834	Firmin Didot frères, rue Jacob, 24.		<i>Poésies de Firmin Didot</i>
838	Hyacinthe Firmin-Didot, au Mesnil	Firmin-Didot frères et Cie	<i>Recueil d'Impositions</i>
853	Firmin Didot	Firmin Didot frères et Cie, rue Jacob, 24	
855	Firmin Didot frères, rue Jacob, 24.	Firmin Didot frères et Cie, rue Jacob, 24	
857	Firmin Didot frères, rue Jacob, 24.	Firmin Didot frères, rue Jacob, 24.	<i>Table de Logarithmes</i>
860	Firmin Didot frères		Les Estienne
863	Firmin Didot frères et fils		<i>Essai sur l'Histoire de la Gravure sur bois</i>
864	H. Firmin-Didot, au Mesnil (Eure-et-Loir)		<i>Le Grand jour approche</i>
872	L'imprimerie est vendue à Chamerot		
875		Firmin-Didot frères, fils et Cie	
878		Firmin-Didot et Cie	
885		Firmin-Didot	

## IMPRESSIONS DE F. DIDOT

- Jérôme de La Lande, *Table de Logarithmes pour les nombres et pour les sinus...* ; 1805.
- *D. Junii Juvenalis satirae ad codices parisinos recensitae, lectionem varietate et commentaris perpetuo illustratae a Nic. Lud. Achaintre accedunt Had. Et C. Valesiorum notae adhuc ineditae*, 2 vol. ; 1811.
- A. de Pastorel, *Les Troubadours*, poème en quatre chants ; 1813.
- Lady Mary Hamilton, *Auguste de Jules de Popoli*, 2 vol.; 1812.
- G. Drouville, *Voyage en Perse pendant les années 1812 et 1813*, 2vol. ; 1819. Figures d'après AZI. Orłowsky (43) et Dörbeck (2).
- *Mélanges publiés par la société des Bibliophiles français*, 7 vol. ; 1820-1834.
- F. Didot, *Poésies et Traductions en vers* ; 1822.
- P.J. (sic) Béranger, *Chansons*, 2 vol. ; 1821.
- Louis Choris, *Voyage pittoresque autour du monde, avec les portraits de Sauvages...* ; 1822. Planches (Baer. Cat. 765, N°54).
- Lemé, *Épître à Thouvenin* ; 1823.
- Thomas, *Un An à Rome et dans ses environs* ; 1823.
- *Catalogue raisonné de toutes les estampes qui forment l'œuvre de rembrandt et les principales pièces de ses élèves* ; 1824.
- F.A. Mignet, *Histoire de la révolution Française, depuis 1789 jusqu'en 1814*, 2 vol. ; 1824 (voir plus loin).
- M. Brun, *Manuel pratique de la Typographie française* ; Paris, 1825.
- La Fontenelle de Vaudoré, *Histoire d'Olivier de Clisson*, 2 vol. ; 1825 (M).

À partir de cette date, et même depuis quelque temps déjà, Firmin Didot avait près de lui ses fils Ambroise et Hyacinthe, et c'est sous le nom de Firmin Didot père et fils qu'ils publièrent ensemble quelques ouvrages, notamment une Collection de Classiques français comprenant 75 volumes in-8°, que voici :

Auteurs	Nombre de volumes	Auteurs	Nombre de volumes
Molière	8	Pascal	2
Boileau	4	La Rochefoucauld	1
Gil Blas	3	Fléchier	1
Bossuet	3	Corneille	12
Fénelon	3	Racine	7
Malherbe	2	La Fontaine	6
Trébillon	2	Montaigne	5
La Bruyère	2	Montesquieu	8
		Parny	1
		Massillon	1

# IMPRESSIONS DE FIRMIN, AMBROISE et HYACINTHE DIDOT

Sous le nom de Firmin Didot père et fils

- François-Auguste Mignet, *Histoire de la révolution Française, depuis 1789 jusqu'en 1814*, 2 vol. ; 1826. Planche
- F.A.Mignet, Même ouvrage ; 1826.
- Cervantès, *El Ingenioso Don Quijote de la Mancha* ; 1827.
- Molière, *Œuvres complètes* ; 1827. Portrait.

En 1827, Firmin Didot, désormais député, se détermina à céder ses entreprises commerciales et industrielles à Ambroise et Hyacinthe, et ce fut désormais sous la raison sociale Firmin-Didot frères qu'ils continuèrent à publier. La production typographique, si elle devint plus considérable fut aussi plus médiocre, et je veux n'en retenir que quelques titres :

- Brès, *Voyage pittoresque et romantique sur ma cheminée* ; 1828. Figures.
- Brès, *La Dame Blanche* ; 1828. Figures de Montant.
- *Les Carrosses à cinq sols, ou les Omnibus du dix-septième siècle* ; 1828.
- *Histoire et Chronique du petit Jean de Saintré et de la jeune Dame des Belles Cousines* ; 1830.
- Fielding, *Tom Jones, ou Histoire d'un Enfant trouvé*, traduit par le Comte de La Bédoyère, 4 vol. ; 1833. Figures de Moreau, gravées par les frères de Villiers, Mariage et Simonet (S).
- Capitaine Dupaix, *Antiquités Mexicaines*, 2 vol. ; 1834-1836. Planches.
- *Thésaurus Graciae Linguae*.
- César Famin et Frédéric Lacroix, *Chili, Paraguay, Uruguay, Buenos-Aires, Patagonie, etc.*; 1840.
- J.-B. Silvestre, *Paléographie universelle...*, 4 vol. ; 1839-1841.
- *Encyclopédie moderne. Dictionnaire abrégé des Sciences, des Lettres et des Arts*, publiée par MM. Firmin Didot frères, 2 vol. ; 1853-1855.
- *Marquis de Dangeau (Journal du)*, 10 vol. ; 1854.
- Jérôme de La Lande, *Table de Logarithmes pour les nombres et les sinus...* ; tirage de 1857.
- J.C. Brunet, *Manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres*, 6 vol. ; 1860-1865 (Maggs, 418, 67).
- Mgr Gaume, *Le Grand Jour approche...* ; 1864.

Paul Dupont a donné une courte liste des « ouvrages sortis des presses (de Firmin Didot) », mais sans les accompagner d'aucune date, de sorte que je ne sais où les placer ; les voici :

- *Henriade*, in-4°

- Camoëns, en portugais, in-4°
- Salluste, in-folio
- Marois, *les Ruines de Pompéi*
- Gau, *Les Antiquités de la Nubie*
- Champollion, *Le Panthéon égyptien*
- Champollion-Figeac, *les Tournois du Roi René*
- *Contes du Gai Savoir*
- *Historial du Jongleur.*

Il y eut une période, du vivant d'Ambroise Firmin-Didot, où les impressions du Mesnil étaient signées de Hyacinthe, seul :

- *Recueil complet d'Impositions exécutées en caractères mobiles, suivi d'une Nouvelle Classification de la Casse française*, par Théotiste Lefèvre ; 1838.

## JULES DIDOT, 1822-1838

Né en l'An II, mort en 1871.

« Né vers 1790, décédé en 1838 » écrit Morin, ce qui est une double erreur : fils de Pierre, Jules Didot naquit le 18 thermidor an II et mourut en 1871.

*« Jules Didot, né à Auteuil le dix-huit thermidor de l'an deux de la République, une et indivisible, fils du citoyen Pierre Didot, imprimeur à Paris et de Marie Anne Victoire Rigault son épouse légitime. Témoins, les citoyens Charles Louis Rigault, homme de loi, et Louis André Rigault, ancien orfèvre, habitant Paris ».*

*(Préfecture du Départements de la Seine. Extrait des minutes des actes de naissance de la commune d'Auteuil les Paris, an II, N°10026).*

Imprimeur comme son père, à qui il succéda en 1822, Jules Didot fut fondateur, comme l'avait été son oncle Firmin, et c'est dans les ateliers de la rue du Pont-de-Lodi que Charles Derriey<sup>54</sup> devint l'habile fondateur que l'on sait.

Jules Didot qui, à certaine époque, s'était établi à Bruxelles, y vendit au roi des Pays-Bas –sans doute, le prince Léopold de Saxe-Cobourg (Léopold I<sup>er</sup>)- les poinçons du corps deux et demi qu'avait naguère gravé et fondu son cousin Henri Didot : ces lettres minuscules sont devenues la propriété de la fonderie Enschedé d'Haarlem.



Rentré en France peu après, Jules Didot s'établit à Paris, boulevard d'Enfer, hors les murs, où il installa « sous le nom de Imprimerie Normale », un atelier que la maladie l'obligea à fermer ; le matériel, qui était important : 550 paires de casses, 80 000 kilos de caractères, 1000 châssis, 31 presses à bras, fut vendu le 24 mai 1841 et les jours qui suivirent, par le commissaire-priseur Ducrocq. La fonderie fut acquise en grande partie, le 12 février 1842, par la maison Plon.

Jules Didot, qui avait débuté en 1823 par une édition in-folio, sur satin, des *Fables de Phèdre*, édition qui lui valut une médaille d'or à l'Exposition des Produits de l'Industrie française, continua par de petites impressions in-32 des Poètes grecs et de Classiques français, qu'il composa avec le 2 ½ microscopique dont je viens de parler. Il imprima aussi un charmant Don Quichote.

Il avait écrit un Avis relatif à l'emploi nouveau, ou à la position accidentelle et motivée de deux de nos signes de (position ?).

Je crois me souvenir que Jules Didot perdit la raison et que cet événement l'avait obligé à abandonner l'imprimerie. Le fait est que son atelier fut dispersé en 1841 (Tramaux-Mallet).

Il avait contracté trois mariages : le premier avec Caroline Duruflé, le deuxième avec Marie Louise Herwynn, le troisième avec Marie Scott.

Il mourut à Caen en 1871 :

« Le dis-huit mai mil huit cent soixante-onze, est décédé à Caen, arrondissement dudit (Calvados), Jules Didot, né à Auteuil (Seine), âgé de 76 ans 9 mois, éditeur, fils de Pierre Didot, décédé, et de Marie Anne Victoire Gigault, décédée... A l'hôtel de Ville, le quatorze octobre mil neuf cent vingt cinq... »

Jules Didot était chevalier de la Légion d'honneur.

## BIBLIOGRAPHIE DE JULES DIDOT

- *Spécimen de la Nouvelle Fonderie de Jules Didot l'Aîné*, Boulevard d'Enfer, N°4, à Paris ; Paris. Imprimé par Béthune et Plon, rue de Vaugirard, N°36 ; 1842.
- Alkan aîné, *Particularités concernant un volume sortant des presses de Jules Didot et vers inédits de Pierre Didot* ; Paris, 1886.

## IMPRESSIONS DE JULES DIDOT

Comme l'avait fait son grand-père François-Ambroise, et comme le fit plus tard son père, Jules Didot créa des Collections, qui eurent une certaine notoriété, notamment :

### COLLECTION DE CLASSIQUES EN MINIATURE

Cette collection paraît avoir été créée, en 1824, par Jules Didot, qui en a imprimé tous les volumes, alors que l'on y rencontre deux éditeurs. Elle comprend 60 volumes, que voici :

- Voltaire, *Poésies diverses*, 2 vol. ; 1824 ;
- Voltaire, *la Henriade* ; 1824. Portrait.
- J. de La Fontaine, *Fables*, 2 vol. ; 1825 ;
- J. de La Fontaine, *Contes*, 2 vol. ; 1825 ;
- Jean-Jacques Rousseau, *Œuvres poétiques*, 2 vol. ; 1825.
- Voltaire, *Chefs d'œuvre dramatiques*, 4 vol. ; 1825.
- Molière, *Œuvres complètes*, 8 vol. ; 1826 ;
- Jean Racine, *Œuvres*, 4 vol. ; 1826 ;
- Boileau, *Œuvres*, 2 vol. ; 1826 ;
- Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à l'Empire de Charlemagne*, 3 vol. ; 1827-1828 ;
- Pierre Corneille, *Œuvres*, 4 vol. ; 1827 ;
- Destouches, *Œuvres choisies* ; 1827 ;
- Fénelon, *les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*, 2 vol. ; 1827 ;
- Fléchier, *Oraisons funèbres, suivies de celles de Turenne, par Mascaron, du prince de Condé, par Bourdaloue, et de Louis XIV, par Massillon* ; 1827 ;
- Gresset, *Œuvres choisies* ; 1827 ;
- La Bruyère, *les Caractères*, 3 vol. ; 1827 ;
- La Rochefoucauld, *Œuvres* ; 1827 ;
- Malherbe, *Poésies* ; 1827 ;
- Massillon, *Petit Carême* ; 1827 ;
- Louis Racine, *la Religion, suivie de la Grâce* ; 1827 ;
- Regnard, *Œuvres choisies* ; 1827 ;
- *Vieux Poètes français, Morceaux choisis* ; 1827 ;
- Voltaire, *Histoire de Charles XII, roi de Suède* ; 1827 ;
- Bossuet, *Oraisons funèbres* ; 1828 ;
- Lesage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, 4 vol. ; 1828 ;
- Montesquieu, *Grandeur des Romains* ; 1828 ;
- B. Pascal, *les Provinciales, ou Lettres de Louis de Montalte*, 2 vol. ; 1828.

COLLECTION DE CLASSIQUES FRANÇAIS,  
AVEC LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS.

Cet ensemble comprend 73 volumes. Tous, ne sont point indiqués par Vicaire, tels que les énumère Brunet dans une liste de son Manuel (t.v.).

- *Boileau*, avec un commentaire d'Amar, 4 vol. ; 1824 ;
- Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, 2 vol. ; 1825 ;
- Bossuet, *Oraison funèbres* ; 1825 ;
- *P. Corneille*, 12 vol. ; 1821 ;
- *Crébillon*, *Œuvres*, avec les notes de tous les commentateurs, pour Lefèvre, 2 vol. ; 1828 ;
- Fénelon, *Aventures de Télémaque*, 2 vol. ; 1824 ;
- Fénelon, *Œuvres diverses* ; 1824 ;
- Fléchier, (*Choix d'Oraisons funèbres de*), Mascaron, Massillon, Bourdaloue et LaRue ; 1825 ;
- La Bruyère, (*Les Caractères de*), suivis des *Caractères de Théophraste*, traduits du grec par le même, 2 vol. ; 1824 ;
- *La Fontaine*, 6 vol. ; 1826-1827 ;
- La Rochefoucauld, (*Réflexions ou sentences et Maximes morales de*) ; 1827 ;
- Lesage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, avec des mots historiques et littéraires par M. le Comte François de Neufchâteau de l'Académie Française, 3 vol. ; 1825 ;
- Malherbe, (*Œuvres choisies de*), avec des notes de tous les commentateurs, édition publiée par L. Parrelle, 2 vol. ; 1825 ;
- Massillon, *Petit Carême* ; 1826 ;
- Molière, (*Œuvres complètes de*), avec les notes de tous les commentateurs. Édition publiée par L. Aimé-Martin, 8 vol. ; 1824-1826 ;
- Michel de Montaigne, (*Essai de*), avec les notes de tous les commentateurs, édition publiée par J.V. Le Clerc, 5 vol. ; 1826 ;
- Montesquieu, (*Œuvres de*), avec les notes de tous les commentateurs. Édition publiée par L. Parrelle, 8 vol. ; 1826 ;
- *Blaise Pascal*, (*Les Pensées de*), suivies d'une nouvelle table analytique ; 1826 ;
- *Blaise Pascal*, (*Lettres écrites à un provincial par*), précédées d'un *Essai sur les Provinciales* et sur le style de Pascal ; 1826 ;
- *Jean Racine*, (*Œuvres complètes de*). Avec les notes de tous les commentateurs. Quatrième édition publiée par L. Aimé-Martin, 7 vol. ; 1825. Réimprimées en 1843-1844 en 6 volumes ;
- *Jean-Baptiste Rousseau*, avec un commentaire par M. Amar, 2 vol. ; 1824 ;

Cette collection, bien qu'entièrement imprimée par lui, n'appartient pas à Jules Didot, mais bien au libraire Lefèvre. Les titres qui ne figurent point dans Vicaire sont précédés d'une astérisque.

## COLLECTION DE POÈTES GRECS

Dont je n'ai pu réunir l'ensemble.

## QUELQUES AUTRES IMPRESSIONS ISOLÉES

de JULES DIDOT

- P.S. Ballanche, *l'Homme sans nom* ; 1828 (Baer, cat.765, N°52) ;
- Chansons de P.J. Béranger, 3 vol. ; 1829. Figures ;
- Annales romantiques ; 1829-1836. Figures ;
- Caractères d'affiches de la Fonderie de Leger, graveur ; Imprimerie de Jules Didot aîné, s.d.
- Barthélemy, Douze Journées de la Révolution. Poèmes ; 1832. Figures de Tony Johannot et de Raffet ;
- Chansons nouvelles et dernières de P.J. de Béranger, dédiées à M. Lucien Bonaparte, 5 vol. ; 1733 ;
- *Napoléon en Égypte. Napoléon et le fils de l'Homme* ; 1835 ;
- *La Sainte Bible en latin et en français, suivie d'un Dictionnaire étymologique, géographique et archéologique*, 13 vol. ; 1828-1834. Figures de Dévéria ;
- *Testament de Louis XVI* (Capelle), avec les lettres blanches gravées par Lafont et Vallut.

AMBROISE, 1827-1876

Né en 1790, mort en 1876.

Fils aîné de Firmin, Ambroise Didot, qui était né à Paris le 7 -d'autres disent le 20- décembre 1790, considéra comme un anoblissement d'être autorisé à ajouter à son nom le patronyme de son père : Firmin ; toute la lignée de la branche cadette descendante de François Ambroise Didot conserva donc le nom désormais célèbre de Firmin-Didot.

Tout en demeurant très fidèle aux traditions familiales, qu'il ne trahit jamais, Ambroise didot, qui eut pour maîtres Boissonnade, Thurot et Carai, fut, comme ses ancêtres, à la fois libraire, imprimeur, graveur de lettres et fondeur ; mais cela, sagement, sans transcendance...

Car il fut surtout un bibliophile et un grand savant.

## AMBROISE DIDOT HELLÉNISTE

Servi par une vaste intelligence et un profond amour des lettres ; attaché dès 1816 à l'Ambassade de France à Constantinople, il voyagea en Italie, en Grèce et en Asie Mineure. Il s'y initia aux secrets des civilisations orientales.

Peu dut s'en falloir, sans doute, qu'il s'y consacra sans retour, et l'on a compris, en lisant plus haut le récit des alarmes que ressentit Firmin Didot, son père, combien il craignait l'influence de l'Antiquité sur ce tempérament enthousiaste et studieux, qui s'enflammait soudain au contact des idées.

Ambroise Firmin-Didot, en effet, était helléniste dans l'acceptation la plus complète du mot : il fut le promoteur de la souscription en faveur des Grecs et du Comité formé à Paris, dans lequel on comptait Châteaubriand, Villemain, La Rochefoucauld, Liancourt, Fitz-James, Mathieu-Dumas, Sébastiani, de Choiseul, Laffrite, Benjamin Delessert, de Lasteyrie, de La Borde, de Lameth, d'Harcourt.

Après sa mort, son fils Alfred offrit à la Grèce le beau portrait d'Amboise Firmin-Didot par Baccolomiteli<sup>86</sup> qui avait figuré au salon de Paris de 1877. Ce portrait, qui devait être remis officiellement au maire d'Athènes pour qu'il en décorât l'une des salles de l'Hôtel de la Municipalité, était accompagné d'une collection richement reliée des Auteurs grecs édités par la maison Didot.

Helléniste remarquable, Ambroise Didot devait à l'évidence se passionner pour l'influence grecque sur le monde latin, et il le fit bien voir dans son beau livre sur *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise* : possesseur d'une des plus précieuses bibliothèques connues, « il était peut-être seul capable d'écrire un tel ouvrage » ; pourquoi, a dit quelqu'un, les riches collections de manuscrits et d'incunables, au lieu de dormir inutiles ou presque inaccessibles dans certaines nécropoles littéraires, ne trouvent-elles pas, comme celle (de Didot), entre des mains savantes, capables d'en faire usage et d'en publier les richesses ? A moins de posséder ces livres rares et précieux, il est impossible de leur emprunter tout ce qu'ils recèlent de lumières et d'en éclairer la solution de tant de problèmes bibliographiques... ».

Et ce sont ces tendances généreuses qui poussèrent Ambroise Didot dans la voie des recherches et des découvertes bibliographiques.

## AMBROISE DIDOT BIBLIOPHILE

Si, en tout cas, comme on le verra plus loin, un certain atavisme et les objurgations de son père retinrent Ambroise Didot dans la voie que lui traçait tout un passé familial, il fut un remarquable bibliophile et un homme très savant. Il mit tous ses soins à réunir une magnifique bibliothèque où s'accumulèrent, cinquante années durant, tout ce que les bibliophiles d'aujourd'hui couvrent d'or : manuscrits enluminés et miniaturés, incunables uniques ou rarissimes, estampes, dessins, miniatures, au milieu desquels s'écoulait, placide, une vie studieuse de bénédictin.

Il serait sot, n'en possédant pas le catalogue, de vouloir décrire cette splendide collection. Il n'est pas interdit, toutefois, de chercher à en donner une idée par quelques unes de ses plus belles pièces connues.

La bibliothèque d'Ambroise Firmin-Didot, formée de « tous les documents, manuscrits ou imprimés, qui pouvaient servir à ses recherches, était à ce point de vue incomparable ». Beaucoup plus éclectique que celle de Renouard<sup>48</sup>, « qui s'était voué spécialement à la recherche de toutes les éditions sorties de l'atelier des Alde » ; beaucoup plus aussi que celle qu'avait constituée Julien Baudrier<sup>49</sup>, de qui le souci était les impressions lyonnaises des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Ambroise Didot recueillait tout ce qui, typographiquement, était beau, et, « non moins curieux de la forme que du fond », il « ornait ses livres des plus solides et des plus riches reliures ». Mais, surtout, « il les lisait, il les interrogeait sans cesse, pour éclairer tous les recoins d'une histoire de la typographie ».

On va en juger par les quelques livres précieux dont voici une courte nomenclature :

- Un manuscrit sur vélin de l'école lombarde du XV<sup>e</sup> siècle, d'une belle écriture très soignée, contenant trois traités de Saint-Augustin : *Soliloquia*, *Contemplates de spe habonda in Christo*, et *De Cognitione sui ipsius*, dont chacun commence « par une fort belle initiale peinte en couleurs sur fond d'or guilloché ».
- *Evangelia quatuor*, manuscrit de 69 feuillets sur vélin du XII<sup>e</sup> siècle, orné de quatre motifs miniaturés : initiale peinte en or et couleurs renfermant les effigies de Dieu le père, Abraham, Isaac, Jacob, Saint Matthieu, Adam et Eve. –deux miniatures sur fond or : Saint Marc et Saint Luc. –initiale or et couleurs : Saint Jean. –capitales et petits dessins en encres rouge et bleue. La Vallière janséniste de Chambolle. Duru.
- *De basibus visorum illustrium*, de Jean Boccace ; Strasbourg, Husner, 1479 *ante*. Maroquin rouge de Duru.
- *Speculum vitae humanae*, de Rodericus Lancius de Brevalo ; Paris, Jean Stoll et Pierre de Keysere. 1473. Exemplaire du Duc de La Vallière, maroquin rouge.
- *Scriptores Rei rusticae* ; Reggio, 1482. Veau fauve de Courteval.
- *Insigne Opus de Claris Mulieribus* ; Berne, Apiarum, 1539. Exemplaire maroquin vert du Marquis de Morante.
- *Le Peregrin*, de J. Caviceo ; Lyon, Claude Nourry, 1528. Maroquin rouge mosaïqué de Lortic.
- *Orationes ou Sermons*, de A. Urceo ; Bologne, 1502. Exemplaire de La Monnoye, maroquin rouge.

- *Le Bon Mesnager*, de Pierre de Crescens ; Paris, Jean André, 1536. Exemplaire maroquin vert à grain long de Yemeniz.
- *Demosthenis orationes duae et sexaginta* ; Venise, Alde, 1504. Maroquin bleu à grain long de Simier. Exemplaire de Yemeniz.
- *Les Faits & Gestes du Roy François*, d'Étienne Dolet ; s.l.n.d.(1544ca). Maroquin rouge de Lortic. Exemplaire de François Ier. Seul exemplaire connu. De la bibliothèque d'Aimé Martin.
- *Prosopographie*, d'Antoine Du Verdier ; Lyon, Anoine Gryphius, 1573. Maroquin rouge de Lortic.
- *Œuvres de Jérôme Fracastor* ; Venise. Giunta. 1574. Maroquin rouge de la Bibliothèque de Thou.
- *L'Histoire de tresnoble & chevalereux prince Gerard cote deNevers & de rethel & de la vertueuse et tres chaste princesse euriant de sauoye sa mye* ; Paris, Hemon Lefevre, 1520. Maroquin bleu de Crantz. Bauzonnet, de la bibliothèque Solar.
- *L'Histoire de Madame Sainte-Anne de ses Parens & de sa vie miracles & exemples* ; Auvers. Veuve Henry Pierre, 1450ca. Maroquin vert de Duru.
- *Les Œuvres de Clement Marot* ; Lyon, Dolet, 1543. Maroquin rouge de Du Seuil.
- *Missel de Rouen* ; Rouen, Nicolas Le Roux ; 1538. Maroquin brun du temps.
- *Interpretatio in Psalmorum Miserere mei Deus*, de Jacques sa Dolet; Lyon, Gryphius, 1533. Veau fauve de la bibliothèque de Grolier avec sa fameuse devise (Cf. Le Roux de Lincy, N°268).
- *Cronique de l'archevêque Turpin* ; Paris, Vidoue, 1527. Maroquin bleu de Bradel.
- *Virgile* ; Paris, Ulrich Gering.

Ces quelques livres précieux auront suffi à donner une idée de la richesse exceptionnelle de la bibliothèque réunie par Ambroise Firmin-Didot ; mais on y aura remarqué que celui-ci s'intéressait seulement aux livres anciens et aux beaux manuscrits, dont son cabinet était plein. La vente de cette incomparable collection « fit », en 1877, plus de 2.000.000 de francs : qu'eût-elle « fait » soixante-dix ans plus tard ?

La vente de la magnifique collection de dessins et d'estampes commença à la salle Drouot le 16 avril 1877 et se prolongea jusqu'au 12 mai. Le catalogue formait un volume de 540 pages in-4° ; il était préfacé par Charles Blanc :

« Le caractère de la Collection Didot, écrivait-il, c'est que la qualité y est jointe au nombre. Nous avons connu bien des collections en France et à l'Étranger : nulle part nous n'avons vu des œuvres aussi complètes ou aussi prêtes de l'être, -le tout en magnifiques épreuves- que les œuvres formées par M. Ambroise Firmin-Didot ».

Et Georges Duplessis, dont les appréciations suivaient celles de Charles Blanc, ajoutait : « C'est au collectionneur seul que nous avons à faire : à l'amateur éclairé qui s'entourait de manuscrits, de livres, de dessins et d'estampes, non pour avoir la vaine satisfaction de monter telle curiosité que son compère ne possédait pas, mais pour avoir sous la main des documents originaux dont il faisait profiter tout le monde ; au curieux, dans le bon sens du mot, qui lisait ses livres, qui étudiait à fond ses manuscrits, et qui faisait servir ses portefeuilles d'estampes à des travaux utiles, à des publications essentiellement intéressantes ».

## AMBROISE FIRMIN-DIDOT ÉCRIVAIN et HISTORIEN

Ambroise Firmin-Didot écrivait beaucoup ; et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer des collections incomparables qu'il amassa tout au long d'une vie intensément laborieuse, et du labeur même que supposent les livres qu'il a écrits.

Ambroise Firmin-Didot, de qui l'on connaît bien la physionomie renaesque, avait, dit-on, des mots charmants, tant sa naïveté de savant distrait était grande. On raconte, et je ne puis passer sous silence cette étourderie digne du grand Ampère, on raconte que, ayant fait certain jour un petit voyage à Sens, à l'intention du livre qu'il préparait sur Jean Cousin, il y vit chez un particulier un ouvrage du XVII<sup>e</sup> siècle imprimé sur peau de vélin et qu'il convoitait fort. Ambroise Firmin-Didot – c'était en 1872- avait alors 82 ans. Tremblant de ce que ce beau livre pouvait lui échapper, il recommanda instamment que l'on voulût bien « n'en signaler l'existence à personne » ; que son propriétaire « étant âgé de près de 80 ans, il fallait savoir attendre et qu'il achèterait le précieux volume après sa mort ».

Je ne sais ce qui advint ; mais Ambroise Firmin-Didot vécut encore pendant quatre ans après cette date : peut-être eut-il l'occasion d'acquérir le beau « vélin » du vieillard de Sens.



Ambroise Firmin-Didot, d'après une photographie anonyme.



## AMBROISE FIRMIN-DIDOT, IMPRIMEUR

Lorsque, en 1827, Firmin Didot, son père, prit sa retraite, Ambroise « fut placé à la tête de la maison, en association avec ses frères, Hyacinthe et Frédéric. Si de ce moment on ne vit plus sortir des ateliers célèbres qu’avaient dirigés naguère leurs aînés que des travaux plus ordinaires, le choix des livres sur lesquels les nouveaux maîtres portèrent leur choix en rachète la médiocrité typographique.

Ambroise Firmin-Didot, qui les méritait bien, fut comblé d’honneurs ; le jury des Expositions nationales universelles lui offrit régulièrement sa présidence ; il fut aussi président du Cercle de la Librairie ; président de la Chambre Syndicale des Imprimeurs ; membre de l’Académie des Inscriptions et Belles Lettres, et c’est lui qui, en 1829, bénéficia du dernier brevet d’imprimeur du roi qui ait été accordé.

Pénétré des efforts qu’avait accumulés sa famille dans toutes les branches du Livre, Ambroise Firmin-Didot ne cessa d’en proclamer le mérite : « J’oserai affirmer, écrit-il en 1846 à Egger<sup>50</sup>, membre de l’Institut, -qui venait de composer un mémoire sur le prix du papier chez les Anciens- j’oserai affirmer que de nos jours, nous assistons à une quatrième phase (de l’histoire de l’esprit humain). En effet, l’invention de la machine à imprimer due à Koenig ; celle de la machine à papier continu (dite machine Didot) du nom de l’un de mes parents qui en est l’inventeur ; celle du stéréotypage due à mon père, etc. constituent une nouvelle phase non moins prodigieuse que les autres. Il y a aussi loin pour la rapidité et la multiplicité des produits, entre l’état actuel de la typographie et ce qu’elle était, je ne dirai pas au temps de Gutenberg, mais au temps des Alde et des Estienne, qu’il y avait de différence alors entre leurs produits et ceux des scribes. Pour n’en citer qu’un seul exemple, chaque jour, depuis quinze ans, nous avons imprimé pour notre part la valeur de deux mille à deux mille cinq cents volumes in-8° par jour, et, à notre papeterie, d’où je vous écris (à Sorel, près Dreux, département de l’Eure), nous fabriquons chaque jour une feuille de papier de un mètre et demi de large sur vingt kilomètres de long ».

En 1878, en effet, la maison Firmin-Didot et Cie « réunissait seule l’ensemble de la fabrication du Livre : papeterie, typographie, lithographie, taille-douce, stéréotypie, galvanoplastie, fabrication des encres. Les manufactures de papiers de Sorel-Moussel, près Dreux, et leurs annexes, s’étendaient sur plusieurs communes et comprenaient huit moulins hydrauliques sur les rivières d’Eure et d’Avre. Leur production annuelle était d’environ 4.000.000 de kilogrammes. Les papiers que l’on y fabriquait étaient renommés pour les labours courants et les ouvrages de luxe, de même que pour les journaux ».

Depuis plus de quarante ans, au Mesnil, l’imprimerie des Didot utilisait la main-d’œuvre féminine –et même des sourdes-muettes-, avec le plus complet succès, et elle « sortait » non seulement les classiques anciens et modernes qui avaient fait naguère la gloire de la maison, mais de fort beaux

ouvrages illustrés, imprimés, soit à Paris, soit au Mesnil, et que leurs ateliers de chromolithographie, dirigés par le dessinateur Racinet, permettaient de magnifiquement illustrer : *les Arts au Moyen Âge, Paris à travers les Âges, l'Ornement polychrome, la Céramique japonaise, le Costume, jusqu'à une charmante édition de l'Ane d'Or*, d'Apulée, et même le Catalogue de la Librairie. Firmin-Didot, véritable « bijou typographique », disait-on à l'époque, imprimé au Mesnil, sous la direction de Charles Lefèvre<sup>68</sup>, fils de Théotiste.

La grande fortune de la maison Didot lui permettait des largesses dont peu d'imprimeries eussent été capables : des fêtes typographiques étaient parfois organisées au Mesnil-sur-l'Estrée ou à Sorel, pour l'agrément de son nombreux personnel. Le 5 octobre 1879, elle lui offrit dans sa magnifique terre de Sorel une fête de nuit en l'honneur de la Saint-Firmin. La charmante vallée de l'Eure en fut tout éberluée : un concert sur l'eau avait été organisé par le personnel des établissements de la papeterie et de l'imprimerie, et la fête fut terminée par un fulgurant feu d'artifice réglé par le fameux Ruggieri<sup>87</sup> lui-même, et qui s'acheva dans l'enthousiasme éperdu d'un « embrasement des cascades et des chutes d'eau » au rougeoiment des flammes de Bengale.

Un autre jour de la même année 1879, le 6 novembre, Alfred Firmin-Didot, imprimeur de la *Chasse Illustrée*, conviait sa rédaction et maints confrères, en l'honneur de Saint-Hubert, patron des chasseurs, à une chasse dans sa giboyeuse propriété de Lagny, chasse qui avait été précédée d'un pantagruélique banquet.

Après avoir épuisé la coupe des honneurs : imprimeur du roi, 1829, chevalier de la Légion d'honneur, 1835, officier 1855, officier de l'Instruction Publique, commandeur de l'Ordre de Sainte-Anne de Russie, officier de l'Ordre du Sauveur en Grèce, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conseiller municipal de Paris, 1844-1870, Ambroise Firmin-Didot, doyen comme son oncle Pierre des typographes français et qui avait épousé Marie Cléonice Micard, mourut à Paris le 22 février 1876, et son corps fut transporté à Sorel-Moussel, où se trouve le sépulchre de la famille Didot.

Ses amis et son personnel firent ériger sa statue sur la place publique de Saint-Roch en Beauce, près de Sorel. Une rue de Paris porte son nom, ainsi qu'une rue d'Athènes.

Quand Egger, son collègue de l'Institut, porta à la veuve d'Ambroise Firmin-Didot ses consolations et ses regrets, la pauvre délaissée », qui mourut elle-même à Sorel l'année suivante, lui répondit, navrée : « Hélas, cher Monsieur, mon pauvre mari est *mort pour avoir trop travaillé* ; ne faites pas comme lui » ; il avait quatre-vingt six ans !

Et comme, chez la gent typote, le ridicule ne désarme jamais, certain N. Boudet, un compositeur qui avait eu l'avantage d'être en relations avec l'illustre défunt, fit parvenir à un journal, qui l'inséra sans broncher, ce sonnet qui témoigne de beaucoup plus de reconnaissance que de souffle poétique :

*Heureux qui de son art avec amour s'inspire,*

*Et poursuit constamment ce sublime idéal ;*

*Il verra, tôt ou tard, la gloire lui sourire,*

*Et poser sur son front un laurier sans rival.*

*Dès ses plus jeunes ans, le grand DIDOT aspira*

*A ce but lumineux qui devient son fanal ;  
Graver, fondre, imprimer, ce fut là son empire ;  
Il s'y fit souverain, et n'aura point d'égal.*

*Helléniste profond, savant paléographe,  
Intègre citoyen, merveilleux typographe,  
On ne le vit jamais de l'honneur s'écarter.*

*Le travail prolongea, soutint, remplit sa vie :  
Héritier d'un beau nom qui domine l'envie,  
Il a su, jusqu'au bout, noblement le porter !*

Ces vers, ajoutait le journal, seraient, s'il en était besoin, une nouvelle preuve du bon souvenir que conservent les typographes de M. Ambroise Firmin-Didot : de mauvaises langues ont même prétendu qu'ils ne pouvaient guère que cela !

## BIOGRAPHIE d'AMBROISE FIRMIN-DIDOT

- E. de La Bedollière, Ambroise Firmin-Didot (*Le National*, 1869).
- *Catalogue raisonné des Livres de la Bibliothèque de M. A. F.-Didot* ; Paris, Ambroise Firmin-Didot, 1867.
- Jules Claretie, Ambroise Firmin-Didot (*L'Illustration*, février 1876).
- J. Tucker, Ambroise Firmin-Didot (*Typologie Tucker*, février 1876, 409).
- Adolphe Viollet-Le-Duc, Notice, (*Journal des Débats*, 26 février 1876).
- J. Delalain, *Ambroise Firmin-Didot, 1790-1876* ; Paris, 1876ca.
- Marquis de Queux de Saint-Hilaire, Notice sur les services rendus à la Grèce et aux Etudes grecques par M. Ambroise Firmin-Didot (*Revue Bleue*), 15 juillet 1876.
- X. Feyrnet, Ambroise Firmin-Didot (*L'Univers Illustré*, février 1876).
- Francisque Sarcey (Notice) (XIX<sup>e</sup> siècle, 26 février 1876).
- Paul Dalloz, Notice (*Moniteur Universel*, 24 février 1876).
- Aubé, Notice (*Journal Officiel*, 25 février 1876).
- Alfred Franklin, Ambroise Firmin-Didot. Notice nécrologique (*Bulletin du Bouquiniste*, mars 1876).

- *Catalogue des Livres précieux et manuscrits de la Bibliothèque de A. Firmin-Didot.* Introduction de Paris et Duplessis ; 4 vol. ; 1878-1882.
- Karl F.R.Spau, Notice (*Das buch berühmter Buchlaender*; Leipzig, 1886.
- Henri Wallon, Notice sur la Vie et les Travaux de M. Ambroise Firmin-Didot, membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; Paris, 1886. (Cf. *Bulletin des Maîtres-Imprimeurs de France*, N° 34 à 40 : feuilletton).
- *Inauguration de la statue de M. Ambroise Firmin-Didot, le 24 juin 1891* ; Le Mesnil, 1891.
- Marquis de Queux de Saint-Hilaire, *Notice sur Ambroise Firmin-Didot* ; Paris, 1898.
- *Drucke von Didot siehe unter Nr 256-262.*
- *International Directory of Antiquarian Booksellers*, 3rd edition; 1929-1930.

## PORTRAIT D'AMBROISE FIRMIN-DIDOT

- Dans Wallon, supra.
- Gravure sur bois, dans Typologie Tucker, février 1876, 411.

## BIBLIOGRAPHIE D'AMBROISE FIRMIN-DIDOT

- *Notes d'un Voyage fait dans le Levant en 1816 et 1817* ; 1831.
- *Introduction en tête du Thésaurus graecae lingua de Henri Estienne* ; Paris, 1831.
- *Réponses aux questions soumises par MM. Les membres de la Chambre de Commerce de Paris à M. Ambroise Firmin-Didot, ... sur la situation de la Librairie, de l'Imprimerie, de la Fonderie des caractères et de la Papeterie* ; mars 1831.
- *Histoire de la Guerre de Péloponèse, par Thucydide*, traduction, 4 vol. ; 1833, nouv.édit., 1872-1879.
- *Note sur la Propriété littéraire et sur la Répression des Contrefaçons faites, particulièrement en Belgique* ; Paris, 1836.
- *Note pour une imprimerie composée de quatre presses et d'une mécanique* ; Paris, 1840.
- *Avis de l'Éditeur sur la publication du Corpus inscriptionum latinarum* ; 1843.
- Discours prononcé sur la tombe de Pierre didot, le 2 janvier 1854 (*Journal de la Librairie* ; 1854).
- *L'imprimerie, la librairie et la Papeterie à l'Exposition universelle (de Londres) de 1851. Rapport...* ; Paris, 1854.

- Essai sur la Typographie (*Encyclopédie moderne* ; Paris, 1855). Tiré-à-part ; Paris, 1852.
- *Du Droit d'octroi sur le Papier* ; Paris, 1855.
- Sur le prix du Papier dans l'Antiquité (*Revue contemporaine*, 1857).
- Verbi, Alde, Estienne, Gutenberg, Stanhope, Thucydide (*Nouvelle Biographie Générale*, 1858, s.q.).
- *Les Estienne : Henri I, François I et II, Robert I, II et III, Paul et Antoine* ; Paris, 1860ca.
- *Missel de Jacques Juvénal des Ursins...* ; Paris, 1861.
- *Essai typographique et bibliographique sur l'Histoire de la Gravure sur bois... faisant suite aux Costumes anciens et modernes de Césaire Vecellio* ; Paris, 1863.
- *Notices sur Anacréon* ; Paris, 1864.
- *Odes d'Anacréon* ; Paris, 1864.
- *Étude sur Jean Cousin*, suivie de Notices sur Jean Leclerc et Pierre Woeiriot ; Paris, 1872.
- Catalogue raisonné des Livres de la Bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot ; Paris, 1867.
- *Observations sur l'Orthographe ou Ortografie* ; Paris, 1867, 2<sup>e</sup> édit. 1868.
- *Essai sur l'Orthographe des Mots composés* ; Paris, 1867.
- *Résumé des Observations sur l'Orthographe présentées à l'Académie Française* ; Paris, 1867.
- *Propositions soumises à la Commission du Dictionnaire de l'Académie Française* ; s.d.
- L'Imprimerie à Paris (*Paris-Guide*, 1867).
- *Études sur la Vie et les Travaux de Jean, sire de Joinville* ; Paris, 1870.
- *Credo de Joinville* ; Paris, 1870 (*Dissertation sur le*).
- *Essai de Classification méthodique et synoptique des Romans de Chevalerie inédits et publiés* ; Paris, 1870.
- *Des Apocalypses figurées, manuscrites et xylographiques* ; Paris, 1870.
- *Observations sur l'écrit intitulé Programme officiel de la nouvelle orthographe* ; Paris, 1871.
- *Étude sur Jean Cousin, suivie de Notices sur Jean Leclerc et Pierre Woeiriot...* ; Paris, 1873.
- *Recueil des Œuvres choisies de Jean Cousin...* ; Paris, 1873.
- *Discours de M. Didot... à l'occasion de son élection à L'institut* ; Paris, 1873.
- *Les graveurs de Portraits en France. Catalogue (de sa Collection)* ; Paris, 1875-1877.
- *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise* ; Paris, 1875.
- La Renaissance de l'Hellénisme et Alde Manuce (*Revue de France* ; Paris, 1875).
- *Les Drevet (-Pierre, Pierre-Imbert et Claude. Catalogue...* ; Paris, 1876.
- Catalogue de Portraits (*Bulletin de l'Imprimerie*, 1879).
- *La mort d'Annibal*, tragédie.(voir ci-dessus).

- *Thucydide*, 4 vol. ; traduction.
- Nombreux articles dans la *Nouvelle Biographie moderne* : Alde, Elzévir, Estienne, etc.

## IMPRESSIONS d'AMBROISE FIRMIN-DIDOT

### Sub Firmin-Didot frères.

- *Poésies de Firmin Didot*, voir ci-dessus ; 1834.
- *Catalogue raisonné des Livres de la Bibliothèque de M. A.F.-Didot* ; 1867.

## IMPRESSIONS de FIRMIN-DIDOT frères

- *Dactylologie et Langage primitif* ; 1850. Figures (M)
- *Essai sur l'Inégalité des Races humaines*, de Gobienau, 4 vol. ; 1853-1855. (M).
- Le Comte P. L. Roederer, *Oeuvres*, 8 vol.; 1853-1859.
- Victor Fournel, *les Contemporains de Molière*, 3 vol. ; 1853-1875.

Fac similé d'un manuscrit unique du Credo de Joinville, précédé d'une Dissertation par A. F.-Didot et suivie d'une traduction en français moderne par le chevalier Artaud de Montor ; 1870.

## HYACINTHE, 1827-1868

Né en 1794, mort en 1880.

Second fils de Firmin, il naquit le 11 mars 1794. Il obtint son brevet d'imprimeur en lettres au Mesnil-sur-l'Estrée en 1836, en remplacement de son père : il avait été chargé par lui de la direction des établissements du Mesnil en Eure, et de Sorel en Eure-et-Loir, où des imprimeries avaient été adjointes par Firmin Didot à ses papeteries. C'est là que, en 1838, il imprima le *Recueil complet d'Impositions* de son prote Théotiste Lefèvre.

Un peu avant 1835, Rignoux<sup>51</sup> venait d'échouer à Montbard dans « sa tentative d'initiation des femmes à la composition typographique » ; les Didot lui firent des propositions d'achat sur lesquelles l'entente ne tarda point à se faire, et c'est le matériel de ces ateliers délaissés qui fut aussitôt transporté et installé au Mesnil. Sous la direction intelligente de Théotiste Lefèvre<sup>52</sup>, prote chez Firmin Didot ; les meilleurs des élèves de l'école gratuite qu'avait fondée au Mesnil le Conseil Général de l'Eure, devinrent bientôt d'excellentes compositrices capables de s'en prendre au grec.

« Désormais, dit Morin (*Op.cit.*, mai 1906, p.158), les travaux quittent l'imprimerie de Paris pour émigrer au Mesnil », alors que « Lainé, d'abord prote-directeur, s'associe avec son neveu Julien Havard et continue rue des Saints-Pères l'imprimerie des Didot, qui sera vendue en 1872 à Georges Chamerot<sup>88</sup>.

Hyacinthe Didot « s'était retiré en 1868. Mais depuis 1827, il exploitait avec ses frères, Ambroise et Frédéric, l'immense établissement que leur père venait de leur céder. Ils étaient devenus eux-mêmes imprimeurs de l'Institut de France et s'étaient attachés, l'un et l'autre, à une nouvelle édition du *Thesaurus graecae linguae* d'Henri Estienne<sup>53</sup>.

En 1848, ils furent chargés par la Banque de France de l'impression de billets de cent francs, et c'est à cette occasion que fut employé « avec autant de célérité que de succès », le procédé de gravure galvanoplastique de M. Hulot, graveur de la Monnaie.

Hyacinthe Firmin-Didot mourut à Chandai (Eure), le 7 août 1880.

## FRÉDÉRIC

Né en 1799, mort en 1836.

Troisième fils de Fimin Didot, Frédéric « dirigeait plus particulièrement la papeterie du Mesnil ».

Mais je ne sais rien de sa vie, si non qu'il mourut à quelques jours de distance du décès de son père.

## ALFRED

Né en 1828, mort en 1913.

Fils d'Ambroise, il naquit à Paris le 8 février 1828.

« Héritier du goût de son père pour les lettres », Alfred Didot, dont le nom de famille était devenu Firmin-Didot à la suite de l'option de son père et en souvenir de son grand-père, « avait déjà en 1852, donné une traduction française des fragments inédits de Nicolas de Damas<sup>55</sup>, découverts à l'Escurial par Miller », ces fragments qui « avaient été publiés une première fois dans la Bibliothèque des Auteurs grecs ».

Mais sa forte formation classique ne lui faisait point oublier qu'il appartenait à une famille qui, depuis plus de deux cents ans, s'était donnée, corps et âme à la typographie. Alfred Firmin-Didot devint en 1855 co-gérant de la maison Firmin-Didot, fonction dans laquelle il fut secondé par Dumoulin.

Ses créations furent choisies : *La Mode illustrée* (1860) ; la *Chasse illustrée*, à laquelle collaborèrent le marquis de Cherville, De La Rue, Bellecroix, Alexandre Dumas le Père, détaille et Neuville (1867) ; *Bibliothèque de la Chasse*, *Bibliothèque des Mères de famille*.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1878 et officier en 1889, il fonda au cours de cette dernière année un atelier de composition pour Sourdes-muettes dans son imprimerie du Mesnil-sur-Estrée et y obtint, dit-on, d'excellents résultats.

En 1882, la maison Firmin-Didot céda la propriété de son *Annuaire du Commerce Didot-Bottin* à Layus<sup>56</sup>, mais Alfred et son cousin Paul Didot, en demeurèrent présidents.

Alfred Firmin-Didot semble d'ailleurs être demeuré à ce moment, l'âme même de l'important établissement. La vieille réputation de la maison ne semble pas avoir eu à en souffrir : les expositions et les étrennes qui se succédaient venaient prouver périodiquement sa vitalité :



*Flore des Alpes, Traité général de Botanique, Dictionnaire de l'Art, de la Curiosité et du Bibelot, les Femmes dans la Société chrétienne, Jeanne d'Arc, Histoire d'Albert Dürer, Esquisse de Jacques Callot, Œuvres complètes d'Albert Scott*, autant de livres qui, avec *Paris à travers les âges* du Bibliophile Jacob, les *Rues du Vieux Paris*, de Victor Fournel, *Histoire de la Littérature française*, apportaient de la pâture à tous les goûts et à toutes les bourses.

Mais ce fut surtout le *Jésus-Christ* de Louis Veuillot, magnifique édition illustrée que Jules Précy apprécia comme voici : « Il existe au Vatican un musée chrétien, immense galerie où ont été déposés les débris de sarcophages chrétiens, les inscriptions gravées sur le marbre, les pierres tumulaires, les peintures sacrées de tous les âges, depuis le II<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque de la Renaissance ; ce musée est continué à Rome par les catacombes, par les basiliques, par les églises des premiers siècles qu'on exhume pêle-mêle avec les temples païens et les statues de faux dieux ; on en trouve des fragments sur la voie Appienne. L'histoire du Christ à travers les âges, de notre éminent confrère M. Louis Veuillot, est la reproduction de cet immense musée, c'est l'épopée de l'art chrétien, véritable chef-d'œuvre de typographie et d'illustration, édité par la maison Didot, contenant 180 gravures exécutées par MM. Hugo père et fils, et 16 chromo-lithographies, véritable itinéraire du Christ à travers les siècles... ».

En 1896, la papeterie du Mesnil-sur-l'Estrée et celle de Sorel-Moussel, qui appartenait aux Didot, furent vendues à Olmer et Hesbert.

Alfred Firmin-Didot, qui avait épousé Louise Bouin de Grand-Champ, mourut à Escorpain dont il était maire, le 15 septembre 1913 ; il y fut inhumé.

« *Du registre des actes de l'Etat civil de la commune (d'Escorpain, Eure-et-Loir) il appert que*

« *Le quinze septembre mil neuf cent treize dix heures et demie du soir, Alfred Firmin-Didot, propriétaire, né le huit février mil huit cent vingt huit, à Paris, fils de Ambroise Firmin-Didot et de Marie Cléonice Micard, veuf de Louise Couÿn de Grand-Champ, est décédé en ladite commune en son domicile, au château d'Escorpain... ».*

(Archives de l'Etat civil d'Escorpain (Eure, 1913, N°3).

## BIOGRAPHIE d'ALFRED FIRMIN-DIDOT

- Émile Baillière, Alfred Firmin-Didot, 1828-1913 ; (*Courrier du Livre*, octobre 1913).

## PORTRAIT D'ALFRED FIRMIN-DIDOT

- *Courrier du Livre*, ibid.

### Paul Firmin-Didot

Né en 1826, mort en 1905.

Fils d'Hyacinthe. « En 1875, il abandonnait, dit Edmond Morin, la direction des papeteries », ce qui ne nous dit pas grand-chose, car il poursuit : « Aussi, à la mort d'Ambroise, en 1876, c'est Alfred Firmin-Didot, son fils, -fils de qui ?- , né à Paris en 1828 -donc, fils d'Ambroise !- , qui continua la maison en compagnie de son cousin, M. Edmond Magimel ; elle fut reprise par MM. Maurice Firmin-Didot et Lucien Hébert, son cousin, sous la firme Firmin-Didot et Cie ».

Tout cela est bien amphigourique.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que, le 16 mai 1896, les Didot cédèrent à Georges Olmer et J. Hesbert, leurs papeteries de Sorel, Saint-Roch et Saussey, en Eure-et-Loir, et que la société nouvelle adopta comme raison sociale Anciennes Papeteries Didot ; Georges Olmer et J. Hesbert, et fixa son siège social à Paris, au numéro 5 de la rue du Pont-de-Lodi.

## L'IMPRIMERIE DIDOT SANS LES DIDOT

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, quand Théotiste Lefèvre, ce dieu des typographes français, eut organisé l'atelier du Mesnil, « les travaux, dit Edmond Morin, quittèrent l'imprimerie de Paris pour émigrer en Eure-et-Loir ».

Toutefois, « Lâné, d'abord prote-directeur, s'associe avec son neveu Julien Havard, et, malgré son brevet personnel, continue l'imprimerie de la rue des Saints-Pères, sous le nom des Didot » ; mais « en 1872, ils la vendirent à Georges Chamerot ».

## ÉDOUARD FIRMIN-DIDOT

Fils de léger. Je ne sais rien de lui, et il ne semble pas que quiconque en sache davantage, si non qu'il fut l'auteur d'une traduction de la *Vie des Poètes anglais*, du docteur Johanson.

## IMPRESSIONS POUVANT ÊTRE ATTRIBUÉES soit à PIERRE-FRANÇOIS, soit à PIERRE-NICOLAS

- J. de La Fontaine, *les Amours de Psychée et de Cupidon* ; 1791. Figures de Schann, gravées par Mlle Demouchy, Bonnefoy ou Demouchy.
- Montesquieu, *le Temple de Gnide*.

## Branche cadette

### PIERRE-FRANÇOIS DIDOT, 1765-1795

Né en 1732, mort en 1795.

Second fils de François, Pierre-François Didot naquit à Paris en 1732. Il y fut reçu libraire en 1755 et imprimeur dix ans plus tard. On le nommait volontiers, et il se nommait lui-même, Didot le Jeune.

Mais il était graveur de caractères, lui aussi, et la belle *Imitation de Jésus-Christ* en langue latine qu'il publia en 1788 : *Libri quatuor di Imitatione Christi praecipuo regni administro, dicati*, dans laquelle fut inauguré le petit-paragon (corps 18) créé par son fils Henri, va nous renseigner sur son œuvre :

« Adonné depuis bientôt quarante ans aux choses du Livre, écrivait-il à ce moment –il avait 51 ans-, pensant que rien de ce qui le regarde ne m'est étranger, j'ai vraiment embrassé toutes les parties de cet art. La connaissance des livres anciens m'a passionné : je ne manquai pas de la curiosité des nouveaux, dont je me suis constitué un fort ample bagage, en ouvrages de physique, médecine, chirurgie, chimie et autres de ce genre.

« Un goût héréditaire de l'art typographique me possédait, mes vœux les plus ardents étaient pour que me fût ouvert un champ d'action où se pût exercer toute mon industrie, quelque modeste qu'elle fût. Donc, en l'année 1777, j'acquis une imprimerie, à laquelle présidait Philibert Vincent<sup>97</sup>, imprimeur du prince de Bourbon, frère puîné du roi (il fut, dit Capelle, nommé imprimeur du roi en cette même année 1777). Ce prince sérénissime m'ayant ordonné d'être le directeur de ses presses, j'ai pensé que cet emploi très honorable ne m'était pas confié dans un autre but que de rendre mon art aussi voisin que possible de la perfection. Enflammé donc d'une noble ardeur et faisant divers essais non sans certains revers de fortune, je ne me laissai abattre par aucun amas de difficultés, surtout lorsque je dus, à propos de l'encre, renouveler des expériences.

« En l'année 1783, j'eus un atelier pour fondre les caractères. Dans ce domaine, le travail et les efforts des graveurs tombaient à néant parce qu'ils étaient attachés à une vieille méthode dont s'éloigner si peu que ce fût leur eût paru sacrilège. J'usai donc, pour fondre les caractères, de l'aide de quelqu'un qui n'avait jamais fait l'apprentissage de cet art. L'exemple de cet artisan engagea l'un de mes fils, qui ne s'était montré ni grossier ni maladroit pour peindre et tracer des lettres, à fondre les caractères. Comme il avait fondu non sans succès des caractères italiques encouragé par l'approbation des connaissances, il s'efforça de faire à mon insu, ses premiers caractères romains, appelés *Petit-Parangon*, ceux qu'aujourd'hui je mets publiquement en lumière. Comme ils sont les prémices de son art, il m'a semblé que je les consacrerai, pour ainsi dire, en les faisant servir à l'édition de cet ouvrage très excellent dont le texte est *Imitation de Jésus-Christ...*

« Maintenant, ma librairie est cet atelier depuis longtemps établi et fondé dans la rue dit *Essone*. J'espère l'amener à une telle perfection que même les étrangers lui portent envie ».

Pierre-François Didot, qui avait apporté une attention toute particulière à la fabrication du papier, acquis et organisé la papeterie d'Assonnes, y installa la première machine à papier, imaginée par son comptable, Louis Nicolas Robert.

Mais il fut surtout imprimeur, et l'on connaît ses principales impressions, notamment la magnifique *Imitation de Jésus-Christ*, dans laquelle il inaugura l'un de ses plus beaux caractères : le petit-Parangon, comme il vient lui-même de nous le dire.

Serait-ce à lui, Pierre-François, qui imprima pour le dauphin un très beau *Télémaque*, qu'arriva l'aventure que l'on m'a racontée de la manière que je vais dire ?

Quand Didot s'aperçut qu'il touchait à la fin de sa carrière, il voulut qu'elle se terminât par un chef-d'œuvre, ce qui était de tradition dans cette maison. Il se détermina pour un « *Télémaque* » et le vit sans défaut.

Aussitôt on se met à l'oeuvre. Tous les correcteurs –et il y en avait dans une maison didot-épluchèrent à l'envi le livre magnifique, et quand, certain soir de l'année 1790, à la table de famille, le prote apporta l'in-octavo majestueux, Pierre-François Didot faillit prendre un « coup de sang » en lisant sur la couverture du « plus beau livre » ce titre ahurissant *Létémaque, sinon è vero...*

Pierre-François Didot, de qui le brevet d'imprimeur serait, non point de 1765, mais, dit Edmond Morin (*La Fonderie typographique* ; mars 1906, p.83), du 30 mars 1780, était libraire de la Faculté de médecine, et devint imprimeur de Monsieur le futur Louis XVIII. C'est en cette qualité qu'il imprima ses plus beaux livres.

Il était établi sur la quai des Grands-Augustins, au numéro 22, sous l'enseigne de *Saint-Augustin*, et son imprimerie se trouvait rue du Hurepoix, à l'emplacement qui est aujourd'hui sur la quai des Augustins, entre la rue Gît-le-cœur –que l'on devrait dire Gilles-Cœur- et le pont Saint-Michel.

Imprimeur remarquable, Pierre-François Didot fut un papetier non moins magnifique.

À une époque que l'on semble ignorer, mais qui doit être voisine de l'année 1780, Pierre-François Didot avait acquis la papeterie d'Essonnes. Cette manufacture, visiblement devint pour lui l'objet d'une évidente prédilection. Il y installa son fils Léger –Didot Saint-Léger- comme directeur, et c'est seulement en 1789, que, ayant cédé son imprimerie à son aîné, Pierre Nicolas Firmin, et sa fonderie à Henri, il se rapprocha d'Essonnes et y apporta plus de soins.

En 1794 (18 floréal an II), les représentants, membres du Comité des Inspecteurs de la Convention écrivent à cette dernière : « Nous vous adressons le citoyen Didot, qui va vous exposer la demande sur laquelle nous vous invitons à faire droit le plus promptement possible, par ce que nous avons mis sa papeterie d'Essonne en réquisition pour la fabrication du papier des Lois » (*Archives Nationales*, AF11, carton 157, pièce 135).

On trouvera, sous le nom de Léger Didot, ce qui concerne plus spécialement la papeterie.

Pierre-François Didot fut aussi graveur de lettres et fondeur, et c'est au nom de Henri, son fils puîné, que sont consignés les faits relatifs à cette branche de son art : il semble s'être beaucoup reposé sur ce dernier pour entretenir ses casses des beaux caractères dont il se servait.

Pierre-François Didot eut au moins cinq enfants : Pierre Nicolas, Henri et Léger, de qui il sera dit deux mots ; une fille qui épousa Bernardin de Saint-Pierre, l'auteur délicat de *Paul et Virginie*, celui qui écrivait à sa femme : « il faut que tu rallumes mon feu, je ne dis pas celui de mon cœur, car celui-là ne s'éteindra qu'avec ma vie, mais celui qui m'inspire ma prose si goûtée de tout le monde, et qui te sort des yeux et de la bouche quand tu m'adresses la parole » ; et certainement une autre fille encore, qui dut épouser un Dupont, puisque l'un des témoins au décès de Pierre Nicolas Firmin, fils de Pierre François, fut « Philippe François Dupont, son beau-frère », et que ce beau-frère ne peut-être un frère de sa femme, puisque celle-ci était une Autran. Pierre-François Didot, dit-on, mourut à Paris en 1795, laissant son imprimerie à Pierre Nicolas Firmin qui, mort en 1831, à l'âge de 68 ans, devait être son fils aîné ; sa fonderie à Henri, et la papeterie d'Essonnes à Léger.

On a vu plus haut que le parti pris par Pierre François Didot, fils puîné de François, de prendre le nom de Didot-le-Jeune pour se distinguer de son frère aîné François-Ambroise ; que celui pris par Pierre Nicolas Firmin, fils de Pierre François, de choisir le même surnom de Didot-le-jeune pour se distinguer, lui, sans doute de son cousin Pierre, puisqu'il était l'aîné de sa propre famille -, que cette double qualification créait une étrange confusion et rendit, pendant une courte période de temps, toute attribution à peu près impossible.

En effet, Pierre François Didot demeura « Didot-le-Jeune » depuis 1765 jusqu'à sa mort en 1795 ; Pierre Nicolas le fut depuis 1789, époque où son père abandonna fonderie et imprimerie tout en demeurant directeur de l'atelier de Monsieur, frère du roi, juqu'au XIX<sup>e</sup> siècle largement entamé. Il n'existe donc, en réalité, qu'une courte période de critique, allant de 1789 à 1795, période que je vais essayer de réduire encore et même d'annihiler si la chose est possible.

Il est probable, en effet :

1. Que Pierre-François Didot dut ralentir très notablement son activité typographique à partir du moment où, décidé à porter tous ses efforts sur la papeterie d'Essonnes, il se détermina à céder son imprimerie à Pierre-Nicolas-Firmin ;
2. Que, d'ailleurs, l'eût-il continuée, cette activité, ce qui est peu vraisemblable, son titre d'imprimeur de Monsieur, qui figure toujours sur ses impressions depuis le moment où il en avait été investi, suffisait amplement à sauvegarder sa personnalité.

Il devient donc possible de réduire à un insignifiant minimum les risques d'erreur, en attribuant à Pierre Nicolas Firmin toutes les impressions publiées par « Didot-le-Jeune », depuis 1791 inclus jusqu'à 1795, quand elles ne sont point signées « Pierre-François –ou P.F.- Didot, ou bien « imprimeur de Monsieur ».

Les mêmes difficultés, d'ailleurs, semblent se renouveler avec la dénomination « Didot l'Aîné » qu'adoptèrent, successivement par bonheur, François Ambroise Didot, son fils aîné Pierre, et le fils de ce dernier, Jules. Si, en effet, nous ouvrons à la page 220 le catalogue de la Bibliothèque Gougy<sup>72</sup>, vendue en 1934, nous y voyons voisiner, sous les numéros 565 et 566, deux éditions des *Œuvres de Racine*, imprimées, l'une en 1784 par Didot l'Aîné, l'autre en 1801 par Pierre Didot l'Aîné. Or, François-Ambroise imprima jusqu'en 1789, et Pierre ne commença à le faire qu'au cours de cette année-là. Il n'est donc, en ce qui les concerne qu'une seule année un peu douteuse, 1789, encore faudrait-il que l'impression douteuse ne portaât aucune mention susceptible d'en

révéler l'imprimeur vrai : il est certain, par conséquent, que l'édition de 1784 est de François-Ambroise Didot, et celle de 1801 de son fils Pierre.

Quand à la même qualification de « didot l'Aîné » que prit parfois Jules Didot, sans avoir, pour le faire, aucun motif, puisqu'il était fils unique de Pierre, les dates suffisent pour qu'aucune équivoque ne soit possible.

## BIOGRAPHIE de PIERRE-FRANÇOIS DIDOT

- Dans E. MORIN, les Didot (*La Fonderie typographique* ; 1906, p.83)
- E. MORIN, *Documents typographiques*. I. L'Art de l'Imprimerie, par P.F. Didot, dit le Jeune ; thorigny-sur-Marne ; 1913.
- *Catalogue des Livres provenant du Cabinet de Didot le Jeune* ; Paris, Onfroy, an IV (1796).

## BIBLIOGRAPHIE de PIERRE-FRANÇOIS DIDOT

- *L'Art de l'Imprimerie*, dans Dictionnaire raisonné universel des Arts et Métiers, de l'abbé Jaubert ; Paris, 1773.

## ÉDITIONS ou IMPRESSIONS de PIERRE-FRANÇOIS DIDOT

- De Tressan, *Histoire de Huon de Bordeaux* ; 1779 (cette date est sûrement erronée, et il s'agit évidemment de l'édition publiée en 1799 par Pierre Nicolas Didot).
- *Description générale et particulière de la France, ou Voyage pittoresque de la France*, 12 vol. ; 1781-1796. Figures de Lallemand, gravées par divers artistes (s).
- T. Trasso, *la Gierusalemme liberata*, 2 vol. ; 1784. (groupe 51, N°72). Figures de Cochin, gravées par Dambrun, de Launay, Delignon, Lingée, Patas, Simonet et Varin.
- Allix, *les Quatre Ages de l'Homme* ; 1784. Figures de Gois, gravées par Rillet (s).
- Abbé Roy, *l'Ami des Vieillards*, 2 vol. ; 1784.
- *Florian, (Œuvres de)*, 10 vol. ; 1784-1792. Frontisp. de Queverdo.

- *Les Aventures de Télémaque*, par Fénelon, 2 vol. ; 1785. Figures de Mounet, gravées par Montulay et tilliard (w).
- L(ebas). *Mémorial pittoresque de la France ...* ; 1786. Figures de Sergent, Duvivier et Jaminet, gravées par de Machy, Jaminet, etc. Ouvrage inachevé (s).
- *Œuvres de M. de Saint-Marc*, 2 vol. ; 1785. Figures de Danloux, Moreau, Cochin, Eisen, Marillier, gravées par Gaucher, Leveau (g).
- Mouradja d'Ohsson, *Tableau de L'empire Ottoman...*, dédié au roi de Suède, 3 vol. ; 1787-1820 (s). Figures de Quéverdo, gravées par de nombreux artistes.
- *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, de Longues. Traduction nouvelle avec figures nouvellement dessinées sur le peintures de Mgr le duc d'Orléans, régent ; 1787. Figures de Philippe d'Orléans, gravées par Martini (t).
- *Œuvres de Palissot*, 4 vol. ; 1788. Figures de Monnet et Méon (m).
- Berquin, *Romances* ; 1788. Figures de Boreli gravées par Dambrun, Delignon etc. (s).
- *Imitation de Jésus-Christ* ; 1788. Avec les caractères d'Henri Didot.
- Florian, *Estelle*, roman pastoral ; 1788. Figures de Quéverdo (s).
- Jacques Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie* ; 1789. Figures des Moreau et Vernet, gravées par Girardet, Halbaw et de Longueil (w).
- *Œuvres complètes de Regnard*, avec des avertissements et des remarques sur chaque pièce, par M. G(arnier), 6 vol. ; 1789-1790 (s).
- *La Sainte Bible*, 2 vol. ; 1789. Figures de Marillier et Mousiau (s).
- *Les Muses*. Collection d'Estampes en couleur ; 1789 (voir in-fine).
- *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*, 2 vol. ; 1790. Figures de Cochin et Moreau-le-Jeune (g).
- M.J. Chénier, *Charles IX, ou l'Ecole des rois* ; 1790. Figures de Borel, gravées par Berthet et Delignon (s).
- J. de La Fontaine, *les Amours de Psyché et de Cupidon* ; 1791. Figures de Schall, gravées par Bonnefoy, Demouchy et Colibert (w).
- J. Bernardin de Saint-Pierre, *la Chaumière Indienne* ; 1791 (w).
- J. Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la Nature*, 5 vol. ; 1791. Figures et Cartes (t).
- *Les Géorgiques de Virgile*, traduites en vers français par De Lille ; an II.
- *Tableau de l'Empire ottoman* ; 1796 (Capelle).

Cet ouvrage, offert par Baer et Cie de Franfort dans son catalogue N°765, p.11, sous le numéro 63, est trop particulier pour qu'il n'en soit point fait ici une mention spéciale.

Voici comment le présente Baer :



68 Les MUSES. — Collection d'Estampes gravées en couleur; avec l'explication des figures, suivie d'un coup d'oeil rapide sur les Beaux-Arts. Paris, de l'imprimerie de Monsieur, chez le sieur Gamble, Anglois, inventeur de l'impression des Estampes en couleur, et marchand d'Estampes, maison de la Manufacture royale de Papiers peints, rue de Louis-le-Grand, au coin du Boulevard; (et chez) Didot le jeune, imprimeur de Monsieur, quai des Augustins, No. 22 MDCCLXXXIX (1789). In-fol. Avec 13 planches gravées en couleurs d'après GERARD (1), ANGELIKA KAUFMANN (3), LAGRENEE LE JEUNE (7) et [PH.] CARESME (2), PAR [A.] PHELIPPEAUX (6), RUOTTE (3), SANDOZ, JULIEN, COUET et PARTOUT L'AINÉ. Faux titre, titre, 210 pp., 1 f. d'errata. *Jolie reliure de l'époque, veau brun doré, 3 fil., bordure de chaînes, fers de vases aux coins, dos avec titre sur-marquain rouge orné à petits fers avec des vases, ustensiles de peinture etc., dent. int., tr. dor.* 10000.

Non cité par Cohen et probablement unique. Le seul exemplaire que nous trouvons cité fut décrit en 1821 par Cicognara sous le no. 4732. Lewine p. 378 cite une autre édition avec les planches imprimées en bistre, dessinées et gravées par d'autres artistes inférieurs d'après l'exemplaire dans le St. Kensington Museum. Les autres exemplaires ont été probablement détruits par des marchands d'estampes pour vendre les magnifiques planches en couleurs séparément.

Le texte du faux-titre est: Le Génie des Beaux-Arts fécondé par les Muses. Au verso est une: Table des Estampes qui ornent cet ouvrage, avec le nom des Artistes qui ont coopéré à leur perfection. Cet ouvrage contient les planches suivantes:

1. L'Influence d'Apollon et des Muses ranimant le Monde par les beaux Arts. The Earth reanimated by the Influence of Appollo, the Muses and the fine Arts. Designed by Girard. Engraved by Philippeaux.
2. Calliope, Muse qui préside à la Poésie Heroique. Calliope, Muse presiding over Heroic. Designed by Lagrenée. Engraved by Philippeaux.
3. Clio, Muse qui préside à l'Histoire. Clio, Muse presiding over History. Drawn by Lagrenée. Engraved by Julien.
4. Erato, Muse qui préside à la Poésie amoureuse. Erato, The Muse presiding over love Poetry. Painted by Lagrenée. Engraved by Ruotte.
5. Melpomene, Muse qui préside à la Tragédie. Melpomene, Muse presiding over Tragedy. Drawn by Careme. Engraved by Philippeaux.
6. Thalia Muse qui préside à la Comédie. Thalia Muse presiding over Comédie. Drawn by Lagrenée. Engraved by P. C. Ruotte.
7. Euterpe Muse qui préside à la Musique. Euterpe Muse presiding over Music. Drawn by Lagrenée. Engraved by Couet.
8. Polymnie, Muse qui préside à l'Eloquence. Polymnie, Muse presiding over Eloquency. La Grenée le Jeune del. Philippeaux sculp.
9. Terpsichore, Muse qui préside à la Danse. Terpsichore Muse presiding over Dancing. Drawn by La Grenée. Engraved by P. C. Ruotte.
10. Urania, Muse qui préside à l'Astronomie. Urania, Muse presiding over Astronomy. Dessiné par Careme. Gravé par Partout l'ainé.
11. Le Génie de la Peinture. The Genius of Painting. Drawn by Angelica Kauffmann. Engraved by Philippeaux.
12. Génie de la Sculpture. Genius of Sculpture. Angelica Kauffmann pinxit. Philippeaux sculp.
13. Génie de l'Architecture. Genius of Architecture. Angelica Kauffmann pinxit. Gravé par Sandoz.

## PIERRE NICOLAS FIRMIN, 1789-1831

Né en 1765, mort en 1831.

Pierre Nicolas Firmin Didot était né à Paris en 1763 : « L'an 1831 il se trouvait âgé de 68 ans », dit l'acte de son décès ; il était donc, non point le troisième fils de Pierre François, ainsi que le disent tous les auteurs, sauf Capelle (qui écrit en parlant de Pierre François : « il laissa quatre fils, le premier, Pierre Nicolas Firmin... »), mais bien son fils aîné. Il dut avoir pour parrain quelque Firmin que j'ignore et de qui il prit le prénom.

Il épousa Marie Félicité Autran.

De qui, dans ces conditions, entendait-il donc se distinguer en se désignant lui-même sous le nom de « Didot-le-Jeune » ? Ou bien, l'état civil reconstitué de Paris aurait-il commis quelque erreur en le faisant mourir « à 68 ans en 1831 » ? Si oui, il n'aurait eu que 62 ans au plus, et serait né, par conséquent, en 1769 : qui fixera ce point d'histoire ?

Quoi qu'il en soit, Pierre François Didot, en 1789, abandonna quelque peu l'imprimerie à Pierre Nicolas Firmin, tout en en restant le principal titulaire, en même temps qu'il plaçait Henri à la tête de sa fonderie ; et il faisait ainsi dans le but de s'occuper plus activement du moulin à papier d'Essonne, qui lui appartenait, et qu'avait dirigé jusque là Léger, son plus jeune fils.

Pierre Nicolas Firmin était établi dans la rue des Maçons-Sorbonne, aujourd'hui rue Champollion, et c'est là sans doute que, en vertu du décret du 2 mars 1811, qui augmenta de vingt le nombre des ateliers maintenus le 30 janvier précédent, sur les quatre cents qui fonctionnaient à Paris, il fut nommé titulaire.

Excellent technicien déjà dans l'imprimerie du Comte de Provence, Monsieur, que dirigeait son père avec une rare autorité, c'est lui qui, devenu chef d'industrie, composa en 1827, avec le corps de deux points et demi gravé par son frère Henri, un « Horace » et les Maximes de La rochefoucauld : on retrouvera ce caractère microscopique, un peu plus tard, entre les mains de Jules Didot, son cousin.

Pierre Nicolas Didot, qui avait commencé sa carrière avec les romans de chevalerie de Tressan<sup>47</sup>, que ce dernier avait découverts à Rome dans la Bibliothèque du Vatican, imprima en 1795 une magnifique édition du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau, et il fit hommage, le 31 janvier 1796, au Corps législatif.

Il mourut à Paris le 17 juin 1831 :

*«L'an mil huit cent trente et un, le dix-septième jour du mois de juin, deux heures de relevée. Par devant nous Joseph Démons, adjoint au maire du onzième arrondissement de Paris, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil sont comparus MM. Philippe François Dupont, propriétaire... demeurant rue Saint-Hyacinthe Saint-Honoré, N°7, beau frère du défunt, et Paul Louis Legrand..., demeurant rue des Maçons-Sorbonne N°16, cousin du défunt. Lesquels, nous ont déclaré que le dix-sept de ce mois, dix heures du matin, Pierre Nicoals Firmin Didot, âgé de soixante-huit ans, natif de Paris, y demeurant susdite rue des Maçons-Sorbonne, N°13, quartier de la sorbonne est décédé en ladite demeure... »*

*(Préfecture du département de la Seine. Extrait des minutes des actes de décès de l'ancien onzième arrondissement de Paris, année 1831, N°10 024).*

Il semble que Pierre Nicolas Firmin Didot possédât lui-même une fonderie qui, après sa mort, fut recueillie par son parent Léger.

IMPRESSIONS DE PIERRE -NICOLAS DIDOT

- *Constitution française* ; 1791 (Claudin).
- De Tressan, *Histoire du petit Jehan de Saintré et de la Dame des Belles cousines, extraite de la vieille chronique de ce nom* ; 1791. Figures de Moreau (g).
- De Tressan, *Histoire de Gérard de Nevers et de la belle Euriant, sa mie* ; 1792. Figures de Moreau (g).
- *Le Nouveau testament* en latin et en français, traduit par Sacy, 4 vol. ; 1793. Figures gravées sur les dessins de Moreau le jeune.
- *Lucrèce, de la Nature des Choses*, traduit par La Grange, 2 vol. ; 1794. Figures de Choffard et Monnet.
- Virgile, *les Géorgiques* ; 1794.
- Montesquieu, *le Temple de Gnide* ; 1794. Figures de Rigault (g).
- Gresset, *Œuvres choisies* ; 1794. Figures de Moreau (g).
- Montesquieu, *Le Temple de Gnide* ; 1795 (Claudin).
- Jean de La Fontaine, *les Amours de Psyché et de Cupidon* ; 1795. Figures de Rigault et de Moreau, gravées par Audouin, Dambrun, Duhamel, Dupréel, de Ghendt, Halbou, Petit et Simonet (w).
- Le Sage, *Histoire de Gil Blas de Santillane* ; 1795. Figures de Bornet, Charpentier, Bertany, gravées par Hubert (e).
- Voltaire, *La Pucelle d'Orléans*, 2 vol. ; 1795. Figures de Le Barbier, Marillier, Monnet et Gaucher (g).
- *Idylles de Bion et Moschus*, traduction de Le Gail ; 1795. Figures de Le Barbier (s).
- Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social ou Principes du Droit politique* ; 1795.
- Saint-Lambert, *Œuvres*, 2 vol. ; 1795.
- Thompson, *les Saisons*, traduction de l'anglais ; 1796. Figures de Lemercier.
- *Lettres d'Héloïse et d'Abailard*, 3 vol. ; 1796. Figures de Moreau (g)
- Jean Racine, *Œuvres complètes* ; 1796. Figures.
- Scarron, *Le Roman comique*, 3 vol. ; 1796. Figures de Le Barbier, gravées par Baquoy, Dambrun, Duclos, Hubert, Patas, Petit, Romanet et Simonet (w).
- De Tressan, *Roland l'Amoureux*, de Mathéo-Maria Boyardo, comte de Scandiano, 2 vol. ; 1796. Figures (s).
- Goethe, *Werther*, traduction de C. Aubry, 2 vol.; 1797. Figures.
- Crébillon père, *Oeuvres*, 2 vol; 1797. Figures de Peyron (s).
- *Roman de la Rose* ; 1799. Portrait de Monnet.
- J.-J. Barthélemy, *Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce*, 7 vol. ; 1799.
- De Tressan, *Histoire de Huon de Bordeaux*, ornée de figures en taille-douce ; 1799. (s).
- De Tressan, *Histoire de Tristan de Léonois et de la Reine Yseult*, édition ornée de figures en taille-douce, 2 vol. ; 1799 (s).
- *Réflexions morales de l'Empereur Marc Aurèle* ; 1800. Figures de Moreau, gravées par Simonet et Dambrun (s).

- H. de Mendoza, *Aventures et Espiègleries de Lazarille de Tournes*, 2 vol. ; 1801. Figures de Ransonnette.
- *Contes de Fées...* ; 1801. Figures de Canu (s).
- Fr. Le Vaillant, *Histoire naturelle d'une partie d'oiseaux nouveaux et rares de l'Amérique et des Indes*. T.1 (seul paru) ; 1801.

Pourquoi ne trouve-t-on plus aucune impression de Pierre Nicolas Firmin Didot entre 1801 et 1831, date de sa mort ? Il est fort étrange que les catalogues qui ont été consultés à son sujet soient aussi muets en ce qui le concerne.

## HENRI,

Né en 1763, mort en 1852.

Fils -le second sans doute- de Pierre François, Henri Didot naquit à Paris en 1765. Il fut le très fidèle collaborateur de son père, qu'il seconde dans tous ses travaux.

Il inventa personnellement, en 1806, le moule à refouloir, qui figura et « fut jugé digne d'un prix d'encouragement ». Ce nouvel instrument, que son inventeur appelait moule polyamatique, permettait de fondre d'un seul jet jusqu'à 150 lettres ; il fut le précurseur de la machine à fondre les caractères. Il fondait, lui, « une à une et avec la plus grande netteté, les lettres de deux points », c'est-à-dire les initiales de départ des chapîtres et les lettres de titres, c'est-à-dire encore « depuis les caractères microscopiques jusqu'à la plus grosse fonte, depuis le filet jusqu'aux vignettes de la plus grande dimension ». Cette machine fut pendnat dix ans « le but constant des efforts d'Henri Didot » : efforts qui, en fin de compte, furent « couronnés de succès » : en 1816, Pierre Nicolas Firmin, frère d'Henri, put imprimer avec les lettres polyamatypes une *Imitation de Jésus-Christ* traduite par Bauzée de l'Académie Française.

Henri Didot reçut la médaille d'or à l'Exposition de 1819, pour son moule qui « rejetait à ce moment cent vingt lettres à la fois ».

Le procédé n'était d'ailleurs pas nouveau : cinquante ans plus tôt, « M. Pierres<sup>37</sup>, imprimeur du roi à Versailles, avait fait des recherches pour fondre d'un seul jet douze lettres », mais « ses essais n'arrivèrent pas à bonne fin ». Quelques années plus tard, Pierre Didot et son fils Jules étaient « parvenus à un meilleur résultat », en fondant vingt-quatre lettres à la fois, et ce dernier « employait ce procédé avec succès dans sa fonderie ».

Henri Didot grava un trois points ou demi-nompareille : c'était, écrit Capelle, reculer les limites du possible ; on n eput, ajoute-t-il, sans être typographe, apprécier toutes les difficultés qu'il a été obligé de vaincre pour arriver à son but. La pureté de l'œil des lettres rondes, la régularité, la proportion des pleins et des jambages des lettres longues, qui ne perdent aucuns de leurs avantages

étant vus à la loupe, remplissent d'étonnement et d'admiration les hommes les plus exercés dans l'art de la typographie ».

« En même temps que la stéréotypie » à laquelle Firmin Didot avait apporté une solution définitive, immobilisait les caractères et permettait de publier dès lors des éditions « exemptes de toutes les fautes qui proviennent de la dispersion et du dérangement des caractères », le nouveau mode de fonte en accélérât la préparation et la mise en œuvre, muet hommage au labeur de Firmin Didot.

Marcellin Legrand, son gendre -d'autres disent son neveu- apporta encore quelques améliorations au moule polyamatype, avant que ce procédé, pour lequel il avait obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1819, fût vendu à Pouchée qui, en 1823, le fit breveter à Londres.

Les fondeurs anglais « d'entendirent alors pour livrer l'invention à la Fonderie Caslon, sous la condition qu'elle serait abandonnée et les moules détruits ».

Henri Didot, qui était un très habile graveur et fondeur de lettres, « grava encore en 1833 le corps de deux points et demi microscopique », qui lui valut la croix de la Légion d'Honneur.

« Henri Didot mourut à Longjumeau, près de Paris, en juillet 1852 : il avait 87 ans », ai-je lu quelque part. Mais voici ce que m'écrivit le secrétaire de mairie de Longjumeau : « Aucun décès Didot de 1851 à 1854 » ; et comme, déjà en 1925, le maire de Longjumeau m'avait écrit : « L'acte de décès du nommé Didot Henri ne figure pas sur les registres de l'état civil de 1843 à 1872 », il est certain que ce dernier ne mourut point en cette commune entre les années 1843 et 1872.

Il aurait, écrit E. Morin, « épousé la fille du libraire Saugrain », de qui il eut un fils qui, dit le même auteur, « apprit la typographie », mais « l'on ne sait ce qu'il devint » : on n'en connaît donc l'existence que par le fait qu'il fut le créateur du 2 points ½ gravé par son père.

## BIOGRAPHIE d'HENRI DIDOT

- P. CAPELLE, *Manuel typographique* ; Paris, 1822, 71, 80.
- P. DUPONT, *Histoire de l'Imprimerie* ; Paris, 1854, II, 75.
- E. MORIN, les Didot (*La Fonderie typographique*, 1906, N°87 et 89).

## LÉGER, 1780*ca*-1829

### Dit Didot Saint-Léger,

Né en 1767, mort en 1829.

On paraît n'être pas très bien fixé sur la famille de Pierre François Didot, ainsi qu'on l'a vu à l'article de Pierre Nicolas : celui-ci était-il l'aîné de Pierre François ? Oui, si l'on en croit l'état civil, puisqu'il serait né en 1763 (mort en 1831 à l'âge de 68 ans) ; non, d'après la plupart des auteurs, sauf Capelle, qui écrivait à une époque où les moyens d'information lui étaient faciles.

Je crois donc que la filiation de Pierre François Didot doit être dressée ainsi, quant aux garçons :

Pierre François		
Pierre Nicolas Firmin 1763	Henri 1765	Léger 1767

On a vu à l'article Pierre François Didot qu'il avait acquis et réorganisé la papeterie d'Essonnes. Ce dut être vers 1780, et c'est à ce moment, en effet, qu'il se préoccupa de faire mettre ce moulin en état. Vers le mois d'août de l'année 1781, il s'en ouvrit à son conseil d'administration, et le 20 novembre de ce mois celui-ci prenait la délibération que voici :

« Sur le compte avantageux qui nous a été rendu par M. Desmarest<sup>45</sup> des talens et des connoissances de M. Écrevisse<sup>46</sup> (mécanicien français établi en Hollande), nous nous sommes déterminés à faire, d'après ses plans, les changemens nécessaires à nos machines pour parvenir à la perfection. Mais comme cette opération importante demande à être suivie dans ses détails, qui tous exigent des précautions particulières et indispensables, et que d'ailleurs avec d'excellentes machines, il faut savoir en tirer parti, sans quoi on perdrait le fruit de ses travaux, nous sommes convenus avec M. Écrevisse, que non seulement il présideroit à l'exécution totale des plans adoptés, mais qu'il se chargerait de monter l'exploitation de la fabrique d'après son expérience et ses lumières, qu'il s'entendrait sur tous les objets d'administration avec notre caissier directeur et que toute autorité sans exception sur les ouvriers lui serait confiée... Fait à la papeterie d'Essonnes, le 20 avril 1781, signé Lecler, Du Perreux, Génédot de La Brière et Écrevisse ».

Et en effet, ce fut sans doute Écrevisse qui installa à Essonnes les premiers cylindres hollandais qui y furent introduits.

Quand mourut Pierre François Didot, en 1795, on l'a vu aussi plus haut, il laissa son imprimerie à son fils aîné, Pierre Nicolas, sa fonderie au second, Henri, et sa papeterie d'Essonnes à Léger.

C'est à ce dernier, du moins à son collaborateur, Louis Robert<sup>25</sup>, que l'on doit les premières machines à fabriquer le papier sans fin.

On n'est guère mieux fixé, peut-être moins bien encore, sur la véritable identité de ce Robert : les uns -un entre autres, Price d'Avannes- en font un « employé à la papeterie d'Essonnes » ; d'autres, un « ouvrier actif, intelligent... » (anonyme) ; d'autres encore, et je crois que ce sont les mieux informés, « un comptable de Pierre François Didot » (Morin, les Didot, p.85) ; d'autres enfin, « un de ses correcteurs » (Morin, op.cit, p.85).

Depuis des siècles, huit peut-être, le papier était fabriqué en France à la manière dont s'y prirent, en Orient, les premiers manipulateurs de la pâte de cordages, c'est-à-dire au moyen d'une petite cuvette de bois, foncée d'un treillis de fil de laiton, et fabriquant feuille à feuille du papier dont la dimension était réglée par celle même de la cuvette.

En 1789, dit-on -ce qui me surprend-, une cinquantaine de petits moulins fonctionnaient à Essonnes : la proximité de Paris avait, paraît-il, fait choisir ce bourg par la Convention pour la fourniture des papiers qui lui étaient nécessaires ; mais les quantités produites étaient insuffisantes pour ses immenses besoins ». Elle aurait alors songé à Louis Robert, « ouvrier actif, intelligent, dont l'esprit inventif était prêt aux initiatives ».

Quoi qu'il en soit, la Convention avait, en effet, jeté les yeux sur les moulins d'Essonnes, et le 18 floréal an II les représentants du Comité des Inspecteurs écrivaient à l'Assemblée : « Nous vous adressons le citoyen (Pierre François) Didot, qui va vous exposer la demande sur laquelle nous vous invitons à faire droit le plus promptement possible, parce que nous avons mis la papeterie d'Essonne en réquisition pour la fabrication du papier des lois ».

Robert, dit un nouveau venu anonyme, observa que le travail des ouvriers était long, pénible et compliqué ; il se persuada que cette fabrication « pourrait être simplifiée, synthétisée, et que les gestes manuels par quoi était formée, lavée, séchée la feuille de papier, pourraient être remplacés par des moyens mécaniques ».

Essonnes appartenait alors (1795) à Léger Didot, qui n'était point très riche. Il n'hésita pas, cependant, sur les conseils de son père, à mettre à la disposition de Robert tout son matériel et tout son temps.

La Convention, pour laquelle Léger Didot travaillait presque exclusivement, « n'était pas -paraît-il- un client très argenté ; « elle payait peu, mal et à longue échéance » ; les bénéfices faits par la papeterie ne permettaient point une générosité sans limite.

La machine de Robert était encore dans la période d'étude, et sa réalisation tout à fait embryonnaire. Le 18 janvier 1799, cependant, Robert « prenait un brevet pour la première machine à fabriquer le papier en feuilles d'une grande étendue », mais bientôt, dans l'impossibilité sans doute de l'exploiter lui-même, il en céda le bénéfice à Léger Didot.

Ce dernier, « l'un des membres les plus intelligents de cette famille à laquelle la papeterie et l'imprimerie doivent tant de perfectionnements », prit le parti « d'aller chercher en Angleterre les capitaux et les mécaniciens » nécessaires à sa mise en œuvre, laissant à Robert la direction de la papeterie d'Essonne : son absence dura cinq ans ».

Associé avec John Gamble, « son beau-frère », soutenu par le maître de l'usine de Dartfort, Fourdriner, il fit exécuter la première machine dans les ateliers de Hall avec la collaboration de l'ingénieur Donkin, et parvint, vers 1803, « à réaliser l'idée de Louis Robert ».

Et ce fut en 1814 que, sur les plans de Léger Didot, la machine connue en Angleterre sous le nom de « mécanique Didot » put être installée au moulin Saint-Roch, à Sorel-Moussel près d'Anet en Beauce, par Berthe son propriétaire. Cette machine fut construite et montée par l'habile mécanicien qu'était Calla.

J'ai adopté cette thèse, cueillie par lambeaux dans les auteurs, parce qu'elle m'a paru la plus vraisemblable.

« En 1827, «écrit Price d'Avennes, il existait en France quatre papeteries fabriquant le papier par les procédés mécaniques, et en 1834 il y en avait douze, puis d'années en années elles devinrent plus nombreuses.

Léger Didot, de qui Edmond Morin dit qu'il « ignore les dates de naissance et de mort », le fait cependant déléguer à Saint-Jean d'Heurs en Auvergne ; mais voici ce que m'écrivait, en 1925, le secrétaire de la mairie de cette commune du canton de Lezoux :

« Monsieur, j'ai consulté les registres de décès de la commune de 1813 à 1852 et n'ai rien trouvé au sujet de M. Saint-Léger Didot. J'ai consulté certaines personnes au courant des choses de la commune, mais aucune n'a entendu parler de ce nom... Le secrétaire de mairie, A. Pérey ».

*Gutenberg-Journal*, que dirigeait en 1880, Albert Achaintre<sup>67</sup>, a raconté à sa façon la genèse de « la Première Machine à Papier », extraite, en réalité de *l'Encyclopédie moderne*. « Pierre Montgolfier, y est-il dit, qui, à la demande de l'imprimeur Ambroise Didot, fit tisser le premier une toile vélin (c'est-à-dire sans rayures dites verures (sic.), importa à la suite d'un voyage en Hollande, le procédé pour broyer les chiffons au moyen de cylindres qui remplacèrent les maillets.

M. Didot (dit Saint-Léger) découvrit le procédé d'une toile continue, ce qui lui suggéra l'idée de la mécanique dite sansfin, dont les premiers essais furent faits dans la fabrique de son père, à Essonne. Le gouvernement lui accorda un brevet gratis et 8000 francs. M. Didot, lors de la Révolution, se rendit en Angleterre où, après de nombreux et dispendieux essais, il parvint à mettre à exécution cette admirable invention. Dès que la paix lui permit de rentrer dans sa patrie, en 1814, il y rapporta ses procédés perfectionnés. D'après ses instructions, M. Berthe parvint à construire en France, à Sorel (département d'Eure-et-Loir), la première de ces admirables machines, et M. Didot Saint-Léger en construisit deux pour son compte à Saint-Jean d'Heures, dans la propriété du maréchal Dudinot<sup>31</sup> ; dans le même temps, MM. Canson<sup>82</sup>, à Annonay, et MM. Firmin-Didot, au



Mesnil, en élevaient de nouvelles, et ces derniers y appliquaient pour la première fois le séchage à la vapeur... ».

Telle est, racontée par *l'Encyclopédie moderne*, l'origine en France de la machine à papier continu.

## BIOGRAPHIE DE LÉGER DIDOT

- E. PRISSE d'AVENNES, les Premières Papeteries (*Le Courrier du Livre*, 15 mars 1900).

\*\*\*

### 4. L'ART DES DIDOT

Bien qu'une biographie sagement conçue soit surtout une question de faits et de dates, sèche énumération que doit venir illuminer un réseau anecdotique dosé avec mesure, il sera bon, ici de mettre le lecteur à même de comparer l'art des Didot, de Pierre Didot surtout, avec celui des grands typographes étrangers qui lui disputaient la place éminente à laquelle chacun croyait avoir le plus de droits : ce furent surtout John Baskerville, de Birmingham, et Jean-Baptiste Bodoni, de Parme.

#### A – JOHN BASKERVILLE

Jean Baskerville était né à Sion Hill, dans le comté de Worcester, en 1706, le 28 janvier.

Il fut d'abord maître d'écriture dans le comté de Warwick, puis il abandonna l'enseignement pour entrer dans la métallurgie, et cette profession pour de venir imprimeur ; il s'établit à Birmingham.

Son goût pour les travaux typographiques était très vif ; dès 1750, il entreprit de fondre d'autres caractères que ceux dont il se servait chaque jour. Après quelques tentatives plus ou moins heureuses, il parvint à donner à ses types la forme élégante et correcte qui a fait leur réputation, cette forme à propos de laquelle un contemporain de François Ambroise Didot disait au XVIII<sup>e</sup> siècle, on l'a vu plus haut, que, « à l'exception de quelques lettres dont le goût arbitraire tient au genre de la nation, il lui paraissait l'œuvre de gravure typographique la plus parfaite que l'on avait vue jusque là ».

Le fait est que, lorsque Beaumarchais<sup>57</sup> entreprit la publication en 70 volumes des *Œuvres de Voltaire*, qu'il imprima dans les fossés de Kehl, c'est cette lettre sur laquelle il porta son choix : elle est évidemment très belle.

Que devinrent les poinçons de ce caractère après que Beaumarchais eut achevé de publier son « Voltaire », et de se ruiner du même coup ? Quoi qu'il en fût, j'en ai retrouvé des fontes en 1920 chez Bertrand, à Paris, et depuis que je l'ai fait connaître, tous les jeunes éditeurs ont « la pleine bouche » du Baskerville, que tous ignoraient.

Mais il ne suffisait point à notre imprimeur anglais de posséder désormais de beaux caractères à soi. Sans doute avait-il constaté que les papiers vergés dont on s'était servi jusqu'ici n'étaient point éminemment propices aux tirages de qualité, surtout à celui des gravures à fond noir, où apparaissait parfois outrageusement la fâcheuse trame des vergeures. Il porta dès lors ses efforts sur l'amélioration des substrata et parvint à remplacer le treillis de fils de laiton des formes vergées par une véritable toile métallique très fine, au travers de laquelle il semble bien que l'eau en excès dût s'échapper avec la même facilité qu'elle avait mise jusque là à s'écouler entre les traits de l'ancienne vergeure.

Désormais, Baskerville avait entre les mains tout ce qui lui avait manqué jusque là pour faire de beaux livres : il les fit donc. En 1757, il publia son magnifique « Virgile », dans lequel le papier vélin n'entrait que pour une partie, soit, de la page 17 -parfois de la page 25 seulement- jusqu'à la page 223. Puis vinrent successivement *Milton*, *Bible anglaise*, *Horace*, *Térence*, *Catulle*, *Lucrece*, *Juvénal*, *Salluste*, *Florus* et, enfin un Orlando furioso en quatre volumes : ces livres écrit M.-G., peuvent être comparés aux belles éditions des Ibarra, des Bodoni et des Didot ». Le « Térence », dont voici le titre délicieux, est peut-être le plus beau.

« Comme Bodoni, Baskerville n'a employé dans ses premières éditions, ni vignettes, ni culs-de-lampe, ni lettres grises, ni autres ornements étrangers ». Mais dans ce titre du « Térence », quelle harmonie inimitable, quel dédain royal des poncifs, mêlé à une originalité discrète et charmante ! »

Il serait vain d'ajouter, devant un monument de cette qualité, que Baskerville fut « l'imprimeur le plus habile et le plus accompli de l'Angleterre » au dix-huitième siècle.

Il mourut le 8 (ou le 18) janvier 1775, à Birmingham, où ses restes furent retrouvés en 1893, voici dans quelles circonstances :

« Quatre années après sa mort, lit-on dans la *Typologie Tucker* (vol. VI, N°276, 15 juin 1893, p.61), ses caractères, dont un dépôt se trouvait à Paris et un autre à Strasbourg, furent vendus au célèbre auteur, M. de Beaumarchais, qui les achetait pour le compte d'une société littéraire en France ; elle les employa pour l'impression dans les fossés de Kehl, d'une magnifique édition des œuvres complètes de Voltaire, en soixante-dix volumes grand in-8°. Il est inutile de rappeler que

les éditeurs « perdirent dans cette audacieuse entreprise plus de « six cent mille francs de leur fortune ».

« Raconter ce que sont devenus les restes de Baskerville est une des histoires les plus curieuses qu'il soit possible d'imaginer.

« Baskerville, dans son testament, exprime le désir » que son corps soit enterré dans un bâtiment en forme de cône ». Ce bâtiment se trouvait dans sa propriété et avait autrefois servi de moulin-à-vent. L'imprimeur y avait fait construire une chambre voûtée, qui était destinée à recevoir sa tombe. Elle fût couronnée, après sa mort, d'une urne monumentale, portant l'inscription qui donnait les raisons pour lesquelles Baskerville avait demandé cet endroit de sépulture : « Étranger ! Sous ce cône, dans un terrain non consacré, un ami des libertés de l'humanité a ordonné que son corps soit inhumé. Puisse cet exemple affranchir ton esprit des terreurs chimériques de la superstition et des maléfices des prêtres ». Il choisissait cette place qu'il croyait destinée à un repos éternel de son corps, mais Baskerville n'avait pas prévu les modifications qui se produisent constamment dans une grande ville comme Birmingham.

« En 1825, en creusant un canal qui traversait son ancienne propriété, le cercueil, mis à découvert, fut enlevé et déposé dans le magasin de l'entrepreneur des travaux du canal, qui le fit ouvrir. Pendant près de quatre ans, chez cet entrepreneur d'abord, et plus tard chez un plombier, les restes de Baskerville furent exposés à la curiosité de ceux qui désiraient les voir, et il est assez probable que ses cendres ne trouvèrent une sépulture plus décente que le jour où on a été dégoûté de la vue de ce cadavre. Qu'était-il devenu ensuite ? Pendant plusieurs années, ce fut un mystère, même pour ses biographes, qui avaient fait des recherches inutiles. Mais le 12 avril 1893, une découverte a fait trouver la solution qui reste à tout jamais résolue.

« M. Sam Timmins, qui avait assisté à la dernière exhumation, avait souvent entendu dire, il y a de longues années, que les restes de Baskerville avaient été enterrés clandestinement dans les caveaux du Christ-Church (l'église du Christ) à Birmingham, avec la permission de l'un des marguilliers de cette église. Connaissant les opinions religieuses de Baskerville, ce marguillier répondait, dit-on, à ceux qui désiraient donner une sépulture convenable à l'imprimeur célèbre : « Je ne peux rien dans cette affaire. Tout ce qu'il m'est permis de vous dire, c'est que je suis un des marguilliers de l'église, que je sors de chez moi tous les matins à telle heure et que je laisse les clefs des catacombes de l'église sur

Cette réponse suffit au plombier et à ses amis, et le marguillier paraissait indifférent de ce qui se passait.

Néanmoins les biographes affirment que par deux fois les sous-sols du Christ-Church furent visités sans résultat dans l'espoir d'y trouver le corps de Baskerville.

« Nous devons à M. Albert Taylor, actuellement (15 juin 1893) marguillier du Christ-Church, les recherches qui viennent d'être faites avec succès. L'église renferme 633 caveaux, dont 136 occupés et scellés. Mais sur les registres de l'église il ne se trouve que 135 enterrements inscrits : un caveau reste sans inscription, et la pierre tombale est cachée par une couche de ciment au lieu de présenter, comme toutes les autres, un nom et une date gravés en creux. Dans un livre appelé *Le Registre des Inscriptions*, M. Taylor a découvert que la personne qui avait acheté la concession d'enterrement pour le caveau N°521 s'appelait Barker. C'est précisément le nom du marguillier dont nous avons déjà parlé plus haut. Or, il a été constaté que ni lui, ni aucun membre de sa famille ne furent

enterrés dans ce caveau, c'est pourquoi tout portait à croire que ce caveau était la tombe de John Baskerville.

« Décidé à poursuivre les recherches afin de résoudre une fois pour toutes la question si controversée de la dernière demeure des cendres de Baskerville, le révérend M. Wilcox, chanoine de Christ-Church, voulut donner la plus grande publicité à ses recherches et les faire constater par un certain nombre de personnes ayant une situation officielle dans les intérêts de la ville. Aussi la lugubre cérémonie a eu lieu en présence du maire de Birmingham, d'un officier de justice, du médecin en chef de la ville, du chef de la police, de quelques journalistes, de quelques personnes enfin que ces recherches pouvaient intéresser.

« Sur la demande de M. le Vicaire, avant de descendre dans les catacombes, M. Timmins expliqua en quelques mots ce qu'il savait de la vie de Baskerville, pourquoi il croyait que ses restes se trouvaient sous les voûtes de Christ-Church. Il a terminé son discours par la remarque que Baskerville avait été « un homme souvent enterré ». D'abord, paraît-il, au coin d'Easy Row (une rue de Birmingham), puis dans le magasin de fer de M. Gibson, d'où il avait été transporté dans la boutique de Marston, près de la gare actuelle se Snow Hill. On croit même qu'il avait été enterré à Cradley et à Netherton (villes près de Birmingham) et enfin dans le Christ-Church. M. T. H. Ryland, qui assistait à ces fouilles, s'exprima en ces termes : « J'ai vu ouvrir le cercueil en 1829, et je me rappelle distinctement le corps de Baskerville : un petit gentilhomme, très coquet, bien habillé avec son costume de l'ancienne cour ».

« La description de M. Ryland était précise et les personnes désignées plus haut descendirent dans les caveaux leur curiosité vivement excitée.

« Les catacombes du Christ-Church forment quatre galeries parallèles, construites sous l'église. Les entrées de ces galeries sont fermées par des grilles séparées donnant accès sur la rue que l'on appelle New-Street. Entre ces galeries se trouvent des passages étroits blanchis à la chaux, dans lesquels un homme de haute taille peut à peine se tenir debout. De chaque côté, des dalles profondément renfoncées, forment des compartiments cellulaires dont le plus grand nombre se trouvent encore inoccupés.

« Après leur descente et arrivés en face du caveau N°521, deux ouvriers enlevèrent le ciment et la pierretombale, puis ils se trouvèrent en présence d'un mur de briques qui fut rapidement démoli. Avec l'aide de la lumière d'une lampe on put alors voir un cercueil en plomb, sur le haut duquel se trouvait une inscription formée de lettres en relief. Cette inscription fut bientôt déchiffrée ; elle était en caractères typographiques, soudés au plomb du cercueil qui formaient les deux mots suivants : « John Baskerville ». Sur le cercueil, plus bas et à peine lisibles, quelqu'un avait écrit à la craie les mots : « Transféré en 1829 », et au-dessus de l'inscription, en lettres typographiques, plus difficiles encore à lire : « mort en 1775 ». Cette dernière inscription apparut seulement lorsque le cercueil fut porté en pleine lumière ; elle paraissait avoir été faite à l'aide d'une pointe gravant les lettres en piqure. Les caractères du nom étaient grands, mais soudés très inégalement en ligne et en hauteur. Il est même probable que des lettres se soient détachées au moment d'un changement de place du cercueil ; elles y ont été remises sans qu'on se soit occupé de leur position primitive. Sur l'ordre de M. le Vicaire, l'un des assistants prit quelques empreintes de cette inscription ainsi qu'une vue photographique.

« Pour ouvrir le cercueil en plomb on avait d'abord pratiqué une seule petite ouverture vers le dessus de la tête du corps ; mais après le plomb il y avait un autre cercueil en chêne, ce qui obligea d'enlever tout le plomb de haut en bas. Alors seulement le couvercle en bois se détacha sans

difficulté, laissant visible les restes de Baskerville. Ils ne formaient plus que la charpente osseuse enveloppée dans un grand linge rembruni, sur lequel apparaissaient des taches de moisissure blanche. Le costume de cour, dont M. Ryland avait parlé, manquait totalement. La tête était entourée d'une étoffe presque décolorée, et par ci par là il y avait des tarces d'un linceul brodé à jour. Le corps reposait sur un paillason, mais tout indiquait qu'il en avait été enlevé et qu'il y avait été replacé à l'aide d'un morceau de ce paillason.

« M. Timmins affirma que la vue de la figure et de la tête rappelait à sa mémoire un dessin exécuté en 1829, quand il avait vu le corps exposé dans la boutique d'un vitrier.

« Le corps fut examiné par le docteur Rickards et deux choses attestèrent immédiatement qu'on se trouvait bien en présence des restes de John Baskerville. D'abord le docteur trouva un morceau de mastic enfoncé dans la mâchoire, ce qui paraît tout naturel, puisque le corps a été, sans aucun doute, exposé chez un plombier pendant très longtemps. Ce mastic avait servi probablement à empêcher la bouche de s'ouvrir.

« Une autre chose à remarquer c'est la présence d'une palette que le docteur Rickards a trouvé dans le suaire. À première vue on avait cru que c'était une palette de plombier ; elle était enveloppée dans un linge, et dès qu'il fut enlevé, on y vit les traces d'une matière noire qui pouvait bien avoir été de l'encre d'imprimerie. C'était une palette en usage chez les imprimeurs du temps de Baskerville.

« La taille du corps, la forme de la tête étaient encore une preuve de l'identité du célèbre fondeur de caractères et imprimeur : la mâchoire était carrée, le menton pointu, pont du nez prononcé, front large.

« Le professeur Windle examina le crâne, qu'il trouva celui d'un homme de facultés mentales régulièrement développées.

« Quoique mort à l'âge de soixante-neuf ans, Baskerville, d'après des traditions qui remontent à l'année 1829, avait encore à cette époque toutes ses dents sauf une ; en ce moment il y en eut de volées. Cette fois, en ouvrant son cercueil, les dents de devant manquaient, mais les molaires et les canines étaient en état de parfaite conservation.

« Tous les médecins présents à l'exhumation du Christ-Church ont conclu à l'embaumement du corps, car le sternum, les organes du thorax et l'abdomen avaient disparu. Cette hypothèse paraît d'autant plus fondée que cela seul a permis de profaner le cadavre en lui enlevant le costume qu'il avait primitivement, pour le vendre sans doute, et pour pouvoir l'exposer en public chez l'entrepreneur du canal et chez le vitrier pendant des années. après un examen minutieux, le couvercle du cercueil en bois fut remis ; le cercueil en plomb fut ressoudé, avant d'être replacé dans le même caveau, que les ouvriers eurent soin de murer et cimenter pour le remettre dans l'état où il se trouvait auparavant ».

J'ai tenu, malgré sa longueur, à rapporter ce récit qui, comme le dit *La Typologie Tucker*, est la chose la plus curieuse qu'il soit possible d'imaginer. Et puis, quelle aventure lourde de philosophie dans cette destinée des cendres de Baskerville, que l'illustre imprimeur de Baskerville avait voulu avec tant de souci soustraire aux maléfices des prêtres et qui, fuyant le grand repos qu'elles eussent

trouvé dans le vieux cimetière de Christ-Churh, ont servi de pâture à la malsaine curiosité de deux générations avides d'émotions !

Cf. sur Baskerville, les Cendres de Baskerville (*La Typologie Tucker*, 15 juin 1893, p.61. –Marius AUDIN, *le Baskerville* ; Paris, 1931.

## B- JEAN-BAPTISTE BODONI

Jean-Baptiste Bodoni, lui, naquit à Saluces, dans la province de Coni en Piémont, le 16 février 1740, d'un père imprimeur.

Quand il fut proposé pour diriger l'imprimerie du duc de Parme, il trouva celle-ci dans un singulier état d'indigence. Il se procura aussitôt un matériel convenable, et spécialement « quantité suffisante de caractères qu'il fit venir de chez Pierre Simon Fournier<sup>58</sup> » de Paris, notamment un testino, un garamond, un lettura, un silvio, un testo et un palestine ; il commença sa carrière typographique par *I voti. Canto per la felicemente restituita saluta di suo Eccellenza il Signor Don Guiglielmo Du Tillot, Marquese di Felino, primo Ministro e Segretario di Stato di S. A. R.*

Mais, comme pour Baskerville, comme pour les Didot eux-mêmes, les caractères des autres, fussent-ils ceux de Fournier, ne pouvaient satisfaire un artiste de la taille de Bodoni. Comme les Didot, comme Baskerville, il eut les siens propres, et c'est avec ces lettres solides, qui sont un compromis entre les vieux jensons du XV<sup>e</sup> siècle ou les garamonds, et les types gravés par Grandjean au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : ni elzévir, ni didot, mais beaucoup plus didots qu'ils n'étaient elzévir, que Bodoni poursuivit sa brillante carrière.

Tel fut Bodoni fondeur.

Bodoni typographe atteignit les plus hauts sommets de son art. Sans doute eut-il tendance, tout au début, à masser un peu trop ses compositions, notamment la dense matière de ses titres ; mais cette erreur dura fort peu, et dès les premières années de son long exercice, on voit ses frontispices se dégager peu à peu, l'air y pénétrer de plus en plus abondamment ; quand il n'imite point, comme il le fit dans certaines pages de son *Manuel typographique*, il est inimitable, et arrivé à sa *Jérusalem délivrée* de 1807 ou bien aux *Maximes de La Rochefoucauld*, il a atteint l'apogée de son prestigieux talent, que couronnera avec empire le titre des *Aventures de Télémaque*, de 1812.

Jean-Baptiste Bodoni mourut à Parme le 30 novembre 1813.

C'est donc avec, si non contre ces deux géants de la typographie du XVIII<sup>e</sup> siècle que durent lutter François Ambroise Didot et son fils Pierre. Ils le firent avec élégance et courtoisie ; ils le firent surtout avec bonheur.

Inspirée ou non de la lettre de Bodoni –mais je crois qu'elle l'est-, celle de Pierre Didot est encore plus belle, plus solide, et ce fut l'avis du jury de l'Exposition de Paris de 1801, et celui du jury de Londres cinquante ans plus tard. Quant aux frontispices de Bodoni, s'ils sont plus inattendus que ceux de Pierre Didot, ils sont à l'évidence plus éloignés que ces derniers du beau classique, de cette forme si élégante du vase antique qu'ont tant affectionné nos plus grands typographes modernes.

Bodoni ne l'avait ni ignorée, ni dédaignée cette belle amphore qu'il a imitée au maximum dans son « Télémaque » de 1812 : tout au plus eut-il pu en approcher davantage encore en grossissant ce mot Télémaque, qui n'y eût rien perdu.

- Cf. sur Bodoni, R. Bertieri, *l'Arte di Giambattista Bodoni* ; Milan, s.d. –*Linotype Bodoni series...* ; Londres, s.d. –*Caratteri Giambattista Bodoni* ; Turin, 1913.

Portraits dans chacun de ces trois opuscules, notamment dans le second, qui est un véritable album des portraits connus de Bodoni.

- *Iohannis Christophori Amadutii Epistola ad Iohannem Baptistam Bodonium...* ; Parme, 1791.

## C – JOACHIM IBARRA

Faut-il ajouter à ces pontifes de l'art divin le nom de Joachim Ibarra, que j'ai déjà évoqué plus haut ?

Ibarra naquit à Saragosse en 1725. Devenu imprimeur, puis imprimeur de la Chambre du roi d'Espagne, il se fit aussitôt remarquer par d'exceptionnelles qualités. Ses impressions étaient remarquables, et l'on cita comme son chef-d'œuvre le fameux Don Quichotte qu'il imprima en quatre volumes en 1780, dans un format in-4° :

Cervantès, *El Ingenioso Hidalgo Don Quixote de la Mancha*. Nueva Edicion Corregida par la Real Academia Española. En Madrid. Par don Joaquin Ibarra Impressor de Cámara de S.H. y de la Real Academia, 4 vol. gr. In-4°.

Plusieurs autres de ses éditions sont encore regardées comme des exemples, notamment la Bible, un Missel mosarabe, *l'Histoire d'Espagne*, de Mariana et un « Salluste » espagnol traduit par l'infant Don Gabriel, en 1772101.

Ibarra fut donc, lui aussi, un très grand typographe. « Le premier typographe à qui l'Europe doit cette école du luxe : son « Salluste » fut un exemple pour Bodoni, G. Steevens et quelques autres imprimeurs de Londres imitèrent Bodoni, en publiant leur « Shakespeare » in-folio ; les Didot ont suivi cette école, mais ils ont fait mieux, ou du moins telles est mon opinion », écrit Capelle. V'est aussi la mienne.

Joachim Ibarra était établi à Madrid : il y mourut en 1785.

Ce n'est donc plus contre deux, mais bien contre trois grands typographes de la fin du dix-huitième siècle, que Didot l'aîné, le grand Pierre Didot, eut à défendre la suprématie qu'il s'était lui-même arrogée : il était de taille à le faire.

Quand il entra décidément dans la lice, vers 1790, Baskerville était mort, Ibarra était mort lui aussi : on lutte d'ordinaire avec avantage contre les morts qui ne sont plus là pour se défendre. Mais il restait Bodoni, et Bodoni était le plus redoutable, même mort, et il s'en fallait qu'il le fût.

En pleine possession de son génie, il allait, au contraire, aborder la phase la plus brillante de son exercice : à l'époque de sa belle *Oraison funèbre de Charles III d'Espagne*, du « Tasse », de « l'Horace » et de la remarquable *Imitation de Jésus-Christ* de 1793, que domineront l'Oraison dominicale en 155 langues, la *Jérusalem délivrée* et les *Maximes de La Rochefoucauld*.

Quand il mourut, il venait d'achever *l'Ode de Louis Andrioli à la Langue italienne*, dont le frontispice, où voisinent capitales romaines et italiques avec un bloc puissant de petites capitales, est un exemple infiniment heureux de la variété du génie de Bodoni ».

À côté de tous ces beaux livres, les Didots en accumulèrent beaucoup d'autres et de plus beaux encore. Mais, le dire ne suffit point : il faut le prouver, et le prouver par des exemples : je vais le faire de mon mieux.

La typographie est restée volontiers esclave des traditions, et cette fidélité, pitoyable quand elle s'attarde aux erreurs qui jalonnent sa route, est, au contraire, infiniment respectable lorsqu'elle a pour objet les principes supérieurs de la Grande Époque du Livre. Or, je l'ai déjà dit, les Didot eurent le mérite d'être restés plus classiques que leurs confrères : Pierre Didot dut évidemment à ce respect des formes antiques la déférence qui entoure sa belle œuvre, et toutes les récompenses qui lui furent décernées en France et à l'Étranger.

Eut-il raison, et ceux qui, sans réserve, admirent encore aujourd'hui à l'égal des plus éminentes, les compositions qui l'on rendu célèbre ne se trompent-ils point ?

Les imprimeurs d'aujourd'hui oublient un peu trop que, entrés les derniers dans la carrière, ils ont recueilli mûr le fruit de toutes les tentatives durement faites avant eux, alors que, de plus en plus remontant dans l'obscurité des âges, les hommes du Livre ne durent leurs succès qu'à leurs propres recherches. Les clercs qui, du fond des cloîtres, ourdissaient leurs manuscrits splendides, eurent, à l'évidence plus de mérite à les faire beaux que les prototypographes n'en eurent à les copier ; un Jean Neumeister<sup>59</sup> ou un Henri Estienne<sup>60</sup> en eurent davantage, eux aussi, à imprimer un beau livre, qu'un Jean de Tournes<sup>61</sup> et un Robert Estienne<sup>62</sup> à les imiter, qu'un Bodoni ou un Pierre Didot en eurent évidemment moins à se hausser au-dessus de Robert Estienne et de Jean de Tournes, de qui ils suivaient la voie triomphale.

Les coryphées du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant n'eurent, en effet, qu'à fixer leur choix sur maintes « manières » dont avaient usé leurs devanciers ; ils pouvaient à leur gré opter pour les masses typographiques si denses et si solides de la période incunabile, ou pour les ensembles plus aérés du XVIII<sup>e</sup> siècle ; entre les titres en pyramide renversée de Vidone<sup>63</sup>, de Basignana<sup>64</sup> ou de Vascosan<sup>65</sup>, et les titres en vase antique qu'affectionnèrent plus tard les grands typographes.



Pierre Didot choisit ces derniers, comme l'avait fait Bodoni lui-même, mais il eut sur celui-ci l'avantage de se construire les siens plus élégamment et avec des matériaux évidemment plus beaux. Si, par exemple, nous comparons très objectivement, très impartialement, et le titre de l'Imitation de Jésus-Christ de Bodoni et les lettres avec lesquelles il est composé, avec les lettres et le titre du même livre constitué par Pierre François Didot en 1788, notre préférence va instinctivement à ce dernier : les lettres de Didot sont moins lourdes et beaucoup plus élégantes ; le beau frontispice, plus savamment conçu, tout autrement et beaucoup plus savamment aéré que celui de Bodoni.

Si nous nous tournons maintenant vers l'Angleterre, vers Birmingham, vers Jean Baskerville, nous trouvons plus d'originalité dans l'arrangement, dans la disposition des textes, dans le balancement des blancs. Il a une tout autre conception que nous du garnissement -j'emploie à dessein ce néologisme barbare- de la page typographique : les grands blancs, si beaux parfois, lui sont inconnus ; il entend remplir sa page, et il tire tous ses effets du jeu des corps dont elle se compose. Les interlignes semblent jetées là en exacte proportion des corps qu'il y emploie : sous une ligne en 24, par exemple, il jettera 36 points de blanc, sous une autre en 18, il en mettra 30, et il semble que le principe dont procède son interlignage soit une proportion extrêmement subtile, comme celle dont se servit plus tard son illustre compatriote William Morris<sup>66</sup> : le titre de *Publii Terentii Afri Comoediae* est peut-être le plus caractéristique de l'art de Baskerville.

Voici ceux qui donnent la plus juste idée de l'art des Didot : ces cinq titres, choisis dans l'œuvre de François Ambroise Didot, de son frère Pierre François, de Pierre, fils de François Ambroise, de Firmin, frère de Pierre, et de Pierre Nicolas, fils aîné de Pierre François, sont à mes yeux le *non plus ultra* de l'élégance typographique.

Je m'arrête, et j'ai espoir d'avoir élevé à la gloire de mes grands confrères le modeste monument grâce auquel leur vie ardente sera mieux connue.

Mais j'attends avec l'impatience que l'on comprend, la très importante biographie qui nous est promise par leurs descendants.

\*\*\*

- Claude HÉRISSANT, imprimeur à Paris, rue du Cloître Notre-Dame, 1756.

- Antoine AUBANEL, né à Aspres-sur-Buech, vers 1720. Mort à Avignon, 1804. Imprimeur à Avignon, 1756-1804. Fournisseur de Sa Sainteté Clément XIV, 1780.

Cf. G. HELLAS, *Aubanel père, d'Avignon* ; Avignon, s.d.

- 269. Jean-François COMTE, né à Besançon. Introduceur de l'imprimerie à Belfort, 1756.

Cf. LEPREUX, 47.

- François Ambroise DIDOT, fils de François. Né à Paris, 1730, mort à Paris, 1804. Imprimeur et fondeur de lettres à Paris, 1757-1804, rue Pavée, à *la Bible d'Or*.

- 270. Jean Florent BAOUR, imprimeur à Toulouse. Introduceur de l'imprimerie à Pamiers, 1759.

Cf. LEPREUX, 47.

CIP, 1759.

271. Giovanni OLZATI, introduceur de l'imprimerie à Monaco, 1760.

Cf. LABANDE, *les Origines de l'Imprimerie à Monaco (Gutenberg-Jahrbuch, 1927, 96)*.

- 272. Joseph PARISOT, probablement l'introduceur de l'imprimerie dans l'abbaye de Senones, 1760.

Cf. TERNAUX. -LEPREUX, 47. -W. FRANÇOIS, *Communication*.

NIP, 1760.

- 273. Jean-Baptiste MEURANT, introducteur de l'imprimerie à Stenay (Meuse), appelé par le prince de Condé, 1763 (Lepreux) ; 1773 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. - LEPREUX, 47.

- Jean Thomas HÉRISANT, né à Paris, 1704<sup>ca</sup>, mort à Paris, 1772. Libraire, 1726. Imprimeur et fondeur de lettres, 1763 à Paris, rue Saint-Jacques ; à Saint-Paul et à Saint-Hilaire. Imprimeur du roi et des Cabinet et Maison de Sa Majesté, 1763.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 267.

- Étienne Vincent MACHUEL, imprimeur et libraire à Rouen, paroisse Saint-Lô et rue du même nom, 1763.
- Charles Joseph PANCKOUKE, né à Lille, le 26 novembre 1736 et mort les 19 décembre 1798 à Paris. Imprimeur, 1764-1798 ; écrivain et libraire-éditeur. Il a édité l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.
- Jean-Félix FAUCON, imprimeur à Poitiers, place et vis-à-vis de Notre-Dame la Grande, 1765-1770. Imprimeur de l'Évêché et de l'Université.
- Jacques CAUSSE, imprimeur à Dijon, place Saint-Étienne. Imprimeur de l'Académie des Sciences de Dijon.

- 274. Jean-Pierre MOIROUD, introducteur de l'imprimerie à Pont-de-Vaux (Ain), 1767 (auct.), 1791 (Lepreux).

Cf. LEPREUX, p.47.

- Jacques Gabriel CLOUSIER, imprimeur et libraire à Paris, 1773-1803, rue de Sorbonne. Imprimeur du roi, 1785.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 124.

- Philippe Denis PIERRES, né à Paris, 1741, mort à Dijon, 1808. Libraire et imprimeur à Paris, 1763-1792, rue Saint-Jacques. Imprimeur du roi, 1779, du Collège Royal de France, de la société royale de Médecine, du Grand Conseil, de la Police, de l'Administration des Postes etc.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 478.

- Antoine FAVET, imprimeur à Marseille. Imprimeur du roi.

- Jacques François VALADE, imprimeur à Toulouse, 1770.

- Bernard BRUNET, imprimeur à Paris, 1776. Imprimeur de l'Académie Française.

Cf. DELALAIN, *les Libraires et Imprimeurs de l'Académie Française de 1634 à 1793. Notices biographiques... Bernard Brunet...* ; Paris, 1907.

- Pierre François DIDOT, fils de François. Né à Paris, 1732, mort à Paris, 1793. Imprimeur à Paris, rue d'Esnonne, 1777-1793. Imprimeur de Monsieur, 1778. Fondateur de lettres, 1783.

NIP, 1789ca.

- Philibert VINCENT, imprimeur à Paris, 1777*ante*. Imprimeur du prince de Bourbon, frère du roi. C'est lui, sans doute, qui maria sa fille à Christophe Nicolas de Jussieu.
- 275. Louis François DELATOUR, fils et successeur de l'imprimeur-libraire parisien Louis-Denis Delatour ; probablement l'introducteur de l'imprimerie au Château de Fresnes, 1778.

Cf. TERNAUX. -LEPREUX, 48.

- Pierre Robert Christophe BALLARD, né en 1743, mort à Paris 1812. Imprimeur et libraire à Paris, 1779-1812, rue des Noyers, 1765-1788 ; rue des Mathurins, 1788-1797 ; rue Jean-Jacques-Rousseau, 1798-1812. Imprimeur du roi pour la musique, 1765.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 98.

- André Charles CAILLEAU, né à Paris, 1731, mort en 1798. Imprimeur à Paris.
- Amable LEROY, né à Riom, 1748, mort à Paris 1830. Imprimeur à Lyon, 1779, place Saint-Jean, 1793.

Cf. LEPREUX, AUDIN, Napoléon et les Femmes (*Revue Lyonnaise*, juin 1932) et volume..., infr, p. . -F. MASSON.

- Henri HAENER, né à Nany, 1744, mort à Nancy, 1817. Imprimeur et fondeur à Nancy, 1781-1817. Imprimeur du roi, 1783.
- Louis François PRAULT, fils de Laurent François. Né à Paris, 1734, mort 1806*ante*. Imprimeur à Paris, 1781-1806, quai des Augustins, à l'*Immortalité*, 1781-1797 ; rue Taranne, 1798-1806. Imprimeur du roi, 1781.

Cf. LEPREUX, *Gallia*, I, 485.

- Jean-Jacques NIEL, introducteur de l'imprimerie à Apt, 1782 (Lepreux), 1682 (Ternaux).

Cf. TERNAUX. -LEPREUX, 41.

- Jean Roch LOTTIN, dit *de Saint-Germain*. Cousin d'Augustin Martin. Imprimeur à Paris, rue Saint-André-des-Arts, 1782.

- Jean Marie BRUYSET, né à Lyon, 1749, mort à Lyon 1817. Imprimeur à Lyon, 1784*ca*-1808, rue Saint-Dominique. Imprimeur du roi, 1784. Inspecteur de la Librairie, 1802.

Cf. AUDIN, *l'Imprimeur du roi* ; Lyon, 1925. -*Vie intellectuelle à Lyon*.

- 277. François BOUQUET, introducteur de l'imprimerie à Falaise, 1789 (Lepreux), 1759 (*auct.*).

Cf. LEPREUX, p.48-49.

\*\*\*

Un certain nombre de villes ont reçu l'imprimerie par des typographes dont le nom est demeuré inconnu jusqu'ici ; en voici la liste :

- Haguenau.

Cf. C. SMIT, *Zur Geschichte der erstem Buchdrucker zü Strasbourg*; 1882.

- Narbonne ; 1491

- Cusset ; 14..

- Carcassonne ; 1516.

- Montauban ; 1518.

Cf. Émile FORESTIÉ, *Un Chapitre de l'Histoire de l'Imprimerie à Montauban*. -Louis Rabier, *imprimeur du Roi de Navarre à Montauban* ; Montauban, 1872. -Louis Rabier, *un Chapitre de l'Histoire de l'Imprimerie à Montauban* par É. Forestié neveu ; Montauban, 1872 ; Montauban, 1876. -É. FORESTIÉ, *les Pérégrinations de l'imprimeur Arnaud de*

Saint-Bonnet à Lyon, à Grenoble, à Montauban et à Auch (*Bulletin histor. Et philo. Du Comité des Travaux historiques*, 1890, 354). –É. FORESTIÉ, *Histoire de l'Imprimerie à Montauban* ; Montauban, 1898. –Michel Émerand FORESTIE, *Histoire de l'imprimerie et de la Librairie à Montauban (1518-1874)*. -*Bibliographie montalbanaise* ; Montauban, 1898. –FORESTIÉ, *Vignettes typographiques d'une Imprimerie montalbanaise* ; Montauban, 1900.

- Thiers ; 1518.
- Autun ; 1534, Cf. GLORIA, *supra*. 21.
- La Charité-sur-Loire ; 1535.
- Saint-Malo ; 1555.
- Saint-François de Cuburien (Monastère) ; 1570.
- Lusignan ; 1574.
- Hautecombe (Abbaye de) ; 1581.

Cf. LEPREUX, p.24. –DUFOUR et RABUT, *l'Imprimerie, les Imprimeurs et les Libraires en Savoie du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles* ; Chambéry, 1897, 280. –Dom BERNARDET, *Un abbé d'Hautecombe, ami de Ronsard* ; Alphonse Delbène, évêque d'Albi, 1538-1608 ; Grenoble, 1937, 37.

- Rohan ; 1582.
- Saint-Paul-Trois-Châteaux ; 1596.
- Vire ; 1600ca.
- Viry-en-Charollais ; 1604.
- Aigues-Mortes ; 1608.
- Gex ; 1609.
- Quevilly ; 1611.
- Charenton ; 1615.
- Antibes ; 1618.
- Quimper ; 1620.
- Saint-Léonard ; 1624.
- Bagnolet ; 1630.
- Sully ; 1634.
- La Saussaye ; 1646.
- Cadillac ; 1649.
- Libourne ; 1650.
- Lectoure (Gers); 1652.
- Mantes ; 1653.
- Bourbon-Lancy ; ?
- Saint-Mandé ; 1663.
- Montreuil-sous-Bois ; 1663.
- Lavaur ; 1672.
- Avesnes ; 1678.
- Castel-Naudary ; 1681.
- Aurillac ; 1697.
- Harfleur ; 1700.
- Bonne-Espérance ; 1704.
- Lassay ; 1727.
- Véretz ; 1735.
- Saint-Pourçain ; 1743.
- Avilly, 1745.
- Collioure ; 1748.
- Tourcoing ; 1752.
- Arcueil ; 1756.
- Chanteloup ; 1770.

- La-Ferté-Macé ; 1771*ca.*
- Castellane ; 1775.
- Gisors ; 1779.

Cf. E. AUXIONNAT, *l'Imprimerie, la Librairie et la Presse à Gisors de 1779 à 1908* ; Gisors, 1908.

- Saint-Étienne ; 1779.
- Dieuze ; 178.
- Fougères ; 1783.
- Cannes ; 1785.
- Auxonne ; 1787.
- Roanne ; 1790.
- Gien ; 1790.
- Feurs ; 1793.
- Servoules ; 1793.

Cf. A. CLAUDIN, ... *Imprimerie établie à Servoules, commune de Sisteron, pendant la Révolution* ; Paris, 1874.

- Bernay ?

Cf. E. VEUCLIN, *l'Imprimerie à Bernay depuis son établissement jusqu'en 1885* ; Bernay, 1883.

- Domfront ; 179..

Cf. L. BLANCHETIÈRE et J. APPERT, *l'Imprimerie dans l'arrondissement du Domfront* ; Domfront, 1880.

\*\*\*



# LES IMPRIMERIES PARTICULIÈRES EN FRANCE

Dès les années qui suivirent les origines typographiques, tout au moins dans les débuts mêmes de cet art, certains grands seigneurs, des couvents, des prélats, des prêtres s'entichèrent d'imprimerie et installèrent dans leurs demeures des ateliers d'où sortirent des livres, petits ou grands, en tous cas les papiers particuliers à leur maison, à leur monastère, à leur diocèse ou à leur paroisse.

Après que Lottin<sup>1</sup>, en 1789, dans un *Catalogue chronologique des Librairies et Libraires-Imprimeurs de Paris depuis 1470 jusqu'au 31 décembre 1788*, eut mentionné ces ateliers, Gabriel Peignot<sup>2</sup>, en dressa une liste évidemment incomplète et très vaguement chronologique, elle aussi, mais qui put servir de base à une étude plus étendue.

Il n'est d'ailleurs pas tellement aisé de définir une imprimerie « particulière ». Peignot, de même que Lottin, n'y ont réussi qu'à demi. Étymologiquement, rien n'est plus facile : c'est un atelier entre les mains d'un homme ou d'une organisation privée, qui ne travaille ou ne fait travailler que pour soi : est-ce le cas de l'imprimerie du Louvre, par exemple, ou de l'imprimerie de M. Pierres<sup>3</sup> ? Il faudrait voir et s'entendre.

Il s'est trouvé, dans le passé maints particuliers qui le plus souvent par pure distraction, ont recueilli dans leur demeure privée un de ces imprimeurs errants, comme il s'en trouvait tant au premier âge de notre art et auquel ils donnaient asile et couvert afin de s'assurer plus aisément le profit de son travail :



Fig. 2. Un imprimeur errant.

ce fut le fait de presque tous les prétendus mécènes qui aidèrent à l'introduction de l'imprimerie dans les villes de France, à commencer par la Sorbonne, en 1469.

Ces personnages, que l'on a voulu, à Lyon et ailleurs, « confiner dans un rôle un peu hautain de mécènes », étaient en général des commerçants qui avaient intérêt à avoir auprès d'eux, chez eux parfois, quelqu'un de ces artisans ambulants dont la technique ; encore mal connue, leur promettait de profitables surprises : « libraire et éditeur, écrit Perrat, très averti de tout ce qui touche le commerce du livre, tel se révèle en Languedoc Barthélemy Buyer », qui « gardera longtemps, aux yeux des historiens, ce qui constitue son principal titre de gloire : le mérite d'avoir, le premier, inscrit son nom sur un livre imprimé à Lyon et portant date certaine ».

Quant aux ouvriers imprimeurs, il ne semble guère douteux qu'ils fussent à l'origine de pauvres hères venus presque tous des pays germaniques, qui avaient été le berceau de leur art. Chassés, dit-on, par le sac de la ville de Mayence, en 1462, ils rôdaient en France et en Italie, allant de ville en ville en quête de besogne, soit qu'ils dussent parcourir le pays, le baluchon sur le dos, soit que, plus fortunés, ils fissent somptueusement trimballer leur encombrant matériel par quelque poussive charedelle.

On n'a pas, en effet, suffisamment insisté sur le caractère ambulatoire de ces premiers artisans de la typographie, que l'on s'est plu un peu trop volontiers à considérer comme d'importants personnages dont l'adhésion n'était obtenue qu'au prix d'obséquieuses sollicitations. Les deux images que l'on donne ci-dessus, restituent les errants, bien mieux que ne sauraient le faire de longues phrases, le véritable caractère de leur existence misérable. M. Labande, membre de



Fig. 3 Un autre ambulant.

l'Institut, a, dans *Gutenberg-Jahrbuch* (1913-166), montré que ces typographes ambulants étaient « appelés (parfois de très loin) par les évêques et les chapitres des cathédrales pour éditer leurs bréviaires ou leurs missels » : Jacques Lerouge vint à Embrun pour imprimer le Missel de cette ville ; Jean Dupré se rendit de Lyon à Uzès pour y travailler au Missel de ce diocèse qu'il termina le 2 octobre 1493 ; Jean Bellot vint de Lausanne à Grenoble pour imprimer le Missel, qui fut achevé le 20 mai 1497 ; Jean Rosembach qui était originaire d'Heidelberg, amis exerçait en catalogne, arriva à Perpignan en 1500 pour y éditer le bréviaire de l'église d'Elne. Et les imprimeurs de ces beaux livres venaient bien souvent de Lyon : le bréviaire de Vienne fut imprimé par Jean Neumeister ; celui d'Uzès par le même, et son confrère Michel Topié ; celui de Gap par le même Topié, ainsi que celui de l'abbaye de Saint-Ruf, près de Valence.

La grande cité lyonnaise, écrit ailleurs Lalande, qui avait essaimé de nombreux imprimeurs dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, avait persisté pendant les années suivantes ; c'est ainsi que Thomas des Cloches et le fameux Jean de Channey vinrent de Lyon, en 1511 et 1512, s'installer à Avignon... « Les imprimeurs avignonnais, qui pour la plupart étaient venus de Lyon après Jean de Channey, furent d'ailleurs peu nombreux au cours du XVI<sup>e</sup> siècle... Cependant, c'est toujours de Lyon quartaient la grande généralité des imprimés distribués dans la France entière, mais surtout dans la région du sud-est, en Provence ; à ce point de vue l'importance de la grande cité lyonnaise ne saurait être trop estimée ; elle multiplia les éditions, les rendit populaires et les dissémina dans toutes les classes de la société. Les membres du clergé, les magistrats, les gens de loi quelq qu'ils fussent, les administrateurs du pays, les municipalités, les particuliers ne pouvaient guère ignorer ce qui se passait hors de chez eux, les édits et ordonnances du Roi, les arrêts des parlements concernant la législation, la police, le décri des monnaies, les changes, les mesures édictées contre les protestants ou les ligueurs, les résultats des rencontres à main armée entre les religionnaires adversaires, la justification de la conduite du Roi et de ses représentants, les plaidoiries des avocats dans les procès les plus retentissants, les factures des parties. Les gens cultivés qui s'intéressaient à la littérature connaissaient ainsi facilement les romans et œuvres d'imagination édités au moment des foires de Lyon ; les étudiants s'approvisionnaient de livres d'instruction depuis les plus rudimentaires jusqu'aux plus compliqués.

Le peuple pouvait se laisser tenter par les almanachs et pronostics du temps, les prophéties de Nostradamus. Tout cela, sans préjudice des Bibles, livres liturgiques, livres d'heures, commentaires de lois et de théologie, recueils de jurisprudence, histoires universelles ou nationales, auteurs classiques... constituait des collections de brochures plus ou moins épaisses qui coûtaient fort bon marché, elles étaient vendues sur place, aux foires de Lyon, elles étaient répandues au dehors par le colportage, enfin elles étaient envoyées par ballots aux différents libraires de la province, correspondants des imprimeurs et libraires lyonnais dont les principaux étaient Antoine Vincent, Thibaud Payen, Benoît Rigaud, Michel Jouve et son gendre Jean Pillehotte ».

En ce qui concerne le premier typographe lyonnais, le flamand Guillaume Le Roy<sup>4</sup>, « les renseignements que nous possédons sur sa personne se réduisent à fort peu de choses ». Les rôles des citoyens chargés de la défense de la ville en cas d'attaque le représentant comme ancien habitant de Liège ayant quitté cette ville à la suite du siège et du sac qu'elle avait subis en 1468 par Charles le Téméraire. Il serait allé de là à Bâle, puis à Beromünster, où le chanoine Hélie de Lauffen<sup>5</sup> avait fondé une imprimerie ; et c'est de là que, vers 1472, il serait venu se fixer à Lyon, accueilli, recueilli plutôt par Barthélemy Buyer dans sa maison de l'Herberie.

Nous allons essayer de rechercher ces ateliers particuliers et d'en esquisser rapidement un rudiment d'histoire que d'autres que nous, plus jeunes et mieux informés, auront la charge et l'agréable devoir de corriger et de compléter. Mais ce ne sera pas sans nous étonner grandement que l'on n'en puisse constater l'existence à la cour de France et dans les demeures des princes, que deux siècles après l'invention du nouvel art.

C'est Charles VII qui régnait sur la France quand le bruit de cette invention y parvint de Mayence. Si, en effet, c'est en 1458 que Nicolas Jenson fut envoyé dans cette ville pour surprendre le secret de la nouvelle technique, c'est donc ce prince qui lui en confia la mission. Mais il mourut, en 1461, avant que Jenson ne fût de retour.

Louis XI, son fils, avait bien trop en haine toutes les entreprises de son père pour qu'il se préoccupât de leur sort, ni qu'il y aidât en quoi que ce fût.

Charles VIII, que son incapacité avait obligé de céder le gouvernement à sa sœur, Anne de Bourbon-Beaujeu, s'en soucia peu lui-même ; son ardeur guerrière, d'ailleurs, l'attirait vers l'Italie : l'imprimerie et ses progrès semblent l'avoir laissé impassible.

François I<sup>er</sup>, « l'un des princes qui, sauf deux fautes qu'il commit à son égard, protégea le plus l'imprimerie », jeta bien les premiers fondements d'une imprimerie d'État, mais l'idée semble ne lui être point venue d'avoir près de soi une presse à son usage.

Et il fallut attendre 1718 pour voir aux Tuileries une véritable imprimerie royale particulière.

-A-

## LES RESTRICTIONS À LA LIBERTÉ D'ÉCRIRE FURENT LA PRINCIPALE CAUSE DES IMPRIMERIES PARTICULIÈRES

La limitation apportée de tous temps à la liberté d'exprimer sa pensée par la plume, est vieille presque comme le monde.

Les motifs de ces restrictions sont multiples ; la plus fréquente de ces causes et la plus sévèrement censurée fut sans aucun doute l'impiété religieuse. Diagoras de Mélos, Protagoras d'Abdère, Prodicus de Cos, Anaxagore, Socrate lui-même furent poursuivis et punis pour avoir écrit contre l'existence ou la majesté des dieux: c'est Peignot qui nous en fait la confiance.

Les Romains ne furent pas moins sévères que les Grecs : le duumvir Atilius, numa Naevius, Ovide pour son licencieux poème *l'Art d'aimer*, Cassius Séverus, Titus Labiénus, Crémutius Cordus, Antistius, virent leurs livres ou leurs satires brûlés sur la place publique pour cause de lèse-majesté. Au cours du temps, de magnifiques bibliothèques : la Palatine d'Auguste en 595, celle d'Alexandrie en 642, d'autres encore, furent brûlées tout entières « en haine du paganisme ». Ce fut chez nous, depuis le milieu du douzième siècle, un perpétuel autodafé, un brûlement ininterrompu de publications licencieuses ou impies, condamnées à l'extermination par une Université implacable. Abeilard (1141) et Arnaud de Bresse<sup>7</sup> (1145) en furent les premières victimes. Mais dès que, au XVI<sup>e</sup> siècle, l'imprimerie fut définitivement acclimatée en France, la surveillance devint encore plus vigilante et la répression impitoyable.

On tombait de haut d'ailleurs.

Louis XII, en effet, avait, dès 1513, accueilli avec enthousiasme la précieuse découverte de l'imprimerie.

*« Je veux, dit-il dans une déclaration du 9 avril, relative à un cotroi de 30 000 livres mis sur la ville de Paris -, je veux que les libraires, relieurs, illumineurs et escrivains jouissent entièrement de leurs libertez, privileges, franchises et exemptions, pour la consideration du grand bien qui est advenu en nostre royaume au moyen de l'art et science de l'impression, l'invention de laquelle semble estre plus divine que humaine, laquelle, graces à Dieu, a esté inventée et treuvee de nostre temps, par le moyen et industrie desdits libraires, par laquelle nostre sainte foy catholique a été grandement augmentee et corroborée, justice mieux entendue et administrer, et le divin service plus honorablment et plus curieusement fait, dit et célébré ; au moyen de quoy tant de bonnes et salutaires doctrines ont esté manifestees, communiquees et publiees à tout chascun, au moyen de quoy nostre royaume précelle tous les autres ; et autres innumérables biens qui en sont procedez et procedent encore chascun jour, à l'honneur de Dieu et augmentation de nostre dite foy catholique come dit est. Pour ces causes et autres à ce mouvans et en faveur de nostre dicte fille l'Université de Paris, avons octroyé et déclaré... »*

Tel est l'éloge que faisait, au moment où l'imprimerie venait d'être introduite chez nous, le bon roi Louis XII, de cet art « plus divin que humain ».

Mais tout changea bien avant qu'il fût longtemps.

Pour que le souverain fît pareil cas du nouvel art, il avait bien fallu que « les mœurs populaires fussent simples, les principes religieux affermis, l'instruction peu répandue, l'essor littéraire très réservé » : cet âge d'or ne dura point, cependant. De longs orages religieux et politiques « annoncés du côté de l'Allemagne » n'allèrent point tarder à « fondre sur l'Europe et la ravager ». « L'ambition déçue d'un moine du couvent des Augustins d'Erfort », Luther<sup>8</sup>, allait bientôt déchaîner la guerre, une guerre effroyable dont les effets se faisaient encore sentir à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'imprimerie, avec les possibilités inouïes de propagation qu'elle donnait aux factions adverses, devait être l'agent capital des désordres et de l'embrasement général qui les suivit.

La propagation des doctrines fut immédiate et extrêmement rapide ; la répression fut terrible. Les condamnations, depuis 1524, se succédèrent à un rythme impressionnant : cette année-là, Jean Leclerc et ses adeptes furent condamnés, fustigés dans les carrefours, marqués d'un fer chaud, puis bannis ; l'année suivante, maître Jacques<sup>9</sup>, « attaché au carquant d'une fosse bourbeuse où l'on faisaient barbotter les criminels, eut les deux oreilles arrachées » et « fut banny de la ville (de Metz) pour jamais » ; la même année 1525, Chastelain<sup>10</sup> « fut arrêté, jugé et condamné à être dégradé et brûlé à Vie » ; Pauvant<sup>11</sup> « fut brûlé vif sur la place de Grève à Paris », où succomba, en 1529, et de la même façon, le conseiller du roi Berquin<sup>12</sup>. Jusqu'au sarcastique Erasme qui, ayant, dans ses *Colloques*, écrit quelques plaisanteries sur les moines et leur état de célibat, vit son livre condamné par Bédard<sup>13</sup>, syndic de la Faculté. Et Dolet<sup>14</sup> !

Quand la Réforme battit son plein et qu'approcha le moment où les passions s'exaspérèrent, s'exaspéra aussi la rigueur de la répression ; ce ne fut plus qu'une suite ininterrompue d'ordonnances plus comminatoires l'une que l'autre, d'*indices* fulminants, promettant aux propagateurs de livres scandaleux et hérétiques les plus exemplaires punitions.

Inutile d'ajouter que ces ariars incessants furent la cause première de la création des imprimeries clandestines, acr les religionnaires, pour autant, ne renonçaient point à la lutte.

On a écrit abondamment sur ces ateliers occultes d'où sortaient sans cesse des libelles et des factures contre l'État, la Religion, l'Université elle-même qui prétendait y mettre bon ordre.

« Le gouvernement, écrit Peignot, commença à prohiber les presses clandestines dès le commencement du dix-septième siècle ; car l'article 15 du *Règlement de la Librairie*, de 1618, défend aux auteurs et correcteurs d'avoir ni imprimerie, ni presses dans leur maison ou ailleurs, etc. Cette défense a été souvent renouvelée ».

1626, 1627, 1629, 1678 marquent des dates où cette prohibition se fit de plus en plus impérieuse, jusqu'à ce que, en 1685, la révocation de l'édit qu'avait pris à Nantes Henri IV, le 30 avril 1598, en diminuant considérablement le nombre des Réformés, diminua aussi celui des révoltés et de leurs remuants manèges.

Je vais terminer ce préambule par les réflexions historico-philosophiques que faisiait lui-même, il y a plus de cent ans, celui à qui j'ai emprunté les éléments de cette préface, Gabriel Peignot. « Nous avons vu, dit-il, que sous l'ancien régime, l'autorité cherchait par tous les moyens possibles, soit de

prévenir, soit de répression, à maintenir la liberté de la presse dans certaines bornes ; mais plus elle a multiplié ses réglemens, ses ordonnances, ses édits, ses arrêts, plus on a cherché à les éluder. Les visites assez fréquentes, faites dans les imprimeries par les syndics de la librairie, ne permettaient guère de hasarder dans ces mêmes imprimeries des ouvrages pour lesquels on savait bien que l'on n'obtiendrait jamais ni permission ni privilège.

Alors, que faisait-on ?

On montait une imprimerie clandestine dans un lieu secret, et là on imprimait tout ce que l'on voulait, en dépit de l'ombrageuse police... On voit donc que l'origine des presses clandestines tient à la sévérité des mesures que l'autorité croyait devoir prendre pour restreindre la liberté de la presse ».

C'est à peu près ce que je disais plus haut, et cette opinion, infiniment vraisemblable, est une confirmation que toute imprimerie clandestine est, par définition, un atelier particulier.

Maints événements, au surplus, motivèrent la création d'imprimeries privées ; la Réforme fut, bien entendu, le plus important, mais ce ne fut pas le seul.

Est-ce à dire que dès lors tous troubles cessèrent et que ce fut l'âge d'or retrouvé ? Il s'en faut bien. « Si, a-t-on dit. Louis XIV crut donner, en 1685, un nouvel essor aux conversions des Calvinistes, il vit bientôt qu'il s'était étrangement trompé ». Les réformés, au contraire, « retrouvèrent l'exaltation que donne la force brutale employée à combattre une idée » ; ils « prirent en haine plus que jamais la religion qui voulait s'imposer à eux par la violence » ; ils « courbèrent la tête et paprurent se soumettre », mais « ils cessèrent aussi de donner (aux catholiques) la joie de leur conversion » ; les rigueurs dont usa le roi à leur égard « firent des protestants de véritables parias » ; effrayés mais irrités aussi, ils s'exilèrent « en masse hors de France », et c'était le moment où « le commerce de notre pays commençait à prendre sur celui des autres nations une suprématie qui ajoutait encore à sa gloire » ; elle perdit « ses plus habiles ouvriers et ses plus riches industriels ».

Quant à nous, Lyonnais, nous y perdîmes bon nombre d'imprimerus qui gagnèrent Genève : au lieu de l'paisement à l'intérieur, la France ne trouva dans la néfaste révocation de l'édit de 1598, que « l'émigration d'une partie de ses enfants, l'affaiblissement de son commerce, la disparition de son numéraire, et la malédiction des nations protestantes, qui devaient bientôt apporter dans les guerres avec nous les haines implacables que la persécution avait fait germer » ; que l'on ne s'y trompe point : tous ces conflits, toutes ces guerres qui nous ont assillis, toutes les guerres et tous les conflits qui nous guettent encore, si tant est que la paix précaire dont il semble que nous jouissions de temps à autre, ne soit point un simple répit, tous ces désordres ont leur source, consciente ou inavouée, dans la grande agitation religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pauvre pays !

Quand cesseras-tu donc d'accumuler sur nous, avec tes perpétuelles sottises, la réprobation de ceux qui t'aiment, quand même ?

Quoi qu'il en soit, j'ai l'impression que les imprimeries particulières furent infiniment plus nombreuses qu'on ne le dit. On pourrait presque affirmer que l'origine de la plupart des ateliers privés, qui n'eurent point les dissentiments religieux pour principale cause, fut suscitée par le désir qu'eurent de grands personnages, civils ou ecclésiastiques, de posséder personnellement, avec un

atelier de typographie, le moyen de publier leurs œuvres, celles de leur protégés, ou les imprimés indispensables à leur ministère.

Nombreux, en effet, sont les artisans attirés soit par des seigneurs oisifs et repus de loisirs, soit par des prélats ou des abbés dont l'éloignement des villes rendait difficile l'impression de leurs ouvrages liturgiques : qui osera affirmer que ces ateliers ne furent point, du moins à leur origine, des imprimeries privées ?

## IMPRIMERIE DE LA SORBONNE, 1470.

En 1469, Jean Heynlin était prieur de la Sorbonne et Guillaume Fichet, son bibliothécaire<sup>15</sup>. Heynlin<sup>16</sup>, que l'on nommait plus volontiers Jean de La Pierre (*Joannes à Lapide*), parce qu'il était originaire de Stein (en allemand, « pierre »), en pays germanique, était docteur en théologie et recteur de l'Université. Guillaume Fichet, lui, qui devint aussi recteur puis camérier et pénitencier du pape Sixte IV (François d'Abascola de La Rovère) était à ce moment bibliothécaire de la Sorbonne.

On y parlait beaucoup du « nouvel art » découvert « chez les Alamans », et ce nouvel art était l'imprimerie, qui fonctionnait à Mayence depuis une vingtaine d'années déjà.

Ce fut pendant le rectorat de Jean de La Pierre que nos deux sorbonnistes eurent l'idée d'appeler d'Allemagne trois de leurs compatriotes compagnons imprimeurs : Gering, Crantz et Friburger<sup>17</sup>, qui, dès cette année 1469, s'installaient à la Sorbonne.

L'année suivante sortait de leurs presses le premier livre français connu, dont voici le titre :

*Gasparini pergamensis clarissimi oratoris epistolarum liber...*

Il me paraît incontestable que deux autres livres sortis l'année suivante, 1471, et dont Fichet lui-même était l'auteur, aient été imprimés par le même atelier :

- *Rhotoricum libri tres*, 1471, in-4°
- *Epistolae, in Parisiorum Sorboni*, 1471, in-4°.

Si nous suivons maintenant les deux introducteurs de l'imprimerie à Paris dans leurs avatars successifs, nous retrouvons dès l'année 1471, Guillaume Fichet établi à Rome et devenu, comme je l'ai dit, camérier et grand pénitencier du pape. Quant à Jean de La Pierre, « après avoir brillé dans l'Université de Paris », il partit pour Bâle, son pays natal<sup>17</sup>, et y enseigna la philosophie d'Aristote ; puis il prit une part active à la fondation de l'Université de Tulingue, en 1477, et y professa la philosophie ; jusqu'à ce que, en 1482, il entrât dans l'Ordre des Chartreux.

Les imprimeurs du premier livre français le dédièrent à la ville qui leur avait donné asile.

Cette première imprimerie qui fonctionna en France fut-elle réellement un atelier particulier ? Je ne le crois pas, contre l'avis de Claudin. Eût-elle, d'ailleurs, imprimé uniquement pour l'Université que je n'en conviendrais pas davantage : n'est pas nécessairement un organisme privé, en effet, celui qui fut la première manifestation d'un art, l'atelier de la Sorbonne pas plus que celui où, à



Lyon, Guillaume Le Roy besogna sous l'œil des Buyer ; pas plus que celui où, à Annecy, Pomar s'installa dans la maison de François Croyson ; pas plus que celui dont Amabert<sup>71</sup> à Grenoble, abandonna l'usage à Balsarin<sup>20</sup>, n'eût-il jamais imprimé que pour lui.

Nous allons donc laisser délibérément de côté, dans cette courte étude, les premiers ateliers qui, en France, furent fondés par des particuliers, et nous considérerons ces derniers uniquement comme des précurseurs, qui d'ailleurs ont pris place dans le chapitre précédent.

## IMPRIMERIE DU CHAPÎTRE DE LYON, 1477.

On a insinué ; mieux que cela ; on a affirmé que dans le même temps ou à peu près où s'installait à Lyon le premier imprimeur de cette ville, le Chapitre de la Collégiale de Saint-Jean possédait déjà une imprimerie particulière ; et le témoignage, certes, n'est pas mince : c'est celui du savant abbé Sachet<sup>23</sup>.

« On était, dit-il, à la fin de l'année (1476). Dès 1477, aux chapîtres généraux de la Saint-Hilaire, on se préoccupa de lancer convenablement le Pardon (de 1477), car du concours des fidèles, devait dépendre le succès de la fête et, partout, le produit de l'Indulgence. Il fut décidé que l'on écrirait à tous les évêques et que l'on avertirait chacune des Églises de la chrétienté ; comme en 1393, c'est au monde entier que l'on s'adresse : *per universum orbem*, mais cette fois sans exagérer l'importance de cette faveur.

« Les lettres aux évêques, écrites sans doute au nom du Primat<sup>24</sup>, furent demandées à l'officiel ; elles étaient manuscrites et furent envoyées immédiatement car, dès le 19 mars, nous trouvons qu'on alloue à ce dignitaire six écus pour sa peine, à prendre sur le Pardon, dont on avait déjà encaissé le produit, en 1476.

« Mais, pour les Églises, un second mandement, passé à la même date au receveur, nous révèle un fait fort curieux et du plus haut intérêt, c'est que l'on eut recours à l'imprimerie alors à ses débuts. On prélève, en effet, sur l'argent du Pardon : 30 livres données pour payer les 6000 brevets que l'on a fait faire sur des moules, pour notifier au monde entier la précieuse Indulgence : *Item etiam ordinauerunt solvi super dictis pecuniis triginta libras turonenses pro sex mille brevets factis in mollis deferendis per universum orbem pro notificando dictam veniam*. Ces moules sur lesquels on fait 6000 brevets : *factis in mollis*, il n'y a aucune hésitation à avoir, ce sont bien des types, des caractères mobiles, c'est l'imprimerie proprement dite.

« Nous sommes à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, au temps des incunables, et il nous est agréable de trouver le Chapitre de Lyon usant déjà de la nouvelle invention. Il semble même que les chanoines de Lyon aient, sinon devancé la grande ville, du moins marché de pair avec elle... Or, ce n'est pas Leroy<sup>25</sup> qui imprima les placards du Chapitre. Le mandement n'est point à son nom, et c'est une dépense toute domestique que l'on paye. Lorsque, trois ans après, le 17 janvier 1478 (v.s.), le Chapitre ordonne l'impression d'un missel lyonnais, nous trouvons aux Actes le nom de l'imprimeur auquel

il s'adresse (Jean Neumeister<sup>26</sup>). Mais, ici rien de semblable : il n'y a ni ordonnance, ni mandement à un étranger, l'imprimerie appartient bien aux Comtes de Lyon ».

Preuve fragile ! Et l'on me permettra bien d'être quelque peu moins affirmatif que l'éminent auteur du *Pardon de Saint-Jean*. En tout cas, l'atelier du Chapitre n'aurait point été de très longue durée, puisque dès 1478, on offrait à Martin husz d'imprimer le Missel de Lyon, qui fut en réalité, publié par Neumeister en 1487.

#### BIBLIOGRAPHIE :

*Arch. Départ. Rhône*, Act. Capit. S-Jean, livr. XXVI, f°382vo. –A. SACHET, *le Pardon annuel de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre à Saint-Jean de Lyon, 1392-1790* ; Lyon, 1914, p.430. –C. DALBANNE, les premiers Travaux d'imprimerie exécutés pour le Chapitre de Saint-Jean de Lyon (*Gutenberg-Jahrbuch*; 1937, 85).

#### IMPRIMERIE DE GOUPILLIÈRES, 1491

Cet atelier, créé en 1491 dans cette petite bourgade de la Normandie, par le curé Michel Andrieu, ressemble étrangement à une imprimerie particulière. Andrieu y publia des *Heures à l'usage du Diocèse d'Évreux*, dont le colophon porte : « Ces présentes Heures furent imprimées à Goupillières, le VIII<sup>e</sup> jour de May, l'an mil quatre cent quatre vingt et onze, par honorable homme messire Michel Andrieu prestre ». Il n'en existe plus que quelques feuillets conservés par la Bibliothèque Nationale.

Il s'agit, pense Claudin, de Goupillières dans l'Eure.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- LEPREUX, Introduction de l'imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs de France*, Noël 1925, p.14). –CLAUDIN, *Imprimeries particulières*, p.22.

IMPRIMERIE DU CHAPITRE DE SAINT-JUST DE NARBONNE,  
1491

Une presse fut établie cette année dans le chapitre.

On ne sait quel en fut l'imprimeur, mais l'on connaît un Bréviaire qui sortit de cet atelier ; son colophon porte : « *Explicit breviarium ad usum sancte Narbonensis ecclesie, Impressum Narbone in claustro Sancti Justi anno domini millesimo quadring intesimo nonagesimo primo. Completum ultima octobris ajusdem anni* ». Le seul exemplaire connu est à la Bibliothèque de Narbonne.

BIBLIOGRAPHIE :

- CLAUDIN, *Imprimeries particulières*, p.26.

IMPRIMERIE DU PETIT-CITEAUX, à DIJON, 1491

C'est en cette année 1491, que Jean de Cirey, Abbé de Citeaux, fit venir à Dijon Pierre Metlinger d'Augsbourg, et l'installa avec ses ouvriers dans la maison de l'ordre, rue Saint-philibert. Ils y imprimèrent plusieurs livres, notamment les deux qui suivent : *Constitutiones et Privilegia ordinis Cisterciensis*, achevé en juillet 1491, bel in-quarto de 198 folios, orné de gravures et de lettres ornées, gravées par Wilhelm, l'un des compagnons de Metlinger ; *Mafei Vegii sua etate oratorum principii inter inferiora corpora putam aurum et terram et superiora presertim solem elegantissima simul et iocundissima disputatio*, dont une initiale « M » semble à Claudin avoir été gravée par le même Wilhelm.

BIBLIOGRAPHIE :

- CLAUDIN, *Imprimeries particulières*, p.23.

## IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DE CLUNY EN BOURGOGNE, 1493

L'abbaye de Cluny, il est à peine besoin de le dire, était située dans la petite ville de ce nom, à cinq lieues de Mâcon, sur la Grosne.

C'était une bien petite bourgade que cette ville de cluny quand, en 910, Guillaume le Pieux<sup>30</sup>, duc d'Aquitaine, en fit don à Bernon<sup>27</sup>, abbé de Baume et de Gigny, qui en fut le premier abbé. Ce Bernon, « issu d'une vieille famille noble de Bourgogne », établit dans cette communauté les anciennes observances de la règle de Saint-benoît. Il eut pour successeurs une longue suite d'abbés : soixante, pas un de moins, dont Pierre de Montboissier<sup>28</sup>, dit « Pierre le Vénérable », ne fut pas le moins célèbre (1122-1156).

En 1493, et depuis 1485, l'abbé de Cluny était Jacques II d'Amboise<sup>39</sup>, dont le mausolée fut édifié « au milieu de la Chapelle « Saint-Martial. Il avait été « le continuateur des constructions entreprises par son prédécesseur, Jean III de Bourbon (1456-1485) : le palais abbatial et l'Hôtel de Cluny, à Paris ».

Mais il fit plus. Je n'ose dire, cependant, qu'il fut l'introducteur de l'imprimerie à l'Abbaye de Cluny, l'imprimerie compte si peu et pendant si peu de temps, dans la vie du monastère ! Quoi qu'il en soit, c'est lui qui, vers 1492, s'avisa de faire imprimer le missel de son couvent.

Depuis vingt-trois ans que l'imprimerie avait été introduite par les diligences de la Sorbonne ; depuis vingt ans qu'elle fonctionnait à Lyon par les soins de Barthélemy Buyer, rien n'était plus facile que de l'aiguiller sur Cluny, et c'était facile surtout parce que, à cette époque déjà lointaine, la plupart des compagnons imprimeurs, on l'a vu plus haut, étaient des nomades, allant de ville en ville, leur pauvre matériel sur le dos et cherchant à se fixer quelque part et à s'y établir.

Or Lyon, tout voisin de cluny, ne manquait évidemment pas de ces pérégrins qui n'attendaient qu'une occasion de prendre la route pour se rendre à l'appel du client éventuel. De ce nombre était Michel de Bâle.

Michel de Bâle, de son vrai nom Michel Wenssler<sup>31</sup>, venait de la ville rhénane, et il y avait imprimé de beaux livres depuis 1474 jusqu'au milieu de l'année 1491, époque où il avait quitté les pays helvétiques pour venir s'établir, échouer bien plutôt, à Lyon. Jacques d'Amboise vint donc l'y chercher en 1493 et l'entraîna à Cluny, où dès lors fonctionna dans l'abbaye une imprimerie particulière.

« Imprimerie particulière », n'est-ce point quelque peu excessif ? Évidemment oui : Michel de Bâle y imprima deux livres et puis s'en retourna. Il s'en retourna, mais s'arrêta bientôt en chemin : à Mâcon, à cinq lieues seulement de l'abbaye bénédictine.

Ce qu'il avait imprimé à Cluny, le voici :

*Missale ordinis Cluniacensis. / ex antiquioribus et antetécis. / exemplarib sãcti. Monasterii / Cluniacen diligētissime. emen / datū cū novis certis officiis / per sacrosancte. Romana ; eccle / siam approbatis et institutis. / Incipit feliciter. / Dominica / prima advent. Dñi. Introit. (A la fin :)*

*reveredissim. Pater et dominus. Jacobus de Amboysia / abbas sacri monasterii Cluniacens. De consilio reveredi. Patris. / domni anthonii de Rupe decretor. Doctoris maioris Cluniaces. / Mortuaque. Ac charitatis prioratuu. Prioris dignissimi. Cetero / rumq. Reveredor. Patrū Senior et domnor. Per multa tempora in / regula sanctissimi pris. Et legislatoris nri Benedicti. Et sedum. Dicti / monasterii approbata statuta exercitatorū : presens missale ordi / nari fecit. Quod tante. Indistriosus ingeniosusq. Vir Magister / michael Wenszler civis basilien. Plu affectu devotivis.q.lucra / di causa impressit in cluniaco. Anno dni. Millesimo quadringè / tesimo. Nonagesimo tertio. Dié nona mensis junii.*

In-folio goth., noir/rouge, 2 col. 6+328 ff. Crucifixion au verso ou f.157 (*Biblio. Nation.*, Rés.13 308. – *Biblio. Lyon*, N° 422).

Et voici ce qu'il imprimera à Mâcon la même année :

*Explicit compenddiū. Diurni sed'm. ordi / nem ecclesie sancti Vincètii. Matisconè/sis. Magna cū diligètia revisum. Fideliterq./ emèdatū. Et impressum, in civitate / Matisconèsi. Per Michaelem Wensler / de Basilia. Impèsis. Honesti viri.../ Mercator. Matiscon. Anno / Dni. M.CCC.LXXXIII.sexto idus Marcii.*

In-octavo goth. Noir/rouge, XV- 357 ff. (*B.N.*, vélin, N°1608).

Et puis il revint à Lyon et s'y fixa.

Michel Wenssler a été, je crois, victime d'une homonymie douteuse : à cause de son prénom, on l'a mêlé à une aventure scandaleuse que je ne rapporte point ici, l'ayant tout au long racontée dans *l'Imprimerie à Lyon* : « l'atelier », p..., *infra*. Il n'avait sans doute rien à y voir.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- Henri GLORIA, *le premier Imprimeur mâconnais, Michel Wenssler de Bâle*. Notice biographique... ; Mâcon, 1877. –Léopold DELISLE, *Livres imprimés à Cluny au XV<sup>e</sup> siècle* ; (Paris, 1896). –A. BERNARD, *Livres imprimés à Cluny en 1493 (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1869, I, 38)*. –(LEPREUX), *Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (Bulletin des Maîtres-Imprimeurs de France, Noël 1925)*.

## IMPRIMERIE D'UN CHANOINE DE SAINT-HILAIRE, À POITIERS, 1479

Le 14 août 1479 sortait de cet atelier un *Breviarium historiale* du chanoine Colonna, de Chartres, personnage du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce livre était imprimé *propre Sanctum Hilarium in domo cujus dum viri illustrissimi canonci ejus dum ecclesiae beatissimi Hilarii*. Il s'agissait sans doute, pense Claudin, de Bertrand de Brossa, chantre et juge du chœur du chapitre, qui mourut, paraît-il, le 2 septembre 1481.

« Le caractère employé, dit-il, fut celui du premier livre imprimé, et les typographes pour la première fois y ont mis leurs noms : *per magistrum Johannum Stephanumque de Gradibus* : nous croyons, ajoute-t-il, que magister Johannes est maître Jean Bouyer, un prêtre du diocèse de Saintes, et Stephanus des Gradibus, Étienne de Grez, ouvrier typographe envoyé de Paris ; mais à ce moment, il ne s'agissait plus d'une imprimerie particulière ».

Tel était l'avis de Claudin sur l'imprimerie du chapitre de Saint-Hilaire ; La Bouralière ne pense pas comme lui.

« Le *Breviarium Historiale*, dit-il, fut imprimé le 14 août 1479 dans la maison d'un très illustre chanoine de Saint-Hilaire.

Qui fut chanoine : Simon Hennequin, Bertrand de Brossa, Pierre de Sacierge ? Claudin a choisi Bertrand de Brossa. Bourloton et A. de La Bouralière ont montré que ce chanoine devait être Jean de Couzay, qui appartenait à une famille considérable ; qui était lettré, bibliophile, et présent à Poitiers de 1477 à 1482. En 1479, Jean de Couzay, âgé de 50 ans, se faisait inscrire comme étudiant à l'Université de Poitiers.

Qui étaient Jean et Étienne de Gradibus ?

D'après A. de La Bouralière, Jean et Étienne Gradi sont des Italiens et même des Milanais ; on retrouve Jean de Gradibus dans la *Bibliotheca Mediolanensium* d'Argelati ; les de Gradi sont une famille de médecins, de jurisconsultes et d'humanistes.

Jean de Gradi installa donc sa presse à Poitiers, chez le fameux chanoine de Saint-Hilaire ; il ne signa pas ses premières productions ; il suit les cours de droit de l'Université et s'y fait recevoir licencié. Vincent de Melle lui fait imprimer le *Grecismus*. En 1483, son nom apparaît dans la publication du *Casus longi*.

On ne peut pas dire à quel moment Jean de Gradi abandonna la direction de son atelier ; ce qui est certain, c'est qu'en 1487 il était remplacé par Étienne Sauveteau et un certain Guillaume.

Jean de Gradi va ensuite apparaître à Lyon sous le nom francisé de Degrez. Les *Commentaires* de Jean de Gradi sont publiés pour la première fois dans l'édition de la Chronique de Saint-Antonin,

édiée à Lyon, par Nicolas Wolff, en 1512, 3 vol. in-folio. C'est dans cette ville de Lyon que Jean de Gradi s'est établi définitivement jusqu'en 1525 : *Magistri Johannis de Gradibus...per magistrum Nicol. De Benedictis*.

Tout en mettant sa plume et son savoir juridique au service des librairies, Jean de Gradi était professeur de droit (*professor utriusque juris*), avec le titre de licencié. Il apparaît à Lyon dans son rôle de 1507, puis dans les nommées de 1516 (cc30, f°65) : « Maître Jean de Gradibus, licencié en droit, XXX livres. Il demeurait rue de la Bombarde.

---

(Note communiquée par M. J. Descroix).

L.-E. Brossard, qui a écrit un gros livre sur le *Correcteur typographe*, ignorait tout de Gradi, si non qu'il demeura à Lyon et qu'il était un correcteur remarquable.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- CLAUDIN, *les Imprimeries particulières*, p.9. –A. de LA BOURALIÈRE, *l'Imprimerie et la Librairie à Poitiers pendant le XVI<sup>e</sup> siècle* ; Paris, 1900.

#### IMPRIMERIE DU CHANOINE PLUMÉ à CHARTRES, 1482

À cette époque, le chanoine Pierre Plumé, de Chartres fit venir de Paris l'imprimeur Jean Dupré, et l'installa dans la maison : *in famosissima urbe Carnuti, domo canonicali sita in claustro*. Dupré y imprima un Missel à l'usage de Chartres, qui fut achevé le 31 juillet 1482.

L'explicit porte *fecit accuratissime imprimi providus vir Petrus Plume predicti ecclesie canonicus meritissimus*. Jean Dupré y imprima aussi un Bréviaire, qui fut achevé le 17 juillet 1483.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- CLAUDIN, *les Imprimeries particulières*, p.11.

## IMPRIMERIE DU CARME JEAN COLIN, de METZ, 1482

La même année 1482, Jean Colin, de l'ordre des Carmes établit une presse à Metz, en collaboration avec Gérard de Villeneuve, son confrère. Ils y imprimèrent le premier livre de l'Imitation, sous le titre *Ammoniciones ad spiritualem vitam utiles, et dont le colophon porte Expliciunt Ammoniciones ad/spiritualem vitam utiles Impresse in civitate Metensi per fratrem Johannem Colini ordini fratrum Carmelitarum et Gerhardum de Nova Civitate. Anno domini Mille° cccc° lxxxii.*

### BIBLIOGRAPHIE :

CLAUDIN, *les Imprimeries particulières*, p.13.

## IMPRIMERIE DE BRÉHAN-LOUDÉAC, 1484

L'atelier créé à Brehan par Robin Fouquet et Jehan Crès fut installé sous la protection et dans le domaine même de Jehan de Rohan, vaste et magnifique construction du XV<sup>e</sup> siècle : ce fut donc véritablement une imprimerie particulière d'où sortit une dizaine de livres en l'espace d'une dizaine d'années, notamment les *Coutumes et Constitutions de Bretagne*, 1485, livre qui ne nomme pas le seigneur de Rohan, ce qui semble prouver que l'imprimerie de Fouquet et Crès finit par travailler pour son propre compte : c'est d'ailleurs ce qu'ont pensé les bibliographes.

### BIBLIOGRAPHIE :

CLAUDIN, *les Imprimeries particulières*, p.14.



## IMPRIMERIE DE LANTENAC, 1487

C'est Jean Crès, séparé de Fouquet, prêtre sans doute et étranger au duché de Bretagne qui, s'étant réfugié dans l'abbaye de Lantenac, y créa une imprimerie. Il y publia plusieurs livres, notamment le *Doctrinal des Nouvelles Mariées*, dont le colophon est ainsi rédigé : « *Cy finist le Doctrinal des nouvelles mariées Imprime a Lantenac Le cinquiesme iour doctobre Lan mil quatre cent quatre vingts XI. Jehan Crès* ».

### BIBLIOGRAPHIE :

CLAUDIN, *les Imprimeries particulières*, p.18.

## IMPRIMERIE DE L'ARCHEVÊQUE D'EMBRUN, 1489

EN 1489, Jacques Le Rouge, imprimeur langrois établi en Italie, fut appelé à Embrun par l'archevêque Jean Bayle, qui avait chargé l'un de ses prêtres, Esprit Rouvier, de réviser le texte liturgique du Bréviaire de son diocèse pour en préparer une nouvelle édition. Ce livre fut publié en 1489, sous le titre *Breviarum Elbredunense* ; il n'en reste qu'un seul exemplaire appartenant à l'église d'Arche, près de Barcelonnette.

### BIBLIOGRAPHIE :

CLAUDIN, *les Imprimeries particulières*, p.20.

IMPRIMERIE DE LONGEVILLE  
devant BAR-LE-DUC D'EMBRUN, 1502

Comme l'avait fait l'abbé Andrieu à Goupillières, le curé de Longeville, Martin Mourot, sans quitter son ministère, « se fit imprimeur ». Après avoir publié en 1501 (1502 n.s.) un *Missel à l'usage du Diocèse de Toul*, orné de quatre bois, il « continua pendant vingt-cinq ans à imprimer divers ouvrages ».

BIBLIOGRAPHIE :

G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs* ; Noël 1925, p.16). –M. DANNREUTHER, *Martin Mourot, imprimeur à Longeville devant Bar-le-Duc (1500-15..). La marque typographique, son enseigne* ; Paris, 1898.

IMPRIMERIE DE ROMANS et de MEYMANS, 1518.

C'est une épidémie de peste qui, ayant éclaté à Romans, où il imprimait un Bréviaire pour le chapitre de Saint-Bernard, força Jean Belon à « plier bagage et à déguerpir ». Il n'alla que jusqu'à Meymans où Guigue Reymons, trésorier de l'Église de Saint-Bernard, l'ayant recueilli dans sa maison, il y acheva l'impression de son bréviaire, le 7 juillet 1518.

BIBLIOGRAPHIE :

G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs* ; Noël 1925, p.19).

## IMPRIMERIE DE L'ABBAYE D'AINAY, à LYON, 1520.

Avant que Perrache<sup>32</sup> eût, de sa main puissante, reculé le confluent du Rhône et de la Saône à une demi-lieue en aval de leur ancienne rencontre, le fleuve baignait le rempart d'Ainay, qui se trouvait un peu au nord de l'église, à peu près sur l'emplacement de la rue qui porte aujourd'hui son nom de Rempart d'Ainay.

J'ai dit « confluent » et j'ai tort, car, n'est pas un confluent véritable un bas-fond dans lequel des eaux lagunaires semblent jouer à cache-cache au gré des crues et transformer la pointe de notre presqu'île, tantôt en un quartier de Venise, tantôt en un terre-plein solide.

En réalité, l'abbaye d'Ainay se trouvait à la pointe de la presqu'île du XIII<sup>e</sup> siècle, à égale distance à peu près de ses bords et des remparts, auxquels s'appuyaient, au nord-ouest l'église Saint-Michel d'Ainay ; au sud-est, la recluserie Sainte-Hélène.

La première église abbatiale d'Ainay fût érigée en 950, par l'archevêque Amblard<sup>33</sup>, sur l'emplacement d'un petit sanctuaire fondé par la reine Brunehaut. La deuxième église, qui est encore debout, fut fondée par l'Abbé Gaucerand<sup>34</sup>, qui devint archvêque de Lyon : elle était achevée en 1107.

L'abbaye d'Ainay, tout comme Cluny, tout aussi comme Subiaco, Beromunster ou Einsiedeln, eut son imprimerie : « l'établissement de cet atelier, écrit Baudrier, fut l'œuvre personnelle du religieux qui la dirigea après l'avoir établie à ses frais » ; il se nommait Balthazard de Thuerd, et il était prieur claustral de l'abbaye. Étranger à Lyon, il semble n'avoir nulle part fait connaître son origine, qui n'a pu être retrouvée. On considère qu'il appartenait à une famille éteinte aujourd'hui, « probablement de puis longtemps ».

Balthazard de Thuerd figure dans les rôles des taxes de la ville de Lyon « avec la seule qualification d'imprimeur » (Baudrier), et cet auteur considère ce fait comme « assez curieux ».

L'atelier de l'abbaye d'Ainay ne fonctionna guère que pendant une dizaine d'années, de 1520 à 1531. Ce fut assez de temps pour publier bien des ouvrages ; on n'en connaît cependant que deux : un bréviaire et un missel.

*Breviarium secundum Caenobii Athanatensis usum (A la fin : )*

*Expensis clarissimi religiosi Balthasar Thuerdi athanatensis Caenobi,*

*Priori Claustralis viri in re ecclesiastica exequentissimi. Breviarium diligentiori cura ab es castigatum*

*Et auctum atque multi juga regularum novitate sacroratum. In cenobis athanatensi noviter impressum*

*Octavo idus octobris M.cccc.xx.feliciter explicit.*

In-octavo noir/rouge de 491ff. (*Bibliothèque Nationale*, B27961 R inv.1f.)

Quant au Missel, en voici la collation :

*(Dans un grand encadrement historié :) C Incliti Cenobii Athanatensis/in/diocesé Lugd. Ordinis divi benedicti / Missale nūqz antea impssuz : hic suū su / mit exordiū : ad laude dei optimi maxi/mi : sueqz genitricis marie virges : bti/quoqz Martini hujusce moasterii pa/troe preciqui : alioz denisqz sctoz oim. (A la fin, en cul de lampe) : C Expensis clarissimi atqz perornatissimi viri dñi reli-/giosi Balthasardi de Thuerdi. Nobili sanguine clari/preorisqz claustralis incliti monasterii athanaten./ emittere ad laudem dei optimi salutifereqz vir-/géni sac divorum archimonachorum Bene/dicti ac Martini : necnon sanctorum om-/nium. Si quid decorum in prefato mis/Sali cernat : illi sit gloria cujus perfe-/cta sunt opera : qui opus imper-/fectionis non novit. Si vero/quidjam erratum comper/tu fuerit : prime impressioi/dada est venia. In nul-/lo si quidem peccare/potius est divini-/tatis qz hūanita/tis. Dormitas/se quadoqz/dictus est/home-/rus./ + Impressez in dicto/monasterio athanaten. / Anno dñi. Mcccc.xxxj. vj.idus aprilis. / Claus/Deo.*

In-folio goth., 2 col. noir/rouge, 25+218+48ff. chiff, mus. not. de 491ff. (*Bibliothèque de Lyon*, 20730)

#### BIBLIOGRAPHIE :

BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise...* ; Lyon, 1895, I, 424.

#### IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DES BONSHOMMES,

à PASSY, 1528.

Passy, qui est aujourd'hui l'un des plus riches quartiers de Paris, «était autrefois un « gros village de l'Ile de France, sur la Seine, remarquable par ses eaux minérales et par ses belles maisons » ; il portait le nom de Nygêon.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le frère Hugues de Varennes, de l'ordre des Minimes de Saint-Françoise Paule, se trouvait dans le couvent des Bonshommes, « qui est resté l'une des rues de Passy » ( ? ) ; il y créa une imprimeirie : « une imprimerie, dit en effet Claudin, était établie dans cette maison religieuse dès 1528. On connaît deux volumes de liturgie qui y furent imprimés par le frère Hugues de Varennes ».

En voici un :

*Martyrologe des Minimes*, en latin, 1540. Gothique noir et rouge. Il a figuré, en juin 1880, à la première exposition organisée par Anatole Claudin au Cercle de la Librairie. On citera aussi *Regulafratrum*, 1535.

## BIBLIOGRAPHIE :

CLAUDIN, *Op. cit.*, p.50-51. –LEPREUX, *Op.cit.*

### IMPRIMERIE DE L' ABBAYE DE LARRIVOUR (Aube),

1545*ante*.

L'abbaye de Larrivour (Peignot), La Rivour (Vosgien), ou l'Arrivour (Paris) était située en Champagne, à trois lieues de Troyes, sur la Barse, petite rivière qui borde à l'ouest la forêt du Grand-Orient.

L'abbaye de Larrivour, qui appartenait à l'ordre des Cisterciens, avait, en 1545, pour Abbé Jean de Luxembourg, de la branche de Brienne. Les uns assurent que, vers cette époque, il établit un atelier de typographie dans son monastère et fit venir de Troyes un imprimeur pour l'exploiter ; d'autres (Alexis Socard) pensent « que la mention *Imprimé à Larrivour* » est un mensonge typographique, un acte de condescendance fait par l'imprimeur pour plaire à son riche client, auquel il n'avait rien à refuser.

Le fait est que trois des livres imprimés par Nicolas Paris<sup>2</sup> portent la mention « Imprimé à la Rivour » ou « à l'Arrivour » ; ce sont : *Loraison et remonstrance de haulte et puissante dame Marie de Cleues et de Gueldres faicte au Roy d'Angleterre et à son Conseil*. Faciebat Joannus a Luxemburgo. Imprimé à la Rivour par Maistre Nicole Paris, maistre es arts tres humble et tres obeissant serviteur de haulte et puissant seigneur Messire Jean de Luxembourg, (1545*ca*). –*De l'institution du Price, Livre contenant plusieurs Histoires, Enseignemens, et saiges Dicts des Anciens tant Grecs que Latins ; Faict et composé par Maistre Guillaume Budé<sup>3</sup>, lors secretaire et maistre de la Librairie, et depuis Maistre des Requestes, et Conseiller du Roy, Reveu, enrichy d'Argumens, diuisé par chapîtres, et augmenté de Scholis et annotations, Par haulte et puissant Seigneur Missire Jean de Luxembourg, abbé d'Ivry*. Imprimé à l'Arrivour Abbaye dudit Seigneur, Par Maistre Nicole Paris. 1547. –*Oraison funebre contenant les louanges d'Henri II<sup>4</sup> du nom tre cher et un roi de France*. Imp. A la Riuou, par Nicole Paris, 1547.

- 
1. Jean de Luxembourg, des Luxembourg-Brienne, abbé d'Ivry et de Larrivour ; évêque de Pamiers, mort en 1548.
  2. Nicole ou Nicolas Paris, imprimeur à Troyes, auprès du Chef Saint-Jean, rue de l'Espisserie, *artium professor et typographus*.
  3. Guillaume Budé, né à Paris en 1467 ; maître des Requêtes, bibliothécaire de François 1<sup>er</sup>, prévôt des marchands de Paris ; mort dans cette ville le 23 août 1540.
  4. Corrad de Bréban (...*l'Imprimerie à Troyes*, p.165, contesta qu'il puisse s'agir d'Henri II, mort seulement en 1559 ; que d'ailleurs, Jean de Luxembourg, à qui il attribue cet opuscule, ne peut écrire l'oraison funèbre d'Henri II, décédé en 1559, puisqu'il mourut, lui, en 1548.

## BIBLIOGRAPHIE :

Anatole CLAUDIN, dans *Cercle de la Librairie*. Première exposition ; juin 1880, p.23. – CORRARD de BRÉBAN, l'Imprimerie à Troyes ; 1873, 158. –LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs de France*, Noël 1925).

## IMPRIMERIE DU DOYEN GUILLAUME PARADIN à BEAUJEU, 1556.

On verra par la notice qui suit que cette prétendue imprimerie n'a jamais existé : il est fâcheux que, par une étourderie bien compréhensible, des auteurs aussi sérieux que Claudin et Baudrier auraient propagé la nouvelle qu'aucune rectification, maintenant ne pourra démentir.

Que l'on me permette de rapporter ici, en deux mots ou en deux pages, l'innocente et singulière mystification dont se rendit sciemment coupable le bon doyen Guillaume Paradin.

Historien trop méconnu, il était un moraliste qui aimait à terminer ses écrits par quelque apophtegme. En 1556, il écrivit tout un livre de morale qu'il intitula *le Blason des Danses* : c'était une diatribe contre la danse et les désordres qu'elle engendre. Ce petit volume, introuvable aujourd'hui, il le dédia à sa nièce Prudence Garil pour ses étrennes de la nouvelle année, et aussi à ses neveux Justinien et Philippe Garil, mais à ceux-ci une forme fort originale.

En ce temps-là ; les libraires, ceux que nous appelons de nos jours des « éditeurs », avaient pour habitude de rédiger ainsi, ou à peu près, la suscription de leurs livres : « A Lyon, pour Jean de Tournes », par exemple, ce qui signifiait que le livre avait été imprimé pour lui par quelque imprimeur ; ou bien encore : « A Lyon, par Jean de Tournes », ce qui paraît avoir signifié exactement la même chose, car nous trouvons cette formule attribuée à des libraires qui, notoirement, ne possédaient aucune presse.

Paradin, évidemment sans se douter qu'il allait ainsi poser un problème auquel jamais aucune solution ne pourrait être proposée, rédigea de la façon suivante la suscription de son livre : « Imprimé à Beau-Jeu pour Justinien et Philippe Garil », créant ainsi une équivoque acceptée en général pour vérité authentique.

Il y eut en France de petites, toutes petites villes dont certains hasards heureux voulurent qu'elles fussent pourvues d'une imprimerie dès les premiers temps de cet art en France : Hesdin, Saint-Nicolas du Port, Salins, Entrevaux et maintes autres. On a parlé aussi de Beaujeu, qui est peut-être la plus petite de toutes, et perdue dans ses montagnes.

« Beaujeu, 1565.- Imprimerie particulière du chanoine Paradin, dirigée par les frères Garils, ses neveux... ».

Cette mention, qui figure dans le catalogue de la première exposition du Cercle de la Librairie, à Paris, en juin 1880, est suivie de l'indication du livre exposé, *de Concorde publique*, confié par M. Claudin ; et celui-ci explique : « Livre extrêmement rare. Selon toute probabilité, le matériel typographique a été fourni par Antoine Gryphius, de Lyon, chez lequel Paradin fit imprimer son grand ouvrage des *Annales de Bourgogne*. L'imprimerie de Beaujeu cessa de fonctionner après la mort de Paradin, arrivée en 1568 ».

Je ne pense pas qu'il soit possible d'accumuler autant d'erreurs en aussi peu de mots :

- Paradin n'eut jamais d'imprimerie particulière ;
- Les frères Garil, ses neveux, n'ont pu, en 1556, être imprimeurs, n'étant âgés, à ce moment, que de quelques années, ou même de quelques mois ;
- Il n'y eut donc pas de matériel typographique fourni par Antoine Gryphius, qui n'était même pas imprimeur lui-même ;
- L'imprimerie des Garil ne cessa point, puisqu'elle n'avait jamais existé ;
- En tous cas, ce qui pourrait être en 1568, à la mort de Paradin, puisque Paradin mourut seulement en 1590.

Claudin n'est d'ailleurs pas le seul à avoir pris le change en attachant une foi aveugle au titre du *Blason des Danses* ; Baudrier lui-même, -une autre autorité, certes, et non moins éminente- s'est abusé sur son compte : « Justinien et Philippe Garills, frères et associés, neveux de Guillaume Paradin, dit-il, dirigèrent l'imprimerie que ce dernier avait établie à Beaujeu et publièrent dans cette ville divers ouvrages de leur oncle : le *Blason des Danses*, 1556, in-8° ; le *Blason des Danses*, 1566, in-8°. Après la mort de Guillaume Paradin, cette imprimerie cessa d'exister. M. Deschamps, *Dictionnaire géographique*, p.171, dit que les frères Garils retournèrent à Lyon avec le matériel de leur imprimerie. On n'a trouvé jusqu'à ce jour aucune trace de leur existence à Lyon, soit avant 1556, soit après 1568 ».

Il est des erreurs graves, « conséquentes » comme on dit ici, et qu'il importe de redresser ; il en est d'autres qui n'ont pas la moindre importance : que, dans une toute petite bourgade perdue au fond du tout petit département du Rhône, il y ait eu ou non, en 1556, une toute petite imprimerie, peu importe, vraiment. Mais la personnalité de Claudin et celle de Baudrier sont trop considérables, en littérature typographique, pour que nous puissions ne point attacher quelque créance à leur opinion.

L'une des sœurs de Paradin, Pernelle, avait épousé Antoine Garil, bourgeois de Beaujeu, de qui elle eut notamment, Justinien et Philippe.

Pernelle Paradin ayant épousé Garil en 1553 (A. Poidebard, *Guillaume Paradin de Cuyseaulx...*, p. 6), le premier de leurs enfants ne put voir le jour qu'à partir des derniers mois de cette année-là ; quant aux suivants !...

Or, dès 1556 paraissait le *Blason des Danses*. Devant ce livre, ceux qui ne savaient pas se dirent : « Bien, il y eut donc des imprimeurs à Beaujeu en 1556 : Justinien et Philippe Garils », en quoi ils se trompaient, comme on l'a vu. Quand à ceux qui savaient, ils ont commis la même erreur : « Mais non, dirent-ils ; c'est impossible : en 1556, le premier enfant des Garil avait tout juste quelques mois ; il ne pouvait donc être imprimeur ; il s'agit sûrement d'autres personnages ».

Il ne faut pas tenir rigueur aux premiers de s'être laissé surprendre aux élucubrations d'un Jean Poche (P. Deschamps) : mettons-nous en face de ces hommes, au milieu de leur labour immense ; s'il leur avait fallu vérifier pièce par pièce, aux sources mêmes, chaque élément de leurs formidables enquêtes, dix existences comme la leur n'y auraient point suffi.

Quant aux seconds, je me demande s'ils ne se sont point un peu trop hâté de conclure. Je vais néanmoins reprendre leurs propres arguments et m'en aider pour former mon opinion.

Le *Blason des Danses*, dit A. Poidebard, est une œuvre toute de fantaisie, remplie de récits imaginaires, dans le genre des rêveries d'Hoffmann, bien propre à intéresser les lecteurs et à atteindre ainsi le but moral que l'auteur s'est proposé en l'écrivant.

Il l'avait dédiée, pour ses étrennes de la nouvelle année, à sa nièce Prudence Garil, fille de sa sœur et d'Antoine Garil. Presque tout dans ce livre est de l'invention, jusqu'au nom des éditeurs. Il porte, en effet, sur le titre, qu'il fut imprimé en 1556, à Beaujeu, pour Justinien et Philippe Garil. Les noms de ces prétendus libraires, neveux de Paradin, ne se retrouvent (plus) que sur une seconde édition du même livre de 1566. Les recherches des bibliographes n'ont rien retrouvé de plus sur les Gariils, libraires ou imprimeurs, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ».

Il est étrange que M. Poidebard, mieux que les professionnels de la bibliographie, se soit aperçu qu'il pouvait s'agir de libraires et non d'imprimeurs, dans ces Garil *pour* qui le *Blason des Danses* avait été imprimé. Je crois, quant à moi, qu'il ne s'agissait même pas de librairies, mais bien de tout jeunes enfants, presque encore au berceau. Paradin, ajoute Poidebard, « a donné libre cours à son esprit inventif et employé des fictions pour en tirer une leçon morale ; ce livre-là, s'il ne fut pas le plus sérieux parmi ceux qu'il a écrits, ne fut pas le moins lu. L'exemple n'est pas rare de graves écrivains qui se sont délassés par quelque amusement littéraire. Et, de ce qu'ils ont une fois cessé d'être sérieux, il n'y a pas à conclure qu'ils ne l'ont jamais été. »

Eh ! Je crois fort que M. Poidebard s'est arrêté à mi-chemin de la vérité : Paradin avait écrit là non un livre plaisant ni de fantaisie, mais un livre de pure morale, et il ne l'avait pas fait, semble-t-il, sans un but très précis, très personnel ; ce livre, « où se voient les malheurs et ruines des danses, dont jamais homme ne revint plus sage, ni femme plus pudique », il le dédie « à Prudence Garil », sa nièce, une enfant de deux ans, et il le fait imprimer « pour ses neveux Justinien et Philippe », parce qu'il a souci, le bon doyen de Beaujeu, de l'avenir de ces petits, et qu'il veut les préserver à tout prix « des malheurs et ruines des danses » ; c'est un livre d'éducation, sans plus, qu'il met entre les mains de ses neveux pour leur inspirer l'horreur de cette « invention diabolique que les chrétiens doivent fuir ».

Paradin, « fermement attaché à la religion, de mœurs simples et de vie exemplaire... , condamne l'orgueil et l'avarice des grands, le goût du luxe et des honneurs » ; c'est un homme doux et naïf, d'une naïveté un peu déconcertante, et je le crois tout à fait incapable, si innocente qu'elle eût été, d'avoir imaginé une fiction aussi grossière que cette supposition de qualité. Au risque de paraître aussi naïf que le naïf Paradin, je crois que ce « *pour* Justinien et Philippe Garils » n'est autre qu'une dédicace, et non point cette formule que certains imprimeurs du seizième siècle plaçaient au bas de leurs livres pour en indiquer l'éditeur : c'est bien *pour* eux que Paradin a écrit ce livre !

Le *hic*, dans cette affaire, est de savoir le lieu où il fut imprimé. *Le Blason des Danses* a-t-il été réellement imprimé à Beaujeu, comme le porte son titre ? Je suis sûr que non, d'abord parce qu'il serait inimaginable que cet atelier n'eût jamais imprimé que trois livres, ceux de Paradin lui-même, à moins que, ainsi que le laisse entendre Laudin, cette imprimerie ait été particulière au Doyen de



Beaujeu ou à son chapitre. *Particulière !* Comment veut-on que ce pauvre chapitre, avec ses treize chanoines, dont deux ou trois seulement, pendant sept siècles, ont « écrit », ait pu alimentaer la moindre presse. Quant à Paradin, pourquoi donc n’y aurait-il point fait imprimer tous ses livres ? Aurait-il donc, occasionnellement, demandé à Antoine Gryphius, chez qui il allait éditer ses *Mémoires de l’Histoire de Lyon*, de lui procurer un petit matériel qui lui permît d’imprimer de minces plaquettes ? Évidemment non.

Existait-il à Beaujeu quelque imprimerie indépendante de Paradin et de son chapitre ? Pas davantage, assurément.

On a bien parlé d’une école de Droit qui, on l’a vu plus haut, aurait existé à Beaujeu au treizième siècle, mais elle avait, au seizième, disparu depuis bien longtemps, si tant est qu’elle eût jamais existé.

Bref, je crains fort que l’existence de la prétendue imprimerie de Beaujeu n’ait, de longtemps encore, ni confirmation ni infirmation.

## IMPRIMERIE (supposée) DE QUEVILLY EN NORMANDIE,

1560ca.

Quevilly est un « bourg de France en Normandie, sur la Seine, à un lieue au-dessous de Rouen ».

Parmi les ateliers qu’a signalés Gabriel Peignot dans son mémoire sur les Imprimeries particulières, figure celle de Quévilly, que l’on trouve fréquemment parmi les livres que suscita « la chaleur des disputes du Calvinisme ». Mais il prétend en même temps qu’il n’y eut jamais d’imprimerie dans cette bourgade.

« Les livres licencieux ou écrits avec une trop grande liberté de penser, ajoute-t-il, étaient autrefois proscrits, et quoi qu’ils s’imprimassent pour la plupart à Paris, ils portaient des noms de villes supposés » ; toutefois, ces lieux fictifs d’impression étaient plutôt des villes de l’Étranger : Londres, Amsterdam, Genève, Lausanne, par exemple, où tout contrôle français était impossible : on n’a pas oublié Bazin<sup>35</sup> qui favorisa de tout son pouvoir « l’expansion des idées des encyclopédistes » du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE :

Gabriel PEIGNOT, *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*, suppl<sup>1</sup> ; Paris, 1804, 174. –  
LEPREUX, Introduction de l’Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-*

Imprimeurs, Noël 1925, p.30). –CLAUDIN, *Op. cit.*, 15. –BAUDRIER, *Op. cit.*, I, 175. –AUDIN, *le Chapitre de Beaujeu*, III, 66.

IMPRIMERIE DU COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS CUBURIEN,  
à MORLAIX, 1570.

En 1570, Christophe de Cheffontaine<sup>36</sup>, qui était à ce moment général de l'ordre des Cordeliers, obtint l'autorisation d'établir un atelier d'imprimerie dans son couvent de Saint-François Cuburien près de Morlaix.

Cette imprimerie, écrit Lepreux, fonctionna de 1570 à 1585, et publia un certain nombre d'ouvrages dont le premier fut :

*Les Quatre Fins de l'Homme*, de Penfeutenyon, qui est le nom breton de Cheffontaine.

BIBLIOGRAPHIE :

G. LEPREUX, *Op. cit.*, p.23.

IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DE SAINT-DENYS,  
EN ILE-DE-FRANCE, 1570.

L'histoire de l'Abbaye de Saint-Denys est trop connue pour que nous nous attardions longuement à la décrire. Voici en deux mots, comment le font les auteurs :

L'Abbaye aurait été fondée en 626 par le roi Dagobert I<sup>er</sup>,

Sur l'emplacement d'une petite église fondée elle-même « après la persécution » et reconstruite en 496 par Sainte-Geneviève et Saint-Genes pour renfermer le tombeau de Saint-Denys.

La nouvelle église n'était pas terminée en 635. Dagobert y fut enterré en 638, et l'abbaye devint « le lieu le plus ordinaire de la sépulture des rois ».

Mais si Notre-Dame de Reims eut « le privilège d'être le lieu de sacre et de couronnement des rois, Saint-Denys devint celui du sacre et du couronnement des reines, et les rois eux-mêmes y renouvelèrent souvent l'auguste cérémonie » : le 25 mars 1571, ce fut le sacre et le couronnement d'Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien d'Autriche, femme de Charles IX, et c'est si non à cette occasion, du moins de cette époque que semble avoir été créée l'imprimerie du monastère : cette année, en tout cas, sortit de l'atelier de l'abbaye :

*Carmen de arte Rhetorica à Francisco le Picard*<sup>37</sup>; Parisiis, typogr. Monest. St;-Dionysii à Prato, via Amygdalina, ad veritatis insigna.

L'abbaye de Saint-Denys fut saccagée pendant la Révolution, et les bâtiments conventuels « appropriés pour le pensionnat des Filles de la Légion d'honneur. »

#### BIBLIOGRAPHIE :

G. PEIGNOT, *Op. cit.*, 169. –*Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*, V<sup>o</sup> Denys (Ville et abbaye de Saint-...).

### IMPRIMERIE DES JÉSUITES, à VERDUN, 1572

Claudin exposa, en 1880, au Cercle de la Librairie, un *Extrait des Constitutions de la Société de Jésus*, imprimé par l'atelier de la Congrégation des Jésuites de Verdun, que dirigeait en 1572 Martin Marchand.

#### BIBLIOGRAPHIE :

CLAUDIN, *Cercle de la Librairie ; Paris, 1880, 63.*

## IMPRIMERIE DE L'ABBAYE D'HAUTECOMBE, 1580ca.

Voici la lettre que je reçois à l'instant (28 mai 1945) de Dom Edmond Bernardet, abbé d'Hautecombe, à qui j'avais posé la question de l'existence d'une imprimerie dans son couvent :

*« Cher Monsieur, c'est à Aix, où je suis mobilisé comme aumônier des hôpitaux militaires, que me parvient votre lettre, et c'est de là que je vous répons. Un ouvrage d'Alphonse Delbène<sup>38</sup> porte, en effet, comme lieu d'impression, Hautecombe. J'ai traité la question dans l'étude que j'ai consacrée à ce prélat (Un abbé d'Hautecombe, ami de Ronsard : Alphonse Delbène), et ma conclusion est qu'il n'y avait probablement pas d'imprimerie au monastère, à moins qu'un imprimeur de Chambéry ne s'y soit transporté provisoirement. Comme je n'ai pas mon ouvrage sous la main, puis-je vous demander de vous y reporter ? Vous le trouverez sûrement à la Bibliothèque de Lyon... ».*

C'est chose faite : l'excellent M. Magnien, à qui je ne fais jamais appel en vain, m'a copié le passage de ce livre relatif à l'imprimerie.

L'autorité de Dom Bernardet est, en tout cas, trop éminente pour que le moindre doute soit encore possible : il n'y eut donc vraisemblablement jamais d'imprimerie dans l'Abbaye d'Hautecombe.

« En 1581, écrit en effet Dom Bernardet, Auguste (Alphonse !) Delbène a la joie de se voir imprimer. Ce ne sont pas des poésies, comme on pourrait le penser, mais de l'histoire.

Un tout petit opuscule de vingt-deux pages rédigé en latin. Le titre en est savant et tout à fait à la mode du temps par sa longueur : *De principatu Sabaudiae, et vera ducum origine a Saxoniae principibus, simulque Regum Galliae, e stirpe Hugonis Capeti deducta liber primus*. L'ouvrage est dédié à « l'Illustrissime » Charles Emmanuel issu de ces deux nobles races », les rois de France et les princes de Savoie.

« Ce petit livre est maintenant une curiosité bibliographique rarissime. La page du titre, un chef d'œuvre de la typographie, s'orne des armes de l'auteur entourées d'une couronne de lauriers. Ce sont celles des Delbène : *d'azur à deux bâtons tigés par le pied de trois racines et fleurs de lisées par le haut, posés en sautoir, le tout d'argent*.

« Le volume a été imprimé à Hautecombe même, sous les yeux de l'Abbé et à ses frais, on prend soin de nous le dire : impen(sis) Révérend.(issimi) d(omini) Abbatis au frais du révérend seigneur Abbé.

« Y avait-il alors une imprimerie à demeure au monastère ? MM. Dufour et Rabut, auteurs d'une excellente étude sur cet art en Savoie ne le croient pas... D'après eux, les caractères, fleurons et ornements de l'ouvrage sont ceux qu'employait à cette époque François Pomar aîné, un imprimeur de Chambéry. Celui-ci se serait transporté provisoirement à Hautecombe avec son matériel pour l'impression. Cela se faisait alors ».

## BIBLIOGRAPHIE :

Auguste DUFOUR et François RABUT, *l'Imprimerie, les Imprimeurs et les Libraires en Savoie du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle* ; Chambéry, 1877, 280-282. – Dom BERNARDET, *Un Abbé d'Hautecombe ami de Ronsard, Alphonse Delbène, évêque d'Albi, 1538-1608* ; Grenoble, 1937, 37-38. –LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1925, p.24).

## IMPRIMERIE D'HUGOLINO MARTELLI<sup>40</sup>, ÉVÊQUE DE GLANDÈVES, à SAINT-PONS, 1582.

Glandèves était au XVIII<sup>e</sup> siècle, « une ville de Provence, avec un évêché, suffragant d'Embrun » ; elle fut détruite par les débordements du Var, et l'évêché transféré à Entrevaux, ainsi que le Chapitre : il ne restait plus, en 1585, que « la maison de l'évêque », mais celui-ci résidait à Entrevaux, de l'autre côté du Var.

En 1582, Hugolino Martelli était l'évêque de Glandèves venu en France en 1572. À cette époque, il s'avisa d'introduire l'imprimerie dans son évêché et en chargea François Conrado, originaire de Bruxelles. Celui-ci vint à Lyon en 1582 et acquit un matériel d'imprimerie, qui fut transporté à Entrevaux. Mais les vendeurs ne voulurent se dessaisir de ce matériel, sans être garantis, Henri Borsaler<sup>29</sup>, libraire, qui sans doute s'était entremis dans la vente, se porta caution de l'évêque de Nice, par acte reçu Bernard, Notaire à Lyon, du 10 avril 1582, et « l'on voit Borsaler accompagner Conrado à Nice pour recevoir de l'évêque du matériel d'imprimerie acheté sur son ordre à Lyon, et destiné à l'atelier de Saint-Pons ».

Cet atelier a imprimé notamment :

- *Honorati Draconis Nicaeensis in Sonatu Pedemontano senatoris, Institutionum Imperialium metrica Epitome...*; 1581.
- *De anni integra in integrum restitutione...*; 1582.
- *La Chiave del Calendario gregoriano...*; 1583.

## BIBLIOGRAPHIE:

- *Arch. Rhône*, Notaires, Minut. Bernard, 10 avril 1582. –J. BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise* ; 1901, V, 135, V<sup>o</sup> Conrard ; 1910, VIII, 7, V<sup>o</sup> Borsaler ; X, 355. –Julien BAUDRIER, *Acquisition en 1582 d'un matériel d'Imprimerie à Lyon par Hugolino Martelli, évêque de Glandèves (Atelier d'Entrevaux, en*

*Provence*) ; Paris, 1909. –RANCÉ-BOURREY, *l'Imprimerie de Hugolino Martelli, évêque de Glandèves 1572-1593* ; 1910.

## IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DE CÎTEAUX, EN BOURGOGNE, 1602.

Cîteaux en Bourgogne est le siège d'une célèbre abbaye, de l'ordre des Cisterciens, auxquels elle a donné son nom. Elle est située dans le diocèse de Chalon, entre des marais, à deux lieues à l'est de Nuits, près du canal de Bourgogne.

L'abbaye de Cîteaux remonte vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle et fut fondée par Robert<sup>41</sup>, premier Abbé de Molesme, au diocèse de Langres, qui s'y retira avec vingt de ses moines. Ils s'y établirent en 1098 dans des cellules de bois et entreprirent le défrichement de ce désert, tout en commençant la construction du monastère, aidés par l'archevêque de Lyon<sup>42</sup>.

En 1602, Jean Savine, imprimeur à Sens, vint, croit-on, s'établir à Cîteaux et y imprima :

*Genethliaque, autrement triumphe sur la naissance de Mgr le dauphin, par l'Infanterie dijonnaise, le 27 décembre 1601.*

### BIBLIOGRAPHIE:

- LEPREUX, *Op. cit*, p.28.

## IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE VENNÈS à LOURMARIÉ, 1602.

Guillaume Le Nantonier de Castel franc créa une imprimerie particulière dans son château de Lourmarié. On ne connaît aucun ouvrage qui soit sorti de cette presse, mais en 1605, les consuls

de la ville de Castres achetèrent le matériel de cet atelier, qu'ils rétrocédèrent bientôt à Pierre Fabry, premier imprimeur de cette ville.

#### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p.28 et 29. –CLAUDIN, *Op.cit*, p.62.

#### IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DE CLAIRLIEU EN LORRAINE, 1606.

Clairlieu était une abbaye de l'Ordre de Saint-Bernard<sup>42</sup>, à deux lieues à l'ouest de Nancy. Elle avait été fondée en 1151 par Mathieu<sup>43</sup>, duc de Lorraine, qui y fut enterré avec sa femme et ses enfants.

En 1606, ou tout au moins peu avant cette date, les moines de l'abbaye de Clairlieu, écrit Lepreux, « établirent une imprimerie dans les dépendances du monastère pour l'impression de leurs livres d'offices ». Ils appelèrent pour la diriger Jean Savine, typographe jouissant d'une assez grande notoriété et qui avait auparavant exercé son art à Sens, à Auxerre, puis dans l'abbaye de Clairlieu :

*Vita et miracula sancti Bernardi*<sup>45</sup> ; Clari-loci id Nanceium, excudebat Joannes Savine, typographus, anno domini 1606.

et aussi, croit-on :

*Discours des Cérémonies et Pompes funèbres de Charles III, duc de Lorraine*<sup>46</sup>.

Mais c'est peu probable. Savine « termina sa vie à Clairlieu ».

## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 29. –CLAUDIN, *Cercle de la Librairie* ; Paris, 1880, 19.

## IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE LA BOUTEILLERIE, 1606.

C'est par erreur, écrit Lepreux, qu'un érudit avance « qu'une imprimerie fonctionna, en 1606, dans le monastère de la Bouteillerie (dans la Somme) devenu la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil ou de Notre-Dame des Près : cette équivoque vient, dit-il, de ce que les chartreux de la Bouteillerie reçurent à cette époque des livres de chœur imprimés dans un couvent de Belgique, ce qui laissa supposer que ces livres sortaient de l'atelier du couvent.

## BIBLIOGRAPHIE:

- LEPREUX, *Op. cit*, p.29.

## IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE GAILLON EN NORMANDIE, 1607.

Gaillon (*Gallio*) était, « un bourg de France en Normandie, appartenant au diocèse d'Evreux, puis à celui de Rouen ». C'était un lieu remarquable « par un palais magnifique appartenant aux archevêques de Rouen », et aussi « par une belle chartreuse, qui en est à un quart de lieue » et qui fut incendiée en 1764. Voisin de la Seine, qui coule à moins d'une demi-lieue, Gaillon fut maintes fois le séjour des rois de France, qui y prirent des édits.



En 1607, m'archevêque de Rouen, qui était François de Joyeuse<sup>47</sup>, appela de Paris, écrit Lepreux, « un typographe nommé Martin Vérac ». Il lui confia l'impression de « diverses instructions relatives à l'administration de son diocèse ».

Cette besogne achevée, Vérac rentra à Paris, mais le successeur du cardinal de Joyeuse, François de Harlay<sup>48</sup> « confia à son tour à Henri III Estienne la direction de l'imprimerie reconstituée, qui fonctionna de 1640 à 1650 environ », et lui fit imprimer, notamment, des *Observations sur l'Épître aux Romains* ; Gaillon, 1641.

#### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 29).

### IMPRIMERIE DE FRANÇOIS SAVARY DE BRÈVES, à PARIS, 1607.

On verra à l'article de l'Imprimerie Royale, qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, François Savary de Brèves, ambassadeur à Constantinople, avait recueilli une remarquable typographie orientale. Au moment de sa mort, 1627, et de celle de sa femme, 1631, leurs héritiers firent vendre les poinçons et les matrices de ces types.

Est-ce une interprétation erronée ? Paul Dupont raconte tout autrement cette histoire :

« Savary de Brèves, ambassadeur à Constantinople, écrit-il, dota son pays des principaux types orientaux dont il était parvenu à recueillir les modèles pendant son long séjour en Orient. Chargé plus tard d'une mission à Rome, il transporta avec lui l'imprimerie dont il était propriétaire, et qui de son nom, fut appelée *Savarienne* (Typographie savarienne). Elle surpassait, pour la perfection des types, les productions italiennes ; elle se composait particulièrement de trois caractères, l'arabe, le syriaque, le persan connu sous le nom de *takalik*, et qui permettait d'imprimer le turc. Lorsqu'il revint à Paris, Savary rapporta avec lui son imprimerie, dont les caractères servirent encore aux imprimeurs particuliers à qui il les prêtait gratuitement ».

#### BIBLIOGRAPHIE:

- DUPONT, *Op.cit*, I, 185-186.

## IMPRIMERIE DES JÉSUITES DE CLERMONT, à PARIS, 1614.

Tour à tour dénigrés ou exaltés outre mesure ; vus avec défiance par les souverains, les Jésuites, institués en 1540, durent quitter la France au moment où fut déclarée la guerre à Charles-Quint ; ils y rentrèrent avec la paix de 1544, et dès 1550 fondèrent leur premier collège, autorisé par lettres-patentes d'Henri II. Âprement combattus par le parlement, ils allèrent « s'abriter sous la juridiction de l'abbaye de Saint-Germain des Prés ». Mais « l'antipathie n'était point désarmée », François II essaya bien de renouveler les lettres-patentes de son père, mais « les Jésuites étaient tolérés à peine », et il fallut que l'évêque de Clermont, Guillaume III du Prat<sup>52</sup>, les accueillit à Billom et à Mauriac, et en logeât quelques uns dans son hôtel de la rue de la Harpe, à Paris, maison qui prit et conserva pendant longtemps le nom de Collège de Clermont.

Et c'est là qu'en 1614, « il y avait une imprimerie clandestine » ; en effet, par sentence du tribunal du Châtelet, en date du 6 octobre de cette année-là, il « est fait défense aux religieux de ce collège d'avoir aucune presse, caractères et ustensiles de librairie, imprimerie et reliure ». « *Défenses sont faites, dit l'arrêt, au P. Lorient<sup>51</sup> et aux prêtres et écoliers du Collège de Clermont de tenir aucunes presses, caractères et ustensiles de librairie, imprimerie et reliure, ni d'entreprendre à l'avenir sur l'art et fonctions desdits imprimeurs, libraires et relieurs de livres, à peine de confiscation et de 3000 livres d'amende* ».

Il semble d'ailleurs que ces défenses aient été renouvelées, puisque Lepreux, dans sa *Gallia typographica*, fait allusion à une nouvelle sentence, du 6 octobre 1619, « par laquelle deffenses ont esté faictes à François Lorient, jésuite et écolier du college de Clermont de tenir anciennes presses ny ustensiles de librairie, imprimerie ny reliure à peyne de confiscation et de 3000 livres d'amende ».

### BIBLIOGRAPHIE:

- G. PEIGNOT, *Op.cit*, 175..

## IMPRIMERIE DE LUGNY, EN BOURGOGNE, 1617.

Au château de Lugny, près d'Autun, et qui était une vicomté de Bourgogne, à trois lieues au nord-ouest de Mâcon, était établie une imprimerie : on en trouve la trace dans le Catalogue de Soubise<sup>56</sup>, p.506, N°6877. Jean, vicomte de Lugny, y fit imprimer notamment, une édition des *Mémoires de Gaspard*<sup>53</sup> et de *Guillaume de Saulx de Tavannes*<sup>54</sup>, son père et son fils aîné<sup>57</sup>, en une belle typographie in-folio, estimant, ajoute Peignot, que « la franchise qui y régnait demandait cette clandestinité ».

### BIBLIOGRAPHIE:

- G. PEIGNOT, *Op.cit*, 169. -G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 36.

## IMPRIMERIE DE CHARENTON, 1620*ante*.

« Les nommés Jean Berjon et Samuel Petit, écrit Peignot, avaient établi à Charenton une imprimerie d'où sortaient des livres favorables à la Réforme. Une sentence du 24<sup>v</sup> janvier 1620 leur ordonna de faire enlever leurs presses dans les vingt-quatre heures, et condamna au feu les livres qu'on y avait imprimés ». Et Peignot ajoute : « c'est donc à tort que M.A.M. Lottin donne à entendre, dans son *Catalogue chronologique des Libraires de Paris* qu'il n'a jamais existé d'imprimerie à Charenton. Il est possible que certains livres calvinistes portent à faux Charenton comme lieu de leur impression ; mais ce n'est pas une raison pour que M. Lottin prétende qu'il n'y a jamais eu d'imprimerie dans ce bourg. La sentence du 24 janvier 1620 prouve le contraire ».

Il semble toutefois qu'il y avait là une erreur : « La plupart des librairies protestants de Paris et plusieurs de province, écrit-on, datent leurs livres de cette ville à partir de 1615 ; c'est que les protestants y avaient un temple qu'ils considéraient comme leur métropole. Une ou plusieurs imprimeries y fonctionnèrent-elles ? Il est probable que non. Les livres étaient imprimés à Paris ou ailleurs, on y mettait le nom le nom de Charenton, et, grâce à cette fiction, ils échappaient aux visites du syndic des imprimeurs parisiens ».

## BIBLIOGRAPHIE:

- Gabriel PEIGNOT, *Essai historique sur la Liberté d'écrire...* ; Paris, 1832, 73-74.

## IMPRIMERIE D'AGRIPPA d'AUBIGNÉ<sup>58</sup>, à MAILLÉ, 1616.

Quand, après la mort d'Henri IV, d'Aubigné eut cessé de batailler, il possédait encore le gouvernement de Maillezais, et le titre de vice-amiral des côtes d'Anjou et de Saintonge. « Prévoyant les dangers qui menaçaient son parti », il acheta dans le voisinage de son gouvernement, la place du Doignon, « qu'il mit à l'abri d'un coup de main ». Il se retira alors à Maillé de Vendée pour s'y « délasser par des travaux littéraires ».

Six ans il travailla à mettre au point ses œuvres, et quand fut achevée cette besogne, il attira auprès de lui Jean Moussat et « lui confia la mission de reproduire ses ouvrages » : son *Histoire universelle*, qui « contient le récit de tous les événements accomplis en Europe pendant l'espace des soixante années comprises entre 1550 et 1610 », curieuse surtout au titre d'histoire militaire, parce qu'elle est « écrite par un homme de métier », souleva contre son auteur « un violent orage : le livre fut brûlé à Paris par la main du bourreau ». Supposant que ce brûlement n'était qu'un prélude à des sévices plus personnels et plus graves, d'Aubigné « chercha un asile hors du royaume » et se retira à Genève, où « son antrée fut un triomphe ». La France, inquiète, fit « jouer contre lui tous ses ressorts de sa police et de sa diplomatie » ; le parlement de Paris « le condamna à mort » : il en rit et « son influence s'étendit alors sur la Suisse entière », qu'il fortifia de son mieux.

Voici la collation de l'édition de l'Histoire universelle :

- *Histoire universelle du sieur d'Aubigné, qui s'étend depuis la paix faite entre tous les princes chrétiens en l'an 1550 jusqu'en 1610* ; Maillé (Saint-Jean d'Angély), Moussat, 1616 (1618, 1620), 3 vol., in-folio.
- *Les Tragiques ci-devant donnés au public par ce larcin de Prométhée, et depuis avoués et enrichis par le sieur d'Aubigné*, divisés en sept livres.

## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 32).

## IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DE POUSSEY, EN LORRAINE, 1616.

Les imprimeries particulières sont sûrement beaucoup plus nombreuses qu'on ne le croit. Les auteurs qui, comme Lepreux<sup>59</sup>, se sont occupés de l'introduction de l'imprimerie dans les villes de France, semblent en avoir fait la discrimination un peu, comme on dit, au petit bonheur, et sans qu'intervienne dans leur classement aucune règle rigoureuse. Ainsi, après avoir signalé « l'imprimerie particulière » du château de Lourmarié, où Guillaume de Castelfranc l'avait introduite, Lepreux ne considère plus que comme « la première imprimerie de Mirecourt », l'atelier où un imprimeur du nom d'Ambroise publia en 1616 l'*Officium beatae Mennae Virginis*, petit livre à l'usage des Chanoinesses de Poussesey. Il est cependant d'autant plus vraisemblable que cet atelier fut une imprimerie particulière à l'abbaye, que cet Ambroise « ne dut pas résider longtemps à Mirecourt », puisque « on le retrouve bientôt (établi) à Épinal ».

Poussesey (*Portus Suavis* ?) est un village de Lorraine, non loin et au nord-ouest de Mirecourt, situé sur la rivière de Modon, « où il y a de belles fontaines ». Il s'y trouvait jadis un Chapitre de Dames Nobles.

## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 32).

## IMPRIMERIE DE LA SAINTE-MAISON, à THONON, 1606ca.

Cet atelier, créé par Marc de La Rue, je ne sais à quelle époque, est fort peu connu ; il en est sorti, notamment un programme en latin des études de cette congrégation, et aussi des ouvrages de Madame Françoise de Passier.

### BIBLIOGRAPHIE:

- CLAUDIN, *Cercle de la Librairie* ; Paris, 1880, 60. –QUIBLIER, l'Imprimerie et la Papeterie à Thonon au XVII<sup>e</sup> siècle (*Contribution à l'Histoire de la Papeterie en France*, VII ; 1941, 47).

## IMPRIMERIE DE L'ABBAYE D'AVENAY EN CHAMPAGNE, 1622.

Avenay est une petite « ville située à une lieue et au nord-est d'Épernay ». Il s'y trouvait jadis une abbaye de Dames qui jouissait, sous l'ancien régime de 25000 livres de rente ».

En 1622, à la demande de l'abbesse Françoise de Beauvilliers, un imprimeur de Châlons, Jean Charpentier, transporta du matériel dans ce monastère et y publia la même année :

- *Pratique spirituelle, utile et profitable à l'Ame religieuse qui désire s'avancer à la perfection* ; imprimé à Avenay, par Jean Charpentier ; 1622.

### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 33. –Henri MENU, *Notice sur l'Atelier typographique établi en 1622 par l'abbesse Françoise de Beauvilliers dans l'abbaye d'Avenay (Marne)* ; Paris, 1875.

## IMPRIMERIE DE L'ABBAYE D'AVENAY EN CHAMPAGNE, 1622.

La Forêt-sur-Sèvre était « une baronnie située en Poitou, sur la Sèvre Nantaise, au sud-ouest et à quatre lieues de Bressuire ».

C'est dans une gentilhommière de ce beau pays que vivait Philippe de Mornay<sup>60</sup>, seigneur du Plessis-Marly, allié aux plus illustres familles de France et même à la Maison de Bourbon.

Farouche calviniste, mais ayant servi les intérêts du roi de France, catholique, tout autant que ceux du protestant Henri de Navarre, Mornay, dépouillé du gouvernement de Saumur contre une indemnité de 100.000 livres, s'était retiré dans sa terre de la Forêt-sur-Sèvre, où il mourut en 1623. « Voulant publier ses œuvres, écrit Lepreux, ses héritiers résolurent, par mesure de prudence, d'installer une imprimerie privée dans le château même de la Forêt, où ils appelèrent un habile artisan, originaire de Lyon, Jean Bureau, qui y imprima l »e livre que voici :

- *Les Mémoires de Messire Philippe de Mornay, seigneur de Plessis-Marly, baron de la Forêt-sur-Sèvre*, mis en ordre par Daillé<sup>61</sup>, furent donc composés à la Forêt, mais deux volumes seulement sur quatre y furent publiés en 1624 et 1625 ; les deux derniers furent édités à Leyde, chez les Elzevier, en 1651 et 1652.

## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, *Op.cit.*

## IMPRIMERIE DE JEAN VERNIER, à PIN-L'ÉMAGNY, L'ANCIENNE BOURGOGNE, 1629.

Pin-l'Emagny en Franche-Comté est sans doute Pin, voisin de Vrégille, au nord-ouest et à quatre lieues environ de Besançon, dans la vallée de l'Oignon.

En 1629, Jean Vernier en était le curé, et ce serait à sa prière que Toussaint Lange aurait établi un atelier à l'usage du presbytère.

Il y imprima et publia en 1629, ou plutôt depuis cette année-là jusqu'en 1635, des ouvrages de théologie et de piété, « tant en français qu'en latin », parmi lesquels on cite :

- *Les Portraits des Saintes Vertus de la Vierge* ; E Pino typis Joannis Vernerii parochi ; 1629.

#### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 34.

#### IMPRIMERIE DE L'ÉVÊQUE DUPERRON, à BAGNOLET, 1630.

Cet atelier appelle tout de suite une mise au point essentielle.

Le cardinal Jacques Davy-Duperron<sup>62</sup> était un grand seigneur, « né dans le canton de Berne, d'une famille protestante originaire de Normandie ». Sans le secours d'aucun maître, il avait « appris le latin et les mathématiques, le grec et l'hébreu ». Mais il ne semble pas que ce soit lui qui ait introduit une imprimerie dans le château de Bagnolet. Le cardinal, en effet, avait un neveu, Jacques comme lui, évêque d'Evreux comme lui, qui vivait encore près d'un siècle après la naissance du cardinal.

C'est donc Jacques II qui, devenu évêque d'Angoulême e, 1630, -son oncle était décédé depuis douze ans-, fit installer un atelier à Bagnolet. « Il y fit imprimer ses ouvrages, dit Peignot, qui semble l'avoir quelque peu confondu avec son oncle le cardinal –les faits s'y prêtent, évidemment- ; il corrigeait lui-même ses épreuves et « faisait toujours deux éditions de ses écrits : la première pour un petit nombre de juges éclairés dont il recueillait les avis ; la seconde pour être livrée au public après avoir profité de leurs lumières ».

Jacques Duperron édita peut-être à Bagnolet les œuvres de controverse de son oncle.

L'imprimerie du château de Bagnolet ayant été, de l'avis même de Peignot, créée seulement en 1630, il ne peut donc s'agir d'une initiative du cardinal puisqu'il mourut en 1618. Flottes, cependant, dit de lui que consacrant la plus grande partie des moments dont il disposait à la théologie « il se retira alors à sa terre de Bagnolet où il avait deux presses et faisait imprimer ses ouvrages » ; Flottes confond lui-même l'oncle et le neveu. À moins que, contrairement à ce qu'écrivit Peignot, l'imprimerie ait été réellement créée par le cardinal avant 1618, et reprise par son neveu qui en aurait hérité.



## BIBLIOGRAPHIE:

- PEIGNOT, *Op. cit.*, p.169. –FLOTTES, dans *Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*, V<sup>o</sup> Duperron.

## IMPRIMERIE DE THÉOPHRASTE RENAUDOT, 1631.

Théophraste Renaudot, né à Loudun en 1584, était médecin, commissaire général des pauvres du royaume et fondateur, en 1631, du bureau d'adresse, ce qui lui valut, de par le crédit influent du cardinal de Richelieu, un privilège du roi Louis XIII, en forme de charte, daté du 11 octobre de cette année-là, pour l'établissement de la *Gazette de France*, son œuvre maîtresse, qui fut, elle, imprimée par l'Imprimerie Roayle.

Il obtint aussi l'autorisation de fonder une maison de prêt où, prétend-on, « il ne se contenta pas toujours de bénéfices légitimes », y débitant parfois aussi des remèdes secrets, ce qui le brouilla avec la Faculté. Celle-ci, lésée dans ses intérêts, se rebiffa et obtint une interdiction qui n'empêcha point Renaudot d'exercer sa profession de médecin et de distribution de remèdes clandestins ; son titre de premier médecin de Madame la dauphine lui en octroyait peut-être le droit.

Quoi qu'il en soit, il semblerait que Renaudot ait fondé une imprimerie puisque, en 1660, il obtint le privilège d'imprimer le Traité de paix conclu entre la France et l'Espagne le 7 novembre 1659. Mais « jaloux de conserver pour lui seul les bénéfices de ce privilège, le célèbre gazetier prétendait empêcher les imprimeurs du roi de faire acte de leur fonction en imprimant » le Traité des Pyrénées. Mais il n'était pas le plus fort et Jacques Langlois, chez qui il fit pratiquer une saisie, le lui fit bien voir : par arrêt du 23 mars 1660, obtenu du conseil privé du roi, il fut fait expresse défense à Renaudot « de molester davantage l'imprimeur de Sa Majesté » ; les motifs et les considérants de cette décision sont trop intéressants pour qu'ils soient passés sous silence :

*« Sur la requeste présentée au Roy en son Conseil par les Imprimerus et libraires ordinaires de Sa Majesté, contenant qu'il y a longtemps qu'ils exercent leurs charges, en vertu de lettres-patentes de Sa Majesté vérifiées en Parlement, et ce avec tout l'honneur et la fidélité qu'il se peut souhaiter au veu et sceu de tout ce qu'il y a d'habiles gens dans le royaume et en la plupart des grandes villes des autres estats de l'Europe, où ils font leur commerce sans jamais avoir esté accusez ny soupçonnez seulement d'avoir rien fait contre le devoir de leurs charges et l'utilité publique. Néanmoins quelques particuliers voulant tirer le profit de la vente des articles de la Paix et du contrat de mariage de Sa Majesté avec la Sérénissime Infante d'Espagne qui leur appartient naturellement, se sont advisez de demander le privilège de les pouvoir faire imprimer et vendre seuls à l'exclusion des suppléans, avec défenses à eux et à tous autres imprimeurs de cette ville de Paris et des autres villes de ce royaume de l'imprimer, faire imprimer, vendre ny débiter à peine de dix mille livres d'amende, qui est une entreprise toute nouvelle, d'autant moins tolérable, que le prétexte en est injurieux aux suppléans, ce privilège estant fondé sur ce que lesdits Articles et*

*Contrats seront imprimez plus fidèlement et plus correctement comme si des particuliers qui ne virent jamais d'imprimeries pouvoient mieux imprimer, que ceux qui font profession de cet art depuis trente ou quarante ans, avec l'approbation de l'estime d'un chacun, et s'il y a apparence, qu'ils le fassent plus fidèlement que les imprimeurs du Roy qui ont serment à justice, et qui ne sont point accusez de l'avoir jamais violé. Aussi ceux qui avoient obtenu le premier privilège, se doutant bien qu'il seroit difficile de le faire valoir, à cause de l'opposition que les suppléans y avoient formez, ont tout abandonné, et souffert sans se lainer que Sa Majesté l'ayt révoqué, cassé et annulé, mesme qu'elle ayt donné un nouveau privilège au nommé Renaudot, fondé sur les mesmes raisons que le premier, par conséquent aussy injurieux aux dits suppléans et à toute leur famille, puisqu'on les y taxe d'ignorance et d'infidélités, et aussy préjudiciable au public tout de mesme, tant par la mauvaise impression et le nombre de fautes qui s'y rencontrent que par la cherté, vendant lesdits articles trois fois davantage que feroient les suppléans, qui se soumettent de leur donner pour cinq solz la pièce, soubz couleur de ce prétendu privilège, qui n'appartient qu'aux suppléans, d'envoyer des commissaires avec de grosses troupes d'archers, fouiller dans leurs maisons, comme chez les criminels et y commettre des scandales et des violences incroyables, qui sans doute causeront leur ruine et perdroient leur réputation et leur crédit, si elle n'estoient point réprimées.*

*« Partant requièrent les suppléans qu'il plaise à Sa Majesté les maintenir et garder en l'exercice et fonction de leurs charges, faire défenses audit Renaudot et à tous autres de les y troubler, en vertu de son prétendu privilège, et en conséquence qu'il soit- permis aux suppléans d'imprimer ou faire imprimer, vendre et débiter lesdits Articles de Paix et Contrats de mariage, et toutes autres choses généralement qui concernent le service de Sa Majesté en la manière accoustumée, et que défenses seront pareillement faictes audit Renaudot et autres, d'envoyer aux maisons des suppléans aucuns commissaires et archers, en vertu de leur privilège, ny autrement attenter à leurs personnes et biens, à peine de quinze cent livres, d'amende... Le Roy en son Conseil, ayant égard à ladite requeste, fait défences à toutes personnes d'attenter à la personne et biens... ».*

(Archiv. Nation., V°403)

Renaudot avait perdu ! Cet arrêt du Conseil du roi « coupa court à ses entreprises et lui interdit de molester davantage l'imprimeur de Sa Majesté ».

#### BIBLIOGRAPHIE:

- PEIGNOT, *Op. cit.*, p.169. –LEPREUX, *Gallia typographica*, I, 172, 292-294, 393, 116, 104 sq.

# IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE SULLY, EN ORLÉANAIS,

1638.

Sully peut s'entendre, ici, de deux manières : imprimerie du château de Sully, ville de France avec titre du duché-pairie, érigée sur la Loire, au sud-est et à huit lieues, d'Orléans en faveur de Maximilien de Béthune ; ou bien imprimerie de ce dernier, duc de Sully<sup>64</sup>, surintendant des finances et des bâtiments de la couronne, capitaine héréditaire des canaux et rivières, gouverneur du Poitou, maréchal de France. au moment de la mort du roi Henri IV, Sully se démit de la surintendance des finances et successivement des autres dignités dont son amître l'avait investi ; il se retira dans sa terre de Sully et, s'ennuyant dans sa thébaïde, « il pensa, écrit Lepreux, charmer ses loisirs en installant dans son château un atelier de typographie ». Il fit venir d'Angers un maître-imprimeur avec son matériel.

Les mémoires que laisse Sully renferment « des détails curieux et instructifs sur le règne d'Henri IV et principalement sur l'administration des finances ». Ces mémoires « dont la diction est nette, précise, sont en outre remarquables par la fermeté des principes, la finesse des aperçus, l'ingténieuse sagacité des problèmes politiques de sontemps ». C'est « tout à la fois un traité d'économie politique et un traité de droit public ». Ces mémoires parurent en 1638<sup>65</sup> sous le titre :

- *Memoires des sages et royales Oeconomies d'Estat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand*, en deux volumes in-folio qui portent la bizarre suscription que voici : A Amstelredam, chez Aléténosgraphe de Cléartimalée et Graphexechon de Pistariste, à l'enseigne des Trois vertus couronnées d'amaranthe.

Les troisième et quatrième volumes parurent seulement en 1662, à Paris, par les soins de Jean Le Coureur<sup>66</sup>.

Paul Dupont<sup>67</sup> prétend que les Mémoires de Sully furent imprimés au château de Lugny.  
« En 1941, écrit Lepreux, le château de Sully, fut affecté à l'Administration de la Paysannerie française par le gouvernement de Vichy » : qu'en est-il aujourd'hui ?

## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 345. –P. DUPONT, Histoire de l'Imprimerie, p.4, I, 184.

IMPRIMERIE DE FRANÇOIS de HARLAY,  
à PONTOISE, 1639.

L'archevêque de Rouen avait, outre l'atelier de Gaillon et celui qui fonctionnait à Rouen dans son palais, un atelier à Pontoise en 1639.

BIBLIOGRAPHIE:

- CLAUDIN, *Cercle de la Librairie* ; Paris, 1880, p.21 et 53.

IMPRIMERIE ROYALE DU LOUVRE, 1640.

Bien qu'une imprimerie royale, créée par François I<sup>er</sup> existât déjà dès 1531, la véritable fondation d'une imprimerie d'État, possédant ses poinçons propres et ses matrices, ne remonte qu'à 1640 : j'en ai, après Auguste Bernard<sup>68</sup>, écrit l'histoire, que je ne reproduirai point ici (voir *l'Imprimerie Nationale de France*, supra.)

D'ailleurs, l'imprimerie d'État ne peut être considérée comme un atelier particulier.

IMPRIMERIE DE LOUIS XIII, au VIEUX LOUVRE, 1642.

« Louis XIII, écrit P. Dupont, avait fait détacher, pour son magasin typographique particulier, une partie de l'Imprimerie Royale, matériel et personnel. C'est dans le pavillon de la reine, au Vieux Louvre, qu'il fit exécuter un livre d'heures intitulé :

- *Parva pietatis officia* ; 2 vol. in-4°.
- Ce livre reparut en 1642, orné d'un frontispice représentant le prince à genoux.

BIBLIOGRAPHIE:

- P. DUPONT, *Op. cit.*, I, 185.

## IMPRIMERIE DE PIERRE CARDONNEL, à CAEN ? 1644.

Toute imprimerie clandestine étant, par définition, « particulière », il s'en suit que l'atelier créé par Pierre Cardonnel avait ce caractère.

On doit se rappeler que les troubles de la Ligue motivèrent une censure rigoureuse.

« En 1644, dit-on<sup>69</sup>, un riche marchand de Caen, Pierre Cardonnel, voulut être éditeur. Les destinées de son imprimerie sont retracées en deux textes de la Bibliothèque Nationale. Dans l'un, les officiers du roi rendent compte de leur descente dans cet office clandestin.

La police vint chez Cardonnel ; elle y trouva un nommé Pierre Capelle<sup>72</sup>, de Genève, occupé à fondre des caractères, et avec lui Jean Jannon<sup>70</sup>, maître-imprimeur et fondeur, qui prétendit employer ledit Capelle et être subventionné par Cardonnel. Généreusement, Jannon dégageait la responsabilité de son aide et refusait de la rejeter sur Cardonnel ».

On trouva dans l'atelier « six petites caisses plates » contenant des poinçons, et ces poinçons étaient ceux du beau caractère que l'on appela plus tard types de l'Université et dont on attribue la gravure à Garamont<sup>71</sup>.

Seulement, au lieu que ce soit l'Université de France qu'il s'agit, c'était l'Université de Sedan et ils avaient été, en réalité, gravés par Jannon pour ce corps savant.

Voici ce qui c'était passé :

On lia ensemble et l'on scella ces six caisses aux armes du roi, et plus tard elles prirent le chemin de l'imprimerie royale, où « elles restèrent deux siècles dans l'obscurité ».

Que devint l'atelier de Cardonnel ? Sans doute fut-il définitivement fermé. Après la saisie, il offrit bien de « prendre un associé surveillant », désignant lui-même « Blaise Cramoisy<sup>73</sup> ou un autre catholique de son choix », mais il semble sûr que, après la *Géographie sacrée* de Bochart<sup>74</sup>, dont l'impression avait été interrompue par les événements que je viens de rapporter, « Cardonnel ne fut autorisé à imprimer aucun autre livre », et que les lettres avec lesquelles avait été imprimé le « Bochart », se trouvaient « abîmées à la fin du volume ».

Jannon, en tout cas, s'en retourna à Sedan d'où il était venu, avec son fils, et il (y) mourut en 1658.

Cf. P. BEAUJON (M<sup>me</sup> WARDE), The "Garamond" type sixteenth et seventeenth Century sources considered (*The Fleuron*; Londres, 1926, V, 131). –AUDIN, *le Garamond*; Paris, 1931.

### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-imprimeurs*, Noël 1923, p.36).

## IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE CADILLAC, en GUYENNE, 1649.

Cadillac est « une petite ville de Guienne, proche la Garonne, à deux lieues au nord-ouest de Langon, et six lieues au sud-est de bordeaux ».

C'est Deschamps<sup>77</sup> (Jean Poche) qui nous apprend que le duc d'Épernon<sup>75</sup>, « à l'époque de sa toute puissance en Guienne (c'est-à-dire après la mort d'Henri IV), avait son château à Cadillac ». En 1649<sup>76</sup>, dit Lepreux, il y introduisit un atelier d'imprimerie particulier, dont il confia la direction à un typographe « dont le nom n'a pas encore été découvert ».

Quant aux ouvrages qui ont pu sortir des presses du château de Cadillac, on cite notamment :

- *Réponse de Mgr le duc d'Épernon à la lettre du parlement de Bordeaux*, Du second avril Mdcclix.

## IMPRIMERIE DE L'HÔTEL DE CONDÉ, 1649ca.

À cette époque, un libraire de Paris du nom de Vivenay<sup>78</sup> avait une imprimerie dans l'Hôtel de Condé, où il imprimait « beaucoup de pièces satiriques ». Cette imprimerie était-elle un atelier particulier ? Je n'en ai aucune certitude.

Le temps de la Fronde avait considérablement favorisé la floraison des satires, des libelles diffamatoires et autres mazarinades effrénées. La licence, écrit Peignot, « était poussée à un tel degré » qu'elle avait pris ce nom, et les mazarinades occupaient, dans la bibliothèque du duc de La Vallière<sup>83</sup> soixante-sept portefeuilles, de 1648 à 1652. « Sandricourt<sup>79</sup> et Scarron<sup>80</sup> » en étaient les principaux auteurs.

Vivenay en était-il, lui, le principal imprimeur ? C'est possible ; son atelier, je le répète, était-il une imprimerie particulière ? C'est possible aussi, mais je l'ignore.

En tout cas, Vivenay « ayant été surpris distribuant ces satires, il fut mis au Chatelet et condamné aux galères pour cinq ans, sauf son appel à la Cour ». Cette confidence nous est faite par Guy Patin<sup>81</sup> qui, dans ses lettres à Spon<sup>84</sup> (I, 250), écrit le 16 novembre 1649 : « Un petit libraire du Palais, grand vendeur de pièces mazarinesques depuis notre guerre, a été surpris distribuant quelques papiers diffamatoires contre le sieur d'Émeri<sup>82</sup>, surintendant ; il a été mis au Chatelet, où il a été condamné aux galères pour cinq ans, sauf son appel à la cour, où il y a apparence qu'il ne sera pas si rudement traité. Ce pauvre malheureux s'appelle Vivenet ».

« J'ignore, ajoute Peignot, quel a été le sort de son appel ; mais, à partir de 1649, on ne le voit plus figurer parmi les libraires de Paris ».

Encore une fois, j'ignore si l'imprimerie de Vivenay était une imprimerie particulière, mais le fait d'être clandestine lui confère évidemment cette qualité.

## BIBLIOGRAPHIE:

Gabriel PEIGNOT, *Essai historique sur la Liberté d'écrire...* ; Paris, 1832, 82.

## IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE SAINT-FARGEAU, en PUISAYE, 1653.

« Saint-Fargeau (*Sancti Fereoli Oppidum*) est une très ancienne ville du diocèse d'Auxerre, à quatre lieues au sud-est de Briare et à trente-huit au sud de Paris ».

Sans doute Saint-Fargeau appartenait-il à la Grande Mademoiselle<sup>85</sup>, puisque, lorsque en 1653, elle eut achevé son

*Histoire de Jeanne Lambert d'Herbigny*<sup>86</sup>, marquise de Fousquesolles,

c'est au château de Saint-Fargeau que, en secret, elle voulut la faire imprimer, ou plutôt l'imprimer elle-même.

Dans ce but, elle réussit à décider un imprimeur d'Auxerre, sans doute Gilles Bouquet, pense Lepreux, à venir s'y installer « dans un réduit ignoré de tous ».

Ainsi fut fait, et l'ouvrage s'imprima et parut en cette année 1653.

## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 37).

## IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE RICHELIEU, en POITOU, 1653.

« Richelieu (*Ricolus*), jolie ville de France, dans le Bas-Poitou, dit Vosgien<sup>87</sup> dans son *Dictionnaire*, Election de la Généralité de Tours, au diocèse de Poitiers, avec le titre de Duché Pairie, et un beau Château. Elle fut bâtie par le Cardinal de Richelieu, en 1637. Les rues sont tirées au cordeau. On y voit une belle place. Elle est sur les rivières d'Amable et de Vide, à 11 lieues au nord de Poitiers, 10 au sud-ouest de Tours, 61 au sud-ouest de Paris ».

Le grand seigneur qu'était le cardinal de Richelieu ne manqua pas d'avoir son imprimerie personnelle : « jaloux de faire mieux que tous ceux qui l'avaient précédé », il accumula dans son

château d'Indre-et-Loire un important matériel d'imprimerie, et notamment les beaux caractères connus sous le nom de *typi Richeliani*. Il confia la direction de cet atelier au fameux Migon<sup>88</sup>, cet habile technicien, cet imprimeur du *Mareschal de Bataille* à qui Louis XIV avait, en 1644, octroyé « le droit de tenir presses et imprimerie aux lieux où il sera demeurant, et avoir des imprimeurs chez soy pour imprimer ledit livre avec les caractères qu'il a inventez, et en outre la qualité d'imprimeur ordinaire de Sa Majesté » pour les bataillons et ordres « de la bataille ».

Les « caractères de son invention » n'étaient autres, écrit Lepreux, que des carrés et des losanges obtenus par le même procédé que les lettres d'imprimerie ». L'ouvrage auquel ces signes étaient destinés, le fameux *Mareschal de bataille*, est « l'un des plus beaux du dix-septième siècle », et « fait grand honneur au talent d'Etienne Migon » ; imprimé « sur un papier de choix », en « beaux caractères genre elzévir, du corps 24 », ce livre « contient une grande quantité de planches où sont figurés en trois couleurs » : les Mousquetaires en rouge, les Piquiers en noir et la Cavalerie en jaune », les bataillons et ordres de batailles ».

Paul Dupont indique, comme ayant été aussi imprimés au Château de Richelieu : les Morales d'Épistète, de Socrate, de Plutarque et de Sénèque, en 1663, et l'année suivante le Comtat spirituel (traduit en vers par Desmarets<sup>106</sup>).

#### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, I, *Gallia typographica*, Touraine, t.v ; II. –Idem, *Imprimeurs du Roi*, 407 ; III. -Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 37.

### IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DE BONNEFONTAINE, en CHAMPAGNE, 1658.

L'abbaye de Bonnefontaine, de l'ordre de Cîteaux, était située dans le diocèse de Reims, à une lieue au sud d'Aubenton, sur le Tron, et dans le canton de Rumigny. Elle avait été fondée en 1154. En 1658, le père Bertrand Tissier<sup>90</sup>, qui devait, six ans plus tard, introduire la réforme dans son abbaye de Bonnefontaine, y ayant composé sa savante :

*Bibliotheca patrum Cistercensium*,

L'y fit imprimer en quatre volumes et huit tomes in-folio par Agrand Rennesson, qu'il avait fait venir de Sedan.

Cette publication parut entre 1660 et 1669.



## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 38).

### IMPRIMERIE DU SURINTENDANT FOUQUET, à SAINT-MANDÉ, 1660.

Saint-Mandé ! Charmante bourgade de la Seine, tout aux approches de Paris, où l'opulent surintendant Fouquet avait sa demeure.

Nicolas Fouquet, fils d'un conseiller d'État, était né à Paris en 1615. Il entra fort jeune dans la haute magistrature et y fit une carrière singulièrement rapide : à vingt ans, déjà il était maître des requêtes ; à trente-cinq, procureur général au parlement de Paris ; à trente-sept, surintendant des finances, il engageait ses propres biens pour rétablir le crédit de l'État.

Fouquet, qui venait d'engloutir des millions –dix-sept millions de 1650 !- dans la construction et l'aménagement de son château de Vaux, éblouissant de son luxe insolent jusqu'au roi lui-même, devait-il hésiter à se procurer une imprimerie ? Il n'hésita pas. L'année qui précéda sa disgrâce, Fouquet avait introduit et établi un atelier « dans sa maison de campagne de Saint-Mandé », mais il n'eut guère le temps d'en tirer grand profit. Combattu par Colbert, à qui sa fortune portait ombrage et qui convoitait sa haute charge, Fouquet, qui avait eu l'idée malheureuse de convier Louis XIV « et toute sa cour » au château de Vaux, en une fête dont la magnificence dépassait celles qu'offrait le roi-, Fouquet fut arrêté à Nantes le 5 septembre 1661, enfermé au château d'Angers, puis successivement à Amboise, à Vincennes, à Moret, à la Bastille, enfin condamné en 1663 à la détention perpétuelle et incarcéré à Pignerol où il mourut en 1681.

On a dit que Fouquet eut comme directeur de son imprimerie de Saint-Mandé François Muguet. C'est fort possible, si non absolument certain.

François Muguet, que nous retrouverons plus loin, établi à Versailles, à la tête de l'imprimerie de la Guerre et des Bâtiments, était né à Lyon vers 1630. Son père, Louis Muguet, y exploitait une imprimerie rue Mercière. François Muguet y apprit son métier, mais bientôt quitta son père pour se rendre à Paris, où il entra, pour parfaire son apprentissage dans l'atelier de Pierre Des Hayes, son oncle.

Parvenu au terme de ses quatre années de stage obligatoire, François Muguet entendit « se faire recevoir dans la communauté » ; la Chambre syndicale lui opposa un refus formel ; mais « sur les instances du Procureur général Fouquet, dont il s'était ménagé la protection, il obtint en 1658 des lettres de maîtrise ».

*« A la recommandation de Monseigneur le Procureur général Fouquet, ainsy qu'il est contenu en son billet à nous apporté par le sieur Pachot, secrétaire de mon dit seigneur le Procureur général sy attachée en datte du 26<sup>e</sup> juillet 1658, à nous sindic et Adjoints des marchans libraires, imprimeurs et relieurs de cette ville de Paris, pour recevoir en nostre communauté maistre uimprimeur, François Muguet, gendre de Jean Pillé, maistre en laditte communauté : Et nous,*

*sindic et Adjoints... après avoir veu son brevet d'apprentissage passé par devant Delabelle et Menard, nottaires, du 29<sup>e</sup> octobre 1635..., nous l'avons receu et recevons maistre imprimeur en nostre dite communauté, à la charge qu'il achèvera son temps d'aprentissage, chez Mr Des Hayes, où ledit Muguet a comencé, sans qu'il puisse lever ni exercer en son nom l'art d'imprimerie, sinon après ledit temps expiré et sy par rencontre il arrivoit la mort dudit Deshayes, sur lequel il s'est obligé, ledit François Muguet pourra s'installer et lever imprimerie dans les bornes de l'Université en tel endroit et lieu qu'il jugera à propos... ».*

(B.N., Notes fr., 21843, Fo 62).

Et voilà pourquoi, je pense, François Muguet fut le directeur de l'imprimerie de Saint-Mandé.

#### BIBLIOGRAPHIE:

- D'AUVIGNY, Vie de Nicolas Fouquet (*Vie des Hommes illustres de France*, tome V). –*Sur la mort du surintendant Fouquet*, notices recueillies à Pignerol ; Turin, Galletti, 1812. – G. PEIGNOT, *Op. cit.*, 170.

#### IMPRIMERIE DE MONTREUIL, 1663.

« Gui Patin<sup>91</sup>, dans une lettre du 13 février 1663, parle d'une imprimerie clandestine établie à Montreuil, sous Vincennes, à deux lieues de Paris ». On y aurait imprimé des libelles en faveur de Fouquet<sup>92</sup>, qui était alors à la Bastille.

#### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, 38).

#### IMPRIMERIE DE PRUDHOMME, 1663.

Il est extrêmement difficile d'avoir des précisions absolues sur les faits qui se sont passés au cours des périodes anciennes.

Ainsi, les privilèges d'imprimer obtenus du roi par des gens tout à fait étrangers au métier indiquent-ils toujours des ateliers particuliers ? Si ou –ce qui n'est rien moins que sûr-, c'était donc un atelier privé que celui auquel il est fait allusion dans les lignes suivantes :

Dans une pièce, d'ailleurs non datée, mais qui est de 1667, Sébastien Cramoisy<sup>93</sup>, directeur de l'Imprimerie Royale, déjà fort avancé en âge –il avait 82 ans-, « prend l'initiative d'une démarche auprès de Sa Majesté » et revendique l'application plus stricte des prérogatives dont sa qualité de doyen des imprimeurs du roi le fait gardien pour lui et ses collègues. :

« Sire, dit-il, mes confrères et moi « vous supplient avec un profond respect, de vouloir entendre la plainte qu'ils ont la hardiesse de porter jusqu'au trône de Votre Majesté. (Ils) ont l'honneur d'imprimer depuis plus de trente ans, non seulement tout ce que V. M. prononce, mais encore tout ce qui concerne son service ; et ils l'ont fait jusques icy avec un zèle si ardent, un désintéressement si passionné, et une intégrité si peu commune, que V.M. Elle-même a souvent confirmé leurs droits, et révoqué les privilèges que d'autres imprimeurs avoient obtenus à leur préjudice. D'ailleurs, Sire, ils ont fourny et fournissent tous les jours à vos procureurs généraux et autres officiers de vos Cours, un nombre infini d'arrêt, de déclarations, d'ordonnances et d'autres pièces concernant le service de V.M. desquels ils n'ont jamais reçu aucun payement, se tenans trop heureux que V.M. les reconnoisse à ces marques pour ses imprimeurs et leur confie les choses qui regardent le bien de son Estat et l'affermissement de sa couronne. Mais, Sire, ils ne peuvent dissimuler qu'ils s'estoient toujours flattez de cette douce espérance que V.M. se souviendrait un jour de leurs travaux.

Cependant ils viennent d'apprendre, par une signification qui leur à esté faite que Prudhomme, barbier a obtenu le privilège d'imprimer le Code des Nouvelles Ordonnances, et ils se voyent avec un sensible regret arracher des ains l'occasion, où ils se préparoient depuis longtemps, de donner un monument durable de l'expérience qu'ils ont acquise dans leur art et de la fidélité qu'ils vous ont vouée... »

Je le répète : Claude Prudhomme, qui était barbier, possédait-il un atelier particulier ?

#### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, *Op. cit*, I, 199.

### IMPRIMERIE DES JÉSUITES DE TOURNON.

Claude Michel, imprimeur à Lyon et à Tournon, obtint au XVII<sup>e</sup> siècle, la clientèle des Pères Jésuites de Tournon.

Il installa chez eux une presse « pour les menus travaux nécessaires aux maîtres et aux élèves » de cet important collègue.

Pour cela, il dut faire appel à Thomas Soubron, son beau-frère, qui était son associé et son bailleur de fonds.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise*, IV, 346.

### IMPRIMERIE ÉPISCOPALE DE PAMIER, 1688.

Pamiers (*Apamiae*), est une « jolie petite ville du haut Langudoc, en pays de Foix, sur l'Ariège ».

Cette ville fut jadis le siège d'un évêché, suffragant de Toulouse, qui avait été érigé en 1296 et dont Bernard Seissiry<sup>94</sup>, dernier abbé de l'abbaye de Saint-Antonin, fut le premier évêque.

En 1668, le prélat était Étienne de Caulet<sup>95</sup>.

« Des bibliographes ont prétendu que l'imprimerie avait été exercée dans cette ville dès 1522 ; on n'en a pas plus de preuve que de la prétendue imprimerie épiscopale qui y aurait fonctionné en 1668. C'étaient les typographes de Toulouse qui se paraient de ces titres. En réalité, l'imprimerie ne commença à être exercée à Pamiers même qu'en 1759, par Jean Florent Baour, précédemment établi à Toulouse et qui retourna dans cette ville en 1765 (Lepreux).

#### BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 192347).

### IMPRIMERIE DE LA CHARTREUSE DE FAVRAT, 1678.

Il semble, au dire de Lepreux, que le général des Chartreux, Innocent Le Masson<sup>96</sup>, outre l'imprimerie du Couvent de la Grande Chartreuse, à la Corrierie en ait fait établir une autre à la Chartreuse de Favrat, entre Chambéry et Montmélian, là d'où sortit, en 1680, *Missale Carthusiani ordinis ex ordinatione capituli generalis anno 1677*, Favrati in tale audia, typis Ludovici Dufour.

## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, 39).

### IMPRIMERIE DE LA GRANDE CHARTREUSE, à SAINT-PIERRE, 1680<sup>ca</sup>.

Le monastère connu sous le nom de « Grande Chartreuse », maison mère de l'ordre, se trouve en Dauphiné, sur la paroisse de Saint-Pierre. Les moines qui l'habitent « tirent leur nom d'une affreuse montagne appelée *la Chartreuse*, où Saint-Bruno<sup>97</sup>, leur fondateur, se retira en 1084 avec six compagnons, pour y vivre dans la retraite et la mortification... ils bâtirent une chapelle sur la croupe de la montagne et tout autour quelques misérables cellules un peu éloignées les unes des autres. Saint-Bruno en fut le prieur ». À Saint-Pierre se trouve la source du Guyer, toute petite rivière « qui séparait jadis la France de la Savoie ». Elle vient de quatre ruisseaux, dont l'un a sa source au village de Saint-Pierre, l'autre au village de la Chartreuse, lesquels se joignent aux Échelles ».

Le prieur général de l'Ordre réside à la Grande Chartreuse. En 1680, celui-ci était Innocent Le Masson<sup>96</sup> et il était le quarante-neuvième général. À cette époque de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les publications du chef-lieu de l'institut étaient déjà fort nombreuses, tant nombreuses qu'Innocent Le Masson se résolut à y introduire un atelier de typographie : « Vers 1680, écrit Gabriel Peignot, une imprimerie fut établie par Dom Masson, à l'occasion de quelques changemens qu'il fit dans l'ordre, et qui donnèrent lieu à une nouvelle édition des Statuts, du Missel et du Pasautier à l'usage des Chartreux, et de quelques autres ouvrages », dont le titre porta *Correriae, per laurentium Gilibert, typographum juratum apud Gratianopolim*.

« Comme, ajoute Peignot, cette imprimerie fut toujours restreinte aux livres à l'usage des Chartreux, elle tomba d'elle-même, parce qu'il en coûtait plus pour imprimer à la Chartreuse que pour faire imprimer ailleurs ».

Peignot a abrégé à l'excès le nom du général de 1680 : il s'agit de Dom Innocent Le Masson qui fut général de l'ordre de 1680<sup>ca</sup> à 1703. Je ne sais si l'atelier qu'il créa à la Correrie eut une très grande importance, le fait est que les permissions qu'il obtint du roi d'imprimer ou de faire imprimer la nouvelle collection des opuscules de la Grande Chartreuse n'en font aucune mention (Cf. Ed. MAIGNIEN<sup>98</sup>, *Catalogue des Livres et Manuscrits des Fonds dauphinois de la Bibliothèque municipale de Grenoble* ; Grenoble, 1906, I, 78sq, notamment N°1152, 1153, 1159-1164). Toute fois, en 1681, on imprima encore à la Correrie toute une collection de documents, ainsi qu'en témoigne expressément un Décret de la Sacrée congrégation pour faire observer la nouvelle collection des statuts des Chartreux, imprimés à la Correrie en 1681.

Le Chartreux qui, en 1891, écrivit la *Grande Chartreuse*, nous donne de fort intéressants éclaircissements sur l'atelier de la Correrie, qui était la Chartreuse des Frères Couvers. En 1588, dit-il, Théobald Ancelin<sup>99</sup>, imprimeur lyonnais, publia un recueil d'hymnes à l'usage des Chartreux, imprimé à la Grande Chartreuse. Il est évident qu'Ancelin travailla à la Correrie. Un siècle plus tard, Dom Le Masson, en vertu d'un privilège du roi du 28 avril 1680, commença à faire imprimer nos livres liturgiques et nos statuts. Voyant les services que lui rendait cette imprimerie, placée sous ses yeux, il demanda et obtint, le 30 avril 1686, un privilège plus étendu et publia un certain nombre d'ouvrages de sa composition, surtout ces précieuses Annales que nous citons à tous moments.

En 1727, Louis XV confirma pour trente années la permission de faire imprimer près de la Chartreuse ; à l'expiration du privilège, les presses furent installées à la Grande Chartreuse, dans les bâtiments de la menuiserie actuelle et s'y trouvaient encore en 1793 ; nous connaissons une quarantaine d'ouvrages imprimés à la Correrie ».

Au dire de Lepreux, l'atelier de la Correrie aurait été inauguré par l'impression de la *Préparation à la Mort à l'usage des Chartreux*, et, d'après Dufour et Robert, André Galle, de Grenoble, en aurait été le directeur.

#### BIBLIOGRAPHIE:

- An. de MONTAIGLON, *Imprimerie particulière des Chartreux* ; Paris, 1878.  
-G. PEIGNOT, *Op.cit*, 170. -G. LEPREUX, Introduction de l'imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, 39).

#### IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DU MAURIER, en ANJOU, 1680.

Le Maurier se trouvait en maine-et-Loire, je veux dire en pleine province d'Anjou.

Le seigneur du lieu, Louis Aubery, « après avoir écrit ses mémoires », voulut les faire imprimer chez lui, en son château du Maurier ; à cet effet, dit Lepreux, « il appela près de lui Jacques Laboé, imprimeur à La Flèche », qui s'y transporta avec son matériel, et qui y imprima en 1680, *Memoires de Louis Aubery*<sup>100</sup>, seigneur du Maurier, pour servir à l'histoire de Hollande et des autres Provinces Unies, où l'on verra les véritables causes des divisions qui sont depuis soixante ans, dans cette république, et qui la menacent de ruine. (Peignot, dans sa collation, ajoute : Paris, Jean Villette, 1680, in-12 de 383 pages).

## BIBLIOGRAPHIE:

- G. LEPREUX, Introduction de l'imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, 39). – CLAUDIN, *Cercle de la Librairie* ; Paris, 1880, 24. -G. PEIGNOT.

## IMPRIMERIE DE LA « GUERRE » et DES BÂTIMENTS, à VERSAILLES, 1683.

En 1659, François Muguet<sup>101</sup>, né à Lyon vers 1630 et fils de Louis Muguet<sup>1</sup>, imprimeur libraire, rue Mercière, s'établit lui-même à Paris, rue de la Harpe, sous *l'enseigne des Trois-Rois*, après qu'il eut parfait son apprentissage chez Pierre Deshayes, son oncle.

Pourvu, en 1661, de la charge d'imprimeur du roi à Paris, par un brevet de retenue, il se plaça bien vite à la tête des typographes du roi ; en 1683, Louis XIV lui confia, à Versailles, la charge des impressions concernant la Guerre et les Bâtiments.

Muguet sollicita alors et obtint du roi « un privilège spécial au Moyen duquel il put briser efficacement toute tentative d'empiètement et de contrefaçon » sur ses privilèges.

*« Sur ce qui a été représenté au Roy estant en son conseil par François Muguet son imprimeur ordinaire, qu'ayant plu a Sa Majesté de le choisir dès le mois de décembre de l'année 1683, pour imprimer les réglemens et ordonnances militaires et autres concernant la police et discipline de ses troupes, et ce qui regarde ses bâtimens, il a fait des dépenses et des frais considérables pour faire un établissement d'imprimerie à Versailles, afin que lesdites impressions se fassent avec tout le soin et la diligence convenable au service de Sa Majesté ; et comme il pourrait arriver que d'autres imprimeurs et libraires entreprendroient de faire ou de contrefaire les mêmes impressions que celles dont est chargé ledit Mugute, ce qui luy causerait un préjudice notable en le frustrant du bénéfice qu'il en doit espérer, requéroit à ces causes qu'il plût à Sa Majesté luy vouloir sur ce pourvoir ».*

Le roi accueillit, en effet, la requête de Muguet, et sur le champ rendit l'arrêt suivant :

*« ...Sa Majesté... défend très expressément à tous imprimeurs et libraires de... Paris et d'autres, d'imprimer ni faire imprimer, vendre ni débiter aucuns arrests, réglemens, ordonnances militaires et autres concernant non seulement la police et discipline des troupes, mais encore les Bâtiments de Sa Majesté, tant ceux qui ont déjà esté faits, décernez et publiés depuis que ledit Muguet a esté, comme dit est, chargé par Sa Majesté pour faire lesdites impressions, que tous ceux qui seront faits, décernez et publiez à l'avenir, à peine contre chacun des contrevenans de quinze cens livres d'amende, applicables à l'Hôtel des soldats invalides, et de confiscation tant des exemplaires que des presses et caractères qui auront servi à les imprimer, en joint Sa Majesté au Lieutenant de police de la ville de Paris de tenir la main à ce que le présent arrest soit exécuté nonobstant toutes*

*oppositions, appellations ou autres empêchemens quelconques, dont si aucuns interviennent, Sa Majesté s'est réservé à soy et à son conseil la connoissance, icelle interdisant et défendant à toutes ses cours et autres juges... ».*

La rigueur de cette décision, le soin que prend le roi de garder par devers soi la connaissance de cette affaire, disent assez l'intérêt qu'il portait à son imprimeur.

Mais cela ne prouve nullement que l'atelier de Versailles fût une imprimerie privée. Muguet avait son établissement principal à Paris, rue de la Harpe, et celui de Versailles pouvait passer pour en être une annexe ; annexe de caractère spécial, c'est entendu, mais point du tout une imprimerie privée : imprimerie privée de Muguet, évidemment non ; imprimerie privée du roi, c'est infiniment contestable, et fût-elle, comme le disent les documents, particulière à l'impression des papiers de la Guerre et des Bâtiments, que cette spécialisation ne lui conférait point encore le caractère rigoureux d'une imprimerie particulière.

En tout cas, François Muguet fut, le 29 avril 1663, décrété de prise de corps pour avoir imprimé une bulle publiée dans le lit de justice de ce jour, et l'arrêt lui défendit de publier « aucune bulle si elle n'est revêtue de lettres patentes enregistrées à la cour ».

L'atelier versaillais de François Muguet « était situé rue de l'Orangerie, hôtel de Seignelay », où il subsista jusqu'en 1696, six ans avant la mort de son directeur et peut-être jusqu'à cet événement. En 1691, Théodore Muguet<sup>102</sup>, fils de François, demanda des lettres de survivance dans la charge d'imprimeur de son père et les obtint le 13 septembre 1694.

Je ne connais qu'un livre sorti de cette imprimerie : *Conseil privé de Louis XIV, assemblé pour trouver les moyens, par de nouveaux impôts, de continuer la Guerre contre les Hauts Alliés* ; Versailles, 1696.

#### BIBLIOGRAPHIE:

- François MUGUET, Imprimeur-Libraire (1659-1702), Imprimeur ordinaire du Roi (1661-1702), Rue de la Harpe, à l'Adoration des trois Rois, ou aux Trois Rois (Georges LEPREUX, *Gallia typographica*, I, 443-455). G. PEIGNOT, *Op. cit.*, 170. – G. LEPREUX, Introduction de l'imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, 41).

#### IMPRIMERIE DU DUC DU MAINE, à TREVOUX, 1696.

Cette imprimerie fut-elle, au début, une imprimerie particulière ? C'est fort possible.

Louis Auguste de Bourbon, fils de Louis XIV, et de Madame de Montespan, naquit à Versailles en 1670 ; il y fut légitimé en 1673 et déclaré prince souverain de Dombes, 1682. Dix ans plus tard, il épousait Anne Louise Bénédicte, petite-fille du grand Condé. Il mourut à Sceaux en 1736.



En 1696, il fonda dans la petite capitale des Dombes une imprimerie « longtemps exploitée par les compagnies de libraire de Paris ». Il en sortit les *Mémoires ou Journal de Trévoux*, 1701-1767, ainsi que le *Dictionnaire* du même nom.

On voit encore l'enseigne de l'imprimerie dans la pierre qui surmonte l'entrée de cette maison.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- DUPONT, *Op. cit*, 587.

### IMPRIMERIE DE VALOGNE, en ANJOU, 1705.

« Une famille Clamorgan, écrit Lepreux, semble avoir exercé l'imprimerie dans cette ville depuis 1705 jusqu'à la Révolution, mais tout cela ne repose que sur des documents d'archives » (!). Que lui fallait-il donc à cet homme ?

#### BIBLIOGRAPHIE :

- Henri STEIN, Une Imprimerie clandestine à Valogne (*Le Bibliographe moderne*, 1897, 149). –LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, 431).

### IMPRIMERIE DU PRESBYTÈRE DE CHAMPS, en LORRAINE, 1705.

En cette année 1705, l'abbé Sommier, curé de champs-le-Duc, petit village des Vosges, à une lieue au sud de Bruyères, sur la Vologne, s'avisa qu'un atelier d'imprimerie lui était absolument indispensable pour son usage ; il l'y introduisit donc sans retard.

La presse du curé de Champs, écrit Lepreux, « n'a fourni aucun livre ; elle a plus particulièrement servi à répandre parmi les ouailles de la paroisse de petites feuilles de dévotion et des tracts ».

## BIBLIOGRAPHIE :

- Henri STEIN, Une Imprimerie clandestine à Valogne (*Le Bibliographe moderne*, 1897, 149). –LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p. 43).

## IMPRIMERIE DE LOUIS XV, 1718.

Il semblerait, à lire certaine littérature, que tous les souverains de France, depuis Louis XIV, aient entendu plus ou moins exercer quelque métier manuel ; spécialement, tâter quelque peu du barreau : Louis XVI, dont on sait la dilection toute particulière pour l'horlogerie, tira aussi le barreau de la presse, comme l'avait fait son auguste grand'père.

L'imprimerie de Louis XV doit-elle se confondre avec celle de Pompadour ? Je ne le crois pas, car celle-ci se trouvait certainement à l'Élysée-Bourbon.

Or, l'imprimerie de Louis XV, qui remontait à 1718, était installée aux Tuileries. Elle était dirigée par Jacques Collombat, « savoyard, venu à Paris en sabots », en réalité, né à Grenoble en 1668 de Claude Collombat, marchand en cette ville, et de Jeanne Girard.

Étant arrivé à Paris en 1689, accompagné par son cousin, Maître François Dalier de Banmorière, avocat en parlement, Jacques Collombat acheva son apprentissage chez Jean Guignard, et s'établit en 1700, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Pélican*.

En 1718, Jacques Collombat « était appelé à organiser et à diriger l'Imprimerie du Cabinet du Roy », aux Tuileries, où s'imprimèrent une cinquantaine d'ouvrages parmi lesquels le suivant, tout particulièrement, parce qu'il fut, dit-on, l'œuvre intégrale du roi lui-même :

*Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe. Composé et imprimé Par Louis XV Roy de France & de Navarre. En 1718 (Armes de France) A Paris, Dans l'Imprimerie du Cabinet de S.M. Dirigée Par J. Collombat Imprimeur ordinaire du Roy, Maison, Bâtiments, Arts et Manufactures de Sa Majesté. MDLXXVIII In-4 de 4 ff et 71pp. Au frontispice, Louis XV enfant, gravé au burin par J. Audran.*

Contrairement à l'imprimerie de Muguet, celle du roi Louis XV emprunte à la nature même de l'impression dont on vient de parler son caractère d'atelier particulier. Le souverain y travaillait sans doute lui-même, et il n'eût point permis à son directeur que les travaux sortant de ses mains augustes fussent en contact avec les livres de ses sujets. Il est donc infiniment probable que l'imprimerie versaillaise du roi était un atelier privé, au sens strict que l'on entend donner ici à ce mot.

Louis XV, imprima aussi, je crois :

*L'Office de la Semaine Sainte en latin et en françois*, 1723. Ses armes figurent sur certains exemplaires.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- G. PEIGNOT, *Op. cit.*, 171.

#### IMPRIMERIE DE LOUIS XV, 1720.

Voir Imprimerie du Chancelier d'Aguesseau, qui suit.

#### IMPRIMERIE DU CHANCELIER D'AGUESSEAU, à FRESNES 1720.

« Elle était, écrit Peignot, dans son château de Fresnes<sup>103</sup>, et il est sûr qu'elle se confond avec l'imprimerie de ce château ». Il n'en sortit, ajoute-t-il, que « le petit nombre d'exemplaires d'un ouvrage qu'il destinait à ses enfants » :

*Discours sur la Vie et la Mort le Caractere et les Mœurs de M. Daguesseau*, par M. Daguesseau chancelier de France, son fils ; (Fresnes), 1720, in-8°.

Lepreux, lui, prétend que, « suivant une note de Delatour, imprimeur à Paris, le président et la présidente Saron composèrent et imprimèrent (cet ouvrage) dans ce château, et que ce Discours « ne fut tiré qu'à 60 exemplaires ».

D'Aguesseau<sup>104</sup> était chancelier de France, et celui de qui il fait ici l'éloge, son père, fut intendant, puis conseiller d'État.

D'Aguesseau avait donc fait établir un atelier d'imprimerie dans son château de Fresnes, et c'est là que, en 1720, Law<sup>105</sup>, de qui, quelques années plus tôt, il avait âprement combattu la politique financière, vint lui-même le chercher pour qu'il fût rétabli dans la fonction qu'une première disgrâce lui avait enlevée : *et homo factus est*, s'écrira-t-on en voyant revenir au pouvoir cet homme intègre « qui pourtant avait été lui-même l'une des victimes du système ».

D'Aguesseau a écrit beaucoup, notamment treize volumes in-4°, indépendamment de ses travaux sur les matières judiciaires. Tous ces travaux furent-ils imprimés à Fresnes ? Il serait intéressant de le rechercher.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- LEPREUX, *Op. cit.*

#### IMPRIMERIE DE L'ABBAYE D'ESTIVAL, en LORRAINE 1725.

Estival –ou Étival- (*Stivagium*) était « une abbaye de religieux Prémontrés située en Lorraine, à trois lieues au nord de Dicy ; elle exerçait là une juridiction quasi épiscopale, à laquelle, d'ailleurs, elle renonça en 1777, quand elle eut passé dans l'évêché de Saint-Dié ». Elle fut unie, vers 1780, à l'évêché de Toul, mais, écrit Vosgien en 1785, « elle le sera à l'évêché de Saint-Dié quand (l'abbaye bénédictine de Saint-Mansuy, à Toul) pourra être réunie à l'évêché de Toul par l'extinction de son titre », ce qui devait arriver « à la mort du titulaire ».

En 1725, les religieux d'Estival y appelèrent un imprimeur, Jean Martin Heller, « pour lui confier l'exécution de leurs livres liturgiques. Heller travailla à Estival pendant plus de cinq ans, et y imprima notamment :

*Statuta candidi et canonici ordinis Praemonstratensis,*

editio secunda, notis illustrata Carolo Saulnier<sup>106</sup>.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p.44).

## IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE LASSAY, 1727.

« Lassay est une petite ville de France, dans le Maine, sur un ruisseau qui tombe dans la Mayenne » ; elle avait jadis titre de marquisat, et Armand Léon de Madaillan de Lesparre<sup>107</sup> en était le maître monipotent.

Il était né en 1652, et entré de bonne heure au service du roi où il s'était distingué : le gouvernement de la Bresse et du Bugey en fut la récompense. Marié quatre fois, notamment, la deuxième, avec la célèbre Marianne Pajot<sup>108</sup>, femme de chambre de Mademoiselle de Conti, « si belle et si vertueuse, dit-on, qu'il fallut toute l'autorité du Grand Roi pour empêcher son mariage avec le duc de Lorraine ».

Le marquis de Lassay, fort riche, fort opulent, créa sans sa demeure du Maine un atelier d'imprimerie d'où sortit à très petit nombre l'ouvrage suivant :

*Recueil de différentes choses, commençant vers l'an 1663, et finissant au mois d'octobre 1726, imprimé au château de Lassay le 15 juin 1727, In-8.*

C'était, ce livre, un recueil des Mémoires du marquis, titre sous lequel il est généralement connu. Une deuxième édition en fut publiée en 1756, par les soins de l'abbé Péraw<sup>109</sup>, en quatre volumes in-8°, où furent opérés quelques retranchements ».

### BIBLIOGRAPHIE :

- A. A. BARBIER, *Dictionnaire des Anonymes*, N°15442. –G. PEIGNOT, *Op. cit.*, 171. –LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p.45).

## IMPRIMERIE DES NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES, (à Paris ?), 1728ante.

Le « musellement » de la Presse fut de toute évidence la cause principale de la création clandestine des imprimeries secrètes : ce fut le régime de la France avant la Révolution. Cependant, à l'époque où « le trône eut à lutter contre de puissants adversaires », au temps de la Ligue par exemple, « les imprimeurs pouvaient impunément mettre leurs noms à des libelles qui attaquaient le gouvernement et le roi », et ils le faisaient avec d'autant moins de scrupule, « qu'ils ne rendaient

par la presse que ce que débitaient en chaire des curés trop exaltés », notamment, à Paris, « ceux de Saint-Benoît et de Saint-André, (paroisses) qui réunissent au seizième siècle la presque totalité des imprimeurs de la capitale ».

Mais quand, « après les orages de la Ligue » les outrages furent dirigés contre Richelieu et Mazarin », les risques devinrent plus graves et « l'on eut recours à l'anonymat et aux presses clandestines ».

Les Jésuites furent, sans doute, les premiers à user de ces armes obscures : dès 1614, le collège de Clermont avait ses presses occultes et, « par une sentence du Châtelet du 6 octobre de cette année-là « il leur est fait défense » de posséder aucuns ustensiles d'imprimerie, librairie et reliure.

Un siècle plus tard, on vit circuler des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, qui paraissaient hebdomadairement par demi-feuille in-4°, c'est-à-dire sur quatre pages ; ces mémoires étaient imprimés par l'atelier des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui, en 1733, publia un *Supplément des Nouvelles ecclésiastiques* qui dura jusqu'en 1758 et fut publiquement attribué aux Jésuites. Vers cette époque, « on découvrit à Arcueil une imprimerie clandestine d'où sortaient des ouvrages tant de matières ecclésiastiques que de matières rien moins que ecclésiastiques » : l'imprimerie, dont on n'a pas révélé l'identité, fut saisie, « les imprimeurs arrêtés et punis par jugement ».

#### BIBLIOGRAPHIE :

- G. PEIGNOT, *Op. cit.*, 175.

#### IMPRIMERIE DE LA DUCHESSE DE BOURBON, au PALAIS BOURBON, 1730.

On lit dans P. Dupont : « La duchesse de Bourbon, fille naturelle de Louis XIV, avait une imprimerie au palais Bourbon où, de concert avec Grécourt<sup>110</sup>, son poète à gages, elle imprima elle-même, en 1730, *le Sotisiana*. C'est un recueil de folies compilées par un sieur de Maranzac, officier de chasses, qui remplissait en quelque sorte les fonctions de fou auprès de Monseigneur fils de Louis XIV.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- P. DUPONT, *Op. cit.*, I, 187.

IMPRIMERIE DU DUC D'AIGUILLON, au CHÂTEAU DE VERRETZ,  
En TOURAINE, 1735.

Verretz, *alias* Véretz se trouvait en Touraine. Il était la propriété du « fastueux libertin » que fut le duc d'Aiguillon<sup>111</sup>. Il y introduisit un atelier d'imprimerie, qui publia en 1735 :

*Recueil* de Pièces choisies, rassemblées par les soins du Cosmopolite ;

Anconne, à l'enseigne de la Liberté

opuscule de 434 pages, « plus digne du néant que de la presse », écrit Lepreux, et qui « n'a été tiré qu'à une douzaine d'exemplaires, jalousement conservés par les bibliophiles ».

BIBLIOGRAPHIE :

- G. LEPREUX, *Op. cit.*, p.45. -P. DUPONT, *Op. cit.*, I, 187.

IMPRIMERIE DU PÈRE HOUBIGANT<sup>112</sup>, à AVILLY, 1745.

Ce vénérable ecclésiastique, qui vécut presque un siècle, était né à Paris en 1686. Remarquable hébraisant, il était prêtre de l'Oratoire. Successivement professeur à Juilly, puis à Marseille et enfin à Soissons ; il devint supérieur du Collège de Vendôme, d'où ses pairs le rappelèrent « pour tenir les conférences de Saint-Magloire », à Paris.

Usé par le travail, affligé d'une complète surdité, il se retira à Avilly dans l'Oise où, en 1745, il organisa une petite imprimerie qu'il conserva pendant plusieurs années. Sous l'étiquette de Leyde (*Lugdunum Batavorum*), il y imprima plusieurs livres, notamment :

*Psalmi hebraici mendis quam plurimis expurgati* ; Lugduni Batavorum, 1748ca,

tiré à cent exemplaires.

## BIBLIOGRAPHIE :

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p.46). –ADRY, Notice sur le Père Houbigant (*Magasin Encyclopédique*, 1806).

## IMPRIMERIE D'ARCUEIL, 1756*ante*.

« En 1756, écrit Peignot, on découvrit à Arcueil une imprimerie clandestine d'où sortaient des ouvrages tant de matières ecclésiastiques que de matières rien moins qu'ecclésiastiques ». Cet atelier fut saisi, « les imprimeurs arrêtés et punis par jugement ».

Voir *Imprimerie des Nouvelles ecclésiastiques*, p.725.

## BIBLIOGRAPHIE :

- G. PEIGNOT, *Op. cit.*, 176. -G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p.46).

## IMPRIMERIE DE LA LOTERIE ROYALE MILITAIRE, à PARIS, 1757.

La « Loterie » est une sorte de convention tacite par laquelle un souscripteur, moyennant une mise de fonds infiniment variable, mais habituellement infime, participe à des gains, variables aussi mais parfois considérables appelés « lots ».

La Loterie repose purement sur le hasard. Cette forme d'opération est vieille comme le monde, puisque les Romains eux-mêmes la pratiquèrent régulièrement et publiquement, bien que sous une forme un peu différente, les lots étaient « une largesse des empereurs ».

En France, le roi François I<sup>er</sup>, « cédant à l'entraînement » qui, de tous côtés, avait conduit les Etats obérés à multiplier les loteries, et désireux de tarir ainsi l'exode dangereux des capitaux français, « se décida à autoriser les premières loteries que l'on ait connues en France ». Il le fit par lettres-



patentes de 1530, que le parlement refusa d'entériner, ce qui n'empêcha point des loteries d'être instituées « dans la plupart des grandes villes du royaume ».

Notre Père Méneestrier<sup>113</sup>, qui dirigeait à Lyon les Colège de la Trinité, écrivit alors une très intéressante *Dissertation sur les Loteries* ; mais cela ne changea rien à l'engouement du public, qui « continua de plus belle à courir les chances du hasard. Bientôt, le pont Royal, l'hospice de la Pitié, la coupole du Panthéon, l'École militaire furent autant de prétextes qui donnèrent lieu à l'ouverture d'une loterie.

Cette dernière existait depuis le 15 octobre 1757, sous le nom de Loterie de l'École Royale militaire, et son siège se trouvait à Paris, rue Montmartre. Par un arrêt du Conseil du roi en date du 30 juin 1776, elle fut supprimée et aussitôt remplacée par la Loterie Royale de France, le siège ayant été transporté rue Neuve des Petits-Champs, dans l'hôtel de l'ancienne Compagnie des Indes. Deux autres institutions analogues : celle des Enfants Trouvés et celle de la Pitié lui furent jointes, et elle dura ainsi jusqu'au 25 brumaire an II : à cette époque de novembre 1793, Pierre Gaspard Chaumette<sup>114</sup>, qui était procureur syndic de la Commune de Paris, et son collègue Thuriot demandèrent à la Convention et obtinrent d'elle la suppression de « ce fléau inventé par le despotisme pour faire taire le peuple sur sa misère, en le leurrant d'une espérance qui aggravait sa calamité ».

Est-ce à dire que tout finit ainsi ? Il s'en faut bien : « deux mille bureaux clandestins s'ouvrirent immédiatement, bravant une loi qu'une autorité impuissante ne savait pas faire respecter, se partageant les joueurs et les dupes et réalisant d'immenses profits ».

Le 9 vendémiaire an II, la Loterie, alors Nationale, fut rétablie, et les Loteries particulières sévèrement prohibées ; un arrêté du Directoire fixa même « les conditions faites aux joueurs ».

Telle fut l'importance de l'institution de la Loterie Royale qu'elle dut créer une imprimerie pour son seul usage, imprimerie à laquelle le mécanicien Gonard fournit plusieurs presses d'un système nouveau dans lesquelles on avait substitué au mouvement de traction du barreau un mouvement « de pression de haut en bas », issu de la mécanique de l'imprimeur Pierres.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- G. PEIGNOT, *Op. cit.*, p.171. –*Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle*, V<sup>o</sup> Loterie.

## IMPRIMERIE DE LA DAUPHINE, MARIE-JOSÈPHE, à VERSAILLES, 1758.

Tout comme les rois, les princes –certains princes- furent piqués de la tarentule de la typographie. Ce caprice, qui se concevait aisément au moment de la naissance de l'art de l'imprimerie, était beaucoup moins compréhensible à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On a vu que l'une des premières de ces imprimeries royales –sans doute la première- fut celle que créa Louis VI. Quarante ans plus tard, la dauphine de France, elle aussi, avait la sienne.

La dauphine, en 1758, était Marie-Josèphe de Saxe, femme du dauphin Louis, fils de Louis XV ; elle fut la mère de Louis XVI, du comte de Provence, Monsieur, et du comte d'Artois. Son imprimerie se trouvait au Châteauro de Versailles, mais il ne faut pas la confondre avec celle que dirigea Muguet : celle-là avait pour directeur Charles Jean-Baptiste Delespine.

Ce dernier était né à Paris, le 12 janvier 1705, de Jean-Baptiste Alexandre Delespine, imprimeur du roi. Lui-même jouit de ce privilège, et c'est ainsi qu'en 1758 il fut appelé à diriger l'atelier de la dauphine Marie-Josèphe.

Il sortit de cet atelier :

*Elevations de cœur à Jésus-Christ...* imprimées de la main de Madame la Dauphine ;

Versailles, 1758, in-16.

### BIBLIOGRAPHIE :

- G. PEIGNOT, *Op. cit.*, p.171.

## IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DE SENONES, en LORRAINE, 1760.

Senones, au temps de Vosgiens (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle), était « un bourg de Lorraine, chef-lieu de la province de Salm, à deux lieues au sud-ouest de Raon ». Il possédait « une célèbre abbaye de Bénédictins, qui y exerçait une juridiction quasi épiscopale » au moment où elle se trouvait du diocèse de Toul, « mais elle y renonça en 1777, quand elle passa dans le diocèse de Saint-Dié ».

Elle avait eu pour Abbé, entre 1718 et 1725, le suave don Calmet<sup>115</sup>, à qui succéda dom Fangé<sup>116</sup>, son neveu.

En 1760, l'abbaye de Senones possédait, dit-on, un atelier d'imprimerie que dirigeait Joseph Parisot : on a prétendu que cet atelier avait été fondé par dom Calmet lui-même, sans doute pour publier les livres liturgiques de l'abbaye ; d'autre part, on a dit au contraire, qu'il avait été inauguré en 1762, par une vie de dom Calmet, écrite par son neveu et successeur dom Fangé.

Qu'y a-t-il de vrai dans ce qui précède ?

L'ouvrage le plus documenté sur la principauté de Salm et sur Senones, sa capitale, est incontestablement le copieux recueil de documents assemblés par le baron Frédéric Seillière<sup>1</sup>, paru en 1898, à Paris, sous le titre de *Documents pour servir à l'Histoire de la Principauté de Salm en Vosges et de la Ville de Senones, sa capitale, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle* ; or, me dit M. William François<sup>17</sup>, à qui je m'étais adressé, « s'il y avait eu une imprimerie à l'abbaye, l'auteur n'aurait pas manqué, non seulement de le signaler, mais s'en écrire les particularités » : il n'en est rien. Pas un mot non plus dans la *Vie de Dom Calmet* par son neveu Dom Fangé.

L'imprimeur de Senones, pendant la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, était Joseph Parisot ; il était, lui aussi, petit-neveu de dom Calmet. Était-il établi à Senones même ou dans une dépendance de l'abbaye ? M. Kastener, conservateur des Archives départementales des Vosges, à qui M. François a bien voulu poser la question, ne se prononce pas. « La présence de Parisot à Senones, ajoute M. François, m'étonne, car la paroisse possédait alors deux mille âmes, et rien n'y justifiait la présence d'un imprimeur-libraire ». Cette raison, excellente en soi, M. François veut-il me permettre de la faire mienne et de m'en servir contre son opinion ? Je sais, en effet, ce qu'est une bourgade de deux mille âmes, puisque c'est l'importance de mon village natal – qui en eut cinq mille autrefois, il est vrai – et je n'ignore pas qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle surtout, la présence d'un imprimeur y eût été tout à fait anormale. Mais, étant donné, justement, que l'existence d'un imprimeur est certaine, puisque l'on connaît et son nom et ses œuvres, n'est-ce point une raison pour supposer qu'il était établi non point « en ville », mais dans l'abbaye même ? C'est là, bien certainement, ce qui a déterminé Lepreux à en admettre, lui aussi, l'existence.

Voici les ouvrages sortis des presses de Parisot :

- *Dissertations sur les Apparitions des Anges, de Démons et des esprits, et sur les revenants et Vampires de Hongrie, de Bohème, de Moravie et de Silésie*, t. IV ; À Senones, chez Joseph Parisot, 1759, 2 vol. de XXIV-422 et XV-402 ff.
- *Histoire universelle, sacrée et profane, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, tome IX, X et XI, (imprimés par les soins de Dom Fangé) ; Senones, Joseph Parisot, 1761.
- *La Vie du très révérend Père D. Augustin Calmet, abbé de Senones, avec un Catalogue raisonné de tous ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits, auquel on a joint plusieurs pièces qui ont rapport à cette vie* ; Senones, J.-Parisot, 1762, VIII-518pp.
- *Breviarium monasticum juxta regulam S. Patris Benedicti et ad montem Pauli V, pontificis Maximi* ; Senoniis in principatu Salmensi, apud J. Parisot, 1764, 2 vol. de XXXII-716-CIV pp. (*Pars primi*), et LVI-664-CIV pp. (*pars secunda*).

#### BIBLIOGRAPHIE :

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, p.47). –Communication de M. William François.

## IMPRIMERIE DE BOURGOGNE, à VERSAILLES, 1760.

C'est plutôt *Imprimerie du Duc de Bourgogne* qu'il faudrait dire. Elle se trouvait aussi au palais de Versailles et était dirigée par Vincent, que je ne connais pas autrement, si non que sa fille épousa un de Jussieu. Il en sortit :

*Prières à l'usage des Enfants de France ;*

Versailles, de l'Imprimerie du Duc de Bourgogne, 1760,. In-12.

« Pendant les troubles de la Fronde, écrit Caron, le gouvernement du duché (de Bourgogne) avait été retiré au prince de Condé ; les Bourguignons refusèrent de recevoir son remplaçant : Condé leur fut rendu lors de la paix des Pyrénées, et depuis, le gouvernement de la Bourgogne resta toujours dans sa famille jusqu'en 1789 ». En 1760, époque où fonctionnait l'imprimerie de Versailles, le duc de Bourgogne était donc Louis Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Paris en 1736 et qui mourut, à Chantilly je crois, en 1818. Son corps fut déposé à Saint-Denis.

### BIBLIOGRAPHIE :

- P. DUPONT, *Op. cit.*, I, 187. –CLAUDIN, *Cercle de la Librairie*; Paris, 1880, 63.

## IMPRIMERIE DE MADAME de POMPADOUR, 1760.

Jeanne Antoinette Poisson était née de la façon la plus vulgaire, en 1722, d'un boucher des Invalides. Elle épousa un riche traitant, le Normand d'Étioles, neveu d'un fermier général. De savantes et adroites manœuvres auprès de Louis XV, les faveurs qu'elle lui accorda et auxquelles sa mère ne fut point étrangère, lui obtinrent, en 1745, le titre de marquise de Pompadour et le droit de faire sa résidence au château royal de Choisy, qui avait été le séjour même de Madame de Châteauroux<sup>118</sup>.

L'amour des arts et des gens de lettres fut, dit-on, la seule vertu de Madame de Pompadour. Son hôtel de Paris, plus tard Élysée-Bourbon, « possédait un magnifique cabinet où d'immenses trésors en livres, en tableaux, en curiosités de tous genres avaient été amassés par ses soins » ; sa petite imprimerie « était dans son appartement », mais Peignot, qui nous en fait la confidence, ne nous dit pas si c'était celui de Paris ou son appartement de Versailles. Paul Dupont est plus précis.

Je palpe en ce moment un petit opuscule, ou plutôt son enveloppe de basane timbrée aux armes de Madame de Pompadour. C'est l'un de ces petits livres que caressa aussi, amoureuxment, la grande pécheresse, et ce n'est pas sans émotion que je promène ma main bourgeoise sur cette peau, dorée et brunie par le temps, qu'elle a touché elle-même de sa main quasi royale.

L'imprimerie de Madame de Pompadour a édité en 1760, en un format in-4° :

*Rodogune, princesse des Parthes*, tragédie en vers de Pierre Corneille, en cinq actes ; Paris, 1760.

Elle en grava elle-même, d'après Boucher<sup>119</sup>, le beau frontispice à l'eau-forte. Cet ouvrage, tiré à vingt exemplaires seulement, fut « imprimé à Versailles, dans les appartements de Madame de Pompadour, dit P. Dupont, et sous ses yeux.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- *Vie de la Marquise de Pompadour* ; Londres, 1758, 2 vol., in-12. –SOULAVIE, *Mémoires historiques et anecdotes de la Cour de France pendant la faveur de la Marquise de Pompadour* ; Paris, 1802. –*Lettres de Madame de Pompadour*. –P. DUPONT, *Op. cit.*, I, 187.

#### IMPRIMERIE DU DAUPHIN LOUIS, à VERSAILLES, 1766.

Encore une imprimerie établie au château de Versailles et qui ne doit point se confondre avec les précédentes.

Louis XVI était un homme fort industriel qui ne fit point que des serrures ; en 1766, huit ans avant qu'il devînt roi, il s'enticha d'imprimerie et fit installer un atelier dans le palais de son grand-père. Il y fut « initié aux secrets de la typographie » par Augustin Martin Lottin<sup>120</sup>, imprimeur du roi.

Lottin était le fils aîné de Philippe Nicolas et Marie Marguerite Lemercier. Il était né à Paris le 8 août 1726 et avait fait ses études au Collège de Beauvais. Y profita-t-il des enseignements qui lui furent donnés ? Je ne sais ; le fait est que le Bréviaire de Noyon, qu'il imprima pour Mgr de La Cropte de Bourzac<sup>121</sup>, contenait au sortit de la presse « plus d'un million de fautes de tout genre », ce qui est proprement inimaginable pour un ouvrage de l'imprimeur du roi, fût-il couvert par l'autorité de tous les chanoines Cuquigny du monde.

On espère que les livres sortis des presses de Versailles furent plus corrects que ceux de la rue Saint-Jacques. Citons particulièrement :

*Maximes morales et politiques tirées de Télémaque*, imprimées par Louis Auguste, Dauphin ; Versailles, de l'Imprimerie de Monseigneur le Dauphin, dirigé par A. M. Lottin, 1766. In-8.

## BIBLIOGRAPHIE :

- PEIGNOT, *Op. cit.*, 171.

## IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DECHANTELOUP, à AMBOISE, 1770<sup>post.</sup>

Chanteloup était un château magnifique bâti près d'Amboise par la princesse des Ursins, Anne Marie de La Trémoille<sup>122</sup>. Le duc de Choiseul-Stainville<sup>123</sup>, qui posséda plus tard cette demeure, la fit embellir encore, et lorsque les intrigues de la Dubarry<sup>124</sup>, soutenues par la faction du duc d'Aiguillon<sup>125</sup> et du chancelier de Maupeou<sup>126</sup> le firent exiler, il s'y retira après avoir « reparu un moment à la cour » et y fit imprimer ses mémoires, « qui ne furent rendus publics qu'en 1790 » :

*Memoires de M. le duc de Choiseul, écrits par lui-même et imprimés sous ses yeux, dans son cabinet à Chanteloup, 1773.*

Mais il semble que l'atelier de Chanteloup fonctionnât dès 1770 :

*Instructions sur la semence, plantation et culture du Mûrier, et sur la manière de bien élever les vers à soie, 1770.*

## BIBLIOGRAPHIE :

- G. LEPREUX, *Op. cit.*, p.117. –P. DUPONT, *Op. cit.*, I, 188.

## IMPRIMERIE DE BENJAMIN FRANKLIN à PASSY, 1777<sup>ante.</sup>

Benjamin Franklin –je ne l'apprends à personne- était ambassadeur des États-Unis en France ; mais ce que l'on sait peut-être moins, c'est que, né à Boston, en 1706, d'un père fabricant de savon et de chandelle, il fut placé à l'âge de douze ans comme apprenti-imprimeur. Venu à Londres un peu plus tard, il entra chez Palmer<sup>128</sup> et s'y perfectionna à tel point que son patron « lui confia la direction de la plupart de ses travaux ». Tant et si bien que, de retour en Amérique en 1728, il « s'établit à Philadelphie, où il fonda une imprimerie qui devint bientôt un des premiers établissements typographiques du Nouveau-Monde ».

Choisi plus tard par ses compatriotes « pour représenter près de la France le nouvel État libre », Franklin se fixa à Passy, qui était alors une petite paroisse entre Paris et Versailles et y créa, dans l'hôtel de Valentines, une imprimerie qui publia en 1782 :

*Petit Code de la Raison humaine*

par M. B(arben) D(u) B(ourg), médecin à Paris ; Passy, 1782. In-24.

Cet atelier fonctionna jusqu'en 1785 ; il se trouvait à l'angle des rues Raymond et Singer : une plaque commémorative en rappelle l'existence.

BIBLIOGRAPHIE :

- *Œuvres de Franklin* ; Londres, 1806. – *La Vie privée de B. Franklin, écrite par lui-même, suivie de ses œuvres morales, politiques et littéraires* ; Paris, 1798, 2 vol. in-8. – W. T., Franklin, *Mémoires sur la vie et les écrits de Franklin*, publiés sur le manuscrit original rédigé par lui-même et continué jusqu'à sa mort ; 1818, 2 vol. in-8. – LA MARDELLE, *Correspondance choisie* (de B. Franklin) ; Paris, 1818, 2 vol. in-8. – G. LEPREUX, *Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France* (Bulletin des Maîtres-Imprimeurs, Noël 1923, 48). – P. DUPONT, *Op. cit.*, I, 188.

IMPRIMERIE DE BEAUMARCHAIS, 1779.

Quand, en 1897, la Ville de Paris fit ériger une statue à « l'immortel auteur du *Mariage de Figaro* », on se souvient que, après avoir été horloger, bien mieux : horloger du roi, Beaumarchais<sup>129</sup> avait été aussi pendant quelque temps imprimeur.

Sa vie, d'ailleurs, fut un roman : horloger à vingt ans, horloger du roi à la suite d'un procès qu'il gagna contre un confrère indélicat ; auteur dramatique malchanceux avec deux pièces sans succès : *Eugénie et les deux Amis* ; marchand de bois, exploitant « avec des centaines d'ouvriers » une grande partie de la forêt de Chénon ; marchand-trafficant plutôt – d'armements, Beaumarchais, en 1779, se fit imprimeur d'occasion.

À ce moment, en effet, il se mit en tête d'imprimer les *Œuvres de Voltaire*. L'interdit pesait alors sur les écrits du célèbre écrivain, et il n'était pas facile de mener à bien semblable opération. Mais les difficultés n'étaient pas pour décourager notre homme ; il avait acquis de Panckoucke<sup>130</sup>, au prix formidable de 160 000 livres, les manuscrits inédits de Voltaire, il entendait bien ne point les laisser inemployés ; il acheta pour 150 000 autres livres les beaux caractères créés à Birmingham par John Baskerville<sup>131</sup>, il entendait bien aussi ne point les laisser dans leurs casses ; il acheta trois papeteries dans les Vosges : Lana, Arches et Archettes et aussitôt se mit à l'œuvre.

Il installa son imprimerie dans le fort de Kehl, qui appartenait au margrave de Bade<sup>132</sup>, publia le « Voltaire » en 70 volumes et... « perdit un gros million ».

Ruiné mais non découragé, dit-on, « il écrivit *Le Mariage de Figaro*, établit la pompe à feu de Chaillot pour faire distribuer l'eau de la Seine aux quartiers de Paris », se fit emprisonner comme suspect pendant la Révolution, puis, comme Dieu, se reposa ; pas très longtemps d'ailleurs, puisqu'il mourut subitement à Paris le 18 mai 1799.

L'imprimerie de Beaumarchais fut-elle un véritable atelier particulier ? Je le crois. Il n'en sortit point, vraisemblablement, que le « Voltaire », mais sous le régime même de Beaumarchais, il semble bien n'y avoir besogné que pour soi.

En effet, le « Voltaire » achevé, la Société Littéraire typographique, qui s'était substituée à Beaumarchais, n'avait plus de raison de subsister... ; en 1795, elle disparut, et il semble que l'imprimerie Levrault<sup>133</sup> de Strasbourg se soit rendue acquéreur de toute sa typographie.

« Nous possédons, lit-on dans la *Typologie Tucker*, l'édition du « Voltaire » en soixante-dix volumes in-8° non rognés. Elle est imprimée sur beau papier à larges marges et reliée en fort carton avec dos en cuir. L'impression est de toute beauté. Dans l'Avertissement des rédacteurs, on lit :

*« ... Quelle spéculation en effet que le courage d'imprimer à ses frais la collection complète des Œuvres de Voltaire hors de la France et sans appui, et de l'y faire entrer à travers des persécutions de tous genres ! Lorsque les Editeurs ont avancé, pendant dix ans, trois millions que cette entreprise leur coûte et dontils perdent les intérêts ; lorsqu'ils ont formé une loterie gratuite de deux cent mille livres destinée à cinq mille souscripteurs, et qu'ils ont eu la générosité de tirer, quoiqu'ils en eussent pas obtenu dix-huit cents ; lorsqu'ils ont répandu gratuitement plus de trois cents exemplaires du prix de vingt louis pour aplanir tous les obstacles qui s'élevaient à chaque pas ; lorsqu'ils ont formé dans Paris, à grands frais, un établissement pour donner à cette édition la perfection du satinage, inconnu jusqu'à ce jour, qui pouvait seul ajouter un nouveau degré de beauté aux caractères de Baskerville qu'ils ont enlevé aux Anglais ; lorsqu'ils ont enfin perdu dans cette orageuse entreprise plus de six cent mille francs de leurs fonds (et qui sont perdus sans retour) ; lorsque ces Editions ont été dix fois sur le point d'y voir leurs fortunes englouties, et seront peut-être dix autres années à en rassembler les malheureux débris, et cela pour le seul honneur de tenir l'engagement courageux qu'ils avaient contracté envers l'Europe entière de lui présenter dignement les Œuvres d'un grand homme... ».*

Telle fut l'épopée du « Voltaire », dont l'atelier qui l'imprima fut bien réellement, je crois, une imprimerie particulière.

Devenue la Société Littéraire typographique, l'imprimerie de Beaumarchais édita encore :

- *Les Caractères de Théophraste et de La Bruyère*, 1783.
- *La Folle Journée, ou le Mariage de Figaro*, comédie de Beaumarchais, 1785.
- *La Pucelle*, poème de Voltaire, 1789.

Il n'est peut-être pas tout à fait inutile de raconter, ici, comment l'imprimerie fondée par Beaumarchais dans les fossés du Fort de Kehl devint la Société Littéraire typographique. Je crois que ce fut tout au début et après avoir seulement commencé l'entreprise du « Voltaire ». Beaumarchais avait offert la direction de ses ateliers à son ami Restif de La Bretonne<sup>134</sup> ; et il est à croire que si le premier eût accepté de voir imprimer son « Voltaire » conformément à l'orthographe réformée de l'auteur du *Glossographe*, Restif fût sans doute devenu le directeur de



l'atelier de Kehl. Cela ne fut pas, et en 1784 paraissaient les premiers volumes du grand ouvrage du maître ; en 1789 il était achevé : mauvaise affaire, d'ailleurs, on l'a vu plus haut, et qui n'apporta à ses éditeurs que déboires et rancoeurs.

En acquérant le fonds de Baskerville, Beaumarchais s'était attaché l'un de ses élèves, Jacob<sup>135</sup>, qu'il envoya à Birmingham pour « tout recueillir, finir les types commencés et conduire la fonte nécessaire ». Jacob n'y perdit point de temps ; il travailla peut-être bien pour Beaumarchais, mais il ne négligea sûrement pas de travailler pour soi ; il « mit la main sur le cayer des proportions des lettres tracées par Baskerville suivant des proportions raisonnées », et il rentra après que tout fût achevé.

De retour à Strasbourg, il ne tarda pas à se brouiller avec le sieur Le Tellier, que Beaumarchais avait mis à la tête de son imprimerie ; il s'en sépara, et, pourvu de tout ce qui était nécessaire pour imiter les caractères de Baskerville, aidé d'ailleurs par Roland, ancien correcteur de l'imprimerie de Kehl, qu'il avait débauché, il « leva » une fonderie d'où sortit bientôt un nouveau « baskerville », tout aussi beau que celui de Birmingham.

Il semble d'ailleurs que, sans doute dans un réflexe de vengeance, Jacob ait foncé de son côté une société qu'il appela, pour concurrencer celle de Kehl, Société Typographique de Strasbourg : il existe un document qui eût pu nous renseigner : par malheur, il n'est pas daté :

- *Epreuve des caractères de la Société Typographique de Strasbourg : par Jacob eleve de Baskerville ; Strasbourg.*

Paul Dupont (*Histoire de l'Imprimerie*, II, 596) a prétendu que Beaumarchais publia à Kehl deux éditions du « Voltaire » : « l'une en 70 volumes in-8°, l'autre en 92 volumes in-12 (1785-89).

#### BIBLIOGRAPHIE :

- J. DUMONT, Caron de Beaumarchais, imprimeur (*Archives de l'Imprimerie*, 1897, 227 ; 1898, 95). –*Typologie Tucker*, 1897, 329. –Marius AUDIN, *le Baskerville ; Paris*, 1931. –P. DUPONT, *Histoire de l'Imprimerie*, II, 596.

#### IMPRIMERIE POLYTYPE, 1786.

Cet atelier, créé par Hoffman<sup>136</sup> en vertu d'un arrêt du conseil du roi du 5 décembre 1785, était-il vraiment une imprimerie particulière ?

Le polytypage ou stéréotypage consiste en une série d'opérations dont résulte la possibilité d'imprimer non avec des caractères séparés, mais en blocs solides. On trouvera de longues explications dans le volume VII : *le stéréotype*.

Pour ce qui concerne la France, ce procédé, dont l'origine remonte à 1725 et qui fut découvert par un Écossais, Williams Ged<sup>137</sup>, orfèvre à Édimbourg, fut introduit en France vers 1783, par un imprimeur alsacien, Joseph François Ignace Hoffman, qui s'établit à Paris en 1784. De son atelier sortit surtout le journal dit « polytype », et aussi les *Recherches sur les Maures*, de Chénier le père ; Paris, 1787, 3 volumes.

Par arrêt du Conseil du roi du 1<sup>er</sup> novembre 1787, Hoffman fut « privé de son imprimerie » et en 1792, il « adressa un mémoire au ministre de l'Intérieur », pour ouvrir une nouvelle route à son industrie » ; mais sans doute n'obtint-il pas le succès qu'il en escomptait : par acte passé à Strasbourg le 24 novembre 1792, il céda à Jean Daniel Saltzmann<sup>138</sup>, le brevet qui lui avait été consenti le 16 février de cette année-là.

En 1789, le stéréotypage fut repris par Gingembre<sup>139</sup> et son beau-frère Louis Étienne Herhan<sup>140</sup>, mécanicien à Paris, à qui se joignirent bientôt les Didot<sup>141</sup> et le graveur Gatteaux<sup>142</sup>.

Mais il m'est impossible de considérer ces essais comme la manifestation d'une activité particulière.

BIBLIOGRAPHIE : voir volume VII.

## IMPRIMERIE DES ENFANTS AVEUGLES, à PARIS, 1786.

Valentin Haüy<sup>143</sup>, frère du célèbre minéralogiste René Just Haüy<sup>144</sup>, du Museum de Paris, était né comme lui à Saint-Just de Picardie. Il occupait un poste important de commis aux Affaires Étrangères lorsque lui vint l'idée d'une méthode d'enseignement pour les aveugles, basée sur le relief des lettres. Il était alors secrétaire du roi, interprète de l'Amirauté et professeur au Bureau Académique d'écriture, pour la lecture et la vérification des écritures anciennes et étrangères. Il fonda la Maison des Aveugles travailleurs, à Paris, rue Saint-Avoye, en fut arraché par le gouvernement impérial, passa par prudence en Russie puis en Prusse, où il fonda de semblables maisons.

En 1786, il avait créé une imprimerie, qui fut dirigée par Clousier<sup>145</sup>, imprimeur ordinaire du roi.

Clousier était fils du libraire Jacques Clousier<sup>146</sup>, de Paris. Il dirigea pendant dix ans dans cette ville l'atelier de Le Prieur, et fut, par lettres patentes du 11 septembre 1785, pourvu de l'office d'imprimeur du roi. Lepreux, si poli d'ordinaire, ne fait aucune mention de sa collaboration avec Valentin Haüy.

On en sait d'ailleurs fort peu de chose, si non que leur atelier édita :

*Eloge historique de M. Phelippeaux*<sup>147</sup>, archevêque de Bourges, composé et présenté au roi par M. Blin de Sainmore<sup>148</sup>, historiographe de ses ordres ; (Paris), 1788, in-8.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- G. PEIGNOT. *Op. cit.*, 173 –P. DUPONT, *Op. cit.*, I, 188.

### IMPRIMERIE DE L'ÉCOLE D'ARTILLERIE, 1787.

Cet atelier, écrit Lepreux, n'avait aucun caractère commercial, il n'était destiné qu'à approvisionner l'École d'Artillerie d'Auxonne des imprimés dont elle avait besoin : *Table du Tir des Canons*, dressée par Lombard, 1787, par exemple.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- G. LEPREUX, Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (*Bulletin des Maîtres-Imprimeurs*, Noël 1923, 48).

### IMPRIMERIE DU CHÂTEAU DE DAMPIERRE, en ILE-DE-FRANCE, 1792<sup>post.</sup>

Madame Récamier<sup>149</sup>, dans ses *Souvenirs* ; Paris, 1859, I, 191, raconte que le duc de Luynes<sup>150</sup>, qui avait épousé Guyenne de Montmorency, bien que fort riche et d'une maison illustre<sup>151</sup>, n'émigra point pendant la Révolution et se retira dans son château de Dampierre avec sa femme et la vicomtesse de Montmorency, sa fille. La duchesse, fort instruite, y avait fait établir une presse typographique et en usait en bonne typographe qu'elle prétendait être. Un jour, en effet, étant à Lyon, chez son amie Madame Récamier, elle se rendit avec elle dans l'imprimerie des Ballanche<sup>152</sup>, aux Halles de la Grenette<sup>153</sup>. « Après avoir attentivement et très judicieusement examiné les caractères, les presses, les machines ; après avoir apprécié, en personne du métier, les perfectionnements que MM. Ballanche avaient introduits dans leur établissements, elle releva tout à

coup ses robes dans ses poches, se plaça devant un casier, et, à l'admiration de tous les ouvriers, la duchesse composa une planche fort correctement, fort lestement, sans omettre même, en composant, un certain balancement de corps en usage parmi les imprimeurs de son temps ».

La duchesse de Luynes avait donc fait établir une petite imprimerie dans son château de Dampierre. Dampierre est un petit bourg qui se trouve dans la charmante vallée de Chevreuse, entre cette bourgade et Rambouillet, sur l'Yvette, et c'est là qu'elle imprimait elle-même de petits livres dont aucun, hélas, ne nous est connu.

On signale, cependant, plusieurs ouvrages imprimés dans cet atelier, au moins deux :

- Jean Devaines, *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques* ; (Château de Dampierre), 1799.
- *Recueil de pièces de Poésie détachées à l'usage de quelques amis habitant la campagne*, imprimé par Madame Montmorency Albert-Luynes, à Dampierre ; an VIII.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- P. DUPONT, *Histoire de l'Imprimerie* ; Paris, 1854, II, 601. –J. RÉCAMIER, *Souvenirs et Correspondance* ; Paris, 1859, I, 191. –L. MORIN, *les Typotes à travers les siècles (La Fonderie typographique, 1902)*.

#### IMPRIMERIE DE PHILIPPE PIERRES, 1787.

Philippe Denys Pierres<sup>154</sup> était imprimeur du roi à Paris, rue Saint-Jacques, fils de Denys Antoine Pierres et Marie Marguerite Lottin et petit-neveu de Pierre Gilles Lemercier. « Par la manière distinguée dont il exerça son état, dit un biographe, par ses talents dans plus d'un genre et par ses excellentes qualités, Pierres se concilia une considération dont il a recueilli d'honorables témoignages dans plusieurs circonstances ».

« En 1787, écrit Lepreux, Philippe Denis Pierres fut chargé de monter une imprimerie à Versailles pour le service de l'Assemblée des Notables : il fut même, l'année suivante, autorisé à former lui-même un établissement dans cette ville, mais bientôt dépossédé de tous privilèges et ayant subi des pertes considérables, il se trouva dans un état de gêne voisin de la misère, s'étant mis sur les rangs pour la place de directeur de l'imprimerie de la République, devenue vacante par la mort de Dubois-Laverne, il échoua, bien que tous les autres concurrents se fussent spontanément effacés devant lui. Il fut alors contraint d'accepter, en 1807, au Bureau des Postes de Dijon, une petite situation à laquelle venait de le faire nommer pour assurer son sort, un de ses anciens camarades de collège, Anson, administrateur des postes.

## BIBLIOGRAPHIE :

- G. PEIGNOT, *Op. cit.*, 174. –P. X. LESCHEVIN, Notice biographique sur Pierres, premier imprimeur du Roi (*Le Magasin encyclopédique*, avril 1808).

## IMPRIMERIE DE MONSIEUR, à VERSAILLES, 1789ca.

« Monsieur » était la qualification que l'on donnait jadis aux apôtres et aux saints prélats des anciennes légendes : Monsieur Saint-Pierre, Monsieur Saint- Augustin etc. Et c'est bien pourquoi je prétends et professe que, contrairement à l'usage, le mot saint, appliqué à un personnage, est un substantif propre et doit prendre une capitale.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, ce nom fut donné au frère puîné du roi, qui était le cadet, c'est-à-dire l'enfant né le second.

En 1789, Monsieur était donc Louis Stanislas Xavier de Bourbon, petit-fils de Louis Xv, fils du dauphin Louis et de Marie-Josèphe de Saxe, comte de Provence, né à Versailles en 1755, qui, en 1814, devint roi de France sous le nom de Louis XVIII.

Son imprimerie se trouvait sans doute à Versailles. Il y fit imprimer, ou imprima peut-être lui-même, notamment :

- Fénelon, *les Aventures de Télémaque* ; 1785 ;
- Bernardin de Saint-Pierre<sup>1</sup>, *Paul et Virginie* ; 1789.

Cette imprimerie était dirigée par Pierre François Didot, second fils de François, de qui la fille avait épousé Bernardin de Saint-Pierre<sup>155</sup>, l'auteur du fameux *Paul et Virginie*. Il en sortit quantité de beaux livres, dont on trouvera les principaux à la page de ce livre-ci.

## IMPRIMERIE DE MARAT, à PARIS, 1792.

On assure qu'en 1792, après l'affaire du 10 août, Marat<sup>156</sup>, « profitant des dispositions malveillantes que cette échauffourée avait suscitée à l'égard de l'atelier du Louvre », fit un jour enlever de l'atelier du Palais « quatre presses et leurs accessoires » : était-ce pour installer chez soi un atelier particulier ?

Il semble bien.

En effet, Alkan<sup>157</sup> raconte, dans un *Discours aux Protes*, que, ayant rencontré un jour, dans la rue de l'Ecole-de-Médecine, à Paris –c'est l'ancienne rue des Cordeliers-, certain Monsieur Fournier, « il commençait à pleuvoir, écrit-il, et Fournier lui dit : « mettons-nous à couvert sous cette porte-cachère, et causons ». –Volontiers, lui répondit Alkan, mais allons-nous abriter ailleurs, plus loin, car c'est ici la demeure de Marat, qui fit perdre la vie à votre frère... ».

Ce Fournier, qui avait changé de nom, et pour cause, était le fils du fameux fondateur Momoro, ce « premier imprimeur de la Liberté nationale », qui paya de sa tête ce besoin de gloriole qui l'avait jeté dans les rangs des hébertistes.

« C'est dans les caves de cette maison de l'ancienne rue des Cordeliers, glissa Alkan dans l'oreille de Fournier, que Marat imprimait clandestinement la contre-partie de *l'Ami du Peuple*, afin de se fournir par là un aliment pour entretenir la guillotine ».

Le fait est qu'Étienne Alexandre Jacques Anisson<sup>158</sup>, directeur de l'Imprimerie Royale, se plaignait amèrement à l'Assemblée Nationale du rapt qu'avait commis Marat.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- LEPRINCE, dans Alkan aîné, les *Quatre Doyens de la Typographie parisienne* ; Angers, 1889.

#### IMPRIMERIE DE ROBESPIERRE, à PARIS, rue Saint-Honoré, 1792ca.

En 1913, le *Journal des Imprimeurs* publiait, sous le titre « A travers l'Histoire du Livre », la note que voici :

« L'Incorruptible eut-il une imprimerie ? Fut-il patron-imprimeur ? Alors, un de nos confrères ? C'est un point assez difficile à préciser nettement.

« Cependant, en tout état de cause, il semble que Robespierre<sup>159</sup> ait eu à sa disposition une imprimerie particulière. Était-elle sa propriété personnelle ? Était-elle mise à sa disposition par des amis ou quelque groupe de partisans ? Autant de points qui sont encore à élucider.

« *Ce qui demeure acquis, cependant, c'est l'existence d'une imprimerie dans le logis même qu'occupait Robespierre chez les Duplay, rue Saint-Honoré. L'incorruptible avait pris pour secrétaire le neveu de son hôte, Simon Duplay, un éclopé de Valmy, où il avait eu la cuisse brisée par un boulet* ».

« Quoiqu'il fût peu instruit, comme il avait l'esprit vif, Robespierre, dit Lenôtre<sup>160</sup>, fit de lui son secrétaire. Duplay-Jambe-de-Bois couchait dans la chambre voisine de celle qu'occupait l'Incorruptible et, le matin, écrivait sous sa dictée. C'est lui, sans doute, qui faisait fonctionner la petite imprimerie –privée sinon clandestine- qu'on découvrit chez le « tyran » après le 9 thermidor ».

#### BIBLIOGRAPHIE :

- *Journal des Imprimeurs*, 1913. –*Le Courrier du Livre*, 1913, 960.

### IMPRIMERIE DE L'ABBAYE DE SOLESMES, dans LE MAINE, 17...

Dans la *Cathédrale*, Huysmans<sup>161</sup> (p.216, édit. Plon, s.d.), a signalé l'existence, à Solesmes, d'une petite imprimerie particulière.

Solesmes est une petite ville du Maine, sur la Sarthe, à une lieue au nord de Sablé.

Le monastère possédait un atelier de typographie où l'abbesse de Sainte-Cécile aurait imprimé elle-même son :

- *Traité de l'Oraison*

« sur une petite presse à bras que possédait le monastère », volume qui « n'a jamais été mis dans le commerce » et qui, dans l'esprit de l'abbesse, « était destiné à celles de ses filles qui ne pouvaient profiter de ses enseignements et de ses conférences, parce qu'elles habitent loin de Solesmes, dans les abbayes qu'elle a fondées ».

#### BIBLIOGRAPHIE :

- J.R. HUYSMANS, *la Cathédrale* (V, ante). –L. MORIN, *les Typotes à travers les siècles* (*Fonderie typographique*, 1902, p.139, note).

## IMPRIMERIE DES NOTABLES.

Voir Imprimerie de Philippe PIERRES.

### IMPRIMERIE DE FONTENAY, en BOURGOGNE, 1833.

Il y avait là, jadis, une abbaye cistercienne fondée en 1118. Elle se trouvait dans le diocèse d'Autun, à une lieue à l'est de Montbard. Jusqu'au moment de la Révolution, l'abbaye de Fontenay, qu'avait fondée Saint-Bernard lui-même, avait appartenu aux Cisterciens.

Blottie dans une vallée étroite, « entourée de toutes parts de forêts immenses », elle conservait encore « les parties les plus grandioses et les plus remarquables », notamment, dit-on, « l'église, le cloître et les salles capitulaires ». tel était l'état de ces ruines vénérables, lorsque, vers 1820 – le 3 octobre de cette année-là, est-il dit dans Rostaing- Élie, de Montgolfier<sup>182</sup> en devint acquéreur. Il s'y trouvait une petite papeterie qu'y avait créée Claude Hugot ; Élie de Montgolfier en voulut faire une grande usine, disposant de « bâtiments spacieux, à proximité d'une rivière dont les eaux limpides » promettaient un débit « à peu près constant ».

Il y fonda, croit-on, un véritable phalanstère, réunissant dans cette thébaïde « des travailleurs de toute condition, par groupes et séries pour une association unitaire divisée en capital travail et talent ». Ce qu'il y a de sûr, en tout cas, c'est que, en 1833, il annexa une imprimerie à la papeterie.

« Dans son plan –Élie de Montgolfier était un terrible dresseur de plans-, le chiffon, introduit par une extrémité de l'usine pour être converti en papier, devait passer ensuite à l'imprimerie, d'où sortiraient journaux, revues, livres brochés ou reliés, aussitôt emballés et expédiés à destination ».

Émile de Girardin<sup>183</sup> fut le seul, parmi les poètes et littérateurs à qui l'idée avait souri, qui prêta à Montgolfier une aide efficace et matérielle ; même, à un certain moment que ne précisent point les documents, il « annonça l'acquisition de deux presses moyennant lesquelles le tirage de l'almanach de France se ferait à la fabrique de Fontenay, sur le papier encore humide ».

Je suppose que le départ d'Élie de Montgolfier pour les Deux-Siciles, après le lâchage de Girardin, fut le déclin et sans doute la fin de l'imprimerie de Fontenay, d'où il semble qu'aucun livre ne soit jamais sorti.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- Léon ROSTAING, *la Famille de Montgolfier, ses alliances, ses descendants*, Lyon, Presse lyonnaise du Sud-Est, 1933, 357.



## IMPRIMERIE DE L'ABBÉ GLORIAN, à LIMÉ, 1894<sup>ca</sup>.

Je ne suis pas sûr que cet atelier, fondé vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Limé-sur-Braisne, en Soissonnais, fût une imprimerie particulière.

Il se trouvait sur le bord d'un petit ruisseau, ombragé par de grands arbres, tout entouré d'eau courante et qui se jette dans la Vesle. Une grande roue à aubes, tout ce qui restait d'un vieux moulin à farine, avait été adapté aux transmissions et actionnait toute les mécaniques de cette imprimerie charmante.

La composition faite, dit-on, et en attendant que la correction le fût elle-même, les ouvriers typographes s'en allaient « dans le bois voisin et sur la grève fraîche au bord de la limpide rivière, sous les saulaies et les peupliers ».

Telle était l'imprimerie du bon curé Glorian de Limé-sur-Braisne.

\*\*\*

Les Imprimeries particulières sont certainement beaucoup plus nombreuses que ce mémoire ne le laisserait entendre. Il est fort surprenant, notamment, que Gabriel Peignot, lorsqu'il écrivit son *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux Livres condamnés au feu, supprimés ou censurés* ; Paris, an 6, lui qui allait écrire bientôt dans le Supplément de son *Dictionnaire raisonné de Bibliologie* ; Paris, 1804, un article sur « les Imprimeries particulières » (p.168) –que Peignot, qui ne devait pas les ignorer, ne nous ait point instruit des ateliers prohibés d'où ne manquaient pas de sortir nombre de ces livres condamnés.

Il semble qu'il y eut aussi des imprimeries particulières qui, tout en publiant sous ce titre, n'ont pas dévoilé leur nom : ainsi d'un livre de Georges A. Barringer : *Bibliothèque Nationale. Département des Imprimés. Catalogue de l'Histoire de l'Amérique* ; Paris, Privately Printed, 1903-1911, 5 volumes in-4.

D'ailleurs, la question est beaucoup plus complexe qu'on ne le pense : faut-il considérer comme imprimerie particulière ces petits ateliers éphémères créés à l'occasion des grands bouleversements politiques, par exemple la révolution de 1789 ou les guerres mondiales ?

En réalité, ces imprimeries ne travaillèrent que pour les organismes en vue desquels elles furent créées, mais il semble bien, cependant, que tel n'est point le véritable caractère de ce qu'il est convenu de désigner sous le nom d'imprimerie particulière, dont le sens paraît beaucoup plus restreint, sans qu'il soit néanmoins possible de le préciser davantage.

Au surplus, l'Imprimerie particulière est devenue de nos jours, une sorte de caprice commercial et, comme le disait Socard à propos de l'imprimerie de Larrivour, un mensonge typographique « fait

par l'imprimeur au profit d'un client « auquel il n'a rien à refuser » : une maison importante, qui souvent « donne » toutes ses impressions commerciales à un petit artisan que l'abondance de ces travaux entretient et empêche parfois de sombrer, reçoit l'ordre de signer les imprimés qu'il réalise pour elle, Imprimerie spéciale de la S.A.P. ; le moyen de refuser ? Aussi, ne refuse-t-elle point, et voilà une imprimerie particulière de plus. Mensonge, dirait Socard ; complaisance inévitable, dis-je moi-même ; mais quel est le coupable ?

Il est donc nécessaire de limiter l'existence des imprimeries particulières au XIX<sup>e</sup> siècle, et je m'arrête ici.

#### BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE :

- *Ordonnance du Prévôt de Paris (du 24 septembre 1643) faisant très explicites inhibitions et Dédenses à tous libraires, imprimeurs, relieurs et colporteurs... d'imprimer, vendre et débiter aucuns livres sans permission, et à toutes personnes, de tenie presses dans les maisons particulières, collèges, monastères....*, s.l.n.d.
- A. M. LOTTIN, *Catalogue des Libraires et Libraires-imprimeurs de Paris, depuis 1470 jusqu'au 31 décembre 1788* ; Paris, 1789.
- MONTALIVET, *Le projet de décret (du 28 novembre 1811) relatif aux Imprimeries particulières* ; Paris, 1811.
- Gabriel PEIGNOT, *Recherches historiques et bibliographiques sur les Imprimeries particulières et clandestines*.
- A. de REUME, *Singularité bibliographiques*. I. Imprimeries particulières. II. Imprimeurs et imprimeries imaginaires ; Bruxelles, 1849.
- A. DINAUX, *Imprimerie particulière à Douai (Le Bibliophile belge, 1851, 398)*.
- J. DELALAIN, *l'Imprimerie clandestine. L'Impression clandestine* ; Paris, 1869.
- *Imprimeurs et lieux d'impression imaginaires. Supplément au Dictionnaire de Emile Veller (Le Bibliophile belge, 1874, IX)*.
- PHILOMESTE junior, *Recherches sur les Imprimeries imaginaires, clandestines et particulières* ; Bruxelles, 1879.
- *Cercle de la Librairie. Première Exposition* ; Paris, juin 1880.
- H. OMONT, *l'Imprimerie du Cabinet du Roi au Château de Versailles, sous Louis XV, 1718-1730 (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, 1891, 33)*.
- H. STEIN, *Une Imprimerie clandestine à Valognes (Le Bibliophile moderne, 1897, 149)*.
- A. CLAUDIN, *les Imprimeries particulières en France au quinzième siècle ; Paris, 1897. Traduction d'un article de Bibliographia ; Londres, 1896*.
- P. DUCOURTIEUX, *l'imprimerie dans les Etablissements de Bienfaisance ; Limoges, 1900*.
- G. LEPREUX, *Gallia typographica...* ; Paris, 1911, *pass*.
- G. LEPREUX, *Introduction de l'Imprimerie dans les Villes de France (Bulletin des Maîtres-Imprimeurs de France, Noël 1925)*.

- A. Jacques PARÈS, Imprimeries d'Escadre (*Bulletin de la Société de Géographie*, 1927, 113).
- Auct les Imprimeries régimentaires (*L'Intermédiaire des Imprimeurs*, passim.).